



BIBLIOTECA CENTRALĂ
UNIVERSITARA
BUCUREȘTI

Cota 87401 Sect. 6

Vol. III

Inventar

7961B

ÉDITION NATIONALE

VICTOR HUGO

Sect 6 ACTES ET PAROLES

Vol III

JUSTIFICATION DU TIRAGE

Il a été fait, pour les amateurs, un tirage spécial sur papiers de luxe, de mille exemplaires numérotés à la presse, avec une double suite des gravures hors texte.

50 exemplaires sur papier	du Japon, avec eaux-fortes pures	1 à 50
200 — —	du Japon	51 à 250
50 — —	de Chine	251 à 300
100 — —	Vélin à la forme	301 à 400
600 — —	Vergé —	401 à 1000



Nom inv.

Edition Nationale

Barbotin sc.

GOBERT

(Actes et Paroles.)

ACTES ET PAROLES

DEPUIS L'EXIL

Sur l'une des tables étaient rangés quelques objets précieux, entre autres la boussole de Christophe Colomb, portant la date 1489 et l'inscription *La Pinta*.

Le chef, Gobert, s'approcha, prit cette boussole, l'examina curieusement, et la reposa sur la table en disant :

— Ceci est unique. Cette boussole a découvert l'Amérique.

ÉDITION NATIONALE

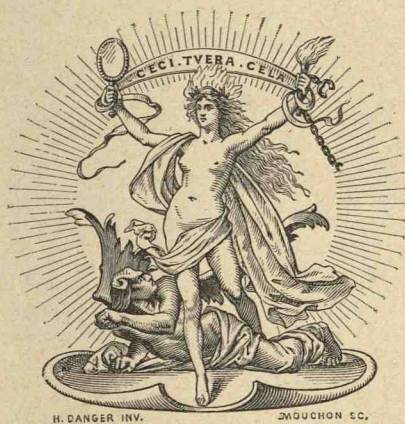
~~1000~~ 87401.

VICTOR HUGO

(3) 214656

DEPUIS L'EXIL

1870-1885



H1967

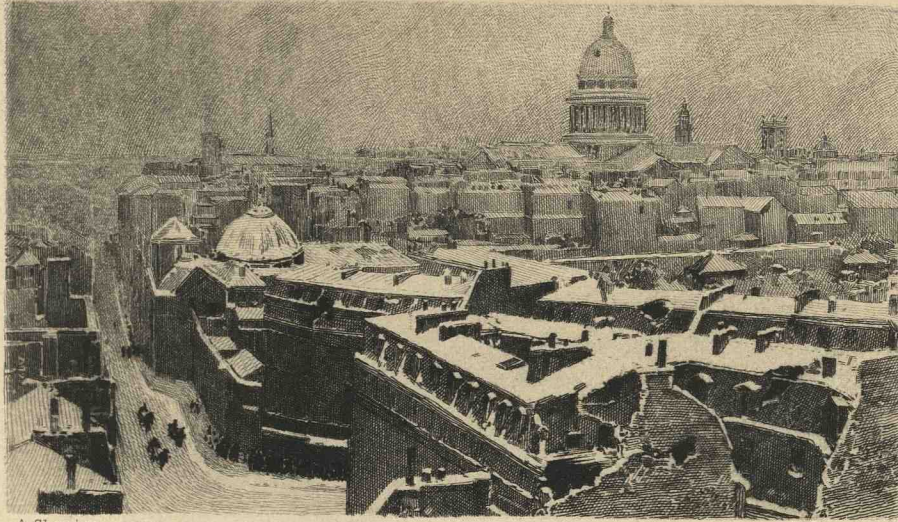
PARIS

LIBRAIRIE DE L'ÉDITION NATIONALE

ÉMILE TESTARD, ÉDITEUR

18, RUE DE CONDÉ, 18

1895



A. Slom inv.

W. Barbotin sc.

I

Cette trilogie, *Avant l'Exil, Pendant l'Exil, Depuis l'Exil*, n'est pas de moi, elle est de l'empereur Napoléon III. C'est lui qui a partagé ma vie de cette façon; que l'honneur lui en revienne. Il faut rendre à César ce qui est à Bonaparte.

La trilogie est très bien faite; et l'on pourrait dire selon les règles de l'art. Chacun de ces trois volumes contient un exil; dans le premier il y a l'exil de France, dans le deuxième l'exil de Jersey, dans le troisième l'exil de Belgique.

Une rectification pourtant. L'exil, pour les deux derniers pays, est un mot impropre; le mot vrai est expulsion. Il n'y a d'exil que de la patrie.

Une vie tout entière est dans ces trois volumes. Elle y est complète. Dix ans dans le tome premier; dix-neuf ans dans le tome second; six ans dans le tome troisième. Cela va de 1841 à 1876. On peut dans ces pages réelles étudier jour par jour la marche d'un esprit vers la vérité; sans jamais un pas en arrière; l'homme qui est dans ce livre l'a dit et le répète.

Ce livre, c'est quelque chose comme l'ombre d'un passant fixée sur le sol.

Ce livre a la forme vraie d'un homme.

On remarquera peut-être que ce livre commence (tome I^{er}, Institut, juin 1841) par un conseil de résistance et se termine (tome III, Sénat, mai 1876) par un conseil de clémence. Résistance aux tyrans, clémence aux vaincus. C'est là en effet toute la loi de la conscience. Trente-cinq années séparent dans ce livre le premier conseil du second; mais le double devoir qu'ils imposent est indiqué, accepté et pratiqué dans toutes les pages de ces trois volumes.

L'auteur n'a plus qu'une chose à faire : continuer et mourir.

Il a quitté son pays le 11 décembre 1854; il y est revenu le 5 septembre 1870.

A son retour, il a trouvé l'heure plus sombre et le devoir plus grand que jamais.

II

La patrie a cela de poignant qu'en sortir est triste, et qu'y rentrer est quelquefois plus triste encore. Quel proscrit romain n'eût mieux aimé mourir comme Brutus que voir l'invasion d'Attila? Quel proscrit français n'eût préféré l'exil éternel à l'effondrement de la France sous la Prusse, et à l'arrachement de Metz et de Strasbourg?

Revenir dans son foyer natal le jour des catastrophes; être ramené par des événements qui vous indignent; avoir longtemps appelé la patrie dans sa nostalgie et se sentir insulté par la complaisance du destin qui vous exauce en vous humiliant; être tenté de souffleter la fortune qui mêle un vol à une restitution; retrouver son pays, *dulces Argos*, sous les pieds de deux empires, l'un en triomphe, l'autre en déroute; franchir la frontière sacrée à l'heure où l'étranger la viole; ne pouvoir que baiser la terre en pleurant; avoir à peine la force de crier : France! dans un étouffement de sanglots; assister à l'écrasement des braves; voir monter à l'horizon de hideuses fumées, gloire de l'ennemi faite de votre honte; passer où le carnage vient de passer; traverser des champs sinistres où l'herbe sera plus épaisse l'année prochaine; voir se prolonger à perte de vue, à mesure qu'on avance, dans les prés, dans les bois, dans les vallons, dans les collines, cette chose que la France n'aime pas, la fuite; rencontrer des dispersions farouches de soldats acca-

blés ; puis rentrer dans l'immense ville héroïque qui va subir un monstrueux siège de cinq mois ; retrouver la France, mais gisante et sanglante, revoir Paris, mais affamé et bombardé, certes, c'est là une inexprimable douleur.

C'est l'arrivée des barbares ; eh bien, il y a une autre attaque non moins funeste, c'est l'arrivée des ténèbres.

Si quelque chose est plus lugubre que le piétinement de nos sillons par les talons de la landwehr, c'est l'envahissement du dix-neuvième siècle par le moyen âge. Crescendo outrageant. Après l'empereur, le pape ; après Berlin, Rome.

Après avoir vu triompher le glaive, voir triompher la nuit.

La civilisation, cette lumière, peut être éteinte par deux modes de submersion ; deux invasions lui sont dangereuses, l'invasion des soldats et l'invasion des prêtres.

L'une menace notre mère, la patrie ; l'autre menace notre enfant, l'avenir.

III

Deux inviolabilités sont les deux plus précieux biens d'un peuple civilisé, l'inviolabilité du territoire et l'inviolabilité de la conscience.

Le soldat viole l'une, le prêtre viole l'autre.

Il faut rendre justice à tout, même au mal ; le soldat croit bien faire, il obéit à sa consigne ; le prêtre croit bien faire, il obéit à son dogme ; les chefs seuls sont responsables.

Il n'y a que deux coupables, César et Pierre; César qui tue, Pierre qui ment.

Le prêtre peut être de bonne foi; il croit avoir une vérité à lui, différente de la vérité universelle. Chaque religion a sa vérité, distincte de la vérité d'à côté. Cette vérité ne sort pas de la nature, entachée de panthéisme aux yeux des prêtres; elle sort d'un livre. Ce livre varie. La vérité qui sort du talmud est hostile à la vérité qui sort du koran. Le rabbin croit autrement que le marabout, le fakir contemple un paradis que n'aperçoit pas le caloyer, et le Dieu visible au capucin est invisible au derviche. On me dira que le derviche en voit un autre; je l'accorde, et j'ajoute que c'est le même; Jupiter, c'est Jovis, qui est Jova, qui est Jéhovah; ce qui n'empêche pas Jupiter de foudroyer Jéhovah, et Jéhovah de damner Jupiter; Fô excommunie Brahmâ, et Brahmâ anathématise Allah; tous les dieux se revomissent les uns les autres; toute religion dément la religion d'en face; les clergés flottent dans tout cela, se haïssant, tous convaincus, à peu près; il faut les plaindre et leur conseiller la fraternité. Leur pugilat est pardonnable. On croit ce qu'on peut, et non ce qu'on veut. Là est l'excuse de tous les clergés; mais ce qui les excuse les limite. Qu'ils vivent, soit; mais qu'ils n'empiètent pas. Le droit au fanatisme existe, à la condition de ne pas sortir de chez lui; mais dès que le fanatisme se répand au dehors, dès qu'il devient véda, pentateuque ou syllabus, il veut être surveillé. La création s'offre à l'étude de l'homme; le prêtre déteste cette étude et tient la création pour suspecte; la vérité latente dont le prêtre dispose contredit la vérité

patente que l'univers propose. De là un conflit entre la foi et la raison. De là, si le clergé est le plus fort, une voie de fait du fanatisme sur l'intelligence. S'emparer de l'éducation, saisir l'enfant, lui remanier l'esprit, lui repétrir le cerveau, tel est le procédé; il est redoutable. Toutes les religions ont ce but : prendre de force l'âme humaine.

C'est à cette tentative de viol que la France est livrée aujourd'hui.

Essai de fécondation qui est une souillure. Faire à la France un faux avenir; quoi de plus terrible?

L'intelligence nationale en péril, telle est la situation actuelle.

L'enseignement des mosquées, des synagogues et des presbytères est le même; il a l'identité de l'affirmation dans la chimère; il substitue le dogme, cet empirique, à la conscience, cet avertisseur. Il fausse la notion divine innée; la candeur de la jeunesse est sans défense, il verse dans cette candeur l'imposture, et, si on le laisse faire, il en arrive à ce résultat de créer chez l'enfant une épouvantable bonne foi dans l'erreur.

Nous le répétons, le prêtre est ou peut être convaincu et sincère. Doit-on le blâmer? non. Doit-on le combattre? oui.

Discutons, soit.

Il y a une éducation à faire, le clergé le croit du moins, l'éducation de la civilisation; le clergé nous la demande. Il veut qu'on lui confie cet élève, le peuple français. La chose vaut la peine d'être examinée.

Le prêtre, comme maître d'école, travaille dans beau-

coup de pays. Quelle éducation donne-t-il? Quels résultats obtient-il? Quels sont ses produits? là est toute la question.

Celui qui écrit ces lignes a dans l'esprit deux souvenirs; qu'on lui permette de les comparer, il en sortira peut-être quelque lumière. Dans tous les cas, il n'est jamais inutile d'écrire l'histoire.

IV

En 1848, dans les tragiques journées de juin, une des places de Paris fut brusquement envahie par les insurgés.

Cette place, ancienne, monumentale, sorte de forteresse carrée ayant pour muraille un quadrilatère de hautes maisons en brique et en pierre, avait pour garnison un bataillon commandé par un brave officier nommé Tombeur. Les redoutables insurgés de juin s'en emparèrent avec la rapidité irrésistible des foules combattantes.

Ici, très brièvement, mais très nettement, expliquons-nous sur le droit d'insurrection.

L'insurrection de juin avait-elle raison?

On serait tenté de répondre oui et non.

Oui, si l'on considère le but, qui était la réalisation de la république; non, si l'on considère le moyen, qui était le meurtre de la république.

L'insurrection de juin tuait ce qu'elle voulait sauver. Méprise fatale.

Ce contresens étonne, mais l'étonnement cesse si l'on

considère que l'intrigue bonapartiste et l'intrigue légitimiste étaient mêlées à la sincère et formidable colère du peuple. L'histoire aujourd'hui le sait, et la double intrigue est démontrée par deux preuves, la lettre de Bonaparte à Rapatel, et le drapeau blanc de la rue Saint-Claude.

L'insurrection de juin faisait fausse route.

En monarchie, l'insurrection est un pas en avant; en république, c'est un pas en arrière.

L'insurrection n'est un droit qu'à la condition d'avoir devant elle la vraie révolte, qui est la monarchie. Un peuple se défend contre un homme, cela est juste.

Un roi, c'est une surcharge; tout d'un côté, rien de l'autre; faire contre-poids à cet homme excessif est nécessaire; l'insurrection n'est autre chose qu'un rétablissement d'équilibre.

La colère est de droit dans les choses équitables; renverser la Bastille est une action violente et sainte.

L'usurpation appelle la résistance; la république, c'est-à-dire la souveraineté de l'homme sur lui-même et sur lui seul, étant le principe social absolu, toute monarchie est une usurpation; fût-elle légalement proclamée; car il y a des cas, nous l'avons dit*, où la loi est traître au droit. Ces rébellions de la loi doivent être réprimées, et ne peuvent l'être que par l'indignation du peuple. Royer-Collard disait : *Si vous faites cette loi, je jure de lui désobéir.*

La monarchie ouvre le droit à l'insurrection.

La république le ferme.

En république, toute insurrection est coupable.

* Préface du tome I^{er}, *Avant l'exil.*

C'est la bataille des aveugles.

C'est l'assassinat du peuple par le peuple.

En monarchie, l'insurrection c'est la légitime défense; en république, l'insurrection c'est le suicide.

La république a le devoir de se défendre, même contre le peuple; car le peuple, c'est la république d'aujourd'hui et la république, c'est le peuple d'aujourd'hui, d'hier et de demain.

Tels sont les principes.

Donc l'insurrection de juin 1848 avait tort.

Hélas! ce qui la fit terrible, c'est qu'elle était vénérable. Au fond de cette immense erreur on sentait la souffrance du peuple. C'était la révolte des désespérés. La république avait un premier devoir, réprimer cette insurrection, et un deuxième devoir, l'amnistier. L'Assemblée nationale fit le premier devoir, et ne fit pas le second. Faute dont elle répondra devant l'histoire.

Nous avons dû en passant dire ces choses parce qu'elles sont vraies et que toutes les vérités doivent être dites, et parce qu'aux époques troublées il faut des idées claires; maintenant nous reprenons le récit commencé.

Ce fut par la maison n° 6 que les insurgés pénétrèrent dans la place dont nous avons parlé. Cette maison avait une cour qui, par une porte de derrière, communiquait avec une impasse donnant sur une des grandes rues de Paris. Le concierge, nommé Desmasières, ouvrit cette porte aux insurgés, qui, par là, se ruèrent dans la cour, puis dans la place. Leur chef était un ancien maître d'école destitué par M. Guizot. Il s'appelait Gobert, et il est mort depuis, pros-

crit, à Londres. Ces hommes firent irruption dans cette cour, orageux, menaçants, en haillons, quelques-uns pieds nus, armés des armes que le hasard donne à la fureur, piques, haches, marteaux, vieux sabres, mauvais fusils, avec tous les gestes inquiétants de la colère et du combat; ils avaient ce sombre regard des vainqueurs qui se sentent vaincus. En entrant dans la cour, un d'eux cria: « C'est ici la maison du pair de France! » Alors ce bruit se répandit dans toute la place chez les habitants effarés : *Ils vont piller le n° 6!*

Un des locataires du n° 6 était, en effet, un ancien pair de France qui était à cette époque membre de l'Assemblée constituante. Il était absent de la maison, et sa famille aussi. Son appartement, assez vaste, occupait tout le second étage, et avait à l'une de ses extrémités une entrée sur le grand escalier et, à l'autre extrémité, une issue sur un escalier de service.

Cet ancien pair de France était en ce moment-là même un des soixante représentants envoyés par la Constituante pour réprimer l'insurrection, diriger les colonnes d'attaque et maintenir l'autorité de l'Assemblée sur les généraux. Le jour où ces faits se passaient, il faisait face à l'insurrection dans une des rues voisines, secondé par son collègue et ami le grand statuaire républicain David d'Angers.

— Montons chez lui! crièrent les insurgés.

Et la terreur fut au comble dans toute la maison.

Ils montèrent au second étage. Ils emplissaient le grand escalier et la cour. Une vieille femme qui gardait le logis en l'absence des maîtres leur ouvrit, éperdue. Ils entrèrent

pêle-mêle, leur chef en tête. L'appartement, désert, avait le grave aspect d'un lieu de travail et de rêverie.

Au moment de franchir le seuil, Gobert, le chef, ôta sa casquette et dit :

— Tête nue!

Tous se découvrirent.

Une voix cria :

— Nous avons besoin d'armes!

Une autre ajouta :

— S'il y en a ici, nous les prendrons.

— Sans doute, dit le chef.

L'antichambre était une grande pièce sévère, éclairée, à une encoignure, d'une étroite et longue fenêtre, et meublée de coffres de bois le long des murs, à l'ancienne mode espagnole.

Ils y pénétrèrent,

— En ordre! dit le chef.

Ils se rangèrent trois par trois, avec toute sortes de bourdonnements confus.

— Faisons silence! dit le chef.

Tous se turent.

Et le chef ajouta :

— S'il y a des armes, nous les prendrons.

La vieille femme, toute tremblante, les précédait.

Ils passèrent de l'antichambre à la salle à manger.

— Justement! cria l'un d'eux.

— Quoi? dit le chef.

— Voici des armes.

Au mur de la salle à manger était appliquée, en effet,

une sorte de panoplie en trophée. — Celui qui avait parlé reprit :

— Voici un fusil.

Et il désignait du doigt un ancien mousquet à rouet, d'une forme rare.

— C'est un objet d'art, dit le chef.

Un autre insurgé, en cheveux gris, éleva la voix :

— En 1830, nous en avons pris de ces fusils-là, au musée d'artillerie.

Le chef reparti :

— Le musée d'artillerie appartenait au peuple.

Ils laissèrent le fusil en place.

A côté du mousquet à rouet pendait un long yatagan ture dont la lame était d'acier de Damas, et dont la poignée et le fourreau, sauvagement sculptés, étaient en argent massif.

— Ah! par exemple, dit un insurgé, voilà une bonne arme. Je la prends. C'est un sabre.

— En argent! cria la foule.

Ce mot suffit. Personne n'y toucha.

Il y avait dans cette multitude beaucoup de chiffonniers du faubourg Saint-Antoine, pauvres hommes très indigents.

Le salon faisait suite à la salle à manger. Ils y entrèrent.

Sur une table était jetée une tapisserie aux coins de laquelle on voyait les initiales du maître de la maison.

— Ah çà! mais pourtant, dit un insurgé, il nous combat!

— Il fait son devoir, dit le chef.

L'insurgé reprit :

— Et alors, nous, qu'est-ce que nous faisons?

Le chef répondit :

— Notre devoir aussi.

Et il ajouta :

— Nous défendons nos familles; il défend la patrie.

Des témoins, qui sont vivants encore, ont entendu ces calmes et grandes paroles.

L'envahissement continua, si l'on peut appeler envahissement le lent défilé d'une foule silencieuse. Toutes les chambres furent visitées l'une après l'autre. Pas un meuble ne fut remué, si ce n'est un berceau. La maîtresse de la maison avait eu la superstition maternelle de conserver à côté de son lit le berceau de son dernier enfant. Un des plus farouches de ces déguenillés s'approcha et poussa doucement le berceau, qui sembla pendant quelques instants balancer un enfant endormi.

Et cette foule s'arrêta et regarda ce bercement avec un sourire.

A l'extrémité de l'appartement était le cabinet du maître de la maison, ayant une issue sur l'escalier de service. De chambre en chambre ils y arrivèrent.

Le chef fit ouvrir l'issue, car, derrière les premiers arrivés, la légion des combattants maîtres de la place encombraient tout l'appartement, et il était impossible de revenir sur ses pas.

Le cabinet avait l'aspect d'une chambre d'étude d'où l'on sort et où l'on va rentrer. Tout y était épars, dans le tranquille désordre du travail commencé. Personne, excepté le maître de la maison, ne pénétrait dans ce cabinet; de là

une confiance absolue. Il y avait deux tables, toutes deux couvertes des instruments de travail de l'écrivain. Tout y était mêlé, papiers et livres, lettres décachetées, vers, prose, feuilles volantes, manuscrits ébauchés. Sur l'une des tables étaient rangés quelques objets précieux; entre autres la boussole de Christophe Colomb, portant la date 1489 et l'inscription *la Pinta*.

Le chef, Gobert, s'approcha, prit cette boussole, l'examina curieusement, et la reposa sur la table en disant :

— Ceci est unique. Cette boussole a découvert l'Amérique.

A côté de cette boussole, on voyait plusieurs bijoux, des cachets de luxe, un en cristal de roche, deux en argent, et un en or, joyau ciselé par le merveilleux artiste Froment-Meurice.

L'autre table était haute, le maître de la maison ayant l'habitude d'écrire debout.

Sur cette table étaient les plus récentes pages de son œuvre interrompue*, et sur ces pages était jetée une grande feuille dépliée chargée de signatures. Cette feuille était une pétition des marins du Havre, demandant la revision des pénalités, et expliquant les insubordinations d'équipages par les cruautés et les iniquités du code maritime. En marge de la pétition étaient écrites ces lignes de la main du pair de France représentant du peuple : « Appuyer cette pétition. Si l'on venait en aide à ceux qui souffrent, si l'on allait au-devant des réclamations légitimes, si l'on rendait au peuple ce qui est dû au peuple, en un mot, si l'on était

* *Les Misérables.*

juste, on serait dispensé du douloureux devoir de réprimer les insurrections. »

Ce défilé dura près d'une heure. Toutes les misères et toutes les colères passèrent là, en silence. Ils entraient par une porte et sortaient par l'autre. On entendait au loin le canon.

Tous s'en retournèrent au combat.

Quand ils furent partis, quand l'appartement fut vide, on constata que ces pieds nus n'avaient rien insulté et que ces mains noires de poudre n'avaient touché à rien. Pas un objet précieux ne manquait, pas un papier n'avait été dérangé. Une seule chose avait disparu, la pétition des marins du Havre*.

Vingt ans après, le 27 mai 1871, voici ce qui se passait dans une autre grande place; non plus à Paris, mais à Bruxelles, non plus le jour, mais la nuit.

Un homme, un aïeul, avec une jeune mère et deux petits enfants, habitait la maison numéro 3 de cette place, dite place des Barricades; c'était le même qui avait habité le numéro 6 de la place Royale à Paris; seulement il n'était plus qualifié « ancien pair de France », mais « ancien proscrit »; promotion due au devoir accompli.

Cet homme était en deuil. Il venait de perdre son fils. Bruxelles le connaissait pour le voir passer dans les rues, toujours seul, la tête penchée, fantôme noir en cheveux blancs.

* Cette disparition s'est expliquée depuis. Le chef, Gobert, avait emporté cette pétition annotée comme on vient de le voir, afin de montrer aux combattants à quel point l'habitant de cette maison, tout en faisant contre l'insurrection sa mission de représentant, était un ami vrai du peuple.



Il avait pour logis, nous venons de le dire, le numéro 3 de la place des Barricades.

Il occupait, avec sa famille et trois servantes, toute la maison.

Sa chambre à coucher, qui était aussi son cabinet de travail, était au premier étage et avait une fenêtre sur la place ; au-dessous, au rez-de-chaussée, était le salon, ayant de même une fenêtre sur la place ; le reste de la maison se composait des appartements des femmes et des enfants. Les étages étaient fort élevés ; la porte de la maison était contiguë à la grande fenêtre du rez-de-chaussée. De cette porte un couloir menait à un petit jardin entouré de hautes murailles au delà duquel était un deuxième corps de logis, inhabité à cette époque à cause des vides qui s'étaient faits dans la famille.

La maison n'avait qu'une entrée et qu'une issue, la porte sur la place.

Les deux berceaux des petits enfants étaient près du lit de la jeune mère, dans la chambre du second étage donnant sur la place, au-dessus de l'appartement de l'aïeul.

Cet homme était de ceux qui ont l'âme habituellement sereine. Ce jour-là, le 27 mai, cette sérénité était encore augmentée en lui par la pensée d'une chose fraternelle qu'il avait faite le matin même. L'année 1871, on s'en souvient, a été une des plus fatales de l'histoire ; on était dans un moment lugubre. Paris venait d'être violé deux fois ; d'abord par le parricide, la guerre de l'étranger contre la France, ensuite par le fratricide, la guerre des français contre les français. Pour l'instant la lutte avait cessé ; l'un des deux

partis avait écrasé l'autre ; on ne se donnait plus de coups de couteau, mais les plaies restaient ouvertes ; et à la bataille avait succédé cette paix affreuse et gisante que font les cadavres à terre et les flaques de sang figé.

Il y avait des vainqueurs et des vaincus ; c'est-à-dire d'un côté nulle clémence, de l'autre nul espoir.

Un unanime *væ victis* retentissait dans toute l'Europe. Tout ce qui se passait pouvait se résumer d'un mot, une immense absence de pitié. Les furieux tuaient, les violents applaudissaient, les morts et les lâches se taisaient. Les gouvernements étrangers étaient complices de deux façons ; les gouvernements traîtres souriaient, les gouvernements abjects fermaient aux vaincus leur frontière. Le gouvernement catholique belge était un de ces derniers. Il avait, dès le 26 mai, pris des précautions contre toute bonne action ; et il avait honteusement et majestueusement annoncé dans les deux Chambres que les fugitifs de Paris étaient au ban des nations, et que, lui gouvernement belge, il leur refusait asile.

Ce que voyant, l'habitant solitaire de la place des Barricades avait décidé que cet asile, refusé par les gouvernements à des vaincus, leur serait offert par un exilé.

Et, par une lettre rendue publique le 27 mai, il avait déclaré que, puisque toutes les portes étaient fermées aux fugitifs, sa maison à lui leur était ouverte, qu'ils pouvaient s'y présenter, et qu'ils y seraient les bienvenus, qu'il leur offrait toute la quantité d'inviolabilité qu'il pouvait avoir lui-même, qu'une fois entrés chez lui personne ne les toucherait sans commencer par lui, qu'il associait son sort au

leur, et qu'il entendait ou être en danger avec eux, ou qu'ils fussent en sûreté avec lui.

Cela fait, le soir venu, après sa journée ordinaire de promenade solitaire, de rêverie et de travail, il rentra dans sa maison. Tout le monde était déjà couché dans le logis. Il monta au deuxième étage, et écouta à travers une porte la respiration égale des petits enfants. Puis il redescendit au premier dans sa chambre, il s'accouda quelques instants à sa croisée, songeant aux vaincus, aux accablés, aux désespérés, aux suppliants, aux choses violentes que font les hommes, et contemplant la céleste douceur de la nuit.

Puis il ferma sa fenêtre, écrivit quelques mots, quelques vers, se déshabilla rêveur, envoya encore une pensée de pitié aux vainqueurs, aussi bien qu'aux vaincus, et, en paix avec Dieu, il s'endormit.

Il fut brusquement réveillé. A travers les profonds rêves du premier sommeil, il entendit un coup de sonnette; il se dressa. Après quelques secondes d'attente, il pensa que c'était quelqu'un qui se trompait de porte; peut-être même ce coup de sonnette était-il imaginaire; il y a de ces bruits dans les rêves; il remit sa tête sur l'oreiller.

Une veilleuse éclairait la chambre.

Au moment où il se rendormait, il y eut un second coup de sonnette, très opiniâtre et très prolongé. Cette fois il ne pouvait douter; il se leva, mit un pantalon à pied, des pantoufles et une robe de chambre, alla à la fenêtre et l'ouvrit.

La place était obscure, il avait encore dans les yeux le trouble du sommeil, il ne vit rien que de l'ombre, il se pencha sur cette ombre et demanda : « Qui est là ? »

Une voix très basse, mais très distincte, répondit :
— Dombrowski.

Dombrowski était le nom d'un des vaincus de Paris. Les journaux annonçaient, les uns qu'il avait été fusillé, les autres qu'il était en fuite.

L'homme que la sonnette avait réveillé pensa que ce fugitif était là, qu'il avait lu sa lettre publiée le matin, et qu'il venait lui demander asile. Il se pencha un peu, et aperçut en effet, dans la brume nocturne, au-dessous de lui, près de la porte de la maison, un homme de petite taille, aux larges épaules, qui ôtait son chapeau et le saluait. Il n'hésita pas, et se dit : Je vais descendre lui ouvrir.

Comme il se redressait pour fermer la fenêtre, une grosse pierre, violemment lancée, frappa dans le mur à côté de sa tête. Surpris, il regarda. Un fourmillement de vagues formes humaines, qu'il n'avait pas remarqué d'abord, emplissait le fond de la place. Alors il comprit. Il se souvint que la veille, on lui avait dit : « Ne publiez pas cette lettre, sinon vous serez assassiné. » Une seconde pierre, mieux ajustée, brisa la vitre au-dessus de son front, et le couvrit d'éclats de verre, dont aucun ne le blessa. C'était un deuxième renseignement sur ce qui allait être fait ou essayé. Il se pencha sur la place, le fourmillement d'ombres s'était rapproché et était massé sous sa fenêtre; il dit d'une voix haute à cette foule :

— *Vous êtes des misérables!*

Et il referma la croisée.

Alors des cris frénétiques s'élevèrent :

— *A mort! A la potence! A la lanterne! A mort le brigand!*

Il comprit que le « brigand » c'était lui.

Pensant que cette heure pouvait être pour lui la dernière, il regarda sa montre. Il était minuit et demi.

Abrégeons. Il y eut un assaut furieux. On en verra le détail dans ce livre. Qu'on se figure cette douce maison endormie, et ce réveil épouvanté. Les femmes se levèrent en sursaut, les enfants eurent peur, les pierres pleuvaient, le fracas des vitres et des glaces brisées était inexprimable. On entendait ce cri : *A mort! A mort!* Cet assaut eut trois reprises et dura sept quarts d'heure, de minuit et demi à deux heures un quart. Plus de cinq cents pierres furent lancées dans la chambre; une grêle de cailloux s'abattit sur le lit, point de mire de cette lapidation. La grande fenêtre fut défoncée, les barreaux du soupirail du couloir d'entrée furent tordus; quant à la chambre, murs, plafond, parquet, meubles, cristaux, porcelaines, rideaux arrachés par les pierres, qu'on se représente un lieu mitraillé. L'escalade fut tentée trois fois, et l'on entendit des voix crier : « Une échelle ! » L'effraction fut essayée, mais ne put disloquer la doublure de fer des volets du rez-de-chaussée. On s'efforça de crocheter la porte; il y eut un gros verrou qui résista. L'un des enfants, la petite fille, était malade; elle pleurait, l'aïeul l'avait prise dans ses bras; une pierre lancée à l'aïeul passa près de la tête de l'enfant. Les femmes étaient en prière; la jeune mère, vaillante, montée sur le vitrage d'une serre, appelait au secours; mais autour de la maison en danger la surdité était profonde, surdité de terreur, de complicité peut-être. Les femmes avaient fini par remettre dans leurs berceaux les deux enfants effrayés, et

l'aïeul, assis près d'eux, tenait leurs mains dans ses deux mains; l'aîné, le petit garçon, qui se souvenait du siège de Paris, disait à demi-voix, en écoutant le tumulte sauvage de l'attaque : *C'est des prussiens*. Pendant deux heures les cris de mort allèrent grossissant, une foule effrénée s'amassait dans la place. Enfin il n'y eut plus qu'une seule clameur : *Enfonçons la porte!*

Peu après que ce cri fut poussé, dans une rue voisine, deux hommes portant une longue poutre, propre à battre les portes des maisons assiégées, se dirigeaient vers la place des Barricades, vaguement entrevus comme dans un crépuscule de la Forêt-Noire.

Mais en même temps que la poutre le soleil arrivait; le jour se leva. Le jour est un trop grand regard pour de certaines actions; la bande se dispersa. Ces fuites d'oiseaux de nuit font partie de l'aurore.



A. Slom inv.

W. Barbotin sc.

V

Quel est le but de ce double récit? le voici : mettre en regard deux façons différentes d'agir, résultant de deux éducations différentes.

Voilà deux foules, l'une qui envahit la maison n° 6 de la place Royale, à Paris ; l'autre qui assiège la maison n° 3 de la place des Barricades, à Bruxelles; laquelle de ces deux foules est la populace?

De ces deux multitudes, laquelle est la vile?

Examinons-les.

L'une est en guenilles ; elle est sordide, poussiéreuse, déla-

brée, hagarde ; elle sort d'on ne sait quels logis qui, si l'on pense aux bêtes craintives, font songer aux tanières, et, si l'on pense aux bêtes féroces, font songer aux repaires ; c'est la houle de la tempête humaine ; c'est le reflux trouble et indistinct du bas-fond populaire ; c'est la tragique apparition des faces livides ; cela apporte l'inconnu. Ces hommes sont ceux qui ont froid et qui ont faim. Quand ils travaillent, ils vivent à peu près ; quand ils chôment, ils meurent presque ; quand l'ouvrage manque, ils rêvent accroupis dans des trous avec ce que Joseph de Maistre appelle leurs femelles et leurs petits, ils entendent des voix faibles et douces crier : « Père, du pain ! » ils habitent une ombre peu distincte de l'ombre pénale ; quand leur fourmillement, aux heures fatales comme juin 1848, se répand hors de cette ombre, un éclair, le sombre éclair social, sort de leur cohue ; ayant tous les besoins, ils ont presque droit à tous les appétits ; ayant toutes les souffrances, ils ont presque droit à toutes les colères. Bras nus, pieds nus. C'est le tas des misérables.

L'autre multitude, vue de près, est élégante et opulente ; c'est minuit, heure d'amusement ; ces hommes sortent des salons où l'on chante, des cafés où l'on soupe, des théâtres où l'on rit ; ils sont bien nés, à ce qu'il paraît, et bien mis ; quelques-uns ont à leurs bras de charmantes femmes, curieuses de voir des exploits. Ils sont parés comme pour une fête ; ils ont tous les nécessaires, c'est-à-dire toutes les joies, et tous les superflus, c'est-à-dire toutes les vanités ; l'été ils chassent, l'hiver ils dansent ; ils sont jeunes et, grâce à ce bel âge, ils n'ont pas encore ce commencement

d'ennui qui est l'achèvement des plaisirs. Tout les flatte, tout les caresse, tout leur sourit; rien ne leur manque. C'est le groupe des heureux.

En quoi, à l'heure où nous les observons, ces deux foules, les misérables et les heureux, se ressemblent-elles? en ce qu'elles sont l'une et l'autre pleines de colère.

Les misérables ont en eux la sourde rancune sociale; les souffrants finissent par être les indignés; ils ont toutes les privations, les autres ont toutes les jouissances. Les souffrants ont sur eux toutes ces sangsues, les parasitismes; cette succion les épuise. La misère est une fièvre; de là ces aveugles accès de fureur qui, en haine de la loi passagère, blesse le droit éternel. Une heure vient où ceux qui ont raison peuvent se donner tort. Ces affamés, ces dégue-nillés, ces déshérités deviennent brusquement tumultueux. Ils crient : Guerre! ils prennent tout ce qui leur tombe sous la main, le fusil, la hache, la pique; ils se jettent sur ce qui est devant eux, sur l'obstacle, quel qu'il soit; c'est la république, tant pis! ils sont éperdus; ils réclament leur droit au travail, déterminés à vivre et résolus à mourir. Ils sont exaspérés et désespérés, et ils ont en eux l'outrance farouche de la bataille. Une maison se présente; ils l'envahissent; c'est la maison d'un homme que la violente langue du moment appelle « un aristocrate ». C'est la maison d'un homme qui en cet instant-là même leur résiste et leur tient tête; ils sont les maîtres; que vont-ils faire? saccager la maison de cet homme? Une voix leur crie : Cet homme fait son devoir! Ils s'arrêtent, se taisent, se découvrent, et passent.

Après l'émeute des pauvres, voici l'émeute des riches. Ceux-ci aussi sont furieux. Contre un ennemi? non. Contre un combattant? non. Ils sont furieux contre une bonne action; action toute simple sans aucun doute, mais évidemment juste et honnête. Tellement simple cependant que, sans leur colère, ce ne serait pas la peine d'en parler. Cette chose juste a été commise le matin même. Un homme a osé être fraternel; dans un moment qui fait songer aux autodafés et aux dragonnades, il a pensé à l'évangile du bon samaritain; dans un instant où l'on semble ne se souvenir que de Torquemada, il a osé se souvenir de Jésus-Christ; il a élevé la voix pour dire une chose clémente et humaine; il a entre-bâillé une porte de refuge à côté de la porte toute grande ouverte du sépulcre, une porte blanche à côté de la porte noire; il n'a pas voulu qu'il fût dit que pas un cœur n'était miséricordieux pour ceux qui saignent, que pas un foyer n'était hospitalier pour ceux qui tombent; à l'heure où l'on achève les mourants, il s'est fait ramasseur de blessés; cet homme de 1871, qui est le même que l'homme de 1848, pense qu'il faut combattre les insurrections debout et les amnistier tombées; c'est pourquoi il a commis ce crime; ouvrir sa maison aux vaincus, offrir un asile aux fugitifs. De là l'exaspération des vainqueurs. Qui défend les malheureux indignes les heureux. Ce forfait doit être châtié. Et sur l'humble maison solitaire, où il y a deux berceaux, une foule s'est ruée, criant tous les cris du meurtre, et ayant l'ignorance dans le cerveau, la haine au cœur, et aux mains des pierres, de la boue et des gants blancs.

L'assaut a manqué, point par la faute des assiégeants.

Si la porte n'a pas été enfoncée, c'est que la poutre est arrivée trop tard; si un enfant n'a pas été tué, c'est que la pierre n'a point passé assez près; si l'homme n'a pas été massacré, c'est que le soleil s'est levé.

Le soleil a été le trouble-fête.

Concluons.

Laquelle de ces deux foules est la populace? Entre ces deux multitudes, les misérables de Paris et les heureux de Bruxelles, quels sont les misérables?

Ce sont les heureux.

Et l'homme de la place des Barricades avait raison de leur jeter ce mot méprisant au moment où l'assaut commençait.

Maintenant, entre ces deux sortes d'hommes, ceux de Paris et ceux de Bruxelles, quelle différence y a-t-il?

Une seule.

L'éducation.

Les hommes sont égaux au berceau. A un certain point de vue intellectuel, il y a des exceptions, mais des exceptions qui confirment la règle. Hors de là, un enfant vaut un enfant. Ce qui, de tous ces enfants égaux, fait plus tard des hommes différents, c'est la nourriture. Il y a deux nourritures : la première, qui est bonne, c'est le lait de la mère; la deuxième, qui peut être mauvaise, c'est l'enseignement du maître.

De là, la nécessité de surveiller cet enseignement.

VI

On pourrait dire que dans notre siècle il y a deux écoles. Ces deux écoles condensent et résument en elles les deux courants contraires qui entraînent la civilisation en sens inverse, l'un vers l'avenir, l'autre vers le passé ; la première de ces deux écoles s'appelle Paris, l'autre s'appelle Rome. Chacune de ces deux écoles a son livre ; le livre de Paris, c'est la Déclaration des Droits de l'Homme ; le livre de Rome, c'est le Syllabus. Ces deux livres donnent la réplique au Progrès. Le premier lui dit Oui ; le second lui dit Non.

Le progrès, c'est le pas de Dieu.

Les révolutions, bien qu'elles aient parfois l'allure de l'ouragan, sont voulues d'en haut.

Aucun vent ne souffle que de la bouche divine.

Paris, c'est Montaigne, Rabelais, Pascal, Corneille, Molière, Montesquieu, Diderot, Rousseau, Voltaire, Mirabeau, Danton.

Rome, c'est Innocent III, Pie V, Alexandre VI, Urbain VIII, Arbuez, Cisneros, Lainez, Grillandus, Ignace.

Nous venons d'indiquer les écoles. A présent voyons les élèves. Confrontons.

Regardez ces hommes ; ils sont, j'y insiste, ceux qui n'ont rien ; ils portent tout le poids de la société humaine ; un jour ils perdent patience, sombre révolte des cariatides ; ils s'insurgent, ils se tordent sous le fardeau, ils livrent bataille. Tout à coup, dans la fauve ivresse du combat, une

occasion d'être injustes se présente ; ils s'arrêtent court. Ils ont en eux ce grand instinct, la révolution, et cette grande lumière, la vérité ; ils ne savent pas être en colère au delà de l'équité ; et ils donnent au monde civilisé ce spectacle sublime qu'étant les accablés, ils sont les modérés, et qu'étant les malheureux, ils sont les bons.

Regardez ces autres hommes ; ils sont ceux qui ont tout. Les autres sont en bas, eux ils sont en haut. Une occasion se présente d'être lâches et féroces ; ils s'y précipitent. Leur chef est le fils d'un ministre ; leur autre chef est le fils d'un sénateur ; il y a un prince parmi eux. Ils s'engagent dans un crime, et ils y vont aussi avant que la brièveté de la nuit le leur permet. Ce n'est pas leur faute s'ils ne réussissent qu'à être des bandits, ayant rêvé d'être des assassins.

Qui a fait les premiers ? Paris.

Qui a fait les seconds ? Rome.

Et, je le répète, avant l'enseignement, ils se valaient. Enfants riches et enfants pauvres, ils étaient dans l'aurore les mêmes têtes blondes et roses ; ils avaient le même bon sourire ; ils étaient cette chose sacrée, les enfants ; par la faiblesse presque aussi petits que la mouche, par l'innocence presque aussi grands que Dieu.

Et les voilà changés, maintenant qu'ils sont hommes ; les uns sont doux, les autres sont barbares. Pourquoi ? c'est que leur âme s'est ouverte, c'est que leur esprit s'est saturé d'influences dans des milieux différents ; les uns ont respiré Paris, les autres ont respiré Rome.

L'air qu'on respire, tout est là. C'est de cela que l'homme dépend. L'enfant de Paris, même inconscient, même igno-

rant, car, jusqu'au jour où l'instruction obligatoire existera, il a sur lui une ignorance voulue d'en haut, l'enfant de Paris respire, sans s'en douter et sans s'en apercevoir, une atmosphère qui le fait probe et équitable. Dans cette atmosphère il y a toute notre histoire ; les dates mémorables, les belles actions et les belles œuvres, les héros, les poètes, les orateurs, *le Cid*, *Tartuffe*, le *Dictionnaire philosophique*, l'*Encyclopédie*, la tolérance, la fraternité, la logique, l'idéal littéraire, l'idéal social, la grande âme de la France. Dans l'atmosphère de Rome il y a l'inquisition, l'index, la censure, la torture, l'infailibilité d'un homme substituée à la droiture de Dieu, la science niée, l'enfer éternel affirmé, la fumée des encensoirs compliquée de la cendre des bûchers. Ce que Paris fait, c'est le peuple ; ce que Rome fait, c'est la populace. Le jour où le fanatisme réussirait à rendre Rome respirable à la civilisation, tout serait perdu ; l'humanité entrerait dans de l'ombre.

C'est Rome qu'on respire à Bruxelles. Les hommes qu'on vient de voir travailler place des Barricades sont des disciples du Vatican ; ils sont tellement catholiques qu'ils ne sont plus chrétiens. Ils sont très forts ; ils sont devenus merveilleusement reptiles et tortueux ; ils savent le double itinéraire de Mandrin et d'Escobar ; ils ont étudié toutes les choses nocturnes, les procédés du banditisme et les doctrines de l'encyclique ; ce seraient des chauffeurs si ce n'étaient des jésuites ; ils attaquent avec perfection une maison endormie ; ils utilisent ce talent au service de la religion ; ils défendent la société à la façon des voleurs de grand chemin ; ils complètent l'oraison jaculatoire par l'effraction et

l'escalade; ils glissent du bigotisme au brigandage; et ils démontrent combien il est aisé aux élèves de Loyola d'être les plagiaires de Schinderhannes.

Ici une question.

Est-ce que ces hommes sont méchants?

Non.

Que sont-ils donc?

Imbéciles.

Être féroce n'est point difficile; pour cela l'imbécillité suffit.

Sont-ils donc nés imbéciles?

Point.

On les a faits; nous venons de le dire.

Abrutir est un art.

Les prêtres des divers cultes appellent cet art Liberté d'enseignement.

Ils n'y mettent aucune mauvaise intention, ayant eux-mêmes été soumis à la mutilation d'intelligence qu'ils voudraient pratiquer après l'avoir subie.

Le castrat faisant l'eunuque, cela s'appelle l'Enseignement libre.

Cette opération serait tentée sur nos enfants, s'il était donné suite à la loi d'ailleurs peu viable qu'a votée l'assemblée défunte.

Le double récit qu'on vient de lire est une simple note en marge de cette loi.

VII

Qui dit éducation dit gouvernement; enseigner, c'est régner; le cerveau humain est une sorte de cire terrible qui prend l'empreinte du bien ou du mal selon qu'un idéal le touche ou qu'une griffe le saisit.

L'éducation par le clergé, c'est le gouvernement par le clergé. Ce genre de gouvernement est jugé. C'est lui qui sur la cime auguste de la glorieuse Espagne a mis cet effroyable autel de Moloch, le quemadero de Séville. C'est lui qui a superposé à la Rome romaine la Rome papale, monstrueux étouffement de Caton sous Borgia.

La dialectique a une double loi, voir de haut et serrer de près. Les gouvernements-prêtres ne résistent à aucune de ces deux formes du raisonnement; de près, on voit leurs défauts; de haut, on voit leurs crimes.

La griffe est sur l'homme et la patte est sur l'enfant. L'histoire faite par Torquemada est racontée par Loriquet. Sommet, le despotisme; base, l'ignorance.

VIII

Rome a beaucoup de bras. C'est l'antique hécatonchire. On a cru cette bête fabuleuse jusqu'au jour où la pieuvre est apparue dans l'océan et la papauté dans le moyen âge. La papauté s'est d'abord appelée Grégoire VII, et elle a fait

esclaves les rois; puis elle s'est appelée Pie V, et elle a fait prisonniers les peuples. La révolution française lui a fait lâcher prise; la grande épée républicaine a coupé toutes ces ligatures vivantes enroulées autour de l'âme humaine, et a délivré le monde de ces nœuds malsains, *arctis nodis religionum*, dit Lucrèce; mais les tentacules ont repoussé, et aujourd'hui voilà que de nouveau les cent bras de Rome sortent des profondeurs et s'allongent vers les agrès frissonnants du navire en marche, saisissement redoutable qui pourrait faire sombrer la civilisation.

A cette heure, Rome tient la Belgique; mais qui n'a pas la France n'a rien. Rome voudrait tenir la France. Nous assistons à ce sinistre effort.

Paris et Rome sont aux prises.

Rome nous veut.

Les ténèbres gonflent toutes leurs forces autour de nous.

C'est l'épouvantable rut de l'abîme.

IX

Autour de nous se dresse toute la puissance multiple qui peut sortir du passé, l'esprit de monarchie, l'esprit de superstition, l'esprit de caserne et de couvent, l'habileté des menteurs, et l'effarement de ceux qui ne comprennent pas. Nous avons contre nous la témérité, la hardiesse, l'effronterie, l'audace et la peur.

Nous n'avons pour nous que la lumière.

C'est pourquoi nous vaincrons.

Si étrange que semble le moment présent, quelque mauvaise apparence qu'il ait, aucune âme sérieuse ne doit désespérer. Les surfaces sont ce qu'elles sont, mais il y a une loi morale dans la destinée, et les courants sous-marins existent. Pendant que le flot s'agite, eux, ils travaillent. On ne les voit pas, mais ce qu'ils font finit toujours par sortir tout à coup de l'ombre, l'inaperçu construit l'imprévu. Sachons comprendre l'inattendu de l'histoire. C'est au moment où le mal croit triompher qu'il s'effondre; son entassement fait son écroulement.

Tous les événements récents, dans leurs grands comme dans leurs petits détails, sont pleins de ces surprises. En veut-on un exemple? en voici un :

Si c'est une digression, qu'on nous la permette; car elle va au but.

X

Les Assemblées ont un meuble qu'on appelle la tribune. Quand les Assemblées seront ce qu'elles doivent être, la tribune sera en marbre blanc, comme il sied au trépied de la pensée et à l'autel de la conscience, il y aura des Phidias et des Michel-Ange pour la sculpter. En attendant que la tribune soit en marbre, elle est en bois, et, en attendant qu'elle soit un trépied et un autel, elle est, nous venons de

le dire, un meuble. C'est moins encombrant pour les coups d'état; un meuble, cela se met au grenier. Cela en sort aussi. La tribune actuelle du sénat a eu cette aventure.

Elle est en bois; pas même en chêne; en acajou, avec pilastres et cuivres dorés, à la mode du directoire, et au lieu de Michel-Ange et de Phidias elle a eu pour sculpteur Ravrio. Elle est vieille, quoiqu'elle semble neuve. Elle n'est pas vierge. Elle a été la tribune du conseil des anciens, et elle a vu l'entrée factieuse des grenadiers de Bonaparte. Puis, elle a été la tribune du sénat de l'empire. Elle l'a été deux fois; d'abord après le 18 Brumaire, ensuite après le 2 Décembre. Elle a subi le défilé des éloquences des deux empires; elle a vu se dresser au-dessus d'elle ces hautes et inflexibles consciences, d'abord l'inaccessible Cambacérès, puis l'infranchissable Troplong; elle a vu succéder la chasteté de Baroche à la pudeur de Fouché; elle a été le lieu où l'on a pu, à cinquante ans d'intervalle, comparer à ces fiers sénateurs, les Sieyès et les Fontanes, ces autres sénateurs non moins altiers, les Mérimée et les Sainte-Beuve. Sur elle ont rayonné Suin, Fould, Delangle, Espinasse, M. Nisard.

Elle a eu devant elle un banc d'évêques dont aurait pu être Talleyrand, et un banc de généraux dont a été Bazaine. Elle a vu le premier empire commencer par l'illusion d'Austerlitz, et le deuxième empire s'achever par le réveil du démembrement. Elle a possédé Fialin, Vieillard, Péliissier, Saint-Arnaud, Dupin. Aucune illustration ne lui a été épargnée. Elle a assisté à des glorifications inouïes, à la célébration de Puebla, à l'hosanna de Sadowa, à l'apo-

théose de Mentana. Elle a entendu des personnages compétents affirmer qu'on sauvait la société, la famille et la religion en mitraillant les promeneurs sur le boulevard. Elle a eu tel homme que la légion d'honneur n'a plus. Elle a, pour nous borner au dernier empire, été, pendant dix-neuf ans, illuminée par la pléiade de toutes les hontes; elle a entendu une sorte de long cantique, psalmodié par les dévots athées aussi bien que par les dévots catholiques en l'honneur du parjure, du guet-apens et de la trahison; pas une lâcheté ne lui a manqué; pas une platitude ne lui a fait défaut; elle a eu l'inviolabilité officielle; elle a été si parfaitement auguste qu'elle en a profité pour être complètement immonde; elle a entendu on ne sait qui confier l'épée de la France à un aventurier pour on ne sait quoi, qui était Sedan; cette tribune a eu un tressaillement de gloire et de joie à l'approche des catastrophes; ce morceau de bois d'acajou a été quelque chose comme le proche parent du trône impérial, qui du reste, on le sait, et l'on a l'aveu de Napoléon, n'était que sapin; les autres tribunes sont faites pour parler, celle-ci avait été faite pour être muette; car c'est être muet que de taire au peuple le devoir, le droit, l'honneur, l'équité. Eh bien! un jour est venu où cette tribune a brusquement pris la parole, pour dire quoi? La réalité.

Oui, et c'est là une de ces surprises que nous fait la logique profonde des événements, un jour on s'est aperçu que cette tribune, successivement occupée par toutes les corruptions adorant l'iniquité et par toutes les complicités soutenant le crime, était faite pour que la justice montât dessus; à une certaine heure, le 22 mai 1876, un passant, le pre-

mier venu, n'importe qui, — mais n'importe qui, c'est l'histoire, — a mis le pied sur cette chose qui n'avait encore servi qu'à l'empire, et ce passant a délié la langue des faits; il a employé ce sommet de la gloire impériale à pilorier César; sur la tribune même où avait été chanté le *Te Deum* pour le crime, il a donné à ce *Te Deum* le démenti de la conscience humaine, et, insistons-y, c'est là l'inattendu de l'histoire, du haut de ce piédestal du mensonge, la vérité a parlé.

Les deux empires avaient pourtant triomphé bien longtemps. Et quant au dernier, il s'était déclaré providentiel, qui est l'à-peu-près d'éternel.

Que ceci fasse réfléchir les conspirateurs actuels du despotisme. Quand César est mort, Pierre est malade.

XI

Paris vaincra Rome.

Toute la question humaine est aujourd'hui dans ces trois mots.

Rome ira décroissant et Paris ira grandissant.

Nous ne parlons pas ici des deux cités, qui sont toutes deux également augustes, mais des deux principes; Rome signifiant la foi et Paris la raison.

L'âme de la vieille Rome est aujourd'hui dans Paris. C'est Paris qui a le Capitole; Rome n'a plus que le Vatican.

On peut dire de Paris qu'il a des vertus de chevalier; il est sans peur et sans reproche. Sans peur, il le prouve

devant l'ennemi; sans reproche, il le prouve devant l'histoire. Il a eu parfois la colère; est-ce que le ciel n'a pas le vent? Comme les grands vents, les colères de Paris sont assainissantes. Après le 14 Juillet, il n'y a plus de Bastille; après le 10 Août, il n'y a plus de royauté. Orages justifiés par l'élargissement de l'azur.

De certaines violences ne sont pas le fait de Paris. L'histoire constatera, par exemple, que ce qu'on reproche au 18 Mars n'est pas imputable au peuple de Paris; il y a là une sombre culpabilité partageable entre plusieurs hommes; et l'histoire aura à juger de quel côté a été la provocation, et de quelle nature a été la répression. Attendons la sentence de l'histoire.

En attendant, tous, qui que nous soyons, nous avons des obligations austères; ne les oublions pas.

L'homme a en lui Dieu, c'est-à-dire la conscience; le catholicisme retire à l'homme la conscience, et lui met dans l'âme le prêtre à la place de Dieu; c'est là le travail du confessionnal; le dogme, nous l'avons dit, se substitue à la raison; il en résulte cette profonde servitude, croire l'absurde; *credo quia absurdum*.

Le catholicisme fait l'homme esclave, la philosophie le fait libre.

De là de plus grands devoirs.

Les dogmes sont ou des lisières ou des béquilles. Le catholicisme traite l'homme tantôt en enfant, tantôt en vieillard. Pour la philosophie l'homme est un homme. L'éclairer c'est le délivrer. Le délivrer du faux, c'est l'assujettir au vrai.

Disons les vérités sévères.

XII

Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité. Être libre, rien n'est plus grave ; la liberté est pesante, et toutes les chaînes qu'elle ôte au corps, elle les ajoute à la conscience ; dans la conscience, le droit se retourne et devient devoir. Prenons garde à ce que nous faisons ; nous vivons dans des temps exigeants. Nous répondons à la fois de ce qui fut et de ce qui sera. Nous avons derrière nous ce qu'ont fait nos pères et devant nous ce que feront nos enfants. Or à nos pères nous devons compte de leur tradition et à nos enfants de leur itinéraire. Nous devons être les continuateurs résolus des uns et les guides prudents des autres. Il serait puéril de se dissimuler qu'un profond travail se fait dans les institutions humaines et que des transformations sociales se préparent. Tâchons que ces transformations soient calmes et s'accomplissent, dans ce qu'on appelle (à tort, selon moi) le haut et le bas de la société, avec un fraternel sentiment d'acceptation réciproque. Remplaçons les commotions par les concessions. C'est ainsi que la civilisation avance. Le progrès n'est autre chose que la révolution faite à l'amiable.

Donc, législateurs et citoyens, redoublons de sagesse, c'est-à-dire de bienveillance. Guérissons les blessures, éteignons les animosités ; en supprimant la haine nous supprimons la guerre ; que pas une tempête ne soit de notre faute. Quarante-neuf a été une colère utile, quarante-treize

a été une fureur nécessaire ; mais il n'y a plus désormais ni utilité ni nécessité aux violences ; toute accélération de circulation serait maintenant un trouble ; ôtons aux fureurs et aux colères leur raison d'être ; ne laissons couvrir aucun ferment terrible. C'est déjà bien assez d'entrer dans l'inconnu ! Je suis de ceux qui espèrent dans cet inconnu, mais à la condition que nous y mêlerons dès à présent toute la quantité de pacification dont nous disposons. Agissons avec la bonté virile des forts. Songeons à ce qui est fait et à ce qui reste à faire. Tâchons d'arriver en pente douce là où nous devons arriver : calmons les peuples par la paix, les hommes par la fraternité, les intérêts par l'équilibre. N'oublions jamais que nous sommes responsables de cette dernière moitié du dix-neuvième siècle, et que nous sommes placés entre ce grand passé, la révolution de France, et ce grand avenir, la révolution d'Europe.

Paris, juillet 1876.

DEPUIS L'EXIL

PREMIÈRE PARTIE

DU RETOUR EN FRANCE
A L'EXPULSION DE BELGIQUE.

PARIS



A. Slom inv.

W. Barbotin sc.

I

RENTÉE A PARIS

Le 4 septembre 1870, pendant que l'armée prussienne victorieuse marchait sur Paris, la république fut proclamée; le 5 septembre, M. Victor Hugo, absent depuis dix-neuf ans, rentra. Pour que sa rentrée fût silencieuse et solitaire, il prit celui des trains de Bruxelles qui arrive la nuit. Il arriva à Paris à dix heures du soir. Une foule considérable l'attendait à la gare du Nord. Il adressa au peuple l'allocution qu'on va lire :

Les paroles me manquent pour dire à quel point m'émeut l'inexprimable accueil que me fait le généreux peuple de Paris.

Citoyens, j'avais dit : Le jour où la république rentrera, je rentrerai. Me voici.

Deux grandes choses m'appellent. La première, la république. La seconde, le danger.

Je viens ici faire mon devoir.

Quel est mon devoir ?

C'est le vôtre, c'est celui de tous.

Défendre Paris, garder Paris.

Sauver Paris, c'est plus que sauver la France, c'est sauver le monde.

Paris est le centre même de l'humanité. Paris est la ville sacrée.

Qui attaque Paris attaque en masse tout le genre humain.

Paris est la capitale de la civilisation, qui n'est ni un royaume, ni un empire, et qui est le genre humain tout entier dans son passé et dans son avenir. Et savez-vous pourquoi Paris est la ville de la civilisation ? C'est parce que Paris est la ville de la révolution.

Qu'une telle ville, qu'un tel chef-lieu, qu'un tel foyer de lumière, qu'un tel centre des esprits, des cœurs et des âmes, qu'un tel cerveau de la pensée universelle puisse être violé, brisé, pris d'assaut, par qui ? par une invasion sauvage ? cela ne se peut. Cela ne sera pas. Jamais, jamais, jamais !

Citoyens, Paris triomphera, parce qu'il représente l'idée humaine et parce qu'il représente l'instinct populaire.

L'instinct du peuple est toujours d'accord avec l'idéal de la civilisation.

Paris triomphera, mais à une condition : c'est que vous, moi, nous tous qui sommes ici, nous ne serons qu'une

seule âme ; c'est que nous ne serons qu'un seul soldat et un seul citoyen, un seul citoyen pour aimer Paris, un seul soldat pour le défendre.

A cette condition, d'une part la république une, d'autre part le peuple unanime, Paris triomphera.

Quant à moi, je vous remercie de vos acclamations, mais je les rapporte toutes à cette grande angoisse qui remue toutes les entrailles, la patrie en danger.

Je ne vous demande qu'une chose, l'union !

Par l'union, vous vaincrez.

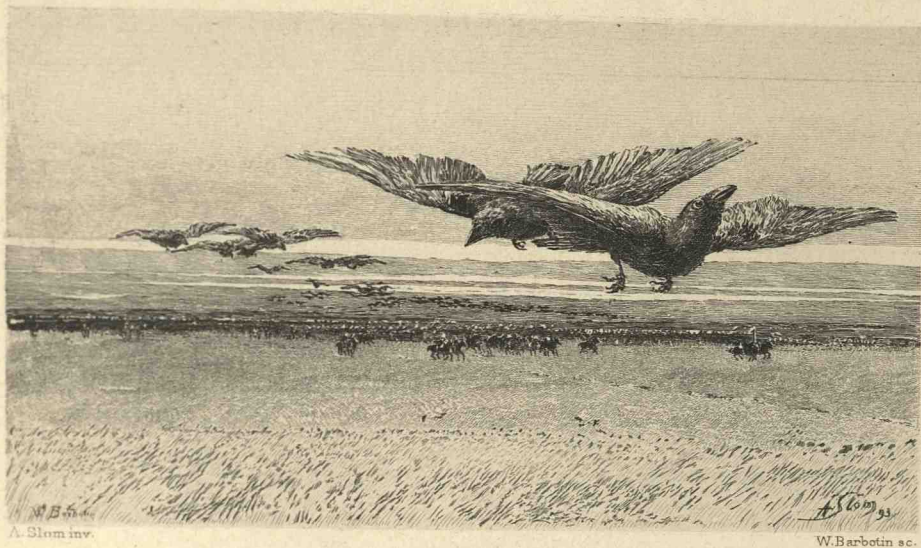
Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles.

Serrons-nous tous autour de la république en face de l'invasion, et soyons frères. Nous vaincrons.

C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté.

Reconduit par le peuple jusqu'à l'avenue Frochot qu'il allait habiter, chez son ami M. Paul Meurice, et rencontrant partout la foule sur son passage, M. Victor Hugo, en arrivant rue de Laval, remercia encore une fois le peuple de Paris et dit :

« Vous me payez en une heure dix-neuf ans d'exil. »



II

AUX ALLEMANDS

Cependant, l'armée allemande avançait et menaçait. Il semblait qu'il fût temps encore d'élever la voix entre les deux nations. M. Victor Hugo publia, en français et en allemand, l'appel que voici :

Allemands, celui qui vous parle est un ami.

Il y a trois ans, à l'époque de l'exposition de 1867, du fond de l'exil, je vous souhaitais la bienvenue dans votre ville.

Quelle ville?

Paris.

Car Paris ne nous appartient pas à nous seuls. Paris est

à vous autant qu'à nous. Berlin, Vienne, Dresde, Munich, Stuttgart, sont vos capitales; Paris est votre centre. C'est à Paris que l'on sent vivre l'Europe. Paris est la ville des villes. Paris est la ville des hommes. Il y a eu Athènes, il y a eu Rome, et il y a Paris.

Paris n'est autre chose qu'une immense hospitalité.

Aujourd'hui vous y revenez.

Comment?

En frères, comme il y a trois ans?

Non, en ennemis.

Pourquoi?

Quel est ce malentendu sinistre?

Deux nations ont fait l'Europe. Ces deux nations sont la France et l'Allemagne. L'Allemagne est pour l'occident ce que l'Inde est pour l'orient, une sorte de grande aïeule. Nous la vénérons. Mais que se passe-t-il donc? et qu'est-ce que cela veut dire? Aujourd'hui, cette Europe, que l'Allemagne a construite par son expansion et la France par son rayonnement, l'Allemagne veut la défaire.

Est-ce possible?

L'Allemagne déferait l'Europe en mutilant la France.

L'Allemagne déferait l'Europe en détruisant Paris.

Réfléchissez.

Pourquoi cette invasion? Pourquoi cet effort sauvage contre un peuple frère?

Qu'est-ce que nous vous avons fait?

Cette guerre, est-ce qu'elle vient de nous? c'est l'empire qui l'a voulue, c'est l'empire qui l'a faite. Il est mort. C'est bien.

Nous n'avons rien de commun avec ce cadavre.

Il est le passé, nous sommes l'avenir.

Il est la haine, nous sommes la sympathie.

Il est la trahison, nous sommes la loyauté.

Il est Capoue et Gomorrhe, nous sommes la France.

Nous sommes la République française; nous avons pour devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*; nous écrivons sur notre drapeau : *États-Unis d'Europe*. Nous sommes le même peuple que vous. Nous avons eu Vercingétorix comme vous avez eu Arminius. Le même rayon fraternel, trait d'union sublime, traverse le cœur allemand et l'âme française.

Cela est si vrai que nous vous disons ceci :

Si par malheur votre erreur fatale vous poussait aux suprêmes violences, si vous veniez nous attaquer dans cette ville auguste confiée en quelque sorte par l'Europe à la France, si vous donniez l'assaut à Paris, nous nous défendrons jusqu'à la dernière extrémité, nous lutterons de toutes nos forces contre vous; mais, nous vous le déclarons, nous continuerons d'être vos frères; et vos blessés, savez-vous où nous les mettrons? dans le palais de la nation. Nous assignons d'avance pour hôpital aux blessés prussiens les Tuileries. Là sera l'ambulance de vos braves soldats prisonniers. C'est là que nos femmes iront les soigner et les secourir. Vos blessés seront nos hôtes, nous les traiterons royalement, et Paris les recevra dans son Louvre.

C'est avec cette fraternité dans le cœur que nous accepterons votre guerre.

Mais cette guerre, allemands, quel sens a-t-elle? Elle

est finie, puisque l'empire est fini. Vous avez tué votre ennemi qui était le nôtre. Que voulez-vous de plus?

Vous venez prendre Paris de force! Mais nous vous l'avons toujours offert avec amour. Ne faites pas fermer les portes par un peuple qui de tout temps vous a tendu les bras. N'ayez pas d'illusions sur Paris. Paris vous aime, mais Paris vous combattra. Paris vous combattra avec toute la majesté formidable de sa gloire et de son deuil. Paris, menacé de ce viol brutal, peut devenir effrayant.

Jules Favre vous l'a dit éloquemment, et tous nous vous le répétons, attendez-vous à une résistance indignée.

Vous prendrez la forteresse, vous trouverez l'enceinte; vous prendrez l'enceinte, vous trouverez la barricade; vous prendrez la barricade, et peut-être alors, qui sait ce que peut conseiller le patriotisme en détresse? vous trouverez l'égot miné faisant sauter des rues entières. Vous aurez à accepter cette condamnation terrible; prendre Paris pierre par pierre, y égorger l'Europe sur place, tuer la France en détail, dans chaque rue, dans chaque maison; et cette grande lumière, il faudra l'éteindre âme par âme. Arrêtez-vous.

Allemands, Paris est redoutable. Soyez pensifs devant Paris. Toutes les transformations lui sont possibles. Ses mollesses vous donnent la mesure de ses énergies; on semblait dormir, on se réveille; on tire l'idée du fourreau comme l'épée, et cette ville qui était hier Sybaris peut être demain Saragosse.

Est-ce que nous disons ceci pour vous intimider? Non, certes! On ne vous intimide pas, allemands. Vous avez eu Galgacus contre Rome et Kœrner contre Napoléon. Nous

sommes le peuple de la *Marseillaise*, mais vous êtes le peuple des *Sonnets cuirassés* et du *Cri de l'Épée*. Vous êtes cette nation de penseurs qui devient au besoin une légion de héros. Vos soldats sont dignes des nôtres; les nôtres sont la bravoure impassible, les vôtres sont la tranquillité intrépide.

Écoutez pourtant.

Vous avez des généraux rusés et habiles, nous avons des chefs ineptes; vous avez fait la guerre adroite plutôt que la guerre éclatante; vos généraux ont préféré l'utile au grand, c'était leur droit; vous nous avez pris par surprise; vous êtes venus dix contre un; nos soldats se sont laissé stoïquement massacrer par vous qui aviez mis savamment toutes les chances de votre côté; de sorte que, jusqu'à ce jour, dans cette effroyable guerre, la Prusse a la victoire, mais la France a la gloire.

A présent, songez-y, vous croyez avoir un dernier coup à faire, vous ruer sur Paris, profiter de ce que notre admirable armée, trompée et trahie, est à cette heure presque tout entière étendue morte sur le champ de bataille, pour vous jeter, vous sept cent mille soldats, avec toutes vos machines de guerre, vos mitrailleuses, vos canons d'acier, vos boulets Krupp, vos fusils Dreyse, vos innombrables cavaleries, vos artilleries épouvantables, sur trois cent mille citoyens debout sur leur rempart, sur des pères défendant leur foyer, sur une cité pleine de familles frémissantes, où il y a des femmes, des sœurs, des mères, et où, à cette heure, moi qui vous parle, j'ai mes deux petits-enfants, dont un à la mamelle. C'est sur cette ville innocente de cette

guerre, sur cette cité qui ne vous a rien fait que vous donner sa clarté, c'est sur Paris isolé, superbe et désespéré, que vous vous précipiteriez, vous, immense flot de tuerie et de bataille! ce serait là votre rôle, hommes vaillants, grands soldats, illustre armée de la noble Allemagne! Oh! réfléchissez!

Le dix-neuvième siècle verrait cet affreux prodige, une nation, de policée devenue sauvage, abolissant la ville des nations; l'Allemagne éteignant Paris; la Germanie levant la hache sur la Gaule! Vous, les descendants des chevaliers teutoniques, vous feriez la guerre déloyale, vous extermineriez le groupe d'hommes et d'idées dont le monde a besoin, vous anéantiriez la cité organique, vous recommenceriez Attila et Alaric, vous renouvelleriez, après Omar, l'incendie de la bibliothèque humaine, vous raseriez l'Hôtel de Ville comme les huns ont rasé le Capitole, vous bombarderiez Notre-Dame comme les turcs ont bombardé le Parthénon; vous donneriez au monde ce spectacle, les allemands redevenus les vandales, et vous seriez la barbarie décapitant la civilisation!

Non, non, non!

Savez-vous ce que serait pour vous cette victoire? ce serait le déshonneur.

Ah! certes, personne ne peut songer à vous effrayer, allemands, magnanime armée, courageux peuple! mais on peut vous renseigner. Ce n'est pas, à coup sûr, l'opprobre que vous cherchez; eh bien, c'est l'opprobre que vous trouveriez; et moi, européen, c'est-à-dire ami de Paris, moi parisien, c'est-à-dire ami des peuples, je vous avertis du péril où vous êtes, mes frères d'Allemagne, parce que je

vous admire et je vous honore, et parce que je sais bien que, si quelque chose peut vous faire reculer, ce n'est pas la peur, c'est la honte.

Ah! nobles soldats, quel retour dans vos foyers! Vous seriez des vainqueurs la tête basse; et qu'est-ce que vos femmes vous diraient?

La mort de Paris, quel deuil!

L'assassinat de Paris, quel crime!

Le monde aurait le deuil, vous auriez le crime.

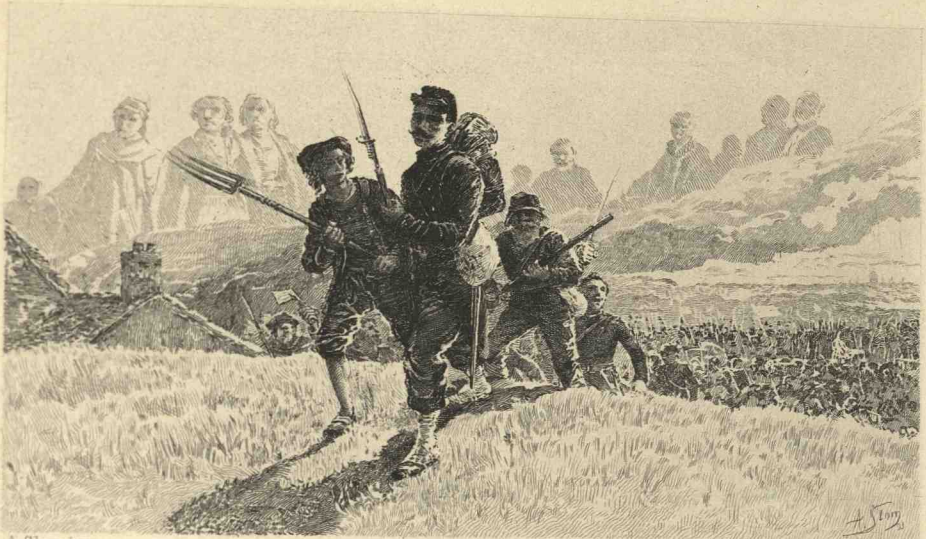
N'acceptez pas cette responsabilité formidable. Arrêtez-vous.

Et puis, un dernier mot. Paris poussé à bout, Paris soutenu par toute la France soulevée, peut vaincre et vaincrait; et vous auriez tenté en pure perte cette voie de fait qui déjà indigné le monde. Dans tous les cas, effacez de ces lignes écrites en hâte les mots *destruction, abolition, mort*. Non, on ne détruit pas Paris. Parvint-on, ce qui est malaisé, à le démolir matériellement, on le grandirait moralement. En ruinant Paris, vous le sanctifieriez. La dispersion des pierres ferait la dispersion des idées. Jetez Paris aux quatre vents, vous n'arriverez qu'à faire de chaque grain de cette cendre la semence de l'avenir. Ce sépulcre crierait Liberté, Égalité, Fraternité! Paris est ville, mais Paris est âme. Brûlez nos édifices, ce ne sont que nos ossements; leur fumée prendra forme, deviendra énorme et vivante, et montera jusqu'au ciel, et l'on verra à jamais, sur l'horizon des peuples, au-dessus de nous, au-dessus de vous, au-dessus de tout et de tous, attestant notre gloire, attestant votre honte, ce grand spectre fait d'ombre et de lumière, Paris.



Maintenant, j'ai dit. Allemands, si vous persistez, soit, vous êtes avertis. Faites, allez, attaquez la muraille de Paris. Sous vos bombes et vos mitrailles, elle se défendra. Quant à moi, vieillard, j'y serai, sans armes. Il me convient d'être avec les peuples qui meurent, je vous plains d'être avec les rois qui tuent.

Paris, 9 septembre 1870.



III

AUX FRANÇAIS

Aux paroles de M. Victor Hugo la presse féodale allemande avait répondu par des cris de colère *. L'armée allemande continuait sa marche. Il ne restait plus d'espoir que dans la levée en masse. Crier aux armes était le devoir de tout citoyen. Après l'appel de paix, l'appel de guerre.

Nous avons fraternellement averti l'Allemagne.

L'Allemagne a continué sa marche sur Paris.

Elle est aux portes.

L'empire a attaqué l'Allemagne comme il avait attaqué

* « Pendez le poète au haut du mât. — Hängt den Dichter an den Mast auf. »

la république, à l'improviste, en traître; et aujourd'hui l'Allemagne, de cette guerre que l'empire lui a faite, se venge sur la république.

Soit. L'histoire jugera.

Ce que l'Allemagne fera maintenant la regarde; mais nous, France, nous avons des devoirs envers les nations et envers le genre humain. Remplissons-les.

Le premier des devoirs est l'exemple.

Le moment où nous sommes est une grande heure pour les peuples.

Chacun va donner sa mesure.

La France a ce privilège, qu'a eu jadis Rome, qu'a eu jadis la Grèce, que son péril va marquer l'étiage de la civilisation.

Où en est le monde? Nous allons le voir.

S'il arrivait, ce qui est impossible, que la France succombât, la quantité de submersion qu'elle subirait indiquerait la baisse de niveau du genre humain.

Mais la France ne succombera pas.

Par une raison bien simple, et nous venons de le dire. C'est qu'elle fera son devoir.

La France doit à tous les peuples et à tous les hommes de sauver Paris, non pour Paris, mais pour le monde.

Ce devoir, la France l'accomplira.

Que toutes les communes se lèvent! que toutes les campagnes prennent feu! que toutes les forêts s'emplissent de voix tonnantes! Tocsin! tocsin! Que de chaque maison il sorte un soldat; que le faubourg devienne régiment; que la ville se fasse armée. Les Prussiens sont huit cent mille,

vous êtes quarante millions d'hommes. Dressez-vous, et soufflez sur eux ! Lille, Nantes, Tours, Bourges, Orléans, Dijon, Toulouse, Bayonne, ceignez vos reins. En marche ! Lyon, prends ton fusil, Bordeaux, prends ta carabine, Rouen, tire ton épée, et toi Marseille, chante ta chanson et viens terrible. Cités, cités, cités, faites des forêts de piques, épaissez vos bayonnettes, attellez vos canons, et toi village, prends ta fourche. On n'a pas de poudre, on n'a pas de munitions, on n'a pas d'artillerie ? Erreur ! on en a. D'ailleurs les paysans suisses n'avaient que des cognées, les paysans polonais n'avaient que des faux, les paysans bretons n'avaient que des bâtons. Et tout s'évanouissait devant eux ! Tout est secourable à qui fait bien. Nous sommes chez nous. La saison sera pour nous, la bise sera pour nous, la pluie sera pour nous. Guerre ou Honte ! Qui veut peut. Un mauvais fusil est excellent quand le cœur est bon ; un vieux tronçon de sabre est invincible quand le bras est vaillant. C'est aux paysans d'Espagne que s'est brisé Napoléon. Tout de suite, en hâte, sans perdre un jour, sans perdre une heure, que chacun, riche, pauvre, ouvrier, bourgeois, laboureur, prenne chez lui ou ramasse à terre tout ce qui ressemble à une arme ou à un projectile. Roulez des rochers, entassez des pavés, changez les socs en haches, changez les sillons en fosses, combattez avec tout ce qui vous tombe sous la main, prenez les pierres de notre terre sacrée, lapidez les envahisseurs avec les ossements de notre mère la France. O citoyens, dans les cailloux du chemin, ce que vous leur jetez à la face, c'est la patrie.

Que tout homme soit Camille Desmoulins, que toute

femme soit Théroigne, que tout adolescent soit Barra ! Faites comme Bonbonnel, le chasseur de panthères, qui, avec quinze hommes, a tué vingt prussiens et fait trente prisonniers. Que les rues des villes dévorent l'ennemi, que la fenêtre s'ouvre furieuse, que le logis jette ses meubles, que le toit jette ses tuiles, que les vieilles mères indignées attestent leurs cheveux blancs. Que les tombeaux crient, que derrière toute muraille on sente le peuple et Dieu, qu'une flamme sorte partout de terre, que toute broussaille soit le buisson ardent ! Harcelez ici, foudroyez là, interceptez les convois, coupez les prolonges, brisez les ponts, rompez les routes, effondrez le sol, et que la France sous la Prusse devienne abîme.

Ah ! peuple ! te voilà acculé dans l'ancre. Déploie ta stature inattendue. Montre au monde le formidable prodige de ton réveil. Que le lion de 92 se dresse et se hérisse, et qu'on voie l'immense volée noire des vautours à deux têtes s'enfuir à la secousse de cette crinière !

Faisons la guerre de jour et de nuit, la guerre des montagnes, la guerre des plaines, la guerre des bois. Levez-vous ! levez-vous ! Pas de trêve, pas de repos, pas de sommeil. Le despotisme attaque la liberté, l'Allemagne attende à la France. Qu'à la sombre chaleur de notre sol cette colossale armée fonde comme la neige. Que pas un point du territoire ne se dérobe au devoir. Organisons l'effrayante bataille de la patrie. O francs-tireurs, allez, traversez les halliers, passez les torrents, profitez de l'ombre et du crépuscule, serpez dans les ravins, glissez-vous, rampez, ajustez, tirez, exterminiez l'invasion. Défendez la France

avec héroïsme, avec désespoir, avec tendresse. Soyez terribles, ô patriotes ! Arrêtez-vous seulement, quand vous passerez devant une chaumière, pour baiser au front un petit enfant endormi.

Car l'enfant c'est l'avenir. Car l'avenir c'est la république. Faisons cela, français.

Quant à l'Europe, que nous importe l'Europe ! Qu'elle regarde, si elle a des yeux. On vient à nous si l'on veut. Nous ne quêtions pas d'auxiliaires. Si l'Europe a peur, qu'elle ait peur. Nous rendons service à l'Europe, voilà tout. Qu'elle reste chez elle, si bon lui semble. Pour le redoutable dénouement que la France accepte si l'Allemagne l'y contraint, la France suffit à la France, et Paris suffit à Paris. Paris a toujours donné plus qu'il n'a reçu. S'il engage les nations à l'aider, c'est dans leur intérêt plus encore que dans le sien. Qu'elles fassent comme elles voudront, Paris ne prie personne. Un si grand suppliant que lui étonnerait l'histoire. Sois grande ou sois petite, Europe, c'est ton affaire. Incendiez Paris, allemands, comme vous avez incendié Strasbourg. Vous allumerez les colères plus encore que les maisons.

Paris a des forteresses, des remparts, des fossés, des canons, des casemates, des barricades, des égouts qui sont des sapes ; il a de la poudre, du pétrole et de la nitroglycérine ; il a trois cent mille citoyens armés ; l'honneur, la justice, le droit, la civilisation indignée, fermentent en lui ; la fournaise vermeille de la république s'enfle dans son cratère ; déjà sur ses pentes se répandent et s'allongent des coulées de lave, et il est plein, ce puissant Paris, de toutes

les explosions de l'âme humaine. Tranquille et formidable, il attend l'invasion, et il sent monter son bouillonnement. Un volcan n'a pas besoin d'être secouru.

Français, vous combattrez. Vous vous dévouerez à la cause universelle, parce qu'il faut que la France soit grande afin que la terre soit affranchie ; parce qu'il ne faut pas que tant de sang ait coulé et que tant d'ossements aient blanchi sans qu'il en sorte la liberté ; parce que toutes les ombres illustres, Léonidas, Brutus, Arminius, Dante, Rienzi, Washington, Danton, Riego, Manin, sont là souriantes et fières autour de vous ; parce qu'il est temps de montrer à l'univers que la vertu existe, que le devoir existe et que la patrie existe ; et vous ne faiblirez pas, et vous irez jusqu'au bout, et le monde saura par vous que, si la diplomatie est lâche, le citoyen est brave ; que, s'il y a des rois, il y a aussi des peuples ; que, si le continent monarchique s'éclipse, la république rayonne, et que, si, pour l'instant, il n'y a plus d'Europe, il y a toujours une France.

Paris, 17 septembre 1870.



IV

AUX PARISIENS

On demanda à M. Victor Hugo d'aller par toute la France jeter lui-même et reproduire sous toutes les formes de la parole ce cri de guerre. Il avait promis de partager le sort de Paris, il resta à Paris. Bientôt Paris fut bloqué et enfermé; la Prusse l'investit et l'assiégea. Le peuple était héroïque. On était en octobre. Quelques symptômes de division éclatèrent. M. Victor Hugo, après avoir parlé aux allemands pour la paix, puis aux français pour la guerre, s'adressa aux parisiens pour l'union.

Il paraît que les prussiens ont décrété que la France serait Allemagne et que l'Allemagne serait Prusse; que moi qui parle, né lorrain, je suis allemand; qu'il faisait nuit en

plein midi ; que l'Eurotas, le Nil, le Tibre et la Seine étaient des affluents de la Sprée ; que la ville qui depuis quatre siècles éclaire le globe n'avait plus de raison d'être ; que Berlin suffisait ; que Montaigne, Rabelais, d'Aubigné, Pascal, Corneille, Molière, Montesquieu, Diderot, Jean-Jacques, Mirabeau, Danton et la Révolution française n'ont jamais existé ; qu'on n'avait plus besoin de Voltaire puisqu'on avait M. de Bismarck ; que l'univers appartient aux vaincus de Napoléon le Grand et aux vainqueurs de Napoléon le Petit ; que dorénavant la pensée, la conscience, la poésie, l'art, le progrès, l'intelligence, commenceraient à Potsdam et finiraient à Spandau ; qu'il n'y aurait plus de civilisation, qu'il n'y aurait plus d'Europe, qu'il n'y aurait plus de Paris ; qu'il n'était pas démontré que le soleil fût nécessaire ; que d'ailleurs nous donnions le mauvais exemple ; que nous sommes Gomorrhe et qu'ils sont, eux, prussiens, le feu du ciel ; qu'il est temps d'en finir, et que désormais le genre humain ne sera plus qu'une puissance de second ordre.

Ce décret, parisiens, on l'exécute sur vous. En supprimant Paris, on mutile le monde. L'attaque s'adresse *urbi et orbi*. Paris éteint, et la Prusse ayant seule la fonction de briller, l'Europe sera dans les ténèbres.

Cet avenir est-il possible ?

Ne nous donnons pas la peine de dire non.

Répondons simplement par un sourire.

Deux adversaires sont en présence en ce moment. D'un côté la Prusse, toute la Prusse, avec neuf cent mille soldats ; de l'autre Paris avec quatre cent mille citoyens. D'un côté la force, de l'autre la volonté. D'un côté une

armée, de l'autre un peuple. D'un côté la nuit, de l'autre la lumière.

C'est le vieux combat de l'archange et du dragon qui recommence.

Il aura aujourd'hui la fin qu'il a eue autrefois.

La Prusse sera précipitée.

Cette guerre, si épouvantable qu'elle soit, n'a encore été que petite. Elle va devenir grande.

J'en suis fâché pour vous, prussiens, mais il va falloir changer votre façon de faire. Cela va être moins commode. Vous serez toujours deux ou trois contre un, je le sais; mais il faut aborder Paris de front. Plus de forêts, plus de broussailles, plus de ravins, plus de tactique tortueuse, plus de glissement dans l'obscurité. La stratégie des chats ne sert pas à grand'chose devant le lion. Plus de surprises. On va vous entendre venir. Vous aurez beau marcher doucement, la mort écoute. Elle a l'oreille fine, cette guetteuse terrible. Vous espionnez, mais nous épions. Paris, le tonnerre en main et le doigt sur la détente, veille et regarde l'horizon. Allons, attaquez. Sortez de l'ombre. Montrez-vous. C'en est fini des succès faciles. Le corps à corps commence. On va se colleter. Prenez-en votre parti. La victoire maintenant exigera un peu d'imprudence. Il faut renoncer à cette guerre d'invisibles, à cette guerre à distance, à cette guerre à cache-cache, où vous nous tuez sans que nous ayons l'honneur de vous connaître.

Nous allons voir enfin la vraie bataille. Les massacres tombant sur un seul côté sont finis. L'imbécillité ne nous commande plus. Vous allez avoir affaire au grand soldat qui

s'appelait la Gaule du temps que vous étiez les borusses, et qui s'appelle la France aujourd'hui que vous êtes les vandales; la France : *miles magnus*, disait César; *soldat de Dieu*, disait Shakespeare.

Donc, guerre, et guerre franche, guerre loyale, guerre farouche. Nous vous la demandons et nous vous la promettons. Nous allons juger vos généraux. La glorieuse France grandit volontiers ses ennemis. Mais il se pourrait bien après tout que ce que nous avons appelé l'habileté de Moltke ne fût autre chose que l'ineptie de Lebœuf. Nous allons voir.

Vous hésitez, cela se comprend. Sauter à la gorge de Paris est difficile. Notre collier est garni de pointes.

Vous avez deux ressources qui ne feront pas précisément l'admiration de l'Europe :

Affamer Paris.

Bombarder Paris.

Faites. Nous attendons vos projectiles. Et tenez, si une de vos bombes, roi de Prusse, tombe sur ma maison, cela prouvera une chose, c'est que je ne suis pas Pindare, mais que vous n'êtes pas Alexandre.

On vous prête, prussiens, un autre projet. Ce serait de cerner Paris sans l'attaquer, et de réserver toute votre bravoure contre nos villes sans défense, contre nos bourgades, contre nos hameaux. Vous enfonceriez héroïquement ces portes ouvertes, et vous vous installeriez là, rançonnant vos captifs, l'arquebuse au poing. Cela s'est vu au moyen âge. Cela se voit encore dans les cavernes. La civilisation stupéfaite assisterait à un banditisme gigantesque. On verrait

cette chose : un peuple détroussant un autre peuple. Nous n'aurions plus affaire à Arminius, mais à Jean l'Écorcheur. Non ! nous ne croyons pas cela. La Prusse attaquera Paris, mais l'Allemagne ne pillera pas les villages. Le meurtre, soit. Le vol, non. Nous croyons à l'honneur des peuples.

Attaquez Paris, prussiens. Bloquez, cernez, bombardez. Essayez.

Pendant ce temps-là l'hiver viendra.

Et la France.

L'hiver, c'est-à-dire la neige, la pluie, la gelée, le verglas, le givre, la glace. La France, c'est-à-dire la flamme.

Paris se défendra, soyez tranquilles.

Paris se défendra victorieusement.

Tous au feu, citoyens ! Il n'y a plus désormais que la France ici et la Prusse là. Rien n'existe que cette urgence. Quelle est la question d'aujourd'hui ? combattre. Quelle est la question de demain ? vaincre. Quelle est la question de tous les jours ? mourir. Ne vous tournez pas d'un autre côté. Le souvenir que tu dois au devoir se compose de ton propre oubli. Union et unité. Les griefs, les ressentiments, les rancunes, les haines, jetons ça au vent. Que ces ténèbres s'en aillent dans la fumée des canons. Aimons-nous pour lutter ensemble. Nous avons tous les mêmes mérites. Est-ce qu'il y a eu des proscrits ? je n'en sais rien. Quelqu'un a-t-il été en exil ? je l'ignore. Il n'y a plus de personnalités, il n'y a plus d'ambitions, il n'y a plus rien dans les mémoires que ce mot, salut public. Nous ne sommes qu'un seul français, qu'un seul parisien, qu'un seul cœur ; il n'y a plus qu'un seul citoyen qui est vous, qui est moi, qui est nous tous. Où

sera la brèche seront nos poitrines. Résistance aujourd'hui, délivrance demain; tout est là. Nous ne sommes plus de chair, mais de pierre. Je ne sais plus mon nom, je m'appelle Patrie. Face à l'ennemi! Nous nous appelons tous France, Paris, muraille!

Comme elle va être belle, notre cité! Que l'Europe s'attende à un spectacle impossible, qu'elle s'attende à voir grandir Paris; qu'elle s'attende à voir flamboyer la ville extraordinaire. Paris va terrifier le monde. Dans ce charmeur il y a un héros. Cette ville d'esprit a du génie. Quand elle tourne le dos à Tabarin, elle est digne d'Homère. On va voir comment Paris sait mourir. Sous le soleil couchant, Notre-Dame à l'agonie est d'une gaîté superbe. Le Panthéon se demande comment il fera pour recevoir sous sa voûte tout ce peuple qui va avoir droit à son dôme. La garde sédentaire est vaillante; la garde mobile est intrépide; jeunes hommes par le visage, vieux soldats par l'allure. Les enfants chantent mêlés aux bataillons. Et dès à présent, chaque fois que la Prusse attaque, pendant le rugissement de la mitraille, que voit-on dans les rues? les femmes sourire. O Paris, tu as couronné de fleurs la statue de Strasbourg; l'histoire te couronnera d'étoiles!

LES CHÂTIMENTS

L'édition parisienne des *Châtiments* parut le 20 octobre. Paris était bloqué depuis plus d'un mois. Le livre fut donc, à cette époque, enfermé dans Paris comme le peuple même. Les *Châtiments* furent mêlés à ce siège mémorable, et firent leur devoir dans Paris pendant l'invasion, comme ils l'avaient fait hors de France pendant l'empire.

Paris, 22 octobre 1870.

Monsieur le directeur du *Siècle*,

Les *Châtiments* n'ont jamais rien rapporté à leur auteur, et il est loin de s'en plaindre. Aujourd'hui, cependant, la vente des cinq mille premiers exemplaires de l'édition parisienne produit un bénéfice de cinq cents francs. Je demande la permission d'offrir ces cinq cents francs à la souscription des canons.

Recevez l'assurance de ma cordialité fraternelle.

VICTOR HUGO.

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

A VICTOR HUGO

Paris, 29 octobre 1870.

Cher et honoré président,

La Société des gens de lettres veut offrir un canon à la défense nationale. Elle a eu l'idée de faire dire par les premiers artistes de Paris quelques-unes des pièces de ce livre proscrit qui rentre en France avec la république, *les Châtiments*.

Fière de vous qui l'honorez, elle serait heureuse de devoir à votre bienveillante confraternité le produit d'une matinée tout entière offerte à la patrie et elle vous demande de nous laisser appeler ce canon le *Victor Hugo*.

RÉPONSE DE VICTOR HUGO

Paris, 30 octobre 1870.

Mes honorables et chers confrères,

Je vous félicite de votre patriotique initiative. Vous voulez bien vous servir de moi. Je vous remercie.

Prenez les *Châtiments*, et, pour la défense de Paris, vous et ces généreux artistes, vos auxiliaires, usez-en comme vous voudrez.

Ajoutons, si nous le pouvons, un canon de plus à la protection de cette ville auguste et inviolable, qui est comme une patrie dans la patrie.

Chers confrères, écoutez une prière. Ne donnez pas mon nom à ce canon. Donnez-lui le nom de l'intrépide petite ville qui, à cette heure, partage l'admiration de l'Europe avec Strasbourg, qui est vaincue, et Paris, qui vaincra.

Que ce canon se dresse sur nos murs. Une ville ouverte a été assassinée ; une cité sans défense a été mise à sac par une armée devenue en plein dix-neuvième siècle une horde ; un groupe de maisons paisibles a été changé en un monceau de ruines. Des familles ont été massacrées dans leur foyer. L'extermination sauvage n'a épargné ni le sexe ni l'âge. Des populations désarmées, n'ayant d'autre ressource que le suprême héroïsme du désespoir, ont subi le bombardement, la mitraille, le pillage et l'incendie ; que ce canon les venge ! Que ce canon venge les mères, les orphelins, les veuves ; qu'il venge les fils qui n'ont plus de pères et les pères qui n'ont plus de fils ; qu'il venge la civilisation ; qu'il venge l'honneur universel ; qu'il venge la conscience humaine insultée par cette guerre abominable où la barbarie balbutie des sophismes ! Que ce canon soit implacable, fulgurant et terrible ; et, quand les prussiens l'entendront gronder, s'il lui demandent : Qui es-tu ? qu'il réponde : Je suis le coup de foudre ! et je m'appelle *Châteaudun* !

VICTOR HUGO.

AUDITION DES CHATIMENTS

AU THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN.

5 novembre.

Le comité de la Société des gens de lettres fait imprimer et distribuer l'annonce suivante :

« La Société des gens de lettres a voulu, elle aussi, donner son canon à la défense nationale, et elle doit consacrer à cette œuvre le produit d'une *Matinée littéraire*, dont son président honoraire, M. Victor Hugo, s'est empressé de fournir les éléments.

« L'audition aura lieu mardi prochain, à deux heures précises, au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Plusieurs pièces des *Châtiments* y seront dites par l'élite de Paris. »

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

Notre souscription.	M. JULES CLARETIE.
Les Volontaires de l'An II.	M. TAILLADE.
A ceux qui dorment.	M ^{lle} DUGUÉRET.
Hymne des Transportés.	M. LAFONTAINE.
La Caravane.	M ^{lle} LIA FÉLIX.
Souvenir de la nuit du 4.	M. FRÉDÉRIK-LEMAITRE.

DEUXIÈME PARTIE

L'Expiation.	M. BERTON.
Stella.	M ^{lle} FAVART.
Chansons.	M. COQUELIN.
Joyeuse Vie.	M ^{me} MARIE-LAURENT.
<i>Patria</i> , musique de BEETHOVEN.	M ^{me} GUEYMARD-LAUTERS.

« A la demande de la Société des gens de lettres, M. Raphaël Félix a donné gratuitement la salle; tous les artistes dramatiques, ainsi que M. Padeloup et son orchestre, ont tenu à honneur de prêter également un concours désintéressé à cette solennité patriotique. »

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Procès-verbal de la séance du 7 novembre.

M. Charles Valois, membre de la commission spéciale, rend compte de la recette produite par l'audition des *Châtiments* à la Porte-Saint-Martin.

Recette et quête : 7,577 fr. 50 c. ; frais : 577 francs.

Il n'a été prélevé sur la recette que les frais rigoureusement exigibles, pompiers, ouvreuses, éclairage, chauffage.

La commission spéciale annonce qu'elle a demandé à M. Victor Hugo l'autorisation de donner une deuxième audition des *Châtiments*, dans le même but national et patriotique.

M. Paul Meurice apporte au comité l'autorisation de M. Victor Hugo.

DEUXIÈME AUDITION DES CHATIMENTS
AU THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN

La note et le programme suivants ont été publiés par les journaux et distribués au public :

« L'effet produit par la première audition des *Châtiments* de Victor Hugo a été si grand, qu'une seconde séance est demandée à la Société des gens de lettres.

« Le comité a répondu à cet appel.

« La nouvelle audition, dont le produit donnera un autre canon à la défense nationale :

LE CHATIMENT

aura lieu dimanche prochain, 13 novembre, à 7 heures et demie précises, au théâtre de la Porte-Saint-Martin. »

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

Notre deuxième canon	M. EUGÈNE MULLER.
<i>Ultima Verba</i>	M. TAILLADE.
Jersey	M ^{lle} LIA FÉLIX.
Hymne des Transportés	M. LAFONTAINE.

Aux femmes.	M ^{lle} ROUSSEIL.
Jéricho.	M. CHARLY.
Le Manteau impérial.	M ^{me} MARIE-LAURENT.
Souvenir de la nuit du 4	M. FRÉDÉRIK-LEMAITRE.

DEUXIÈME PARTIE

L'Expiation.	M. BERTON.
Chansons.	M ^{me} V. LAFONTAINE.
Orientale.	M. LACRESSONNIÈRE.
Pauline Rolland.	M ^{lle} PÉRIGA.
Paroles d'un conservateur.	M. COQUELIN.
Stella.	M ^{lle} FAVART.
Au moment de rentrer en France.	M. MAUBANT.

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Procès-verbal de la séance du 14 novembre.

Rapport de M. Charles Valois sur le résultat de la deuxième audition des *Châtiments*.

Recette et quête : 8,281 fr. 90 c. ; frais, 892 fr. 30 c.

Le produit net 7,389 fr., ajouté à celui du 6 novembre, forme pour les deux auditions un total de 14,272 fr. 50 c.

Une commission est nommée pour aller officiellement remercier M. Victor Hugo.

TROISIÈME AUDITION DES CHÂTIMENTS

Séance du 17 novembre.

La Société des gens de lettres demande à M. Victor Hugo, par l'intermédiaire de son Comité, une troisième audition des *Châtiments*. M. Victor Hugo répond :

Mes chers confrères, donnons-la au peuple cette troisième lecture des *Châtiments*, donnons-la-lui gratuitement; donnons-la-lui dans la vieille salle royale et impériale, dans la salle de l'Opéra, que nous élèverons à la dignité de salle

populaire. On fera la quête dans des casques prussiens, et le cuivre des gros sous du peuple de Paris fera un excellent bronze pour nos canons contre la Prusse.

Votre confrère et votre ami,

VICTOR HUGO.

NOTE PUBLIÉE PAR LES JOURNAUX
DES 26 ET 27 NOVEMBRE

« La Société des gens de lettres, d'accord avec M. Victor Hugo, organise pour lundi 28 novembre, à une heure, dans la salle de l'Opéra, une audition des *Châtiments*, à laquelle ne seront admis que des spectateurs *non payants*.

« Sans nul doute la foule s'empressera d'assister à cette solennité populaire offerte par l'illustre poète, avec l'autorisation du ministre qui dispose du théâtre de l'Opéra.

« Cette affluence pourrait occasionner une grande fatigue à ceux qui ne parviendraient à entrer qu'après une longue attente, en même temps qu'un plus grand nombre devraient se retirer désappointés après avoir fait queue pendant plusieurs heures.

« Pour éviter ces inconvénients et assurer néanmoins aux plus dilligents la satisfaction d'entendre réciter par d'éminents artistes les vers qui ont déjà été acclamés dans plusieurs représentations, la distribution des 2,400 billets, à raison de 120 par mairie, sera faite dans les vingt mairies de Paris, le dimanche 27, à midi, par les sociétaires délégués du comité des gens de lettres.

« Ces billets ne pourront être l'objet d'aucune faveur et seront rigoureusement attribués à ceux qui viendront, les premiers, les prendre le dimanche aux mairies. Le lundi, jour de la solennité, il ne sera délivré aucun billet au théâtre. La salle ne sera ouverte qu'aux seuls porteurs de billets pris la veille aux mairies; les places appartiendront, sans distinction, aux premiers occupants, porteurs de billets. »

THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA

AUDITION GRATUITE DES CHÂTIMENTS

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

Ouverture de la *Muette*, d'AUBER.

Les <i>Châtiments</i>	TONY RÉVILLON.
Pauline Rolland	M ^{lle} PÉRIGA.
Cette nuit-là	M. DESRIEUX.
Aux femmes	M ^{lle} ROUSSEIL.
Floréal	M ^{lle} SARAH BERNHARDT.
Hymne des transportés	M. LAFONTAINE.
Le Manteau impérial	M ^{me} MARIE LAURENT.
La nuit du 4 Décembre	M. FRÉDÉRIK-LEMAITRE.

DEUXIÈME PARTIE

Ouverture de *Zampa*, d'HÉROLD.

Stella	M ^{lle} FAVART.
Joyeuse vie	M. DUMAINE.
Il faut qu'il vive	M ^{me} LIA FÉLIX.
Paroles d'un conservateur	M. COQUELIN.
Chansons	M ^{me} V. LAFONTAINE.
<i>Patria</i> , musique de BEETHOVEN	M ^{me} UGALDE.
L'Expiation	M. TAILLADE.
Lux	M ^{me} MARIE-LAURENT.

L'orchestre de l'Opéra sera dirigé par M. GEORGES HAINL.

Pendant les entr'actes de la représentation populaire, les belles et généreuses artistes qui y contribuaient ont fait la quête, comme Victor Hugo l'avait annoncé, dans des casques pris aux prussiens. Les sous du peuple sont tombés dans ces casques et ont produit la somme de quatre cent soixante-huit francs cinquante centimes.

A la fin de la représentation, il a été jeté sur la scène une couronne de laurier dorée avec un papier portant cette inscription : *A notre poète, qui a voulu donner aux pauvres le pain de l'esprit.*

COMITÉ DES GENS DE LETTRES

Séances des 18 et 19 novembre.

Il est versé au Trésor, par les soins de la commission, 10,600 francs, somme indiquée par M. Dorian comme prix de deux canons. La commission informe le comité de la difficulté qui s'oppose à ce que le nom de *Châteaudun* soit donné à l'une de nos deux pièces, ce nom ayant été antérieurement retenu par d'autres souscripteurs. Le comité décide que le nom *Victor Hugo* sera substitué à celui de *Châteaudun*, et qu'en outre les deux canons porteront pour exergue : *Société des gens de lettres*.

En réponse à l'envoi fait au ministre des travaux publics du reçu des 10,600 francs versés au Trésor, M. Dorian écrit au comité :

Paris, 22 novembre 1870.

« Messieurs, par une lettre du 17 de ce mois, répondant à celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 14 novembre précédent, vous m'adressez le récépissé du versement, fait par vous à la caisse centrale du Trésor public, d'une somme de 10,600 francs destinée à la confection de deux canons offerts par la Société des gens de lettres au gouvernement de la défense nationale; vous m'exprimez en même temps le désir que sur l'un de ces canons soit gravé le mot « Châtiment », sur l'autre « Victor Hugo », et sur tous les deux, en exergue, les mots « Société des gens de lettres ».

« Je vous renouvelle, messieurs, au nom du gouvernement, l'expression de ses remerciements pour cette souscription patriotique.

« Des mesures vont être prises pour que les canons dont il s'agit soient mis immédiatement en fabrication, et je n'ai pas besoin d'ajouter que le désir de la Société, en ce qui concerne les inscriptions à graver, sera ponctuellement suivi.

« Vous serez informés, ainsi que je vous l'ai promis, du jour où auront lieu les essais, afin que la Société puisse s'y faire représenter, si elle le désire.

« Enfin, j'aurai l'honneur de vous faire parvenir un duplicata de la facture du fondeur.

« Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le ministre des travaux publics,

« DORIAN. »

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

A VICTOR HUGO

Paris, le 26 janvier 1871.

« Illustre et cher collègue,

« Le comité, déduction faite des frais et de la somme de 40,600 francs employée à la fabrication des deux canons le *Victor Hugo* et le *Châtiment*, offerts à la défense nationale, est dépositaire de la somme de 3,470 francs, reliquat de la recette produite par les lectures publiques des *Châtiments*.

« Le comité a cherché, sans y réussir, l'application de ce reliquat à des engins de guerre.

« Il ne croit pas pouvoir conserver cette somme dans la caisse sociale. En conséquence, il m'a chargé de la remettre entre vos mains, parce que vous avez seul le droit d'en disposer.

« Veuillez agréer, cher et illustre collègue, l'expression respectueuse de notre cordiale affection.

« Pour le comité :

« *Le président de la séance,*

« ALTAROCHE.

« *Le délégué du comité,*

« EMMANUEL GONZALÈS. »

AUDITIONS DES CHATIMENTS

COMPTE RENDU.

*Recettes :*1^{re} 2^e et 3^e séances. 16,817 fr. 09*Dépenses :*

Frais généraux des représentations, suivant détail.	2,747 fr. 90	} 13,347 fr. 90
Versement au Trésor pour deux canons, suivant reçu.	10,600 »	
Solde.		3,470 fr. »

M. Victor Hugo a prié le comité de garder cette somme et de l'employer à secourir les victimes de la guerre, nombreuses parmi les gens de lettres que le comité représente.

Concurremment avec ces représentations, le Théâtre-Français a donné, le 25 novembre, une matinée littéraire, dramatique et musicale, où M^{lle} Favart a joué doña Sol (cinquième acte d'*Hernani*), et M^{me} Laurent, Lucrèce Borgia (cinquième acte de *Lucrèce Borgia*), où M^{me} Ugalde a chanté *Patria*. — *Booz endormi* (*Légende des siècles*); *Le Revenant* (*Contemplations*); *les Paroles d'un conservateur à propos d'un perturbateur* (*Châtiments*) ont complété cette séance, qui a produit, au bénéfice des victimes de la guerre, une recette de 6,000 francs.

M. Victor Hugo n'a assisté à aucune de ces représentations.

Indépendamment des représentations et des lectures dont on vient de voir le détail et le résultat, les *Châtiments* et toutes les œuvres de Victor Hugo furent pour les théâtres, pendant le siège de Paris, une sorte de propriété publique. Quiconque voulait organiser une lecture pour une caisse de secours quelconque n'avait qu'à parler, et l'auteur abandonnait immédiatement son droit. Les représentations et les lectures des *Châtiments*, de *Napoléon le Petit*, des *Contemplations*, de la *Légende des siècles*, etc., au bénéfice des canons ou des ambulances, durèrent sans interruption et tous les jours, sur tous les théâtres à la fois, jusqu'au moment où il ne fut plus possible d'éclairer et de chauffer les salles.

On n'a pu noter ces innombrables représentations. Parmi celles dont le souvenir est resté, on peut citer le concert Padeloup, où M. Taillade disait les *Volontaires de l'an II* (*Châtiments*); les *Pauvres Gens* (*Légende des siècles*) dits par M. Noël Parfait, au bénéfice de la ville de Châteaudun; les deux soirées de lectures organisées par M. Bonvalet, maire du 5^e arrondissement, l'une pour les blessés, l'autre pour les orphelins et les veuves; la soirée de M^{lle} Thurel, directrice d'une ambulance, pour les malades; les représentations données par le club Drouot pour les orphelins et les veuves; par le commandant Fourdinois pour les blessés; par les carabiniers parisiens pour les blessés; les soirées où M^{lle} Suzanne Lagier chantait, sur la musique de M. Darcier *Petit, petit* (*Châtiments*) au profit des ambulances; la représentation du Comité des artistes dramatiques pour un canon; celle du 18^e arrondissement pour la bibliothèque populaire; celle de M. Dumaine, à la Gaité, pour les blessés; celle de M^{me} Raucourt, au théâtre Beaumarchais, pour contribuer

à l'équipement des compagnies de marche ; celle de la mairie de Montmartre, pour les pauvres ; celle de la mairie de Neuilly, pour les pauvres ; celle du 5^e arrondissement, pour son ouvroir municipal ; la soirée donnée le 25 décembre au Conservatoire pour la caisse de secours de la Société des victimes de la guerre ; les diverses lectures des *Châtiments* organisées, pour les canons et les blessés, par la légion d'artillerie et par dix-huit bataillons de la garde nationale, qui sont les 7^e, 24^e, 64^e, 90^e, 92^e, 93^e, 95^e, 96^e, 100^e, 109^e, 134^e, 144^e, (deux représentations), 152^e, 153^e, 166^e, 194^e, 239^e, 247^e.

Pour toutes ces représentations, M. Victor Hugo a fait l'abandon de son droit d'auteur.

Ces représentations ont cessé par la force majeure en janvier, les théâtres n'ayant plus de bois pour le chauffage et de gaz pour l'éclairage.

Le 30 octobre, vers minuit, M. Victor Hugo, rentrant chez lui, rencontra, rue Drouot, M. Gustave Chaudey, sortant de la mairie dont il était adjoint. Il était accompagné de M. Philibert Audebrand. M. Victor Hugo avait connu M. Gustave Chaudey à Lausanne, au congrès de la Paix, tenu en septembre 1869 ; ils se serrèrent la main.

Quelques semaines après, M. Gustave Chaudey vint avenue Frochot pour voir M. Victor Hugo, et, ne l'ayant pas trouvé, lui laissa deux mots par écrit pour lui demander l'autorisation de faire dire les *Châtiments* au profit de la caisse de secours de la mairie Drouot.

M. Victor Hugo répondit par la lettre qu'on va lire :

A M. GUSTAVE CHAUDEY

22 novembre.

Mon honorable concitoyen, quand notre éloquent et vaillant Gambetta, quelques jours avant son départ, est venu me voir, croyant que je pouvais être de quelque utilité à la république et à la patrie, je lui ai dit : *Usez de moi comme vous voudrez pour l'intérêt public. Dépensez-moi comme l'eau.*

Je vous dirai la même chose. Mon livre comme moi, nous appartenons à la France. Qu'elle fasse du livre et de l'auteur ce qu'elle voudra.

C'est du reste ainsi que je parlais à Lausanne, vous en souvenez-vous ? Vous ne pouvez avoir oublié Lausanne, où vous avez laissé, vous personnellement, un tel souvenir. Je ne vous avais jamais vu, je vous entendais pour la première fois, j'étais charmé. Quelle loyale, vive et ferme parole ! laissez-moi vous le dire. Vous vous êtes montré à Lausanne un vrai et solide serviteur du peuple, connaissant à fond les questions, socialiste et républicain, voulant le progrès, tout le progrès, rien que le progrès, et voulant cela comme il faut le vouloir, avec résolution, mais avec lucidité.

En ce moment-ci, soit dit en passant, j'irais plus loin que vous, je le crois, dans le sens des aspirations populaires, car le problème s'élargit et la solution doit s'agrandir. Mais vous êtes de mon avis et je suis absolument du vôtre sur ce point que, tant que la Prusse sera là, nous ne devons songer qu'à la France. Tout doit être ajourné. A cette heure pas d'autre ennemi que l'ennemi. Quant à la question sociale, c'est un problème insubmersible, et nous la retrouverons plus tard. Selon moi, il faudra la résoudre dans le sens à la fois le plus sympathique et le plus pratique. La disparition de la misère, la production du bien-être, aucune spoliation, aucune violence, le crédit public sous la forme de monnaie fiduciaire à rente créant le crédit individuel, l'atelier communal et le magasin communal assurant le droit au travail, la propriété non collective, ce qui serait un retour au moyen âge, mais démocratisée et rendue accessible à tous, la cir-

culation, qui est la vie décuplée, en un mot l'assainissement des hommes par le devoir combiné avec le droit ; tel est le but. Le moyen, je suis de ceux qui croient l'entrevoir. Nous en causerons.

Ce qui me plaît en vous, c'est votre haute et simple raison. Les hommes tels que vous sont précieux. Vous marcherez un peu plus de notre côté, parce que votre cœur le voudra, parce que votre esprit le voudra, et vous êtes appelé à rendre aux idées et aux faits de très grands services.

Pour moi l'homme n'est complet que s'il réunit ces trois conditions, science, prescience, conscience.

Savoir, prévoir, vouloir. Tout est là.

Vous avez ces dons. Vous n'avez qu'un pas de plus à faire en avant. Vous le ferez.

Je reviens à la demande que vous voulez bien m'adresser.

Ce n'est pas une lecture des *Châtiments* que je vous concède. C'est autant de lectures que vous voudrez.

Et ce n'est pas seulement dans les *Châtiments* que vous pourrez puiser, c'est dans toutes mes œuvres.

Je vous redis à vous la déclaration que j'ai déjà faite à tous.

Tant que durera cette guerre, j'autorise qui le veut à dire ou à représenter tout ce qu'on voudra de moi, sur n'importe quelle scène et n'importe de quelle façon, pour les canons, les combattants, les blessés, les ambulances, les municipalités, les ateliers, les orphelinats, les veuves et les enfants, les victimes de la guerre, les pauvres, et j'abandonne tous

mes droits d'auteur sur ces lectures et sur ces représentations.

C'est dit, n'est-ce pas ? Je vous serre la main.

V. H.

Quand vous verrez votre ami M. Cernuschi, dites-lui bien combien j'ai été touché de sa visite. C'est un très noble et très généreux esprit. Il comprend qu'en ce moment où la grande civilisation latine est menacée, les italiens doivent être français. De même que demain, si Rome courait les dangers que court aujourd'hui Paris, les français devraient être italiens. D'ailleurs, de même qu'il n'y a qu'une seule humanité, il n'y a qu'un seul peuple. Défendre partout le progrès humain en péril, c'est l'unique devoir. Nous sommes les nationaux de la civilisation.

VI

ÉLECTIONS

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

SCRUTIN DU 8 FÉVRIER 1871

SEINE

M. Victor Hugo est élu par

214,619 suffrages

BORDEAUX



A. Slom inv.

W. Barbotin sc.

I

ARRIVÉE A BORDEAUX

Le 14 février, lendemain de son arrivée à Bordeaux, M. Victor Hugo, à sa sortie de l'Assemblée, invité à monter sur un balcon qui domine la grande place, pour parler à la foule qui l'entourait, s'y est refusé. Il a dit à ceux qui l'en pressaient :

A cette heure, je ne dois parler au peuple qu'à travers l'Assemblée. Vous me demandez ma pensée sur la question de paix ou de guerre. Je ne puis agiter cette question ici. La prudence fait partie du dévouement. C'est la question même de l'Europe qui est pendante en ce moment. La des-

tinée de l'Europe adhère à la destinée de la France. Une redoutable alternative est devant nous, la guerre désespérée ou la paix plus désespérée encore. Ce grand choix, le désespoir avec la gloire ou le désespoir avec la honte, ce choix terrible ne peut se faire que du haut de la tribune. Je le ferai. Je ne manquerai, certes, pas au devoir. Mais ne me demandez pas de m'expliquer ici. Une parole de trop serait grave dans la place publique. Permettez-moi de garder le silence. J'aime le peuple, il le sait. Je me tais, il me comprendra.

Puis, se tournant vers la foule, Victor Hugo a jeté ce cri : « Vive la République ! Vive la France ! »

II

POUR LA GUERRE DANS LE PRÉSENT ET POUR LA PAIX DANS L'AVENIR

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉANCE DU 4^{er} MARS 1871

Présidence de M. JULES GRÉVY.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Victor Hugo.
(*Mouvement d'attention.*)

M. VICTOR HUGO. — L'empire a commis deux parricides, le meurtre de la république, en 1851, le meurtre de la France, en 1871. Pendant dix-neuf ans, nous avons subi — pas en silence — l'éloge officiel et public de l'affreux régime tombé; mais, au milieu des douleurs de cette discussion poignante, une stupeur nous était réservée, c'était d'entendre ici, dans cette assemblée, bégayer la défense de l'empire, devant le corps agonisant de la France assassinée.
(*Mouvement.*)

Je ne prolongerai pas cet incident, qui est clos, et je me borne à constater l'unanimité de l'Assemblée...

Quelques voix. — Moins cinq!

M. VICTOR HUGO. — Messieurs, Paris, en ce moment, est sous le canon prussien; rien n'est terminé et Paris attend; et nous, ses représentants, qui avons pendant cinq mois vécu de la même vie que lui, nous avons le devoir de vous apporter sa pensée.

Depuis cinq mois, Paris combattant fait l'étonnement du monde; Paris en cinq mois de république, a conquis plus d'honneur qu'il n'en avait perdu en dix-neuf ans d'empire. (*Bravo! Bravo!*)

Ces cinq mois de république ont été cinq mois d'héroïsme. Paris a fait face à toute l'Allemagne; une ville a tenu en échec une invasion; dix peuples coalisés, ce flot des hommes du nord qui, plusieurs fois déjà, a submergé la civilisation, Paris a combattu cela. Trois cent mille pères de famille se sont improvisés soldats. Ce grand peuple parisien a créé des bataillons, fondu des canons, élevé des barricades, creusé des mines, multiplié ses forteresses, gardé son rempart; et il a eu faim, et il a eu froid; en même temps que tous les courages, il a eu toutes les souffrances. Les énumérer n'est pas inutile, l'histoire écoute.

Plus de bois, plus de charbon, plus de gaz, plus de feu, plus de pain! Un hiver horrible, la Seine charriant, quinze degrés de glace, la famine, le typhus, les épidémies, la dévastation, la mitraille, le bombardement. Paris, à l'heure qu'il est, est cloué sur sa croix et saigne aux quatre membres. Eh bien, cette ville qu'aucune n'égalera dans l'histoire,

cette ville majestueuse comme Rome et stoïque comme Sparte, cette ville que les prussiens peuvent souiller, mais qu'ils n'ont pas prise (*Très bien! très bien!*), — cette cité auguste, Paris, nous a donné un mandat qui accroît son péril et qui ajoute à sa gloire, c'est de voter contre le démembrement de la patrie (*bravos sur les bancs de la gauche*); Paris a accepté pour lui les mutilations, mais il n'en veut pas pour la France.

Paris se résigne à sa mort, mais non à notre déshonneur (*Très bien! très bien!*), et, chose digne de remarque, c'est pour l'Europe en même temps que pour la France que Paris nous a donné le mandat d'élever la voix. Paris fait sa fonction de capitale du continent.

Nous avons une double mission à remplir, qui est aussi la vôtre :

Relever la France, avertir l'Europe. Oui, la cause de l'Europe, à l'heure qu'il est, est identique à la cause de la France. Il s'agit pour l'Europe de savoir si elle va redevenir féodale; il s'agit de savoir si nous allons être rejetés d'un écueil à l'autre, du régime théocratique au régime militaire.

Car, dans cette fatale année de concile et de carnage...
(*Oh! oh!*)

Voix à gauche : Oui! oui! très bien!

M. VICTOR HUGO. — Je ne croyais pas qu'on pût nier l'effort du pontificat pour se déclarer infailible, et je ne crois pas qu'on puisse contester ce fait, qu'à côté du pape gothique, qui essaye de revivre, l'empereur gothique reparaît. (*Bruit à droite. — Approbation sur les bancs de la gauche.*)

Un membre à droite. — Ce n'est pas la question!

Un autre membre à droite. — Au nom des douleurs de la patrie, laissons tout cela de côté. (*Interruption.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole. Continuez, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO. — Si l'œuvre violente à laquelle on donne en ce moment le nom de traité s'accomplit, si cette paix inexorable se conclut, c'en est fait du repos de l'Europe; l'immense insomnie du monde va commencer. (*Assentiment à gauche.*)

Il y aura désormais en Europe deux nations qui seront redoutables; l'une parce qu'elle sera victorieuse, l'autre parce qu'elle sera vaincue. (*Sensation.*)

M. LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF. — C'est vrai!

M. DUFAURE, *ministre de la justice.* — C'est très vrai!

M. VICTOR HUGO. — De ces deux nations, l'une, la victorieuse, l'Allemagne, aura l'empire, la servitude, le joug soldatesque, l'abrutissement de la caserne, la discipline jusque dans les esprits, un parlement tempéré par l'incarcération des orateurs... (*Mouvement.*)

Cette nation, la nation victorieuse, aura un empereur de fabrique militaire en même temps que de droit divin, le César byzantin doublé du César germain; elle aura la consigne à l'état de dogme, le sabre fait sceptre, la parole muselée, la pensée garrottée, la conscience agenouillée; pas de tribune! pas de presse! les ténèbres!

L'autre, la vaincue, aura la lumière. Elle aura la liberté, elle aura la république; elle aura, non le droit divin, mais le droit humain; elle aura la tribune libre, la

presse libre, la parole libre, la conscience libre, l'âme haute! Elle aura et elle gardera l'initiative du progrès, la mise en marche des idées nouvelles et la clientèle des races opprimées! (*Très bien! très bien!*) Et pendant que la nation victorieuse, l'Allemagne, baissera la tête sous son lourd casque de horde esclave, elle, la vaincue sublime, la France, elle aura sur la tête sa couronne de peuple souverain. (*Mouvement.*)

Et la civilisation, remise face à face avec la barbarie, cherchera sa voie entre ces deux nations, dont l'une a été la lumière de l'Europe et dont l'autre en sera la nuit.

De ces deux nations, l'une triomphante et sujette, l'autre vaincue et souveraine, laquelle faut-il plaindre? Toutes les deux. (*Nouveau mouvement.*)

Permis à l'Allemagne de se trouver heureuse et d'être fière avec deux provinces de plus et la liberté de moins. Mais nous, nous la plaignons; nous la plaignons de cet agrandissement, qui contient tant d'abaissement, nous la plaignons d'avoir été un peuple et de n'être plus qu'un empire. (*Bravo! bravo!*)

Je viens de le dire : l'Allemagne aura deux provinces de plus. — Mais ce n'est pas fait encore, et j'ajoute : — cela ne sera jamais fait. Jamais, jamais! Prendre n'est pas posséder. Possession suppose consentement. Est-ce que la Turquie possédait Athènes? Est-ce que l'Autriche possédait Venise? Est-ce que la Russie possède Varsovie? (*Mouvement.*) Est-ce que l'Espagne possède Cuba? Est-ce que l'Angleterre possède Gibraltar? (*Rumeurs diverses.*) De fait, oui; de droit, non! (*Bruit.*)

Voix à droite. — Ce n'est pas la question!

M. VICTOR HUGO. — Comment, ce n'est pas la question!

A gauche. — Parlez! parlez!

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez continuer, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO. — La conquête est la rapine, rien de plus. Elle est un fait, soit; le droit ne sort pas du fait. L'Alsace et la Lorraine — suis-je dans la question? — veulent rester France; elles resteront France malgré tout, parce que la France s'appelle république et civilisation; et la France, de son côté, n'abandonnera rien de son devoir envers l'Alsace et la Lorraine, envers elle-même, envers le monde.

Messieurs, à Strasbourg, dans cette glorieuse Strasbourg écrasée sous les bombes prussiennes, il y a deux statues, Gutenberg et Kléber. Eh bien, nous sentons en nous une voix qui s'élève, et qui jure à Gutenberg de ne pas laisser étouffer la civilisation, et qui jure à Kléber de ne pas laisser étouffer la république. (*Bravo! bravo! — Applaudissements.*)

Je sais bien qu'on nous dit : Subissez les conséquences de la situation faite par vous. On nous dit encore : Résignez-vous, la Prusse vous prend l'Alsace et une partie de la Lorraine, mais c'est votre faute et c'est son droit; pourquoi l'avez-vous attaquée? Elle ne vous faisait rien; la France est coupable de cette guerre et la Prusse en est innocente.

La Prusse innocente!... Voilà plus d'un siècle que nous assistons aux actes de la Prusse, de cette Prusse qui n'est

pas coupable, dit-on aujourd'hui. Elle a pris... (*Bruit dans quelques parties de la salle.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, veuillez faire silence. Le bruit interrompt l'orateur et prolonge la discussion.

M. VICTOR HUGO. — Il est extrêmement difficile de parler à l'Assemblée, si elle ne veut pas laisser l'orateur achever sa pensée.

De tous côtés. — Parlez! parlez! continuez!

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur Victor Hugo, les interpellations n'ont pas la signification que vous leur attribuez.

M. VICTOR HUGO. — J'ai dit que la Prusse est sans droit. Les prussiens sont vainqueurs, soit; maîtriseront-ils la France? non! Dans le présent, peut-être; dans l'avenir, jamais! (*Très bien! Bravo!*)

Les anglais ont conquis la France, ils ne l'ont pas gardée; les prussiens investissent la France, ils ne la tiennent pas. Toute main d'étranger qui saisira ce fer rouge, la France, le lâchera. Cela tient à ce que la France est quelque chose de plus qu'un peuple. La Prusse perd sa peine; son effort sauvage sera un effort inutile.

Se figure-t-on quelque chose de pareil à ceci : la suppression de l'avenir par le passé? Eh bien, la suppression de la France par la Prusse, c'est le même rêve. Non! la France ne périra pas! Non! quelle que soit la lâcheté de l'Europe, non! sous tant d'accablement, sous tant de rapines, sous tant de blessures, sous tant d'abandons, sous cette guerre scélérate, sous cette paix épouvantable, mon pays ne succombera pas! Non!

M. THIERS, *chef du pouvoir exécutif.* — Non!

De toutes parts. — Non! non!

M. VICTOR HUGO. — Je ne voterai point cette paix, parce que, avant tout, il faut sauver l'honneur de son pays; je ne la voterai point, parce qu'une paix infâme est une paix terrible. Et pourtant, peut-être aurait-elle un mérite à mes yeux : c'est qu'une telle paix, ce n'est plus la guerre, soit, mais c'est la haine. (*Mouvement.*) La haine contre qui? Contre les peuples? non! contre les rois! Que les rois recueillent ce qu'ils ont semé. Faites, princes; mutilez, coupez, tranchez, volez, annexez, démembrer! Vous créez la haine profonde; vous indignez la conscience universelle. La vengeance couve, l'explosion sera en raison de l'oppression. Tout ce que la France perdra, la Révolution le gagnera. (*Approbaton sur les bancs de la gauche.*)

Oh! une heure sonnera — nous la sentons venir — cette revanche prodigieuse. Nous entendons dès à présent notre triomphant avenir marcher à grands pas dans l'histoire. Oui, dès demain, cela va commencer; dès demain, la France n'aura plus qu'une pensée : se recueillir, se reposer dans la rêverie redoutable du désespoir; reprendre des forces; élever ses enfants, nourrir de saintes colères ces petits qui deviendront grands; forger des canons et former des citoyens, créer une armée qui soit un peuple; appeler la science au secours de la guerre; étudier le procédé prussien, comme Rome a étudié le procédé punique; se fortifier, s'affermir, se régénérer, redevenir la France, la France de 92, la France de l'idée et la France de l'épée. (*Très bien! très bien!*)

Puis, tout à coup, un jour, elle se redressera! Oh! elle

sera formidable; on la verra, d'un bond, ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace!

Est-ce tout? non! non! saisir, — écoutez-moi, — saisir Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz...

Sur divers bancs. — Non! non!

M. VICTOR HUGO. — Écoutez-moi, messieurs. De quel droit une Assemblée française interrompt-elle l'explosion du patriotisme?

Plusieurs membres. — Parlez, achevez l'expression de votre pensée.

M. VICTOR HUGO. — On verra la France se redresser, on la verra ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace. (*Oui! oui!* — *Très bien!*) Et puis, est-ce tout? Non... saisir Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz, toute la rive gauche du Rhin... Et on entendra la France crier: C'est mon tour! Allemagne, me voilà! Suis-je ton ennemie? Non! je suis ta sœur. (*Très bien! très bien!*) Je t'ai tout repris, et je te rends tout, à une condition: c'est que nous ne ferons plus qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'une seule république. (*Mouvements divers.*) Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes. Ma vengeance, c'est la fraternité! (*A gauche: Bravo! bravo!*) Plus de frontières! Le Rhin à tous! Soyons la même république, soyons les États-Unis d'Europe, soyons la fédération continentale, soyons la liberté européenne, soyons la paix universelle! Et maintenant serrons-nous la main, car nous nous sommes rendu service l'une à l'autre; tu m'as délivré de mon empereur, et je te délivre du tien. (*Bravo! bravo! — Applaudissements.*)

M. TACHARD. — Messieurs, au nom des représentants de ces provinces malheureuses dont on discute le sort, je viens expliquer à l'Assemblée l'interruption que nous nous sommes permise au moment même où nous étions tous hale-tants, écoutant avec enthousiasme l'éloquente parole qui nous défendait.

Ces deux noms de Mayence et de Coblenz ont été prononcés naguère par une bouche qui n'était ni aussi noble ni aussi honnête que celle que nous venons d'entendre. Ces deux noms nous ont perdus, c'est pour eux que nous subissons le triste sort qui nous attend. Eh bien, nous ne voulons plus souffrir pour ce mot et pour cette idée. Nous sommes français, messieurs, et, pour nous, il n'y a qu'une patrie, la France, sans laquelle nous ne pouvons pas vivre. (*Très bien! très bien!*) Mais nous sommes justes parce que nous sommes français, et nous ne voulons pas qu'on fasse à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait. (*Bravo! — Applaudissements.*)

III

DÉMISSION DES REPRÉSENTANTS

D'ALSACE ET DE LORRAINE

Après le vote du traité, les représentants d'Alsace et de Lorraine envoyèrent à l'Assemblée leur démission.

Les journaux de Bordeaux publièrent la note qu'on va lire :

« Victor Hngo a annoncé hier jeudi, dans la réunion de la gauche radicale, qu'il proposerait à l'assemblée la déclaration suivante :

« Les représentants de l'Alsace et des Vosges conservent tous indéfiniment leurs sièges à l'Assemblée. Ils seront, à chaque élection nouvelle, considérés comme réélus de droit. S'ils ne sont plus les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, ils restent et resteront toujours les représentants de la France. »

« Le soir même, la gauche radicale eut une réunion spéciale dans la salle Sieuzac. La démission des représentants lorrains et alsaciens fut mise à l'ordre du jour. Le représentant Victor Hugo se leva et dit :

Citoyens, les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, dans un mouvement de généreuse douleur, ont donné leur

démission. Nous ne devons pas l'accepter. Non seulement nous ne devons pas l'accepter, mais nous devrions proroger leur mandat. Nous partis, ils devraient demeurer. Pourquoi? Parce qu'ils ne peuvent être remplacés.

A cette heure, du droit de leur héroïsme, du droit de leur malheur, du droit, hélas! de notre lamentable abandon qui les laisse aux mains de l'ennemi comme rançon de la guerre, à cette heure, dis-je, l'Alsace et la Lorraine sont France plus que la France même.

Citoyens, je suis accablé de douleur; pour me faire parler en ce moment, il faut le suprême devoir; chers et généreux collègues qui m'écoutez, si je parle avec quelque désordre, excusez et comprenez mon émotion. Je n'aurais jamais cru ce traité possible. Ma famille est lorraine, je suis fils d'un homme qui a défendu Thionville. Il y a de cela bientôt soixante ans. Il eût donné sa vie plutôt que d'en livrer les clefs. Cette ville qui, défendue par lui, résista à tout l'effort ennemi et resta française, la voilà aujourd'hui prussienne. Ah! je suis désespéré. Avant-hier, dans l'Assemblée, j'ai lutté pied à pied pour le territoire; j'ai défendu la Lorraine et l'Alsace; j'ai tâché de faire avec la parole ce que mon père faisait avec l'épée. Il fut vainqueur, je suis vaincu. Hélas! vaincus, nous le sommes tous. Nous avons tous au plus profond du cœur la plaie de la patrie. Voici le vaillant maire de Strasbourg qui vient d'en mourir. Tâchons de vivre, nous. Tâchons de vivre pour voir l'avenir, je dis plus, pour le faire. En attendant, préparons-le.

Préparons-le. Comment?

Par la résistance commencée dès aujourd'hui.

N'exécutons l'affreux traité que strictement.

Ne lui accordons expressément que ce qu'il stipule.

Eh bien, le traité ne stipule pas que l'Assemblée se retranchera les représentants de la Lorraine et de l'Alsace; gardons-les.

Les laisser partir, c'est signer le traité deux fois. C'est ajouter à l'abandon forcé l'abandon volontaire.

Gardons-les.

Le traité n'y fait aucun obstacle. Si nous allions au delà de ce qu'exige le vainqueur, ce serait un irréparable abaissement. Nous ferions comme celui qui, sans y être contraint, mettrait en terre le deuxième genou.

Au contraire, relevons la France.

Le refus des démissions des représentants alsaciens et lorrains la relèvera.

Le traité voté est une chose basse; ce refus sera une grande chose. Effaçons l'un par l'autre.

Dans ma pensée, à laquelle certes je donnerai suite, tant que la Lorraine et l'Alsace seront séparées de la France, il faudrait garder leurs représentants, non seulement dans cette assemblée, mais dans toutes les assemblées futures.

Nous, les représentants du reste de la France, nous sommes transitoires; eux seuls sont nécessaires.

La France peut se passer de nous, et pas d'eux. A nous, elle peut donner des successeurs; à eux, non.

Son vote en Alsace et en Lorraine est paralysé.

Momentanément, je l'affirme; mais, en attendant, gardons les représentants alsaciens et lorrains.

La Lorraine et l'Alsace sont prisonnières de guerre.

Conservons leurs représentants. Conservons-les indéfiniment, jusqu'au jour de la délivrance des deux provinces, jusqu'au jour de la résurrection de la France. Donnons au malheur héroïque un privilège. Que ces représentants aient l'exception de la perpétuité, puisque leurs nobles pays ont l'exception de l'asservissement.

J'avais d'abord eu l'idée de condenser tout ce que je viens de vous dire dans le projet de décret que voici :

(M. Victor Hugo lit.)

DÉCRET

ARTICLE UNIQUE

Les représentants actuels de l'Alsace et de la Lorraine gardent leurs sièges dans l'Assemblée, et continueront de siéger dans les futures Assemblées nationales de France jusqu'au jour où ils pourront rendre à leurs commettants leur mandat dans les conditions où ils l'ont reçu.

(M. Victor Hugo reprend :)

Ce décret exprimerait le vrai absolu de la situation. Il est la négation implicite du traité, négation qui est dans tous les cœurs, même dans les cœurs de ceux qui l'ont voté. Ce décret ferait sortir cette négation du sous-entendu, et profiterait d'une lacune du traité pour infirmer le traité, sans qu'on puisse l'accuser de l'enfreindre. Il conviendrait, je le crois, à toutes nos consciences. Le traité pour nous n'existe pas. Il est de force ; voilà tout. Nous le répudions. Les hommes de la république ont pour devoir étroit de ne

jamais accepter le fait qu'après l'avoir confronté avec le droit. Quand le fait se superpose au principe, nous l'admettons. Sinon, nous le refusons. Or le traité prussien viole tous les principes. C'est pourquoi nous avons voté contre. Et nous agissons contre. La Prusse nous rend cette justice qu'elle n'en doute pas.

Mais ce projet de décret que je viens de vous lire, et que je me proposais de soutenir à la tribune, l'Assemblée l'accepterait-elle? Évidemment non. Elle en aurait peur. D'ailleurs cette Assemblée, née d'un malentendu entre la France et Paris, a dans sa conscience le faux de sa situation. Il suffit d'y mettre le pied pour comprendre qu'elle n'admettra jamais une vérité entière. La France a un avenir, la république, et la majorité de l'Assemblée a un but, la monarchie. De là un tirage en sens inverse, d'où, je le crains, sortiront des catastrophes. Mais restons dans le moment présent. Je me borne à dire que la majorité obliquera toujours et qu'elle manque de ce sens absolu qui, en toute occasion et à tout risque, préfère aux expédients [les principes. Jamais la justice n'entrera dans cette Assemblée que de biais, si elle y entre.

L'Assemblée ainsi faite ne voterait pas le projet de décret que je viens de vous lire. Alors ce serait une faute de le présenter. Je m'en abstiens. Il serait bon, certes, qu'il fût voté, mais il serait fâcheux qu'il fût rejeté. Ce rejet soulignerait le traité et accroîtrait la honte.

Mais faut-il pour cela, devant la démission des représentants de l'Alsace et de la Lorraine, se taire et s'abstenir absolument?

Non.

Que faire donc ?

Selon moi, ceci :

Inviter les représentants de l'Alsace et de la Lorraine à garder leurs sièges. Les y inviter solennellement par une déclaration motivée que nous signerons tous, nous qui avons voté contre le traité, nous qui ne reconnaissons pas le droit de la force. Un de nous, moi si vous voulez, lira cette déclaration à la tribune. Cela fait, nos consciences seront tranquilles, l'avenir sera réservé.

Citoyens, gardons-les, ces collègues. Gardons-les, ces compatriotes.

Qu'ils nous restent.

Qu'ils soient parmi nous, ces vaillants hommes, la protestation et l'avertissement ; protestation contre la Prusse, avertissement à l'Europe. Qu'ils soient le drapeau d'Alsace et de Lorraine toujours levé. Que leur présence parmi nous encourage et console, que leur parole conseille, que leur silence même parle. Les voir là, ce sera voir l'avenir. Qu'ils empêchent l'oubli. Au milieu des idées générales qui embrassent l'intérêt de la civilisation, et qui sont nécessaires à une Assemblée française, toujours un peu tutrice de tous les peuples, qu'ils personnifient, eux, l'idée étroite, haute et terrible, la revendication spéciale, le devoir vis-à-vis de la mère. Tandis que nous représenterons l'humanité, qu'ils représentent la patrie. Que chez nous ils soient chez eux. Qu'ils soient le tison sacré, rallumé toujours. Que, par eux, les deux provinces étouffées sous la Prusse continuent de respirer l'air de France ; qu'ils soient les conducteurs de

l'idée française au cœur de l'Alsace et de la Lorraine et de l'idée alsacienne et lorraine au cœur de la France ; que, grâce à leur permanence, la France, mutilée de fait, demeure entière de droit, et soit, dans sa totalité, visible dans l'Assemblée ; que si, en regardant là-bas, du côté de l'Allemagne, on voit la Lorraine et l'Alsace mortes, en regardant ici, on les voit vivantes !

La réunion, à l'unanimité, a accepté la proposition du représentant Victor Hugo, et lui a demandé de rédiger la déclaration qui devra être signée de tous et lue par lui-même à la tribune.

M. Victor Hugo a immédiatement rédigé cette déclaration, qui a été acceptée par la réunion de la gauche, mais à laquelle il n'a pu être donné la publicité de la tribune, par suite de la séance du 8 mars et de la démission de M. Victor Hugo.

En voici le texte :

DÉCLARATION

En présence de la démission que les représentants alsaciens et lorrains ont offerte, mais que l'Assemblée n'a acceptée par aucun vote,

Les représentants soussignés déclarent qu'à leurs yeux l'Alsace et la Lorraine ne cessent pas et ne cesseront jamais de faire partie de la France.

Ces provinces sont profondément françaises. L'âme de la France reste avec elles.

L'Assemblée nationale ne serait plus l'Assemblée de la France si ces deux provinces n'y étaient pas représentées.

Que désormais, et jusqu'à des jours meilleurs, il y ait sur la carte de France un vide, c'est là la violence que nous fait le traité. Mais pourquoi un vide dans cette Assemblée?

Le traité exige-t-il que les représentants alsaciens et lorrains disparaissent de l'Assemblée française?

Non.

Pourquoi donc aller plus loin que le traité? Pourquoi faire ce qu'il n'impose pas? Pourquoi lui donner ce qu'il ne demande pas?

Que la Prusse prenne les territoires. Que la France garde les représentants.

Que leur présence dans l'Assemblée nationale de France soit la protestation vivante et permanente de la justice contre l'iniquité, du malheur contre la force, du droit vrai de la patrie contre le droit faux de la victoire.

Que les alsaciens et les lorrains, élus par leurs départements, restent dans l'Assemblée française et qu'ils y personnifient, non le passé, mais l'avenir.

Le mandat est un dépôt. C'est au mandant lui-même que le mandataire est tenu de rapporter son mandat. Aujourd'hui, dans la situation faite à l'Alsace et à la Lorraine, le mandant est prisonnier, mais le mandataire est libre. Le devoir du mandataire est de garder à la fois sa liberté et son mandat.

Et cela jusqu'au jour où, ayant coopéré avec nous à l'œuvre libératrice, il pourra rendre à ceux qui l'ont élu le mandat qu'il leur doit et la patrie que nous leur devons.

Les représentants alsaciens et lorrains des départements cédés sont aujourd'hui dans une exception qu'il importe de

signaler. Tous les représentants du reste de la France peuvent être réélus ou remplacés ; eux seuls ne le peuvent pas. Leurs électeurs sont frappés d'interdit.

En ce moment, et sans que le traité puisse l'empêcher, l'Alsace et la Lorraine sont représentées dans l'Assemblée nationale de France. Il dépend de l'Assemblée nationale de continuer cette représentation. Cette continuation du mandat, nous devons la déclarer. Elle est de droit. Elle est de devoir.

Il ne faut pas que les sièges de la représentation alsacienne et lorraine, actuellement occupés, soient vides et restent vides par notre volonté. Pour toutes les populations de France, le droit d'être représentées est un droit absolu ; pour la Lorraine et pour l'Alsace c'est un droit sacré.

Puisque la Lorraine et l'Alsace ne peuvent désormais nommer d'autres représentants, ceux-ci doivent être maintenus. Ils doivent être maintenus indéfiniment, dans les Assemblées nationales qui se succéderont, jusqu'au jour, prochain nous l'espérons, où la France reprendra possession de la Lorraine et de l'Alsace, et où cette moitié de notre cœur nous sera rendue.

En résumé,

Si nous souffrons que nos honorables collègues alsaciens et lorrains se retirent, nous aggravons le traité.

La France va dans la concession plus loin que la Prusse dans l'extorsion. Nous offrons ce qu'on n'exige pas. Il importe que dans l'exécution forcée du traité rien de notre part ne ressemble à un consentement. Subir sans consentir est la dignité du vaincu.

Par tous ces motifs, sans préjuger les résolutions ultérieures que pourra leur commander leur conscience,

Croyant nécessaire de réserver les questions qui viennent d'être indiquées,

Les représentants soussignés invitent leurs collègues de l'Alsace et de la Lorraine à reprendre et à garder leurs sièges dans l'Assemblée.

IV

LA QUESTION DE PARIS

Par le traité voté, l'Assemblée avait disposé de la France; il s'agissait maintenant de savoir ce qu'elle allait faire de Paris. La droite ne voulait plus de Paris; il lui fallait autre chose. Elle cherchait une capitale; les uns proposaient Bourges, les autres Fontainebleau, les autres Versailles. Le 6 mars, l'Assemblée discuta la question dans ses bureaux. Rentrerait-elle ou ne rentrerait-elle pas dans Paris?

M. Victor Hugo faisait partie du onzième bureau. Voici ses paroles, telles qu'elles ont été reproduites par les journaux :

Nous sommes plusieurs ici qui avons été enfermés dans Paris et qui avons assisté à toutes les phases de ce siège, le plus extraordinaire qu'il y ait dans l'histoire. Ce peuple a été admirable. Je l'ai dit déjà et je le dirai encore. Chaque jour la souffrance augmentait et l'héroïsme croissait. Rien de plus émouvant que cette transformation; la ville de luxe était devenue ville de misère; la ville de mollesse était devenue ville de combat; la ville de joie était devenue ville de

terreur et de sépulcre. La nuit, les rues étaient toutes noires, pas un délit. Moi qui parle, toutes les nuits, je traversais, seul, et presque d'un bout à l'autre, Paris ténébreux et désert; il y avait là bien des souffrants et bien des affamés, tout manquait, le feu et le pain; eh bien, la sécurité était absolue. Paris avait la bravoure au dehors et la vertu au dedans. Deux millions d'hommes donnaient ce mémorable exemple. C'était l'inattendu dans la grandeur. Ceux qui l'ont vu ne l'oublieront pas. Les femmes étaient aussi intrépides devant la famine que les hommes devant la bataille. Jamais plus superbe combat n'a été livré de toutes parts à toutes les calamités à la fois. Oui, l'on souffrait, mais savez-vous comment? on souffrait avec joie, parce qu'on se disait : Nous souffrons pour la patrie.

Et puis, on se disait : Après la guerre finie, après les prussiens partis, ou chassés, — je préfère chassés, — on se disait : comme ce sera beau la récompense ! Et l'on s'attendait à ce spectacle sublime, l'immense embrassement de Paris et de la France.

On s'attendait à quelque chose comme ceci : la mère se jetant éperdue dans les bras de sa fille ! la grande nation remerciant la grande cité !

On se disait : Nous sommes isolés de la France ; la Prusse a élevé une muraille entre la France et nous ; mais la Prusse s'en ira, et la muraille tombera.

Eh bien ! non, messieurs. Paris débloqué reste isolé. La Prusse n'y est plus, et la muraille y est encore.

Entre Paris et la France il y avait un obstacle, la Prusse ; maintenant il y en a un autre, l'Assemblée.

Réfléchissez, messieurs.

Paris espérait votre reconnaissance, et il obtient votre suspicion !

Mais qu'est-ce donc qu'il vous a fait ?

Ce qu'il vous a fait, je vais vous le dire :

Dans la défaillance universelle, il a levé la tête ; quand il a vu que la France n'avait plus de soldats, Paris s'est transfiguré en armée, il a espéré, quand tout désespérait ; après Phalsbourg tombée, après Toul tombée, après Strasbourg tombée, après Metz tombée, Paris est resté debout. Un million de vandales ne l'a pas étonné. Paris s'est dévoué pour tous ; il a été la ville superbe du sacrifice. Voilà ce qu'il vous a fait. Il a plus que sauvé la vie à la France, il lui a sauvé l'honneur.

Et vous vous défiez de Paris ! et vous mettez Paris en suspicion !

Vous mettez en suspicion le courage, l'abnégation, le patriotisme, la magnifique initiative de la résistance dans le désespoir, l'intrépide volonté d'arracher à l'ennemi la France, toute la France ! Vous vous défiez de cette cité qui a fait la philosophie universelle, qui envahit le monde à votre profit par son rayonnement et qui vous le conquiert par ses orateurs, par ses écrivains, par ses penseurs ; de cette cité qui a donné l'exemple de toutes les audaces et aussi de toutes les sagesse ; de ce Paris qui fera l'univers à son image, et d'où est sorti l'exemplaire nouveau de la civilisation ! Vous avez peur de Paris, de Paris qui est la fraternité, la liberté, l'autorité, la puissance, la vie ! Vous mettez en suspicion le progrès ! Vous mettez en surveillance la lumière !

Ah ! songez-y !

Cette ville vous tend les bras ; vous lui dites : Ferme tes portes. Cette ville vient à vous, vous reculez devant elle. Elle vous offre son hospitalité majestueuse où vous pouvez mettre toute la France à l'abri, son hospitalité, gage de concorde et de paix publique, et vous hésitez, et vous refusez, et vous avez peur du port comme d'un piège !

Oui, je le dis, pour vous, pour nous tous, Paris, c'est le port.

Messieurs, voulez-vous être sages, soyez confiants. Voulez-vous être des hommes politiques, soyez des hommes fraternels.

Rentrez dans Paris et rentrez-y immédiatement.

Paris vous en saura gré et s'apaisera. Et quand Paris s'apaise, tout s'apaise.

Votre absence de Paris inquiétera tous les intérêts et sera pour le pays une cause de fièvre lente.

Vous avez cinq milliards à payer ; pour cela il vous faut le crédit ; pour le crédit, il vous faut la tranquillité, il vous faut Paris. Il vous faut Paris rendu à la France, et la France rendue à Paris.

C'est-à-dire l'Assemblée nationale siégeant dans la ville nationale.

L'intérêt public est ici étroitement d'accord avec le devoir public.

Si le séjour de l'Assemblée en province, qui n'est qu'un accident, devenait un système, c'est-à-dire la négation du droit suprême de Paris, je le déclare, je ne siégerais point hors de Paris. Mais ma résolution particulière n'est

qu'un détail sans importance. Je ferais ce que je crois être mon devoir. Cela me regarde et je n'y insiste pas.

Vous, c'est autre chose. Votre résolution est grave. Pesez-la.

On vous dit : — N'entrez pas dans Paris ; les prussiens sont là. — Qu'importe les prussiens ! moi je les dédaigne. Avant peu, ils subiront la domination de ce Paris qu'ils menacent de leurs canons et qui les éclaire de ses idées.

La seule vue de Paris est une propagande. Désormais le séjour des prussiens en France est dangereux surtout pour le roi de Prusse.

Messieurs, en rentrant dans Paris, vous faites de la politique, et de la bonne politique.

Vous êtes un produit momentané. Paris est une formation séculaire. Croyez-moi, ajoutez Paris à l'Assemblée, appuyez votre faiblesse sur cette force, asseyez votre fragilité sur cette solidité.

Tout un côté de cette Assemblée, côté fort par le nombre et faible autrement, a la prétention de discuter Paris, d'examiner ce que la France doit faire de Paris, en un mot de mettre Paris aux voix. Cela est étrange.

Est-ce qu'on met Paris en question ?

Paris s'impose.

Une vérité qui peut être contestée en France, à ce qu'il paraît, mais qui ne l'est pas dans le reste du monde, c'est la suprématie de Paris.

Par son initiative, par son cosmopolitisme, par son impartialité, par sa bonne volonté, par ses arts, par sa littérature, par sa langue, par son industrie, par son esprit

d'invention, par son instinct de justice et de liberté, par sa lutte de tous les temps, par son héroïsme d'hier et de toujours, par ses révolutions, Paris est l'éblouissant et mystérieux moteur du progrès universel.

Niez cela, vous rencontrez le sourire du genre humain. Le monde n'est peut-être pas français, mais à coup sûr il est parisien.

Nous, consentir à discuter Paris? Non. Il est puéril de l'attaquer, il serait puéril de le défendre.

Messieurs, n'attentons pas à Paris.

N'allons pas plus loin que la Prusse.

Les prussiens ont démembré la France, ne la décapitons pas.

Et puis, songez-y.

Hors Paris il peut y avoir une Assemblée provinciale; il n'y a d'Assemblée nationale qu'à Paris.

Pour les législateurs souverains qui ont le devoir de compléter la Révolution française, être hors de Paris, c'est être hors de France. (*Interruption.*)

On m'interrompt. Alors j'insiste.

Isoler Paris, refaire après l'ennemi le blocus de Paris, tenir Paris à l'écart, succéder dans Versailles, vous assemblée républicaine, au roi de France, et, vous assemblée française, au roi de Prusse, créer à côté de Paris on ne sait quelle fausse capitale politique, croyez-vous en avoir le droit? Est-ce comme représentants de la France que vous feriez cela? Entendons-nous. Qui est-ce qui représente la France? c'est ce qui contient le plus de lumière. Au-dessus de vous, au-dessus de moi, au-dessus de nous tous, qui avons

un mandat aujourd'hui et qui n'en aurons pas demain, la France a un immense représentant, un représentant de sa grandeur, de sa puissance, de sa volonté, de son histoire, de son avenir, un représentant permanent, un mandataire irrévocable; et ce représentant est un héros, et ce mandataire est un géant; et savez-vous son nom? Il s'appelle Paris.

Et c'est vous, représentants éphémères, qui voudriez destituer ce représentant éternel!

Ne faites pas ce rêve et ne faites pas cette faute.

Après ces paroles, le onzième bureau, ayant à choisir entre M. Victor Hugo et M. Lucien Brun un commissaire, a choisi M. Lucien Brun.

V

DÉMISSION DE VICTOR HUGO

Le 8 mars, au moment où le représentant Victor Hugo se préparait à prendre la parole pour défendre Paris contre la droite, survint un incident inattendu. Un rapport fut fait à l'Assemblée sur l'élection d'Alger. Le général Garibaldi avait été nommé représentant d'Alger par 40,606 voix. Le candidat qui avait après lui le plus de voix n'avait eu que 4,973 suffrages. On proposa l'annulation de l'élection de Garibaldi. Victor Hugo intervint.

SÉANCE DU 8 MARS 1871

M. VICTOR HUGO. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo a la parole. (*Mouvements divers.*)

M. VICTOR HUGO. — Je ne dirai qu'un mot.

La France vient de traverser une épreuve terrible, d'où elle est sortie sanglante et vaincue. On peut être vaincu et rester grand; la France le prouve. La France accablée, en présence des nations, a rencontré la lâcheté de l'Europe. (*Mouvement.*)

De toutes les puissances européennes, aucune ne s'est levée pour défendre cette France qui, tant de fois, avait pris en main la cause de l'Europe... (*Bravo! à gauche*), pas un roi, pas un état, personne! un seul homme excepté... (*Sourires ironiques à droite. — Très bien! à gauche.*)

Ah! les puissances, comme on dit, n'intervenaient pas; eh bien, un homme est intervenu, et cet homme est une puissance. (*Exclamations sur plusieurs bancs à droite.*)

Cet homme, messieurs, qu'avait-il? son épée.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Et Bordone! (*On rit.*)

M. VICTOR HUGO. — Son épée, et cette épée avait déjà délivré un peuple... (*Exclamations*) et cette épée pouvait en sauver un autre. (*Nouvelles exclamations.*)

Il l'a pensé; il est venu, il a combattu.

A droite. — Non! non!

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Ce sont des réclames qui ont été faites; il n'a pas combattu.

M. VICTOR HUGO. — Les interruptions ne m'empêcheront pas d'achever ma pensée.

Il a combattu... (*Nouvelles interruptions.*)

Voix nombreuses à droite. — Non! non!

A gauche. — Si! si!

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Il a fait semblant!

Un membre à droite. — Il n'a pas vaincu en tout cas!

M. VICTOR HUGO. — Je ne veux blesser personne dans cette Assemblée, mais je dirai qu'il est le seul des généraux qui ont lutté pour la France, le seul qui n'ait pas été vaincu. (*Bruyantes réclamations à droite. — Applaudissements à gauche.*)

Plusieurs membres à droite. — A l'ordre! à l'ordre!

M. DE JOUVENCEL. — Je prie M. le président d'inviter l'orateur à retirer une parole qui est antifranaçaise.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — C'est un comparse de mélodrame. (*Vives réclamations à gauche.*) Il n'a pas été vaincu parce qu'il ne s'est pas battu.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur de Lorgeril, veuillez garder le silence; vous aurez la parole ensuite. Mais respectez la liberté de l'orateur. (*Très bien!*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — Je demande la parole. (*Mouvement.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Général, vous aurez la parole après M. Victor Hugo.

(*Plusieurs membres se lèvent et interpellent vivement M. Victor Hugo.*)

M. LE PRÉSIDENT *aux interrupteurs.* La parole est à M. Victor Hugo seul.

M. RICHIER. — Un français ne peut pas entendre des paroles semblables à celles qui viennent d'être prononcées. (*Agitation générale.*)

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — L'Assemblée refuse la parole à M. Victor Hugo, parce qu'il ne parle pas français. (*Oh! oh! — Rumeurs confuses.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole, monsieur de Lorgeril... Vous l'aurez à votre tour.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — J'ai voulu dire que l'Assemblée ne veut pas écouter parce qu'elle n'entend pas ce français-là. (*Bruit.*)

Un membre. — C'est une insulte au pays!

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — J'insiste pour demander la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aurez la parole si M. Victor Hugo y consent.

M. VICTOR HUGO. — Je demande à finir.

Plusieurs membres à M. Victor Hugo. — Expliquez-vous! (*Assez! assez!*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous demandez à M. Victor Hugo de s'expliquer; il va le faire. Veuillez l'écouter et garder le silence... (*Non! non! — A l'ordre!*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — On ne peut pas rester là-dessus.

M. VICTOR HUGO. — Vous y resterez pourtant, général.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aurez la parole après l'orateur.

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — Je proteste contre des paroles qui sont un outrage!... (*A la tribune! à la tribune!*)

M. VICTOR HUGO. —...Il est impossible... (*Les cris : A l'ordre! continuent.*)

Un membre. — Retirez vos paroles! On ne vous les pardonne pas.

(Un autre membre à droite se lève et adresse à l'orateur des interpellations qui se perdent dans le bruit.)

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez vous asseoir!

Le même membre. — A l'ordre! Rappelez l'orateur à l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappellerai vous-même à l'ordre, si vous continuez à le troubler. (*Très bien! très*

bien!) Je rappellerai à l'ordre ceux qui empêcheront le président d'exercer sa fonction. Je suis le juge du rappel à l'ordre.

Sur plusieurs bancs à droite. — Nous le demandons, le rappel à l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. — Il ne suffit pas que vous le demandiez. (*Très bien! — Interpellations diverses et confuses.*)

M. DE CHABAUD-LATOUR. — Paris n'a pas été vaincu, il a été affamé. (*C'est vrai! c'est vrai! — Assentiment général.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole à M. Victor Hugo pour s'expliquer et ceux qui l'interrompront seront rappelés à l'ordre. (*Très bien!*)

M. VICTOR HUGO. — Je vais vous satisfaire, messieurs, et aller plus loin que vous. (*Profond silence.*)

Il y a trois semaines vous avez refusé d'entendre Garibaldi...

Un membre. — Il avait donné sa démission.

M. VICTOR HUGO. — Aujourd'hui vous refusez de m'entendre. Cela me suffit. Je donne ma démission. (*Longues rumeurs. — Non! non! — Applaudissements à gauche.*)

Un membre. — L'Assemblée n'accepte pas votre démission.

M. VICTOR HUGO. — Je l'ai donnée et je la maintiens.

(*L'honorable membre qui se trouve, en descendant de la tribune, au pied du bureau sténographique situé à l'entrée du couloir de gauche, saisit la plume de l'un des sténographes de l'Assemblée et écrit, debout, sur le rebord extérieur du bureau, sa lettre de démission au président.*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — Messieurs, avant de juger le

général Garibaldi, je demande qu'une enquête sérieuse soit faite sur les faits qui ont amené le désastre de l'armée de l'Est. (*Très bien! très bien!*)

Quand cette enquête sera faite, nous vous produirons des télégrammes émanant de M. Gambetta, et prouvant qu'il reprochait au général Garibaldi son inaction dans un moment où cette inaction amenait le désastre que vous connaissez. On pourra examiner alors si le général Garibaldi est venu payer une dette de reconnaissance à la France, ou s'il n'est pas venu, plutôt, défendre sa république universelle. (*Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs.*)

M. LOCKROY. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo est-il présent?

Voix diverses. — Oui! — Non! il est parti!

M. LE PRÉSIDENT. — Avant de donner lecture à l'Assemblée de la lettre que vient de me remettre M. Victor Hugo, je voulais le prier de se recueillir et de se demander à lui-même s'il y persiste.

M. VICTOR HUGO, *au pied de la tribune.* — J'y persiste.

M. LE PRÉSIDENT. — Voici la lettre de M. Victor Hugo; mais M. Victor Hugo... (*Rumeurs diverses.*)

M. VICTOR HUGO. — J'y persiste. Je le déclare, je ne paraîtrai plus dans cette enceinte.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais M. Victor Hugo ayant écrit cette lettre dans la vivacité de l'émotion que ce débat a soulevée, j'ai dû en quelque sorte l'inviter à se recueillir lui-même, et je crois avoir exprimé l'impression de l'Assemblée. (*Oui! oui! Très bien!*)

M. VICTOR HUGO. — Monsieur le président, je vous remercie ; mais je déclare que je refuse de rester plus longtemps dans cette assemblée. (*Non ! non !*)

De toutes parts. — A demain ! A demain !

M. VICTOR HUGO. — Non ! non ! j'y persiste. Je ne rentrerai pas dans cette Assemblée !

M. Victor Hugo sort de la salle.

M. LE PRÉSIDENT. — Si l'Assemblée veut me le permettre, je ne lui donnerai connaissance de cette lettre que dans la séance de demain. (*Oui ! oui ! — Assentiment général.*)

Cet incident est terminé, et je regrette que les élections de l'Algérie y aient donné lieu...

Un membre à gauche. — C'est la violence de la droite qui y a donné lieu.

SÉANCE DU 9 MARS

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je regrette profondément que notre illustre collègue, M. Victor Hugo, n'ait pas cru pouvoir se rendre aux instances d'un grand nombre de nos collègues, et, je crois pouvoir le dire, au sentiment général de l'Assemblée. (*Oui ! oui ! Très bien !*) Il persiste dans la démission qu'il m'a remise hier au soir, et dont il ne me reste, à mon grand regret, qu'à donner connaissance à l'Assemblée :

La voici :

« Il y a trois semaines, l'Assemblée a refusé d'entendre

Garibaldi; aujourd'hui elle refuse de m'entendre. Cela me suffit.

« Je donne ma démission.

« VICTOR HUGO. »

8 mars 1871.

La démission sera transmise à M. le ministre de l'intérieur.

M. LOUIS BLANC. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Louis Blanc a la parole.

M. LOUIS BLANC. — Messieurs, je n'ai qu'un mot à dire.

A ceux d'entre nous qui sont plus particulièrement en communion de sentiments et d'idées avec Victor Hugo, il est commandé de dire bien haut de quelle douleur leur âme a été saisie...

Voix à gauche. — Oui! oui! c'est vrai!

M. LOUIS BLANC. — En voyant le grand citoyen, l'homme de génie dont la France est fière, réduit à donner sa démission de membre d'une Assemblée française...

Voix à droite. — C'est qu'il l'a bien voulu.

M. LE DUC DE MARMIER. — C'est par sa volonté!

M. LOUIS BLANC. — C'est un malheur ajouté à tant d'autres malheurs... (*Mouvements divers.*) que cette voix puissante ait été étouffée... (*Réclamations sur un grand nombre de bancs.*)

M. DE TILLANCOURT. — La voix de M. Victor Hugo a constamment été étouffée!

Plusieurs membres. — C'est vrai! c'est vrai!

M. LOUIS BLANC. — Au moment où elle proclamait la reconnaissance de la patrie pour d'éminents services.

Je me borne à ces quelques paroles. Elles expriment des sentiments qui, j'en suis sûr, seront partagés par tous ceux qui chérissent et révèrent le génie combattant pour la liberté. (*Vive approbation sur plusieurs bancs à gauche.*)

M. SCHOELCHER. — Louis Blanc, vous avez dignement exprimé nos sentiments à tous.

A gauche. — Oui! oui! — Très bien!

Caprera, 11 avril 1870.

« Mon cher Victor Hugo,

« J'aurais dû plus tôt vous donner un signe de gratitude pour l'honneur immense dont vous m'avez décoré à l'Assemblée de Bordeaux.

« Sans manifestation écrite, nos âmes se sont cependant bien entendues, la vôtre par le bienfait, et la mienne par l'amitié et la reconnaissance que je vous consacre depuis longtemps.

« Le brevet que vous m'avez signé à Bordeaux suffit à toute une existence dévouée à la cause sainte de l'humanité, dont vous êtes le premier apôtre.

« Je suis pour la vie,

« Votre dévoué,

« GARIBALDI. »



w B
A. Slom, inv.

W. Barbotin, sc.

VI

MORT DE CHARLES HUGO

Ce qui suit est extrait du *Rappel* du mercredi 15 mars :

« Une affreuse nouvelle nous arrive de Bordeaux : notre collaborateur, notre compagnon, notre ami Charles Hugo, y est mort lundi soir.

« Lundi matin, il avait déjeuné gaiement avec son père et Louis Blanc. Le soir, Victor Hugo donnait un diner d'adieu à quelques amis, au restaurant Lanta. A huit heures, Charles Hugo prend un fiacre pour s'y faire conduire, avec ordre de descendre d'abord à un café qu'il indique. Il était seul dans la voiture. Arrivé au café, le cocher ouvre la portière et trouve Charles Hugo mort.

« Il avait eu une congestion foudroyante suivie d'hémorrhagie.

« On a rapporté ce pauvre cadavre à son père, qui l'a couvert de baisers et de larmes.

Charles Hugo était souffrant depuis quelques semaines. Il nous écrivait, le samedi 11, samedi dernier :

« Je vous envoie peu d'articles, mais ne m'accusez pas. Un excellent « médecin que j'ai trouvé ici ma condamné au repos. J'ai, paraît-il, un « emphysème pulmonaire! » avec un petit point hypertrophié au cœur. Le « médecin attribue cette maladie à mon séjour à Paris pendant le siège...

« Je vais mieux pourtant. Mais il faut que je me repose encore. J'irai « passer une semaine à Arcachon. Je pense pouvoir retourner ensuite à Paris « et reprendre mon travail... »

« Victor Hugo devait l'accompagner à Arcachon. Charles se faisait une joie de rester là quelques jours en famille avec son père, sa jeune femme et ses deux petits enfants; le départ était fixé au lendemain matin... Et le voilà mort! Le voilà mort, ce vaillant et généreux Charles, si fort et si doux, d'un si haut esprit, d'un si puissant talent!

« Et Victor Hugo, après ces dix-neuf ans d'exil et de lutte suivis de ces six mois de guerre et de siège, ne sera rentré en France que pour ensevelir son fils à côté de sa fille, et pour mêler à son deuil patriotique son deuil paternel. »

ENTERREMENT DE CHARLES HUGO

(18 mars.)

« Une foule considérable et profondément émue se pressait hier à la gare d'Orléans, où, comme tous les journaux l'avaient annoncé, le cercueil du collaborateur, de l'ami que nous pleurons, était attendu vers midi.

« A l'heure dite, on a vu paraître le corbillard, derrière lequel marchaient, le visage en larmes, Victor Hugo et son dernier fils, François-Victor, puis MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Paul Foucher et quelques amis intimes.

« Ceux qui étaient venus témoigner leur sympathie attristée au grand poète si durement frappé et au vaillant journaliste parti si jeune se sont joints à ce douloureux cortège, et le corbillard s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise.

« Il va sans dire qu'il n'a passé par aucune église.

« D'instant en instant, le cortège grossissait.

« Place de la Bastille, il y a eu une chose touchante. Trois gardes nationaux, reconnaissant Victor Hugo, se sont mis aussitôt aux côtés du corbillard et l'ont escorté, fusil sous le bras. D'autres gardes nationaux ont suivi leur exemple, puis d'autres, et bientôt ils ont été plus d'une centaine, et ils ont formé une haie d'honneur qui a accompagné jusqu'au cimetière notre cher et regretté camarade.

« Un moment après, un poste de gardes nationaux, très nombreux à cause des événements de la journée, apprenant que l'on enterrait, a pris les fusils, s'est mis en rang et a présenté les armes; les clairons ont sonné, les tambours ont battu aux champs, et le drapeau a salué.

« Ça a été la même chose sur tous les parcours. Rien n'était touchant comme de voir, sur le canal, dans les rues et le long du boulevard, tous les postes accourir, et, spontanément, sans mot d'ordre, rendre hommage à quelqu'un qui n'était ni le chef du pouvoir exécutif ni le président de l'Assemblée et qui n'avait qu'une autorité morale. Cet hommage était aussi intelligent que cordial; quelques cris de *Vive la République!* et de *Vive Victor Hugo!* échappés involontairement, étaient vite contenus par le respect de l'immense malheur qui passait.

« Ça et là on entrevoyait des barricades. Et ceux qui les gardaient venaient, eux aussi, présenter les armes à cette gloire désespérée. Et on ne pouvait s'empêcher de se dire que ce peuple de Paris si déferent, si bon, si reconnaissant, était celui dont les calomnies réactionnaires font une bande de pillards!

« A la porte du cimetière et autour du tombeau, la foule était tellement compacte qu'il était presque impossible de faire un pas.

« Enfin on a pu arriver au caveau où dormaient déjà le général Hugo, la mère de Victor Hugo et son frère Eugène. Le cercueil a pris la quatrième et dernière place, celle que Victor Hugo s'était réservée, ne prévoyant pas que le fils s'en irait avant le père! »

Deux discours ont été prononcés. Le premier par M. Auguste Vacquerie. Nous en avons retenu les passages suivants :

« Citoyens,

« Dans le groupe de camarades et de frères que nous étions, le plus robuste, le plus solide, le plus vivant était celui qui est mort le premier. Il est vrai que

Charles Hugo n'a pas économisé sa vie. Il est vrai qu'il l'a prodiguée. A quoi? Au devoir, à la lutte pour le vrai, au progrès, à la république.

« Et, comme il n'a fait que les choses qui méritent d'être récompensées, il en a été puni.

« Il a commencé par la prison. Cette fois-là, son crime était d'avoir attaqué la guillotine. Il faut bien que les républicains soient contre la peine de mort, pour être des buveurs de sang. Alors, les juges l'ont condamné à je ne sais plus quelle amende et à six mois de Conciergerie. Il y était pendant l'abominable crime de Décembre. Il n'en est sorti que pour sortir de France. Après la prison, l'exil.

« Jersey, Guernesey et Bruxelles l'ont vu pendant vingt ans, debout entre son père et son frère, exilé volontaire, s'arrachant à sa patrie, mais ne l'oubliant pas, travaillant pour elle. Quel vaillant et éclatant journaliste il a été, tous le savent. Un jour enfin, la cause qu'il avait si bravement servie a été gagnée, l'empire a glissé dans la boue de Sedan, et la république est ressuscitée. Celui qui avait dit :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là

a pu rentrer sans manquer à son serment. Charles est rentré avec son père. On pouvait croire qu'il allait maintenant être heureux ; il avait tout, sa patrie, la république, un nom illustre, un grand talent, la jeunesse, sa femme qu'il adorait, deux petits enfants ; il voyait s'ouvrir devant lui le long avenir de bonheur, de bien-être et de renommée qu'il avait si noblement gagné. Il est mort.

« Il y a des heures où la destinée est aussi lâche et aussi féroce que les hommes, où elle se fait la complice des gouvernements et où elle semble se venger de ceux qui font le bien. Il n'y a pas de plus sombre exemple de ces crimes du sort que le glorieux et douloureux père de notre cher mort. Qu'a-t-il fait toute sa vie, que d'être le meilleur comme le plus grand? Je ne parle pas seulement de sa bonté intime et privée ; je parle surtout de sa bonté publique, de ses romans, si tendres à tous les misérables, de ses livres penchés sur toutes les plaies, de ses drames dédiés à tous les déshérités. A quelle difformité, à quelle détresse, à quelle infériorité a-t-il jamais refusé de venir en aide? Tout son génie n'a eu qu'une idée : consoler. Récompense : Charles n'est pas le premier de ses enfants qu'il perd de cette façon tragique. Aujourd'hui, c'est son fils qu'il perd brusquement, en pleine vie, en plein bonheur. Il y a trente ans, c'était sa fille. Ordinairement un coup de foudre suffit. Lui, il aura été foudroyé deux fois.

« Qu'importe, citoyens, ces iniquités de la destinée! Elles se trompent si elles croient qu'elles nous décourageront. Jamais! Demandez à celui que nous venons d'apporter dans cette fosse. N'est-ce-pas, Charles, que tu recommencerais?

« Et nous, nous continuerons. Sois tranquille, frère, nous combattons comme toi jusqu'à notre dernier souffle. Aucune violence et aucune injustice ne nous fera renoncer à la vérité, au bien, à l'avenir, pas plus celles des événements que celles des gouvernements, pas plus la loi mystérieuse que la loi humaine, pas plus les malheurs que les condamnations, pas plus le tombeau que la prison!

« Vive la république universelle, démocratique et sociale! »

Voici également quelques-unes des paroles prononcées, au nom de la presse de province, par M. Louis Mie :

« Chers concitoyens,

« Si ma parole, au lieu d'être celle d'un humble et d'un inconnu, avait l'autorité que donne le génie, qu'assurent d'éclatants services et que consacre un exil de vingt années, j'apporterais à la tombe de Charles Hugo l'expression profondément vraie de la reconnaissance que la province républicaine tout entière doit à cette armée généreuse qu'on nomme dans le monde la presse républicaine de Paris. Charles marchait aux premiers rangs de ces intrépides du vrai, que tout frappe, mais que console le devoir accompli.

« C'est à l'heure où d'étroites défiances semblent vouloir nous séparer, nous qui habitons les départements, et nous isoler de la ville sœur aînée des autres cités de France, que nous sentons plus ardemment ce que nous lui devons d'amour à ce Paris qui, après nous avoir donné la liberté, nous a conservé l'honneur.

« Je n'ai pas besoin de rappeler quelle large part revient à Charles Hugo dans cette infatigable et sainte prédication de la presse parisienne. Je n'ai pas à retracer l'œuvre de cette vie si courte et si pleine. Je n'en veux citer qu'une chose : c'est qu'il est entré dans la lutte en poussant un cri d'indignation contre un attentat à l'inviolabilité de la vie humaine. Il avait tout l'éclat de la jeunesse et toute la solidité de la conviction. Il avait les deux grandes puissances, celle que donne le talent et celle que donne la bonté.

« Charles Hugo, vous aviez partout, en province comme à Paris, des amis et des admirateurs. Il y a des fils qui rapetissent le nom de leur père; ce sera

votre éternel honneur à vous d'avoir ajouté quelque chose à un nom auquel il semblait qu'on ne pût ajouter rien. »

On lit dans le *Rappel* du 21 mars :

« Victor Hugo n'a guère fait que traverser Paris. Il est parti, dès mercredi, pour Bruxelles, où sa présence était exigée par les formalités à remplir dans l'intérêt des deux petits enfants que laisse notre regretté collaborateur.

« On sait que c'est à Bruxelles que Charles Hugo a passé les dernières années de l'exil. C'est à Bruxelles qu'il s'est marié et que son petit garçon et sa petite fille sont nés.

« Aussitôt que les prescriptions légales vont être remplies, et que l'avenir des mineurs va être réglé, Victor Hugo reviendra immédiatement à Paris. »

BRUXELLES



A. Slom inv.

W. Barbotin sc.

I

A MM. MEURICE ET VACQUERIE

La lettre suivante, qui n'a pu paraître sous la Commune par des raisons que tout le monde sait, trouve naturellement sa place ici, à sa date :

Bruxelles, 28 avril.

Chers amis,

Nous traversons une crise.

Vous me demandez toute ma pensée, je pourrais me borner à ce seul mot : c'est la vôtre.

Ce qui me frappe, c'est à quel point nous sommes d'ac-

cord. Le public m'attribue dans le *Rappel* une participation que je n'ai pas, et m'en croit, sinon le rédacteur, du moins l'inspirateur ; vous savez mieux que personne à quel point j'ai dit la vérité quand j'ai écrit dans vos colonnes mêmes que j'étais un simple lecteur du *Rappel* et rien de plus. Eh bien, cette erreur du public a sa raison d'être. Il y a, au fond, entre votre pensée et la mienne, entre votre appréciation et la mienne, entre votre conscience et la mienne, identité presque absolue. Permettez-moi de le constater et de m'en applaudir. Ainsi, dans l'heure décisive où nous sommes, heure qui, si elle finit mal, pourrait être irréparable, vous avez une pensée dominante que vous dites chaque matin dans le *Rappel*, la conciliation. Or, ce que vous écrivez à Paris, je le pense à Bruxelles. La fin de la crise serait dans ce simple accès de sagesse : concessions mutuelles. Alors le dénoûment serait pacifique. Autrement il y aura guerre à outrance. On n'est pas quitte avec un problème parce qu'on a sabré la solution.

J'écrivais en avril 1869 les deux mots qui résoudraient les complications d'avril 1871, et j'ajoute toutes les complications. Ces deux mots, vous vous en souvenez, sont : Conciliation et Réconciliation. Le premier pour les idées, le second pour les hommes.

Le salut serait là.

Comme vous je suis pour la Commune en principe, et contre la Commune dans l'application.

Certes le droit de Paris est patent. Paris est une commune, la plus nécessaire de toutes, comme la plus illustre. Paris commune est la résultante de la France république.

Comment ! Londres est une commune, et Paris n'en serait pas une ! Londres, sous l'oligarchie, existe, et Paris, sous la démocratie, n'existerait pas ! La cité de Londres a de tels droits qu'elle arrête tout net devant sa porte le roi d'Angleterre. A Temple-Bar le roi finit et le peuple commence. La porte se ferme, et le roi n'entre qu'en payant l'amende. La monarchie respecte Londres, et la république violerait Paris ! Énoncer de telles choses suffit ; n'insistons pas. Paris est de droit commune, comme la France est de droit république, comme je suis de droit citoyen. La vraie définition de la république, la voici : moi souverain de moi. C'est ce qui fait qu'elle ne dépend pas d'un vote. Elle est de droit naturel, et le droit naturel ne se met pas aux voix. Or une ville a un moi comme un individu ; et Paris, parmi toutes les villes, a un moi suprême. C'est ce moi suprême qui s'affirme par la Commune. L'Assemblée n'a pas plus la faculté d'ôter à Paris la Commune que la Commune n'a la faculté d'ôter à la France l'Assemblée.

Donc aucun des deux termes ne pouvant exclure l'autre, il s'ensuit cette nécessité rigoureuse, absolue, logique : s'entendre.

Le moi national prend cette forme, la république ; le moi local prend cette forme, la commune ; le moi individuel prend cette forme, la liberté.

Mon moi n'est complet et je ne suis citoyen qu'à cette triple condition : la liberté dans ma personne, la commune dans mon domicile, la république dans ma patrie.

Est-ce clair ?

Le droit de Paris de se déclarer Commune est inconteste.

Mais à côté du droit, il y a l'opportunité.

Ici apparaît la vraie question.

Faire éclater un conflit à une pareille heure! la guerre civile après la guerre étrangère? Ne pas même attendre que les ennemis soient partis! amuser la nation victorieuse du suicide de la nation vaincue! donner à la Prusse, à cet empire, à cet empereur, ce spectacle, un cirque de bêtes s'entre-dévorant, et que ce cirque soit la France!

En dehors de toute appréciation politique, et avant d'examiner qui a tort et qui a raison, c'est là le crime du 18 mars.

Le moment choisi est épouvantable.

Mais ce moment a-t-il été choisi?

Choisi par qui?

Qui a fait le 18 mars?

Examinons.

Est-ce la Commune?

Non. Elle n'existait pas.

Est-ce le comité central?

Non. Il a saisi l'occasion, il ne l'a pas créée.

Qui donc a fait le 18 mars?

C'est l'Assemblée; ou pour mieux dire la majorité.

Circonstance atténuante : elle ne l'a pas fait exprès.

La majorité et son gouvernement voulaient simplement enlever les canons de Montmartre. Petit motif pour un si grand risque.

Soit. Enlever les canons de Montmartre.

C'était l'idée ; comment s'y est-on pris ?

Adroitement.

Montmartre dort. On envoie la nuit des soldats saisir les canons. Les canons pris, on s'aperçoit qu'il faut les emmener. Pour cela il faut des chevaux. Combien ? Mille. Mille chevaux ! où les trouver ? On n'a pas songé à cela. Que faire ? On les envoie chercher, le temps passe, le jour vient, Montmartre se réveille ; le peuple accourt et veut ses canons ; il commençait à n'y plus songer, mais puisqu'on les lui prend il les réclame ; les soldats cèdent, les canons sont repris, une insurrection éclate, une révolution commence.

Qui a fait cela ?

Le gouvernement, sans le vouloir et sans le savoir.

Cet innocent est bien coupable.

Si l'Assemblée eût laissé Montmartre tranquille, Montmartre n'eût pas soulevé Paris. Il n'y aurait pas eu de 18 mars.

Ajoutons ceci : les généraux Clément Thomas et Lecomte vivraient.

J'énonce les faits simplement, avec la froideur historique.

Quant à la Commune, comme elle contient un principe, elle se fût produite plus tard, à son heure, les prussiens partis. Au lieu de mal venir, elle fût bien venue.

Au lieu d'être une catastrophe, elle eût été un bienfait.

Dans tout ceci à qui la faute ? au gouvernement de la majorité.

Être le coupable, cela devrait rendre indulgent.

Eh bien, non.

Si l'Assemblée de Bordeaux eût écouté ceux qui lui conseillaient de rentrer à Paris, et notamment la haute et intégrale éloquence de Louis Blanc, rien de ce que nous voyons ne serait arrivé, il n'y eût pas eu de 18 mars.

Du reste, je ne veux pas aggraver le tort de la majorité royaliste.

On pourrait presque dire : c'est sa faute, et ce n'est pas sa faute.

Qu'est-ce que la situation actuelle ? un effrayant malentendu.

Il est presque impossible de s'entendre.

Cette impossibilité, qui n'est, selon moi, qu'une difficulté, vient de ceci :

La guerre, en murant Paris, a isolé la France. La France, sans Paris, n'est plus la France. De là l'Assemblée, de là aussi la Commune. Deux fantômes. La Commune n'est pas plus Paris que l'Assemblée n'est la France. Toutes deux, sans que ce soit leur faute, sont sorties d'un fait violent, et c'est ce fait violent qu'elles représentent. J'y insiste, l'Assemblée a été nommée par la France séparée de Paris, la Commune a été nommée par Paris séparé de la France. Deux élections viciées dans leur origine. Pour que la France fasse une bonne élection, il faut qu'elle consulte Paris ; et pour que Paris s'incarne vraiment dans ses élus, il faut que ceux qui représentent Paris représentent aussi la France. Or évidemment l'Assemblée actuelle ne représente pas Paris qu'elle fuit, non parce qu'elle le hait, mais, ce qui est plus triste, parce qu'elle l'ignore. Ignorer Paris, c'est curieux, n'est-ce pas ? Eh bien, nous autres, nous ignorons bien le soleil.

Nous savons seulement qu'il a des taches. C'est tout ce que l'Assemblée sait de Paris. Je reprends. L'Assemblée ne reflète point Paris, et de son côté la Commune, presque toute composée d'inconnus, ne reflète pas la France. C'est cette pénétration d'une représentation par l'autre qui rendrait la conciliation possible ; il faudrait dans les deux groupes, Assemblée et Commune, la même âme, France, et le même cœur, Paris. Cela manque. De là le refus de s'entendre.

C'est le phénomène qu'offre la Chine, d'un côté les tartares, de l'autre les chinois.

Et cependant la Commune incarne un principe, la vie municipale, et l'Assemblée en incarne un autre, la vie nationale. Seulement, dans l'Assemblée comme dans la Commune, on peut s'appuyer sur le principe, non sur les hommes. Là est le malheur. Les choix ont été funestes. Les hommes perdent le principe. Raison des deux côtés et tort des deux côtés. Pas de situation plus inextricable.

Cette situation crée la frénésie.

Les journaux belges annoncent que le *Rappel* va être supprimé par la Commune. C'est probable. Dans tous les cas n'ayez pas peur que la suppression vous manque. Si vous n'êtes pas supprimés par la Commune, vous serez supprimés par l'Assemblée. Le propre de la raison c'est d'encourir la proscription des extrêmes.

Du reste, vous et moi, quel que soit le devoir, nous le ferons.

Cette certitude nous satisfait. La conscience ressemble à la mer. Si violente que soit la tempête de la surface, le fond est tranquille.

Nous ferons le devoir, aussi bien contre la Commune que contre l'Assemblée; aussi bien pour l'Assemblée que pour la Commune.

Peu importe nous; ce qui importe, c'est le peuple. Les uns l'exploitent, les autres le trahissent. Et sur toute la situation il y a on ne sait quel nuage; en haut stupidité, en bas stupeur.

Depuis le 18 mars, Paris est mené par des inconnus, ce qui n'est pas bon, mais par des ignorants, ce qui est pire. A part quelques chefs, qui suivent plutôt qu'ils ne guident, la Commune, c'est l'ignorance. Je n'en veux pas d'autre preuve que les motifs donnés pour la destruction de la Colonne; ces motifs, ce sont les souvenirs que la Colonne rappelle. S'il faut détruire un monument à cause des souvenirs qu'il rappelle, jetons bas le Parthénon qui rappelle la superstition païenne, jetons bas l'Alhambra qui rappelle la superstition mahométane, jetons bas le Colisée qui rappelle ces fêtes atroces où les bêtes mangeaient les hommes, jetons bas les Pyramides qui rappellent et éternisent d'affreux rois, les Pharaons, dont elles sont les tombeaux; jetons bas tous les temples à commencer par le Rhamseïon, toutes les mosquées à commencer par Sainte-Sophie, toutes les cathédrales à commencer par Notre-Dame. En un mot, détruisons tout; car jusqu'à ce jour tous les monuments ont été faits par la royauté et sous la royauté, et le peuple n'a pas encore commencé les siens. Détruire tout, est-ce là ce qu'on veut? Évidemment non. On fait donc ce qu'on ne veut pas faire. Faire le mal en le voulant faire c'est la scélératesse; faire le mal sans le vouloir faire, c'est l'ignorance.

La Commune a la même excuse que l'Assemblée, l'ignorance.

L'ignorance, c'est la grande plaie publique. C'est l'explication de tout le contre-sens actuel.

De l'ignorance naît l'inconscience. Mais quel danger !

Dans la nuit on peut aller à des précipices, et dans l'ignorance on peut aller à des crimes.

Tel acte commence par être imbécile et finit par être féroce.

Tenez, en voici un qui s'ébauche, il est monstrueux ; c'est le décret des otages.

Tous les jours, indignés comme moi, vous dénoncez à la conscience du peuple ce décret hideux, infâme point de départ des catastrophes. Ce décret ricochera contre la république. J'ai le frisson quand je songe à tout ce qui peut en sortir. La Commune, dans laquelle il y a, quoi qu'on en dise, des cœurs droits et honnêtes, a subi ce décret plutôt qu'elle ne l'a voté. C'est l'œuvre de quatre ou cinq despotes, mais c'est abominable. Emprisonner des innocents et les rendre responsables des crimes d'autrui, c'est faire du brigandage un moyen de gouvernement. C'est de la politique de caverne. Quel deuil et quel opprobre s'il arrivait, dans quelque moment suprême, que les misérables qui ont rendu ce décret trouvassent des bandits pour l'exécuter ! Quel contre-coup cela aurait ! Vous verriez les représailles ! Je ne veux rien prédire, mais je me figure la terreur blanche répliquant à la terreur rouge.

Ce que représente la Commune est immense ; elle pourrait faire de grandes choses, elle n'en fait que de petites.

Et des choses petites qui sont des choses odieuses, c'est lamentable.

Entendons-nous. Je suis un homme de révolution. J'étais même cet homme-là sans le savoir, dès mon adolescence, du temps où, subissant à la fois mon éducation qui me retenait dans le passé et mon instinct qui me poussait vers l'avenir, j'étais royaliste en politique et révolutionnaire en littérature ; j'accepte donc les grandes nécessités ; à une seule condition, c'est qu'elles soient la confirmation des principes, et non leur ébranlement.

Toute ma pensée oscille entre ces deux pôles : Civilisation, Révolution. Quand la liberté est en péril, je dis : Civilisation, mais révolution ; quand c'est l'ordre qui est en danger, je dis : Révolution, mais civilisation.

Ce qu'on appelle l'exagération est parfois utile, et peut même, à de certains moments, sembler nécessaire. Quelquefois pour faire marcher un côté arriéré de l'idée, il faut pousser un peu trop en avant l'autre côté. On force la vapeur ; mais il y a possibilité d'explosion, et chance de déchirure pour la chaudière et de déraillement pour la locomotive. Un homme d'état est un mécanicien. La bonne conduite de tous les périls vers un grand but, la science du succès selon les principes à travers le risque et malgré l'obstacle, c'est la politique.

Mais, dans les actes de la Commune, ce n'est pas à l'exagération des principes qu'on a affaire, c'est à leur négation. Quelquefois même à leur dérision.

De là, la résistance de toutes les grandes consciences.

Non, la ville de la science ne peut pas être menée par

l'ignorance; non, la ville de l'humanité ne peut pas être gouvernée par le talion; non, la ville de la clarté ne peut pas être conduite par la cécité; non, Paris, qui vit d'évidence, ne peut pas vivre de confusion; non, non, non!

La Commune est une bonne chose mal faite.

Toutes les fautes commises se résument en deux malheurs : mauvais choix du moment, mauvais choix des hommes.

Ne retombons jamais dans ces démenées. Se figure-t-on Paris disant de ceux qui le gouvernent : *Je ne les connais pas!* Ne compliquons pas une nuit par l'autre; au problème qui est dans les faits, n'ajoutons pas une énigme dans les hommes. Quoi! ce n'est pas assez d'avoir affaire à l'inconnu; il faut aussi avoir affaire aux inconnus!

L'énormité de l'un est redoutable; la petitesse des autres est plus redoutable encore.

En face du géant il faudrait le titan; on prend le myrmidon!

L'obscur question sociale se dresse et grandit sur l'horizon avec des épaisissements croissant d'heure en heure. Toutes nos lumières ne seraient pas de trop devant ces ténèbres.

Je jette ces lignes rapidement. Je tâche de rester dans le vrai historique.

Je conclus par où j'ai commencé. Finissons-en.

Dans la mesure du possible, concilions les idées et réconcilions les hommes.

Des deux côtés on devrait sentir le besoin de s'entendre, c'est-à-dire de s'absoudre.

L'Angleterre admet des privilèges, la France n'admet que des droits; là est essentiellement la différence entre la monarchie et la république. C'est pourquoi, en regard des privilèges de la cité de Londres, nous ne réclamons que le droit de Paris. En vertu de ce droit, Paris veut, peut et doit offrir à la France, à l'Europe, au monde, le patron communal, la cité exemple.

Paris est la ferme-modèle du progrès.

Supposons un temps normal; pas de majorité législative royaliste en présence d'un peuple souverain républicain, pas de complication financière, pas d'ennemi sur notre territoire, pas de plaie, pas de Prusse; la Commune fait la loi parisienne qui sert d'éclaireur et de précurseur à la loi française faite par l'Assemblée. Paris, je l'ai dit déjà plus d'une fois, a un rôle européen à remplir. Paris est un propulseur. Paris est l'initiateur universel. Il marche et prouve le mouvement. Sans sortir de son droit, qui est identique à son devoir, il peut, dans son enceinte, abolir la peine de mort, proclamer le droit de la femme et le droit de l'enfant, appeler la femme au vote, décréter l'instruction gratuite et obligatoire, doter l'enseignement laïque, supprimer les procès de presse, pratiquer la liberté absolue de publicité, d'affichage et de colportage, d'association et de meeting, se refuser à la juridiction de la magistrature impériale, installer la magistrature élective, prendre le tribunal de commerce et l'institution des prud'hommes comme expérience faite devant servir de base à la réforme judiciaire, étendre le jury aux causes civiles, mettre en location les églises, n'adopter, ne salarier et ne persécuter aucun culte, procla-

mer la liberté des banques, proclamer le droit au travail, lui donner pour organisme l'atelier communal et le magasin communal, reliés l'un à l'autre par la monnaie fiduciaire à rente, supprimer l'octroi, constituer l'impôt unique qui est l'impôt sur le revenu; en un mot abolir l'ignorance, abolir la misère, et, en fondant la cité, créer le citoyen.

Mais, dira-t-on, ce sera mettre un état dans l'état. Non, ce sera mettre un pilote dans le navire.

Figurons-nous Paris, ce Paris-là, en travail. Quel fonctionnement suprême! quelle majesté dans l'innovation! Les réformes viennent l'une après l'autre. Paris est l'immense essayeur. L'univers civilisé attentif regarde, observe, profite. La France voit le progrès se construire lentement de toutes pièces sous ses yeux; et, chaque fois que Paris fait un pas heureux, elle suit; et ce que suit la France est suivi par l'Europe. L'expérience politique, à mesure qu'elle avance, crée la science politique. Rien n'est plus laissé au hasard. Plus de commotions à craindre, plus de tâtonnements, plus de reculs, plus de réactions; ni coups de trahison du pouvoir, ni coups de colère du peuple. Ce que Paris dit est dit pour le monde; ce que Paris fait est fait pour le monde. Aucune autre ville, aucun autre groupe d'hommes, n'a ce privilège. L'*income-tax* réussit en Angleterre; que Paris l'adopte, la preuve sera faite. La liberté des banques, qui implique le droit de papier-monnaie, est en plein exercice dans les îles de la Manche; que Paris le pratique, le progrès sera admis. Paris en mouvement, c'est la vie universelle en activité. Plus de force stagnante ou perdue. La roue motrice travaille, l'engrenage obéit, la vaste machine humaine

marche désormais pacifiquement, sans temps d'arrêt, sans secousse, sans soubresaut, sans fracture. La révolution française est finie, l'évolution européenne commence.

Nous avons perdu nos frontières; la guerre, certes, nous les rendra, mais la paix nous les rendrait mieux encore. J'entends la paix ainsi comprise, ainsi pratiquée, ainsi employée. Cette paix-là nous donnerait plus que la France redevenue France; elle nous donnerait la France devenue Europe. Par l'évolution européenne, dont Paris est le moteur, nous tournons la situation, et l'Allemagne se réveille brusquement prise et brusquement délivrée par les États-Unis d'Europe.

Que penser de nos gouvernants? avoir ce prodigieux outil de civilisation et de suprématie, Paris, et ne pas s'en servir!

N'importe, ce qui est dans Paris en sortira. Tôt ou tard, Paris Commune s'imposera. Et l'on sera stupéfait de voir ce mot Commune se transfigurer, et de redoutable devenir pacifique. La Commune sera une œuvre sûre et calme. Le procédé civilisateur définitif que je viens d'indiquer tout à l'heure sommairement n'admet ni effraction ni escalade. La civilisation comme la nature n'a que deux moyens, infiltration et rayonnement. L'un fait la sève, l'autre fait le jour; par l'un on croît, par l'autre on voit; et les hommes comme les choses n'ont que ces deux besoins, la croissance et la lumière.

Vaillants et chers amis, je vous serre la main.

Un dernier mot. Quelles que soient les affaires qui me retiennent à Bruxelles, il va sans dire que si vous jugiez, pour quoi que ce soit, ma présence utile à Paris, vous n'avez qu'à faire un signe, j'accourrais.

V. H.

II

L'INCIDENT BELGE

LA PROTESTATION. — L'ATTAQUE NOCTURNE L'EXPULSION.

§ 1

Les événements se précipitaient.

La pièce *Pas de Représailles*, publiée à propos des violences de la Commune, avait été reproduite, on l'a vu, par presque tous les journaux, y compris quelques journaux de Versailles; elle avait été traduite en anglais, en italien, en espagnol, en portugais (pas en allemand). La presse réactionnaire, voyant là un blâme des actes de la Commune, avait applaudi particulièrement à ces vers :

Quoi! bannir celui-ci! jeter l'autre aux bastilles!
Jamais! Quoi! déclarer que les prisons, les grilles,
Les barreaux, les geôliers, et l'exil ténébreux,
Ayant été mauvais pour nous, sont bons pour eux!
Non, je n'ôterai, moi, la patrie à personne.
Un reste d'ouragan dans mes cheveux frissonne;
On comprendra qu'ancien banni, je ne veux pas
Faire en dehors du juste et de l'honnête un pas;
J'ai payé de vingt ans d'exil ce droit austère
D'opposer aux fureurs un refus solitaire

Et de fermer mon âme aux aveugles courroux ;
 Si je vois les cachots sinistres, les verrous,
 Les chaînes menacer mon ennemi, je l'aime,
 Et je donne un asile à mon proscriteur même ;
 Ce qui fait qu'il est bon d'avoir été proscrit.
 Je sauverais Judas si j'étais Jésus-Christ.

Celui qui avait écrit cette déclaration n'attendait qu'une occasion de la mettre en pratique. Elle ne tarda pas à se présenter.

Le 25 mai 1871, interpellé dans la Chambre des représentants de Belgique au sujet de la défaite de la Commune et des événements de Paris, M. d'Anethan, ministre des affaires étrangères, fait, au nom du gouvernement belge, la déclaration qu'on va lire :

M. D'ANETHAN. — Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance; il usera des pouvoirs dont il est armé pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient être mis au ban de toutes les nations civilisées. (*Vive approbation sur tous les bancs.*)

Ce ne sont pas des réfugiés politiques; nous ne devons pas les considérer comme tels.

Des voix : Non! non!

M. D'ANETHAN. — Ce sont des hommes que le crime a souillés et que le châtiment doit atteindre. (*Nouvelles marques d'approbation.*)

Le 27 mai paraît la lettre suivante :

A M. LE RÉDACTEUR DE *L'INDÉPENDANCE BELGE*

Bruxelles, 26 mai 1871.

Monsieur,

Je proteste contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques.

Je n'étais pas avec eux.

J'accepte le principe de la Commune, je n'accepte pas les hommes.

J'ai protesté contre leurs actes, loi des otages, représailles, arrestations arbitraires, violation des libertés, suppression des journaux, spoliations, confiscations, démolitions, destruction de la Colonne, attaques au droit, attaques au peuple.

Leurs violences m'ont indigné comme m'indigneraient aujourd'hui les violences du parti contraire.

La destruction de la Colonne est un acte de lèse-nation. La destruction du Louvre eût été un crime de lèse-civilisation.

Mais des actes sauvages, étant inconscients, ne sont point des actes scélérats. La démence est une maladie et non un forfait. L'ignorance n'est pas le crime des ignorants.

La Colonne détruite a été pour la France une heure triste; le Louvre détruit eût été pour tous les peuples un deuil éternel.

Mais la Colonne sera relevée, et le Louvre est sauvé.

Aujourd'hui Paris est repris. L'Assemblée a vaincu la Commune. Qui a fait le 18 mars? De l'Assemblée ou de la Commune, laquelle est la vraie coupable? L'histoire le dira.

L'incendie de Paris est un fait monstrueux, mais n'y a-t-il pas deux incendiaires? Attendons pour juger.

Je n'ai jamais compris Billioray, et Rigault m'a étonné jusqu'à l'indignation; mais fusiller Billioray est un crime, mais fusiller Rigault est un crime.

Ceux de la Commune, Johannard et ses soldats qui font fusiller un enfant de quinze ans sont des criminels; ceux de l'Assemblée qui font fusiller Jules Vallès, Bosquet, Parisel, Amouroux, Lefrançais, Brunet et Dombrowski, sont des criminels.

Ne faisons pas verser l'indignation d'un seul côté. Ici le crime est aussi bien dans les agents de l'Assemblée que dans ceux de la Commune, et le crime est évident.

Premièrement, pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable; deuxièmement, l'exécution sans jugement est infâme. L'une n'est plus dans le droit, l'autre n'y a jamais été.

Jugez d'abord, puis condamnez, puis exécutez. Je pourrai blâmer, mais je ne flétrirai pas. Vous êtes dans la loi.

Si vous tuez sans jugement, vous assassinez.

Je reviens au gouvernement belge.

Il a tort de refuser l'asile.

La loi lui permet ce refus, le droit le lui défend.

Moi qui vous écris ces lignes, j'ai une maxime : *Pro-jure contra legem*.

L'asile est un vieux droit. C'est le droit sacré des malheureux.

Au moyen âge, l'église accordait l'asile même aux parricides.

Quant à moi, je déclare ceci :

Cet asile, que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

Où ? en Belgique.

Je fais à la Belgique cet honneur.

J'offre l'asile à Bruxelles.

J'offre l'asile place des Barricades, n° 4.

Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de la réunion dite Commune, que Paris a fort peu élue et que, pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes, fût-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison; il est inviolable.

Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique? je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez moi, ce sera un vaincu chez un proscrit; le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier.

Je n'hésite pas à le dire, deux choses vénérables.

Une faiblesse protégeant l'autre.

Si un homme est hors la loi, qu'il entre dans ma maison. Je défie qui que ce soit de l'en arracher.

Je parle ici des hommes politiques.

Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la Commune, on me prendra. Si on le livre, je le suivrai. Je partagerai sa sellette. Et, pour la défense du droit, on verra, à côté de l'homme de la Commune, qui est le vaincu de l'Assemblée de Versailles, l'homme de la République, qui a été le proscrit de Bonaparte.

Je ferai mon devoir. Avant tout les principes.

Un mot encore.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Angleterre ne livrera pas les réfugiés de la Commune.

Pourquoi mettre la Belgique au-dessous de l'Angleterre ?
La gloire de la Belgique c'est d'être un asile. Ne lui
ôtons pas cette gloire.

En défendant la France, je défends la Belgique.

Le gouvernement belge sera contre moi, mais le peuple
belge sera avec moi.

Dans tous les cas, j'aurai ma conscience.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments dis-
tingués.

VICTOR HUGO.

§ 2

A la suite de cette lettre s'est produit un fait nocturne dont voici les
détails, que l'*Indépendance belge* a publiés et que la presse a reproduits :

« Monsieur le Rédacteur,

« Il a été publié plusieurs récits inexacts des faits qui se sont passés place
des Barricades, n° 4, dans la nuit du 27 au 28 mai.

« Je crois nécessaire de préciser ces faits dans leur réalité absolue.

« Dans cette nuit de samedi à dimanche, M. Victor Hugo, après avoir tra-
vaillé et écrit, venait de se coucher. La chambre qu'il occupe est située au pre-
mier étage et sur le devant de la maison. Elle n'a qu'une seule fenêtre, qui
donne sur la place. M. Victor Hugo, s'éveillant et travaillant de bonne heure,
a pour habitude de ne point baisser les persiennes de la fenêtre.

Il était minuit un quart, il venait de souffler sa bougie et il allait s'endor-
mir. Tout à coup un coup de sonnette se fait entendre. M. Victor Hugo, réveillé
à demi, écoute, croit à une erreur d'un passant et se recouche. Nouveau coup
de sonnette, plus fort que le premier. M. Victor Hugo se lève, passe une robe
de chambre, va à la fenêtre, l'ouvre et demande : « Qui est là ? » Une voix
répond : « Dombrowski. » M. Victor Hugo, encore presque endormi, et ne dis-
tinguant rien dans les ténèbres, songe à l'asile offert par lui le matin même
aux fugitifs, pense qu'il est possible que Dombrowski n'ait pas été fusillé et
viene en effet lui demander un asile, et se retourne pour descendre et ouvrir
sa porte. En ce moment, une grosse pierre, assez mal dirigée, vient frapper la

muraille à côté de la fenêtre. M. Victor Hugo comprend alors, se penche à la fenêtre ouverte, et aperçoit une foule d'hommes, une cinquantaine au moins, rangés devant sa maison et adossés à la grille du square. Il élève la voix et dit à cette foule : *Vous êtes des misérables!* Puis il referme la fenêtre. Au moment où il la refermait, un fragment de pavé, qui est encore aujourd'hui dans sa chambre, creva la vitre à un pouce au-dessus de sa tête, y fit un large trou et roule à ses pieds en le couvrant d'éclats de verre, qui, par un hasard étrange, ne l'ont pas blessé. En même temps, dans la bande groupée au-dessous de la fenêtre, ces cris éclatent : *A mort Victor Hugo! A bas Victor Hugo! A bas Jean Valjean! A bas lord Clancharlie! A bas le brigand!*

« Cette explosion violente avait réveillé la maison. Deux femmes sorties précipitamment de leurs lits, l'une la maîtresse de la maison, M^{me} veuve Charles Hugo, l'autre la bonne des deux petits enfants, Mariette Léclanche, entrent dans la chambre. « Père, qu'y a-t-il? » demande M^{me} Charles Hugo. « Qu'est-ce que cela? » M. Victor Hugo répond : « Ce n'est rien; cela me fait l'effet d'être des assassins. » Puis il ajoute : « Soyez tranquilles, rentrez dans vos chambres, il est impossible que d'ici à quelques instants une ronde de police ne passe pas, et cette bande prendra la fuite. » Et il rentre lui-même, accompagné de M^{me} Charles Hugo, et suivi de Mariette, dans la *nursery*, chambre d'enfants contiguë à la sienne, mais située sur l'arrière de la maison, et ayant vue sur le jardin.

« Mariette, cependant, venait de rentrer dans la chambre de son maître, afin de voir ce qui se passait. Elle s'approcha de la fenêtre, fut aperçue, et immédiatement une troisième pierre, dirigée sur cette femme, creva la vitre et arracha les rideaux.

« A partir de ce moment, une grêle de projectiles tomba furieusement sur la fenêtre et sur la façade de la maison. On entendait distinctement les cris : *A mort Victor Hugo! A la potence! A la lanterne le brigand!* D'autres cris moins intelligibles se faisaient entendre : *A Cayenne! A Mazas!* Toutes ces clameurs étaient dominées par celle-ci : *Enfonçons la porte!* M. Victor Hugo, en rentrant chez lui, avait simplement repoussé la porte qui n'était fermée qu'au loquet. On entendait distinctement des efforts pour crocheter ce loquet. Mariette descendit et ferma la porte au verrou.

« Ceci avait duré environ vingt-cinq minutes. Tout à coup le silence se fit, les pierres cessèrent de pleuvoir et les clameurs se turent. On se hasarda à regarder dans la place; on n'y vit plus personne. M. Victor Hugo dit alors à M^{me} Charles Hugo : « C'est fini; ils auront vu quelque patrouille arriver, et les voilà partis. Couchez-vous tranquillement. »

« Il alla se recoucher lui-même, quand la vitre brisée éclata de nouveau et vint tomber jusque sur son lit, avec une grosse pierre que l'agent de police venu plus tard y a vue. L'assaut venait de recommencer. Les cris : *A mort!* étaient plus furieux que jamais. De l'étage supérieur on regarda dans la place, et l'on vit une quinzaine d'hommes, vingt tout au plus, dont quelques-uns portaient des seaux probablement remplis de pierres. La pluie de pierres sur la façade de la maison ne discontinuait plus, et la fenêtre en était criblée. Nul moyen de rester dans la chambre. Des coups violents retentissaient contre la porte. Il est probable qu'un essai fut tenté pour arracher la grille de fer du soupirail qui est au-dessus de la porte. Un pavé lancé contre cette grille ne réussit qu'à briser la vitre.

« Les deux petits enfants, âgés l'un de deux ans et demi, l'autre de vingt mois, venaient de s'éveiller et poussaient des cris. Les deux autres servantes de la maison s'étaient levées et l'on songea au moyen de fuir. Cela était impossible. La maison de M. Victor Hugo n'a qu'une issue, la porte sur la place. M^{me} Charles Hugo monta, au péril de sa vie, sur le châssis de la serre du jardin, et, tandis que les vitres se cassaient sous ses pieds, parvint, en s'accrochant au mur, à proximité d'une fenêtre de la maison voisine. Elle cria au secours et les trois femmes épouvantées crièrent avec elle : « Au secours! au feu! » M. Victor Hugo gardait le silence. Les enfants pleuraient. La petite fille Jeanne est malade. L'assaut frénétique continuait. Aucune fenêtre ne s'ouvrit, personne dans la place n'entendit ou ne parut entendre ces cris de femmes désespérées. Cela s'est expliqué plus tard par l'épouvante qui, à ce qu'il paraît, était générale. Tout à coup on entendit le cri : *Enfonçons la porte!* et, chose qui parut en ce moment singulière, le silence se fit.

« M. Victor Hugo pensa de nouveau que tout était fini, engagea M^{me} Charles Hugo à se calmer, et pendant que deux des servantes se mettaient en prière, il prit sa petite-fille malade dans ses bras. Et comme dix minutes de silence environ s'étaient écoulées, il crut pouvoir rentrer dans sa chambre. En ce moment-là un caillou aigu et tranchant, lancé avec force, s'abattit dans la chambre, et passa près de la tête de l'enfant. L'assaut recommençait pour la troisième fois. Le troisième effort fut le plus forcené de tous. Un essai d'escalade parvint presque à réussir. Des mains s'efforcèrent d'arracher les volets du salon au rez-de-chaussée. Ces volets revêtus de fer à l'extérieur, et barrés de fer à l'intérieur, résistèrent. Les traces de cette escalade sont visibles sur la muraille et ont été constatées par la police. Les cris : *A la potence! A la lanterne Victor Hugo!* étaient poussés avec plus de rage que jamais. Un moment, en voyant la porte battue et les volets escaladés, le vieillard qui était dans la

maison avec quatre femmes et deux petits enfants et sans armes, put croire que le danger, si la maison était forcée, pourrait s'étendre jusqu'à eux. Cependant la porte avait résisté, les volets restaient inébranlables, on n'avait pas d'échelles, et le jour parut. Le jour sauva cette maison. La bande comprit sans doute que des actes de ce genre sont essentiellement nocturnes, et, devant la clarté qui allait se faire, elle s'en alla. Il était deux heures un quart du matin. L'assaut, commencé à minuit et demi, interrompu par deux intervalles d'environ dix minutes chacun, avait duré près de deux heures.

« Le jour vint et la bande ne revint pas.

« Deux ouvriers, — disons deux braves ouvriers, car eux seuls ont secouru cette maison, — qui passaient sur la place, et se rendaient à leur ouvrage vers deux heures et demie, au petit jour, furent appelés par une fenêtre du second étage de la maison attaquée et allèrent chercher la police. Ils revinrent à trois heures un quart avec un inspecteur de police qui constata les faits.

« L'absence de tout secours fut expliquée par ce hasard que la ronde de police spécialement chargée de la place des Barricades aurait été cette nuit-là occupée à une arrestation importante. Le garde de ville emporta un fragment de vitre et une pierre, et s'en alla faire son rapport à ses chefs. Le commissaire de police de la quatrième division, M. Cremers, est venu dans la matinée, et l'enquête paraît avoir été commencée.

« Cependant, je dois dire qu'aujourd'hui 30 mai, le procureur du roi n'a pas encore paru place des Barricades.

« L'enquête, outre les faits que nous venons de raconter, aura à éclaircir l'incident mystérieux d'une poutre portée par deux hommes en blouse, à destination inconnue, et saisie rue Pachéco par deux agents de police, au moment même où le troisième assaut avait lieu et où le cri : *Enfonçons la porte!* se faisait entendre devant la maison de M. Victor Hugo; des deux porteurs de la poutre, l'un avait réussi à s'échapper; l'autre, arrêté, a été délivré violemment et arraché des mains des agents par sept ou huit hommes apostés au coin d'une rue voisine de la place des Barricades. Cette poutre a été déposée, le dimanche 28 mai, au commissariat de police, 4^e section, rue des Comédiens, 44.

« Tels sont les faits.

« Je m'abstiens de toute réflexion. Les lecteurs jugeront.

« Je pense que la libre presse de Belgique s'empressera de publier cette lettre.

« Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« FRANÇOIS-VICTOR HUGO.

« Bruxelles, 30 mai 1871. »

§ 3

En présence de ce fait, qui constitue un crime qualifié, attaque à main armée la nuit d'une maison habitée, que fit le gouvernement belge? Il prit la résolution suivante :

(N° 110,555.)

LÉOPOLD II, roi des belges,

A tous présents et à venir, salut.

Vu les lois du 7 juillet 1835 et du 30 mai 1868,

De l'avis du conseil des ministres,

Et sur la proposition de notre ministre de la justice,

Avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE UNIQUE

Il est enjoint au sieur Victor Hugo, homme de lettres, âgé de soixante-neuf ans, né à Besançon, résidant à Bruxelles,

De quitter immédiatement le royaume, avec défense d'y rentrer à l'avenir, sous les peines comminées par l'article 6 de la loi du 7 juillet 1835 prérapelée.

Notre ministre de la justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 30 mai 1871.

Signé : LÉOPOLD.

Par le roi :

Le ministre de la justice,

Signé : PROSPER CORNESSE.

Pour expédition conforme :

Le secrétaire général,

Signé : FITZEYS.

§ 4

SÉNAT BELGE

SÉANCE DU 31 MAI

On lit dans l'*Indépendance belge* du 31 mai :

Au début de la séance, M. le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation de M. le marquis de Rodes, a fait connaître à l'assemblée que le gouvernement avait résolu d'appliquer à Victor Hugo la fameuse loi de 1835.

La lettre qui nous a été adressée par l'illustre poète, les scènes que cette lettre a provoquées, telles sont les causes qui ont déterminé la conduite du gouvernement.

Cette lettre est considérée par M. le marquis de Rodes comme un défi, et presque comme un outrage à la morale publique, par M. le prince de Ligne comme une bravade, par M. le ministre des affaires étrangères comme une provocation au mépris des lois.

La tranquillité publique est menacée par la présence de Victor Hugo sur le territoire belge! Le gouvernement l'a d'abord engagé à quitter le pays. Victor Hugo s'y étant refusé, un arrêté d'expulsion a été rédigé. Cet arrêté sera exécuté.

Nous déplorons profondément la résolution que vient de prendre le ministère.

L'hospitalité accordée à Victor Hugo faisait honneur au pays qui la donnait, autant qu'au poète qui la recevait. Il nous est impossible d'admettre que, pour avoir exprimé une opinion contraire à la nôtre, contraire à celle du gouvernement et de la population, Victor Hugo ait abusé de cette hospitalité, et, même la loi de 1835 étant donnée, nous ne pouvons approuver l'usage qu'en fait le ministère.

Voilà ce que nous avons à dire au gouvernement. Quant à M. le comte de Ribaucourt qui approuve, lui, les mesures prises contre « l'individu dont il s'agit », nous ne lui dirons rien.

§ 5

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE

SÉANCE DU 31 MAI

INTERPELLATION

M. DEFUISSEAUX. — J'ai demandé la parole pour protester avec énergie contre l'arrêté d'expulsion notifié à Victor Hugo.

Avant d'entrer dans cette Chambre, j'étais adversaire de la loi sur l'expulsion des étrangers; depuis lors, mes principes n'ont pas varié et je m'étais fait l'illusion de croire, en voyant, pendant des mois entiers, les bonapartistes conspirer impunément contre le gouvernement régulier de la France, que cette loi était virtuellement abolie.

Il n'en était rien. Nous vous voyons tolérer, à quelques mois de distance, les menées bonapartistes; offrir, sous prétexte d'hospitalité, les honneurs d'un train spécial à l'homme du 2 Décembre... (*Interruption à droite.*) Je dirai, si vous voulez, l'homme de Sedan, et saisir avec empressement l'occasion de chasser du territoire belge l'illustre auteur des *Châtiments*.

Victor Hugo, frappé dans ses affections, déçu dans ses aspirations politiques, est venu, au milieu des derniers membres de sa famille, demander l'hospitalité à notre pays.

Ce n'était pas seulement le grand poète si longtemps exilé qui vous demandait asile, c'était un homme auquel son âge, son génie et ses malheurs attiraient toutes les sympathies, c'était surtout l'homme qui venait d'être nommé membre de l'Assemblée nationale française par deux cent mille suffrages, c'est-à-dire par un nombre d'électeurs double de celui qui a nommé cette Chambre tout entière. (*Interruption.*)

Mais ni ce titre de représentant qu'il est de la dignité de tous les parlements de faire respecter, ni son âge, ni ses infortunes, ni son génie, rien n'a pu vous arrêter.

Je demanderai à M. le ministre si un gouvernement étranger a sollicité cette proscription?

Si oui, il est de son devoir de nous le dire.

Si non, il doit nous exposer les sentiments auxquels il a obéi, sous peine

de se voir soupçonner d'avoir, par l'expulsion du grand poète, donné par avance des gages aux idées catholiques et réactionnaires qui menacent de gouverner la France. (*Interruption.*) En attendant vos explications, j'ai le droit de le supposer.

Oseriez-vous nous dire sérieusement, monsieur le ministre, que la présence de Victor Hugo troublait la tranquillité de Bruxelles? Mais par qui a-t-elle été momentanément troublée, sinon par quelques malfaiteurs qui, oublieux de toute générosité et de toute convenance, se sont faits les insulteurs de notre hôte? (*Interruption.*)

Je ne veux pas vous faire l'injure de croire que vous vous êtes laissé impressionner par cette misérable manifestation, qu'on semble approuver en haut lieu, mais dont l'opinion publique demande la sévère répression.

Hier, je ne sais quel sénateur a prétendu que la lettre de Victor Hugo est une insulte à la Belgique et une désobéissance aux lois.

Voix à droite : Il a insulté le pays!

M. DEFUISSEAUX. — Je ne répondrai pas à ce reproche. Trop souvent Victor Hugo a rendu hommage à la Belgique et dans ses discours et dans ses écrits, et jusque dans la lettre même que vous incriminez.

Il nous suppose une générosité qui va jusqu'à l'abnégation. Voilà l'insulte.

Mais cette lettre serait-elle une désobéissance aux lois?

Il faut, en réalité, ou ne l'avoir pas lue ou ne la point comprendre pour soutenir cette interprétation.

Il vous a dit qu'il soutiendrait jusqu'au dernier moment et par sa présence et par sa parole celui qui serait son hôte : « Une faiblesse protégeant l'autre. »

Qu'au premier abord on puisse se tromper sur la portée de cette lettre, qu'un illettré y voie une attaque à nos lois, je le comprends; mais qu'un ministre, parmi lequel nous avons l'honneur de compter un académicien, ne comprenne pas l'image et le style du grand poète, c'est ce que je ne puis admettre.

Est-ce un crime? Qui oserait le dire?

Vous avez donc commis une grande faute en proscrivant Victor Hugo.

Il vous disait : « Je ne me crois pas étranger en Belgique. » Je suis heureux de lui dire de cette tribune qu'il ne s'est pas trompé et qu'il n'est étranger que pour les hommes du gouvernement.

A mon tour, s'il me demandait asile, je serais heureux et fier de le lui offrir.

En terminant, je rends hommage à la presse entière qui a énergiquement blâmé l'acte du gouvernement.

Voix à droite : Pas tout entière !

M. DEFUISSEAUX. — Je parle bien entendu de la presse libérale et non de la presse catholique.

Je dis qu'elle a fait acte de générosité et de courage, le pays doit s'en féliciter; par elle, les libéraux sauront résister à la réaction et au despotisme qui menacent la France et, quel que soit le sort de nos malheureux voisins, conserver et développer nos institutions et nos libertés.

Je propose, en conséquence, l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, regrettant la mesure rigoureuse dont Victor Hugo a été l'objet, passe à l'ordre du jour. »

M. CORNESSE, ministre de la justice. — L'honorable préopinant nous a reproché d'avoir toléré des menées bonapartistes. Je proteste contre cette accusation. Nous avons accordé aux victimes du régime impérial l'hospitalité large et généreuse que la Belgique n'a refusée à aucune des victimes des révolutions qui ont si tristement marqué dans ces dernières années l'histoire d'un pays voisin.

J'ai été étonné d'entendre M. Defuisseaux, qui critique l'acte que le gouvernement a posé ces jours derniers, blâmer la générosité dont le gouvernement a usé à l'égard des émigrés du 4 Septembre.

M. DEFUISSEAUX. — Je n'ai rien dit de semblable. J'ai dit que cette générosité m'avait fait espérer que la loi de 1835 était abrogée de fait.

M. CORNESSE, ministre de la justice. — Je laisse de côté cette question. Je m'en tiens au fait qui a motivé l'interpellation.

Non, ce ne sont pas des hommes politiques, ces pillards, ces assassins, ces incendiaires dont les crimes épouvantent l'Europe. Je ne parle pas seulement des instruments, des auteurs matériels de ces forfaits. Il est de plus grands coupables, ce sont ceux qui encouragent, qui tolèrent, qui ordonnent ces faits; ce sont ces malfaiteurs intellectuels qui propagent dans les esprits des théories funestes et excitent à la lutte entre le capital et le travail. Voilà les grands, les seuls coupables. Ces théories malsaines ont heurté le sentiment public dans toute la Belgique.

La lettre de M. Victor Hugo contenait de violentes attaques contre un gouvernement étranger avec lequel nous entretenons les meilleures relations. Ce gouvernement était accusé de tous les crimes. Nous n'avons pas reçu de sollicitations. Nous avons des devoirs à remplir. Notre initiative n'a pas besoin d'être provoquée.

M. Victor Hugo allait plus loin. La lettre contenait un défi au gouvernement, aux Chambres, à la souveraineté nationale de la Belgique. M. Hugo, étranger sur notre sol, se posait fièrement en face du gouvernement et de la représentation nationale, et leur disait : « Vous prétendez que vous ferez telle chose. Eh bien, vous ne le ferez pas. Je vous en défie. Moi, Victor Hugo, j'y ferai obstacle. Vous avez la loi pour vous. J'ai le droit pour moi. *Pro jure contra legem*. C'est ma maxime ! »

N'est-il pas vrai qu'en prenant cette attitude, M. Victor Hugo, qui est un exilé volontaire, abusait de l'hospitalité ?

Oui, M. Victor Hugo est une grande illustration littéraire ; c'est peut-être le plus grand poète du dix-neuvième siècle. Mais plus on est élevé, plus la Providence vous a accordé de grandes facultés, plus vous devez donner l'exemple du respect des convenances, des lois, de l'autorité d'un pays qui n'a jamais marchandé la protection aux étrangers.

Oui, la Belgique est une terre hospitalière, mais il faut que les étrangers qu'elle accueille sachent respecter les devoirs qui leur incombent vis-à-vis d'elle et de son gouvernement.

Le gouvernement, fort de son droit, soucieux de sa dignité, ayant la conscience de sa responsabilité devant le pays et devant l'Europe, ne pouvait pas tolérer de tels écarts. Vous l'auriez accusé de faiblesse et peut-être de lâcheté s'il avait subi un tel outrage.

J'ajoute qu'après la lettre de M. Victor Hugo la tranquillité a été troublée. Vous avez lu dans l'*Indépendance*, écrit de la main même du fils de M. Hugo, le récit des scènes qui se sont passées devant la maison du poète. Je blâme ces manifestations. Elles font l'objet d'une instruction judiciaire. Lorsque les coupables seront découverts, la justice se prononcera. Une enquête est ordonnée. Des recherches sont faites pour arriver à ce résultat. Mais ces manifestations troublaient profondément la tranquillité publique.

Des démarches pour engager M. Victor Hugo à se retirer volontairement sont restées infructueuses. Le gouvernement a fait signifier un arrêté d'expulsion. Cet arrêté sera exécuté. Le gouvernement croit avoir rempli un devoir.

Il y avait en jeu une question de sécurité publique, de dignité nationale, de dignité gouvernementale. Le gouvernement a eu recours à la mesure extrême de l'expulsion. Il soumet avec confiance cet acte au jugement de tous, et il ne doute pas que l'immense majorité de la Chambre et du pays ne lui soit acquise. (*Marques d'approbation.*)

M. DEMEUR. — L'opinion qui a été développée et approuvée ici et au Sénat,

cette doctrine, qui est une erreur, consiste à dire que la législation donne au gouvernement le droit de livrer tous les vaincus de Paris. C'est cette doctrine que réprouve la lettre de M. Victor Hugo. D'après lui, les vaincus sont des hommes politiques. Toute sa lettre est là.

L'insurrection de Paris est un crime, qui ne souffre pas de circonstances atténuantes; mais j'ajoute : c'est un crime politique. Et si vous aviez à le poursuivre vous le qualifieriez ainsi. Je laisse de côté les crimes et délits de droit commun qui en sont résultés. Je parle du fait dominant. Il est prévu par la loi pénale. La guerre civile est un crime politique. Nous avons eu dans notre pays des tentatives de crimes de ce genre.

Est-ce que nous n'avons pas chez nous des criminels politiques qui ont été condamnés à mort, des hommes qui ont conspiré contre la sûreté de l'état, qui ont commis des attentats contre la chose publique? Pourquoi se récrier? C'est de l'histoire.

Or, peut-on livrer un homme qui n'a commis aucun crime de droit commun, mais qui a commis ce crime politique d'adhérer à un gouvernement qui n'était pas le gouvernement légal? Personne n'osera le soutenir. Ce serait dire le contraire de ce qui a toujours été dit. Je ne veux pas atténuer le crime. Je cherche sa qualification, afin de trouver la règle de conduite qui doit nous guider en matière d'extradition.

Des hommes se sont rendus coupables d'incendie, de pillage, de meurtre. Voilà des crimes de droit commun. Pouvez-vous, devez-vous livrer ces hommes? Je crois qu'il y a ici à distinguer. De deux choses l'une : ou bien ces faits sont connexes au crime politique principal, ou bien ils en sont indépendants. S'ils sont connexes, notre législation défend d'en livrer les auteurs.

M. VAN OVERLOOP. — Et les assassins des généraux Lecomte et Clément Thomas?

M. JOTTRAND. — Ils ne se sont pas mis à 50 000 pour assassiner ces généraux!

M. DEMEUR. — Ces principes ont déjà été établis à l'occasion de faits que vous ne réprouvez pas moins que ceux de Paris. Il s'agissait d'un attentat commis contre un souverain étranger et des personnes de sa suite. Les frères Jacquin avaient commis des faits connexes à cet attentat. Leur extradition n'a pu être accordée. Il a fallu modifier la loi; mais la loi qu'on a faite confirme ma thèse. En effet, la loi de 1856 n'autorise l'extradition, en cas de faits connexes à un crime politique, que lorsque ce crime aura été commis ou tenté contre un souverain étranger.

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Nous n'avons pas à discuter la loi de 1835. J'examine seulement la question de savoir si le gouvernement a bien fait d'appliquer la loi.

La loi dit que le gouvernement peut expulser tout individu qui, par sa conduite, a compromis la tranquillité publique.

Eh bien, M. Hugo a-t-il compromis la tranquillité du pays par cette lettre qui contenait un défi insolent? Les faits répondent à cette question.

Mais j'ai un détail à ajouter à la déclaration que j'ai faite au Sénat. M. Victor Hugo ayant été appelé devant l'administrateur de la sûreté publique, ce fonctionnaire lui dit : « Vous devez reconnaître que vous vous êtes mépris sur le sentiment public. — J'ai contre moi la bourgeoisie, mais j'ai pour moi les ouvriers, et j'ai reçu une députation d'ouvriers qui a promis de me défendre* ». (*Exclamations sur quelques bancs.*)

Dans ces circonstances, il eût été indigne du gouvernement de ne pas sévir. (*Très bien!*) Il importe que l'on connaisse bien les intentions du gouvernement. Ses intentions, les voici : nous ne recevrons chez nous aucun des hommes ayant appartenu à la Commune**, et nous appliquerons la loi d'extradition à tous les hommes qui se sont rendus coupables de vol, d'assassinat ou d'incendie. (*Marques d'approbation à droite.*)

M. COUVREUR. — Messieurs, moi aussi, je me lève, en cette circonstance, sous l'empire d'une profonde tristesse.

Il ne saurait en être autrement au spectacle de ce débordement d'horreurs qui font reculer la civilisation de dix-huit siècles et dont les conséquences menacent de ne pas s'arrêter à nos frontières.

Oui, je le dis avec l'unanimité de cette Chambre, les hommes de la Commune de Paris qui ont voulu, par la force et l'intimidation, établir la domination du prolétariat sur Paris, et par Paris sur la France, ces hommes sont de grands coupables.

Oui, il y avait parmi eux, à côté de fanatiques et d'esprits égarés, de véritables scélérats.

Oui, les hommes qui, de propos délibéré, ont mis le feu aux monuments et aux maisons de Paris sont des incendiaires, et ceux qui ont fusillé des otages arbitrairement arrêtés et jugés sont d'abominables assassins.

* M. Victor Hugo n'a pas dit cela.

** La protestation de Victor Hugo a produit ce résultat, qu'après cette déclaration formelle et solennelle du ministre, le gouvernement belge, baissant la tête et se démentant, n'a pas osé interdire l'entrée en Belgique à un membre de la Commune, Tridon, qui est mort depuis à Bruxelles.

Mais si je porte ce jugement sur les vaincus, que dois-je dire des vainqueurs qui, après la victoire, en dehors des excitations de la lutte, fusillent sommairement, sans examen, sans jugement, par escouades de 50, de 100 individus, je ne dis pas seulement des insurgés de tout âge, de tout sexe, pris les armes à la main, mais le premier venu, qu'une circonstance quelconque, un regard suspect, une fausse démarche, une dénonciation calomnieuse... (*Interruption*), oui, des délations et des vengeances! désignent à la fureur des soldats? (*Interruption.*)

M. JOTTRAND. — Brigands contre brigands!

Des voix à droite. — A l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. — Les paroles qui viennent d'être prononcées ne sont pas parvenues jusqu'au bureau...

M. COUVREUR. — J'ai dit...

M. LE PRÉSIDENT. — Je ne parle pas de vos paroles, monsieur Couvreur.

M. JOTTRAND. — Je demande la parole.

M. COUVREUR. — Ces faits sont dénoncés par la presse qui peut et qui ose parler, par les journaux anglais.

Lisez ces journaux. Leurs révélations font frémir. Le *Times* le dit avec raison : « Paris est un enfer habité par des démons. Les faits, les détails abondent. A les lire, on se demande si le peuple français est pris d'un accès de démence féroce ou s'il est déjà atteint dans toutes ses classes de cette pourriture du bas-empire qui annonce la décadence des grandes nations. »

Cela est déjà fort affligeant, mais ce qui le serait bien davantage, c'est que ces haines, ces rages féroces, ces passions surexcitées pussent réagir jusque chez nous. Que la France soit affolée de réaction, que les partis monarchiques sèment, pour l'avenir, de nouveaux germes de guerre civile, déplorons-le, mais n'imitons pas; nous qui ne sommes pas directement intéressés dans la lutte, gardons au moins l'impartialité de l'histoire. Restons maîtres de nous-mêmes et de notre sang froid, ne substituons pas l'arbitraire, le bon plaisir, la passion à la justice et aux lois.

Lorsque, il y a quelques jours, l'honorable M. Dumortier, interpellant le gouvernement sur ses intentions, disait que les crimes commis jusqu'à ce moment à Paris par les gens de la Commune devaient être considérés comme des crimes de droit commun, pas une voix n'a protesté. Mais un point n'avait pas été suffisamment mis en lumière. J'ai été heureux d'avoir entendu tantôt les explications de l'honorable ministre des affaires étrangères, qui a précisé dans quel sens l'application des lois se ferait; j'ai été heureux d'apprendre que la Belgique, dans cette circonstance, réglerait sa conduite sur celle de l'An-

gleterre, de l'Espagne et de la Suisse, c'est-à-dire que l'on examinera chaque cas individuellement...

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Certainement.

M. COUVREUR. — ... Que l'on jugera les faits; que l'on ne rejettera pas dans la fournaise des passions surexcitées de Versailles ceux qui viennent nous demander un asile, non parce qu'ils sont coupables, mais parce qu'ils sont injustement soupçonnés, qu'ils peuvent croire leur vie et leur liberté en péril.

L'expulsion de M. Victor Hugo s'écarte de cette politique calme, humaine, tolérante. Voilà pourquoi elle me blesse.

J'y vois une tendance opposée à celle qui s'est manifestée dans la séance de ce jour. C'est un acte de colère, bien plus que de justice et de stricte nécessité.

La mesure prise peut-elle se justifier dans les circonstances spéciales où elle s'est produite? Je réponds *non* sans hésiter.

Je dis plus. J'aime à croire qu'en arrêtant ses dernières résolutions, le gouvernement ignorait encore les détails des faits qui se sont passés sur la place des Barricades, dans la nuit de samedi à dimanche.

Quels sont ces faits, messieurs?

Les premières versions les ont présentés comme une explosion anodine, naturelle, légitime du sentiment public : tapage nocturne, charivari, sifflets, quelques carreaux cassés.

Depuis, le fils de M. Victor Hugo a publié, sur ces événements, une autre version. Il résulte de son récit que la scène nocturne a duré près de deux heures.

M. ANSPACH. — C'est un roman.

M. COUVREUR. — C'est ce que la justice aura à démontrer. Mais ce qui n'est pas un roman, c'est la frayeur que des femmes et de jeunes enfants ont éprouvée. (*Interruption.*)

J'en appelle à tous les pères. Si, pendant la nuit, provoqués ou non, des forcenés venaient pousser devant votre porte, messieurs, des cris de mort, briser des vitres, assaillir la demeure qui abrite le berceau de vos petits-enfants, diriez-vous aussi : *C'est du roman?* Écoutez donc le témoignage de M. François Hugo, racontant les angoisses de sa famille.

M. ANSPACH. — Nous avons le témoignage de M. Victor Hugo lui-même* ; il prouve qu'on a embelli ce récit.

M. COUVREUR. — C'est à l'enquête judiciaire de le prouver. Je dis donc

* C'est faux. Publiez-le signé de M. Victor Hugo, on vous en défie.

que, d'après ce récit, la maison de M. Victor Hugo a été, pendant cette nuit du samedi au dimanche, l'objet de trois attaques successives (*Interruption*), qu'un vieillard sans armes, des femmes en pleurs, des enfants sans défense ont pu croire leur vie menacée; je dis qu'une mère, une jeune veuve a essayé en vain de se faire entendre des voisins; que des tentatives d'effraction et d'escalade ont eu lieu; enfin que, par une circonstance bien malheureuse pour les auteurs de ces scandales, à l'heure même où ils se commettaient, des hommes portant une poutre étaient arrêtés dans le voisinage de la place des Barricades et arrachés aux mains de la police par des complices accourus à leur secours.

N'est-ce pas là une attaque nocturne bien caractérisée? Le surlendemain, la justice n'était pas encore intervenue, le procureur du roi ou ses agents ne s'étaient pas encore transportés à la maison de M. Hugo. (*Interruption.*) Et sauf l'enquête ouverte par le commissaire de police, ni M. Hugo, ni les membres de sa famille n'avaient été interrogés sous la foi du serment.

Quels sont les coupables, messieurs?

Sont-ce des hommes appartenant aux classes populaires qui venaient ainsi prendre en main, contre M. Hugo, la cause du gouvernement attaqué par lui? C'est peu probable. La lettre qui a motivé les démonstrations avait paru le matin même.

Il faut plus de temps pour qu'une émotion populaire vraiment spontanée puisse se produire.

Lorsque j'ai reçu, pour ma part, la première nouvelle de ces regrettables événements, j'ai cru que les réfugiés français pouvaient en être les principaux auteurs, et j'étais presque tenté de les excuser, tant sont grands les maux de la guerre civile et les exaspérations qu'elle cause. M. Hugo prenait sous sa protection les assassins de la Commune; il avait demandé pour eux les immunités du droit de l'asile; donc il était aussi coupable qu'eux. Ainsi raisonne la passion.

Mais, s'il faut en croire la rumeur publique, ce ne sont ni des français, ni des prolétaires amis de l'ordre qui sont les auteurs de ces scènes de sauvagerie dénoncées par la lettre de M. François-Victor Hugo. Ce sont des émeutiers en gants jaunes, des prolétaires de l'intelligence et de la morale, qui ont montré aux vrais prolétaires comment on casse les vitres des bourgeois. Les imprudents! ils en sont encore à se vanter de ce qu'ils ont fait! Et leurs compagnons de plaisir s'en vont regrettant tout haut de ne pas s'être trouvés à l'endroit habituel de leurs rendez-vous, où a été complotée cette bonne farce; une farce qui a failli tuer un enfant!

C'est un roman, dit-on, ce sont des exagérations, et la victime en a été le premier auteur. Soit. Où est l'enquête? Où est l'examen contradictoire? Vous voulez punir des violences coupables, et vous commencez par éloigner les témoins; vous écartez ceux dont les dépositions doivent contrôler les recherches de vos agents.

Ah! vous avez fait appeler M. Victor Hugo à la sûreté publique pour l'engager à quitter le pays. Ne deviez-vous pas, au contraire, l'obliger à rester? Son témoignage, le témoignage des gens de sa maison, ne sont-ils pas indispensables au procès que vous voulez intenter? (*Interruption.*)

Voilà ce qu'exigeait la justice; voilà ce qu'exigeait la réparation des troubles déplorables qui ont eu lieu.

Savez-vous, messieurs, ce que peut être la conséquence de l'expulsion, dans les conditions où elle se fait? Si, par hasard, la rumeur publique dit vrai, si les hommes qu'elle désigne appartiennent à votre monde, à votre parti, s'ils appartiennent à la jeunesse dorée qui hante vos salons, savez-vous ce qu'on dira? On dira que les coupables vous touchaient de trop près; que vous ne les découvrirez pas parce que vous ne voulez pas les découvrir; que vous avez un intérêt politique à masquer leur faute, à empêcher leurs noms d'être connus, leurs personnes d'être frappées par la justice.

Aujourd'hui vous avez mis tous les torts de votre côté. L'accusé d'hier sera la victime de demain. Les rapports non contrôlés de la sûreté publique et des agents de police auront beau dire le contraire; pour le public du dehors, de la version véritable, authentique, celle qui fera foi devant l'histoire, sera la version du poète que vous avez expulsé le lendemain du jour où il a pu croire sa vie menacée.

Voilà pourquoi je regrette la mesure qui a été prise; voilà pourquoi je déclare que vous avez manqué d'intelligence et de tact politique.

M. JOTTRAND. — Messieurs, excité par l'injustice incontestable de quelques-unes des interruptions parties des bancs de la droite, j'ai prononcé ces paroles : « Brigands contre brigands! » Vous avez, à ce propos, monsieur le président, prononcé quelque mots que je n'ai pas compris. Je dois m'expliquer sur le sens de mon exclamation.

M. LE PRÉSIDENT. — Permettez. Avant que vous vous expliquiez, je tiens à dire ceci : les paroles que vous reconnaissez avoir prononcées, je ne les avais pas entendues. Aux demandes de rappel à l'ordre, j'ai répondu que je ne pouvais le prononcer sans connaître les expressions dont vous vous étiez servi...

D'après la déclaration que vous venez de faire, vous auriez appelé *brigands* les représentants de la force légitime.

M. JOTTRAND. — Monsieur le président, ces paroles sont sorties de ma bouche au moment où mon honorable collègue, M. Couvreur, venait de flétrir ceux qui, après la victoire et de sang-froid, exécutent leurs prisonniers en masse et sans jugement. Je me serais tu, si à ce moment, si, de ce côté, n'étaient parties des protestations contre l'indignation de mon collègue, protestations qui ne pouvaient avoir d'autre sens que l'approbation des actes horribles qui continuent à se passer en France.

Ces paroles, vous le comprenez, ne s'appliquaient pas, dans ma pensée, à ces défenseurs énergiques, résolus et dévoués du droit et de la légalité qui, prévoyant l'ingratitude du lendemain, la montrant déjà du doigt, la proclamant comme attendue par eux, n'en ont pas moins continué à se dévouer à la tâche pénible qu'ils accomplissaient; ces paroles, dans ma pensée, ne s'appliquaient pas à ces soldats esclaves de leur devoir, agissant dans l'ardeur du combat; elles s'appliquaient uniquement à ceux dont j'ai rappelé les actes. Et ces actes, suis-je seul à les flétrir?

N'entendons-nous pas, à Versailles même, des voix amies de l'ordre, des hommes qui ont toujours défendu dans la presse l'ordre et la légalité, ne les voyons-nous pas protester contre les horreurs qui se commettent sous leurs yeux? ne voyons-nous pas toute la presse française réclamer la constitution immédiate de tribunaux réguliers et la cessation de toutes ces horreurs?

Voici ce que disait le *Times*, faisant, comme moi, la part égale aux deux partis en lutte :

« Des deux parts également, nous arrive le bruit d'actes incroyables d'assassinat et de massacre. Les insurgés ont accompli autant qu'il a été en leur pouvoir leurs menaces contre la vie de leurs otages et sans plus de pitié que pour toutes leurs autres menaces. L'archevêque de Paris, le curé Deguerry, l'avocat Chaudey, en tout soixante-huit victimes sont tombées sous leurs coups. Ce massacre d'hommes distingués et inoffensifs est un de ces crimes qui ne meurent point et qui souillent à jamais la mémoire de leurs auteurs. Mais, dans l'esprit de carnage et de haine qu'il révèle, les communistes ne semblent guère pires que leurs antagonistes.

« Il est presque ridicule, de la part de M. Thiers, de venir dénoncer les insurgés pour avoir fusillé un officier captif au mépris des lois de la guerre.

« Les lois de la guerre! Elles sont douces et chrétiennes, comparées aux lois inhumaines de vengeance, en vertu desquelles les troupes de Versailles ont, pendant ces six derniers jours, fusillé et déchiqueté à coups de bayonnette des prisonniers, des femmes et des enfants!

« Nous n'avons pas un mot à dire en faveur de ces noirs coquins, qui, évidemment, ont prémédité la destruction totale de Paris, la mort par le feu de sa population et l'anéantissement de ses trésors. Mais si des soldats se transforment eux-mêmes en démons pour attaquer des démons, est-il étonnant de voir le caractère démoniaque de la lutte redoubler?

« La fureur a attisé la fureur, la haine a envenimé la haine, jusqu'à ne plus faire des plus sauvages passions du cœur humain qu'un immense et inextinguible brasier. »

Voilà, messieurs, les sentiments qu'inspire à l'opinion anglaise ce qui se passe à Paris; voilà les sentiments sous l'empire desquels j'ai répondu tantôt aux interruptions de la droite.

Je n'ai voulu flétrir que des actes qui seront à jamais flétris dans l'histoire comme le seront ceux des insurgés eux-mêmes.

Je passe à l'expulsion de Victor Hugo. Je n'en dirai qu'un mot, si on veut me laisser la parole en ce moment.

Si j'étais sûr de l'exactitude de la conversation que M. le ministre des affaires étrangères nous a rapportée comme ayant eu lieu entre M. l'administrateur de la sûreté publique et M. Victor Hugo, je déclare que je ne voterais point l'ordre du jour qui d'abord avait mes sympathies.

On répand partout dans la presse, pour terrifier nos populations, le bruit d'une vaste conspiration dont on aurait saisi les preuves matérielles sur des cadavres de membres de la Commune, conspiration ayant pour but de traverser avec l'armée insurrectionnelle le territoire occupé par les troupes prussiennes, afin de porter en Belgique les restes de la Commune expirante, et de l'y ranimer à l'aide des sympathies qu'elle excite prétendument chez nos classes ouvrières.

Je ne crois pas à cette conspiration, et je ne crois pas non plus aux paroles que l'on prête à M. Hugo dans son entretien avec M. l'administrateur de la sûreté publique. (*Interruption.*)

M. le ministre des affaires étrangères les a-t-il entendues? Ne peut-on, au milieu des passions du moment, au milieu des préoccupations qui hantent légitimement, je le veux bien, l'esprit des ministres et de leurs fonctionnaires, se tromper sur certains détails?

Avez-vous un interrogatoire de M. Victor Hugo?

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Oui*.

M. JOTTRAND. — ... Signé de lui? avez-vous la preuve que, pour le

* C'est faux.

triomphe de sa personnalité, il ait été prêt à plonger notre pays dans l'abîme de la lutte entre classes?

Si vous pouviez fournir cette preuve, je déclarerais que l'expulsion a été méritée. Mais cette preuve, vous ne pouvez nous la donner; je me défie de vos paroles, et, en conséquence, je voterai l'ordre du jour.

A la suite de cette discussion dans laquelle le ministre et le bourgmestre ont reproduit leurs affirmations mensongères, dont ferait justice l'enquête judiciaire éludée par le gouvernement belge, la Chambre a voté sur l'ordre du jour proposé par M. Defuisseaux.

Elle l'a rejeté à la majorité de 81 voix contre 5.

Ont voté pour :

MM. Couvreur.

Defuisseaux.

Demeur.

Guillery.

Jottrand.

§ 6

A M. LE RÉDACTEUR DE L'INDÉPENDANCE BELGE.

Bruxelles, 1^{er} juin 1871.

Monsieur,

Je viens de lire la séance de la Chambre. Je remercie les hommes éloquents qui ont défendu, non pas moi qui ne suis rien, mais la vérité qui est tout. Quant à l'acte ministériel qui me concerne, j'aurais voulu garder le silence. Un expulsé doit être indulgent. Je dois répondre cependant à deux paroles, dites l'une par le ministre, l'autre par le bourgmestre. Le ministre, M. d'Anethan, aurait, d'après le compte rendu que j'ai sous les yeux, donné lecture du procès-verbal d'un entretien *signé par moi*. Aucun procès-verbal ne m'a

été communiqué, et je n'ai rien signé. Le bourgmestre, M. Anspach, a dit du récit des faits publié par mon fils : *C'est un roman!* Ce récit est la pure et simple vérité, plutôt atténuée qu'aggravée. M. Anspach n'a pu l'ignorer. Voici en quels termes j'ai annoncé le fait aux divers fonctionnaires de police qui se sont présentés chez moi : Cette nuit, une maison, la mienne, habitée par quatre femmes et deux petits enfants, a été violemment attaquée par une bande poussant des cris de mort et cassant les vitres à coups de pierre, avec tentative d'escalade du mur et d'effraction de la porte. Cet assaut, commencé à minuit et demi, afini à deux heures un quart, au point du jour. Cela se voyait, il y a soixante ans, dans la Forêt-Noire; cela se voit aujourd'hui à Bruxelles.

Ce fait est un crime qualifié. A six heures du matin, le procureur du roi devait être dans ma maison; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, cinq témoins devaient être immédiatement entendus, les trois servantes, M^{me} Charles Hugo, et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu; aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain toute trace aura à peu près disparu, et les témoins seront dispersés; l'intention de ne rien voir est ici évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une déposition n'a été judiciairement recueillie; et le principal témoin, qu'avant tout on devait appeler, on l'expulse.

Cela dit, je pars.

VICTOR HUGO.

§ 7

A MM. COUVREUR, DEFUISSEAUX, DEMEUR,
GUILLERY, JOTTRAND

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE BELGE

Luxembourg, 2 juin 1871.

Messieurs,

Je tiens à vous remercier publiquement; non pas en mon nom, car que suis-je dans de si grandes questions? mais au nom du droit, que vous avez voulu maintenir, et au nom de la vérité, que vous avez voulu éclaircir. Vous avez agi comme des hommes justes.

L'offre d'asile qu'a bien voulu me faire, en nobles et magnifiques paroles, l'éloquent promoteur de l'interpellation, M. Defuisseaux, m'a profondément touché. Je n'en ai point usé. Dans le cas où les pluies de pierres s'obstieraient à me suivre, je ne voudrais pas les attirer sur sa maison.

J'ai quitté la Belgique. Tout est bien.

Quant au fait en lui-même, il est des plus simples.

Après avoir flétri les crimes de la Commune, j'avais cru de mon devoir de flétrir les crimes de la réaction. Cette égalité de balance a déplu.

Rien de plus obscur que les questions politiques compliquées de questions sociales. Cette obscurité, qui appelle l'en-

quête et qui quelquefois embarrasse l'histoire, est acquise aux vaincus de tous les partis, quels qu'ils soient; elle les couvre en ce sens qu'elle veut l'examen. Toute cause vaincue est un procès à instruire. Je pensais cela. Examinons avant de juger, et surtout avant de condamner, et surtout avant d'exécuter. Je ne croyais pas ce principe douteux. Il paraît que tuer tout de suite vaut mieux.

Dans la situation où est la France, j'avais pensé que le gouvernement belge devait laisser sa frontière ouverte, se réserver le droit d'examen inhérent au droit d'asile, et ne pas livrer indistinctement les fugitifs à la réaction française, qui les fusille indistinctement.

Et j'avais joint l'exemple au précepte en déclarant que, quant à moi, je maintenais mon droit d'asile dans ma maison, et que, si mon ennemi suppliant s'y présentait, je lui ouvrirais ma porte. Cela m'a valu d'abord l'attaque nocturne du 27 mai, ensuite l'expulsion en règle. Ces deux faits sont désormais connexes. L'un complète l'autre; le second protège le premier. L'avenir jugera.

Ce ne sont pas là des douleurs, et je m'y résigne aisément. Peut-être est-il bon qu'il y ait toujours un peu d'exil dans ma vie.

Du reste, je persiste à ne pas confondre le peuple belge avec le gouvernement belge, et, honoré d'une longue hospitalité en Belgique, je pardonne au gouvernement et je remercie le peuple.

VICTOR HUGO.

§ 8

En présence des falsifications catholiques et doctrinaires, M. Victor Hugo a adressé cette dernière lettre à l'*Indépendance belge* :

Luxembourg, 6 juin 1871.

Monsieur,

Permettez-moi de rétablir les faits.

Le 25 mai, au nom du gouvernement belge, M. d'Anethan dit :

« Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance ; il usera des pouvoirs dont il est armé *pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique* de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient être mis au ban de toutes les nations civilisées. (*Vive approbation sur tous les bancs.*)

« *Ce ne sont pas des réfugiés politiques ; nous ne devons pas les considérer comme tels.* »

C'est la frontière fermée. C'est le refus d'examen.

C'est contre cela que j'ai protesté, déclarant qu'il fallait attendre avant de juger, et que, quant à moi, si le gouvernement supprimait le droit d'asile en Belgique, je le maintiens dans ma maison.

J'ai écrit ma protestation le 26, elle a été publiée le 27 ; le 27, dans la nuit, ma maison était attaquée ; le 30 j'étais expulsé.

Le 31, M. d'Anethan a dit :

« Chaque cas spécial sera examiné, et lorsque les faits ne rentreront pas dans le cadre de la loi, la loi ne sera pas appliquée. Le gouvernement ne veut que l'exécution de la loi. »

Ceci, c'est la frontière ouverte. C'est l'examen admis. C'est ce que je demandais.

Qui a changé de langage? est-ce moi? Non, c'est le ministère belge.

Le 25 il ferme la frontière, le 27 je proteste, le 31 il la rouvre.

Il m'a expulsé, mais il m'a obéi.

L'asile auquel ont droit en Belgique les vaincus politiques, je l'ai perdu pour moi, mais gagné pour eux.

Cela me satisfait.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

VICTOR HUGO.

Depuis le départ de M. Victor Hugo, les journaux libéraux belges ont déclaré, en mettant le gouvernement belge au défi de démentir le fait, qu'un des chefs de la bande nocturne de la place des Barricades était M. Kervyn de Lettenhove, fils du ministre de l'intérieur.

Ce fait n'a pas été démenti.

En outre, ils ont annoncé que M. Anspach, le bourgmestre de Bruxelles, venait d'être nommé par le gouvernement français commandeur de la Légion d'honneur.

Dénoûment de l'incident belge.

(Voir les notes.)



III

VIANDEN

Quand M. Victor Hugo, expulsé de Belgique, est arrivé dans le Luxembourg, à Vianden, la société chantante des travailleurs de Vianden, qui se nomme *la Lyre ouvrière*, lui a donné une sérénade. M. Victor Hugo a remercié en ces termes :

Mes amis de Vianden,

Vous dérangez un peu une idée que je m'étais faite. Cette année où nous sommes avait commencé pour moi par une ovation, et elle venait de finir par tout le contraire. Cela

ne me déplaisait pas; la huée est le correctif de l'applaudissement, la Belgique m'avait rendu ce petit service; et, au point de vue philosophique où tout homme de mon âge doit se placer, je trouvais bon que l'acclamation de Paris eût pour contre-poids la lapidation de Bruxelles. Vous avez troublé cet équilibre, vous renouvez autour de moi, non ce qu'a fait Bruxelles, mais ce qu'a fait Paris; et cela ne ressemble pas du tout à une huée. L'année va donc finir pour moi comme elle a commencé, par une effusion de bienvenue populaire.

Eh bien, décidément je ne m'en plains pas.

Je vois à votre tête une noble intelligence, M. Paüly Strasser, votre bourgmestre. C'est un artiste en même temps qu'un homme politique. Vianden vit en lui; député et bourgmestre, il en est l'incarnation. Dans cette ville il est plus que le magistrat, il est l'âme.

Je vous félicite en lui et je le félicite en vous.

Oui, votre cordiale bienvenue m'est douce.

Vous êtes des hommes des champs, et parmi vous il y a des hommes d'étude, car j'aperçois plusieurs maîtres d'école. C'est là un beau mélange. Cette réunion est un échantillon du vrai groupe humain qui se compose de l'ouvrier matériel et de l'ouvrier moral, et qui résume toute la civilisation dans l'embrassement du travail et de la pensée.

J'aime ce pays; c'est la cinquième fois que j'y viens. Les autres années, j'y étais attiré par ma propre rêverie et par la pente que j'ai en moi vers les beaux lieux qui sont des lieux sauvages. Aujourd'hui j'y suis chassé par un coup de vent; ce coup de vent, je le remercie.

Il me replace au milieu de vous.

Agriculteurs et travailleurs, je vous ressemble; votre société s'appelle *la Lyre ouvrière*, quel nom touchant et cordial! Au fond, vous et moi, nous faisons la même chose. Je creuse aussi moi un sillon, et vous dites un hymne aussi vous. Vous chantez comme moi, et comme vous je laboure. Mon sillon, c'est la dure glèbe humaine; ma charrue, c'est mon esprit.

Vous venez de chanter des choses très belles. De nobles et charmantes femmes sont ici présentes, j'ai vu des larmes dans leurs yeux. Ne vous étonnez pas si, en vous remerciant, il y a un peu de tremblement dans ma voix. Depuis quelque temps je suis plus accoutumé aux cris de colère qu'aux chants du cœur, et ce que les colères ne peuvent faire, la sympathie le fait. Elle m'émeut.

Oui, j'aime ce pays de Vianden. Cette petite ville est une vraie figure du progrès; c'est un raccourci de toute l'histoire. La nature a commencé par la doter; elle a donné au hameau naissant un climat sain, une rivière vivifiante, une bonne terre, des coteaux pour la vigne, des montagnes pour la forêt. Puis, ce que la nature avait donné, la féodalité l'a pris. La féodalité a pris la montagne et y a mis un donjon, elle a pris la forêt et y a mis des bandits, elle a pris la rivière et l'a barrée d'une chaîne, elle a pris la terre et a mangé la moisson, elle a pris la vigne et a bu le vin. Alors la révolution de France est venue; car, vous savez, c'est de France que viennent les clartés, c'est de France que viennent les délivrances. (*Oui! oui!*) La révolution française a délivré Vianden. Comment? en tuant le donjon.

Tant que le château a vécu, la ville a été morte. Le jour où le donjon est mort, le peuple est né. Aujourd'hui, dans son paysage splendide que viendra visiter un jour toute l'Europe, Vianden se compose de deux choses également consolantes et magnifiques, l'une sinistre, une ruine, l'autre riante, un peuple.

Tout à l'heure, amis, pendant qu'autour de moi vous chantiez, j'écoutais. Un de vos chants m'a saisi. Il m'a remué entre tous, je crois l'entendre encore. Laissez-moi vous le raconter à vous-mêmes.

L'orchestre se taisait. Il n'y avait pas d'instruments. La voix humaine avait seule la parole.

Un de vous, que j'aperçois et que je salue de la main, était debout à part et comme en dehors du groupe; mais dans la nuit et sous les arbres on le distinguait à peine. On l'entendait.

Qui entendait-on? on ne savait. C'était solennel et grand.

Une voix grave parlait dans l'ombre, puis s'interrompait, et les autres voix répondaient. Toutes les voix qui étaient ensemble étaient basses, et la voix qui était seule était haute. Rien de plus pathétique. On eût dit un esprit enseignant une foule.

La mélodie était majestueuse. Les paroles étaient en allemand; je ne comprenais pas les paroles, mais je comprenais le chant. Il me semblait que j'en avais une traduction dans l'âme. J'écoutais ce grand dialogue d'un archange avec une multitude; ce respectueux chuchotement des peuples répondant aux divines explications d'un génie. Il y avait comme un frémissement d'ailes dans la vibration

auguste de la voix solitaire. C'était plus qu'un verbe humain. C'était comme une voix de la forêt, de la nature et de la nuit donnant à l'homme, à tous les hommes, hélas! épuisés de fatigue, accablés de rancunes et de vengeances, saturés de guerre et de haine, les grands conseils de la sérénité éternelle.

Et au-dessus de tous les fronts inclinés, au milieu de tous nos deuils, de toutes nos plaies, de toutes nos inimitiés, cela venait du ciel, et c'était l'immense reproche de l'amour.

Amis, la musique est une sorte de rêve. Elle propose à la pensée on ne sait quel problème mystérieux. Vous êtes venus à moi chantant : ce que vous avez chanté je le parle. Vous m'avez apporté cette énigme, l'Harmonie, et je vous en donne le mot : Fraternité.

Mes amis, emplissons nos verres. Au-dessus des empereurs et des rois, je bois à l'harmonie des peuples et à la fraternité des hommes.

IV

ÉLECTIONS DU 2 JUILLET 1871

M. Victor Hugo était absent de Paris lors des élections de juillet, faites sous l'état de siège, sans presse libre et sans réunions publiques; du reste viciées, selon lui, par deux mesures, l'incarcération en masse et la radiation arbitraire, qui avaient écarté du vote environ 140 000 électeurs.

PARIS. — VOTE DU 2 JUILLET

VICTOR HUGO : 57854 VOIX.

CONCLUSION

De ce recueil de faits et des pièces, livré sans réflexions à la conscience de tous, il résulte ceci :

Après une absence de dix-neuf ans moins trois mois, je suis rentré dans Paris le 5 septembre 1870; pendant les cinq mois qu'a duré le siège, j'ai fait mes efforts pour aider à la défense et pour maintenir l'union en présence de l'ennemi; je suis resté dans Paris jusqu'au 13 février; le 13 février, je suis parti pour Bordeaux; le 15, j'ai pris séance à l'Assemblée nationale; le 1^{er} mars, j'ai parlé contre le traité de paix, qui nous coûte deux provinces et cinq milliards; le 2, j'ai voté contre ce traité; dans la réunion de la gauche radicale, le 3 mars, j'ai proposé un projet de résolution, que la réunion a adopté à l'unanimité et qui, s'il eût pu être présenté en temps utile et adopté par l'Assemblée, eût établi la permanence des représentants de l'Alsace et de la Lorraine sur leurs sièges jusqu'au jour où ces provinces redeviendront françaises de fait comme elles le sont de droit et de cœur; dans le onzième bureau, le 6 mars, j'ai conseillé à l'Assemblée de siéger à Paris, et j'ai indiqué les dangers du refus de rentrer; le 8 mars, je me suis levé pour Garibaldi méconnu et insulté, et, l'Assemblée m'ayant fait l'honneur de me traiter comme lui, j'ai comme lui donné ma démis-

sion; le 18 mars, j'ai ramené à Paris mon fils, mort subitement le 13, j'ai remercié le peuple, qui bien qu'en pleine émotion révolutionnaire, a voulu faire cortège à ce cercueil; le 21 mars, je suis parti pour Bruxelles, où la tutelle de deux orphelins et la loi qui règle les liquidations de communauté exigeaient ma présence; de Bruxelles, j'ai combattu la Commune à propos de l'abominable décret des otages et j'ai dit : *Pas de représailles*; j'ai rappelé à la Commune les principes, et j'ai défendu la liberté, le droit, la raison, l'inviolabilité de la vie humaine; j'ai défendu la Colonne contre la Commune et l'Arc de triomphe contre l'Assemblée; j'ai demandé la paix et la conciliation, j'ai jeté contre la guerre civile un cri indigné; le 26 mai, au moment où la victoire se décidait pour l'Assemblée, le gouvernement belge ayant mis hors la loi les vaincus, qui étaient les hommes mêmes que j'avais combattus, j'ai réclamé pour eux le droit d'asile, et, joignant l'exemple au précepte, j'ai offert l'asile dans ma maison; le 27 mai, j'ai été attaqué la nuit chez moi par une bande dont faisait partie le fils d'un membre du gouvernement belge; le 29 mai, j'ai été expulsé par le gouvernement belge; en résumé j'ai fait mon devoir, rien que mon devoir, tout mon devoir; qui fait son devoir est habituellement abandonné; c'est pourquoi, ayant eu en février dans les élections de Paris 214,000 voix, je suis surpris qu'il m'en soit resté en juillet 57,000.

J'en suis profondément touché.

J'ai été heureux des 214,000; je suis fier des 57,000.

(Écrit à Vianden, en juillet 1871.)

DEUXIÈME PARTIE

DE L'EXPULSION DE BELGIQUE

A L'ENTRÉE AU SÉNAT

PARIS

Victor Hugo était expulsé de Belgique; genre de voie de fait qui n'a d'importance que pour ceux qui la commettent. Les gouvernements peuvent mettre un homme hors d'un pays, mais ils ne peuvent le mettre hors du devoir. Ce que Victor Hugo venait de faire en Belgique, il fallait le continuer en France. Il rentra en France. L'état de siège, les conseils de guerre, les déportations, les condamnations à mort, créaient une situation poignante et tragique. Il fallait protéger la liberté, dire la vérité, faire justice et rendre justice. Les gouvernements, tels qu'ils sont aujourd'hui, ne savent pacifier qu'avec violence; il fallait combattre cette pacification fausse, et réclamer la pacification vraie. En outre, dans toute cette ombre, la France s'éclipsait; il fallait défendre la France. Tout bon citoyen sentait la pression de sa conscience. Le devoir était impérieux et urgent. Ajoutons qu'aux devoirs politiques se mêlaient les devoirs littéraires.

I

AUX RÉDACTEURS DU *RAPPEL*

Paris, 31 octobre 1871.

Mes amis,

Le *Rappel* va reparaître. Avant que je rentre dans ma solitude et dans mon silence, vous me demandez pour lui une parole. Vous, lutteurs généreux, qui allez recommencer le rude effort quotidien de la propagande pour la vérité, vous attendez de moi, et avec raison, le serrement de main que l'écrivain vétérans, absent des polémiques et étranger aux luttes de la presse, doit à ce combattant de toutes les

heures qu'on appelle le journaliste. Je prends donc encore une fois la parole dans votre tribune, pour en redescendre aussitôt après et me mêler à la foule. Je parle aujourd'hui, ensuite je ne ferai plus qu'écouter.

Les devoirs de l'écrivain n'ont jamais été plus grands qu'à cette heure.

Au moment où nous sommes, il y a une chose à faire ; une seule. Laquelle ?

Relever la France.

Relever la France. Pour qui ? Pour la France ? Non. Pour le monde. On ne rallume pas le flambeau pour le flambeau.

On le rallume pour ceux qui sont dans la nuit ; pour ceux qui étendent les mains dans la cave et tâtent le mur funeste de l'obstacle ; pour ceux à qui manquent le guide, le rayon, la chaleur, le courage, la certitude du chemin, la vision du but ; pour ceux qui ont de l'ombre dans leur horizon, dans leur travail, dans leur itinéraire, dans leur conscience ; pour ceux qui ont besoin de voir clair dans leur chute ou dans leur victoire. On rallume le flambeau pour celui même qui l'a éteint, et qui, en l'éteignant, s'est aveuglé ; et c'est pour l'Allemagne qu'il faut relever la France.

Oui, pour l'Allemagne. Car l'Allemagne est esclave, et c'est de la France que lui reviendra la liberté.

La lumière délivre.

Mais pour rallumer le flambeau, pour relever la France, comment s'y prendre ? Qu'y a-t-il à faire ?

Cela est difficile, mais simple.

Il faut faire jaillir l'étincelle.

D'où ?

De l'âme du peuple.

Cette âme n'est jamais morte. Elle subit des occultations comme tout astre, puis, tout à coup, lance un jet de clarté et reparaît.

La France avait deux grandeurs, sa grandeur matérielle et sa grandeur morale. Sa puissance matérielle seule est atteinte, sa puissance intellectuelle est entière. On amoindrit un territoire, non un rayonnement ; jamais un rayon ne rebrousse chemin. La civilisation connaît peu Berlin et continue de se tourner vers Paris. Après les désastres, voyons le résultat. Il ne reste plus à la France que ceci : tous les peuples. La France a perdu deux provinces, mais elle a gardé le monde.

C'est le phénomène d'Athènes, c'est le phénomène de Rome. Et cela tient à une chose profonde, l'Art. Être la nation de l'idéal, c'est être la nation du droit ; être le peuple du beau, c'est être le peuple du vrai.

Être un colosse n'est rien si l'on n'est un esprit. La Turquie a été colosse, la Russie l'est, l'empire allemand le sera ; énormités faites de ténèbres, géants reptiles. Le géant, plus les ailes, c'est l'archange. La France est suprême parce qu'elle est ailée et lumineuse. C'est parce qu'elle est la grande nation lettrée qu'elle est la grande nation révolutionnaire. La *Marseillaise*, qui est sa chanson, est aussi son épée. 1789 avait besoin de cette préface, l'Encyclopédie. Voltaire prépare Mirabeau. Otez Diderot, vous n'aurez pas Danton. Qui eût séché ce germe, Rousseau, au commencement du dix-huitième siècle, eût, par contre-coup, séché à la fin cet autre germe, Robespierre. Corrélations impéné-

trables, mystérieuses influences, complicités de l'idéal avec l'absolu, que le philosophe constate, mais qui ne sont pas justiciables des conseils de guerre.

Le journal, donc, comme l'écrivain, a deux fonctions, la fonction politique, la fonction littéraire. Ces deux fonctions, au fond, n'en sont qu'une ; car sans littérature pas de politique. On ne fait pas de révolutions avec du mauvais style. C'est parce qu'ils sont de grands écrivains que Juvénal assainit Rome et que Dante féconde Florence.

Puisque vous me permettez de dire ma pensée chez vous, précisons la mission du journal, telle que je la comprends à l'heure qu'il est.

Le dix-neuvième siècle, augmentateur logique de la Révolution française, a engagé avec le passé deux batailles, une bataille politique et une bataille littéraire. De ces deux batailles, l'une, la bataille politique, livrée aux reflux les plus contraires, est encore couverte d'ombre ; l'autre, la bataille littéraire, est gagnée. C'est pourquoi il faut continuer le combat en politique et le cesser en littérature. Qui a vaincu et conquis doit pacifier. La paix est la dette de la victoire.

Donc faisons, au profit du progrès, et des idées, la paix littéraire. La paix littéraire sera le commencement de la paix morale. Selon moi, il faut encourager tous les talents, aider toutes les bonnes volontés, seconder toutes les tentatives, compléter le courage par l'applaudissement, saluer les jeunes renommées, couronner les vieilles gloires. En faisant cela, on rehausse la France. Réhausser la France, c'est la relever. Grand devoir, je viens de le dire.

Ceci, je ne le dis pas pour un journal, ni pour un groupe d'écrivains, je le dis pour la littérature entière. Le moment est venu de renoncer aux haines et de couper court aux querelles. Alliance! fraternité! concorde! La France militaire a fléchi, mais la France littéraire est restée debout. Ce magnifique côté de notre gloire que l'Europe nous envie, respectons-le.

Le dénigrement de nous-mêmes par nous-mêmes est détestable. L'étranger en profite. Nos déchirements et nos divisions lui donnent le droit insolent d'ironie. Quoi! pendant qu'il nous mutile, nous nous égratignons! Il nous fait pleurer et nous le faisons rire. Cessons cette duperie. Ni les allemands ni les anglais ne tombent dans cette faute. Voyez comme ils surfont leurs moindres renommées. Fussent-ils indigents, ils se déclarent opulents. Quant à nous, qui sommes riches, n'ayons pas l'air de pauvres. Là où nous sommes vainqueurs, n'ayons pas une modestie de vaincus. Ne jouons pas le jeu de l'ennemi. Faisons-lui front de toute notre lumière. Ne diminuons rien de ce grand siècle littéraire que la France ajoute fièrement à trois autres. Ce siècle a commencé avec splendeur, il continue avec éclat. Disons-le. Constatons, à l'honneur de notre pays, tous les succès, les nouveaux comme les anciens. Être bons confrères, c'est être bons patriotes.

En parlant ainsi à vous qui êtes de si nobles intelligences, je vais au-devant de votre pensée; et, remarquez-le, en donnant ce conseil à tous les écrivains, je suis fidèle à l'habitude de ma vie entière. Jeune, dans une ode adressée à Lamartine, je disais :

Poète, j'eus toujours un chant pour les poètes;
 Et jamais le laurier qui pare d'autres têtes
 N'a jeté d'ombre sur mon front.

Donc paix en littérature! — Mais guerre en politique.
 Désarmons où nous pouvons désarmer, pour mieux
 combattre là où le combat est nécessaire.

La république, en ce moment, est attaquée, chez elle,
 en France, par trois ou quatre monarchies; tout le passé,
 passé royal, passé théocratique, passé militaire, prend corps
 à corps la Révolution. La Révolution vaincra, tôt ou tard.
 Tâchons que ce soit tôt. Luttons. N'est-ce pas quelque chose
 que d'avancer l'heure?

De ce côté encore, relevons la France. France est syno-
 nyme de liberté. La Révolution victorieuse, ce sera la France
 victorieuse.

Ce qui met le plus la Révolution en danger, le phéno-
 mène artificiel, mais sérieux, qu'il faut surtout combattre,
 le grand péril, le vrai péril, je dirai presque le seul péril,
 le voici : c'est la victoire de la loi sur le droit. Grâce à ce
 funeste prodige, la Révolution peut être à la merci d'une
 Assemblée. La légalité viciant par infiltration la vérité et la
 justice, cela se voit à cette heure presque dans tout. La loi
 opprime le droit. Elle l'opprime dans la pénalité où elle
 introduit l'irréparable, dans le mariage où elle introduit
 l'irrévocable, dans la paternité déformée et parfois faussée
 par les axiomes romains, dans l'éducation d'où elle retire
 l'égalité en supprimant la gratuité, dans l'instruction qui est
 facultative et qui devrait être obligatoire, le droit de l'enfant
 étant ici supérieur au droit du père, dans le travail auquel

elle chicane son organisme, dans la presse dont elle exclut le pauvre, dans le suffrage universel dont elle exclut la femme. Grave désordre, l'exagération de la loi. Tout ce qui est de trop dans la loi est de moins dans le droit.

Les gouvernants, Assemblées souveraines ou princes, ont de l'appétit et se font aisément illusion. Rappelons-nous les sous-entendus de l'Assemblée de Bordeaux, qui a été depuis l'Assemblée de Versailles, et qui n'est pas encore l'Assemblée de Paris. Cette Assemblée, dont j'ai l'honneur de ne plus être, avait vu le plébiscite du 8 mai et croyait tout possible par le suffrage universel. Elle se trompait. On incline aujourd'hui à abuser du pouvoir plébiscitaire. Le gouvernement direct du peuple par le peuple est, certes, le but auquel il faut tendre; mais il faut se défier du plébiscite; avant de s'en servir, il importe de le définir; la politique est une mathématique, et aucune force ne doit être employée sans être précisée; la longueur du levier veut être proportionnée à la masse de l'obstacle. Eh bien, le plébiscite ne saurait soulever le droit, ni le déplacer, ni le retourner. Le droit préexiste. Il était avant, il sera après. Le droit existe avant le peuple, comme la morale existe avant les mœurs. Le droit crée le suffrage universel, le suffrage universel crée la loi. Voyez l'énorme distance qui sépare la loi du droit, et l'infériorité de ce qui est humain devant ce qui est éternel. Tous les hommes réunis ne pourraient pas créer un droit, et moi qui parle j'ai fait dans ma vie plusieurs centaines de lois. La loi employant le suffrage universel à détruire le droit, c'est la fille employant le père à tuer l'aïeul. Est-il rien de plus monstrueux? Tel est pourtant le

rêve de ceux qui s'imaginent qu'on peut mettre la république aux voix, donner au suffrage universel d'aujourd'hui la souveraineté sur le suffrage universel de demain, et faire supprimer le droit absolu de l'homme par le caprice momentané de l'individu.

A cette heure, l'antagonisme de la loi et du droit éclate. La révolte de l'inférieur contre le supérieur est flagrante.

Quel embarras pour les consciences et quoi de plus inquiétant que ceci, le droit et la loi coulant en sens contraire! le droit allant vers l'avenir, la loi allant vers le passé! le droit charriant les problèmes sociaux, la loi charriant les expédients politiques! ceux-ci descendant, ceux-là remontant, et à chaque instant le choc! les problèmes, qui sont les ténèbres, se heurtant aux expédients, qui sont la noirceur! De solutions point. Rien de plus redoutable.

Aux questions permanentes s'ajoutent les questions momentanées; les premières sont pressantes, les secondes sont urgentes. La dissolution de l'Assemblée; l'enquête sur les faits de mars, et aussi sur les faits de mai et de juin; l'amnistie. Quel labeur pour l'écrivain, et quelle responsabilité! A côté des questions qui menacent, les questions qui supplient. Les cachots, les pontons, les mains jointes des femmes et des enfants. Ici la mère, ici les fils et les filles, là-bas le père! Les familles coupées en deux, un tronçon dans le grenier, un tronçon dans la casemate. O mes amis, l'amnistie! l'amnistie! Voici l'hiver. L'amnistie!

Demandons-la, implorons-la, exigeons-la. Et cela dans l'intérêt de tous. Une guérison locale est une guérison générale; la plaie pansée au pied ôte la fièvre du cerveau.

L'amnistie tout de suite! l'amnistie avant tout! Lions l'artère, c'est le plus pressé. Disons-le au pouvoir, en ces matières la promptitude est habileté. On a déjà trop hésité, les clémences tardives aigrissent. Ne vous laissez pas contraindre par la pression souveraine de l'opinion; faites l'amnistie de gré et non de force, n'attendez pas. Faites l'amnistie aujourd'hui, elle est pour vous; faites-la demain, elle est contre vous.

Regardez le pavé, il vous conseille l'amnistie. Les amnisties sont des lavages. Tout le monde en profite.

L'amnistie est aussi bien pour ceux qui la donnent que pour ceux qui la reçoivent. Elle a cela d'admirable qu'elle fait grâce des deux côtés.

Mes amis, les pontons sont dévorants. Après ceux qui ont péri, je ne puis me résigner à en voir périr d'autres.

Nous assistons en ce moment à une chose terrible, c'est le triomphe de la mort. On croyait la mort vaincue. On la croyait vaincue dans la loi, on la croyait vaincue dans la diplomatie. On entrevoyait la fin du coupe-tête et la fin du reître. En 93, une année de guillotine avait formidablement répliqué aux douze siècles de potence, de roue et d'écartèlement de la monarchie, et après la Révolution on pouvait croire l'échafaud épuisé; puis était venue une bataille de quinze ans, et après Napoléon on pouvait croire la guerre vidée. La peine capitale, abolie dans toutes les consciences, commençait à disparaître dans les codes; vingt-sept gouvernements, dans l'ancien et le nouveau continent, l'avaient raturée; la paix se faisait dans la loi, et la concorde naissait entre les nations; les juges n'osaient plus condamner les hommes à

mort par l'échafaud, et les rois n'osaient plus condamner les peuples à mort par la guerre. Les poètes, les philosophes, les écrivains, avaient fait ce travail magnifique. Les Tyburn et les Montfaucon s'abîmaient dans leur honte, et les Austerlitz et les Rosbach dans leur gloire. Plus de tuerie, ni juridique, ni militaire; le principe de l'inviolabilité humaine était admis. Pour la première fois depuis six mille ans, le genre humain avait la respiration libre. Cette montagne, la mort, était ôtée de dessus la poitrine du titan. La civilisation vraie allait commencer. Tout à coup l'an 1870 s'est levé, ayant dans sa main droite l'épée, et dans sa main gauche la hache. La mort à reparu, Janus épouvantable, avec ses deux faces de spectre, l'une qui est la guerre, l'autre qui est le supplice. On a entendu cet affreux cri : Représailles! Le talion imbécile a été évoqué par la guerre étrangère et par la guerre civile. OEil pour œil, dent pour dent, province pour province. Le meurtre sous ses deux espèces, bataille et massacre, s'est rué d'abord sur la France, ensuite sur le peuple; des européens ont conçu ce projet : supprimer la France, et des français ont machiné ce crime : supprimer Paris. On en est là.

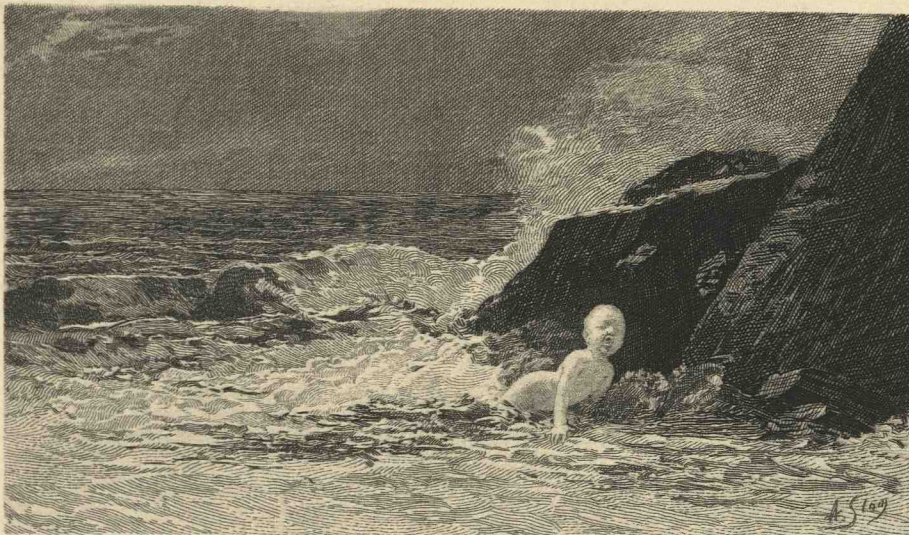
Et au lieu de l'affirmation que veut ce siècle, c'est la négation qui est venue. L'échafaud, qui était une larve, est devenu une réalité; la guerre, qui était un fantôme, est devenue une nécessité. Sa disparition dans le passé se complique d'une réapparition dans l'avenir; en ce moment-ci les mères allaitent leurs enfants pour la tombe; il y a une échéance entre la France et l'Allemagne, c'est la revanche; la mort se nourrit de la mort; on tuera parce qu'on a tué.

Et, chose fatale, pendant que la revanche se dresse au dehors, la vengeance se dresse au dedans. La vindicte, si vous voulez. On a fait ce progrès, adosser les patients à un mur au lieu de les coucher sur une planche, et remplacer la guillotine par la mitrailleuse. Et tout le terrain qu'on croyait gagné est perdu, et le monstre qu'on croyait vaincu est victorieux, et le glaive règne sous sa double forme, hache du bourreau, épée du soldat; de sorte qu'à cette minute sinistre où le commerce râle, où l'industrie périt, où le travail expire, où la lumière s'éteint, où la vie agonise, quelque chose est vivant, c'est la mort.

Ah! affirmons la vie! affirmons le progrès, la justice, la liberté, l'idéal, la bonté, le pardon, la vérité éternelle! A cette heure la conscience humaine est à tâtons; voilà ce que c'est que l'éclipse de la France. A Bruxelles, j'ai poussé ce cri : Clémence! et l'on m'a jeté des pierres. Affirmons la France. Relevons-la. Rallumons-la. Rendons aux hommes cette lumière. La France est un besoin de l'univers. Nous avons tous, nous français, une tendance à être plutôt hommes que citoyens, plutôt cosmopolites que nationaux, plutôt frères de l'espèce entière que fils de la race locale; conservons cette tendance, elle est bonne; mais rendons-nous compte que la France n'est pas une patrie comme une autre, qu'elle est le moteur du progrès, l'organisme de la civilisation, le pilier de l'ensemble humain, et, que lorsqu'elle fléchit, tout s'écroule. Constatons cet immense recul moral des nations correspondant aux pas qu'a faits la France en arrière; constatons la guerre revenue, l'échafaud revenu, la tuerie revenue, la mort revenue, la nuit revenue; voyons

l'horreur sur la face des peuples ; secourons-les en restaurant la France ; resserrons entre nous français le lien national, et reconnaissons qu'il y a des heures où la meilleure manière d'aimer la patrie, c'est d'aimer la famille, et où la meilleure manière d'aimer l'humanité, c'est d'aimer la patrie.

VICTOR HUGO.



A. Slom inv.

W. Barbotin sc.

II

A M. LÉON BIGOT

AVOCAT DE MAROTEAU

Paris, 5 novembre 1871.

Monsieur,

J'ai lu votre mémoire ; il est excellent, j'applaudis à vos généreux efforts. L'adhésion que vous désirez de moi, vous l'avez entière. Je vais même plus loin que vous.

La question que vous voyez en légiste, je la vois en philosophe. Le problème que vous élucidez si parfaitement, et avec une logique éloquente, au point de vue du droit écrit,

est éclairé pour moi d'une lumière plus haute et plus complète encore par le droit naturel. A une certaine profondeur, le droit naturel se confond avec le droit social.

Vous plaidez pour Maroteau, pour ce jeune homme, qui, poète à dix-sept ans, soldat patriote à vingt ans, a eu, dans le funèbre printemps de 1871, un accès de fièvre, a écrit le cauchemar de cette fièvre, et aujourd'hui, pour cette page fatale, va, à vingt-deux ans, si l'on n'y met ordre, être fusillé, et mourir avant presque d'avoir vécu. Un homme condamné à mort pour un article de journal, cela ne s'était pas encore vu. Vous demandez la vie pour ce condamné.

Moi, je la demande pour tous. Je demande la vie pour Maroteau ; je demande la vie pour Rossel, pour Ferré, pour Lullier, pour Crémieux ; je demande la vie pour ces trois malheureuses femmes, Marchais, Suétens et Papavoine, tout en reconnaissant que, dans ma faible intelligence, il est prouvé qu'elles ont porté des écharpes rouges, que Papavoine est un nom effroyable, et qu'on les a vues dans les barricades, pour combattre, selon leurs accusateurs, pour ramasser les blessés, selon elles. Une chose m'est prouvée encore, c'est que l'une d'elles est mère et que, devant son arrêt de mort, elle a dit : *C'est bien ; mais qui est-ce qui nourrira mon enfant ?*

Je demande la vie pour cet enfant.

Laissez-moi m'arrêter un instant.

Qui est-ce qui nourrira mon enfant ? Toute la plaie sociale est dans ce mot. Je sais que j'ai été ridicule la semaine dernière en demandant, en présence des malheurs de la France, l'union entre les français, et que je vais être ridicule

cette semaine en demandant la vie pour des condamnés. Je m'y résigne. Ainsi voilà une mère qui va mourir, et voilà un petit enfant qui va mourir aussi, par contre-coup. Notre justice a de ces réussites. La mère est-elle coupable? Répondez oui ou non. L'enfant l'est-il? Essayez de répondre oui.

Je le déclare, je suis troublé à l'idée de cette innocence qui va être punie de nos fautes; la seule excuse de la pénalité irréparable, c'est la justesse; rien n'est sinistre comme la loi frappant à côté. La justice humaine tarissant brusquement les sources de la vie aux lèvres d'un enfant étonne la justice divine; ce démenti donné à l'ordre au nom de l'ordre est étrange; il n'est pas bon que nos chétifs codes transitoires et nos sentences myopes d'ici-bas indignent là-haut les lois éternelles; on n'a pas le droit de frapper la mère quand on frappe en même temps l'enfant. Il me semble entendre la profonde voix de l'inconnu dire aux hommes : *Eh bien, qu'est-ce que vous faites donc là?* Et je suis inquiet quand je vois se tourner avec stupeur vers la société le sombre regard de la nature.

Je quitte ce petit condamné, et je reviens aux autres.

Aux yeux de ceux à qui l'apparence de l'ordre suffit, les arrêts de mort ont un avantage; c'est qu'ils font le silence. Pas toujours. Il est périlleux de produire violemment un faux calme. Les exécutions politiques prolongent souterrainement la guerre civile.

Mais on me dit : — Ces êtres misérables, dont la mise à mort vous préoccupe, n'ont rien à voir avec la politique, là-dessus tout le monde est d'accord; ce sont des délinquants

vulgaires, coupables de méfaits ordinaires, prévus par la loi pénale de tous les temps.

Entendons-nous.

Que tout le monde soit d'accord sur l'excellence de ces condamnations, peu m'importe. Quand il s'agit de juger un ennemi, mettons-nous en garde contre les consentements furieux de la foule et contre les acclamations de notre propre parti; examinons autour de nous l'état de rage, qui est un état de folie; ne nous laissons pas pousser même vers les sévérités que nous souhaitons; craignons la complaisance de la colère publique. Défions-nous de certains mots, tels que *délits ordinaires*, *crimes communs*, mots souples et faciles à ajuster à des sentences excessives; ces mots-là ont l'inconvénient d'être commodes; en politique, ce qui est commode est dangereux. N'acceptons pas les services que peuvent rendre des définitions mal faites; l'élasticité des mots correspond à la lâcheté des hommes. Cela obéit trop.

Confondre Marat avec Lacenaire est aisé et mène loin.

Certes, la Chambre introuvable, je parle de celle de 1815, si elle fût arrivée vingt ans plus tôt, et si le hasard l'eût faite victorieuse de la Convention, aurait trouvé d'excellentes raisons pour déclarer la république scélérate; 1815 eût déclaré 93 justiciable de la pénalité ordinaire; les massacres de Septembre, les meurtres d'évêques et de prêtres, la destruction des monuments publics, l'atteinte aux propriétés privées, n'eussent point fait défaut à son réquisitoire; la Terreur blanche eût instrumenté judiciairement contre la Terreur rouge; la chambre royaliste eût proclamé les con-

ventionnels atteints et convaincus de délits communs prévus et punis par le code criminel; elle les eût envoyés à la potence et à la roue, supplices restaurés avec la monarchie; elle aurait vu en Danton un égorgé, en Camille Desmoulins un provocateur au meurtre, en Saint-Just un assassin, en Robespierre un malfaiteur pur et simple; elle leur eût crié à tous : Vous n'êtes pas des hommes politiques! Et l'opinion publique aurait dit : C'est vrai! jusqu'au jour où la conscience humaine aurait dit : C'est faux!

Il ne suffit pas qu'une Assemblée ou un tribunal, même traînant des sabres, dise : — Une chose est, — pour qu'elle soit. On n'introduit pas de décret dans la conscience de l'homme. Le premier étourdissement passé, elle se recueille et examine. Les faits mixtes ne peuvent être appréciés comme des faits simples; le mot, *troubles publics*, n'est pas vide de sens; il y a des événements complexes où à une certaine quantité d'attentat se mêle une certaine quantité de droit. Quand la commotion a cessé, quand les fluctuations sont finies, l'histoire arrive avec son instrument de précision, la raison, et répond ceci aux premiers juges : — 93 a sauvé le territoire, la Terreur a empêché la trahison, Robespierre a fait échec à la Vendée et Danton à l'Europe, le régicide a tué la monarchie, le supplice de Louis XVI a rendu impossible dans l'avenir le supplice de Damiens, la spoliation des émigrés a restitué le champ au laboureur et la terre au peuple, Lyon et Toulon foudroyés ont cimenté l'unité nationale; vingt crimes, total : un bienfait, la Révolution française.

J'entends garder les proportions, et je n'assimile les

condamnés d'aujourd'hui aux gigantesques lutteurs d'autrefois qu'en ce point : eux aussi sont des combattants révolutionnaires ; à eux aussi on ne peut reprocher que des faits politiques ; l'histoire écartera d'eux ces qualifications, *délits communs, crimes ordinaires* ; et, en leur infligeant la peine capitale, que fait-on ? on rétablit l'échafaud politique.

Ceci est effrayant.

Pas en arrière. Démenti au progrès. Babeuf, Aréna, Ceracchi, Topino-Lebrun, Georges Cadoudal, Mallet, Lahorie, Guidal, Ney, Labédoyère, Didier, les frères Faucher, Pleignier, Carbonneau, Tolleron, les quatre sergents de la Rochelle, Alibaud, Girasse, Charlet, Cuisinier, Orsini, reparaissent. Rentrée des spectres.

Retourner vers les ténèbres, faire rétrograder l'immense marche humaine, rien de plus insensé. En civilisation, on ne recule jamais que vers le précipice.

Certes, Rossel, Maroteau, Gaston Crémieux et les autres, ces créatures humaines en péril, cela m'émeut ; mais ce qui m'émeut plus encore, c'est la civilisation en danger.

Mais, reprend-on, c'est justement pour éviter le précipice que nous reculons. Vous le voyez derrière, nous le voyons devant. Pour nous comme pour vous, il s'agit du salut social. Vous le voyez dans la clémence, nous le voyons dans le châtement.

Soit. J'accepte la discussion posée ainsi.

C'est la vieille querelle du juste et de l'utile. Nous avons pour nous le juste, cherchons si vous avez pour vous l'utile.

Voilà des condamnés à mort. Qu'en va-t-on faire ? Les exécuter ?

Il s'agit du salut public, dites-vous. Plaçons-nous à ce point de vue. De deux choses l'une : ou cette exécution est nécessaire, ou elle ne l'est pas.

Si elle n'est pas nécessaire, de quel nom la qualifier? La mort pour la mort, l'échafaud pour l'échafaud, histoire de s'entretenir la main, l'art pour l'art, c'est hideux.

Si elle est nécessaire, c'est qu'elle sauve la société.

Examinons.

A l'heure qu'il est, quatre questions sont pendantes, la question monétaire, la question politique, la question nationale, la question sociale; c'est-à-dire que les quatre équilibres, qui sont notre vie même, sont compromis, l'équilibre financier par la question monétaire, l'équilibre légal par la question politique, l'équilibre extérieur par la question nationale, l'équilibre intérieur par la question sociale. La civilisation a ses quatre vents; les voilà qui soufflent tous à la fois. Immense ébranlement. On entend le craquement de l'édifice; les fondations se lézardent, les colonnes plient, les piliers chancellent, toute la charpente penche; les inquiétudes sont inouïes. La question politique et la question nationale s'enchevêtrent; nos frontières perdues exigent la suppression de toutes les frontières; la fédération des peuples seule peut le faire pacifiquement, les États-Unis d'Europe sont la solution, et la France ne reprendra sa suprématie que par la république française transformée en république continentale; but sublime, ascension vertigineuse, sommet de civilisation; comment y atteindre? En même temps, le problème monétaire complique le problème social; des perspectives obscures s'ouvrent de toutes parts, d'un côté

les colonisations lointaines, la recherche des pays de l'or, l'Australie, la Californie, les transmigrations, les déplacements de peuples; de l'autre côté, la monnaie fiduciaire, le billet de banque à revenu, la propriété démocratisée, la réconciliation du travail avec le capital par le billet à rente; difficultés sans nombre, qui se résoudront un jour en bien-être et en lumière, et qui à cette heure se résument en misères et en souffrances. Telle est la situation. Et maintenant voici le remède : tuer Maroteau, tuer Lullier, tuer Ferré, tuer Rossel, tuer Crémieux; tuer ces trois malheureuses, Suétens, Marchais et Papavoine; il n'y a entre l'avenir et nous que l'épaisseur de quelques cadavres utiles à la prospérité publique; et plus rien ne frémira, et le crédit s'affermira, et la confiance renaîtra, et les inquiétudes s'évanouiront, et l'ordre sera fondé, et la France sera rassurée quand on entendra la voix d'un petit enfant appeler sa mère morte dans les ténèbres.

Ainsi, à cette heure tellement extraordinaire qu'aucun peuple n'en a jamais eu de pareille, sept ou huit tombes, voilà notre ressource; et quand l'homme d'état, accoudé sur sa table, la tête dans ses mains, épelant des chiffres terribles, étudiant une carte déchirée, sondant les défaites, les catastrophes, les déroutes, les capitulations, les trahisons, les ignominies, les affreuses paix signées, la France épuisée d'or par les cinq milliards extorqués et de sang par les deux provinces arrachées, le profond tremblement de terre de Paris, les écroulements, les engloutissements, les désastres, les décombres qui pendent, l'ignorance, la misère, les menaces des ruines, songe à l'effrayant avenir; quand,

pensif devant tant d'abîmes, il demande secours à l'inconnu ; quand il réclame le Turgot qu'il faudrait à nos finances, le Mirabeau qu'il faudrait à nos Assemblées, l'Aristide qu'il faudrait à notre magistrature, l'Annibal qu'il faudrait à nos armées, le Christ qu'il faudrait à notre société ; quand il se penche sur l'ombre et la supplie de lui envoyer la vérité, la sagesse, la lumière, le conseil, la science, le génie ; quand il évoque dans sa pensée le *Deus ex machina*, le pilote suprême des grands naufrages, le guérisseur des plaies populaires, l'archange des nations en détresse, le sauveur ; il voit apparaître qui ? un fossoyeur, la pelle sur l'épaule.

VICTOR HUGO.

III

A M. ROBERT HYENNE

RÉDACTEUR EN CHEF

DE LA DÉMOCRATIE DU MIDI

Paris, 2 décembre 1871.

Mon vaillant confrère, les souvenirs que vous me rappelez sont gravés en moi; depuis longtemps je vous connais et je vous estime. Vous avez été l'ami de l'exil; vous êtes aujourd'hui le combattant de la vérité et de la liberté. Votre talent et votre courage sont pour votre journal, la *Démocratie du Midi*, un double gage de succès.

Nous traversons une crise fatale. Après l'invasion, le terrorisme réactionnaire. 1871 est un 1815, pire. Après les massacres, voici l'échafaud politique rétabli. Quels revenants funestes! Trestailions avait reparu en juin, Bellart reparait en novembre. A l'odieux assassinat de Clément Thomas et de Lecomte, à l'abominable meurtre des otages,

quelles répliques sanglantes! Quel grossissement de l'horreur par l'horreur! Quelle calamité pour la France que ce duel de la Commune et de l'Assemblée!

La civilisation est en danger; nous sentons un affreux glissement sur la pente féroce. J'ai écrit :

Personne n'est méchant, et que de mal on fait!

Avertissons toutes ces pauvres consciences troublées. Si le gouvernement est myope, tâchons qu'il ne soit pas sourd. Crions : Amnistie! amnistie! assez de sang! assez de victimes! qu'on fasse enfin grâce à la France! c'est elle qui saigne. — On a ôté la parole au *Rappel*; vous tous qui l'avez encore, répétez son vaillant cri : Pitié! pardon! fraternité! Ne nous laissons pas, recommençons sans cesse. Demandons la paix et donnons l'alarme. Sonnons le tocsin de la clémence.

Je m'aperçois que c'est aujourd'hui le 2 décembre. Il y a vingt ans à pareille heure, je luttais contre un crime, j'étais traqué, et averti que, si l'on me prenait, on me fusillerait. Tout est bien, luttons.

Cher confrère, je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

IV

LE MANDAT CONTRACTUEL

Le 19 décembre, M. Victor Hugo reçut la lettre qu'on va lire :

Paris, le 19 décembre 1871.

Monsieur,

En face d'une Assemblée qui méconnaît le mandat dont elle a été revêtue, il est nécessaire de faire passer dans les mœurs un grand principe, le *mandat impératif*.

A vous, la première gloire de la France, il appartient de donner au monde un grand exemple et de frapper un grand coup sur nos vieilles institutions*.

Vous penserez sans doute que votre acceptation du mandat impératif serait un grand acte de patriotisme et assurerait pour toujours le triomphe de cette institution.

Nous vous prions de vouloir bien nous donner votre adhésion.

Les membres du Comité électoral de la rue Bréa,

DE LAVÉNAT, E. DIVE, BASSET, J.-C. CHAIGNEAU,
ÉDOUARD DE LUZE, PAULIAT, MONPROFIT, ROSEL.

* Les honorables signataires nous pardonneront d'omettre ici les quelques lignes où leur sympathie pour M. Victor Hugo est le plus vivement exprimée.

M. Victor Hugo ne pouvait accepter le *mandat impératif*, la conscience ne reçoit pas d'ordre; mais il pouvait et il sentit qu'il devait prendre l'initiative de la transformation du *mandat impératif* en *mandat contractuel*, c'est-à-dire réaliser plus sûrement le progrès électoral par le contrat librement débattu et consenti entre le mandat et le mandataire.

Ne voulant pas influencer le choix du peuple, il s'abstint de paraître aux réunions électorales, l'état de siège ôtant d'ailleurs toute liberté à ces réunions.

La déclaration suivante y fut lue en son nom :

DÉCLARATION

Je suis de ceux qui pensent qu'aucune pression ne doit être exercée sur le choix du peuple.

Plus le choix sera libre, plus il sera grand.

Plus le choix sera spontané, plus il sera significatif.

Le bon citoyen ne s'offre ni ne se refuse. Il est à la disposition du devoir.

Les devoirs d'un représentant du peuple et surtout d'un représentant de l'admirable peuple de Paris sont aujourd'hui plus sérieux que jamais.

J'en comprends toute l'étendue.

Je suis prêt, quand à moi, à donner l'exemple de l'acceptation du *mandat contractuel*, autrement bien efficace et obligatoire que le *mandat impératif*.

Le mandat contractuel, c'est-à-dire le contrat synallagmatique entre le mandant et le mandataire, créée, entre l'électeur et l'élu, l'identité absolue du but et des principes.

Le choix que le peuple de Paris fera le 7 janvier doit signifier : république, négation de toute monarchie sous quelque forme que ce soit; amnistie; abolition de la peine

de mort en matière politique et en toute matière; rentrée de l'Assemblée à Paris; levée de l'état de siège; dissolution de l'Assemblée dans le plus bref délai possible.

Le devoir est la loi de ma vie. Je le ferai hors de l'Assemblée comme dans l'Assemblée.

VICTOR HUGO.

28 décembre 1871.

En même temps furent publiées, par les soins des comités, les deux pièces suivantes :

LE COMITÉ ÉLECTORAL DE LA RUE BRÉA ET LE COMITÉ ÉLECTORAL
DES TRAVAILLEURS, AUX ÉLECTEURS DE LA SEINE.

Le grand citoyen qui s'est fait, depuis vingt ans, le champion le plus ardent de la démocratie vient d'accomplir l'un des actes les plus considérables de sa vie. Le premier, Victor Hugo avait pris la défense de Paris contre les violences de la réaction; le premier, il avait réclamé l'ambistie et protesté, au nom du droit d'asile, contre la coupable faiblesse de la Belgique; plus tard, il implorait la grâce des condamnés à mort.

Aujourd'hui Victor Hugo vient de signer avec le peuple de Paris un contrat qui en fait son représentant nécessaire.

Victor Hugo et Paris, la grande ville et le grand poète, ne font plus qu'un.

Parisiens! et vous surtout, travailleurs! vous n'avez qu'un nom à déposer dans l'urne; il faut que ce nom soit celui de Victor Hugo.

MANDAT CONTRACTUEL

ARRÊTÉ PAR LE COMITÉ DE LA RUE BRÉA ET PAR LE COMITÉ ÉLECTORAL
DES TRAVAILLEURS, ADOPTÉ DANS DIFFÉRENTES RÉUNIONS PUBLIQUES.

Considérant que le mandat contractuel est le seul moyen qui mette en évidence la volonté ferme et nette du collège électoral,

Les électeurs ont arrêté le programme suivant, qui est adopté par le représentant qui sera nommé le 7 janvier 1872 :

1. Amnistie pour tous les crimes et délits politiques. — Enquête sur les événements de mai et juin 1871. — Abolition de la peine de mort en toutes matières.

2. Proclamation définitive de la république. — Dissolution dans le plus bref délai de l'Assemblée actuelle et nomination d'une Assemblée constituante chargée de faire une constitution républicaine.

3. Retour à Paris du gouvernement et de l'Assemblée. — Levée de l'état de siège à Paris et dans les départements.

4. Service militaire obligatoire et personnel pour tout citoyen de la république française, sauf les seuls cas d'incapacité physique.

5. Instruction primaire, gratuite, obligatoire et laïque. — Instruction secondaire, gratuite et laïque.

6. Séparation absolue de l'église et de l'état. — Rétribution des ministres de tout culte à la charge exclusive de ceux qui les emploient.

7. Liberté absolue d'association. — Liberté de réunion. — Liberté de la presse. — Abolition des procès de presse, excepté en matière civile.

8. Nomination à l'élection des maires et adjoints de toutes les communes, sans aucune exception.

9. Restitution au département, à l'arrondissement, au canton et à la commune de tout ce qui est de leur ressort.

10. Réforme de la magistrature. — Suppression de l'immovibilité. — Extension des attributions du jury.

11. Impôt vraiment proportionnel sur le revenu.

12. Exclusion de toutes les monarchies, sous quelque forme qu'elles se présentent.

13. Le programme ci-dessus constitue un mandat contractuel, que le représentant a accepté et signé.

14. La sanction qui doit consacrer le mandat contractuel sera la démission du représentant, qui pourra, dans le cas d'infraction au présent contrat, lui être demandée par un jury d'honneur tiré au sort parmi les représentants républicains de l'Assemblée, ayant signé, eux aussi, le mandat contractuel.

Paris, le 28 décembre 1871.

VICTOR HUGO.

Les délégués du comité électoral de la rue Bréa,

DE LANESSAN, PAULIAT, MONPROFIT.

Les délégués du comité électoral des travailleurs,

PIERRE CÉNAC, BONHOURE.

V

ÉLECTION DU 7 JANVIER 1872

(SEINE)

Résultat du scrutin :

M. Vautrain.	122,435 voix.
M. Victor Hugo.	95,900 —

Le lendemain de l'élection, le 8 janvier, M. Victor Hugo adressa au peuple de Paris les paroles qu'on va lire :

AU PEUPLE DE PARIS

Paris ne peut échouer. Les échecs apparents couvrent des triomphes définitifs. Les hommes passent, le peuple reste. La ville que l'Allemagne n'a pu vaincre ne sera pas vaincue par la réaction.

A de certaines époques étranges, la société a peur et demande secours aux impitoyables. La violence seule a la

parole, les implacables sont les sauveurs; être sanguinaire, c'est avoir du bon sens. Le *væ victis* devient la raison d'état; la compassion semble une trahison, et on lui impute les catastrophes. On tient pour ennemi public l'homme atteint de cette folie, la clémence; Beccaria épouvante, et Las Casas fait l'effet de Marat.

Ces crises où la peur engendre la terreur durent peu; leur emportement même les précipite. Au bout de peu de temps, l'ordre faux que fait le sabre est vaincu par l'ordre vrai que fait la liberté. Pour obtenir cette victoire, aucune lutte violente n'est nécessaire. La marche en avant du genre humain ébranle pacifiquement ce qui doit tomber. Le pas grave et mesuré du progrès suffit pour l'écroulement des choses fausses.

Ce que Paris veut sera. Des problèmes sont posés; ils auront leur solution, et cette solution sera fraternelle. Paris veut l'apaisement, la concorde, la guérison des plaies sociales. Paris veut la fin des guerres civiles. La fin des guerres ne s'obtient que par la fin des haines. Comment finissent les haines? Par l'amnistie.

L'amnistie, aujourd'hui, est la condition profonde de l'ordre.

Le grand peuple de Paris, méconnu et calomnié à cause de sa grandeur même, aura raison de tous les obstacles. Il triomphera par le calme et la volonté. Le suffrage universel a beau avoir des éclipses, il est l'unique mode de gouvernement; le suffrage universel, c'est la puissance, bien supérieure à la force. Désormais, tout par le vote, rien par le fusil. La justice et la vérité ont une clarté souveraine. Le passé ne se

tient pas debout en face de l'avenir. Une ville comme Versailles, qui représente la royauté, ne peut être longtemps regardée fixement par une ville comme Paris, qui personnifie la république.

VICTOR HUGO.



Ed. Lion inv.

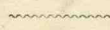
Edition Nationale

Cl. Faivre sc.

ALEXANDRE DUMAS

(Actes et Paroles)

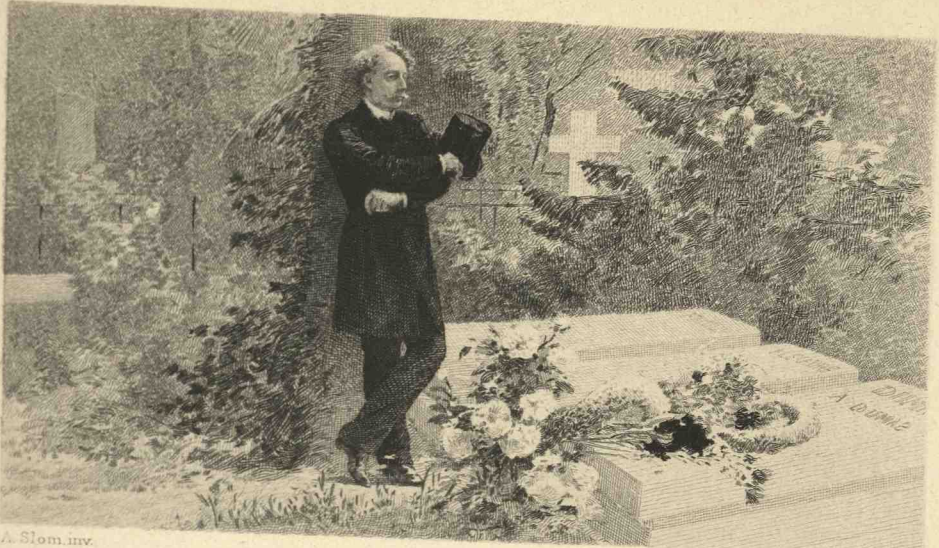
ACTES ET PAROLES



ALEXANDRE DUMAS



ALEXANDRE DUMAS



W. Barbotin sc.

VI

FUNÉRAILLES D'ALEXANDRE DUMAS

Alexandre Dumas était mort pendant le siège de Paris, hors de Paris. Le 16 avril 1872, son cercueil fut transporté à Villers-Cotterets, lieu de sa naissance. A cette occasion, M. Victor Hugo adressa à M. Alexandre Dumas fils la lettre qu'on va lire :

Paris, 15 avril 1872.

Mon cher confrère,

J'apprends par les journaux que demain 16 avril doivent avoir lieu à Villers-Cotterets les funérailles d'Alexandre Dumas.

Je suis retenu près d'un enfant malade, et je ne pourrai aller à Villers-Cotterets. C'est pour moi un regret profond.

Mais je veux du moins être près de vous et avec vous par le cœur. Dans cette douloureuse cérémonie, je ne sais si j'aurais pu parler, les émotions poignantes s'accumulent dans ma tête, et voilà bien des tombeaux qui s'ouvrent coup sur coup devant moi; j'aurais essayé pourtant de dire quelques mots. Ce que j'aurais voulu dire, laissez-moi vous l'écrire.

Aucune popularité, en ce siècle, n'a dépassé celle d'Alexandre Dumas; ses succès sont mieux que des succès, ce sont des triomphes; ils ont l'éclat de la fanfare. Le nom d'Alexandre Dumas est plus que français, il est européen; il est plus qu'européen, il est universel. Son théâtre a été affiché dans le monde entier; ses romans ont été traduits dans toutes les langues.

Alexandre Dumas est un de ces hommes qu'on pourrait appeler les semeurs de civilisation; il assainit et améliore les esprits par on ne sait quelle clarté gaie et forte; il féconde les âmes, les cerveaux, les intelligences; il crée la soif de lire; il creuse le cœur humain, et il l'ensemence. Ce qu'il sème, c'est l'idée française. L'idée française contient une quantité d'humanité telle, que partout où elle pénètre, elle produit le progrès. De là, l'immense popularité des hommes comme Alexandre Dumas.

Alexandre Dumas séduit, fascine, intéresse, amuse, enseigne. De tous ses ouvrages, si multiples, si variés, si vivants, si charmants, si puissants, sort l'espèce de lumière propre à la France.

Toutes les émotions les plus pathétiques du drame, toutes

les ironies et toutes les profondeurs de la comédie, toutes les analyses du roman, toutes les intuitions de l'histoire, sont dans l'œuvre surprenante construite par ce vaste et agile architecte.

Il n'y a pas de ténèbres dans cette œuvre, pas de mystère, pas de souterrain, pas d'énigme, pas de vertige; rien de Dante, tout de Voltaire et de Molière; partout le rayonnement, partout le plein midi, partout la pénétration de la clarté. Les qualités sont de toute sorte, et innombrables. Pendant quarante ans, cet esprit s'est dépensé comme un prodige.

Rien ne lui a manqué, ni le combat, qui est le devoir, ni la victoire, qui est le bonheur.

Cet esprit était capable de tous les miracles, même de se léguer, même de se survivre. En partant, il a trouvé moyen de rester. Cet esprit, nous ne l'avons pas perdu. Vous l'avez.

Votre père est en vous, votre renommée continue sa gloire.

Alexandre Dumas et moi, nous avons été jeunes ensemble. Je l'aimais et il m'aimait. Alexandre Dumas n'était pas moins haut par le cœur que par l'esprit. C'était une grande âme bonne.

Je ne l'avais pas vu depuis 1857; il était venu s'asseoir à mon foyer de proscrit, à Guernesey, et nous nous étions donné rendez-vous dans l'avenir et dans la patrie.

En septembre 1870, le moment est venu, le devoir s'est transformé pour moi; j'ai dû retourner en France.

Hélas! le même coup de vent a des effets contraires.

Comme je rentrais dans Paris, Alexandre Dumas venait d'en sortir. Je n'ai pas eu son dernier serrement de main.

Aujourd'hui je manque à son dernier cortège. Mais son âme voit la mienne. Avant peu de jours, — bientôt je le pourrai, j'espère, — je ferai ce que je n'ai pu faire en ce moment, j'irai, solitaire, dans ce champ où il repose, et cette visite qu'il a faite à mon exil, je la rendrai à son tombeau.

Cher confrère, fils de mon ami, je vous embrasse.

VICTOR HUGO.

VII

AUX RÉDACTEURS

DE LA RENAISSANCE

Paris, 1^{er} mai 1872.

Mes jeunes confrères,

Ce serrement de main que vous me demandez, je vous l'envoie avec joie. Courage ! Vous réussirez. Vous n'êtes pas seulement des talents, vous êtes des consciences ; vous n'êtes pas seulement de beaux et charmants esprits, vous êtes de fermes cœurs. C'est de cela que l'heure actuelle a besoin.

Je résume d'un mot l'avenir de votre œuvre collective :
devoir accompli, succès assuré.

Nous venons d'assister à des déroutes d'armées ; le moment est arrivé où la légion des esprits doit donner. Il faut que l'indomptable pensée française se réveille et combatte sous toutes les formes. L'esprit français possède cette grande arme, la langue française, c'est-à-dire l'idiome

universel. La France a pour auditoire le monde civilisé. Qui a l'oreille prend l'âme. La France vaincra. On brise une épée, on ne brise pas une idée. Courage donc, vous, combattants de l'esprit !

Le monde a pu croire un instant à sa propre agonie. La civilisation sous sa forme la plus haute, qui est la république, a été terrassée par la barbarie sous sa forme la plus ténébreuse, qui est l'empire germanique. Éclipse de quelques minutes. L'énormité même de la victoire la complique d'absurdité. Quand c'est le moyen âge qui met la griffe sur la révolution, quand c'est le passé qui se substitue à l'avenir, l'impossibilité est mêlée au succès, et l'ahurissement du triomphe s'ajoute à la stupidité du vainqueur. La revanche est fatale. La force des choses l'amène. Ce grand dix-neuvième siècle, momentanément interrompu, doit reprendre et reprendra son œuvre ; c'est le progrès par l'idéal. Tâche superbe. L'art est l'outil, les esprits sont les ouvriers.

Faites votre travail, qui fait partie du travail universel.

J'aime le groupe des talents nouveaux. Il y a aujourd'hui un beau phénomène littéraire qui rappelle un magnifique moment du seizième siècle. Toute une génération de poètes fait son entrée. C'est, après trois cents ans, dans le couchant du dix-neuvième siècle, la pléiade qui reparaît. Les poètes nouveaux sont fidèles à leur siècle ; de là leur force. Ils ont en eux la grande lumière de 1830 ; de là leur éclat. Moi qui approche de la sortie, je salue avec bonheur le lever de cette constellation d'esprits sur l'horizon.

Oui, mes jeunes confrères, oui, vous serez fidèles à votre siècle et à votre France. Vous ferez un journal vivant, puis-

sant, exquis. Vous êtes de ceux qui combattent quand ils raillent, et votre rire mord. Rien ne vous distraira du devoir. Même quand vous en semblerez le plus éloignés, vous ne perdrez jamais de vue le grand but : venger la France par la fraternité des peuples, défaire les empires, faire l'Europe. Vous ne parlerez jamais de défaillance ni de décadence. Les poètes n'ont pas le droit de dire des mots d'hommes fatigués.

Je suivrai des yeux votre effort, votre lutte, votre succès. C'est par le journal envolé en feuilles innombrables que la civilisation essaime. Vous vous en irez par le monde, cherchant le miel, aimant les fleurs, mais armés. Un journal comme le vôtre, c'est de la France qui se répand, c'est de la colère spirituelle et lumineuse qui se disperse ; et ce journal sera, certes, importun à la pesante masse tudesque victorieuse, s'il la rencontre sur son passage ; la légèreté de l'aile sert la furie de l'aiguillon ; qui est agile est terrible ; et, dans sa Forêt-Noire, le lourd caporalisme allemand, assailli par toutes les flèches qui sortent du bourdonnement parisien, pourra bien connaître le repentir que donnent à l'ours les ruches irritées.

Encore une fois, courage, amis !

VIII

AUX RÉDACTEURS

DU PEUPLE SOUVERAIN

Chers amis,

Depuis trois ans, avec le *Rappel*, vous parlez au peuple. Avec votre nouveau journal, vous allez lui parler de plus près encore.

Parler au peuple sans cesse, et tâcher de lui parler toujours de plus en plus près, c'est un devoir, et vous faites bien de le remplir.

Je me suis souvent figuré un immense livre pour le peuple. Ce livre serait le livre du fait, rien de plus en apparence, et en réalité le livre de l'idée. Le fait est identique au nuage; il sort de nous et plane sur nous; c'est une forme flottante propre à notre milieu, qui passe, qui contient de l'ascension et de la chute, qui résulte de nous et retombe sur nous, en ombre, en pluie, en tempête, en fécondation,

en dévastation, en enseignement. Le livre que je m'imagine saisirait cet enseignement, il préciserait le contour et l'ombre de chaque fait. Il conclurait. Conclure est donné à l'homme. Créer, l'œil fixé sur l'idéal; conclure, l'œil fixé sur l'absolu; c'est à peu près là toute notre puissance. Ce livre serait le registre de la vie populaire, et, en marge de ce que fait la destinée, il mettrait ce que dit la conscience. De la loi de tout il déduirait la loi de tous. Il sèmerait la crainte utile de l'erreur. Il inquiéterait le législateur, il inquiéterait le juré; il déconseillerait l'irrévocable et avertirait le prêtre; il déconseillerait l'irréparable et avertirait le juge. Rapidement, par le simple récit et par la seule façon de présenter le fait, il en montrerait le sens philosophique et social. D'une audience de cour d'assises, il extrairait l'horreur de la peine de mort; d'un débat parlementaire, il extrairait l'amour de la liberté. D'une défaite nationale, il extrairait de la volonté et de la fierté; car, pour un peuple qui a sa régénération morale à opérer, il vaut mieux être vaincu que vainqueur; un vaincu est forcé de périr ou de grandir. La stagnation de la gloire se comprend, la stagnation de la honte, non. Ce livre dirait cela, Ce livre n'admettrait aucun empiétement, pas plus sur une idée que sur un territoire. En même temps qu'il déshonorerait les conquêtes, il ferait obstacle aux damnations. Il réhabiliterait et rassurerait. Il dirait, redirait et redirait la parole de mansuétude et de clémence; il parlerait à ceux qui sont en liberté de ceux qui sont en prison; il serait importun aux heureux par le rappel des misérables; il empêcherait l'oubli de ce qui est lointain et de ce qui semble perdu; il n'accep-

terait pas les fausses guérisons ; il ne laisserait pas se fermer les ulcères sous une peau malsaine ; il panserait la plaie, dût-il indigner le blessé ; il tâcherait d'inspirer au fort le respect du faible, à l'homme le respect de la femme, au couronné le respect du calomnié, à l'usurpateur le respect du souverain, à la société le respect de la nature, à la loi le respect du droit. Ce livre haïrait la haine. Il réconcilierait le frère avec le frère, l'aîné avec le puîné, le bourgeois avec l'ouvrier, le capital avec le travail, l'outil avec la main. Il aurait pour effort de produire la vertu d'abord, la richesse ensuite, le bien-être matériel étant vain s'il ne contient le bien-être moral, aucune bourse pleine ne suppléant à l'âme vide. Ce livre observerait, veillerait, épierait ; il ferait le guet autour de la civilisation ; il n'annoncerait la guerre qu'en dénonçant la monarchie ; il dresserait le bilan de faillite de chaque bataille, supputerait les millions, compterait les cadavres, cuberait le sang versé, et ne montrerait jamais les morts sans montrer les rois. Ce livre saisirait au passage, coordonnerait, grouperait tout ce que l'époque a de grand, le dévouement héroïque, l'œuvre célèbre, la parole éclatante, le vers illustre, et ferait voir le profond lien entre un mot de Corneille et une action de Danton. Dans l'intérêt de tous et pour le bien de tous, il offrirait des modèles et il ferait des exemples ; il éclairerait, malgré elle et malgré lui, la vertu qui aime l'ombre et le crime qui cherche les ténèbres ; il serait le livre du bien dévoilé et du mal démasqué. Ce livre serait à lui seul presque une bibliothèque. Il n'aurait pour ainsi dire pas de commencement, se rattachant à tout le passé, et pas de fin, se ramifiant dans

tout l'avenir. Telle serait cette bible immense. Est-ce une chimère qu'un tel livre? Non, car vous allez le faire.

Qu'est-ce que c'est que le journal à un sou? C'est une page de ce livre.

Certes, le mot bible n'est pas de trop. La page, c'est le jour; le volume, c'est l'année; le livre, c'est le siècle. Toute l'histoire bâtie, heure par heure, par les événements, toute la parole dite par tous les verbes, mille langues confuses dégageant les idées nettes. Sorte de bonne Babel de l'esprit humain.

Telle est la grandeur de ce qu'on appelle le petit journal.

Le journal à un sou, tel que vous le comprenez, c'est la réalité racontée comme La Fontaine raconte la fable, avec la moralité en regard; c'est l'erreur raturée, c'est l'iniquité soulignée, c'est la torsion du vrai redressée; c'est un registre de justice ouvert à la confrontation de tous les faits; c'est une vaste enquête quotidienne, politique, sociale, humaine; c'est le flocon de blancheur et de pureté qui passe; c'est la manne, la graine, la semence utilement jetée au vent; c'est la vérité éternelle émiétée jour par jour. Œuvre excellente qui a pour but de condenser le collectif dans l'individuel, et de donner à tout peuple un cœur d'honnête homme, et à tout homme une âme de grand peuple.

Faites cela, amis. Je vous serre la main.

IX

RÉPONSE AUX ROMAINS

En mai 1872, le peuple romain fit une adresse au peuple français. Victor Hugo fut choisi par les romains comme intermédiaire entre les deux peuples. En cette qualité, il dut répondre. Voici sa réponse :

Citoyens de Rome et du monde,

Vous venez de faire du haut du Janicule une grande chose.

Vous, peuple romain, par-dessus tous les abîmes qui séparent aujourd'hui les nations, vous avez tendu la main au peuple français.

C'est-à-dire qu'en présence de ces trois empires monstres, l'un qui porte le glaive et qui est la guerre, l'autre qui porte le knout et qui est la barbarie, l'autre qui porte la tiare et qui est la nuit, en présence de ces trois formes spectrales du moyen âge reparues sur l'horizon, la civilisation vient de s'affirmer. La mère, qui est l'Italie, a

embrassé la fille, qui est la France; le Capitole a acclamé l'Hôtel de Ville; le mont Aventin a fraternisé avec Montmartre et lui a conseillé l'apaisement; Caton a fait un pas vers Barbès; Rienzi a pris le bras de Danton; le monde romain s'est incliné devant les États-Unis d'Europe; et l'illustre république du passé a salué l'auguste république de l'avenir.

A de certaines heures sinistres, où l'obscurité monte, où le silence se fait, où il semble qu'on assiste à on ne sait quelle coalition des ténèbres, il est bon que les puissants échos de l'histoire s'éveillent et se répondent; il est bon que les tombeaux prouvent qu'ils contiennent de l'aurore; il est bon que le rayon sorti des sépulcres s'ajoute au rayon sorti des berceaux; il est bon que toutes les formes de la lumière se mêlent et s'entr'aident; et chez vous, italiens, toutes les clartés sont vivantes; et lorsqu'il s'agit d'attester la pensée, qui est divine, et la liberté, qui est humaine, lorsqu'il s'agit de chasser les préjugés et les tyrans, lorsqu'il s'agit de manifester à la fois l'esprit humain et le droit populaire, qui donc prendra la parole si ce n'est cette *alma parens* qui, en fait de génies, a Dante égal à Homère, et, en fait de héros, Garibaldi égal à Thrasibule?

Oui, la civilisation vous remercie. Le peuple romain fait bien de serrer la main au peuple français; cette fraternité de géants est belle. Aucun découragement n'est possible devant de telles initiatives prises par de telles nations. On sent dans cette volonté de concorde l'immense paix de l'avenir. De tels symptômes font naître dans les cœurs toutes les bonnes certitudes.

Oui, le progrès sera ; oui, le jour luira ; oui, la délivrance viendra ; oui, la conscience universelle aura raison de tous les clergés, aussi bien de ceux qui s'appuient sur les codes que de ceux qui s'appuient sur les dogmes ; oui, les soi-disant hommes impeccables, prêtres ou juges, les infailibles comme les inamovibles, confesseront la faiblesse humaine devant l'éternelle vérité et l'éternelle justice ; oui, l'irrévocable, l'irréparable et l'inintelligible disparaîtront ; oui, l'échafaud et la guerre s'évanouiront ; oui, le bague sera ôté de la vie et l'enfer sera ôté de la mort. Courage ! Espoir ! Il est admirable que, devant les alliances malsaines des rois, les deux capitales des peuples s'entendent ; et l'humanité tout entière, consolée et rassurée, tressaille quand la grande voix de Rome parle à la grande âme de Paris.

Paris, 20 mai 1872.



A. Slom. inv.

W. Barbotin. sc.

X

QUESTIONS SOCIALES

L'ENFANT. — LA FEMME.

§ 1. — *L'Enfant.*

A M. TRÉBOIS

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES ÉCOLES LAÏQUES

Monsieur,

Vous avez raison de le penser, j'adhère complètement à l'éloquente et irréfutable lettre que vous a adressée Louis Blanc. Je n'ai rien à y ajouter que ma signature. Louis Blanc

est dans le vrai absolu et pose les réels principes de l'instruction laïque, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Quant à moi, je vois clairement deux faits distincts, l'éducation et l'instruction. L'éducation, c'est la famille qui la donne; l'instruction, c'est l'état qui la doit. L'enfant veut être élevé par la famille et instruit par la patrie. Le père donne à l'enfant sa foi ou sa philosophie; l'état donne à l'enfant l'enseignement positif.

De là, cette évidence que l'éducation peut être religieuse et que l'instruction doit être laïque. Le domaine de l'éducation, c'est la conscience; le domaine de l'instruction, c'est la science. Plus tard, dans l'homme fait, ces deux lumières se complètent l'une par l'autre.

Votre fondation d'enseignement laïque pour les jeunes filles est une œuvre logique et utile, et je vous applaudis.

Paris, 2 juin 1872.

§ 2. — *La Femme.*

A M. LÉON RICHER

RÉDACTEUR EN CHEF DE L'AVENIR DES FEMMES

Paris, 8 juin 1872.

Monsieur,

Je m'associe du fond du cœur à votre utile manifestation. Depuis quarante ans, je plaide la grande cause sociale à laquelle vous vous dévouez noblement.

Il est douloureux de le dire, dans la civilisation actuelle, il y a une esclave. La loi a des euphémismes ; ce que j'appelle une esclave, elle l'appelle une mineure. Cette mineure selon la loi, cette esclave selon la réalité, c'est la femme. L'homme a chargé inégalement les deux plateaux du code, dont l'équilibre importe à la conscience humaine ; l'homme a fait verser tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de la femme. De là un trouble profond. De là la servitude de la femme. Dans notre législation telle qu'elle est, la femme ne possède pas, elle n'este pas en justice, elle ne vote pas, elle ne compte pas, elle n'est pas. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent ; il faut qu'il cesse.

Je sais que les philosophes vont vite et que les gouvernants vont lentement ; cela tient à ce que les philosophes sont dans l'absolu, et les gouvernants dans le relatif ; cependant, il faut que les gouvernants finissent par rejoindre les philosophes. Quand cette jonction est faite à temps, le progrès est obtenu et les révolutions sont évitées. Si la jonction tarde, il y a péril.

Sur beaucoup de questions à cette heure, les gouvernants sont en retard. Voyez les hésitations de l'Assemblée à propos de la peine de mort. En attendant, l'échafaud sévit.

Dans la question de l'éducation, comme dans la question de la répression, dans la question de l'irrévocable qu'il faut ôter du mariage et de l'irréparable qu'il faut ôter de la pénalité, dans la question de l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque, dans la question de la femme, dans la question de l'enfant, il est temps que les gouvernants avisent.

Il est urgent que les législateurs prennent conseil des penseurs, que les hommes d'état, trop souvent superficiels, tiennent compte du profond travail des écrivains, et que ceux qui font les lois obéissent à ceux qui font les mœurs. La paix sociale est à ce prix.

Nous philosophes, nous contemplateurs de l'idéal social, ne nous lassons pas. Continuons notre œuvre. Étudions sous toutes ses faces, et avec une bonne volonté croissante, ce pathétique problème de la femme dont la solution résoudrait presque la question sociale tout entière. Apportons dans l'étude de ce problème plus même que la justice; apportons-y la vénération; apportons-y la compassion. Quoi! il y a un être, un être sacré, qui nous a formés de sa chair, vivifiés de son sang, nourris de son lait, remplis de son cœur, illuminés de son âme, et cet être souffre, et cet être saigne, pleure, languit, tremble. Ah! dévouons-nous, servons-le, défendons-le, secourons-le, protégeons-le! Baisons les pieds de notre mère!

Avant peu, n'en doutons pas, justice sera rendue et justice sera faite. L'homme à lui seul n'est pas l'homme; l'homme, plus la femme, plus l'enfant, cette créature une et triple constitue la vraie unité humaine. Toute l'organisation sociale doit découler de là. Assurer le droit de l'homme sous cette triple forme, tel doit être le but de cette providence d'en bas que nous appelons la loi.

Redoublons de persévérance et d'efforts. On en viendra, espérons-le, à comprendre qu'une société est mal faite quand l'enfant est laissé sans lumière, quand la femme est maintenue sans initiative, quand la servitude se déguise sous le

nom de tutelle, quand la charge est d'autant plus lourde que l'épaule est plus faible; et l'on reconnaîtra que, même au point de vue de notre égoïsme, il est difficile de composer le bonheur de l'homme avec la souffrance de la femme.

Les dames faisant partie du comité de la *Société pour l'amélioration du sort des femmes* écrivent à Victor Hugo :

« Illustre maître,

« Vous avez, à toutes les époques de votre vie, dans toutes les occasions, sous toutes les formes, pris le parti des faibles. Il n'est pas une liberté que vous n'ayez revendiquée, pas une cause juste que vous n'ayez défendue, pas une oppression contre laquelle vous ne vous soyez éloquemment élevé.

« Votre œuvre n'est qu'une longue et infatigable protestation contre l'abus de la force. Il y a dans votre cœur une commisération profonde pour tous les misérables. S'agit-il d'un peuple? s'agit-il d'une classe? s'agit-il d'un individu? peu vous importe. Toute souffrance vous atteint et vous touche. Le droit est violé quelque part, en quelqu'un; cela vous suffit.

« Pourquoi? Parce que vous êtes l'homme du devoir.

« En ce siècle d'anarchie morale, où le privilège — contradiction bizarre! — survit aux causes qui l'avaient produit et socialement consacré, vous proclamez l'égalité de tous et de toutes, vous affirmez la liberté individuelle et collective, vous affirmez la raison, vous affirmez l'inviolabilité de la conscience humaine.

« Et nous hésiterions — nous dont l'idée de justice est méconnue, à solliciter de votre dévouement l'appui que vous ne refusez à personne, — pas même aux ignorants, ces attardés! pas même aux coupables, ces autres ignorants! Ce serait méconnaître tout à la fois l'irrésistible puissance de votre parole et l'incommensurable générosité de votre cœur.

« Personne mieux que vous n'a fait ressortir l'iniquité légale qui fait de chaque femme une mineure. Mère de famille, la femme est sans droit, ses enfants même ne lui appartiennent pas; épouse, elle a un tuteur, presque un maître; célibataire ou veuve, elle est assimilée par le code aux voleurs et aux assassins.

« Politiquement elle ne compte pas.

« Nos lois la mettent hors la loi.

« ...Bientôt, peut-être, une Assemblée républicaine sera saisie de nos légitimes revendications. Mais nous devons préparer l'opinion publique. L'opinion publique est le moule par où doivent passer d'abord, pour y être étudiées, les réformes jugées nécessaires. Il n'y a de lois durables, d'institutions solidement assises — qu'il s'agisse de l'organisation de la famille ou de l'organisation de l'état — que les institutions et lois d'accord avec le sentiment universel.

« Nous l'avons compris. Et pour bien faire pénétrer dans l'esprit des masses l'importance sociale de la grande cause à laquelle nous sommes attachées, nous avons, à l'exemple de l'Amérique, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Italie, fondé en France une société à laquelle viendront apporter leur concours tous ceux qui pensent que le temps est venu de donner à la femme, dans la famille et ailleurs, la place qui lui est due...

« Notre humble Société a besoin d'être consacrée. Une adhésion de vous aux réformes qu'elle poursuit serait, pour toutes les femmes intelligentes, pour tous les hommes de cœur, un encouragement à nous seconder...

« Dites un mot et daignez nous tendre la main.

« Agréez, illustre maître, l'hommage de notre profond respect.

Les dames membres du comité :

STELLA BLANDY, MARIA DERAISME, HUBERTINE AUCLERT, J. RICHER,
veuve FERESSE-DERAISME, ANNA HOURY, M. BRUCKER, HENRIETTE
CAROSTE, LOUISE LAFFITE, JULIE THOMAS, PAULINE CHANLIAC.

Victor Hugo a répondu :

Paris, le 31 mars 1875.

Mesdames,

Je reçois votre lettre. Elle m'honore. Je connais vos nobles et légitimes revendications. Dans notre société telle qu'elle est faite, les femmes subissent et souffrent; elles ont raison de réclamer un sort meilleur. Je ne suis rien qu'une conscience, mais je comprends leur droit, et j'en compose mon devoir, et tout l'effort de ma vie est de leur

côté. Vous avez raison de voir en moi un auxiliaire de bonne volonté.

L'homme a été le problème du dix-huitième siècle; la femme est le problème du dix-neuvième. Et qui dit la femme, dit l'enfant, c'est-à-dire l'avenir. La question ainsi posée apparaît dans toute sa profondeur. C'est dans la solution de cette question qu'est le suprême apaisement social. Situation étrange et violente! Au fond, les hommes dépendent de vous, la femme tient le cœur de l'homme. Devant la loi, elle est mineure, elle est incapable, elle est sans action civile, elle est sans droit politique, elle n'est rien; devant la famille, elle est tout, car elle est la mère. Le foyer domestique est ce qu'elle le fait; elle est dans la maison la maîtresse du bien et du mal; souveraineté compliquée d'oppression. La femme peut tout contre l'homme et rien pour elle.

Les lois sont imprudentes de la faire si faible quand elle est si puissante. Reconnaissons cette faiblesse et protégeons-la; reconnaissons cette puissance et conseillons-la. Là est le devoir de l'homme; là aussi est son intérêt.

Je ne me lasserai pas de le redire, le problème est posé, il faut le résoudre; qui porte sa part du fardeau doit avoir sa part du droit; une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer. Ce sera là une des grandes gloires de notre grand siècle: donner pour contre-poids au droit de l'homme le droit de la femme; c'est-à-dire mettre les lois en équilibre avec les mœurs.

Agréez, mesdames, tous mes respects.

VICTOR HUGO.

XI

ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE

On lit dans *le Rappel* du 24 septembre 1872 :

« Un banquet privé, mais solennel, devait réunir de nombreux républicains de Paris, désireux de célébrer la date du 21 septembre 1792, c'est-à-dire l'anniversaire de la première république française, de la république victorieuse des rois. Cela a déplu à l'autorité militaire qui est notre maîtresse souveraine de par l'état de siège, et l'autorité civile a cru devoir consacrer les ordres de l'autorité militaire.

« Elle a commis une faute sur laquelle nous aurons à revenir, une de ces fautes difficiles à justifier, parce qu'elles n'offensent pas seulement le droit des citoyens, mais le bon sens public. Dans tous les cas, les organisateurs du banquet ont tenu à donner une leçon de sagesse à leurs adversaires, et le banquet a été décommandé.

« Mais quelques républicains ont voulu néanmoins échanger les idées et les sentiments qu'une si grande date leur inspirait. Ils le voulaient d'autant plus qu'un groupe de républicains anglais leur avait délégué un de ses membres les plus connus et les plus sympathiques, M. le professeur Beesly.

« Le banquet ne devait réunir qu'un petit nombre de convives.

« On remarquait parmi eux deux représentants de la députation de Paris, MM. Peyrat et Farcy; un conseiller général de la Seine, M. Lesage; plusieurs membres du conseil municipal de Paris, MM. Allain-Targé, Jobbé-Duval, Loiseau-Pinson; plusieurs publicistes de la presse républicaine, MM. Frédéric

Morin, Ernes, Lefèvre, Guillemet, Lemer, Sourd, Adam, Charles Quentin ; enfin quelques membres des divers groupes républicains, MM. Harant, Olive, etc. M. le docteur Robinet présidait.

« Victor Hugo et Louis Blanc avaient été invités. Victor Hugo, qui est actuellement à Guernesey, et Louis Blanc, qui est à Londres, n'avaient pu se rendre à cet appel. Mais ils avaient envoyé des lettres qui ont été lues au milieu des applaudissements enthousiastes. »

Voici la lettre de Victor Hugo :

Mes chers concitoyens,

Vous voulez bien désirer ma présence à votre banquet. Ma présence, c'est ma pensée. Laissez-moi donc prendre un moment la parole au milieu de vous.

Amis, ayons confiance. Nous ne sommes pas si vaineux qu'on le suppose.

A trois empereurs, opposons trois dates : le 14 juillet, le 10 août, le 21 septembre. Le 14 juillet a démoli la Bastille et signifie Liberté ; le 10 août a découronné les Tuileries et signifie Égalité ; le 21 septembre a proclamé la république et signifie Fraternité. Ces trois idées peuvent triompher de trois armées. Elles sont de taille à colleter tous les monstres ; elles se résument en ce mot, Révolution. La Révolution c'est le grand dompteur, et si la monarchie a les lions et les tigres, nous avons, nous, le belluaire.

Puisqu'on est en train de faire des dénombremens, faisons le nôtre. Il y a d'un côté trois hommes, et de l'autre tous les peuples. Ces trois hommes, il est vrai, sont trois Tout-Puissants. Ils ont tout ce qui constitue et caractérise le droit divin ; ils ont le glaive, le sceptre, la loi écrite,

chacun leur dieu, chacun leurs prêtres; ils ont les juges, les bourreaux, les supplices, et l'art de fonder l'esclavage sur la force même des esclaves. Avez-vous lu l'épouvantable code militaire prussien? Donc, ces tout-puissants-là sont les Dieux; nous n'avons, nous, que ceci pour nous d'être les Hommes. A l'antique monarchie qui est le passé vivant, et vivant de la vie terrible des morts, aux rois spectres, au vieux despotisme qui peut d'un geste tirer quatre millions de sabres du fourreau, qui déclare la force supérieure au droit, qui restaure l'ancien crime appelé la conquête, qui égorge, massacre, pille, extermine, pousse d'innombrables masses à l'abattoir, ne se refuse aucune infamie profitable, et vole une province dans la patrie et une pendule dans la maison, à cette formidable coalition des ténèbres, à ce pouvoir compacte, nocturne, énorme, qu'avons-nous à opposer? un rayon d'aurore. Et qui est-ce qui vaincra? la Lumière.

Amis, n'en doutez pas. Oui, la France vaincra. Une trinité d'empereurs peut être une trinité comme une autre, mais elle n'est pas l'unité. Tout ce qui n'est pas un se divise. Il y a une première chance, c'est qu'ils se dévoreront entre eux; et puis il y en a une seconde, c'est que la terre tremblera. Pour faire trembler la terre sous les rois, il suffit de certaines voix tonnantes. Ces voix sont chez nous. Elles s'appellent Voltaire, Rousseau, Mirabeau. Non, le grand continent, tour à tour éclairé par la Grèce, l'Italie et la France, ne retombera pas dans la nuit; non, un retour offensif des vandales contre la civilisation n'est pas possible. Pour défendre le monde, il suffit d'une ville; cette ville, nous l'avons. Les bouchers pasteurs de peuples ayant pour

moyen la barbarie et pour but le sauvagisme, les fléaux du destin, les conducteurs aveugles de multitudes sourdes, les irruptions, les invasions, les déluges d'armées submergeant les nations, tout cela c'est le passé, mais ce n'est point l'avenir; refaire Cambyse et Nemrod est absurde, ressusciter les fantômes est impossible, remettre l'univers sous le glaive est un essai insensé; nous sommes le dix-neuvième siècle, fils du dix-huitième, et, soit par l'idée, soit par l'épée, le Paris de Danton aura raison de l'Europe d'Attila.

Je l'affirme, et, certes, vous n'en doutez point.

Maintenant je propose un toast.

Que nos gouvernants momentanés ne l'oublient pas, la preuve de la monarchie se fait par la Sibérie, par le Spielberg, par Spandau, par Lambessa et Cayenne. La preuve de la république se fait par l'amnistie.

Je porte un toast à l'amnistie qui fera frères tous les français, et à la république qui fera frères tous les peuples.

XII

L'AVENIR DE L'EUROPE

Les organisateurs du Congrès de la Paix, qui s'est tenu, en 1872, à Lugano, avaient écrit à Victor Hugo pour lui demander de s'y rendre. Victor Hugo, retenu à Guernesey, leur a répondu la lettre suivante :

AUX MEMBRES DU CONGRÈS DE LA PAIX, A LUGANO

Hauteville-House, 20 septembre 1872.

Mes compatriotes européens,

Votre sympathique invitation me touche. Je ne puis assister à votre congrès. C'est un regret pour moi ; mais ce que je vous eusse dit, permettez-moi de vous l'écrire.

A l'heure où nous sommes, la guerre vient d'achever un travail sinistre qui remet la civilisation en question. Une haine immense emplit l'avenir. Le moment semble étrange pour parler de la paix. Eh bien ! jamais ce mot : Paix, n'a pu être plus utilement prononcé qu'aujourd'hui. La paix,

c'est l'inévitable but. Le genre humain marche sans cesse vers la paix, même par la guerre. Quant à moi, dès à présent, à travers la vaste animosité régnante, j'entrevois distinctement la fraternité universelle. Les heures fatales sont une claire-voie et ne peuvent empêcher le rayon divin de passer à travers elles.

Depuis deux ans, des événements considérables se sont accomplis. La France a eu des aventures; une heureuse, sa délivrance; une terrible, son démembrement. Dieu l'a traitée à la fois par le bonheur et par le malheur. Procédé de guérison efficace, mais inexorable. L'empire de moins, c'est le triomphe; l'Alsace et la Lorraine de moins, c'est la catastrophe. Il y a là on ne sait quel mélange de redressement et d'abaissement. On se sent fier d'être libre, et humilié d'être moindre. Telle est aujourd'hui la situation de la France qu'il faut qu'elle reste libre et redevienne grande. Le contre-coup de notre destinée atteindra la civilisation tout entière, car ce qui arrive à la France arrive au monde. De là une anxiété générale, de là une attente immense; de là, devant tous les peuples, l'inconnu.

On s'effraie de cet inconnu. Eh bien, je dis qu'on s'effraie à tort.

Loin de craindre, il faut espérer.

Pourquoi?

Le voici.

La France, je viens de le dire, a été délivrée et démembrée. Son démembrement a rompu l'équilibre européen, sa délivrance a fondé la république. Effrayante fracture à l'Europe; mais avec la fracture le remède.

Je m'explique.

L'équilibre rompu d'un continent ne peut se reformer que par une transformation. Cette transformation peut se faire en avant ou en arrière, dans le mal ou dans le bien, par le retour aux ténèbres ou par l'entrée dans l'aurore. Le dilemme suprême est posé. Désormais, il n'y a plus de possible pour l'Europe que deux avenir : devenir Allemagne ou France, je veux dire être un empire ou être une république.

C'est ce que le solitaire fatal de Sainte-Hélène avait prédit, avec une précision étrange, il y a cinquante-deux ans, sans se douter qu'il serait l'instrument indirect de cette transformation, et qu'il y aurait un 2 Décembre pour aggraver le 18 Brumaire, un Sedan pour dépasser Waterloo, et un Napoléon le Petit pour détruire Napoléon le Grand.

Seulement, si le côté noir de sa prophétie s'accomplissait, au lieu de l'Europe cosaque qu'il entrevoyait, nous aurions l'Europe vandale.

L'Europe empire ou l'Europe république ; l'un de ces deux avenir est le passé.

Peut-on revivre le passé ?

Évidemment non.

Donc nous aurons l'Europe république.

Comment l'aurons-nous ?

Par une guerre ou par une révolution.

Par une guerre, si l'Allemagne y force la France. Par une révolution, si les rois y forcent les peuples. Mais, à coup sûr, cette chose immense, la République européenne, nous l'aurons.

Nous aurons ces grands États-Unis d'Europe, qui couronneront le vieux monde comme les États-Unis d'Amérique couronnent le nouveau. Nous aurons l'esprit de conquête transfiguré en esprit de découverte; nous aurons la généreuse fraternité des nations au lieu de la fraternité féroce des empereurs; nous aurons la patrie sans la frontière, le budget sans le parasitisme, le commerce sans la douane, la circulation sans la barrière, l'éducation sans l'abrutissement, la jeunesse sans la caserne, le courage sans le combat, la justice sans l'échafaud, la vie sans le meurtre, la forêt sans le tigre, la charrue sans le glaive, la parole sans le bâillon, la conscience sans le joug, la vérité sans le dogme, Dieu sans le prêtre, le ciel sans l'enfer, l'amour sans la haine. L'effroyable ligature de la civilisation sera défaite; l'isthme affreux qui sépare ces deux mers, Humanité et Félicité, sera coupé. Il y aura sur le monde un flot de lumière. Et qu'est-ce que c'est que toute cette lumière? C'est la liberté. Et qu'est-ce que c'est que toute cette liberté? C'est la paix.

XIII

OFFRES DE RENTRER A L'ASSEMBLÉE

A la fin de mars 1873, Victor Hugo, étant à Guernesey, recevait de Lyon les deux lettres suivantes :

Illustre citoyen Victor Hugo,

Au nom d'un groupe de citoyens radicaux du sixième arrondissement de Lyon, nous avons l'honneur de vous proposer la candidature à la députation du Rhône, aux élections partielles, en remplacement de M. de Laprade, démissionnaire.

Nous sommes sûrs du succès de votre candidature, et pensons que toutes celles qui pourraient se produire s'effaceront devant l'autorité de votre nom, si cher à la démocratie française.

Nous pensons que vous êtes toujours dans les mêmes vues que l'an dernier relativement au mandat contractuel.

Agréez, citoyen, nos salutations fraternelles.

Les délégués chargés de la rédaction.

(Suivent les signatures.)

AU CITOYEN VICTOR HUGO.

Cher et illustre citoyen,

Les démocrates lyonnais vous saluent.

La démocratie lyonnaise, depuis longtemps, fait son possible pour marcher à la tête du mouvement social, et vous êtes le représentant le plus illustre de ses principes.

Vous avez eu des consolations pour tous les proscrits et des indignations contre tous les proscripteurs.

Nous avons gardé le souvenir de votre noble conduite à Bruxelles envers les réfugiés. Nous n'avons pas oublié que vous avez accepté le contrat qui lie le député et ses mandants.

Cher et illustre citoyen, la période que nous traversons est ardue et solennelle.

Les principes de la démocratie radicale, d'où est sortie la révolution française, les partisans du servage et de l'ignorance s'efforcent d'en retarder l'avènement. Après avoir essayé de nous compromettre, ils s'évertuent à nous diviser.

Devant le scrutin qui demain va s'ouvrir, il ne faut pas que notre imposante majorité soit scindée par des divisions.

Nous avons voulu faire un choix devant lequel toute compétition s'efface ; nous avons résolu de vous offrir nos suffrages pour le siège vacant dans le département du Rhône.

Cette candidature, qui vous est offerte par la démocratie lyonnaise et radicale, veuillez nous faire connaître si vous l'acceptez.

Recevez, cher et illustre citoyen, le salut fraternel que nous vous adressons.

(Suivent les signatures.)

M. Victor Hugo a répondu :

Hauteville-House, 30 mars 1873.

Honorables et chers concitoyens,

Je tiendrais à un haut prix l'honneur de représenter l'illustre ville de Lyon, si utile dans la civilisation, si grande dans la démocratie.

J'ai écrit : *Paris est la capitale de l'Europe, Lyon est la capitale de la France.*

La lettre collective que vous m'adressez m'honore ; je vous remercie avec émotion. Être l'élu du peuple de Lyon serait pour moi une gloire.

Mais, à l'heure présente, ma rentrée dans l'Assemblée serait-elle opportune ?

Je ne le pense pas.

Si mon nom signifie quelque chose en ces années fatales où nous sommes, il signifie *amnistie*. Je ne pourrais paraître dans l'Assemblée que pour demander l'amnistie pleine

et entière; car l'amnistie restreinte n'est pas plus l'amnistie que le suffrage mutilé n'est le suffrage universel.

Cette amnistie, l'Assemblée actuelle l'accorderait-elle? Évidemment non. Qui se meurt ne donne pas la vie.

Un vote hostile préjugerait la question; un précédent fâcheux serait créé, et la réaction l'invoquerait plus tard. L'amnistie serait compromise.

Pour que l'amnistie triomphe, il faut que la question arrive neuve devant une Assemblée nouvelle.

Dans ces conditions, l'amnistie l'emportera. L'amnistie, d'où naîtra l'apaisement et d'où sortira la réconciliation, est le grand intérêt actuel de la république.

Ma présence à la tribune aujourd'hui ne pouvant avoir le résultat qu'on en attendrait, il est utile que je reste à cette heure en dehors de l'Assemblée.

Toute considération de détail doit disparaître devant l'intérêt de la république.

C'est pour mieux la servir que je crois devoir effacer ma personnalité en ce moment.

Vous m'approuverez, je n'en doute pas; je reste profondément touché de votre offre fraternelle; quoi qu'il arrive désormais, je me considérerai comme ayant, sinon les droits, du moins les devoirs d'un représentant de Lyon, et je vous envoie, citoyens, ainsi qu'au généreux peuple lyonnais, mon remerciement cordial.

VICTOR HUGO.

XIV

HENRI ROCHEFORT

M. Victor Hugo a écrit à M. le duc de Broglie la lettre suivante :

Auteuil, villa Montmorency, 8 août 1873.

Monsieur le duc et très honorable confrère,

C'est au membre de l'académie française que j'écris. Un fait d'une gravité extrême est au moment de s'accomplir. Un des écrivains les plus célèbres de ce temps, M. Henri Rochefort, frappé d'une condamnation politique, va, dit-on, être transporté dans la Nouvelle-Calédonie. Quiconque connaît M. Henri Rochefort peut affirmer que sa constitution très délicate ne résistera pas à cette transportation, soit que le long et affreux voyage le brise, soit que le climat le dévore, soit que la nostalgie le tue. M. Henri Rochefort est père de famille, et laisse derrière lui trois enfants, dont une fille de dix-sept ans.

La sentence qui frappe M. Henri Rochefort n'atteint que sa liberté, le mode d'exécution de cette sentence atteint sa vie. Pourquoi Nouméa? Les îles Sainte-Marguerite suffiraient. La sentence n'exige point Nouméa. Par la détention aux îles Sainte-Marguerite la sentence serait exécutée, et non aggravée. Le transport dans la Nouvelle-Calédonie est une exagération de la peine prononcée contre M. Henri Rochefort. Cette peine est commuée en peine de mort. Je signale à votre attention ce nouveau genre de commutation.

Le jour où la France apprendrait que le tombeau s'est ouvert pour ce brillant et vaillant esprit serait pour elle un jour de deuil.

Il s'agit d'un écrivain, et d'un écrivain original et rare. Vous êtes ministre et vous êtes académicien, vos deux devoirs sont ici d'accord et s'entr'aident. Vous partageriez la responsabilité de la catastrophe prévue et annoncée, vous pouvez et vous devez intervenir, vous vous honorerez en prenant cette généreuse initiative, et, en dehors de toute opinion et de toute passion politique, au nom des lettres auxquelles nous appartenons vous et moi, je vous demande, monsieur et cher confrère, de protéger, dans ce moment décisif, M. Henri Rochefort, et d'empêcher son départ, qui serait sa mort.

Recevez, monsieur le ministre et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

VICTOR HUGO.

M. le duc de Broglie a répondu :

Monsieur et cher confrère,

J'ai reçu, durant une courte excursion qui m'éloigne de Paris, la lettre que vous voulez bien m'écrire et je m'empresse de la transmettre à M. Beulé.

M. Rochefort a dû être l'objet (si les intentions du gouvernement ont été suivies) d'une inspection médicale faite avec une attention toute particulière, et l'ordre de départ n'a dû être donné que s'il est certain que l'exécution de la loi ne met en péril ni la vie ni la santé du condamné.

Dans ce cas, vous jugerez sans doute que les facultés intellectuelles dont M. Rochefort est doué accroissent sa responsabilité, et ne peuvent servir de motif pour atténuer le châtement dû à la gravité de son crime. Des malheureux ignorants ou égarés, que sa parole a pu séduire, et qui laissent derrière eux des familles vouées à la misère, auraient droit à plus d'indulgence.

Veillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

BROGLIE.

XV

LA VILLE DE TRIESTE ET VICTOR HUGO

Extrait du *Rappel* du 18 août 1873 :

On se souvient qu'il y a deux ans, Victor Hugo fut expulsé de Belgique pour avoir offert sa maison aux réfugiés français. A cette occasion, une adresse lui fut envoyée de Trieste pour le féliciter d'avoir défendu le droit d'asile. Cette adresse et la liste des signataires emplissaient un élégant cahier artistement relié en velours, et sur la première page duquel étaient peintes les armes de Trieste. Par un long retard qu'explique le va-et-vient de Victor Hugo de Bruxelles à Guernesey, de Guernesey à Paris, l'envoi n'est arrivé à sa destination que ces jours derniers. Le destinataire n'a pas cru que ce fût une raison de ne pas remercier les signataires, et il vient d'écrire au maire de Trieste la lettre suivante :

Paris, 17 août 1873.

Monsieur le maire de la ville de Trieste,

Je trouve en rentrant à Paris, après une longue absence, une adresse de vos honorables concitoyens. Cette adresse, envoyée d'abord à Guernesey, puis à Paris, ne me parvient qu'aujourd'hui. Cette adresse, revêtue de plus de trois cents

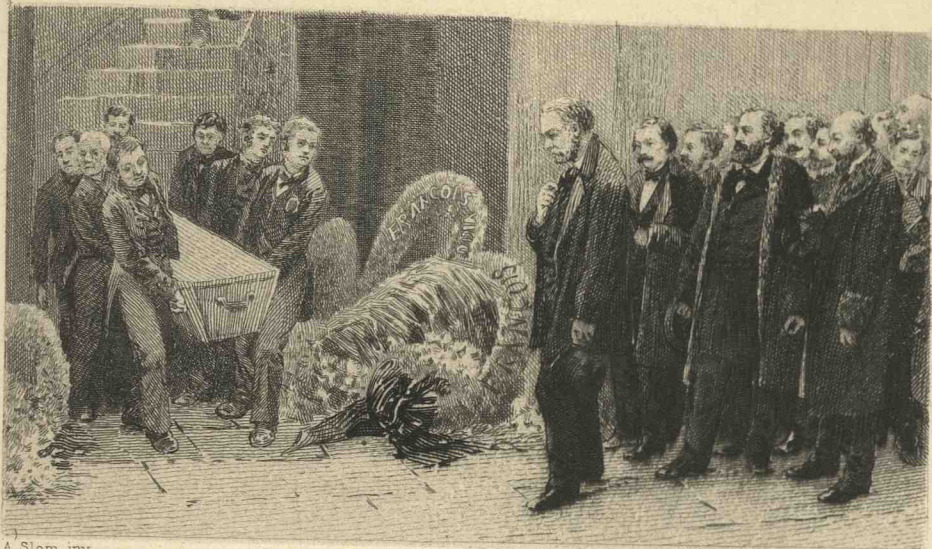
signatures, est datée de juin 1871. Je suis pénétré de l'honneur et confus du retard. Il est néanmoins toujours temps d'être reconnaissant. Aucune lettre d'envoi n'accompagnait cette adresse. C'est donc à vous, monsieur le maire, que j'ai recours pour exprimer aux signataires, vos concitoyens, ma gratitude et mon émotion.

C'est à l'occasion de mon expulsion de Belgique que cette manifestation a été faite par les généreux hommes de Trieste. Avoir offert un asile aux vaincus, c'était là tout mon mérite; je n'avais fait qu'une chose bien simple; vos honorables concitoyens m'en récompensent magnifiquement. Je les remercie.

Cette manifestation éloquente sera désormais toujours présente à ma pensée. J'oublie aisément les haines, mais je n'oublie jamais les sympathies. Elle est digne d'ailleurs de votre illustre cité, qu'illumine le soleil de Grèce et d'Italie. Vous êtes trop le pays de la lumière pour n'être pas le pays de la liberté.

Je salue en votre personne, monsieur le maire, la noble ville de Trieste.

VICTOR HUGO.



XVI

MORT DE FRANÇOIS-VICTOR HUGO

26 DÉCEMBRE 1873

On lit dans le *Rappel* du 27 décembre 1873 :

« Nous avons la profonde douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de notre bien cher François-Victor Hugo. Il a succombé, hier à midi, à la maladie dont il souffrait depuis seize mois. Nous le conduirons demain où nous avons conduit son frère il y a deux ans.

« Ceux qui l'ont connu comprendront ce que nous éprouvons. Ils savent quelle brave et douce nature c'était. Pour ses lecteurs, c'était un écrivain d'une gravité presque sévère, historien plus encore que journaliste; pour ses

amis, c'était une âme charmante, un être affectueux et bon, l'amabilité et la grâce mêmes. Personne n'avait son égalité d'humeur, ni son sourire. Et il avait plus de mérite qu'un autre à être tel, ayant subi des épreuves d'où plus d'un serait sorti amer et hostile.

« Tout jeune, il avait eu une maladie de poitrine, qui n'avait cédé qu'à son énergie et à sa volonté de vivre; mais il y avait perdu un poumon, et il s'en ressentait toujours. Puis, à peine avait-il eu l'âge d'homme, qu'un article de journal où il demandait que la France restât hospitalière aux proscrits, lui avait valu neuf mois de Conciergerie. Quand il était sorti de prison, le coup d'état l'avait jeté en exil. Il y était resté dix-huit ans.

Il sortit de France à vingt-quatre ans, il y rentra à quarante-deux. Ces dix-huit années, toute la jeunesse, le meilleur de la vie, les années qui ont droit au bonheur, il les passa hors de France, loin de ses habitudes et de ses goûts, dans un pays froid aux étrangers, plus froid aux vaineux. Il lui fallut pour cela un grand courage, car il adorait Paris; mais il s'était dit qu'il ne reviendrait pas tant que l'empire durerait, et il serait mort avant de se manquer de parole. Il employa généreusement ces dures années à son admirable traduction de Shakespeare, et rien n'était plus touchant que de le voir à cette œuvre, où l'Angleterre était mêlée à la France, et qui était en même temps le paiement de l'hospitalité et le don de l'expatrié à la patrie.

« Le 4 Septembre le ramena. Alors, Paris était menacé, les prussiens arrivaient, beaucoup s'en allaient à l'étranger; lui, il vint de l'étranger. Il vint prendre sa part du péril, du froid, de la faim, du bombardement. Il s'engagea dans l'artillerie de la garde nationale. Il eut la douleur commune de nos désastres et la douleur personnelle de la mort de son frère.

« On aurait pu croire que c'était suffisant, et qu'après la prison, après l'exil, après le deuil patriotique, après le deuil fraternel, il était assez puni d'avoir été bon, honnête et vaillant toute sa vie. On aurait pu croire qu'il avait bien gagné un peu de joie, de bien-être et de santé. La France ressuscitait peu à peu, et il aurait pu être heureux quelque temps sans remords. Alors la maladie l'a saisi, et l'a cloué dans son lit pendant un an avant de le clouer pour toujours dans le cercueil.

« Son frère est mort foudroyé; lui, il a expiré lentement. La mort a plusieurs façons de frapper les pères. Pendant plus d'un an, son lit a été sa première tombe, la tombe d'un vivant, car il a eu, jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure, toute sa lucidité d'esprit. Il s'intéressait à tout, lisait les journaux; seulement, il lui était impossible d'écrire une ligne; son intelligence si droite, sa raison si ferme, ses longues études d'histoire, son talent

si sérieux et si fort, à quoi bon maintenant? Ce supplice de l'impuissance intelligente, de la volonté prisonnière, de la vie dans la mort, il l'a subi seize mois. Et puis, une pulmonie s'est déclarée et l'a emporté dans l'inconnu.

« La mort, soit. Mais cette longue agonie, pourquoi? Un jour, il était mieux, et nous le croyions déjà guéri; puis il retombait, pour remonter, et pour retomber encore. Pourquoi ces sursis successifs, puisqu'il était condamné à mort? Pourquoi la destinée, puisqu'elle avait décidé de le tuer, n'en a-t-elle pas fini tout de suite, et qui donc prend plaisir à prolonger ainsi notre exécution, et à nous faire mourir tant de fois?

« Pauvre cher Victor! que j'ai vu si enfant, et que j'allais chercher, le dimanche, à sa pension!

« Et son père! Ses ennemis eux-mêmes diront que c'est trop. D'abord ç'a été sa fille, — et toi, mon Charles! Puis, il y a deux ans, ç'a été son fils aîné. Et maintenant, c'est le dernier. Quel bonheur pour leur mère d'être morte! C'est là que les génies ne sont plus que des pères. Tous s'en sont allés, l'un après l'autre, le laissant seul. Lui si père! Oh! ses chers petits enfants des *Feuilles d'automne!* On lui dira qu'il a d'autres enfants, nous tous, ses fils intellectuels, tous ceux qui sont nés de lui, et tous ceux qui en naîtront, et que ceux-là ne lui manqueront ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais, et que la mort aura beau faire, ils seront plus nombreux d'âge en âge. D'autres lui diront cela; mais moi, j'étais le frère de celui qui est mort, et je ne puis que pleurer.

« AUGUSTE VACQUERIE. »

OBSÈQUES DE FRANÇOIS-VICTOR HUGO

Bien avant l'heure indiquée, la foule était déjà telle dans la rue Drouot, qu'il était difficile d'arriver à la maison mortuaire. Un registre ouvert dans une petite cour recevait les noms de ceux qui voulaient témoigner leur douloureuse sympathie au père si cruellement frappé.

Un peu après midi, on a descendu le corps. Ç'a été une chose bien triste à voir, le père au bas de l'escalier regardant descendre la bière de son dernier fils.

Un autre moment navrant, ç'a été quand M^{me} Charles Hugo a passé, prête à s'évanouir à chaque instant et si faible qu'on la portait plus qu'on ne la soutenait. Il y a deux ans, elle enterrait son mari; hier, son beau-frère. Avec quel tendre dévouement et quelle admirable persévérance elle a soigné ce frère pendant cette longue maladie, passant les nuits, lui sacrifiant tout, ne vivant que pour lui, c'est ce que n'oublieront jamais le père ni les amis du mort. Elle a voulu absolument l'accompagner jusqu'au bout, et ne l'a quitté que lorsqu'on l'a arrachée de la tombe.

L'enterrement était au cimetière de l'Est. Le convoi a suivi les grands boulevards, puis le boulevard Voltaire.

Derrière le corbillard, marchait le père desolé. Lui aussi, ses amis auraient voulu qu'il s'épargnât ce supplice, rude à tous les âges. Mais Victor Hugo accepte virilement toutes les épreuves : il n'a pas voulu fuir celle-là, et c'était aussi beau que triste de voir derrière ce corbillard cette tête blanche que le sort a frappée tant de fois sans parvenir à la courber.

Derrière le père, venaient MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Paul Foucher, oncle du mort, et Léopold Hugo, son cousin. Puis le docteur Allix et M. Armand Gouzien, qui avaient bien le droit de se dire de la famille, après les soins fraternels qu'ils ont prodigués au malade.

Puis, les amis et les admirateurs du père, tous ceux, députés, journalistes, littérateurs, artistes, ouvriers, qui avaient voulu s'associer à ce grand deuil : MM. Gambetta, Crémieux, Eugène Pelletan, Arago, Spuller, Lockroy, Jules Simon, Alexandre Dumas, Flaubert, Nefftzer, Martin Bernard... mais il faudrait citer tout ce qui a un nom. Ce cortège innombrable passait entre deux haies épaisses qui couvraient les deux trottoirs du boulevard et qui n'ont pas cessé jusqu'au cimetière.

A mesure que le convoi avançait, une partie de la haie se détachait pour s'ajouter au cortège, qui grossissait de moment en moment et que la chaussée avait peine à contenir. Et quand cet énorme cortège est arrivé au cimetière, il l'a trouvé déjà plein d'une foule également innombrable, et ce n'est pas sans difficulté qu'on a pu faire ouvrir passage même au cercueil.

Le tombeau de famille de Victor Hugo n'ayant plus de place, hélas, on a déposé le corps dans un caveau provisoire. Quand il y a été descendu, il s'est fait un grand silence, et Louis Blanc a dit les belles et touchantes paroles qui suivent :

Messieurs,

Des deux fils de Victor Hugo, le plus jeune va rejoindre l'ainé. Il y a trois ans, ils étaient tous les deux pleins de vie. La mort, qui les avait séparés depuis, vient les réunir.

Lorsque leur père écrivait :

Aujourd'hui, je n'ai plus de tout ce que j'avais
Qu'un fils et qu'une fille,
Me voilà presque seul! Dans cette ombre où je vais,
Dieu m'ôte la famille!

Lorsque ce cri d'angoisse sortait de son grand cœur déchiré :

Oh! demeurez, vous deux qui me restez!...

prévoyait-il que, pour lui, la nature serait à ce point inexorable? Prévoyait-il que la *maison sans enfants* allait être la sienne? — Comme si la destinée avait voulu, proportionnant sa part de souffrance à sa gloire, lui faire un malheur égal à son génie!

Ah! ceux-là seuls comprendront l'étendue de ce deuil, qui ont connu l'être aimé que nous confions à la terre. Il était si affectueux, si attentif au bonheur des autres! Et ce qui donnait à sa bonté je ne sais quel charme attendrissant, c'était le fond de tristesse dont témoignaient ses habitudes de réserve, ses manières toujours graves, son sourire toujours pensif. Rien qu'à le voir, on sentait qu'il avait souffert, et la douceur de son commerce n'en était que plus pénétrante.

Dans les relations ordinaires de la vie, il apportait un calme que son âge rendait tout à fait caractéristique. On aurait pu croire qu'en cela il était différent de son frère, nature ardente et passionnée; mais ce calme cachait un pouvoir singulier d'émotion et d'indignation, qui se révélait toutes les fois qu'il y avait le mal à combattre, l'iniquité à flétrir, la vérité et le peuple à venger. (*Applaudissements.*)

Il était alors éloquent et d'une éloquence qui partait des entrailles. Rien de plus véhément, rien de plus pathétique, que les articles publiés par lui dans le *Rappel* sur l'impunité des coupables d'en haut comparée à la rigueur dont on a coutume de s'armer contre les coupables d'en bas. (*Profonde émotion.*)

L'amour de la justice, voilà ce qui remuait dans ses plus intimes profondeurs cette âme généreuse, vaillante et tendre.

Il est des hommes à qui l'occasion manque pour montrer dans ce qu'ils

ont fait ce qu'ils ont été. Cela ne peut pas se dire de François-Victor Hugo. Ses actes le définissent. Une invocation généreuse au génie hospitalier de la France lui valut neuf mois de prison avant le 2 Décembre; après le 2 Décembre, il a eu dix-huit années d'exil, et, dans sa première partie, d'exil volontaire...

Volontaire? je me trompe!

Danton disait : « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers. » Mais c'est parce qu'on l'emporte au fond de son cœur que l'exil a tant d'amertume. Oh! non, il n'y a pas d'exil volontaire. L'exil est toujours forcé; il l'est surtout quand il est prescrit par la seule autorité qui ait un droit absolu de commandement sur les âmes fières, c'est-à-dire la conscience. (*Applaudissements.*)

François-Victor Hugo aimait la France, comme son père; comme son père, il l'a quittée le jour où elle cessa d'être libre, et, comme lui, ce fut en la servant qu'il acquit la force de vivre loin d'elle. Je dis en la servant, parce que, suivant une belle remarque de Victor Hugo, traduire un poète étranger, c'est accroître la poésie nationale. Et quel poète que celui de François-Victor Hugo entreprit de faire connaître à la France!

Pour y réussir pleinement, il fallait pouvoir transporter dans notre langue, sans offenser la prudence de notre goût, tout ce que le style de Shakespeare a de hardi dans sa vigueur, d'étrange dans sa sublimité; il fallait pouvoir découvrir et dévoiler les procédés de ce merveilleux esprit, montrer l'étonnante originalité de ses imitations, indiquer les sources où il puisa tant de choses devenues si complètement siennes; étudier, comparer, juger ses nombreux commentateurs; en un mot, il fallait pouvoir prendre la mesure de ce génie universel. Eh bien, c'est cet effrayant labeur que François-Victor Hugo, que le fils de notre Shakespeare à nous... (*Applaudissements.*) aborda et sut terminer à un âge où la plupart des hommes, dans sa situation, ne s'occupent que de leurs plaisirs. Les trente-six introductions aux trente-six drames de Shakespeare suffiraient pour lui donner une place parmi les hommes littéraires les plus distingués de notre temps.

Elles disent assez, à part même le mérite de sa traduction, la meilleure qui existe, quelle perte le monde des lettres et le monde de la science ont faite en le perdant.

Et la république! Elle a aussi le droit de porter son deuil. Car ce fut au signal donné par elle qu'il accourut avec son père et son frère, — d'autant plus impatients de venir s'enfermer dans la capitale, qu'il y avait là, en ce moment, d'affreuses privations à subir et le péril à braver. On sait avec quelle

fermeté ils traversèrent les horreurs d'un siège qui sera l'éternelle gloire de ce grand peuple de Paris.

Mais d'autres épreuves les attendaient. Bientôt, l'auteur de *l'Année terrible* eut à pleurer la mort d'un de ses fils et à trembler pour la vie de l'autre. Pendant seize mois, François-Victor Hugo a été torturé par la maladie qui nous l'enlève. Entouré par l'affection paternelle de soins assidus, disputé à la mort chaque jour, à chaque heure, par un ange de dévouement, la veuve de son frère, son énergie secondait si bien leurs efforts, qu'il aurait été sauvé s'il avait pu l'être.

Sa tranquillité était si constante, sa sérénité avait quelque chose de si indomptable, que, malgré l'empreinte de la mort, depuis longtemps marquée sur son visage, nous nous prenions quelquefois à espérer...

Espérait-il lui même, lorsqu'il nous parlait de l'avenir, et qu'il s'efforçait de sourire? Ou bien voulait-il, par une inspiration digne de son âme, nous donner des illusions qu'il n'avait pas, et tromper nos inquiétudes? Ce qui est certain, c'est que, pendant toute une année, il a, selon le mot de Montaigne, « vécu de la mort », jusqu'au moment où, toujours calme, il s'est endormi pour la dernière fois, laissant après lui ce qui ne meurt pas, le souvenir et l'exemple du devoir accompli.

Quant au vieillard illustre que tant de malheurs accablent, il lui reste, pour l'aider à porter jusqu'à la fin le poids des jours, la conviction qu'il a si bien formulée dans ces beaux vers :

C'est un prolongement sublime que la tombe.
On y monte, étonné d'avoir cru qu'on y tombe.

Dans la dernière lettre que j'ai reçue de lui, qui fut la dernière écrite par lui, Barbès me disait : « Je vais mourir, et toi tu vas avoir de moins un ami sur la terre. Je voudrais que le système de Reynaud fût vrai, pour qu'il nous fût donné de nous revoir ailleurs. »

Nous revoir ailleurs! De l'espoir que ces mots expriment venait la foi de Barbès dans la permanence de l'être, dans la continuité de son développement progressif. Il n'admettait pas l'idée des séparations absolues, définitives. Victor Hugo ne l'admet pas, lui non plus, cette idée redoutable. Il croit à Dieu éternel, il croit à l'âme immortelle. C'est là ce qui le rendra capable, tout meurtri qu'il est, de vivre pour son autre famille, celle à qui appartient la vie des grands hommes, l'humanité. (*Applaudissements prolongés.*)

Après ce discours, d'une éloquence si forte et si émue, et qui a profondément touché toute cette grande foule, Victor Hugo a embrassé Louis Blanc ;

puis ses amis l'ont enlevé de la fosse. Alors ç'a été à qui se précipiterait vers lui et lui prendrait la main. Amis connus ou inconnus, hommes, femmes, tous se pressaient sur son passage; on voyait là quel cœur est celui de ce peuple de Paris, si reconnaissant à ceux qui l'aiment; les femmes pleuraient; et tout à coup le sentiment de tous a éclaté dans l'explosion de ce cri prolongé et répété : « Vive Victor Hugo! Vive la république! »

Victor Hugo a pu enfin monter en voiture, avec Louis Blanc, Mais pendant longtemps encore la voiture n'a pu aller qu'au pas, à cause de la foule, et les mains continuaient à se tendre par la portière. Louis Blanc avait sa part de ces touchantes manifestations.

Et, en revenant, nous nous redisons la strophe des *Feuilles d'automne* :

Seigneur! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
 Mes parents, mes amis, et mes ennemis même
 Dans le mal triomphants,
 De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
 La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
 La maison sans enfants!

Dieu n'a pas exaucé le poète. Les oiseaux sont envolés, la maison est vide. Mais Louis Blanc a raison, il reste au malheureux père encore une famille. Il l'a vue aujourd'hui, elle l'a accompagné et soutenu, elle a pleuré avec lui. Et, s'il n'y a pas de consolations à de telles douleurs, c'est un adoucissement pourtant que de sentir autour de soi tant de respect affectueux et cette admiration universelle.

Malgré l'énormité de la foule, il n'y a pas eu le moindre désordre, ni le moindre accident. Cette manifestation imposante s'est faite avec une gravité et une tranquillité profondes.

Il est impossible d'énumérer tous les noms connus des écrivains, des hommes politiques, des artistes qui se pressaient dans la foule.

Les anciens collègues de Victor Hugo à l'Assemblée nationale étaient venus en grand nombre. Citons parmi eux MM. Louis Blanc, Gambetta, Crémieux, Emmanuel Arago, Jules Simon, Victor Schœlcher, Peyrat, Edmond Adam, Eugène Pelletan, Lepère, Laurent Pichat, Henri de Lacretelle, Noël Parfait, Alfred Naquet, Tirard, Henri Martin, Georges Périn, Jules Ferry, Germain Casse, Henri Brisson, Arnaud (de l'Ariège), Millaud, Martin-Bernard, Ordinaire, Melvil-Bloncourt, Eugène Farcy, Bamberger, Charles Rolland, Escarguel, Caduc, Daumas, Jules Barni, Lefèvre, Corbon, Simiot, Greppo, Lafon de Fongaufier, etc., etc.

Nommons ensuite, au hasard, MM. Alexandre Dumas fils, Gustave Flaubert

Félicien David, Charles Blanc, Louis Ulbach, Monselet, Théodore de Banville, Léon Valade, Philippe Burty, Nefftzer, docteur Sée, Émile Perrin, Ritt, Laroche, Duquesnel, Aimé Millet, Édouard Manet, Bracquemond, Jacquemart, André Gill, Carjat, Nadar, Henri Roger de Beauvoir, les frères Lionnet, Delaunay, Dumaine, Taillade, Pierre Berton, André Lefèvre, Mario Proth, E. Tarbé, Frédéric Thomas, docteur Mandl, Ernest Hamel, Pierre Véron, Édouard Plouvier, Alfred Quidant, Pradilla Para, consul de Colombie, Étienne Arago, Lecanu, Mario Uchard, Hippolyte Lucas, Amédée Pommier, M^{me} Blanchecotte, Kaempfen, Lechevalier, Hetzel, Michel Lévy frères, Émile de la Bédollière, Robert Mitchell, Catalan, professeur à l'université de Liège, E. Deschanel, Jules Claretie, Eugène Manuel, duc de Bellune, Édouard Laferrière, Paul Arène, docteur Faivre, Léon Dierx, Catulle Mendès, Émile Daclin, Victor Cochinat, Mayrargue, Louis Leroy, Maurice Bixio, Adolphe Michel, Michaelis, Antonin Proust, Louis Asseline, A. de la Fizelière, Maracinéano de Bucharest, Louis Lacombe. Armand Lapointe, Denis de la Garde, Louis Ratisbonne, Léon Cladel, Tony Révillon, Charles Chassin, Emmanuel Gonzalès, Louis Koch, Agricol Perdiguier, André Roussel, Ferdinand Dugué, Schiller, P. Deloir, Dommartin, Habeneck, Ginesta, Lepelletier, Rollinat, Richard Lesclide, Cédès, Busnach, Edg. Hément, Yves Guyot, Valabrègue, Elzéar Bornier, Pothay, Barbieux, Montrosier, Lacroix, Adrien Huart, George Richard, Rey (de l'Odéon), Balitout, Allain-Targé, Spuller, Nadaud, Ollive, Perrinelle, conseiller général de la Seine, J.-A. Lafont, Gabriel Guillemot, etc., etc.

Le *Rappel* était là tout entier : MM. Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Édouard Lockroy, Frédéric Morin, Gaulier, Camille Pelletan, C. Quentin, Victor Meunier, Ernest Lefèvre, Ernest Blum, d'Hervilly, Émile Blémont, L. Constant, Barberet, Lemay, Luthereau, Féron, Pelleport, Destrem, Am. Blondeau, etc., les compositeurs et imprimeurs du *Rappel*.

(Le *Rappel* du 30 décembre 1873.)



A. Slom, inv.

Ch. de Billy, sc.

XVII

LE CENTENAIRE DE PÉTRARQUE

Victor Hugo, à l'occasion des fêtes du centenaire de Pétrarque, a reçu l'invitation suivante :

Avignon, 14 juillet 1874.

Cher et grand citoyen,

Le 18 juillet, Avignon officiel va donner de grandes fêtes en l'honneur de Pétrarque, à l'occasion du cinquième centenaire de sa mort.

Plusieurs villes et plusieurs sociétés savantes de l'Italie se font représenter à ces fêtes par des délégués. M. Nigra sera parmi nous.

Or, dans notre ville, le conseil municipal élu a été remplacé par une commission municipale triée, selon l'usage, par un des plus célèbres préfets de

l'ordre moral. C'est ce monde-là qui va recevoir les patriotes que l'Italie nous envoie.

Il importe donc, selon nous, qu'une main glorieuse et véritablement fraternelle puisse, au nom des républicains de France, serrer la main que vont nous tendre les enfants d'une nation à laquelle nous voudrions témoigner de sincères sentiments de sympathie.

Nous serions fiers qu'Avignon pût parler par la voix de notre plus grand poète aux concitoyens du poète et du patriote Pétrarque.

L'Italie, alors, entendrait un langage véritablement français, et l'échange des sentiments qui doivent unir les deux grandes nations serait dignement exprimé.

C'est dans ces circonstances, c'est dans cette pensée, et pour donner, nous, à ces fêtes officielles leur véritable portée, qu'un groupe considérable d'amis, — qui représentent toute la démocratie avignonnaise et la jeunesse républicaine du pays, — m'ont chargé de vous adresser la présente lettre, pour vous inviter à venir passer au milieu de nous les journées des 18, 19 et 20 juillet. La vraie fête aura lieu si vous daignez accepter cette invitation, et votre visite aurait, pour tout le midi de la France, une grande, une féconde signification.

Permettez-nous d'espérer que notre invitation sera par vous acceptée, et de nous en réjouir d'avance; et veuillez, cher et grand citoyen, recevoir, au nom de mes amis ainsi qu'en mon nom personnel, l'expression de notre respectueuse et profonde admiration.

SAINT-MARTIN,

Conseiller général de Vaucluse,
ex-rédacteur en chef de la *Démocratie du Midi*.

Victor Hugo a répondu :

Paris, 18 juillet 1874.

Mon honorable concitoyen,

La noble et glorieuse invitation que vous voulez bien me transmettre me touche profondément. J'ai le chagrin de ne pouvoir m'y rendre, étant en ce moment retenu près de mon petit-fils, convalescent d'une grave maladie.

Je suis heureux du souvenir que veut bien me garder cette vaillante démocratie du midi, qui est comme l'avant-

garde de la démocratie universelle, et à laquelle le monde pense toutes les fois qu'il entend la *Marseillaise*.

La *Marseillaise*, c'est la voix du midi; c'est aussi la voix de l'avenir.

Je regrette d'être absent du milieu de vous. J'eusse été fier de souhaiter, en votre nom à tous, la bienvenue à ces frères, à ces généreux italiens, qui viennent fêter Pétrarque dans le pays de Voltaire. Mais de loin j'assisterai, ému, à vos solennités. Elles fixeront l'attention du monde civilisé. Pétrarque, qui a été l'auréole d'un siècle ténébreux, ne perd rien de sa clarté dans ce plein midi du progrès qu'on nomme le dix-neuvième siècle.

Je félicite Avignon. Avignon, pendant ces trois jours mémorables, va donner un illustre spectacle. On pourrait dire que Rome et Paris vont s'y rencontrer; Rome qui a sacré Pétrarque, Paris qui a jeté bas la Bastille; Rome qui couronne les poètes, Paris qui détrône les rois; Rome qui glorifie la pensée humaine, Paris qui la délivre.

Cette accolade des deux cités mères est superbe. C'est l'embrassement de deux idées. Rien de plus pathétique et de plus rassurant. Rome et Paris fraternisant dans la sainte communion démocratique, c'est beau. Vos acclamations donneront à cette rencontre toute sa signification. Avignon, ville pontificale et ville populaire, est un trait d'union entre les deux capitales du passé et de l'avenir.

Nous nous sentons tous bien représentés par vous, hommes de Vaucluse, dans cette fête, nationale pour deux nations. Vous êtes dignes de faire à l'Italie la salutation de la France.

Ainsi s'ébauche la majestueuse République fédérale du continent. Ces magnifiques mélanges de peuples commencent les États-Unis d'Europe.

Pétrarque est une lumière dans son temps, et c'est une belle chose qu'une lumière qui vient de l'amour. Il aima une femme et il charma le monde. Pétrarque est une sorte de Platon de la poésie; il a ce qu'on pourrait appeler la subtilité du cœur, et en même temps la profondeur de l'esprit; cet amant est un penseur, ce poète est un philosophe. Pétrarque en somme est une âme éclatante.

Pétrarque est un des rares exemples du poète heureux. Il fut compris de son vivant, privilège que n'eurent ni Homère, ni Eschyle, ni Shakespeare. Il n'a été ni calomnié, ni hué, ni lapidé. Pétrarque a eu sur cette terre toutes les splendeurs, le respect des papes, l'enthousiasme des peuples, les pluies de fleurs sur son passage dans les rues, le laurier d'or au front comme un empereur, le Capitole comme un dieu. Disons virilement la vérité, le malheur lui manque. Je préfère à cette robe de pourpre le bâton d'Alighieri errant. Il manque à Pétrarque cet on ne sait quoi de tragique qui ajoute à la grandeur des poètes une cime noire, et qui a toujours marqué le plus haut sommet du génie. Il lui manque l'insulte, le deuil, l'affront, la persécution. Dans la gloire Pétrarque est dépassé par Dante, et le triomphe par l'exil.

XVIII

LA QUESTION DE LA PAIX

REPLACÉE PAR LA QUESTION DE LA GUERRE

A MM. LES MEMBRES DU CONGRÈS DE LA PAIX
A GENÈVE

Paris, 4 septembre 1874.

Chers concitoyens de la république d'Europe,

Vous avez bien voulu désirer ma présence à votre congrès de Genève. C'est un regret pour moi de ne pouvoir me rendre à votre invitation qui m'honore. S'il m'était donné de prononcer à cette heure quelques paroles parmi vous, j'ajouterais, et, je le pense, sans protestation de votre part, au sujet de cette grande question de la paix universelle, de nouvelles réserves à celles que j'indiquais, il y a cinq ans, au congrès de Lausanne. Aujourd'hui, ce qui alors était le mal est devenu le pire; une aggravation redoutable a eu

lieu; le problème de la paix se complique d'une immense énigme de guerre.

Le *quidquid delirant reges* a produit son effet.

Ajournement de toutes les fraternités; où il y avait l'espérance, il y a la menace; on a devant soi une série de catastrophes qui s'engendrent les unes des autres et qu'il est impossible de ne pas épuiser; il faudra aller jusqu'au bout de la chaîne.

Cette chaîne, deux hommes l'ont forgée, Louis Bonaparte et Guillaume, pseudonymes tous les deux, car derrière Guillaume il y a Bismarck et derrière Louis Bonaparte il y a Machiavel. La logique des faits violents ne se dément jamais, le despotisme s'est transformé, c'est-à-dire renouvelé, et s'est déplacé, c'est-à-dire fortifié; l'empire militaire a abouti à l'empire gothique, et de France a passé en Allemagne. C'est là qu'est aujourd'hui l'obstacle. Tout ce qui a été fait doit être défait. Nécessité funeste. Il y a entre l'avenir et nous une interposition fatale. On ne peut plus entrevoir la paix qu'à travers un choc et au delà d'un inexorable combat. La paix, hélas! c'est toujours l'avenir, mais ce n'est plus le présent. Toute la situation actuelle est une sombre et sourde haine.

Haine du soufflet reçu.

Qui a été souffleté? Le monde entier. La France frappée à la face, c'est la rougeur au front de tous les peuples. C'est l'affront fait à la mère. De là la haine.

Haine de vaincus à vainqueurs, vieille haine éternelle; haine de peuples à rois, car les rois sont des vainqueurs dont les vaincus sont les peuples; haine réciproque, et sans autre issue qu'un duel.

Duel entre deux nations? Non. La France et l'Allemagne sont sœurs; mais duel entre deux principes, la république et l'empire.

La question est posée : d'un côté la monarchie germanique, de l'autre, les États-Unis d'Europe; la rencontre des deux principes est inévitable; et dès à présent on distingue dans le profond avenir les deux fronts de bataille, d'un côté tous les royaumes, de l'autre toutes les patries.

Ce duel terrible, puisse-t-il être longtemps retardé! Puisse une autre solution se faire jour! Si la grande bataille se livre, ce qu'il y aura des deux côtés, hélas! ce sera des hommes. Conflit lamentable! Quelle extrémité pour le genre humain! La France ne peut attaquer un peuple sans être fratricide; un peuple ne peut attaquer la France sans être parricide. Inexprimable serrement de cœur!

Nous, préparateurs des faits futurs, nous eussions désiré une autre issue; mais les événements ne nous écoutent pas; ils vont au même but que nous, mais par d'autres moyens. Où nous emploierions la paix, ils emploient la guerre. Pour des motifs inconnus, ils préfèrent les solutions de haute lutte. Ce que nous ferions à l'amiable, ils le font par effraction. La providence a de ces brusqueries.

Mais il est impossible que le philosophe n'en soit pas profondément attristé.

Ce qu'il constate douloureusement, ce qu'il ne peut nier, c'est l'enchaînement des faits, c'est leur nécessité, c'est leur fatalité. Il y a une algèbre dans les désastres.

Ces faits, je les résume en quelques mots.

La France a été diminuée. A cette heure, elle a une

double plaie, plaie au territoire, plaie à l'honneur. Elle ne peut en rester là. On ne garde pas Sedan. On ne se rendort pas là-dessus.

Pas plus qu'on ne se rendort sur l'arrachement de Metz et de Strasbourg.

La guerre de 1870 a débuté par un guet-apens et s'est terminée par une voie de fait. Ceux qui ont fait le coup n'ont pas vu le contre-coup. Ce sont là des fautes d'hommes d'état. On se perd par l'éblouissement de sa victoire. Qui voit trop la force est aveugle au droit. Or la France a droit à l'Alsace et à la Lorraine. Pourquoi? parce que l'Alsace et la Lorraine ont droit à la France. Parce que les peuples ont droit à la lumière et non à la nuit. Tout verse en ce moment du côté de l'Allemagne. Grave désordre. Cette rupture d'équilibre doit cesser. Tous les peuples le sentent et s'en inquiètent. De là un malaise universel. Comme je l'ai dit à Bordeaux, à partir du traité de Paris, l'insomnie du monde a commencé.

Le monde ne peut accepter la diminution de la France. La solidarité des peuples, qui eût fait la paix, fera la guerre. La France est une sorte de propriété humaine. Elle appartient à tous, comme autrefois Rome, comme autrefois Athènes. On ne saurait trop insister sur ces réalités. Voyez comme la solidarité éclate. Le jour où la France a dû payer cinq milliards, le monde lui en a offert quarante-cinq. Ce fait est plus qu'un fait de crédit, c'est un fait de civilisation. Après les cinq milliards payés, Berlin n'est pas plus riche et Paris n'est pas plus pauvre. Pourquoi? Parce que Paris est nécessaire et que Berlin ne l'est pas. Celui-là seul est riche qui est utile.

En écrivant ceci, je ne me sens pas français, je me sens homme.

Voyons sans illusion comme sans colère la situation telle qu'elle est. On a dit : *Delenda Carthago*; il faut dire : *Servanda Gallia*.

Quand une plaie est faite à la France, c'est la civilisation qui saigne. La France diminuée, c'est la lumière amoindrie. Un crime contre la France a été commis; les rois ont fait subir à la France toute la quantité de meurtre possible contre un peuple. Cette mauvaise action des rois, il faut que les rois l'expient, et c'est de là que sortira la guerre; et il faut que les peuples la réparent, et c'est de là que sortira la fraternité. La réparation, ce sera la fédération. Le dénoûment, le voici : États-Unis d'Europe. La fin sera au peuple, c'est-à-dire à la Liberté, et à Dieu, c'est-à-dire à la Paix.

Espérons.

Chers concitoyens de la patrie universelle, recevez mon salut cordial.

VICTOR HUGO.



A. Slom. inv.

Ch. de Billy. sc.

XIX

OBSÈQUES

DE MADAME PAUL MEURICE

On lit dans le *Rappel* du 16 novembre 1874 :

Une foule considérable a conduit, hier, M^{me} Paul Meurice à sa dernière demeure. Derrière le char funèbre marchaient, d'abord celui qui reste seul, et à sa droite Victor Hugo, puis des députés, des journalistes, des littérateurs, des artistes, en trop grand nombre pour que nous puissions les nommer, puis des milliers d'amis inconnus, car on aura beau faire, on n'empêchera jamais ce généreux peuple de Paris d'aimer ceux qui l'aiment, et de le leur témoigner.

On est allé directement de la maison mortuaire au Père-Lachaise.

Quand le corps a été descendu dans le caveau, Victor Hugo a prononcé les paroles suivantes :

La femme à laquelle nous venons faire la salutation suprême a honoré son sexe ; elle a été vaillante et douce ; elle a eu toutes les grâces pour aimer, elle a eu toutes les forces pour souffrir. Elle laisse derrière elle le compagnon de sa vie, Paul Meurice, un esprit lumineux et fier, un des plus nobles hommes de notre temps. Inclignons-nous devant cette tombe vénérable.

J'ai été témoin de leur mariage. Ainsi s'en vont les jours. Je les ai vus tous les deux, jeunes, elle si belle, lui si rayonnant, associer, devant la loi humaine et devant la loi divine, leur avenir, et se donner la main dans l'espérance et dans l'aurore. J'ai vu cette entrée de deux âmes dans l'amour qui est la vraie entrée dans la vie. Aujourd'hui, est-ce la sortie que nous voyons ? Non. Car le cœur qui reste continue d'aimer et l'âme qui s'envole continue de vivre. La mort est une autre entrée. Non dans plus d'amour, car l'amour dès ici-bas est complet, mais dans plus de lumière.

Depuis cette heure radieuse du commencement jusqu'à l'heure sévère où nous sommes, ces deux belles âmes se sont appuyées l'une sur l'autre. La vie, quelle qu'elle soit, est bonne, traversée ainsi. Elle, cette admirable femme, peintre, musicienne, artiste, avait reçu tous les dons et était faite pour tous les orgueils, mais elle était surtout fière du reflet de sa renommée à lui ; elle prenait sa part de ses succès ; elle se sentait félicitée par les applaudissements qui le saluaient ; elle assistait souriante à ces splendides

fêtes du théâtre où le nom de Meurice éclatait parmi les acclamations et les enthousiasmes ; elle avait le doux orgueil de voir éclore pour l'avenir et triompher devant la foule cette série d'œuvres exquises et fortes qui auront dans la littérature de notre siècle une place de gloire et de lumière. Puis sont venus les temps d'épreuve ; elle les a accueillis stoïquement. De nos jours, l'écrivain doit être au besoin un combattant ; malheur au talent à travers lequel on ne voit pas une conscience ! Une poésie doit être une vertu. Paul Meurice est une de ces âmes transparentes au fond desquelles on voit le devoir. Paul Meurice veut la liberté, le progrès, la vérité et la justice ; et il en subit les conséquences. C'est pourquoi, un jour, il est allé en prison. Sa femme a compris cette nouvelle gloire, et, à partir de ce jour, elle qui jusque-là n'avait encore été que bonne, elle est devenue grande.

Aussi plus tard, quand les désastres sont arrivés, quand l'épreuve a pris les proportions d'une calamité publique, a-t-elle été prête à toutes les abnégations et à tous les dévouements.

L'histoire de ce siècle a des jours inoubliables.

Par moments, dans l'humanité, une certaine sublimité de la femme apparaît ; aux heures où l'histoire devient terrible, on dirait que l'âme de la femme saisit l'occasion et veut donner l'exemple à l'âme de l'homme. L'antiquité a eu la femme romaine ; l'âge moderne aura la femme française. Le siège de Paris nous a montré tout ce que peut être la femme : dignité, fermeté, acceptation des privations et des misères, gaieté dans les angoisses. Le fond de l'âme de la

femme française, c'est un mélange héroïque de famille et de patrie.

La généreuse femme qui est dans cette tombe a eu toutes ces grandeurs-là. J'ai été son hôte dans ces jours tragiques; je l'ai vue. Pendant que son vaillant mari faisait sa double et rude tâche d'écrivain et de soldat, elle aussi se levait avant l'aube. Elle allait dans la nuit, sous la pluie, sous le givre, les pieds dans la neige, attendre pendant de longues heures, comme les autres nobles femmes du peuple, à la porte des bouchers et des boulangers, et elle nous rapportait du pain et de la joie. Car la plus vraie de toutes les joies, c'est le devoir accompli. Il y a un idéal de la femme dans Isaïe, il y en a un autre dans Juvénal, les femmes de Paris ont réalisé ces deux idéals. Elles ont eu le courage qui est plus que la bravoure, et la patience qui est plus que le courage. Elles ont eu devant le péril de l'intrépidité et de la douceur. Elles donnaient aux combattants désespérés l'encouragement du sourire. Rien n'a pu les vaincre. Comme leurs maris, comme leurs enfants, elles ont voulu lutter jusqu'à la dernière heure, et, en face d'un ennemi sauvage, sous l'obus et sous la mitraille, sous la bise acharnée d'un hiver de cinq mois, elles ont refusé, même à la Seine charriant des glaçons, même à la faim, même à la mort, la reddition de leur ville. Ah! vénérons ce Paris qui a produit de telles femmes et de tels hommes. Soyons à genoux devant la cité sacrée. Paris, par sa prodigieuse résistance, a sauvé la France que le déshonneur de Paris eût tuée, et l'Europe que la mort de la France eût déshonorée.

Quoique l'ennemi ait pu faire, il y a peut-être un mysté-

rieux rétablissement d'équilibre dans ce fait : la France moindre, mais Paris plus grand.

Que la belle âme, envolée, mais présente, qui m'écoute en ce moment, soit fière; toutes les vénérationes entourent son cercueil. Du haut de la sérénité inconnue, elle peut voir autour d'elle tous ces cœurs pleins d'elle, ces amis respectueux qui la glorifient, cet admirable mari qui la pleure. Son souvenir, à la fois douloureux et charmant, ne s'effacera pas. Il éclairera notre crépuscule. Une mémoire est un rayonnement.

Que l'âme éternelle accueille dans la haute demeure cette âme immortelle! La vie c'est le problème, la mort c'est la solution. Je le répète, et c'est par là que je veux terminer cet adieu plein d'espérance, le tombeau n'est ni ténébreux, ni vide. C'est là qu'est la grande lueur. Qu'il soit permis à l'homme qui parle en ce moment de se tourner vers cette clarté. Celui qui n'existe plus pour ainsi dire ici-bas, celui dont toutes les ambitions sont dans la mort, a le droit de saluer au fond de l'infini, dans le sinistre et sublime éblouissement du sépulcre, l'astre immense, Dieu.

AUX DÉMOCRATES ITALIENS

Les journaux ont publié le télégramme adressé à Victor Hugo par les démocrates italiens. Victor Hugo leur a répondu :

Je remercie mes frères les démocrates d'Italie.

Espérons tous la grande délivrance. L'Italie et la France ont la même âme, l'âme romaine, la république. La république, qui est le passé de l'Italie, est l'avenir de la France et de l'Europe. Vouloir la république d'Europe, c'est vouloir la fédération des peuples ; et la fédération des peuples, c'est la plus haute réalisation de l'ordre dans la liberté, c'est la paix.

Ordre, liberté, paix ; ce que la monarchie cherche, la république le trouve.

VICTOR HUGO.

XXI

POUR UN SOLDAT

(FÉVRIER 1875)

Il est désirable que le fait qu'on va lire ne passe point inaperçu.

Un soldat, nommé Blanc, fusilier au 112^e de ligne, en garnison à Aix, vient d'être condamné à mort « pour insulte grave envers son supérieur ».

On annonce la prochaine exécution de ce soldat.

Cette exécution me semble impossible.

Pourquoi? Le voici :

Le 10 décembre 1873, les chefs de l'armée, siégeant à Trianon en haute cour de justice militaire, ont fait un acte considérable.

Ils ont aboli la peine de mort dans l'armée.

Un homme était devant eux; un soldat, un soldat responsable entre tous, un maréchal de France. Ce soldat, à l'heure suprême des catastrophes, avait déserté le devoir;

il avait jeté bas la France devant la Prusse, il avait passé à l'ennemi de cette façon épouvantable que, pouvant vaincre, il s'était laissé battre; il tenait une forteresse, la plus forte de l'Europe, il l'avait donnée; il avait des drapeaux, les plus fiers drapeaux de l'histoire, il les avait livrés; il commandait une armée, la dernière qui restât à l'honneur national, il l'avait garrottée et offerte aux coups de plat de sabre des allemands; il avait envoyé, prisonnière de guerre, aux casemates de Spandau et de Magdebourg, la gloire de la France, les bras liés derrière le dos; pouvant sauver son pays, il l'avait perdu; en livrant Metz, la cité vierge, il avait livré Paris, la ville héroïque; cet homme avait assassiné la patrie.

Le haut conseil de guerre a jugé qu'il méritait la mort, et a déclaré qu'il devait vivre.

En faisant cela, qu'a fait le conseil de guerre? je le répète, il a aboli dans l'armée la peine de mort.

Il a décidé que désormais ni la trahison, ni la désertion à l'ennemi, ni le paricide, car tuer sa patrie, c'est tuer sa mère, ne seraient punis de mort.

Le conseil de guerre a bien fait; et nous le félicitons hautement.

Certes, bien des raisons pouvaient conseiller à ces sages et vaillants officiers le maintien de la peine de mort militaire. Il y a une guerre dans l'avenir; pour cette guerre il faut une armée; pour l'armée il faut la discipline; la plus haute des disciplines, c'est la loyauté; la plus inviolable des subordinations, c'est la fidélité au drapeau; le plus monstrueux des crimes, c'est la félonie. Qui frappera-t-on si ce n'est le traître? quel soldat sera puni si ce n'est le général?

Qui sera foudroyé par la loi si ce n'est le chef? Où est l'exemple s'il n'est en haut? Ces juges se sont dit tout cela; mais ils ont pensé, et nous les en louons, que l'exemple pouvait se faire autrement; que le moment était venu de remplacer dans le code de l'armée l'intimidation par un sentiment plus digne du soldat, de relever l'idéal militaire, et de substituer à la question de la vie la question de l'honneur.

Profond progrès d'où sortira, pour les besoins du prochain avenir, un nouveau code militaire, plus efficace que l'ancien.

La peine morale substituée à la peine matérielle est plus terrible. Preuve: Bazaine.

Oui, la dégradation suffit. Où la honte coule, le sang versé est inutile. La punition assaisonnée de cette hautaine clémence est plus redoutable. Laissez cet homme à son abîme. C'est toujours la sombre et grande histoire de Caïn. Bazaine mis à mort laisse derrière lui une légende; Bazaine vivant traîne la nuit.

Donc le conseil de guerre a bien fait.

Qu'ajouter maintenant?

Le maréchal disparaît, voici un soldat.

Nous avons devant les yeux, non plus le haut dignitaire, non plus le grand-croix de la légion d'honneur, non plus le sénateur de l'empire, non plus le général d'armée; mais un paysan. Non plus le vieux chef plein d'aventures et d'années; mais un jeune homme. Non plus l'expérience, mais l'ignorance.

Ayant épargné celui-ci, allez-vous frapper celui-là?

De tels contrastes sont-ils possibles? Est-il utile de

proposer à l'intelligence des hommes de telles énigmes? Ce rapprochement n'est-il pas effrayant? Est-il bon de contraindre la profonde honnêteté du peuple à des confrontations de cette nature : avoir vendu son drapeau, avoir livré son armée, avoir trahi son pays, la vie; avoir souffleté son caporal, la mort!

La société n'est pas vide; il y a quelqu'un; il y a des ministres, il y a un gouvernement, il y a une Assemblée, et, au-dessus des ministres, au-dessus du gouvernement, au-dessus de l'assemblée, au-dessus de tout, il y a la droiture publique; c'est à cela que je m'adresse.

L'impôt du sang payé à outrance, c'était la loi des régimes anciens; ce ne peut être la loi de la civilisation nouvelle. Autrefois, la chaumière était sans défense, les larmes des mères et des fiancées ne comptaient pas, les veuves sanglotaient dans la surdité publique, l'accablement des pénalités était inexprimable; ces mœurs ne sont plus les nôtres. Aujourd'hui, la pitié existe; l'écrasement de ce qui est dans l'ombre répugne à une société qui ne marche plus qu'en avant; on comprend mieux le grand devoir fraternel; on sent le besoin, non d'extirper, mais d'éclairer. Du reste, disons-le, c'est une erreur de croire que la révolution a pour résultat l'amointrissement de l'énergie sociale; loin de là, qui dit société libre dit société forte. La magistrature peut se transformer, mais pour croître en dignité et en justice; l'armée peut se modifier, mais pour grandir en honneur. La puissance sociale est une nécessité; l'armée et la magistrature sont une vaste protection; mais qui doit-on protéger d'abord? Ceux qui ne peuvent se protéger eux-mêmes; ceux

qui sont en bas, ceux sur qui tout pèse; ceux qui ignorent, ceux qui souffrent. Oui, codes, chambres, tribunaux, cet ensemble est utile; oui, cet ensemble est bon et beau, à la condition que toute cette force ait pour loi morale un majestueux respect des faibles.

Autrefois, il n'y avait que les grands, maintenant il y a les petits.

Je me résume.

On n'a pas fusillé le maréchal de France; fusillera-t-on le soldat ?

Je le répète, cela est impossible.

J'eusse intercédé pour Bazaine, j'intercède pour Blanc.

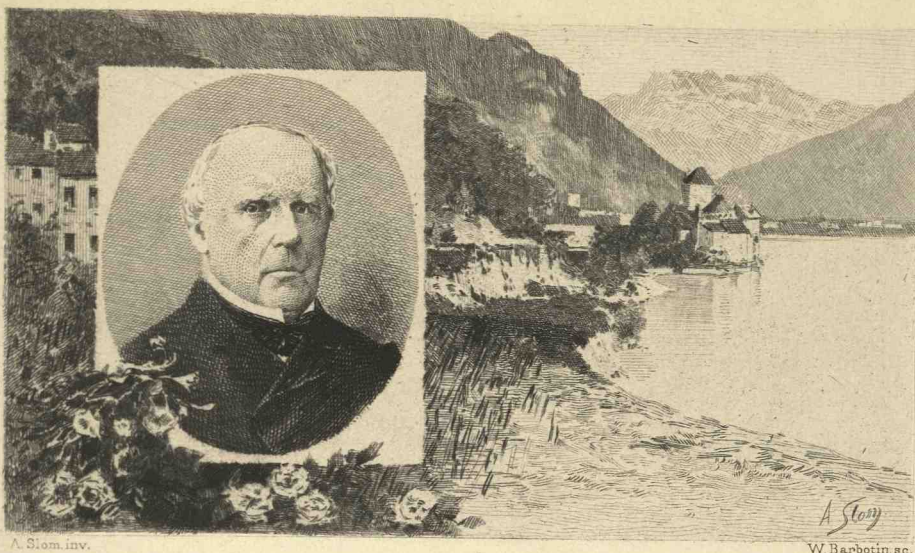
J'eusse demandé la vie du misérable, je demande la vie du malheureux.

Si l'on veut savoir de quel droit j'interviens dans cette douloureuse affaire, je réponds : De l'immense droit du premier venu. Le premier venu, c'est la conscience humaine.

Le 26 février 1875, Victor Hugo publia cette réclamation, et attendit.

En 1854, quand Victor Hugo, proscrit, était intervenu pour le condamné Tapner, les journaux bonapartistes avaient déclaré que, puisque Victor Hugo demandait la vie de Tapner, Tapner devait être exécuté. A l'occasion du soldat Blanc, ce fait monstrueux se renouvela. Certaines feuilles réactionnaires intimèrent au gouvernement l'ordre de résister à « la pression de M. Victor Hugo », et dirent hautement que, puisque M. Victor Hugo intercédait pour le soldat Blanc, il fallait fusiller le soldat Blanc.

Ces journaux n'eurent pas en 1875 le même succès qu'en 1854. Tapner avait été pendu, Blanc ne fut pas fusillé. Il eut grâce de la vie. Sa peine fut commuée en cinq ans de prison, sans dégradation militaire.



XXII

OBSÈQUES D'EDGAR QUINET

(29 MARS 1875)

Je viens, devant cette fosse ouverte, saluer une grande âme.

Nous vivons dans un temps où abondent glorieusement les écrivains et les philosophes. La pensée humaine a de très hautes cimes dans notre époque, et, parmi ces cimes, Edgar Quinet est un sommet. La clarté sereine du vrai est sur le front de ce penseur. C'est pourquoi je le salue.

Je le salue parce qu'il a été citoyen, patriote, homme; triple vertu; le penseur doit dilater sa fraternité de la famille à la patrie et de la patrie à l'humanité; c'est par ces élargissements d'horizon que le philosophe devient apôtre. Je salue Edgar Quinet parce qu'il a été généreux et utile, vaillant et clément, convaincu et persistant, homme de principes et homme de douceur; tendre et altier; altier devant ceux qui règnent, tendre pour ceux qui souffrent. (*Applaudissements. — Cris de : Vive la république!*)

L'œuvre d'Edgar Quinet est illustre et vaste. Elle a le double aspect, ce qu'on pourrait appeler le double versant, politique et littéraire, et par conséquent la double utilité dont notre siècle a besoin; d'un côté le droit, de l'autre l'art; d'un côté l'absolu, de l'autre l'idéal.

Au point de vue purement littéraire, elle charme en même temps qu'elle enseigne; elle émeut en même temps qu'elle conseille. Le style d'Edgar Quinet est robuste et grave, ce qui ne l'empêche pas d'être pénétrant. On ne sait quoi d'affectueux lui concilie le lecteur. Une profondeur mêlée de bonté fait l'autorité de cet écrivain. On l'aime. Quinet est un de ces philosophes qui se font comprendre jusqu'à se faire obéir. C'est un sage parce que c'est un juste.

Le poète en lui s'ajoutait à l'historien. Ce qui caractérise les vrais penseurs, c'est un mélange de mystère et de clarté. Ce don profond de la pensée entrevue, Quinet l'avait. On sent qu'il pense, pour ainsi dire, au delà même de la pensée. (*Mouvement.*) Tels sont les écrivains de la grande race.

Quinet était un esprit; c'est-à-dire un de ces êtres pour

qui la vieillesse n'est pas, et qui s'accroissent par l'accroissement des années. Ainsi ses dernières œuvres sont les plus belles. Ses deux ouvrages les plus récents, la *Création* et l'*Esprit nouveau*, offrent au plus haut degré ce double caractère actuel et prophétique qui est le signe des grandes œuvres. Dans l'un et dans l'autre de ces ouvrages, il y a la Révolution qui fait les livres vivants, et la poésie qui fait les livres immortels. (*Bravos.*) C'est ainsi qu'un écrivain existe à la fois pour le présent et pour l'avenir.

Il ne suffit pas de faire une œuvre, il faut en faire la preuve. L'œuvre est faite par l'écrivain, la preuve est faite par l'homme. La preuve d'une œuvre, c'est la souffrance acceptée.

Quinet a eu cet honneur, d'être exilé, et cette grandeur, d'aimer l'exil. Cette douleur a été pour lui la bien venue. Être gênant au tyran plaît aux fières âmes. (*Sensation.*) Il y a de l'élection dans la proscription. Être proscrit, c'est être choisi par le crime pour représenter le droit. (*Acclamations.* — *Cris de :* Vive la république! vive Victor Hugo!) Le crime se connaît en vertu; le proscrit est l'élu du maudit. Il semble que le maudit lui dise : Sois mon contraire. De là une fonction.

Cette fonction, Quinet l'a superbement remplie. Il a dignement vécu dans cette ombre tragique de l'exil où Louis Blanc a rayonné, où Barbès est mort. (*Profonde émotion.*)

Ne plaignez pas ces hommes; ils ont fait le devoir. Être la France hors de France, être vaincu et pourtant vainqueur, souffrir pour ceux qui croient prospérer, féconder la solitude insultée et saine du proscrit, subir utilement la nostalgie

avoir une plaie qu'on peut offrir à la patrie, adorer son pays accablé et amoindri, en avoir d'autant plus l'orgueil que l'étranger veut en avoir le dédain, (*Applaudissements.*) représenter, debout, ce qui est tombé, l'honneur, la justice, le droit, la loi; oui, cela est bon et doux, oui, c'est le grand devoir, et à qui le remplit qu'importe la souffrance, l'isolement, l'abandon! Avec quelle joie, pour servir son pays de cette façon austère, on accepte, pendant dix ans, pendant vingt ans, toute la vie, la confrontation sévère des montagnes ou la sinistre vision de la mer! (*Sensation profonde.*)

Adieu, Quinet. Tu as été utile et grand. C'est bien, et ta vie a été bonne. Entre dans toutes les mémoires, ombre vénérable. Sois aimé du peuple que tu as aimé.

Adieu.

Un dernier mot.

La tombe est sévère. Elle nous prend ce que nous aimons, elle nous prend ce que nous admirons. Qu'elle nous serve du moins à dire les choses nécessaires. Où la parole sera-t-elle haute et sincère si ce n'est devant la mort? Profitons de notre douleur pour jeter des clartés dans les âmes. Les hommes comme Edgar Quinet sont des exemples; par leurs épreuves comme par leurs travaux, ils ont aidé, dans la vaste marche des idées, le progrès, la démocratie, la fraternité. L'émancipation des peuples est une œuvre sacrée. En présence de la tombe, glorifions cette œuvre. Que la réalité céleste nous aide à attester la réalité terrestre. Devant cette délivrance, la mort, affirmons cette autre délivrance, la Révolution. (*Applaudissements.* — Vive la république!) Quinet y a travaillé. Disons-le ici, avec douceur, mais avec

hauteur, disons-le à ceux qui méconnaissent le présent, disons-le à ceux qui nient l'avenir, disons-le à tant d'ingrats délivrés malgré eux, (*Mouvement.*) car c'est au profit de tous que le passé a été vaincu, oui, les magnanimes lutteurs comme Quinet ont bien mérité du genre humain. Devant un tel sépulcre, affirmons les hautes lois morales. Écoutés par l'ombre généreuse qui est ici, disons que le devoir est beau, que la probité est sainte, que le sacrifice est auguste, qu'il y a des moments où le penseur est un héros, que les révolutions sont faites par les esprits, sous la conduite de Dieu, et que ce sont les hommes justes qui font les peuples libres. (*Bravos.*) Disons que la vérité, c'est la liberté. Le tombeau, précisément parce qu'il est obscur, à cause de sa noirceur même, a une majesté utile à la proclamation des grandes réalités de la conscience humaine, et le meilleur emploi qu'on puisse faire de ces ténèbres, c'est d'en tirer cette lumière. (*Acclamations unanimes. — Cris de : Vive Victor Hugo! Vive la république!*)

XXIII

AU CONGRÈS DE LA PAIX

Victor Hugo, invité en septembre 1875 à adhérer au Congrès de la paix, a répondu :

Le Congrès de la paix veut bien se souvenir de moi et me faire appel. J'en suis profondément touché.

Je ne puis que redire à mes concitoyens d'Europe ce que je leur ai déjà dit plusieurs fois depuis l'année 1871, si fatale pour l'univers entier. Mes espérances ne sont pas ébranlées, mais sont ajournées.

Il y a actuellement deux efforts dans la civilisation; l'un pour, l'autre contre; l'effort de la France et l'effort de l'Allemagne. Chacune veut créer un monde. Ce que l'Allemagne veut faire, c'est l'Allemagne; ce que la France veut faire, c'est l'Europe.

Faire l'Allemagne, c'est construire l'empire, c'est-à-dire

la nuit; faire l'Europe, c'est enfanter la démocratie, c'est-à-dire la lumière.

N'en doutez pas, entre les deux mondes, l'un ténébreux, l'autre radieux, l'un faux, l'autre vrai, le choix de l'avenir est fait.

L'avenir départagera l'Allemagne et la France; il rendra à l'une sa part du Danube, à l'autre sa part du Rhin, et il fera à toutes deux ce don magnifique, l'Europe, c'est-à-dire la grande république fédérale du continent.

Les rois s'allient pour se combattre, et font entre eux des traités de paix qui aboutissent à des cas de guerre; de là ces monstrueuses ententes des forces monarchiques contre tous les progrès sociaux, contre la Révolution française, contre la liberté des peuples. De là Wellington et Blucher, Pitt et Cobourg; de là ce crime, dit la Sainte-Alliance; qui dit alliance de rois dit alliance de vautours. Cette fraternité fratricide finira; et à l'Europe des Rois-Coalisés succédera l'Europe des Peuples-Unis.

Aujourd'hui? non. Demain? oui.

Donc, ayons foi et attendons l'avenir.

Pas de paix jusque-là. Je le dis avec douleur, mais avec fermeté.

La France démembrée est une calamité humaine. La France n'est pas à la France, elle est au monde; pour que la croissance humaine soit normale, il faut que la France soit entière; une province qui manque à la France, c'est une force qui manque au progrès, c'est un organe qui manque au genre humain; c'est pourquoi la France ne peut rien concéder de la France. Sa mutilation mutile la civilisation.

D'ailleurs il y a des fractures partout, et en ce moment vous en entendez une crier, l'Herzégovine. Hélas! aucun sommeil n'est possible avec des plaies comme celles-ci : la Pologne, la Crète, Metz et Strasbourg, et après des affronts comme ceux-ci : l'empire germanique rétabli en plein dix-neuvième siècle, Paris violé par Berlin, la ville de Frédéric II insultant la ville de Voltaire, la sainteté de la force et l'équité de la violence proclamées, le progrès souffleté sur la joue de la France. On ne met point la paix là-dessus. Pour pacifier, il faut apaiser ; pour apaiser, il faut satisfaire. La fraternité n'est pas un fait de surface. La paix n'est pas une superposition.

La paix est une résultante. On ne décrète pas plus la paix qu'on ne décrète l'aurore. Quand la conscience humaine se sent en équilibre avec la réalité sociale ; quand le morcellement des peuples a fait place à l'unité des continents ; quand l'empiétement appelé conquête et l'usurpation appelée royauté ont disparu ; quand aucune morsure n'est faite, soit à un individu, soit à une nationalité, par aucun voisinage ; quand le pauvre comprend la nécessité du travail et quand le riche en comprend la majesté ; quand le côté matière de l'homme se subordonne au côté esprit ; quand l'appétit se laisse museler par la raison ; quand à la vieille loi, prendre, succède la nouvelle loi, comprendre ; quand la fraternité entre les âmes s'appuie sur l'harmonie entre les sexes ; quand le père est respecté par l'enfant et quand l'enfant est vénéré par le père ; quand il n'y a plus d'autre autorité que l'auteur ; quand aucun homme ne peut dire à aucun homme : Tu es mon bétail ; quand le pasteur fait

place au docteur, et la bergerie (qui dit bergerie dit boucherie) à l'école; quand il y a identité entre l'honnêteté politique et l'honnêteté sociale; quand un Bonaparte n'est pas plus possible en haut qu'un Troppmann en bas; quand le prêtre se sent juge et quand le juge se sent prêtre, c'est-à-dire quand la religion est intègre et quand la justice est vraie; quand les frontières s'effacent entre une nation et une nation, et se rétablissent entre le bien et le mal; quand chaque homme se fait de sa propre probité une sorte de patrie intérieure; alors, de la même façon que le jour se fait, la paix se fait; le jour par le lever de l'astre, la paix par l'ascension du droit.

Tel est l'avenir. Je le salue.

VICTOR HUGO.

Paris, 9 septembre 1875.

XXIV

Le 16 janvier 1876, Victor Hugo fut nommé, par le Conseil municipal, Délégué de Paris aux élections sénatoriales.

Il adressa immédiatement à ses collègues, les Délégués de toutes les communes de France, la lettre publique qu'on va lire.

LE DÉLÉGUÉ DE PARIS

AUX DÉLÉGUÉS DES 36,000 COMMUNES DE FRANCE

Électeurs des communes de France,

Voici ce que Paris attend de vous :

Elle a bien souffert, la noble ville. Elle avait pourtant accompli son devoir. L'empire, en décembre 1851, l'avait prise de force, et, après avoir tout fait pour la vaincre, avait tout fait pour la corrompre ; corrompre est la vraie victoire des despotes ; dégrader les consciences, amollir les cœurs, diminuer les âmes, bon moyen de régner ; le crime devient vice et passe dans le sang des peuples ; dans un temps donné, le césarisme finit par faire de la cité suprême

une Rome qui indigna Tacite ; la violence dégénérée en corruption, pas de joug plus funeste ; ce joug, Paris l'avait enduré vingt ans ; l'empoisonnement avait eu le temps de réussir. Un jour, il y a cinq années de cela, jugeant l'heure favorable, estimant que le 2 Décembre devait avoir achevé son œuvre d'abaissement, les ennemis violèrent la France prise au piège, et, après avoir soufflé sur l'empire qui disparut, se ruèrent sur Paris. Ils croyaient rencontrer Sodome. Ils trouvèrent Sparte. Quelle Sparte ? Une Sparte de deux millions d'hommes ; un prodige ; ce que l'histoire n'avait jamais vu ; Babylone ayant l'héroïsme de Saragosse. Un investissement sauvage, le bombardement, toutes les brutalités vandales, Paris, cette commune qui vous parle en ce moment, ô communes de France, Paris a tout subi ; ces deux millions d'hommes ont montré à quel point la patrie est une âme, car ils ont été un seul cœur. Cinq mois d'un hiver polaire, que ces peuples du nord semblaient avoir amené avec eux, ont passé sur la résistance des parisiens sans la lasser. On avait froid, on avait faim, on était heureux de sentir qu'on sauvait l'honneur de la France et que le Paris de 1871 continuait le Paris de 1792 ; et, le jour où de faibles chefs militaires ont fait capituler Paris, toute autre ville eût poussé un cri de joie, Paris a poussé un cri de douleur.

Comment cette ville a-t-elle été récompensée ? Par tous les outrages. Aucun martyr n'a été épargné à la cité sublime. Qui dit martyr dit le supplice plus l'insulte. Elle seule avait désormais droit à l'Arc de Triomphe. C'est par l'Arc de Triomphe que la France, représentée par son

Assemblée, eût voulu rentrer dans Paris, tête nue. La France eût voulu s'honorer en honorant Paris. Le contraire a été fait. Je ne juge pas, je constate. L'avenir prononcera son verdict.

Quoi qu'il en soit, et sans insister, Paris a été méconnu. Paris, chose triste, a eu des ennemis ailleurs qu'à l'étranger. On a accablé de calomnies cette incomparable ville qui avait fait front dans le désastre, qui avait arrêté et déconcerté l'Allemagne, et qui, aidée par l'intrépide et puissante assistance du gouvernement de Tours, aurait, si la résistance eût duré un mois de plus, changé l'invasion en déroute. A ce Paris qui méritait toutes les vénération, on a jeté tous les affronts. On a mesuré la quantité d'insulte prodiguée à la quantité de respect dû. Qu'importe d'ailleurs? En lui ôtant son diadème de capitale de la France, ses ennemis ont mis à nu son cerveau de capitale du monde. Ce grand front de Paris est maintenant tout à fait visible, d'autant plus rayonnant qu'il est découronné. Désormais les peuples unanimes reconnaissent Paris pour le chef-lieu du genre humain.

Électeurs des communes, aujourd'hui une grande heure sonne, la parole est donnée au peuple, et, après tant de combats, tant de souffrances, tant d'injustices, tant de tortures, l'héroïque ville, encore à ce moment frappée d'ostracisme, vient à vous. Que vous demande-t-elle? Rien pour elle, tout pour la patrie.

Elle vous demande de mettre hors de question l'avenir. Elle vous demande de fonder la vérité politique, de fonder la vérité sociale, de fonder la démocratie, de fonder la

France. Elle vous demande de faire sortir de la solennité du vote la satisfaction des intérêts et des consciences, la république indestructible, le travail honoré et délivré, l'impôt diminué dans l'ensemble et proportionné dans le détail, le revenu social dégagé des parasitismes, le suffrage universel complété, la pénalité rectifiée, l'enseignement pour tous, le droit pour tous. Électeurs des communes, Paris, la commune suprême, vous demande, votre vote étant un décret, de décréter, par la signification de vos choix, la fin des abus par l'avènement des vérités, la fin de la monarchie par la fédération des peuples, la fin de la guerre étrangère par l'arbitrage, la fin de la guerre civile par l'amnistie, la fin de la misère par la fin de l'ignorance. Paris vous demande la fermeture des plaies. A cette heure, où tant de forces hostiles sont encore debout et menacent, il vous demande de donner confiance au progrès ; il vous demande d'affirmer le droit devant la force, d'affirmer la France devant le germanisme, d'affirmer Paris devant Rome, d'affirmer la lumière devant la nuit.

Vous le ferez.

Un mot encore.

Dissipons les illusions. Dissipons-les sans colère, avec le calme de la certitude. Ceux qui rêvent d'abolir légalement dans un temps quelconque la république, se trompent. La république préexiste. Elle est de droit naturel. On ne vote pas pour ou contre l'air qu'on respire. On ne met pas aux voix la loi de croissance du genre humain.

Les monarchies, comme les tutelles, peuvent avoir leur raison d'être, tant que le peuple est petit. Parvenu à une

certaine taille, le peuple se sent de force à marcher seul, et il marche. Une république, c'est une nation qui se déclare majeure. La révolution française, c'est la civilisation émancipée. Ces vérités sont simples.

La croissance est une délivrance. Cette délivrance ne dépend de personne; pas même de vous. Mettez-vous aux voix l'heure où vous avez vingt et un ans? Le peuple français est majeur. Modifier sa constitution est possible. Changer son âge, non. Le remettre en monarchie, ce serait le remettre en tutelle. Il est trop grand pour cela.

Qu'on renonce donc aux chimères.

Acceptons la virilité. La virilité, c'est la république.

Acceptons-la pour nous, désirons-la pour les autres. Souhaitons aux autres peuples la pleine possession d'eux-mêmes. Offrons-leur cette inébranlable base de paix, la fédération. La France aime profondément les nations; elle se sent sœur aînée. On la frappe, on la traite comme une enclume, mais elle étincelle sous la haine; à ceux qui veulent lui faire une blessure, elle envoie une clarté; c'est sa façon de rendre coup pour coup. Faire du continent une famille; délivrer le commerce que les frontières entravent, l'industrie que les prohibitions paralysent, le travail que les parasitismes exploitent, la propriété que les impôts accablent, la pensée que les despotismes musèlent, la conscience que les dogmes garrottent; tel est le but de la France. Y parviendra-t-elle? Oui. Ce que la France fonde en ce moment, c'est la liberté des peuples; elle la fonde pacifiquement, par l'exemple; l'œuvre est plus que nationale, elle est continentale; l'Europe libre sera l'Europe immense; elle

n'aura plus d'autre travail que sa propre prospérité ; et, par la paix que la fraternité donne, elle atteindra la plus haute stature que puisse avoir la civilisation humaine.

On nous accuse de méditer une revanche ; on a raison ; nous méditons une revanche en effet, une revanche profonde. Il y a cinq ans, l'Europe semblait n'avoir qu'une pensée, amoindrir la France ; la France aujourd'hui lui réplique, et elle aussi n'a qu'une pensée, grandir l'Europe.

La république n'est autre chose qu'un grand désarmement ; à ce désarmement, il n'est mis qu'une condition, le respect réciproque du droit. Ce que la France veut, un mot suffit à l'exprimer, un mot sublime, la paix. De la paix sortira l'arbitrage, et de l'arbitrage sortiront les restitutions nécessaires et légitimes. Nous n'en doutons pas. La France veut la paix dans les consciences, la paix dans les intérêts, la paix dans les nations ; la paix dans les consciences par la justice, la paix dans les intérêts par le progrès, la paix dans les nations par la fraternité.

Cette volonté de la France est la vôtre, électeurs des communes. Achevez la fondation de la république. Faites pour le Sénat de la France de tels choix qu'il en sorte la paix du monde. Vaincre est quelque chose, pacifier est tout. Faites, en présence de la civilisation qui vous regarde, une république désirable, une république sans état de siège, sans bâillon, sans exils, sans bagnes politiques, sans joug militaire, sans joug clérical, une république de vérité et de liberté. Tournez-vous vers les hommes éclairés. Envoyez-les au sénat, ils savent ce qu'il faut à la France. C'est de lumière que l'ordre est fait. La paix est une clarté. L'heure des vio-

lences est passée. Les penseurs sont plus utiles que les soldats ; par l'épée on discipline, mais par l'idée on civilise. Quelqu'un est plus grand que Thémistocle, c'est Socrate ; quelqu'un est plus grand que César, c'est Virgile ; quelqu'un est plus grand que Napoléon, c'est Voltaire.



XXV

OBSÈQUES DE FRÉDÉRICK-LEMAITRE

(20 JANVIER 1876)

Extrait du *Rappel* :

« Le grand peuple de Paris a fait au grand artiste qu'il vient de perdre des funérailles dignes de tous deux. Paris sait honorer ses morts comme il convient. A l'acteur sans maître comme sans rival, qui faisait courir tout Paris quand il interprétait si superbement les héros des grands drames d'autrefois, Paris reconnaissant a fait un cortège suprême comme n'en ont pas les rois.

« Toutes les illustrations dans les lettres, dans les arts, tous les artistes de tous les théâtres de Paris étaient là ; plus cinquante mille inconnus. On a vu là comme Frédéric était avant tout l'artiste populaire.

« Dès le matin, une foule considérable se portait aux abords du numéro 15 de

la rue de Bondy, où le corps était exposé. Vers onze heures, les abords de la petite église de la rue des Marais devenaient difficiles. De nombreux agents s'échelonnaient, barrant le passage et faisant circuler les groupes qui se formaient. Heureusement, à quelques mètres de l'église, la rue des Marais débouche sur le boulevard Magenta et forme une sorte de place irrégulière avec terre-plein planté d'arbres. La foule s'est réfugiée là.

« A midi précis, le corbillard quittait la maison mortuaire. Le fils de Frédéric a prié Victor Hugo, qui arrivait en ce moment, de vouloir bien tenir un des cordons du char funèbre. « De tout mon cœur », a répondu Victor Hugo. Et il a tenu l'un des cordons jusqu'à l'église, avec MM. Taylor, Halanzier, Dumaine, Febvre et Laferrière.

« Le service religieux s'est prolongé jusqu'à une heure et demie. Faure a rendu ce dernier hommage à son camarade mort, d'interpréter le *Requiem* devant ce cercueil, avec cette ampleur de voix et cette sûreté de style qui font de lui l'un des premiers chanteurs de l'Europe. Bosquin et Menu ont ensuite chanté, l'un le *Pie Jesu*, et l'autre l'*Agnus Dei*.

« A deux heures moins un quart, le char se mettait en marche avec difficulté au milieu des flots profonds de la foule. Les maisons étaient garnies jusque sur les toits, et cela tout le long de la route. La circulation des voitures s'arrêtait jusqu'au boulevard Magenta. Des deux côtés de la chaussée, une haie compacte sur cinq ou six rangs.

« Le cortège est arrivé à deux heures et demie, par le boulevard Magenta et les boulevards Rochechouart et Clichy, au cimetière Montmartre. Une foule nouvelle attendait là.

« Frédéric devait être inhumé dans le caveau où l'avait précédé son fils, le malheureux Charles Lemaître, qui s'est, comme on sait, précipité d'une fenêtre dans un accès de fièvre chaude. Les abords de la tombe étaient gardés depuis deux heures par plusieurs centaines de personnes. Les agents du cimetière et un officier de paix suivi de gardiens ont eu toutes les peines du monde à faire ouvrir un passage au corps.

« Au sortir de l'église, M. Frédéric-Lemaître fils avait prié encore Victor Hugo de dire quelques paroles sur la tombe de son père; et Victor Hugo, quoique pris à l'improviste, n'avait pas voulu refuser de rendre ce suprême hommage au magnifique créateur du rôle de Ruy-Blas.

« Il a donc pris le premier la parole, et prononcé, d'une voix émue, mais nette et forte, l'adieu que voici :

On me demande de dire un mot. Je ne m'attendais pas à

l'honneur qu'on me fait de désirer ma parole ; je suis bien ému pour parler ; j'essayerai pourtant.

Je salue dans cette tombe le plus grand acteur de ce siècle ; le plus merveilleux comédien peut-être de tous les temps.

Il y a comme une famille d'esprits puissants et singuliers qui se succèdent et qui ont le privilège de réverbérer pour la foule et de faire vivre et marcher sur le théâtre les grandes créations des poètes ; cette série superbe commence par Thespis, traverse Roscius et arrive jusqu'à nous par Talma ; Frédérick-Lemaître en a été, dans notre siècle, le continuateur éclatant. Il est le dernier de ces grands acteurs par la date, le premier par la gloire. Aucun comédien ne l'a égalé, parce qu'aucun n'a pu l'égalier. Les autres acteurs, ses prédécesseurs, ont représenté les rois, les pontifes, les capitaines, ce qu'on appelle les héros, ce qu'on appelle les dieux ; lui, grâce à l'époque où il est né, il a été le peuple. (*Mouvement.*) Pas d'incarnation plus féconde et plus haute. Étant le peuple, il a été le drame ; il a eu toutes les facultés, toutes les forces et toutes les grâces du peuple ; il a été indomptable, robuste, pathétique, orageux, charmant. Comme le peuple, il a été la tragédie et il a été aussi la comédie. De là sa toute-puissance ; car l'épouvante et la pitié sont d'autant plus tragiques qu'elles sont mêlées à la poignante ironie humaine. Aristophane complète Eschyle ; et ce qui émeut le plus complètement les foules, c'est la terreur doublée du rire. Frédérick-Lemaître avait ce double don ; c'est pourquoi il a été, parmi tous les artistes dramatiques de son époque, le comédien suprême.

Il a été l'acteur sans pair. Il a eu tout le triomphe possible dans son art et dans son temps ; il a eu aussi l'insulte, ce qui est l'autre forme du triomphe.

Il est mort. Saluons cette tombe. Que reste-t-il de lui aujourd'hui ? Ici-bas un génie. Là-haut une âme.

Le génie de l'acteur est une lueur qui s'efface ; il ne laisse qu'un souvenir. L'immortalité qui appartient à Molière poète, n'appartient pas à Molière comédien. Mais, disons-le, la mémoire qui survivra à Frédérick-Lemaître sera magnifique ; il est destiné à laisser au sommet de son art un souvenir souverain.

Je salue et je remercie Frédérick-Lemaître. Je salue le prodigieux artiste ; je remercie mon fidèle et superbe auxiliaire dans ma longue vie de combat. Adieu, Frédérick-Lemaître !

Je salue en même temps, car votre émotion profonde, à vous tous qui êtes ici, m'emplit et me déborde moi-même, je salue ce peuple qui m'entoure et qui m'écoute. Je salue en ce peuple le grand Paris. Paris, quelque effort qu'on fasse pour l'amoindrir, reste la ville incomparable. Il a cette double qualité, d'être la ville de la révolution et d'être la ville de la civilisation, et il les tempère l'une par l'autre. Paris est comme une âme immense où tout peut tenir. Rien ne l'absorbe tout à fait, et il donne aux nations tous les spectacles. Hier il avait la fièvre des agitations politiques ; aujourd'hui le voilà tout entier à l'émotion littéraire. A l'heure la plus décisive et la plus grave, au milieu des préoccupations les plus sévères, il se dérange de sa haute et laborieuse pensée pour s'attendrir sur un grand artiste

mort. Disons-le bien haut, d'une telle ville on doit tout espérer et ne rien craindre; elle aura toujours en elle la mesure civilisatrice; car elle a tous les dons et toutes les puissances. Paris est la seule cité sur la terre qui ait le don de transformation, qui, devant l'ennemi à repousser, sache être Sparte, qui, devant le monde à dominer, sache être Rome, et qui, devant l'art et l'idéal à honorer, sache être Athènes. (*Profonde sensation.*)

XXVI

ÉLECTION DES SÉNATEURS

DE LA SEINE

Le 30 janvier 1876, Victor Hugo fut nommé membre du Sénat par les électeurs privilégiés, dits électeurs sénatoriaux.

Ces électeurs nommèrent les sénateurs de Paris, dans l'ordre suivant :

1. — FREYCINET.
2. — TOLAIN.
3. — HÉROLD.
4. — VICTOR HUGO.
5. — ALPHONSE PEYRAT.

XXVII

LE CONDAMNÉ SIMBOZEL

M. Victor Hugo a reçu la lettre suivante :

Paris, le 1^{er} février 1876.

Monsieur,

C'est une infortune qui vient à vous, certaine que ma douleur trouvera un écho dans votre cœur.

J'ai demandé la grâce de mon pauvre ami à tous ceux qui auraient dû m'entendre, mais toutes les portes m'ont été fermées. J'ai écrit partout et je n'ai obtenu aucune réponse. Le seul crime de mon mari est d'avoir pris part à l'insurrection du 18 Mars. Il a été condamné pour ce fait (arrêté depuis une année seulement), comme tant d'autres malheureux, à la déportation simple.

Quoique tout prouvât, au jugement, qu'il s'était conduit en honnête homme, rien n'y a fait, il a été condamné.

En m'adressant à vous, monsieur, je sais bien que je ne pourrai avoir la grâce de mon mari, mais cette pensée-là m'est venue; mon mari professait un véritable culte pour vous; il avait foi dans votre grand et généreux cœur, qui a toujours plaidé en faveur des plus humbles et des plus malheureux. Il vous appelait le grand médecin de l'humanité. C'est pourquoi je vous adresse ma prière.

Un navire va partir de Saint-Brieuc le 1^{er} mars prochain pour la Nouvelle-Calédonie, contenant tous prisonniers politiques, et mon mari en fait partie. Jugez de ma douleur. Si je le suis, comme c'est mon devoir, je laisse mon père et ma mère sans ressources, trop vieux pour gagner leur vie; je suis leur seul soutien, puisqu'il n'est plus là.

Au nom de votre petite Jeanne, que vous aimez tant, je vous implore; faites entendre votre grande voix pour empêcher que ce dernier départ ait lieu.

Depuis cinq ans, ne devrait-il pas y avoir un pardon, après tout ce que nous avons souffert?

Pardonnez ma lettre, monsieur, la main me tremble en pensant que j'ose vous écrire, vous si illustre, moi si humble. Je ne suis qu'une pauvre ouvrière, mais je vous sais si bon! et je sais que ma lettre trouvera le chemin de votre cœur, car je vous écris avec mes larmes, non seulement pour moi, mais aussi pour tous les malheureux qui souffrent de ma douleur. Si Dieu voulait que par votre généreuse intervention vous puissiez les sauver de cette affreuse mer qui doit les emporter loin de leur patrie!

J'espère, car je crois en vous.

Agréez, monsieur, l'expression de ma vive reconnaissance.

Celle qui vous honore et vous bénit,

LOUISE SIMBOZEL,
rue Leregrattier, 2 (île Saint-Louis).

M. Victor Hugo a répondu :

Paris, 2 février 1876.

Ne désespérez pas, madame. L'amnistie approche. En attendant, je ferai tous mes efforts pour empêcher ce fatal départ du 1^{er} mars. Comptez sur moi.

Agréez, madame, l'hommage de mon respect,

VICTOR HUGO.

Informations prises, et un départ de condamnés politiques devant en effet avoir lieu le 1^{er} mars, M. Victor Hugo a écrit au président de la république la lettre qui suit :

Paris, 7 février 1876.

Monsieur le président de la république,

La femme d'un condamné politique qui n'a pas encore quitté la France me fait l'honneur de m'écrire. Je mets la lettre sous vos yeux.

En l'absence de la commission des grâces, c'est à vous que je crois devoir m'adresser.

Ce condamné fait partie d'un convoi de transportés qui doit partir pour la Nouvelle-Calédonie le 1^{er} mars.

C'est huit jours après, le 8 mars, que les Chambres nouvelles entreront en fonction. Je suis de ceux qui pensent qu'elles voudront signaler leur avènement par l'amnistie. Ce grand acte d'apaisement est attendu par la France.

En présence de cette éventualité, et pour toutes les raisons réunies, vous jugerez sans doute, monsieur le maréchal, qu'il conviendrait que le départ du 1^{er} mars fût ajourné jusqu'à la décision des Chambres.

Un ordre de vous suffirait pour faire surseoir au départ. J'espère cet ordre de votre humanité, et je serais heureux d'y applaudir.

Recevez, monsieur le président de la république, l'assurance de ma haute considération.

VICTOR HUGO.

Malgré cette réclamation, l'ordre du départ fut maintenu par M. le président de la république, alors conseillé par M. Buffet. Deux semaines après, les électeurs du suffrage universel et les électeurs du suffrage restreint, cette fois d'accord, destituèrent M. Buffet, et l'excluant du Sénat et de l'Assemblée législative, le mirent hors de la vie politique.

Depuis, M. Buffet y est rentré ; mais pas par une très grande porte.

XXVIII

L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE

16 AVRIL 1876, JOUR DE PAQUES

(Salle du Château-d'Eau.)

Amis et concitoyens,

La pensée qui se dégage du milieu de nous en ce moment est la plus sainte pensée de concorde et d'harmonie que puissent avoir les peuples. La civilisation a ses hauts faits; et entre tous éclate cette Exposition de Philadelphie à laquelle, dans deux ans, répondra l'Exposition de Paris. Nous faisons ici l'annonce de ces grands événements pacifiques. Nous venons proclamer l'auguste amitié des deux mondes, et affirmer l'alliance entre les deux vastes groupes d'hommes que l'Atlantique sépare par la tempête et unit par la navigation. Dans une époque inquiète et troublée, cela est bon à dire et beau à voir.

Nous, citoyens, nous n'avons ni trouble ni inquiétude,

et en entrant dans cette enceinte avec la sérénité de l'espérance, avec un ferme désir et un ferme dessin d'apaisement universel, sachant que nous ne voulons que le juste, l'honnête et le vrai, résolus à glorifier le travail qui est la grande probité civique, nous constatons que la France est plus que jamais en équilibre avec le monde civilisé, et nous sommes heureux de sentir que nous avons en nous la conscience du genre humain.

Ce que nous célébrons aujourd'hui, c'est la communion des nations; nous acceptons la solennité de ce jour, et nous l'augmentons par la fraternité. De la pâque chrétienne, nous faisons la pâque populaire. (*Applaudissements prolongés.*)

Nous venons ici confiants et paisibles. Quel motif de trouble ou de crainte aurions-nous? Aucun. Nous sommes une France nouvelle. Une ère de stabilité s'ouvre. Les catastrophes ont passé, mais elles nous ont laissé notre âme. La monarchie est morte et la patrie est vivante. (*Acclamation. — Cris de : Vive la république!*)

Il ne sortira pas de nos lèvres une parole de rancune et de colère. Ce que fait l'histoire est bien fait. Dix-huit siècles de monarchie finissent par créer une force des choses, et, à un moment donné, cette force des choses abat l'oppression, détrône l'usurpation, et relève cet immense vaincu, le peuple. Elle fait plus que le relever, elle le couronne. C'est ce couronnement du peuple qu'on appelle la république. La souveraineté légitime est aujourd'hui fondée. Au sacre d'un homme, fait par un prêtre, Dieu, l'éternel juste, a substitué le sacre d'une nation, fait par le droit. (*Mouvement.*)

Cela est grand, et nous sommes contents.

Maintenant, que voulons-nous? La paix.

La paix entre les nations par le travail fécondé, la paix entre les hommes par le devoir accompli.

Devoir et travail, tout est là.

Nous entrons résolument dans la vie fière et tranquille des peuples majeurs.

Citoyens, en affirmant ces vérités, je vous sens d'accord avec moi. Ce que j'ai à vous dire, vous le devinez d'avance; car vos consciences et la mienne se pénètrent et se mêlent; c'est ma pensée qui est dans votre cœur et c'est votre parole qui est dans ma bouche.

Hommes de Paris, c'est avec une émotion profonde que je vous parle. Vous êtes les initiateurs du progrès. Vous êtes le peuple des peuples. Après avoir repoussé l'invasion militaire, qui est la barbarie, vous allez accepter chez vous et porter chez les autres l'invasion industrielle, qui est la civilisation. Après avoir bravement fait la guerre, vous allez faire magnifiquement la paix. (*Applaudissements répétés.*) Vous êtes la vaillante jeunesse de l'humanité nouvelle. La vieillesse a le droit de saluer la jeunesse. Laissez-moi vous saluer. Laissez celui qui s'en va souhaiter la bienvenue à vous qui arrivez. (*Mouvement.*) Non, je ne me laisserai pas de vous rendre témoignage. J'ai été dix-neuf ans absent; j'ai passé ces dix-neuf années dans l'isolement de la mer, en contemplation devant les héroïques et sublimes spectacles de la nature, et, quand il m'a été donné enfin de revenir dans mon pays, quand je suis sorti de la tempête des flots pour rentrer dans la tempête des hommes, j'ai pu

comparer à la grandeur de l'océan devant l'ouragan et le tonnerre la grandeur de Paris devant l'ennemi. (*Longs applaudissements.*) De là mon orgueil quand je suis parmi vous. Hommes de Paris, femmes de Paris, enfants de Paris, soyez glorifiés et remerciés par le solitaire en cheveux blancs; il a partagé vos épreuves, et dans ses angoisses vos âmes ont secouru son âme; il vous sert depuis quarante ans, et il est heureux d'user ses dernières forces à vous servir encore; il rend grâces à la destinée qui lui a accordé un moment suprême pour vous seconder et vous défendre, et qui lui a permis de faire pour cela une halte entre l'exil et la tombe. (*Profonde sensation. — Vive Victor Hugo!*)

Citoyens, nous sommes dans la voie juste, continuons. Persévérer, c'est vaincre. O peuple calomnié et méconnu, ne vous découragez pas; soyez toujours le peuple superbe et bon qui fonde l'ordre sur le devoir et la liberté sur le travail. Soyez cette élite humaine qui a toutes les volontés honnêtes, qui enseigne et qui conseille, qui marche sans cesse, qui lutte sans cesse, et qui fait tous ses efforts pour ne haïr personne. Hélas! cela est quelquefois difficile. N'importe, ô mes frères, soutenons ceux qui chancellent, rassurons ceux qui tremblent, assistons ceux qui souffrent, aimons ceux qui aiment, et, quant à ceux qui ne pardonnent pas, — pardonnons-leur! (*Vive émotion. Applaudissements prolongés.*)

N'ayons aucune défaillance. J'en conviens, l'histoire par moments semble pleine de ténèbres. On dirait que le vieil effort du mal contre le bien va réussir. Les hommes du passé, ceux qu'on appelle empereurs, papes et rois, qui se

croient les maîtres du monde, et qui ne sont pas même les maîtres de leur berceau ni de leur tombeau, (*Mouvement.*) les hommes du passé font un travail terrible. Pendant que nous tâchons de créer la vie, ils font la guerre, c'est-à-dire la mort. Faire la mort, quelle sombre folie! Les hommes régnants, si différents des hommes pensants, travaillent pendant que nous travaillons. Ils ont leur fécondité à eux, qui est la destruction; ils ont, eux aussi, leurs inventions, leurs perfectionnements, leurs découvertes; ils inventent quoi? le canon Krupp; ils perfectionnent, quoi? la mitrailleuse; ils découvrent quoi? le Syllabus. (*Explosion de bravos.*) Ils ont pour épée la force et pour cuirasse l'ignorance; ils tournent dans le cercle vicieux des batailles; ils cherchent la pierre philosophale de l'armement invincible et définitif; ils dépensent des millions pour faire des navires que ne peut trouer aucun projectile, puis ils dépensent d'autres millions pour faire des projectiles qui peuvent trouer tous les navires (*Rires et bravos prolongés.*); cela fait, ils recommencent; leurs pugilats et leurs carnages vont de la Crimée au Mexique et du Mexique à la Chine; ils ont Inkermann, ils ont Balaklava, ils ont Sadowa, et Puebla qui a pour contre-coup Queretaro, et Rosbach qui a pour réplique Iéna, et Iéna qui a pour réplique Sedan (*Sensation, bravos.*); triste chaîne sans fin de victoires, c'est-à-dire de catastrophes; ils s'arrachent des provinces; ils écrasent les armées par les armées; ils multiplient les frontières, les prohibitions, les préjugés, les obstacles; ils mettent le plus de muraille possible entre l'homme et l'homme; ici la vieille muraille romaine, là la vieille muraille germanique;

ici Pierre, là César; et, quand ils croient avoir bien séparé les nations des nations, bien rebâti le moyen âge sur la révolution, bien tiré de la maxime *diviser pour régner* tout ce qu'elle contient de monarchie et de haine, bien fondé la discorde à jamais, bien dissipé tous les rêves de paix universelle, quand ils sont satisfaits et triomphants dans la certitude de la guerre éternelle, quand ils disent : c'est fini! — tout à coup, on voit, aux deux extrémités de la terre, se lever, l'une à l'orient, l'autre à l'occident, deux mains immenses qui se tendent l'une vers l'autre, et se joignent et s'étreignent par dessus l'océan; c'est l'Europe qui fraternise avec l'Amérique. (*Longs applaudissements.*)

C'est le genre humain qui dit : Aimons-nous!

L'avenir est dès à présent visible; il appartient à la démocratie une et pacifique; et, vous, nos délégués à l'Exposition de Philadelphie, vous ébauchez sous nos yeux ce fait superbe que le vingtième siècle verra, l'embrassement des États-Unis d'Amérique et des États-Unis d'Europe. (*Applaudissements.*)

Allez, travailleurs de France, allez, ouvriers de Paris qui savez penser, allez, ouvrières de Paris qui savez combattre, hommes utiles, femmes vaillantes, allez porter la bonne nouvelle, allez dire au nouveau monde que le vieux monde est jeune. Vous êtes les ambassadeurs de la fraternité. Vous êtes les représentants de Gutenberg chez Franklin et de Papin chez Fulton; vous êtes les députés de Voltaire dans le pays de Washington. Dans cette illustre Amérique, vous arriverez de l'orient; vous aurez pour étendard l'aurore; vous serez des hommes éclairants; les porte-drapeau d'au-

jourd'hui sont les porte-lumière. Soyez suivis et bénis par l'acclamation humaine, vous qui, après tant de désastres et tant de violences, le flambeau de la civilisation à la main, allez de la terre où naquit Jésus-Christ à la terre où naquit John Brown!

Que la civilisation, qui se compose d'activité, de concorde et de mansuétude, soit satisfaite. Le rapprochement des deux grandes républiques ne sera pas perdu; notre politique s'en améliorera. Un souffle de clémence dilatera les cœurs. Les deux continents échangeront non seulement leurs produits, leurs commerces, leurs industries, mais leurs idées, et les progrès dans la justice aussi bien que les progrès dans la prospérité. L'Amérique, en présence des esclaves, a imité de nous ce grand exemple, la délivrance; et nous, en présence des condamnés de la guerre civile, nous imiterons de l'Amérique ce grand exemple, l'amnistie. (*Sensation. — Applaudissements. — Vive l'amnistie!*)

Que la paix soit entre les hommes! (*Longue acclamation. — Vive Victor Hugo! — Vive la république!*)

XXIX

OBSÈQUES DE MADAME LOUIS BLANC

26 AVRIL 1876

On lit dans le *Rappel* :

« Bien longtemps avant l'heure indiquée, les abords du n° 96 de la rue de Rivoli étaient encombrés d'une foule qui grossissait de moment en moment, et qui débordait sur le boulevard Sébastopol et sur le square de la tour Saint-Jacques.

« Le cercueil, couvert de couronnes d'immortelles et de gros bouquets de lilas blanc, était exposé dans l'allée.

« Les amis intimes qui montaient étaient reçus par M. Charles Blanc. Dans une chambre reculée, Louis Blanc, désespéré, sanglotait. Victor Hugo lui disait de grandes et profondes paroles, qui auraient été des consolations, s'il y en avait. M^{me} Charles Hugo, M^{me} Ménard-Dorian, MM. Gambetta, Crémieux, Paul Meurice, etc., étaient venus donner au grand citoyen si cruellement éprouvé un témoignage de leur douloureuse amitié.

« A une heure un quart, le corps a été placé sur le corbillard, et le cortège s'est mis en marche.

« Louis Blanc, si souffrant qu'il fût, moins de sa maladie que de son malheur, avait voulu suivre à pied. Il marchait derrière le char, donnant le bras à son frère.

« Le cortège a pris la rue de Rivoli et s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise par la rue Saint-Antoine, la place de la Bastille et la rue de la Roquette. Sur tout ce parcours, les trottoirs et la chaussée étaient couverts d'une multitude respectueuse et cordiale.

« Quant au cortège, il se composait de tout ce qu'il y a de républicains dans les deux Chambres, dans le conseil municipal et dans la presse. Nous n'avons pas besoin de dire que la rédaction du *Rappel* y était au complet.

« Sur tout le trajet, Victor Hugo a été l'objet de l'ovation que le peuple ne manque jamais de lui faire. Il était dans une des voitures de deuil. Pendant quelque temps, la police a pu empêcher la foule de trop s'approcher des roues. Mais à partir de la place de la Bastille, rien n'a pu retenir hommes et femmes de se presser à la portière, de serrer la main qui a écrit les *Chatiments* et *Quatre-vingt-Treize*, de faire embrasser au grand poète les petits enfants.

« De la place de la Bastille au cimetière, ç'a été une acclamation non interrompue : « Vive Victor Hugo ! Vive la république ! Vive l'amnistie ! » Devant la prison de la Roquette, une femme a crié : « Vive l'abolition de la peine de mort ! »

« Lorsqu'on est arrivé au cimetière, l'immense foule qui suivait le corbillard y a trouvé une nouvelle foule non moins immense. Ce n'est pas sans difficulté que le cortège a pu arriver à la fosse, creusée tout en haut du cimetière, derrière la chapelle.

« Le corps descendu dans la fosse, M. le pasteur Auguste Dide a pris la parole, M^{me} Louis Blanc était de la religion réformée. M. Dide a dit avec éloquence ce qu'a été pour Louis Blanc celle qu'il a perdue, dans la proscription, pendant le siège et depuis.

« La chaleureuse harangue de M. Dide a produit une vive et universelle impression. »

Ensuite Victor Hugo a parlé :

DISCOURS DE VICTOR HUGO

Ce que Louis Blanc a fait pour moi il y a deux ans, je le fais aujourd'hui pour lui. Je viens dire en son nom l'adieu suprême à un être aimé. L'ami qui a encore la force de par-

ler supplée l'ami qui ne sait même plus s'il a encore la force de vivre. Ces douloureux serremments de main au bord des tombes font partie de la destinée humaine.

Madame Louis Blanc fut la compagne modeste d'un illustre exil. Louis Blanc proscrit trouva cette âme. La providence réserve de ces rencontres aux hommes justes; la vie portée à deux, c'est la vie heureuse. Madame Louis Blanc fut une figure sereine et calme, entrevue dans cette lumière orageuse qui de nos jours se mêle aux renommées. Madame Louis Blanc disparaissait dans le rayonnement de son glorieux mari, plus fière de disparaître que lui de rayonner. Il était sa gloire, elle était sa joie. Elle remplissait la grande fonction obscure de la femme, qui est d'aimer.

L'homme s'efforce, invente, crée, sème et moissonne, détruit et construit, pense, combat, contemple; la femme aime. Et que fait-elle avec son amour? Elle fait la force de l'homme. Le travailleur a besoin d'une vie accompagnée. Plus le travailleur est grand, plus la compagne doit être douce.

Madame Louis Blanc avait cette douceur. Louis Blanc est un apôtre de l'idéal; c'est le philosophe dans lequel il y a un tribun, c'est le grand orateur, c'est le grand citoyen, c'est l'honnête homme belligérant, c'est l'historien qui creuse dans le passé le sillon de l'avenir. De là une vie insultée et tourmentée. Quand Louis Blanc, dans sa lutte pour le juste et pour le vrai, en proie à toutes les haines et à tous les outrages, avait bien employé sa journée et bien fait dans la tempête son fier travail d'esprit combattant, il se tournait

vers cette humble et noble femme, et se reposait dans son sourire. (*Sensation.*)

Hélas ! elle est morte.

Ah ! vénérons la femme. Sanctifions-la. Glorifions-la. La femme, c'est l'humanité vue par son côté tranquille ; la femme, c'est le foyer, c'est la maison, c'est le centre des pensées paisibles. C'est le tendre conseil d'une voix innocente au milieu de tout ce qui nous emporte, nous courrouce et nous entraîne. Souvent, autour de nous, tout est l'ennemi ; la femme, c'est l'amie. Ah ! protégeons-la. Rendons-lui ce qui lui est dû. Donnons-lui dans la loi la place qu'elle a dans le droit. Honorons, ô citoyens, cette mère, cette sœur, cette épouse. La femme contient le problème social et le mystère humain. Elle semble la grande faiblesse, elle est la grande force. L'homme sur lequel s'appuie un peuple a besoin de s'appuyer sur une femme. Et le jour où elle nous manque, tout nous manque. C'est nous qui sommes morts, c'est elle qui est vivante. Son souvenir prend possession de nous. Et quand nous sommes devant sa tombe, il nous semble que nous voyons notre âme y descendre et la sienne en sortir. (*Vive émotion.*)

Vous voilà seul, ô Louis Blanc.

O cher proscrit, c'est maintenant que l'exil commence.

Mais j'ai foi dans votre indomptable courage. J'ai foi dans votre âme illustre. Vous vaincrez. Vous vaincrez même la douleur.

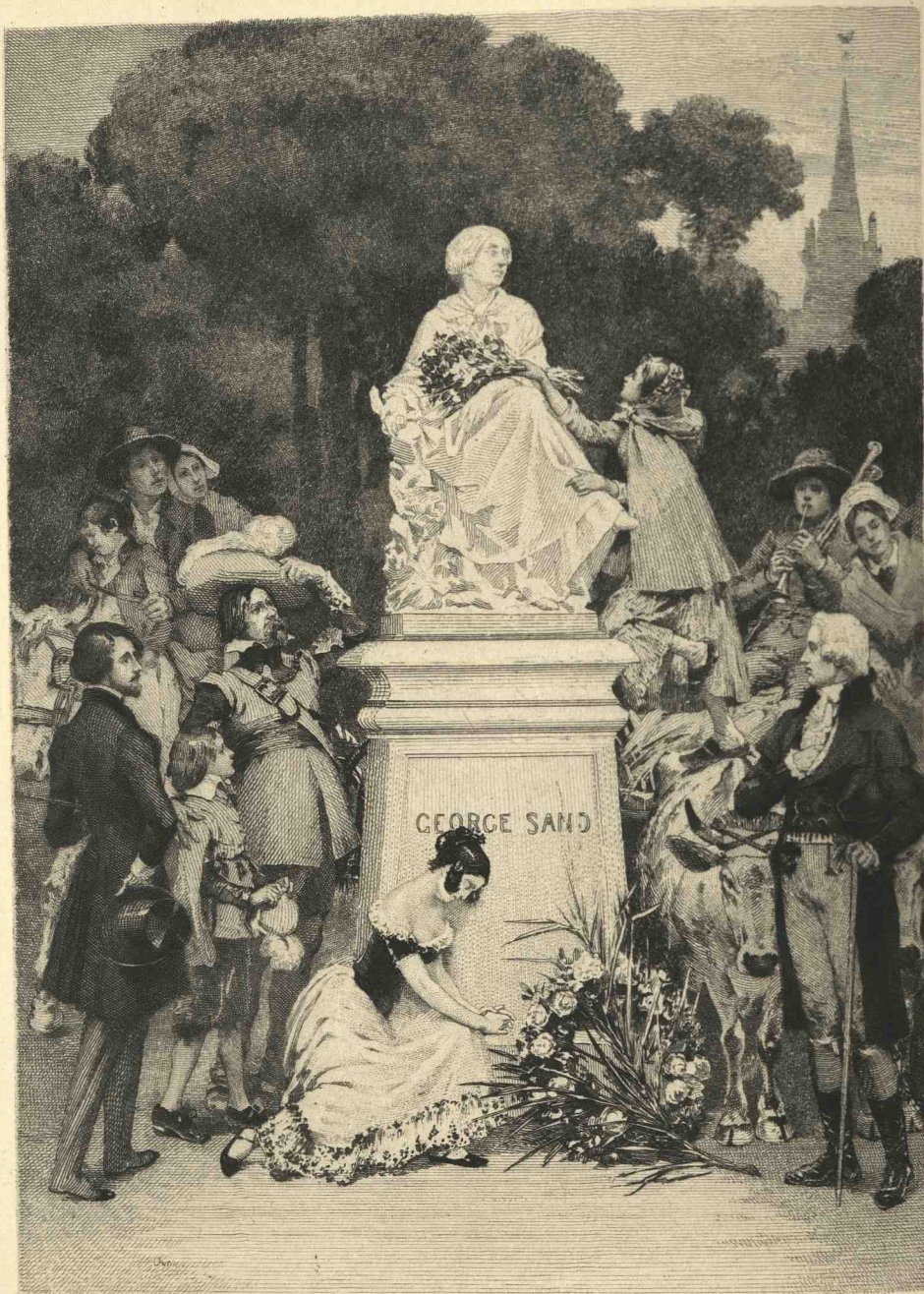
Vous savez bien que vous vous devez à la grande dispute du vrai, au droit, à la république, à la liberté. Vous savez bien que vous avez en vous l'unique mandat impératif,

celui qu'aucune loi ne peut supprimer, la conscience. Vous dédierez à votre chère morte les vaillants efforts qui vous restent à faire. Vous vous sentirez regardé par elle. O mon ami, vivez, pleurez, persévérez. Les hommes tels que vous sont privilégiés dans le sens redoutable du mot; ils résument en eux la douleur humaine; le sort leur fait une poignante et utile ressemblance avec ceux qu'ils doivent protéger et défendre; il leur impose l'affront continué afin qu'ils s'intéressent à ceux que l'on calomnie; il leur impose le combat perpétuel afin qu'ils s'intéressent à tous ceux qui luttent; il leur impose le deuil éternel afin qu'ils s'intéressent à tous ceux qui souffrent; comme si le mystérieux destin voulait, par cet incessant rappel à l'humanité, leur faire mesurer la grandeur de leur devoir à la grandeur de leur malheur. (*Acclamation.*)

Oh! tous, qui que nous soyons, ô peuple, ô citoyens, oublions nos douleurs, et ne songeons qu'à la patrie. Elle aussi, cette auguste France, elle est bien lugubrement accablée. Soyons-lui cléments. Elle a des ennemis, hélas! jusque parmi ses enfants! Les uns la couvrent de ténèbres, les autres l'emplissent d'une implacable et sourde guerre. Elle a besoin de clarté, c'est-à-dire d'enseignement; elle a besoin d'union, c'est-à-dire d'apaisement; apportons-lui ce qu'elle demande. Éclairons-la, pacifions-la. Prenons conseil du grand lieu où nous sommes; une fécondation profonde est dans tout, même dans la mort, la mort étant une autre naissance. Oui, demandons aux choses sublimes qui nous entourent de nous donner pour la patrie ce que la patrie réclame; demandons-le aussi bien à ce tombeau qui est sous

nos pieds, qu'à ce soleil qui est sur nos têtes ; car ce qui sort du soleil, c'est la lumière, et ce qui sort du tombeau, c'est la paix.

Paix et lumière, c'est la vie. (*Profonde sensation. — Vive Victor Hugo! Vive Louis Blanc!*)



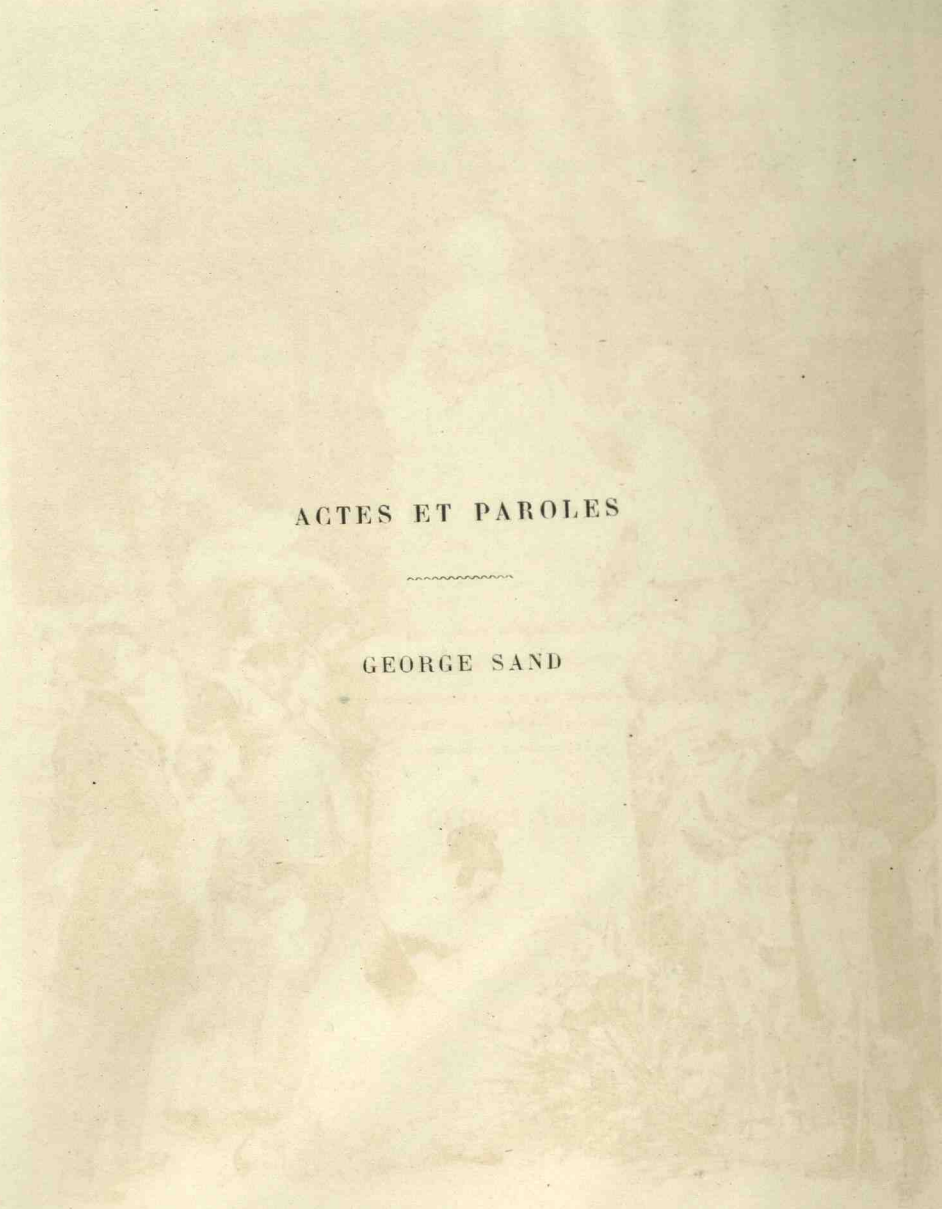
Coutin inv.

Edition Nationale

Barbotin sc.

GEORGE SAND

(Actes et Paroles.)



ACTES ET PAROLES

~~~~~  
GEORGE SAND

*Paris, 1845*  
GEORGE SAND



### XXX

## OBSÈQUES DE GEORGE SAND

10 JUIN 1876

Les obsèques de M<sup>me</sup> George Sand ont eu lieu à Nohant. M. Paul Meurice a lu sur sa tombe le discours de M. Victor Hugo.

Je pleure une morte, et je salue une immortelle.

Je l'ai aimée, je l'ai admirée, je l'ai vénérée; aujourd'hui, dans l'auguste sérénité de la mort, je la contemple.

Je la félicite parce que ce qu'elle a fait est grand, et je la remercie parce que ce qu'elle a fait est bon. Je me sou-

viens qu'un jour je lui ai écrit : « Je vous remercie d'être une si grande âme. »

Est-ce que nous l'avons perdue?

Non.

Ces hautes figures disparaissent, mais ne s'évanouissent pas. Loin de là; on pourrait presque dire qu'elles se réalisent. En devenant invisibles sous une forme, elles deviennent visibles sous l'autre. Transfiguration sublime.

La forme humaine est une occultation. Elle masque le vrai visage divin qui est l'idée. George Sand était une idée; elle est hors de la chair, la voilà libre; elle est morte, la voilà vivante. *Patuit dea*.

George Sand a dans notre temps une place unique. D'autres sont les grands hommes; elle est la grande femme.

Dans ce siècle qui a pour loi d'achever la révolution française et de commencer la révolution humaine, l'égalité des sexes faisant partie de l'égalité des hommes, une grande femme était nécessaire. Il fallait que la femme prouvât qu'elle peut avoir tous nos dons virils sans rien perdre de ses dons angéliques; être forte sans cesser d'être douce. George Sand est cette preuve.

Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui honore la France, puisque tant d'autres la déshonorent. George Sand sera un des orgueils de notre siècle et de notre pays. Rien n'a manqué à cette femme pleine de gloire. Elle a été un grand cœur comme Barbès, un grand esprit comme Balzac, une grande âme comme Lamartine. Elle avait en elle la lyre. Dans cette époque où Garibaldi a fait des prodiges, elle a fait des chefs-d'œuvre.

Ces chefs-d'œuvre, les énumérer est inutile. A quoi bon se faire le plagiaire de la mémoire publique? Ce qui caractérise leur puissance, c'est la bonté. George Sand était bonne; aussi a-t-elle été haïe. L'admiration a une doublure, la haine, et l'enthousiasme a un revers, l'outrage. La haine et l'outrage prouvent pour, en voulant prouver contre. La huée est comptée par la postérité comme un bruit de gloire. Qui est couronné est lapidé. C'est une loi, et la bassesse des insultes prend mesure sur la grandeur des acclamations.

Les êtres comme George Sand sont des bienfaiteurs publics. Ils passent, et à peine ont-ils passé que l'on voit à leur place, qui semblait vide, surgir une réalisation nouvelle du progrès.

Chaque fois que meurt une de ces puissantes créatures humaines, nous entendons comme un immense bruit d'ailes; quelque chose s'en va, quelque chose survient.

La terre comme le ciel a ses éclipses; mais, ici-bas comme là-haut, la réapparition suit la disparition. Le flambeau qui était un homme ou une femme et qui s'est éteint sous cette forme, se rallume sous la forme idée. Alors on s'aperçoit que ce qu'on croyait éteint était inextinguible. Ce flambeau rayonne plus que jamais; il fait désormais partie de la civilisation; il entre dans la vaste clarté humaine; il s'y ajoute; et le salubre vent des révolutions l'agite, mais le fait croître; car les mystérieux souffles qui éteignent les clartés fausses alimentent les vraies lumières.

Le travailleur s'en est allé; mais son travail est fait.

Edgar Quinet meurt, mais la philosophie souveraine sort de sa tombe et, du haut de cette tombe, conseille les hommes.

---

Michelet meurt, mais derrière lui se dresse l'histoire traçant l'itinéraire de l'avenir. George Sand meurt, mais elle nous lègue le droit de la femme puisant son évidence dans le génie de la femme. C'est ainsi que la révolution se complète. Pleurons les morts, mais constatons les avénements; les faits définitifs surviennent, grâce à ces fiers esprits précurseurs. Toutes les vérités et toutes les justices sont en route vers nous, et c'est là le bruit d'ailes que nous entendons.

Acceptons ce que nous donnent en nous quittant nos morts illustres; et, tournés vers l'avenir, saluons, sereins et pensifs, les grandes arrivées que nous annoncent ces grands départs.

## XXXI

### L'AMNISTIE AU SÉNAT

SÉANCE DU LUNDI 22 MAI 1876

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Victor Hugo et de plusieurs de nos collègues, relativement à l'amnistie.

La parole est à M. Victor Hugo.

*(M. Victor Hugo monte à la tribune. Profonde attention.)*

#### DISCOURS DE VICTOR HUGO

Messieurs,

Mes amis politiques et moi, nous avons pensé que, dans une si haute et si difficile question, il fallait, par respect pour la question même et par respect pour cette assemblée, ne rien laisser au hasard de la parole; et c'est pourquoi j'ai écrit ce que j'ai à vous dire. Il convient d'ailleurs à mon



âge de ne prononcer que des paroles pesées et réfléchies. Le sénat, je l'espère, approuvera cette prudence.

Du reste, et cela va sans dire, mes paroles n'engagent que moi.

Messieurs, après ces funestes malentendus qu'on appelle crises sociales, après les déchirements et les luttes, après les guerres civiles, qui ont ceci pour châtiment, c'est que souvent le bon droit s'y donne tort, les sociétés humaines, douloureusement ébranlées, se rattachent aux vérités absolues et éprouvent un double besoin, le besoin d'espérer et le besoin d'oublier.

J'y insiste; quand on sort d'un long orage, quand tout le monde a, plus ou moins, voulu le bien et fait le mal, quand un certain éclaircissement commence à pénétrer dans les profonds problèmes à résoudre, quand l'heure est revenue de se mettre au travail, ce qu'on demande de toutes parts, ce qu'on implore, ce qu'on veut, c'est l'apaisement; et, messieurs, il n'y a qu'un apaisement, c'est l'oubli.

Messieurs, dans la langue politique, l'oubli s'appelle amnistie.

Je demande l'amnistie.

Je la demande pleine et entière. Sans conditions. Sans restrictions. Il n'y a d'amnistie que l'amnistie.

L'oubli seul pardonne.

L'amnistie ne se dose pas. Demander : Quelle quantité d'amnistie faut-il? c'est comme si l'on demandait : Quelle quantité de guérison faut-il? Nous répondons : Il la faut toute.

Il faut fermer toute la plaie.

Il faut éteindre toute la haine.

Je le déclare, ce qui a été dit, depuis cinq jours, et ce qui a été voté, n'a modifié en rien ma conviction.

La question se représente entière devant vous, et vous avez le droit de l'examiner dans la plénitude de votre indépendance et de votre autorité.

Par quelle fatalité en est-on venu à ceci que la question qui devrait le plus nous rapprocher soit maintenant celle qui nous divise le plus ?

Messieurs, permettez-moi d'élaguer de cette discussion tout ce qui est arbitraire. Permettez-moi de chercher uniquement la vérité. Chaque parti a ses appréciations, qui sont loin d'être des démonstrations ; on est loyal des deux côtés, mais il ne suffit pas d'opposer des allégations à des allégations. Quand d'un côté on dit : l'amnistie rassure, de l'autre on répond : l'amnistie inquiète ; à ceux qui disent : l'amnistie est une question française, on répond : l'amnistie n'est qu'une question parisienne ; à ceux qui disent : l'amnistie est demandée par les villes, on réplique : l'amnistie est repoussée par les campagnes. Qu'est-ce que tout cela ? Ce sont des assertions. Et je dis à mes contradicteurs : les nôtres valent les vôtres. Nos affirmations ne prouvent pas plus contre vos négations que vos négations ne prouvent contre nos affirmations. Laissons de côté les mots et voyons les choses. Allons au fait. L'amnistie est-elle juste ? oui ou non.

Si elle est juste, elle est politique.

Là est toute la question.

Examinons.

Messieurs, aux époques de discorde, la justice est invoquée par tous les partis. Elle n'est d'aucun. Elle ne connaît qu'elle-même. Elle est divinement aveugle aux passions humaines. Elle est la gardienne de tout le monde et n'est la servante de personne. La justice ne se mêle point aux guerres civiles, mais elle ne les ignore pas, et elle y intervient. Et savez-vous à quel moment elle y arrive?

Après.

Elle laisse faire les tribunaux d'exception, et quand ils ont fini, elle commence.

Alors elle change de nom et elle s'appelle la clémence.

La clémence n'est autre chose que la justice, plus juste. La justice ne voit que la faute, la clémence voit le coupable. A la justice, la faute apparaît dans une sorte d'isolement inexorable; à la clémence, le coupable apparaît entouré d'innocents; il a un père, une mère, une femme, des enfants, qui sont condamnés avec lui et qui subissent sa peine. Lui, il a le baigne ou l'exil; eux, ils ont la misère. Ont-ils mérité le châtement? Non. L'endurent-ils? Oui. Alors la clémence trouve la justice injuste. Elle s'interpose et elle fait grâce. La grâce, c'est la rectification sublime que fait à la justice d'en bas la justice d'en haut. (*Mouvement.*)

Messieurs, la clémence a raison.

Elle a raison dans l'ordre civil et social, et elle a plus raison encore dans l'ordre politique. Là, devant cette calamité, la guerre entre citoyens, la clémence n'est pas seulement utile, elle est nécessaire; là, se sentant en présence d'une immense conscience troublée qui est la conscience publique, la clémence dépasse le pardon, et, je viens de le

dire, elle va jusqu'à l'oubli. Messieurs, la guerre civile est une sorte de faute universelle. Qui a commencé? Tout le monde et personne. De là cette nécessité, l'amnistie. Mot profond qui constate à la fois la défaillance de tous et la magnanimité de tous. Ce que l'amnistie a d'admirable et d'efficace, c'est qu'on y retrouve la solidarité humaine. C'est plus qu'un acte de souveraineté, c'est un acte de fraternité. C'est le démenti à la discorde. L'amnistie est la suprême extinction des colères, elle est la fin des guerres civiles. Pourquoi? Parce qu'elle contient une sorte de pardon réciproque.

Je demande l'amnistie.

Je la demande dans un but de réconciliation.

Ici les objections se dressent devant moi ; ces objections sont presque des accusations. On me dit : Votre amnistie est immorale et inhumaine ! vous sapez l'ordre social ! vous vous faites l'apologiste des incendiaires et des assassins ! vous plaidez pour des attentats ! vous venez au secours des malfaiteurs !

Je m'arrête. Je m'interroge.

Messieurs, depuis cinq ans, je remplis, dans la mesure de mes forces, un douloureux devoir que, du reste, d'autres, meilleurs que moi, remplissent mieux que moi. Je rends de temps en temps, et le plus fréquemment que je puis, de respectueuses visites à la misère. Oui, depuis cinq ans, j'ai souvent monté de tristes escaliers ; je suis entré dans des logis où il n'y a pas d'air l'été, où il n'y a pas de feu l'hiver, où il n'y a pas de pain ni l'hiver ni l'été. J'ai vu, en 1872, une mère dont l'enfant, un enfant de deux ans, était mort

d'un rétrécissement d'intestins causé par le manque d'aliments. J'ai vu des chambres pleines de fièvre et de douleur; j'ai vu se joindre des mains suppliantes; j'ai vu se tordre des bras désespérés; j'ai entendu des râles et des gémissements, là des vieillards, là des femmes, là des enfants; j'ai vu des souffrances, des désolations, des indigences sans nom, tous les haillons du dénûment, toutes les pâleurs de la famine, et, quand j'ai demandé la cause de toute cette misère, on m'a répondu : C'est que l'homme est absent! L'homme, c'est le point d'appui, c'est le travailleur, c'est le centre vivant et fort, c'est le pilier de la famille. L'homme n'y est pas, c'est pourquoi la misère y est. Alors j'ai dit : Il faudrait que l'homme revînt. Et parce que je dis cela, j'entends des cris de malédiction. Et, ce qui est pire, des paroles d'ironie. Cela m'étonne, je l'avoue. Je me demande ce qu'ils ont fait, ces êtres accablés, ces vieillards, ces enfants, ces femmes; ces veuves dont le mari n'est pas mort, ces orphelins dont le père est vivant! Je me demande s'il est juste de punir tous ces groupes douloureux pour des fautes qu'ils n'ont pas commises. Je demande qu'on leur rende le père. Je suis stupéfait d'éveiller tant de colère parce que j'ai compassion de tant de détresse, parce que je n'aime pas voir les infirmes grelotter de faim et de froid, parce que je m'agenouille devant les vieilles mères inconsolables, et parce que je voudrais réchauffer les pieds nus des petits enfants! Je ne puis m'expliquer comment il est possible qu'en défendant les familles j'ébranle la société, et comment il se fait que, parce que je plaide pour l'innocence, je sois l'avocat du crime!

Quoi ! parce que, voyant des infortunes inouïes et imméritées, de lamentables pauvretés, des mères et des épouses qui sanglotent, des vieillards qui n'ont même plus de grabats, des enfants qui n'ont même plus de berceaux, j'ai dit : me voilà ! que puis-je pour vous ? à quoi puis-je vous être bon ? et parce que les mères m'ont dit : rendez-nous nos fils ! et parce que les femmes m'ont dit : rendez-nous notre mari ! et parce que les enfants m'ont dit : rendez-nous notre père ! et parce que j'ai répondu : j'essaierai ! — j'ai mal fait ! j'ai eu tort !

Non ! vous ne le pensez pas, je vous rends cette justice. Aucun de vous ne le pense ici !

Eh bien ! j'essaie en ce moment.

Messieurs, écoutez-moi avec patience, comme on écoute celui qui plaide ; c'est le droit sacré de défense que j'exerce devant vous ; et si, songeant à tant de détresses et à tant d'agonies qui m'ont confié leur cause, dans la conviction de ma compassion, il m'arrive de dépasser involontairement les limites que je veux m'imposer, souvenez-vous que je suis en ce moment le porte-parole de la clémence, et que, si la clémence est une imprudence, c'est une belle imprudence, et la seule permise à mon âge ; souvenez-vous qu'un excès de pitié, s'il pouvait y avoir excès dans la pitié, serait pardonnable chez celui qui a vécu beaucoup d'années, que celui qui a souffert a droit de protéger ceux qui souffrent, que c'est un vieillard qui vous sollicite pour des femmes et pour des enfants, et que c'est un proscrit qui vous parle pour des vaincus. (*Vive émotion sur tous les bancs.*)

Messieurs, un profond doute est toujours mêlé aux

guerres civiles. J'en atteste qui? Le rapport officiel. Il avoue, page 2, que *l'obscurité du mouvement* (du 18 mars) *permettait à chacun* (je cite) *d'entrevoir la réalisation de quelques idées, justes peut-être*. C'est ce que nous avons toujours dit. Messieurs, la poursuite a été illimitée, l'amnistie ne doit pas être moindre. L'amnistie seule, l'amnistie totale, peut effacer ce procès fait à une foule, procès qui débute par trente-huit mille arrestations, dans lesquelles il y a huit cent cinquante femmes et six cent cinquante et un enfants de quinze ans, seize ans et sept ans.

Est-il un seul de vous, messieurs, qui puisse aujourd'hui passer sans un serrement de cœur dans de certains quartiers de Paris; par exemple, près de ce sinistre soulèvement de pavés encore visible au coin de la rue Rochechouart et du boulevard? Qu'y a-t-il sous ces pavés? Il y a cette clameur confuse des victimes qui va quelquefois si loin dans l'avenir. Je m'arrête; je me suis imposé des réserves, et je ne veux pas les franchir; mais cette clameur fatale, il dépend de vous de l'éteindre. Messieurs, depuis cinq ans l'histoire a les yeux fixés sur ce tragique sous-sol de Paris, et elle en entendra sortir des voix terribles tant que vous n'aurez pas fermé la bouche des morts et décrété l'oubli.

Après la justice, après la pitié, considérez la raison d'état. Songez qu'à cette heure les déportés et les expatriés se comptent par milliers, et qu'il y a de plus les innombrables fuites des innocents effrayés, énorme chiffre inconnu. Cette vaste absence affaiblit le travail national; rendez les travailleurs aux ateliers; on vous l'a dit éloquemment dans l'autre Chambre, rendez à nos industries parisiennes ces

ouvriers qui sont des artistes; faites revenir ceux qui nous manquent; pardonnez et rassurez; le conseil municipal n'évalue pas à moins de cent mille le nombre des disparus. Les sévérités qui frappent des populations réagissent sur la prospérité publique; l'expulsion des maures a commencé la ruine de l'Espagne et l'expulsion des juifs l'a consommée; la révocation de l'édit de Nantes a enrichi l'Angleterre et la Prusse aux dépens de la France. Ne recommencez pas ces irréparables fautes politiques.

Pour toutes les raisons, pour les raisons sociales, pour les raisons morales, pour les raisons politiques, votez l'amnistie. Votez-la virilement. Élevez-vous au-dessus des alarmes factices. Voyez comme la suppression de l'état de siège a été simple. La promulgation de l'amnistie ne le serait pas moins. (*Très bien! à l'extrême gauche.*) Faites grâce.

Je ne veux rien éluder. Ici se présente un côté grave de la question; le pouvoir exécutif intervient et nous dit: Faire grâce, cela me regarde.

Entendons-nous.

Messieurs, il y a deux façons de faire grâce; une petite et une grande. L'ancienne monarchie pratiquait la clémence de deux manières; par lettres de grâce, ce qui effaçait la peine, et par lettres d'abolition, ce qui effaçait le délit. Le droit de grâce s'exerçait dans l'intérêt individuel, le droit d'abolition s'exerçait dans l'intérêt public. Aujourd'hui, de ces deux prérogatives de la royauté, le droit de grâce et le droit d'abolition, le droit de grâce, qui est le droit limité, est réservé au pouvoir exécutif, le droit d'abolition, qui est le droit illimité, vous appartient. Vous êtes en effet le pou-



voir souverain; et c'est à vous que revient le droit supérieur. Le droit d'abolition, c'est l'amnistie. Dans cette situation, le pouvoir exécutif vous offre de se substituer à vous; la petite clémence remplacera la grande; c'est l'ancien bon plaisir. C'est-à-dire que le pouvoir exécutif vous fait une proposition qui revient à ceci, une des deux commissions parlementaires vous a dit le mot dans toute son ingénuité : Abdiquez!

Ainsi, il y a un grand acte à faire, et vous ne le feriez pas! Ainsi, le premier usage que vous feriez de votre souveraineté, ce serait l'abdication! Ainsi, vous arrivez, vous sortez de la nation, vous avez en vous la majesté même du peuple, vous tenez de lui ce mandat auguste, éteindre les haines, fermer les plaies, calmer les cœurs, fonder la république sur la justice, fonder la paix sur la clémence; et ce mandat vous le déserteriez, et vous descendriez des hauteurs où la confiance publique vous a placés, et votre premier soin ce serait de subordonner le pouvoir supérieur au pouvoir inférieur; et, dans cette douloureuse question qui a besoin d'un vaste effort national, vous renoncerez au nom de la nation, à la toute-puissance de la nation! Quoi! dans un moment où l'on attend tout de vous, vous vous annuleriez! Quoi! ce suprême droit d'abolition, vous ne l'exerceriez pas contre la guerre civile! Quoi! 1830 a eu son amnistie, la Convention a eu son amnistie, l'Assemblée constituante de 1789 a eu son amnistie, et, de même que Henri IV a amnistié la Ligue, Hoche a amnistié la Vendée; et ces traditions vénérables, vous les démentiriez! Et c'est par de la petitesse et de la peur que vous

couronneriez toutes ces grandeurs de notre histoire ! Quoi ! laissant subsister tous les souvenir cuisants, toutes les rancunes, toutes les amertumes, vous substitueriez un expédient sans efficacité politique, un long et contestable travail de grâces partielles, la miséricorde assaisonnée de favoritisme, les hypocrisies tenues pour repentirs, une obscure révision de procès périlleuse pour le respect légal dû à la chose jugée, une série de bonnes actions quasi royales, plus ou moins petites, à cette chose immense et superbe, la patrie ouvrant ses bras à ses enfants, et disant : Revenez tous ! j'ai oublié !

Non ! non ! non ! n'abdiquez pas ! (*Mouvement.*)

Messieurs, ayez foi en vous-mêmes. L'intrépidité de la clémence est le plus beau spectacle qu'on puisse donner aux hommes. Mais ici la clémence n'est pas l'imprudence, la clémence est la sagesse ; la clémence est la fin des colères et des haines ; la clémence est le désarmement de l'avenir. Messieurs, ce que vous devez à la France, ce que la France attend de vous, c'est l'avenir apaisé.

La pitié et la douceur sont de bons moyens de gouvernement. Placer au-dessus de la loi politique la loi morale, c'est l'unique moyen de subordonner toujours les révolutions à la civilisation. Dire aux hommes : Soyez bons, c'est leur dire : Soyez justes. Aux grandes épreuves doivent succéder les grands exemples. Une aggravation de catastrophes se rachète et se compense par une augmentation de justice et de sagesse. Profitons des calamités publiques pour ajouter une vérité à l'esprit humain, et quelle vérité plus haute que celle-ci : Pardonnez, c'est guérir !

Votez l'amnistie.

Enfin, songez à ceci :

Les amnisties ne s'éluent point. Si vous votez l'amnistie, la question est close; si vous rejetez l'amnistie, la question commence.

Je voudrais m'arrêter ici, mais les objections s'opiniâtrent. Je les entends. Quoi! tout amnistier? Oui! Quoi! non seulement les délits politiques, mais les délits ordinaires? Je dis : Oui! et l'on me réplique : Jamais!

Messieurs, ma réponse sera courte et ce sera mon dernier mot.

Je vais simplement mettre sous vos yeux une page d'histoire. Ensuite vous conclurez. (*Mouvement. — Profond silence.*)

Il y a vingt-cinq ans, un homme s'insurgeait contre une nation. Un jour de décembre, ou, pour mieux dire, une nuit, cet homme, chargé de défendre et de garder la République, la prenait au collet, la terrassait et la tuait, attentat qui est le plus grand forfait de l'histoire. (*Très bien! à l'extrême gauche.*) Autour de cet attentat, car tout crime a pour point d'appui d'autres crimes, cet homme et ses complices commettaient d'innombrables délits de droit commun. Laissez passer l'histoire! Vol : vingt-cinq millions étaient empruntés de force à la Banque; subornation de fonctionnaires : les commissaires de police, devenus des malfaiteurs, arrêtaient des représentants inviolables; embauchage militaire, corruption de l'armée : les soldats gorgés d'or étaient poussés à la révolte contre le gouvernement régulier; offense à la magistrature : les juges étaient chassés de leurs

sièges par des caporaux ; destruction d'édifices : le palais de l'Assemblée était démoli, l'hôtel Sallandrouze était canonné et mitraillé ; assassinat : Baudin était tué, Dussoubs était tué, un enfant de sept ans était tué rue Tiquetonne, le boulevard Montmartre était jonché de cadavres ; plus tard, car cet immense crime couvrit la France, Martin Bidaure était fusillé, fusillé deux fois, Charlet, Cirasse et Cuisinier étaient assassinés par la guillotine en place publique. Du reste, l'auteur de ces attentats était un récidiviste ; et, pour me borner aux délits de droit commun, il avait déjà tenté de commettre un meurtre, il avait, à Boulogne, tiré un coup de pistolet à un officier de l'armée, le capitaine Col-Puygellier. Messieurs, le fait que je rappelle, le monstrueux fait de Décembre, ne fut pas seulement un forfait politique, il fut un crime de droit commun ; sous le regard de l'histoire, il se décompose ainsi : vol à main armée, subornation, voies de fait aux magistrats, embauchages militaires, démolition d'édifices, assassinat. Et j'ajoute : contre qui fut commis ce crime ? Contre un peuple. Et au profit de qui ? Au profit d'un homme. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*)

Vingt ans après, une autre commotion, l'événement dont les suites vous occupent aujourd'hui, a ébranlé Paris.

Paris, après un sinistre assaut de cinq mois, avait cette fièvre redoutable que les hommes de guerre appellent la *fièvre obsidionale*. Paris, cet admirable Paris, sortait d'un long siège stoïquement soutenu ; il avait souffert la faim, le froid, l'emprisonnement, car une ville assiégée est une ville en prison ; il avait subi la bataille de tous les jours, le bom-

bardement, la mitraille, mais il avait sauvé, non la France, mais ce qui est plus encore peut-être, l'honneur de la France. (*Mouvement.*) Il était saignant et content. L'ennemi pouvait le faire saigner, des français seuls pouvaient le blesser, on le blessa. On lui retira le titre de capitale de la France; Paris ne fut plus la capitale... que du monde. Alors la première des villes voulut être au moins l'égale du dernier des hameaux, Paris voulut être une commune. (*Rumeurs à droite.*)

De là une colère; de là un conflit. Ne croyez pas que je cherche ici à rien atténuer. Oui, — et je n'ai pas attendu à aujourd'hui pour le dire, entendez-vous bien? — oui, l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas est un crime, comme l'assassinat de Baudin et Dussoubs est un crime; oui, l'incendie des Tuileries et de l'Hôtel de Ville est un crime comme la démolition de la salle de l'Assemblée nationale est un crime; oui, le massacre des otages est un crime comme le massacre des passants sur le boulevard est un crime (*Applaudissements à l'extrême gauche.*); oui, ce sont là des crimes; et s'il s'y joint cette circonstance qu'on est repris de justice, et qu'on a derrière soi, par exemple, le coup de pistolet au capitaine Col-Puygellier, le cas est plus grave encore; j'accorde tout ceci, et j'ajoute: ce qui est vrai d'un côté est vrai de l'autre. (*Très bien! à l'extrême gauche.*)

Il y a deux groupes de faits séparés par un intervalle de vingt ans, le fait du 2 Décembre et le fait du 18 Mars. Ces deux faits s'éclairent l'un par l'autre; ces deux faits, politiques tous les deux, bien qu'avec des causes absolument

différentes, contiennent l'un et l'autre ce que vous appelez des délits communs.

Cela posé, j'examine. Je me mets en face de la justice.

Évidemment pour les mêmes délits, la justice aura été la même; ou, si elle a été inégale dans ses arrêts, elle aura considéré d'un côté, qu'une population qui vient d'être héroïque devant l'ennemi devait s'attendre à quelque ménagement, qu'après tout les crimes à punir étaient le fait, non du peuple de Paris, mais de quelques hommes, et qu'enfin, si l'on examinait la cause même du conflit, Paris avait, certes, droit à l'autonomie, de même qu'Athènes qui s'est appelée l'Acropole, de même que Rome qui s'est appelée Urbs, de même que Londres qui s'appelle la Cité; la justice aura considéré d'un autre côté à quel point est abominable le guet-apens d'un parvenu quasi princier qui assassine pour régner; et pesant d'un côté le droit, de l'autre l'usurpation, la justice aura réservé toute son indulgence pour la population désespérée et fiévreuse, et toute sa sévérité pour le misérable prince d'aventure, repu et insatiable, qui après l'Élysée veut le Louvre, et qui, en poignardant la République, poignarde son propre serment. (*Très bien! à l'extrême gauche.*)

Messieurs, écoutez la réponse de l'histoire. Le poteau de Satory, Nouméa, dix-huit mille neuf cent quatrevingt-quatre condamnés, la déportation simple et murée, les travaux forcés, le bagne à cinq mille lieues de la patrie, voilà de quelle façon la justice a châtié le 18 Mars; et quant au crime du 2 Décembre, qu'a fait la justice? la justice lui a prêté serment. (*Mouvement prolongé.*)

Je me borne aux faits judiciaires; je pourrais en constater d'autres, plus lamentables encore; mais je m'arrête.

Oui, cela est réel, des fosses, de larges fosses, ont été creusées ici et en Calédonie; depuis la fatale année 1871 de longs cris d'agonie se mêlent à l'espèce de paix que fait l'état de siège; un enfant de vingt ans, condamné à mort pour un article de journal, a eu sa grâce, le bague, et a été néanmoins exécuté par la nostalgie, à cinq mille lieues de sa mère; les pénalités ont été et sont encore absolues; il y a des présidents de tribunaux militaires qui interdisent aux avocats de prononcer des mots d'indulgence et d'apaisement; ces jours-ci, le 28 avril, une sentence atteignait, après cinq années, un ouvrier déclaré honnête et laborieux par tous les témoignages, et le condamnait à la déportation dans une enceinte fortifiée, arrachant ainsi ce travailleur à sa famille, ce mari à sa femme et ce père à ses enfants; et il y a quelques semaines à peine, le 1<sup>er</sup> mars, un nouveau convoi de condamnés politiques, confondus avec des forçats, était, malgré nos réclamations, embarqué pour Nouméa. Le vent d'équinoxe a empêché le départ; il semble par moment que le ciel veut donner aux hommes le temps de réfléchir; la tempête, clémente, a accordé un sursis; mais, la tempête ayant cessé, le navire est parti. (*Sensation.*) La répression est inexorable. C'est ainsi que le 18 Mars a été frappé.

Quant au 2 Décembre, j'y insiste, dire qu'il a été impuni serait dérisoire, il a été glorifié; il a été, non subi, mais adoré; il est passé à l'état de crime légal et de forfait inviolable. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Les

prêtres ont prié pour lui; les juges ont jugé sous lui; des représentants du peuple, à qui ce crime avait donné des coups de crosse, non seulement les ont reçus, mais les ont acceptés (*Rires à gauche.*), et se sont faits ses serviteurs. L'auteur du crime est mort dans son lit, après avoir complété le 2 Décembre par Sedan, la trahison par l'ineptie et le renversement de la république par la chute de la France; et, quant aux complices, Morny, Billault, Magnan, Saint-Arnaud, Abbaticci, ils ont donné leurs noms à des rues de Paris. (*Sensation.*) Ainsi, à vingt ans d'intervalle, pour deux révoltes, pour le 18 Mars et le 2 Décembre, telles ont été les deux conduites tenues dans les régions du haut desquelles on gouverne; contre le peuple, toutes les rigueurs, devant l'empereur, toutes les bassesses.

Il est temps de faire cesser l'étonnement de la conscience humaine. Il est temps de renoncer à cette honte de deux poids et de deux mesures; je demande, pour les faits du 18 Mars, l'amnistie pleine et entière. (*Applaudissements prolongés à l'extrême gauche. — La séance est suspendue. L'orateur regagne son banc, félicité par ses collègues.*)

QUELQUES MEMBRES AU CENTRE. — Aux voix! Aux voix!

M. LE PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole? (*Silence au banc de la commission et au banc du gouvernement.*) Il y a un amendement de M. Tolain.

M. TOLAIN, *au pied de la tribune.* — En présence du silence de la commission et du gouvernement, qui ne trouvent rien à répondre, je retire mon amendement.

M. LE PRÉSIDENT *donne lecture des articles de la proposition d'amnistie, qui sont successivement rejetés, par assis et levé.*



La proposition est mise aux voix dans son ensemble.

Se lèvent pour :

MM. Victor Hugo.  
Peyrat.  
Schœlcher.  
Laurent Pichat.  
Scheurer-Kestner.  
Corbon.  
Férouillat.  
Brillier.  
Pomel (d'Oran).  
Lelièvre (d'Alger).

Le reste de l'Assemblée se lève contre.

La proposition d'amnistie est rejetée.

TROISIÈME PARTIE

1876-1885



1876

I

## POUR LA SERBIE

Il devient nécessaire d'appeler l'attention des gouvernements européens sur un fait tellement petit, à ce qu'il paraît, que les gouvernements semblent ne point l'apercevoir. Ce fait, le voici : on assassine un peuple. Où? En Europe. Ce fait a-t-il des témoins? Un témoin, le monde entier. Les gouvernements le voient-ils? Non.

Les nations ont au-dessus d'elles quelque chose qui est au-dessous d'elles, les gouvernements. A de certains moments, ce contre-sens éclate : la civilisation est dans les peuples, la barbarie est dans les gouvernements. Cette barbarie est-elle voulue? Non; elle est simplement professionnelle. Ce que le genre humain sait, les gouvernements l'ignorent. Cela tient à ce que les gouvernements ne voient rien qu'à travers cette myopie, la raison d'état; le genre humain regarde avec un autre œil, la conscience.

Nous allons étonner les gouvernements européens en leur apprenant une chose, c'est que les crimes sont des crimes, c'est qu'il n'est pas plus permis à un gouvernement qu'à un individu d'être un assassin, c'est que l'Europe est solidaire, c'est que tout ce qui se fait en Europe est fait par l'Europe, c'est que, s'il existe un gouvernement bête fauve, il doit être traité en bête fauve; c'est qu'à l'heure qu'il est, tout près de nous, là, sous nos yeux, on massacre, on incendie, on pille, on extermine, on égorge les pères et les mères, on vend les petites filles et les petits garçons; c'est que, les enfants trop petits pour être vendus, on les fend en deux d'un coup de sabre; c'est qu'on brûle les familles dans les maisons; c'est que telle ville, Balak, par exemple, est réduite en quelques heures de neuf mille habitants à treize cents; c'est que les cimetières sont encombrés de plus de cadavres qu'on n'en peut enterrer, de sorte qu'aux vivants qui leur ont envoyé le carnage, les morts renvoient la peste, ce qui est bien fait; nous apprenons aux gouvernements d'Europe ceci, c'est qu'on ouvre les femmes grosses pour leur tuer les enfants dans les entrailles, c'est qu'il y a dans les places publiques

des tas de squelettes de femmes ayant la trace de l'éventrement, c'est que les chiens rongent dans les rues le crâne des jeunes filles violées, c'est que tout cela est horrible, c'est qu'il suffirait d'un geste des gouvernements d'Europe pour l'empêcher, et que les sauvages qui commettent ces forfaits sont effrayants, et que les civilisés qui les laissent commettre sont épouvantables.

Le moment est venu d'élever la voix. L'indignation universelle se soulève. Il y a des heures où la conscience humaine prend la parole et donne aux gouvernements l'ordre de l'écouter.

Les gouvernements balbutient une réponse. Ils ont déjà essayé ce bégaiement. Ils disent : on exagère.

Oui, l'on exagère. Ce n'est pas en quelques heures que la ville de Balak a été exterminée, c'est en quelques jours ; on dit deux cents villages brûlés, il n'y en a que quatrevingt-dix-neuf ; ce que vous appelez la peste n'est que le typhus ; toutes les femmes n'ont pas été violées, toutes les filles n'ont pas été vendues, quelques-unes ont échappé. On a châtré des prisonniers, mais on leur a aussi coupé la tête, ce qui amoindrit le fait ; l'enfant qu'on dit avoir été jeté d'une pique à l'autre n'a été, en réalité, mis qu'à la pointe d'une bayonnette ; où il y a une vous mettez deux, vous grossissez du double ; etc., etc., etc.

Et puis, pourquoi ce peuple s'est-il révolté ? Pourquoi un troupeau d'hommes ne se laisse-t-il pas posséder comme un troupeau de bêtes ? Pourquoi ?... etc.

Cette façon de pallier ajoute à l'horreur. Chicaner l'indignation publique, rien de plus misérable. Les atténuations

aggravent. C'est la subtilité plaidant pour la barbarie. C'est Byzance excusant Stamboul.

Nommons les choses par leur nom. Tuer un homme au coin d'un bois qu'on appelle la forêt de Bondy ou la forêt Noire est un crime; tuer un peuple au coin de cet autre bois qu'on appelle la diplomatie est un crime aussi.

Plus grand. Voilà tout.

Est-ce que le crime diminue en raison de son énormité? Hélas! c'est en effet une vieille loi de l'histoire. Tuez six hommes, vous êtes Troppmann; tuez-en six cent mille, vous êtes César. Être monstrueux, c'est être acceptable. Preuves: la Saint-Barthélemy, bénie par Rome; les dragonnades, glorifiées par Bossuet; le Deux-Décembre salué par l'Europe.

Mais il est temps qu'à la vieille loi succède la loi nouvelle; si noire que soit la nuit, il faut bien que l'horizon finisse par blanchir.

Oui, la nuit est noire; on en est à la résurrection des spectres; après le Syllabus, voici le Koran; d'une Bible à l'autre on fraternise; *jungamus dextras*; derrière le Saint-Siège se dresse la Sublime Porte; on nous donne le choix des ténèbres; et, voyant que Rome nous offrait son moyen âge, la Turquie a cru pouvoir nous offrir le sien.

De là les choses qui se font en Serbie.

Où s'arrêtera-t-on?

Quand finira le martyre de cette héroïque petite nation?

Il est temps qu'il sorte de la civilisation une majestueuse défense d'aller plus loin.

Cette défense d'aller plus loin dans le crime, nous, les peuples, nous l'intimons aux gouvernements.

Mais on nous dit : Vous oubliez qu'il y a des « questions ». Assassiner un homme est un crime, assassiner un peuple est « une question ». Chaque gouvernement a sa question ; la Russie a Constantinople, l'Angleterre a l'Inde, la France a la Prusse, la Prusse a la France.

Nous répondons :

L'humanité aussi a sa question ; et cette question la voici, elle est plus grande que l'Inde, l'Angleterre et la Russie : c'est le petit enfant dans le ventre de sa mère.

Remplaçons les questions politiques par la question humaine.

Tout l'avenir est là.

Disons-le, quoi qu'on fasse, l'avenir sera. Tout le sert, même les crimes. Serviteurs effroyables.

Ce qui se passe en Serbie démontre la nécessité des États-Unis d'Europe. Qu'aux gouvernements désunis succèdent les peuples unis. Finissons-en avec les empires meurtriers. Muselons les fanatismes et les despotismes. Brisons les glaives valets des superstitions et les dogmes qui ont le sabre au poing. Plus de guerres, plus de massacres, plus de carnages ; libre pensée, libre échange ; fraternité. Est-ce donc si difficile, la paix ? La République d'Europe, la Fédération continentale, il n'y a pas d'autre réalité politique que celle-là. Les raisonnements le constatent, les événements aussi. Sur cette réalité, qui est une nécessité, tous les philosophes sont d'accord, et aujourd'hui les bourreaux joignent leur démonstration à la démonstration des philosophes. A sa façon, et précisément parce qu'elle est horrible, la sauvagerie témoigne pour la civilisation. Le progrès est signé

---

Achmet-Pacha. Ce que les atrocités de Serbie mettent hors de doute, c'est qu'il faut à l'Europe une nationalité européenne, un gouvernement un, un immense arbitrage fraternel, la démocratie en paix avec elle-même, toutes les nations sœurs ayant pour cité et pour chef-lieu Paris, c'est-à-dire la liberté ayant pour capitale la lumière. En un mot, les États-Unis d'Europe. C'est là le but, c'est là le port. Ceci n'était hier que la vérité; grâce aux bourreaux de la Serbie, c'est aujourd'hui l'évidence. Aux penseurs s'ajoutent les assassins. La preuve était faite par les génies, la voilà faite par les monstres.

L'avenir est un dieu traîné par des tigres.

Paris, 29 août 1876.



## II

### AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS DE LA PAIX

A GENÈVE

Paris, 10 septembre 1876.

Mon honorable et cher président,

Je vous envoie mes vœux fraternels.

Le Congrès de la paix persiste, et il a raison.

Devant la France mutilée, devant la Serbie torturée, la civilisation s'indigne, et la protestation du Congrès de la paix est nécessaire.

C'est à Berlin qu'est l'obstacle à la paix ; c'est à Rome qu'est l'obstacle à la liberté. Heureusement le pape et l'empereur ne sont pas d'accord ; Rome et Berlin sont aux prises.

Espérons.

Recevez mon cordial serrement de main.

VICTOR HUGO.

### III

## LE BANQUET DE MARSEILLE

Victor Hugo, invité au banquet par lequel les démocrates de Marseille célèbrent le grand anniversaire de la République, et ne pouvant s'y rendre, a écrit la lettre suivante :

Paris, 22 septembre 1876.

Mes chers concitoyens,

Vous m'avez adressé, en termes éloquents, un appel dont je suis profondément touché. C'est un regret pour moi de ne pouvoir m'y rendre. Je veux du moins me sentir parmi vous, et ce que je vous dirais, je vous l'écris.

L'heure où nous sommes sera une de celles qui caractériseront ce siècle.

En ce moment la monarchie fait à sa façon la preuve de la république. De tous les côtés, les rois font le mal ; la querelle des trônes est flagrante ; de pape à empereur, on s'excommunie ; de sultan à sultan, on s'assassine. Partout

le cynisme de la victoire ; partout cette espèce d'ivrognerie terrible qu'on appelle la guerre. La force s' imagine qu'elle est le droit ; ici, on mutile la France, c'est-à-dire la civilisation ; là, on poignarde la Serbie, c'est-à-dire l'humanité. A cette heure, il y a un gouvernement, qui est un bandit, assis sur un peuple, qui est un cadavre.

Certes les monarchies ne le font pas exprès, mais elles démontrent la nécessité de la république.

La monarchie impériale aboutit à Sedan ; la monarchie pontificale aboutit au Syllabus. Le Syllabus, je l'ai dit et je le répète, c'est toute la quantité de bûcher possible au dix-neuvième siècle. Au moment où nous sommes, ce qui sort de l'autel, ce n'est pas la prière, c'est la menace ; l'oraison est coupée par ce hoquet farouche : Anathème ! anathème ! Le prêtre bénit à poing fermé. On refuse aux cercueils ce qui leur est dû ; on ajoute à la violation du respect la violation de la loi ; on méconnaît ce qu'il y a de mystérieux et de vénérable dans la volonté du mourant ; on choisit, pour insulter la philosophie et la raison, l'instant où la liberté de la conscience s'appuie sur la majesté de la mort.

Qui fait ces choses audacieuses ? Le vieil esprit sacerdotal et monarchique. Ici la conquête, là le massacre, là l'intolérance ; le mensonge épousant la nuit, la haine de trône à trône engendrant la guerre de peuple à peuple, tel est le spectacle. Où la démocratie dit : Paix et liberté ! le despotisme dit : Carnage et servitude ! De là les crimes qui aujourd'hui épouvantent l'Europe. Admirons la manière dont les monarchies s'y prennent pour montrer les beautés de la république : elles montrent leurs laideurs.

Tant que les fanatismes et les despotismes seront les maîtres, l'Europe sera difforme et terrible. Mais espérons. Que prouvent les carcans et les chaînes? qu'il faut que les peuples soient libres. Que prouvent les sabres et les mitrailles? qu'il faut que les peuples soient frères. Que prouvent les sceptres? qu'il faut des lois.

Les lois, les voici : liberté de pensée, liberté de croyance, liberté de conscience; liberté dans la vie, délivrance dans la mort; l'homme libre, l'âme libre.

Célébrons donc ce rassurant anniversaire, le 22 septembre 1792. Il y a une aurore dans l'humanité, comme il y en a une dans le ciel; ce jour-là le ciel et l'homme ont été d'accord, les deux aurores ont fait leur jonction. *Lux populi, lux Dei.*

La généreuse ville de Marseille a raison de vénérer ce jour suprême; elle fait bien; je m'associe à sa patriotique manifestation.

Cet anniversaire vient à propos.

Il y a quatrevingt-quatre ans, à pareil jour, au milieu des plus redoutables complications, en présence de la coalition des rois, l'immense énigme humaine étant posée, une bouche sublime, la bouche de la France, s'est ouverte et a jeté aux peuples ce cri qui est une solution : République! Il y a dans ce cri une puissance d'écroulement qui ébranle sur leur base les tyrannies, les usurpations et les impostures, et qui fait trembler toutes les tours des ténèbres. L'écroulement du mal, c'est la construction du bien.

Répétons-le, ce cri libérateur République!

Répétons-le d'une voix si ferme et si haute qu'il ait raison

de toutes les surdités. Achevons ce que nos aïeux ont commencé. Soyons les fils obéissants de nos glorieux pères. Complétons la révolution française par la fraternité européenne, et l'unité de la France par l'unité du continent. Établissons entre les nations cette solide paix, la fédération, et cette solide justice, l'arbitrage. Soyons des peuples d'esprit au lieu d'être des peuples stupides. Échangeons des idées et non des boulets. Quoi de plus bête qu'un canon? Que toute l'oscillation du progrès soit contenue entre ces deux termes :

Civilisation, mais révolution;

Révolution, mais civilisation.

Et, convaincus, dévoués, unanimes, glorifions nos dates mémorables. Glorifions le 14 juillet, glorifions le 10 août, glorifions le 22 septembre. Ayons une si fière façon de nous en souvenir qu'il en sorte la liberté du monde. Célébrer les grands anniversaires, c'est préparer les grands événements.

Mes concitoyens, je vous salue.

1877

I

## LES OUVRIERS LYONNAIS

Le dimanche 25 mars, une conférence a lieu dans la salle du Château-d'Eau pour les ouvriers lyonnais.

Victor Hugo et Louis Blanc y prennent la parole.

Voici le discours de Victor Hugo :

Les ouvriers de Lyon souffrent, les ouvriers de Paris leur viennent en aide. Ouvriers de Paris, vous faites votre devoir, et c'est bien. Vous donnez là un noble exemple. La civilisation vous remercie.

Nous vivons dans un temps où il est nécessaire d'accomplir d'éclatantes actions de fraternité. D'abord, parce qu'il est toujours bon de faire le bien ; ensuite, parce que le passé ne veut pas se résigner à disparaître, parce qu'en présence de l'avenir, qui apporte aux nations la fédération et la con-

corde, le passé tâche de réveiller la haine. (*Applaudissements.*)

Répondons à la haine par la solidarité et par l'union.

Messieurs, je ne prononcerai que des paroles austères et graves. Avoir devant soi le peuple de Paris, c'est un suprême honneur, et l'on n'en est digne qu'à la condition d'avoir en soi la droiture. Et j'ajoute, la modération. Car, si la droiture est la puissance, la modération est la force.

Maintenant, et sous ces réserves, trouvez bon que je vous dise ma pensée entière.

A l'heure où nous sommes, le monde est en proie à deux efforts contraires.

Un mot suffit pour caractériser cette heure étrange. A quoi songent les rois? A la guerre. A quoi songent les peuples? A la paix. (*Applaudissements prolongés.*)

L'agitation fiévreuse des gouvernements a pour contraste et pour leçon le calme des nations. Les princes arment, les peuples travaillent. Les peuples s'aiment et s'unissent. Aux rois préméditant et préparant des événements violents, les peuples opposent la grandeur des actions paisibles.

Majestueuse résistance.

Les populations s'entendent, s'associent, s'entraident.

Ainsi, voyez :

Lyon souffre, Paris s'émeut.

Que le patriotique auditoire ici rassemblé me permette de lui parler de Lyon.

Lyon est une glorieuse ville, une ville laborieuse et militante. Au-dessus de Lyon, il n'y a que Paris. A ne voir que l'histoire, on pourrait presque dire que c'est à Lyon

que la France est née. Lyon est un des plus antiques berceaux du fait moderne; Lyon est le lieu d'inoculation de la démocratie latine à la théocratie celtique; c'est à Lyon que la Gaule s'est transformée et transfigurée jusqu'à devenir l'héritière de l'Italie; Lyon est le point d'intersection de ce qui a été jadis Rome et de ce qui est aujourd'hui la France. — Lyon a été notre premier centre. Agrippa a fait de Lyon le nœud des chemins militaires de la Gaule, et ce procédé péremptoire de civilisation a été imité depuis par les routes stratégiques de la Vendée. Comme toutes les cités prédestinées, la ville de Lyon a été éprouvée; au deuxième siècle par l'incendie, au cinquième siècle par l'inondation, au dix-septième siècle par la peste. Fait que l'histoire doit noter, Néron, qui avait brûlé Rome, a rebâti Lyon. Lyon, historiquement illustre, n'est pas moins illustre politiquement. Aujourd'hui, entre toutes les villes d'Europe, Lyon représente l'initiative ingénieuse, le labeur puissant, opiniâtre et fécond, l'invention dans l'industrie, l'effort du bien vers le mieux, et cette chose touchante et sublime, — car l'ouvrier de Lyon souffre, — la pauvreté créant la richesse. (*Mouvement.*) Oui, citoyens, j'y insiste, la vertu qui est dans le travail, l'intuition sociale qui connaît et qui réclame sans relâche la quantité acceptable des révolutions, l'esprit d'aventure pour le progrès, ce je ne sais quoi d'infatigable qu'on a quand on porte en soi l'avenir, voilà ce qui caractérise la France, voilà ce qui caractérise Lyon. Lyon a été la métropole des Gaules, et l'est encore, avec l'accroissement démocratique. C'est la ville du métier, c'est la ville de l'art, c'est la ville où la machine obéit à l'âme, c'est la ville où



dans l'ouvrier il y a un penseur, et où Jacquard se complète par Voltaire. (*Applaudissements.*) Lyon est la première de nos villes; car Paris est autre chose, Paris dépasse les proportions d'une nation, Lyon est essentiellement la cité française, et Paris est la cité humaine. C'est pourquoi l'assistance que Paris offre à Lyon est un admirable spectacle; on pourrait dire que Lyon assisté par Paris, c'est la capitale de la France secourue par la capitale du monde. (*Bravos.*)

Glorifions ces deux villes. Dans un moment où les partis du passé semblent conspirer la diminution de la France, et essayent de détrôner le chef-lieu de la révolution au profit du chef-lieu de la monarchie, il est bon d'affirmer les grandes réalités de la civilisation française, c'est-à-dire Lyon, la ville du travail, et Paris, la ville de la lumière. (*Sensation. Bravos répétés.*)

Autour de ces deux capitales se groupent toutes nos illustres villes, leurs sœurs ou leurs filles, et parmi elles cette admirable Marseille qui veut une place à part, car elle représente en France la Grèce de même que Lyon représente l'Italie.

Mais élargissons l'horizon, regardons l'Europe, regardons les nations, et, en même temps que nous démontrons la solidarité de nos villes, constatons, citoyens, au profit de la civilisation, tous les symptômes de la concorde humaine.

Ces symptômes éclatent de toutes parts.

Comme je le disais en commençant, à l'heure troublée où nous sommes, les phénomènes inquiétants viennent des rois, les phénomènes rassurants viennent des peuples.

Au-dessous du grondement bestial de la guerre déchaînée il y a sept ans par deux empereurs, au-dessous des menaces de carnage et de dévastation à chaque instant renouvelées, quelquefois même réalisées en partie, témoin l'assassinat de la Bulgarie par la Turquie, au-dessous de la mobilisation des armées, au-dessous de tout ce sombre tumulte militaire, on sent une immense volonté de paix.

Je le répète et j'y insiste, qui veut la guerre? Les rois. Qui veut la paix? Les peuples.

Il semble qu'en ce moment une bataille étrange se prépare entre la guerre, qui est la volonté du passé, et la paix, qui est la volonté du présent. (*Applaudissements.*)

Citoyens, la paix vaincra.

Ce triomphe de l'avenir, il est visible dès aujourd'hui, il approche, nous y touchons. Il s'appellera l'Exposition de 1878. Qu'est-ce en effet qu'une Exposition internationale? C'est la signature de tous les peuples mise au bas d'un acte de fraternité. C'est le pacte des industries s'associant aux arts, des sciences encourageant les découvertes, des produits s'échangeant avec les idées, du progrès multipliant le bien-être, de l'idéal s'accouplant au réel. C'est la communion des nations dans l'harmonie qui sort du travail. Lutte, si l'on veut, mais lutte féconde; éblouissante mêlée des travailleurs qui laisse derrière elle, non la mort, mais la vie, non des cadavres, mais des chefs-d'œuvre; bataille superbe où il n'y a que des vainqueurs. (*Longs applaudissements.*)

Ce spectacle splendide, il est juste que ce soit Paris qui le donne au monde.

1870, c'est-à-dire le guet-apens de la guerre, a été le fait

de la Prusse ; 1878, c'est-à-dire la victoire de la paix, sera la réplique de la France.

L'Exposition universelle de 1878, ce sera la guerre mise en déroute par la paix.

Ce sera la réconciliation avec Paris, dont l'univers a besoin.

La paix, c'est le verbe de l'avenir, c'est l'annonce des États-Unis de l'Europe, c'est le nom de baptême du vingtième siècle. Ne nous laissons pas, nous les philosophes, de déclarer au monde la paix. Faisons sortir de ce mot suprême tout ce qu'il contient.

Disons-le, ce qu'il faut à la France, à l'Europe, au monde civilisé, ce qui est dès à présent réalisable, ce que nous voulons, le voici : les religions sans l'intolérance, c'est-à-dire la raison remplaçant le dogmatisme ; la pénalité sans la mort, c'est-à-dire la correction remplaçant la vindicte ; le travail sans l'exploitation, c'est-à-dire le bien-être remplaçant le malaise ; la circulation sans la frontière, c'est-à-dire la liberté remplaçant la ligature ; les nationalités sans l'antagonisme, c'est-à-dire l'arbitrage remplaçant la guerre (*Mouvement.*) ; en un mot, tous les désarmements, excepté le désarmement de la conscience. (*Bravos répétés.*)

Ah ! cette exception-là, je la maintiens. Car tant que la politique contiendra la guerre, tant que la pénalité contiendra l'échafaud, tant que le dogme contiendra l'enfer, tant que la force sociale sera comminatoire, tant que le principe, qui est le droit, sera distinct du fait, qui est le code, tant que l'indissoluble sera dans la loi civile et l'irréparable dans la loi criminelle, tant que la liberté pourra être garrottée,

tant que la vérité pourra être bâillonnée, tant que le juge pourra dégénérer en bourreau, tant que le chef pourra dégénérer en tyran, tant que nous aurons pour précipices des abîmes creusés par nous-mêmes, tant qu'il y aura des opprimés, des exploités, des accablés, des justes qui saignent, des faibles qui pleurent, il faut, citoyens, que la conscience reste armée. (*Applaudissements prolongés.*)

La conscience armée, c'est Juvénal terrible, c'est Tacite pensif, c'est Dante flétrissant Boniface, c'est-à-dire l'homme probe châtiant l'homme infallible, c'est Voltaire vengeant Calas, c'est-à-dire la justice rappelant à l'ordre la magistrature. (*Sensation. Triple salve d'applaudissements.*) La conscience armée, c'est le droit incorruptible faisant obstacle à la loi inique, c'est la philosophie supprimant la torture, c'est la tolérance abolissant l'inquisition, c'est le jour vrai remplaçant dans les âmes le jour faux, c'est la clarté de l'aurore substituée à la lueur des bûchers. Oui, la conscience reste et restera armée, Juvénal et Tacite resteront debout, tant que l'histoire nous montrera la justice humaine satisfaite de son peu de ressemblance avec la justice divine, tant que la raison d'état sera en colère, tant qu'un épouvantable *væ victis* régnera, tant qu'on écouterait un cri de clémence comme on écouterait un cri séditieux, tant qu'on refusera de faire tourner sur ses gonds la seule porte qui puisse fermer la guerre civile, l'amnistie! (*Profonde émotion. — Applaudissements prolongés.*)

Cela dit, je conclus. Et je conclus par l'espérance.

Ayons une foi absolue dans la patrie. La destinée de la France fait partie de l'avenir humain. Depuis trois siècles

la lumière du monde est française. Le monde ne changera pas de flambeau.

Pourtant, généreux patriotes qui m'écoutez, ne croyez pas que je pousse l'espérance jusqu'à l'illusion. Ma foi en la France est filiale, et par conséquent passionnée, mais elle est philosophique, et par conséquent réfléchie. Messieurs, ma parole est sincère, mais elle est virile, et je ne veux rien dissimuler. Non, je n'oublie pas que je parle aux hommes de Paris. La responsabilité est en proportion de l'auditoire. Une seule chose est à la taille du peuple, c'est la vérité. Et dire la réalité, c'est le devoir.

Eh bien, la réalité, c'est que nous traversons une heure redoutable. La réalité, c'est que, si la nuit complète se faisait, il y aurait des possibilités de naufrage. Les crises succèdent aux catastrophes. J'espère cependant.

Je fais plus qu'espérer. J'affirme. Pourquoi? Je vais vous le dire, et ce sera mon dernier mot.

La marche du genre humain vers l'avenir a toutes les complications d'un voyage de découvertes. Le progrès est une navigation; souvent nocturne. On pourrait dire que l'humanité est en pleine mer. Elle avance lentement, dans un roulis terrible, immense navire battu des vents. Il y a des instants sinistres. A de certains moments, la noirceur de l'horizon est profonde; il semble qu'on aille au hasard. Où? à l'abîme. On rencontre un écueil, l'empire; on se heurte à un bas-fond, le *Syllabus*; on traverse un cyclone, Sedan (*Mouvement.*); l'année de l'infailibilité du pape est l'année de la chute de la France; les ouragans et les tonnerres se mêlent; on a au-dessus de sa tête tout le passé

en nuage et chargé de foudres ; cet éclair, c'est le glaive ; cet autre éclair, c'est le sceptre ; ce grondement, c'est la guerre. Que va-t-on devenir ? Va-t-on finir par s'entre-dévoré ? En viendra-t-on à un radeau de la *Méduse*, à une lutte d'affamés et de naufragés, à la bataille dans la tempête ? Est-ce qu'il est possible qu'on soit perdu ? On lève les yeux. On cherche dans le ciel une indication, une espérance, un conseil. L'anxiété est au comble. Où est le salut ? Tout à coup, la brume s'écarte, une lueur apparaît ; il semble qu'une déchirure se fasse dans le noir complot des nuées, une trouée blanchit toute cette ombre, et subitement, à l'horizon, au-dessus des gouffres, au delà des nuages, le genre humain frissonnant aperçoit cette haute clarté allumée il y a quatrevingts ans par des géants sur la cime du dix-huitième siècle, ce majestueux phare à feux tournants qui présente alternativement aux nations déseparées chacun des trois rayons dont se compose la civilisation future : Liberté, Égalité, Fraternité. (*Applaudissements prolongés.*)

Liberté, cela s'adresse au peuple ; Égalité, cela s'adresse aux hommes ; Fraternité, cela s'adresse aux âmes.

Navigateurs en détresse, abordez à ce grand rivage, la République.

Le port est là. (*Longue acclamation. Cris de : Vive la république ! Vive l'amnistie ! Vive Victor Hugo !*)



A. Slom. inv.

Ch. de Billy, sc.

## II

### LE SEIZE MAI

#### I

#### LA PROROGATION

Le 16 mai 1877, un essai préliminaire de coup d'état fut tenté par M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République. Brusquement il congédia, sur les plus futiles prétextes, le ministère républicain de M. Jules Simon, qui réunissait dans la Chambre une majorité de deux cents voix. Le nouveau cabinet, sous la présidence de M. de Broglie, ne fut composé que de monarchistes.

Deux jours après, un décret du président de la République prorogea le Parlement pour un mois.

Aussitôt les gauches des deux chambres tinrent chacune leur réunion plénière et rédigèrent des déclarations collectives adressées au pays.

Dans la réunion des gauches du sénat, Victor Hugo prit la parole :

Dans quelles circonstances l'événement qui nous préoccupe se produit-il?

Laissez-moi vous le dire. Deux choses me frappent.

Voici la première :

La France était en pleine paix, en pleine convalescence de ses derniers malheurs, en pleine possession d'elle-même; la France donnait au monde tous les grands exemples, l'exemple du travail, de l'industrie, du progrès sous toutes les formes; elle était superbe de tranquillité et d'activité; elle se préparait à convier tous les peuples chez elle; elle prenait l'initiative de l'Exposition universelle, et, meurtrie, mutilée, mais toujours grande, elle allait donner une fête à la civilisation. En ce moment-là, dans ce calme fécond et auguste, quelqu'un la trouble. Qui? Son gouvernement. Une sorte de déclaration de guerre est faite. A qui? A la France en paix. Par qui? Par le pouvoir. (*Oui! oui! — Adhésion unanime.*)

La seconde chose qui me frappe, la voici :

Si la France est en paix, l'Europe ne l'est pas. Si au dedans nous sommes tranquilles, au dehors nous sommes inquiets. Le continent prend feu. Deux empires se heurtent en orient; au nord, un autre empire guette; à côté du nord, une puissante nation voisine fait son branle-bas de combat.



Plus que jamais, il importe que la France, pour rester forte, reste paisible. Eh bien ! c'est le moment qu'on choisit pour l'agiter ! C'est pour le pays l'heure de la prudence ; c'est pour le gouvernement l'heure des imprudences.

Ces deux grands faits, la paix en France, la guerre en Europe, exigeaient tous les deux un gouvernement sage. C'est l'instant que prend le gouvernement pour devenir un gouvernement d'aventure.

Une étincelle suffirait pour tout embraser ; le gouvernement secoue la torche. (*Sensation profonde.*)

Oui, gouvernement d'aventure. Je ne veux pas, pour l'instant, le qualifier plus sévèrement, espérant toujours que le pouvoir se sentira averti par l'énormité de certains souvenirs, et qu'il s'arrêtera. Je recommande au pouvoir personnel la lecture attentive de la constitution. (*Mouvement.*)

Il y a là sur la responsabilité plusieurs articles sérieux.

J'en pourrais dire davantage. Mais je me borne à ces quelques paroles. J'ai une fonction comme sénateur et une mission comme citoyen ; je ne faillirai ni à l'une ni à l'autre.

Vous, mes collègues, vous résisterez vaillamment, je le sais et je le déclare, aux empiétements illégaux et aux usurpations inconstitutionnelles. Surveillons plus que jamais le pouvoir. Dans la situation où nous sommes, souvenez-vous de ceci : toute la défiance que vous montrerez au nouveau ministère, vous sera rendue en confiance par la nation.

Messieurs, rassurons la France, rassurons-la dans le présent, rassurons-la dans l'avenir.

La république est une délivrance définitive. Espérance

est un des noms de la liberté. Aucun piège ne réussira. La vérité et la raison prévaudront. La justice triomphera de la magistrature. La conscience humaine triomphera du clergé. La souveraineté nationale triomphera des dictatures, cléricales ou soldatesques.

La France peut compter sur nous, et nous pouvons compter sur elle.

Soyons fidèles à tous nos devoirs, et à tous nos droits.  
(*Adhésion unanime. — Applaudissements prolongés.*)

## II

### LA DISSOLUTION

La prorogation d'un mois expirée, le maréchal de Mac-Mahon adresse, le 17 juin, un message au Sénat, lui demandant, aux termes de la constitution, de prononcer avec le président de la République, la dissolution de la Chambre des députés.

La Chambre des députés réplique aussitôt par un ordre du jour déclarant que « le ministère n'a pas la confiance de la nation ». Cet ordre du jour est voté par 363 voix contre 158.

Le 21 juin, les bureaux du Sénat se réunissent pour nommer la commission chargée du rapport sur la demande de dissolution.

Dans le quatrième bureau, dont Victor Hugo fait partie, se passe l'incident suivant, rapporté ainsi par *le Rappel* :

#### *Réunion dans les bureaux du Sénat.*

« Il s'est produit, au 4<sup>e</sup> bureau, un incident qui a causé une vive émotion.

« M. Victor Hugo fait partie de ce bureau. M. le vicomte de Meaux, ministre du commerce, en fait également partie.

« La discussion s'est ouverte sur le projet de dissolution.

« Après des discours de MM. Bertauld et de Lasteyrie contre le projet, et de MM. de Meaux et Depeyre pour, la séance semblait terminée, lorsque M. Victor Hugo a demandé la parole.

« Il a dit :

J'ai gardé le silence jusqu'à ce moment, et j'étais résolu à ne point intervenir dans le débat, espérant qu'une question essentielle serait posée, et aimant mieux qu'elle le fût par d'autres que par moi.

Cette question n'a pas été posée. Je vois que la séance va se clore, et je crois de mon devoir de parler. Je désire n'être point nommé commissaire, et je prie mes amis de voter, comme je le ferai moi-même, pour notre honorable collègue, M. Bertauld.

Cela dit, et absolument désintéressé dans le vote qui va suivre, j'entre dans ce qui est pour moi la question nécessaire et immédiate.

Un ministre est ici présent. Je profite de sa présence, c'est à lui que je parle, et voici ce que j'ai à dire à M. le ministre du commerce :

Il est impossible que le président de la République et les membres du cabinet nouveau n'aient point examiné entre eux une éventualité, qui est pour nous une certitude : le cas où, dans trois mois, la Chambre, dissoute aujourd'hui, reviendrait augmentée en nombre dans le sens républicain, et, ce qui est une augmentation plus grande encore, accrue en autorité et en puissance par son mandat renouvelé et par le vote décisif de la France souveraine.

En présence de cette Chambre, qui sera à la fois la Chambre ancienne, répudiée par le pouvoir personnel, et la Chambre nouvelle, voulue par la souveraineté nationale, que fera le gouvernement? quels plans a-t-il arrêtés? quelle conduite compte-il suivre? Le président fera-t-il simplement son devoir, qui est de se retirer et d'obéir à la nation, et les ministres disparaîtront-ils avec lui? En un mot, quelle est la résolution du président et de son cabinet, dans le cas grave que je viens d'indiquer?

Je pose cette question au membre du cabinet ici présent. Je la pose catégoriquement et absolument. Aucun faux-fuyant n'est possible : ou le ministre me répondra, et j'enregistrerai sa réponse; ou il refusera de répondre, et je constaterai son silence. Dans les deux cas, mon but sera atteint; et, que le ministre parle ou qu'il se taise, l'espèce de clarté que je désire, je l'aurai.

« Sur ces paroles, au milieu du profond silence et de l'attente unanime des sénateurs, M. de Meaux s'est levé. Voici sa réponse :

« La question posée par M. Victor Hugo ne pourrait être posée qu'au président de la République, et excède la compétence des ministres. »

« Une certaine agitation a suivi cette réponse. MM. Valentin, Ribière, Lepetit et d'autres encore se sont vivement récriés.

« M. Victor Hugo a repris la parole en ces termes :

Vous venez d'entendre la réponse de M. le ministre. Eh bien! je vais répliquer à l'honorable M. de Meaux par un fait qui est presque pour lui un fait personnel.

Un homme qui lui touche de très près, orateur considérable de la droite, dont j'avais été l'ami à la Chambre des pairs et dont j'étais l'adversaire à l'Assemblée législative,

M. de Montalembert, après la crise de juillet 1851, s'émut, bien qu'allié momentané de l'Élysée, des intentions qu'on prêtait au président, M. Louis Bonaparte, lequel protestait du reste de sa loyauté.

M. de Montalembert, alors, se souvenant de notre ancienne amitié, me pria de faire, en mon nom et au sien, au ministre Baroche, la question que je viens de faire tout à l'heure à M. de Meaux... (*Profond mouvement d'attention.*) Et le ministre d'alors fit à cette question identiquement la même réponse que le ministre d'aujourd'hui.

Trois mois après, éclatait ce crime qui s'appellera dans l'histoire le 2 Décembre.

« Une vive émotion succède à ces paroles.

« Aucune réplique de M. de Meaux. Exclamations des sénateurs présents.

« Le président du bureau, M. Batbie, fait, tardivement, remarquer que les interpellations aux ministres ne sont d'usage qu'en séance publique; dans les bureaux, il n'y a pas de ministre; un membre parle à un membre, un collègue à un collègue; et M. Victor Hugo ne peut pas exiger de M. de Meaux une autre réponse que celle qui lui a été faite.

« — Je m'en contente! » s'écrie M. Victor Hugo.

« Et les quinze membres de la gauche applaudissent. »

*Séance publique du Sénat.*

12 JUIN 1877.

Messieurs,

Un conflit éclate entre deux pouvoirs. Il appartient au Sénat de les départager. C'est aujourd'hui que le Sénat va être juge.

Et c'est aujourd'hui que le Sénat va être jugé. (*Applaudissements à gauche.*)

Car si au-dessus du gouvernement il y a le Sénat, au-dessus du Sénat il y a la nation.

Jamais situation n'a été plus grave.

Il dépend aujourd'hui du Sénat de pacifier la France ou de la troubler.

Et pacifier la France, c'est rassurer l'Europe; et troubler la France, c'est alarmer le monde.

Cette délivrance ou cette catastrophe dépendent du Sénat.

Messieurs, le Sénat va aujourd'hui faire sa preuve. Le Sénat aujourd'hui peut être fondé par le Sénat. (*Bruit à droite. — Approbation à gauche.*)

L'occasion est unique, vous ne la laisserez pas échapper.

Quelques publicistes doutent que le Sénat soit utile; montrez que le Sénat est nécessaire.

La France est en péril, venez au secours de la France. (*Bravos à gauche.*)

Messieurs, le passé donne quelquefois des renseignements. De certains crimes, que l'histoire n'oublie pas, ont des reflets sinistres, et l'on dirait qu'ils éclairent confusément les événements possibles.

Ces crimes sont derrière nous, et par moments nous croyons les revoir devant nous.

Il y a parmi vous, messieurs, des hommes qui se souviennent. Quelquefois se souvenir, c'est prévoir. (*Applaudissements à gauche.*)

Ces hommes ont vu, il y a vingt-six ans, ce phénomène :

Une grande nation qui ne demande que la paix, une nation qui sait ce qu'elle veut, qui sait d'où elle vient et qui a droit de savoir où elle va, une nation qui ne ment pas, qui ne cache rien, qui n'élude rien, qui ne sous-entend rien, et qui marche dans la voie du progrès droit devant elle et à visage découvert, la France, qui a donné à l'Europe quatre illustres siècles de philosophie et de civilisation, qui a proclamé par Voltaire la liberté religieuse (*Protestations à droite, vive approbation à gauche.*) et par Mirabeau la liberté politique; la France qui travaille, qui enseigne, qui fraternise, qui a un but, le bien, et qui le dit, qui a un moyen, le juste, et qui le déclare, et, derrière cet immense pays en pleine activité, en pleine bonne volonté, en pleine lumière, un gouvernement masqué. (*Applaudissements prolongés à gauche. Réclamations à droite.*)

Messieurs, nous qui avons vu cela, nous sommes pensifs aujourd'hui, nous regardons avec une attention profonde ce qui semble être devant nous : une audace qui hésite, des sabres qu'on entend traîner, des protestations de loyauté

qui ont un certain son de voix; nous reconnaissons le masque. (*Sensation.*)

Messieurs, les vieillards sont des avertisseurs. Ils ont pour fonction de décourager les choses mauvaises et de déconseiller les choses périlleuses. Dire des paroles utiles, dussent-elles paraître inutiles, c'est là leur dignité et leur tristesse. (*Très bien! à gauche.*)

Je ne demande pas mieux que de croire à la loyauté, mais je me souviens qu'on y a déjà cru. (*C'est vrai! à gauche.*) Ce n'est pas ma faute si je me souviens. Je vois des ressemblances qui m'inquiètent, non pour moi qui n'ai rien à perdre dans la vie et qui ai tout à gagner dans la mort, mais pour mon pays. Messieurs, vous écouterez l'homme en cheveux blancs qui a vu ce que vous allez revoir peut-être, qui n'a plus d'autre intérêt sur la terre que le vôtre, qui vous conseille tous avec droiture, amis et ennemis, et qui ne peut ni haïr ni mentir, étant si près de la vérité éternelle. (*Profonde sensation. — Applaudissements prolongés.*)

Vous allez entrer dans une aventure. Eh bien, écoutez celui qui en revient. (*Mouvement.*) Vous allez affronter l'inconnu, écoutez celui qui vous dit : l'inconnu, je le connais. Vous allez vous embarquer sur un navire dont la voile frissonne au vent, et qui va bientôt partir pour un grand voyage plein de promesses, écoutez celui qui vous dit : Arrêtez, j'ai fait ce naufrage-là. (*Applaudissements.*)

Je crois être dans le vrai. Puissé-je me tromper, et Dieu veuille qu'il n'y ait rien de cet affreux passé dans l'avenir!

Ces réserves faites, — et c'était mon devoir de les faire,



— j'aborde le moment présent, tel qu'il apparaît et tel qu'il se montre, et je tâcherai de ne rien dire qui puisse être contesté.

Personne ne niera, je suppose que l'acte du 16 mai ait été inattendu.

Cela a été quelque chose comme le commencement d'une préméditation qui se dévoile.

L'effet a été terrible.

Remontons à quelques semaines en arrière. La France était en plein travail, c'est-à-dire en pleine fête. Elle se préparait à l'Exposition universelle de 1878 avec la fierté joyeuse des grandes nations civilisatrices. Elle déclarait au monde l'hospitalité. Paris, convalescent, glorieux et superbe, élevait un palais à la fraternité des nations ; la France, en dépit des convulsions continentales était confiante et tranquille, et sentait s'approcher l'heure du suprême triomphe, du triomphe de la paix. Tout à coup, dans ce ciel bleu un coup de foudre éclate, et au lieu d'une victoire on apporte à la France une catastrophe. (*Vive émotion. — Bravos à gauche.*)

Le 15 mai, tout prospérait ; le 16, tout s'est arrêté. On a assisté au spectacle étrange d'un malheur public, fait exprès. (*Sensation.*) Subitement, le crédit se déconcerte ; la confiance disparaît ; les commandes cessent ; les usines s'éteignent ; les manufactures se ferment ; les plus puissantes renvoient la moitié de leurs ouvriers ; lisez les remontrances des chambres de commerce ; le chômage, cette peste du travail, se répand et s'accroît, et une sorte d'agonie commence. Ce que cette calamité, le 16 mai, coûte à notre

industrie, à notre commerce, à notre travail national, ne peut se chiffrer que par des centaines de millions. (*Allons donc! à droite. — Oui! oui! à gauche.*)

Eh bien, messieurs, aujourd'hui que vous demande-t-on? De la continuer. Le 16 mai désire se compléter. Un mois d'agonie, c'est peu; il en demande quatre. Dissolvez la Chambre. On verra où la France en sera au bout de quatre mois. La durée du 16 mai, c'est la durée de la catastrophe. Aggravation funeste. Partout la stagnation commerciale, partout la fièvre politique. Trois mois de querelle et de haine. L'angoisse ajoutée à l'angoisse. Ce qui n'était que le chômage sera la faillite; ruine pour les riches, famine pour les pauvres; l'électeur acculé à son droit; l'ouvrier sans pain armé du vote. La colère mêlée à la justice. Tel est le lendemain de la dissolution. (*Mouvement.*)

Si vous l'accordiez, messieurs, le service que le 16 mai aurait rendu à la France équivaldrait au service que rend une rupture de rails à un train lancé à toute vapeur. (*C'est vrai!*)

Et j'hésite à achever ma pensée, mais il faut, sinon tout dire, au moins tout indiquer.

Messieurs, réfléchissez. L'Europe est en guerre. La France a des ennemis. Si, en l'absence des Chambres, dans l'éclipse de la souveraineté nationale, si l'étranger...

(*Bruit et protestations à droite. — A gauche: N'interrompez pas! — M. le président: Faites silence! — A gauche: C'est à la droite qu'il faut dire cela!*)

... Si l'étranger profitait de cette paralysie de la France, si... je m'arrête.

Ici, messieurs, la situation apparaît tellement grave, que nous avons pu voir dans les bureaux du Sénat des membres du cabinet faire appel à notre patriotisme et nous demander de ne pas insister.

Nous n'insistons pas.

Mais nous nous retournons vers le pouvoir personnel, et nous lui disons :

La guerre extérieure actuelle ajoutée à la crise intérieure faite par vous crée une situation telle que, de votre aveu, l'on ne peut pas même sonder ce qui est possible. Pourquoi alors faire cette crise? Puisque vous avez le choix du moment, pourquoi choisir ce moment-ci? Vous n'avez aucun reproche sérieux à faire à la Chambre des députés; le mot *radical* appliqué à ses tendances ou à ses actes est vide de sens. La Chambre a eu le très grand tort, à mes yeux, de ne pas voter l'amnistie; mais je ne suppose pas que ce soit là votre grief contre elle. (*Sourires à gauche.*) La Chambre des députés a poussé l'esprit de conciliation et de consentement jusqu'à partager avec le Sénat son privilège en matière d'impôts, c'est-à-dire qu'elle a fait en France plus de concessions au Sénat que la Chambre des communes n'en fait en Angleterre à la Chambre des lords. (*A gauche : C'est vrai!*) La Chambre des députés, à part les turbulences de la droite, est modérée, parlementaire et patriote; seulement il y a entre elle, Chambre nationale, et vous, pouvoir personnel, incompatibilité d'humeur; vous avez, à ce qu'il paraît, des théories politiques qui font mauvais ménage avec les théories politiques de la Chambre des députés, et vous voulez divorcer. Soit. Mais il n'y a là aucune urgence. Pourquoi pren-

dre l'heure la plus périlleuse? Dissoudre la Chambre en ce moment, c'est désarmer la France. (*Mouvement.*) Pourquoi ne pas attendre que le conflit européen soit apaisé? Quand la situation sera redevenue calme, si votre incompatibilité d'humeur ne s'est pas dissipée, si vous persistez dans votre fantaisie théorique, vous nous en reparlerez, et, puisque nous sommes ce qu'en Angleterre on appelle la cour des divorces, nous aviserons. Nous choisirons entre la Chambre et vous. Mais rien ne presse, attendez. En ce moment, soyons prudents, et n'ajoutons pas, de gaieté de cœur, à la complication extérieure, déjà très redoutable, une complication intérieure plus redoutable encore. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

Nous disons cela, qui est sage.

Messieurs, une chose me frappe, et je dois la dire : c'est qu'en ce moment, dans l'heure critique où nous sommes, l'esprit de gouvernement est de ce côté (*montrant la gauche*), et l'esprit de révolution est du côté opposé (*montrant la droite*). (*C'est vrai! c'est vrai! à gauche.*)

En effet, que veut-on de ce côté, du côté républicain?

Le maintien de ce qui est, l'amélioration lente et sage des institutions, le progrès pas à pas, aucune secousse, aucune violence, le suffrage universel, c'est-à-dire la paix entre les opinions, et l'Exposition universelle, c'est-à-dire la paix entre les nations. Et qu'est-ce que cet ensemble de bonnes volontés tournées vers le bien? Messieurs, c'est l'esprit de gouvernement. (*Applaudissements à gauche.*)

Et du côté opposé, du côté monarchique, que veut-on?

Le renversement de la république, la paix publique

livrée à la compétition de trois monarchies, le parti pris pour le pape contre notre alliée l'Italie, la partialité pour un culte allant jusqu'à l'acceptation d'une guerre religieuse éventuelle (*Dénégations à droite. — A gauche: Oui! oui!*), et cela à une époque où la France ne peut et ne doit faire que des guerres patriotiques, le suffrage universel discuté, la force rompant l'équilibre de la loi et du droit, la négation de notre législation civile par la revendication catholique; en un mot, une effrayante remise en question de toutes les solutions sur lesquelles repose la société moderne. (*Applaudissements répétés à gauche.*) Qu'est-ce que tout cela, messieurs? c'est l'esprit de révolution. (*Oui! oui! — Applaudissements.*)

J'avais donc raison de le dire : oui, à cette heure, l'esprit de gouvernement est dans l'opposition, et l'esprit de révolution est dans le gouvernement!

Qu'est-ce que la dissolution?

C'est une révolution possible. Quelle révolution? La pire de toutes. La révolution inconnue. (*Sensation. — Murmures à droite. — Vive adhésion à gauche.*)

Messieurs les sénateurs, croyez-moi. Oui, soyez le gouvernement. Coupez court à cette tentative. Arrêtez net cette étrange insurrection du 16 mai...

(*Réclamations à droite; cris : A l'ordre! à l'ordre! — Applaudissements prolongés à gauche. — M. le Président : Les applaudissements par lesquels on soutient l'orateur n'empêcheront pas le président de faire son devoir : ce n'est pas assez d'avoir porté contre une partie de cette Chambre des accusations d'opinions factieuses, vous appelez*

un acte qui n'est pas sorti de la légalité un acte révolutionnaire; le président s'en étonne. — *A gauche*: Ce sont des préliminaires de révolution! *M. Valentin*: L'avertissement était nécessaire! — *M. le président*: Monsieur Valentin, vous n'avez pas la parole! *A gauche, à M. Victor Hugo*: Continuez! — *A droite*: Que l'orateur retire le mot « insurrection »! — *A gauche unanimement*: Non! ne retirez rien! — *L'orateur ne retire rien et continue* :)

Ayez, messieurs, une volonté, une grande volonté, et signifiez-la. La France veut être rassurée. Rassurez-la. On l'ébranle. Raffermissiez-la. Vous êtes le seul pouvoir que ne domine aucun autre. Ces pouvoirs-là finissent par avoir toute la responsabilité. La Chambre relève de vous, vous pouvez la dissoudre; le président relève de vous, vous pouvez le juger. Ayez le respect, je dis plus, l'effroi de votre toute-puissance, et usez-en pour le bien. Redoutez-vous vous-mêmes, et prenez garde à ce que vous allez faire. Des corps tels que celui-ci sauvent ou perdent les nations.

Sauvez votre pays. (*Sensation. — Vifs applaudissements à gauche.*)

Messieurs, la logique de la situation qui nous est faite me ramène à ce que je vous disais en commençant :

C'est aujourd'hui que la grave question des deux Chambres, posée par la constitution, va être résolue.

Deux Chambres sont-elles utiles? Une seule Chambre est-elle préférable? En d'autres termes, faut-il un Sénat?

Chose étrange! le gouvernement, en croyant poser la question de la Chambre des députés, a posé la question du Sénat. (*Mouvement.*)

Et, chose non moins remarquable, c'est le Sénat qui va la résoudre. (*Approbation à gauche.*)

On vous propose de dissoudre une Chambre. Vous pouvez vous faire cette demande : laquelle? (*Très bien! à gauche.*)

Messieurs, j'y insiste. Il dépend aujourd'hui du Sénat de pacifier la France ou de troubler le monde.

La France est aujourd'hui désarmée en face de toutes les coalitions du passé. Le Sénat est son bouclier. La France, livrée aux aventures, n'a plus qu'un point d'appui, un seul, le Sénat. Ce point d'appui lui manquera-t-il?

Le Sénat, en votant la dissolution, compromet la tranquillité publique et prouve qu'il est dangereux.

Le Sénat, en rejetant la dissolution, rassure la patrie et prouve qu'il est nécessaire.

Sénateurs, prouvez que vous êtes nécessaires. (*Adhésion à gauche.*)

Je me tourne vers les hommes qui en ce moment gouvernent, et je leur dis :

Si vous obtenez la dissolution, dans trois mois le suffrage universel vous renverra cette Chambre.

La même.

Pour vous pire. Pourquoi?

Parce qu'elle sera la même. (*Sensation profonde.*)

Souvenez-vous des 221. Ce chiffre sonne comme un écho de précipice. C'est là que Charles X est tombé. (*Sensation.*)

Le gouvernement fait cette imprudence, l'ouverture de l'inconnu.

Messieurs les sénateurs, vous refuserez la dissolution.

Et ainsi vous rassurerez la France et vous fondez le Sénat.  
(*Très bien ! à gauche.*)

Deux grands résultats obtenus par un seul vote.

Ce vote, la France l'attend de vous.

Messieurs, le péril de la dissolution, ce pourrait être, ou de nous jeter avant l'heure, d'un mouvement éperdu et désordonné, dans le progrès sans transition, et dans ces conditions-là le progrès peut être un précipice ; ou de nous ramener à ce gouffre bien autrement redoutable, le passé. Dans le premier cas, on tombe la tête la première ; dans le second cas, on tombe à reculons. (*Applaudissements à gauche, rires à droite.*) Ne pas tomber vaut mieux. Vous aurez la sagesse que les ministres n'ont pas. Mais n'est-il pas étrange que le gouvernement en soit là de nous offrir le choix entre deux abîmes ! (*Vive émotion.*)

Nous ne tomberons ni dans l'un ni dans l'autre. Votre prudence préservera la patrie. On peut dire de la France qu'elle est insubmersible. S'il y avait un déluge, elle serait l'arche. Oui, dans un temps donné, la France triomphera de l'ennemi du dedans comme de l'ennemi du dehors. Ce n'est pas une espérance que j'exprime ici, c'est une certitude. Qu'est-ce qu'une coalition des partis contre la souveraine réalité ? Quand même un de ces partis voudrait mettre le droit divin au-dessus du droit public, et l'autre le sabre au-dessus du vote, et l'autre le dogme au-dessus de la raison, non une arrestation de la civilisation en plein dix-neuvième siècle n'est pas possible ; une constitution n'est pas une gorge de montagnes où peuvent s'embusquer des trabucaires ; on ne dévalise pas la révolution française ; on ne



détrouse pas le progrès humain comme on détrouse une diligence. Nos ennemis peuvent se liguier. Soit. Leur ligue est vaine. Au milieu de nos fluctuations et de nos orages, dans l'obscurité de la lutte profonde, quelqu'un qu'on ne terrasse pas est dès à présent visible et debout, c'est la loi, l'éternelle loi honnête et juste qui sort de la conscience publique, et derrière la brume épaisse où nous combattons il y a un victorieux, l'avenir. (*Vive sensation. — Applaudissements à gauche.*)

Nos enfants auront cet éblouissement. Et, nous aussi, et avec plus d'assurance que les anciens croisés, nous pouvons dire : Dieu le veut ! Non, le passé ne prévaudra pas. Eût-il la force, nous avons la justice, et la justice est plus forte que la force. Nous sommes la philosophie et la liberté. Non, tout le moyen âge condensé dans le Syllabus n'aura pas raison de Voltaire ; non, toute la monarchie, fût-elle triple, et eût-elle, comme l'hydre, trois têtes, n'aura pas raison de la république. (*Non ! non ! non ! à gauche.*) Le peuple, appuyé sur le droit, c'est Hercule appuyé sur la massue.

Et maintenant que la France reste en paix. Que le peuple demeure tranquille. Pour rassurer la civilisation, Hercule au repos suffit.

Je vote contre la catastrophe.

Je refuse la dissolution.

(*Acclamation unanime et prolongée à gauche. — Les sénateurs de gauche se lèvent, et M. Victor Hugo, en regagnant sa place, est chaleureusement félicité par tous ses collègues. — La séance est suspendue.*)

## RÉPONSE AUX OUVRIERS LYONNAIS

La dissolution est prononcée par 349 voix contre 130.

La nation est résolue, le pouvoir est agressif. Le maréchal de Mac-Mahon, après une revue passée le 4<sup>er</sup> juillet, adresse à l'armée un ordre du jour, qui se termine ainsi :

« ... Vous m'aidez, j'en suis certain, à maintenir le respect de l'autorité et des lois dans l'exercice de la mission qui m'a été confiée, et que je remplirai jusqu'au bout. »

Une adresse de remerciement à Victor Hugo pour le discours sur les ouvriers lyonnais avait été votée par le comité d'initiative de Perrache, et envoyée, le 14 juillet, dans un album splendidement relié, contenant les noms de tous les signataires et portant sur la couverture : LA DÉMOCRATIE LYONNAISE A VICTOR HUGO.

Victor Hugo répond :

Paris, le 27 juillet 1877.

Mes chers et vaillants concitoyens,

Je reçois avec émotion votre envoi magnifique. J'avais déjà eu un bonheur, faire mon devoir, et le faire pour vous. Ce bonheur, vous le complétez. Je vous remercie.

Je continuerai ; vous vous appuyerez sur moi et je m'appuierai sur vous.

L'heure actuelle est menaçante ; le temps des épreuves

va recommencer peut-être. Ce que nous avons déjà fait, nous le ferons encore. Nous aussi, nous irons *jusqu'au bout*.

On nous fait, bien malgré nous, hélas ! une situation périlleuse. Puisqu'il le faut, nous l'acceptons. Quant à moi, je ne reculerai devant aucune des conséquences du devoir. Sortir de l'exil donne le droit d'y rentrer. Quant au sacrifice de la vie, il est peu de chose à côté du sacrifice de la patrie.

Mais ne craignons rien. Nous avons pour nous, citoyens libres de la France libre, la force des choses à laquelle s'ajoute la force des idées. Ce sont là les deux courants suprêmes de la civilisation.

Aucun doute sur l'avenir n'est possible. La vérité, la raison et la justice vaincront, et du misérable conflit actuel sortira, par la toute-puissance du suffrage universel, sans secousse et sans lutte peut-être, la république prospère, douce et forte.

Le peuple français est l'armée humaine, et la démocratie lyonnaise en est l'avant-garde. Où va cette armée ? à la paix. Où va cette avant-garde ? à la liberté.

Hommes de Lyon, mes frères, je vous salue.

LA PUBLICATION  
DE  
*L'HISTOIRE D'UN CRIME*

1<sup>er</sup> OCTOBRE 1877

Entre les « actes » de Victor Hugo, il faut noter à cette place un de ceux qui furent le plus efficaces et le plus salutaires, — la publication de *l'Histoire d'un crime*.

Les élections générales avaient été fixées par le gouvernement du 16 mai à la date du 14 octobre.

Le 1<sup>er</sup> octobre, *l'Histoire d'un crime* parut, précédée de ces deux simples lignes :

Ce livre est plus qu'actuel, il est urgent.  
Je le publie.

III

LES ÉLECTIONS

*Discours pour la candidature de M. Jules Grévy.*

Le pouvoir personnel s'était affirmé, dans les discours et manifestes du président de la république, par des paroles imprudentes : « Mon nom... ma pensée... ma politique... ma volonté. »

Le 12 octobre, avant-veille des élections, une réunion électorale eut lieu au gymnase Paz, pour soutenir, dans le neuvième arrondissement de Paris, la

candidature de M. Jules Grévy, qui fut élu, le surlendemain, à l'immense majorité de 12,372 voix.

Victor Hugo prit la parole dans cette réunion, et dit :

Messieurs,

Un homme éminent se présente à vos suffrages. Nous appuyons sa candidature.

Vous le nommerez ; car le nommer c'est réélire en lui la Chambre dont il fut le président.

Le pays va rappeler cette Chambre si étrangement congédiée. Il va la réélire, avec sévérité pour ceux qui l'ont dissoute.

Nommer Jules Grévy, c'est faire réparation au passé et donner un gage à l'avenir.

Je n'ajouterai rien à tout ce qui vient de vous être dit sur cet homme qui réalise la définition de Cicéron : éloquent et honnête.

Je me bornerai à exposer devant vous, avec une brièveté et une réserve que vous apprécierez, quelques idées, utiles peut-être en ce moment.

Électeurs,

Vous allez exercer le grand droit et remplir le grand devoir du citoyen.

Vous allez nommer un législateur.

C'est-à-dire incarner dans un homme votre souveraineté.

C'est là, citoyens, un choix considérable.

Le législateur est la plus haute expression de la volonté nationale.

Sa fonction domine toutes les autres fonctions. Pourquoi? C'est que c'est de sa conscience que sort la loi. La conscience est la loi intérieure; la loi est la conscience extérieure. De là le religieux respect qui lui est dû. Le respect de la loi, c'est le devoir de la magistrature, l'obligation du clergé, l'honneur de l'armée. La loi est le dogme du juge, la limite du prêtre, la consigne du soldat. Le mot *hors la loi* exprime à la fois le plus grand des crimes et le plus terrible des châtimens. D'où vient cette suprématie de la loi? C'est, je le répète, que la loi est pour le peuple ce qu'est pour l'homme la conscience. Rien en dehors d'elle, rien au-dessus d'elle. De là, dans les états bien réglés, la subordination du pouvoir exécutif au pouvoir législatif. (*Vive adhésion.*)

Cette subordination est étroite, absolue, nécessaire.

Toute résistance du pouvoir exécutif au pouvoir législatif est un empiétement; toute violation du pouvoir législatif par le pouvoir exécutif est un crime. La force contre le droit, c'est là un tel forfait que le Dix-huit-Brumaire suffit pour effacer la gloire d'Austerlitz, et que le Deux-Décembre suffit pour engloutir le nom de Bonaparte. Dans le Dix-huit-Brumaire et dans le Deux-Décembre, ce qui a naufragé, ce n'est pas la France, c'est Napoléon.

Si je prononce en ce moment ce nom, Napoléon, c'est uniquement parce qu'il est toujours utile de rappeler les faits et d'invoquer les principes; mais il va sans dire que ce nom tient trop de place dans l'histoire pour que je songe

à le rapprocher des noms de nos gouvernants actuels. Je ne veux blesser aucune modestie. (*Bravos et rires.*)

Ce que je veux affirmer, et affirmer inflexiblement, c'est le profond respect dû par le pouvoir à la loi, et au législateur qui fait la loi, et au suffrage universel qui fait le législateur.

Vous le voyez, messieurs, d'échelon en échelon, c'est au suffrage universel qu'il faut remonter. Il est le point de départ et le point d'arrivée; il a le premier et le dernier mot.

Messieurs, le suffrage universel va parler, et ce qu'il dira sera souverain et définitif. La parole suprême que va prononcer l'auguste voix de la France sera à la fois un décret et un arrêt, décret pour la république, arrêt contre la monarchie. (*Oui! oui! — Applaudissements.*)

Quelquefois, messieurs, cela se voit dans l'histoire, les factions s'emparent du gouvernement. Elles créent ce qu'on pourrait appeler des crises de fantaisie, qui sont les plus fatales de toutes. Ces crises sont d'autant plus redoutables qu'elles sont vaines; la raison leur manque; elles ont l'inconscience de l'ignorance et l'irascibilité du caprice. Brusquement, violemment, sans motif, car tel est leur bon plaisir, elles arrêtent le travail, l'industrie, le commerce, les échanges, les idées, déconcertent les intérêts, entravent la circulation, bâillonnent la pensée, inquiètent jusqu'à la liberté d'aller et de venir. Elles ont la hardiesse de s'annoncer elles-mêmes comme ne voulant pas finir, et posent leurs conditions. Leur persistance frappe de stupeur le pays amoindri et appauvri. On peut dire de certains gouverne-

ments qu'ils fond un nœud à la prospérité publique. Ce nœud peut être tranché ou dénoué : il est tranché par les revolutions ; il est dénoué par le suffrage universel. (*Applaudissements.*)

Tout dénouer, ne rien trancher, telle est, citoyens, l'excellence du suffrage universel.

Le peuple gouverne par le vote, c'est l'ordre, et règne par le scrutin, c'est la paix.

Il faut donc que le suffrage universel soit obéi. Il le sera. Ce qu'il veut est voulu d'en haut. Le peuple, c'est la souveraineté ; la France, c'est la lumière. On ne parle en maître ni au peuple, ni à la France. Il arrive quelquefois qu'un gouvernement, peu éclairé, semble oublier les proportions ; le suffrage universel les lui rappelle. La France est majeure ; elle sait qui elle est, elle fait ce qui convient ; elle régit la civilisation par sa raison, par sa philosophie, par sa logique, par ses chefs-d'œuvre, par ses héroïsmes ; elle a la majesté des choses nécessaires, elle est l'objet d'une sorte de contemplation des peuples et il lui suffit de marcher pour se montrer déesse. Qui que nous soyons, mesurons nos paroles quand nous avons l'immense honneur de lui parler. Cette France est si illustre que les plus hautes statures s'inclinent devant elle. Devant sa grandeur, les plus grands demeurent interdits. Montesquieu hésiterait à lui dire : « Ma politique », et, certes, Washington n'oserait pas lui dire : « Ma volonté ». (*Rires approbatifs.*)

Citoyens, le suffrage universel vaincra. Le nuage actuel s'évanouira. La France donnera ses ordres, et n'importe qui obéira. Je ne fais à personne l'injure de douter de cette



obéissance. La victoire sera complète. Dès à présent nous sommes pleins de pensées de paix, et nous sentons quelque pitié. Nous ne pousserons pas notre victoire jusqu'à ses limites logiques, mais le triomphe du droit et de la loi est certain. L'avenir vaincra le passé! (*Assentiment unanime.*)

Citoyens, ayons foi dans la patrie. Ne désespérons jamais. La France est une prédestinée. Elle a charge de peuples, elle est la nation utile, elle ne peut ni décliner ni décroître, elle couvre ses mutilations de son rayonnement. A l'heure qu'il est, sanglante, démembrée, rançonnée, livrée aux factions du passé, contestée, discutée, mise en question, elle sourit superbement, et le monde l'admire. C'est qu'elle a la conscience de sa nécessité. Comment craindrait-elle les pygmées, elle qui a eu raison des géants? Elle fait des miracles dans l'ordre des idées, elle fait des prodiges dans l'ordre des événements; elle emploie, dans sa toute-puissance, même les cataclysmes à fonder l'avenir; et — ce sera mon dernier mot — oui, citoyens, on peut tout attendre de cette France qui a su faire sortir du plus formidable des orages, la révolution, le plus stable des gouvernements, la république. (*Applaudissements prolongés.*)

### III

## ANNIVERSAIRE DE MENTANA

La lettre suivante, adressée par Victor Hugo au municipe de Rome, a été lue à la cérémonie funèbre de l'anniversaire de Mentana :

Versailles, 22 novembre 1877.

Un fils de la France envoie un salut aux fils de l'Italie. Mentana est une des hontes de Louis Bonaparte et une des gloires de Garibaldi. La fraternité des peuples proteste contre ce délit de l'empire, qui est un deuil pour la France.

Pour nous français, l'Italie est une patrie aussi bien que la France, et Paris, où vit l'esprit moderne, tend la main à Rome, où vit l'âme antique. Peuples, aimons-nous.

Paix aux hommes, lumière aux esprits.



## IV

### LE DINER D'*HERNANI*

Victor Hugo, touché de l'accueil fait par la presse unanime de toutes les opinions à la reprise d'*Hernani*, offrait, le 11 décembre 1877, au Grand-Hôtel, un diner aux journalistes, et en même temps aux comédiens qui jouaient *Hernani*.

Victor Hugo avait à sa droite M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt, et à sa gauche M. Perrin, administrateur général de la Comédie-Française.

En face de Victor Hugo, était son petit-fils Georges, à droite duquel étaient Émile Augier, et à gauche M. Ernest Legouvé.

À la droite de Victor Hugo, après M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt, étaient : MM. Émile de Girardin, Paul Meurice, Théodore de Banville, Maubant, Leconte de Lisle,

Arsène Houssaye, Duquesnel, Henri de Pène, Alphonse Daudet, Blowitz, du *Times*, La Rounat, Jean-Paul Laurens, etc.

A sa gauche après M. Perrin, étaient : MM. Auguste Vacquerie, Paul de Saint-Victor, Bapst, Adrien Hébrard, Philippe Jourde, Texier, Grenier, Duportal, Magnier, Monselet, Émile Deschanel, Ernest Lefèvre, I. Rousset, Pierre Véron, Crawford, du *Daily News*, etc.

A la droite de Georges Hugo, après M. Émile Augier : MM. Worms, Caraguel, de Biéville, Hostein, de La Pommeraye, Laroche, Calmann Lévy, Louis Ulbach, Catulle Mendès, etc.

A sa gauche, après M. Ernest Legouvé : MM. Lockroy, Spuller, Mounet-Sully, Ritt, Alexandre Rey, Émile Bayard, etc.

Le dîner a commencé à neuf heures. La table, dressée en fer à cheval et adossée à la cheminée monumentale de la salle du Zodiaque, occupait tout l'espace de la vaste rotonde, splendidement illuminée. Un admirable massif de plantes exotiques se dressait dans l'espace réservé du fer à cheval.

Au dessert, Victor Hugo s'est levé ; un profond silence s'est aussitôt établi. D'une voix émue, et qui pourtant se faisait entendre jusqu'aux extrémités de la salle, Victor Hugo a dit :

Je demande à mes convives la permission de boire à leur santé.

Je suis ici le débiteur de tous, et je commence par un remerciement. Je remercie de leur présence, de leur concours, de leur sympathique adhésion, les grands talents, les nobles esprits, les généreux écrivains, les hautes renommées qui m'entourent. Je remercie, dans la personne de son honorable directeur, ce magnifique théâtre national auquel se rattache, par ses deux extrémités, un demi-siècle de ma vie. Je remercie mes chers et vaillants auxiliaires, ces excellents artistes que le public tous les soirs couvre de ses applaudissements. (*Bravos.*)

Je ne prononcerai aucun nom, car il faudrait les nommer tous. Pourtant (*Victor Hugo se tourne vers M<sup>lle</sup> Sarah*

*Bernhardt*), permettez-moi, madame, une exception que votre sexe autorise. Je dis plus, commande.

Vous venez de vous montrer non seulement la rivale, mais l'égale des trois grandes actrices, M<sup>lle</sup> Mars, M<sup>me</sup> Dorval, M<sup>lle</sup> Favart, qui vous ont précédée dans ce rôle de doña Sol.

Je vais plus loin; j'ai le droit de le dire, moi qui ai vu, hélas! la représentation de 1830 (*Rires d'approbation*), vous avez dépassé et éclipsé M<sup>lle</sup> Mars. Ceci est de la gloire; vous vous êtes vous-même couronnée reine, reine deux fois, reine par la beauté, reine par le talent.

Victor Hugo se penche et baise la main de M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt en disant :

Je vous remercie, madame! (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs, qu'est-ce que cette réunion? c'est une simple fête toute cordiale et toute littéraire; ces fêtes-là sont toujours les bienvenues, même et surtout dans les jours orageux et difficiles.

Il ne sera pas dit ici une seule parole qui puisse faire une allusion quelconque à une autre passion que celle de l'idéal et de l'absolu, dont nous sommes tous animés.

Nous sommes dans la région sereine. Nous nous rencontrons sur le calme sommet des purs esprits. Il y a des orages autour de nous, il n'y en a pas en nous. (*Applaudissements.*)

Il est bon que le monde littéraire jette son reflet lumineux et sans nuage sur le monde politique. Il est bon que notre région paisible donne aux régions troublées ce grand

exemple, la concorde, et ce beau spectacle, la fraternité.  
(*Triple salve d'applaudissements.*)

Je comptais m'arrêter ici, mais vos applaudissements m'encouragent à continuer; je dirai donc quelques mots encore.

Messieurs, à mon âge, il est rare qu'on n'ait pas, qu'on ne finisse pas par avoir une idée fixe. L'idée fixe ressemble à l'étoile fixe; plus la nuit est noire, plus l'étoile brille.  
(*Sensation.*)

Il en est de même de l'idée. Mon idée m'apparaît avec d'autant plus d'éclat que le moment est plus ténébreux. Cette idée fixe, je vais vous la dire : — C'est la paix.

Depuis que j'existe, dès les commencements de ma jeunesse jusqu'à cet achèvement qui est ma vieillesse, je n'ai jamais eu qu'un but, la pacification; la pacification des esprits, la pacification des âmes, la pacification des cœurs. Mon rêve aurait été : plus de guerre, plus de haine; les peuples uniquement occupés de travail, d'industrie, de bien-être, de progrès, la prospérité par la tranquillité.  
(*Mouvement. — Applaudissements.*)

Ce rêve, quelles que soient les épreuves passées ou futures, je le continuerai, et je tâcherai de le réaliser sans me lasser jamais, jusqu'à mon dernier souffle.

Corneille, le vieux Corneille, le grand Corneille, se sentant près de mourir, jetait cette superbe aspiration vers la gloire, ce grand et dernier cri, dans ce vers :

Au moment d'expirer, je tâche d'éblouir.

Eh bien! messieurs, si l'on avait droit de parler après

Corneille, et s'il m'était donné d'exprimer mon vœu suprême, je dirais, moi :

Au moment d'expirer, je tâche d'apaiser.

*(Applaudissements prolongés, profonde émotion.)*

Telle est, messieurs, la signification, tel est le sens, tel est le but de cette réunion, de cette agape fraternelle, dans laquelle il n'y a aucun sous-entendu, aucun malentendu. Rien que de grand, de bon, de généreux. *(Salve d'applaudissements. — Oui! oui!)*

Nous tous qui sommes ici, poètes, philosophes, écrivains, artistes, nous avons deux patries, l'une la France, l'autre l'art. *(Vifs applaudissements.)*

Oui, l'art est une patrie; c'est une cité que celle qui a pour citoyens éternels ces hommes lumineux, Homère, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Théocrite, Plaute, Lucrèce, Virgile, Horace, Juvénal, Dante, Shakespeare, Rabelais, Molière, Corneille, Voltaire... *(Cri unanime : — ... Victor Hugo!)*

Et c'est une cité moins vaste, mais aussi grande, que celle que nous pouvons appeler notre histoire nationale, et qui compte des hommes non moins grands : Charlemagne, Roland, Duguesclin, Bayard, Turenne, Condé, Villars, Vauban, Hoche, Marceau, Kléber, Mirabeau. *(Applaudissements répétés.)*

Eh bien, mes chers confrères, mes chers hôtes, nous appartenons à ces deux cités. Soyons-en fiers, et permettez-moi de vous dire, en buvant à votre santé, que je

bois à la santé de nos deux patries : — A la santé de la grande France! et à la santé du grand art!

Plusieurs salves d'applaudissements ont suivi le discours de Victor Hugo. Tous les convives étaient debout, saluant et acclamant le poète.

M. Émile Perrin s'est alors levé et a dit :

Messieurs,

Puisque cet honneur m'est réservé de répondre à l'hôte illustre qui nous a conviés, puisque je dois prendre la parole après la voix que vous venez d'entendre, devant vous, messieurs, qui représentez ici une des gloires de notre pays, une de ses forces les plus expansives, l'art dramatique en France, vous, ses auteurs, ses interprètes et ses juges, permettez-moi de parler au nom de la Comédie-Française. C'est au nom de tout ce qui constitue notre maison, au nom de ses souvenirs, de son présent, de son avenir, au nom de ses grands poètes qui ont fondé son existence et formé son patrimoine, au nom de cette longue suite d'artistes célèbres qui sont les ancêtres et les conseillers de ceux d'aujourd'hui, que je vous demande, messieurs, de porter ce toast à M. Victor Hugo. (*Applaudissements.*)

De cette vie si prodigieusement remplie, je ne veux ici retenir qu'un jour, dans cette œuvre immense si multiple, si fortement mêlée à l'art de notre temps qu'elle en semble, à elle seule, l'expression vivante (*Bravos*), je ne veux ici relever qu'une date.

Le 25 février 1830, il y aura bientôt quarante-huit ans, la Comédie-Française avait l'honneur de représenter pour la première fois *Hernani*. Un demi-siècle a passé sur cette œuvre d'abord si passionnément contestée et qui souleva tant de tempêtes. Aujourd'hui, elle est entrée dans la région sereine des chefs-d'œuvre. Elle est devenue classique à son tour, car la postérité a commencé pour elle, et la voilà à mi-chemin de son premier centenaire. (*Applaudissements.*) Dans cinquante ans, aux jours des glorieux anniversaires, on jouera *Hernani* comme on joue le *Cid* et les *Horaces*. Ils sont tous trois d'une même famille, frères par la mâle fierté des sentiments, frères par l'incomparable splendeur du langage. (*Bravos prolongés.*)

Dans cinquante ans, messieurs, bien peu de nous pourront avoir le bonheur d'applaudir *Hernani*. Mais une génération nouvelle se chargera de ce soin; elle s'y empressera comme ses aînées, et son cœur battra comme le nôtre, animé du même enthousiasme, de la même ardeur.



En portant ce toast à Victor Hugo, à l'auteur d'*Hernani*, je bois, messieurs, à l'immortelle jeunesse du génie... (*Bravos.*)

M. de Biéville a pris ensuite la parole :

Très cher et très illustre poète,

C'est comme le plus ancien des critiques dramatiques que quelques-uns de mes confrères m'ont fait l'honneur de me désigner pour vous porter un toast.

Quel chemin nous avons fait depuis le jour mémorable de la première représentation d'*Hernani*! Alors, cher grand poète, vous comptiez déjà d'ardents admirateurs parmi les critiques dramatiques, mais vous y trouviez aussi d'ardents détracteurs; aujourd'hui, l'admiration nous a tous gagnés.

Au nom de la critique dramatique, je bois à l'auteur d'*Hernani*, au plus grand poète de ce siècle, au fondateur de la liberté dramatique au Théâtre-Français. (*Applaudissements.*)

M. Théodore de Banville s'est levé à son tour, et, tourné vers M. Victor Hugo, lui a dit, avec une émotion qui se communiquait à tout l'auditoire :

Maitre,

Depuis bien longtemps, on ne compte plus vos chefs-d'œuvre. Cependant, vous en avez fait un aujourd'hui qui passe tous les autres : c'est d'avoir assemblé cent cinquante parisiens animés d'une même pensée. On dit qu'en ces temps troublés nous ne nous entendons sur rien; c'est une erreur, puisque nous n'avons tous qu'une seule âme pour fêter et acclamer votre gloire. Le génie a cela de divin, entre autres choses, qu'il aplanit les obstacles, fond les dissentiments, et emporte les esprits dans son sillon de lumière.

Oui, vous nous unissez tous dans un même sentiment de reconnaissance et de fierté, car c'est grâce à vous que la France est elle-même vis-à-vis de l'étranger, et que, douloureusement blessée, elle reste encore victorieuse. Elle le sera toujours, puisqu'elle porte à son front la clarté de l'idée, et qu'il faut bien la suivre, si l'on ne veut pas marcher dans la nuit noire. Elle a toujours eu ce privilège de ravir par l'intelligence, d'entasser les merveilles, et de faire croire à ses miracles à force de miracles. C'est en quoi, Maitre, vous la représentez parfaitement, car vous avez stupéfait l'envie et l'admiration elle-même, par le prodige d'une création inépuisable, qui foisonne comme les feuilles de la forêt et les étoiles du ciel. L'univers est encore ébloui de votre

dernière œuvre, que déjà vous l'avez oubliée depuis longtemps et que vous nous étonnez par une œuvre nouvelle. Ayant encore le frisson lyrique des *Contemplations*, nous sommes enchantés et charmés par la flûte des *Chansons des rues et des bois*.

Nous écoutons avidement le romancier, l'historien, le douloureux avocat des *Misérables*, quand mille poèmes nouveaux s'éveillent, ouvrant leurs ailes d'aigle; et, après avoir offert au monde cette *Légende des Siècles* qui semble ne pouvoir jamais être égalée, vous réalisez ce fait inouï de lui donner une sœur qui la surpasse, et de vous montrer chaque jour pareil et supérieur à vous-même. Et ce qui fait la force de ce grand Paris que vous adorez, de cette France dont vous êtes l'orgueil, c'est qu'ils vous suivent, vous comprennent, et que, si haut que vous montiez, leur âme est à l'unisson de la vôtre. Le peuple qui se presse à *Hernani* jette dans la caisse du théâtre plus d'argent qu'elle n'en peut tenir, et, comprenant en artiste les beautés du poème, témoigne ainsi qu'il y a entre vous et lui une solidarité complète. Votre génie est son génie, et c'est pourquoi j'exprime la pensée de tous en confondant nos plus chers espoirs dans ce double vœu : Vive la France! vive Victor Hugo!

Ce discours a été interrompu presque à chaque phrase par les applaudissements de la salle entière.

M. Henri de La Pommeraye s'est fait applaudir à son tour en portant ce simple toast qui a fait fondre en larmes de joie le petit Georges : « Aux petits-enfants de Victor Hugo! » Et ce cri cordial a bien terminé cette fête cordiale.

1878

I

INAUGURATION

DU

**TOMBEAU DE LEDRU-ROLLIN**

24 FÉVRIER

Les grandes dates évoquent les grandes mémoires. A de certaines heures, les glorieux souvenirs sont de droit. Le 24 Février se reflète sur la tombe de Ledru-Rollin. Cette date et cette mémoire se complètent l'une par l'autre; le 24 Février est le fait, Ledru-Rollin est l'homme. Est-il le seul? Non. Ils sont trois. Trois illustres esprits résument et représentent cette époque mémorable; Louis Blanc en est l'apôtre, Lamartine en est l'orateur, Ledru-Rollin en est le tribun.

Personne plus que Ledru-Rollin n'a eu les dons souverains de la parole humaine. Il avait l'accent, le geste, la hauteur, la probité ferme et fière, l'impétuosité convaincue, l'affirmation tonnante et superbe. Quand l'honnête homme parle, une certaine violence oratoire lui sied et semble la force auguste de la raison. Devant les hypocrisies, les tyrannies et les abjections, il est nécessaire parfois de faire éclater l'indignation de l'idéal et d'illuminer la justice par la colère. (*Applaudissements.*)

Il y a deux sortes d'orateur, l'orateur philosophe et l'orateur tribun; l'antiquité nous a laissé ces deux types; Cicéron est l'un, Démosthènes est l'autre. Ces deux types de l'orateur, le philosophe et le tribun, l'un majestueux et paisible, l'autre fougueux, s'entr'aident plus qu'ils ne croient; tous deux servent le progrès qui a besoin du rayonnement continu et tranquille de la sagesse, mais qui a besoin aussi, dans les occasions suprêmes, des coups de foudre de la vérité. (*Bravos répétés.*)

De même qu'il a toutes les formes de l'éloquence, Ledru-Rollin a eu toutes les formes du courage, depuis la bravoure qui soutient la lutte jusqu'à la patience qui subit l'exil. Ne nous plaignons pas, ce sont là les lois de la vie sévère; l'amour de la patrie s'affirme par l'acceptation du bannissement, la conviction se manifeste par la persévérance; il est bon que la preuve du combattant soit faite par le proscrit. (*Profonde sensation.*)

Citoyens, c'est une grande chose qu'un grand tribun. C'était il y a quatrevingt-dix ans Mirabeau; c'était hier Ledru-Rollin; c'est aujourd'hui Gambetta. Ces puissants

orateurs sont les athlètes du droit. Et, disons-le, dans le grand tribun, il y a un homme d'état.

Ledru-Rollin suffit à le démontrer.

Ici il importe d'insister.

Deux actes mémorables dominent la vie de Ledru-Rollin ; ce sont deux actes de haute politique : la liberté romaine défendue, le suffrage universel proclamé.

Ces deux actes considérables, si divers en apparence, ont au fond le même but, la paix. Je le prouve.

Prendre, dans un moment critique, la défense de Rome, c'était cimenter à jamais l'amitié de la France et de l'Italie ; c'était garder en réserve cette amitié, force immense de l'avenir. C'était accoupler, dans une sorte de rayonnement fraternel, l'âme de Rome et l'âme de Paris, ces deux lumières du monde. C'était offrir aux peuples ce magnifique et rassurant spectacle, les deux cités qui sont le double centre des hommes, les deux capitales-sœurs de la civilisation, étroitement unies pour la liberté et pour le progrès, faisant cause commune, et se protégeant l'une l'autre contre le nord d'où vient la guerre et contre la nuit d'où vient le fanatisme. (*Acclamations.*)

Nous traversons en ce moment une heure solennelle. Deux personnes nouvelles, un pape et un roi, font leur entrée dans la destinée de l'Italie. Puisqu'il m'est donné, dans un pareil instant, d'élever la voix, laissez-moi, citoyens, envoyer, au nom de ce grand Paris, un vœu de gloire et de bonheur à cette grande Rome. Laissez-moi dire à cette nation illustre qu'il y a entre elle et nous parenté sacrée, que nous voulons ce qu'elle veut (*Oui! oui!*), que son

unité nous importe autant qu'à elle-même, que sa liberté fait partie de notre délivrance, et que sa puissance fait partie de notre prospérité. Laissez-moi dire enfin qu'il y a, à cette heure, une bonne façon d'être patriote, c'est, pour un italien, d'aimer la France, et, pour un français, d'aimer l'Italie. (*Vive l'Italie! vive la France!*)

Certes, Ledru-Rollin avait un magnanime sentiment du droit et en même temps une féconde pensée politique quand il prenait fait et cause pour Rome; sa pensée n'était pas moins profonde quand il décrétait le suffrage univereel. Là encore il travaillait, je viens de le dire, à l'apaisement de l'avenir. Qu'est-ce en effet que le suffrage universel? C'est l'évidence faite sur la volonté nationale, c'est la loi seule souveraine, c'est l'impulsion à la marche en avant, c'est le frein à la marche en arrière, c'est la solution cordiale et simple des contradictions et des problèmes, c'est la fin à l'amiable des révolutions et des haines. (*Bravos.*) 1792 a créé le règne du peuple, c'est-à-dire la république; 1848 a créé l'instrument du règne, c'est-à-dire le suffrage universel. De cette façon l'œuvre est indestructible, une révolution couronne l'autre, et le Droit de l'homme a pour point d'appui le Vote du peuple.

La loi d'équilibre est trouvée. Désormais nulle négation possible, nulle lutte possible, nulle émeute possible, pas plus du côté du pouvoir que du côté du peuple. Conciliation, telle est la fin de tout. C'est là un progrès suprême. Ledru-Rollin en a sa part, et ce sera son impérissable honneur d'avoir attaché son nom à ce suffrage universel qui contient en germe la pacification universelle. (*Vive adhésion.*)

Pacification! O mes concitoyens, communions dans cette pensée divine; que ce mot soit le mot du dix-neuvième siècle comme tolérance a été le mot du dix-huitième. Que la fraternité devienne et reste la première passion de l'homme. Hélas! les rois s'acharnent à la guerre; nous, les peuples, acharnons-nous à l'amour.

La croissance de la paix, c'est là toute la civilisation. Tout ce qui augmente la paix augmente la certitude humaine; adoucir les cœurs, c'est assurer l'avenir; apaiser, c'est fonder.

Ne nous laissons pas de répéter parmi les peuples et parmi les hommes ces mots sacrés : Union, oubli, pardon, concorde, harmonie.

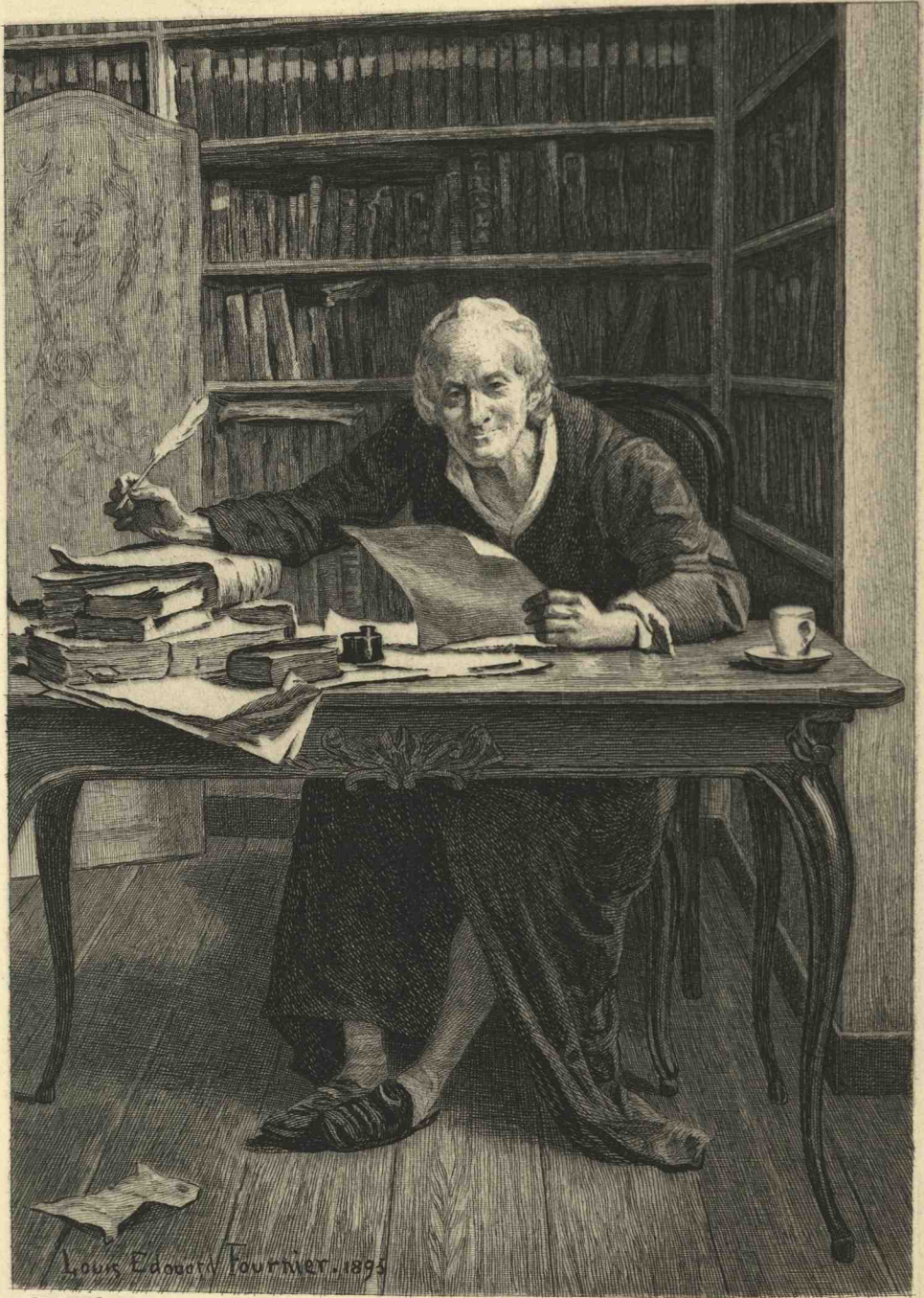
Faisons la paix. Faisons-la sous toutes les formes; car toutes les formes de la paix sont bonnes. La paix a une ressemblance avec la clémence. N'oublions pas que l'idée de fraternité est une; n'oublions pas que la paix n'est féconde qu'à la condition d'être complète et de s'appeler après les guerres étrangères Alliance, et après les guerres civiles Amnistie. (*Acclamations prolongées.*)

Je veux terminer ce que j'ai à dire par une parole de certitude et de foi, et j'ajoute, par une parole civique et humaine. Citoyens, j'en atteste le grand mort que nous honorons, la république vivra. C'est devant la mort qu'il faut affirmer la vie, car la mort n'est autre chose qu'une vie plus haute et meilleure. La république vivra parce qu'elle est le droit, et parce qu'elle sera la concorde. La république vivra parce que nous serons cléments, pacifiques et fraternels. Ici la majesté des morts nous environne, et j'ai, quant

---

à moi, le respect profond de cet horizon sombre et sublime. Les paroles qui constatent le progrès humain ne troublent pas ce lieu auguste et sont à leur place parmi les tombeaux. O vivants, mes frères, que la tombe soit pour nous calmante et lumineuse ! Qu'elle nous donne de bons conseils ! Qu'elle éteigne les haines, les guerres et les colères ! Certes, c'est en présence du tombeau qu'il convient de dire aux hommes : Aimez-vous les uns les autres, et ayez foi dans l'avenir ! Car il est simple et juste d'invoquer la paix là où elle est éternelle et de puiser l'espérance là où elle est infinie. (*Acclamation immense. Cris de : Vive l'amnistie ! vive Victor Hugo ! vive la république !*)





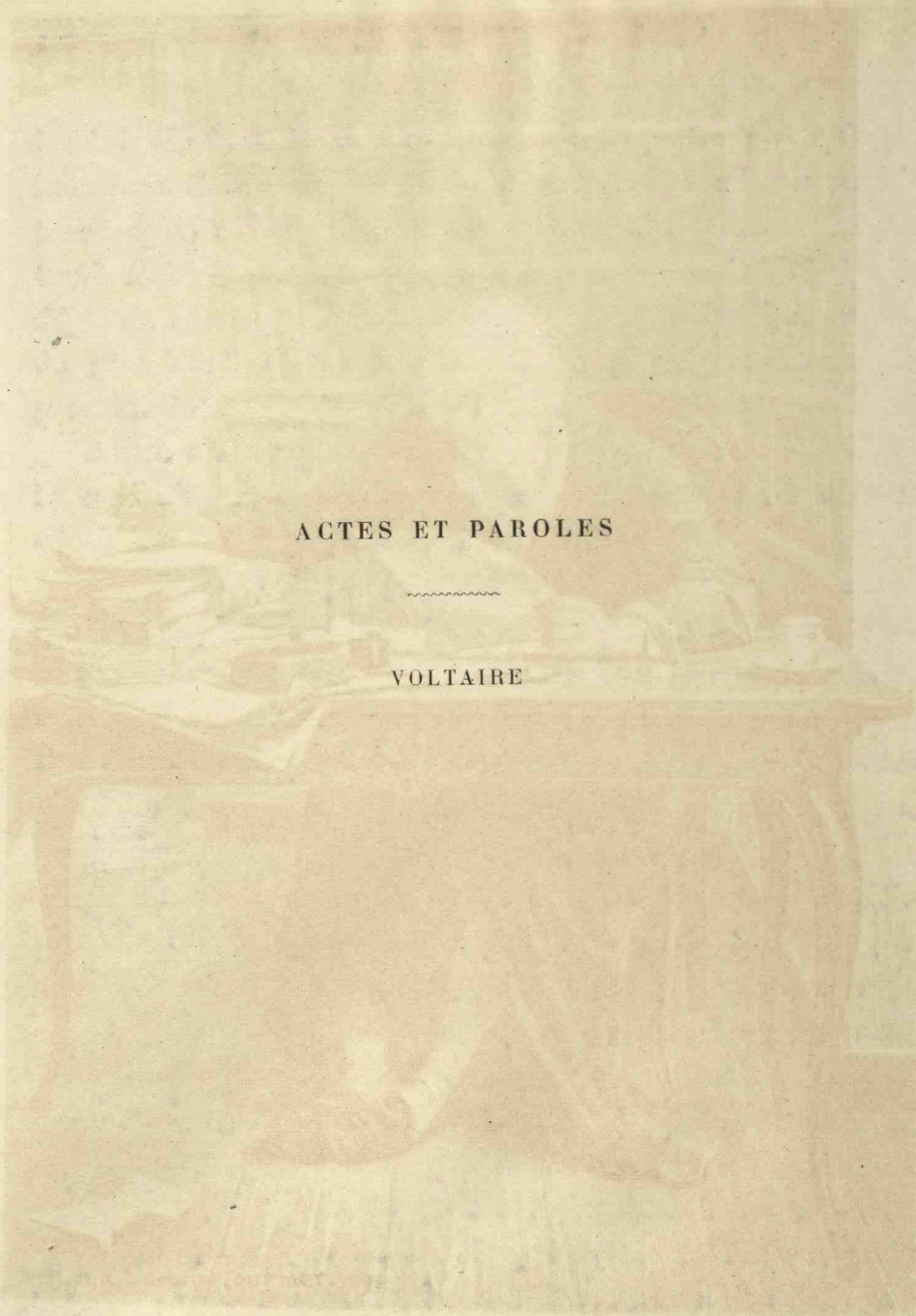
*L. Ed. Fournier inv.*

*Edition Nationale*

*Cl. Faivre sc.*

VOLTAIRE

*(Actes et Paroles)*



ACTES ET PAROLES

~~~~~  
VOLTAIRE

II

LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE

30 MAI 1878

Il y a cent ans aujourd'hui un homme mourait. Il mourait immortel. Il s'en allait chargé d'années, chargé d'œuvres, chargé de la plus illustre et de la plus redoutable des responsabilités, la responsabilité de la conscience humaine avertie et rectifiée. Il s'en allait maudit et béni, maudit par le passé, béni par l'avenir, et ce sont là, messieurs, les deux formes superbes de la gloire. Il y avait à son lit de mort, d'un côté l'acclamation des contemporains et de la postérité, de l'autre ce triomphe de huée et de haine que l'implacable passé fait à ceux qui l'ont combattu. Il était plus qu'un homme, il était un siècle. Il avait exercé une fonction et rempli une mission. Il avait été évidemment élu pour l'œuvre qu'il avait faite par la suprême volonté qui se manifeste aussi visiblement dans les lois de la destinée que dans

les lois de la nature. Les quatrevingt-quatre ans que cet homme a vécu occupent l'intervalle qui sépare la monarchie à son apogée de la révolution à son aurore. Quand il naquit Louis XIV régnait encore, quand il mourut Louis XVI régnait déjà, de sorte que son berceau put voir les derniers rayons du grand trône et son cercueil les premières lueurs du grand abîme. (*Applaudissements.*)

Avant d'aller plus loin, entendons-nous, messieurs, sur le mot abîme; il y a de bons abîmes; ce sont les abîmes où s'écroule le mal. (*Bravo!*)

Messieurs, puisque je me suis interrompu, trouvez bon que je complète ma pensée. Aucune parole imprudente ou malsaine ne sera prononcée ici. Nous sommes ici pour faire acte de civilisation. Nous sommes ici pour faire l'affirmation du progrès, pour donner réception aux philosophes des bienfaits de la philosophie, pour apporter au dix-huitième siècle le témoignage du dix-neuvième, pour honorer les magnanimes combattants et les bons serviteurs, pour féliciter le noble effort des peuples, l'industrie, la science, la vaillante marche en avant, le travail, pour cimenter la concorde humaine, en un mot pour glorifier la paix, cette sublime volonté universelle. La paix est la vertu de la civilisation, la guerre en est le crime. (*Applaudissements.*) Nous sommes ici, dans ce grand moment, dans cette heure solennelle, pour nous incliner religieusement devant la loi morale, et pour dire au monde qui écoute la France, ceci : Il n'y a qu'une puissance, la conscience au service de la justice; et il n'y a qu'une gloire, le génie au service de la vérité. (*Mouvement.*)

Cela dit, je continue.

Avant la Révolution, messieurs, la construction sociale était ceci :

En bas, le peuple ;

Au-dessus du peuple, la religion représentée par le clergé ;

A côté de la religion, la justice représentée par la magistrature.

Et, à ce moment de la société humaine, qu'était-ce que le peuple? C'était l'ignorance. Qu'était-ce que la religion? C'était l'intolérance. Et qu'était-ce que la justice? C'était l'injustice.

Vais-je trop loin dans mes paroles? Jugez-en.

Je me bornerai à citer deux faits, mais décisifs.

A Toulouse, le 13 octobre 1761, on trouve dans la salle basse d'une maison un jeune homme pendu. La foule s'ameute, le clergé fulmine, la magistrature informe. C'est un suicide, on en fait un assassinat. Dans quel intérêt? Dans l'intérêt de la religion. Et qui accuse-t-on? Le père. C'est un huguenot, et il a voulu empêcher son fils de se faire catholique. Il y a monstruosité morale et impossibilité matérielle ; n'importe ! ce père a tué son fils ! ce vieillard a pendu ce jeune homme. La justice travaille, et voici le dénouement. Le 9 mars 1762, un homme en cheveux blancs, Jean Calas, est amené sur une place publique, on le met nu, on l'étend sur une roue, les membres liés en porte-à-faux, la tête pendante. Trois hommes sont là, sur l'échafaud, un capitoul, nommé David, chargé de soigner le supplice, un prêtre, qui tient un crucifix, et le bourreau, une barre de

fer à la main. Le patient, stupéfait et terrible, ne regarde pas le prêtre et regarde le bourreau. Le bourreau lève la barre de fer et lui brise un bras. Le patient hurle et s'évanouit. Le capitoul s'empresse, on fait respirer des sels au condamné, il revient à la vie; alors nouveau coup de barre, nouveau hurlement; Calas perd connaissance; on le ranime, et le bourreau recommence; et comme chaque membre, devant être rompu en deux endroits, reçoit deux coups, cela fait huit supplices. Après le huitième évanouissement, le prêtre lui offre le crucifix à baiser, Calas détourne la tête, et le bourreau lui donne le coup de grâce, c'est-à-dire lui écrase la poitrine avec le gros bout de la barre de fer. Ainsi expira Jean Calas. Cela dura deux heures. Après sa mort, l'évidence du suicide apparut. Mais un assassinat avait été commis. Par qui? Par les juges. (*Vive sensation. Applaudissements*).

Autre fait. Après le vieillard le jeune homme. Trois ans plus tard, en 1765, à Abbeville, le lendemain d'une nuit d'orage et de grand vent, on ramasse à terre sur le pavé d'un pont un vieux crucifix de bois vermoulu qui depuis trois siècles était scellé au parapet. Qui a jeté à bas ce crucifix? Qui a commis ce sacrilège? On ne sait. Peut-être un passant. Peut-être le vent. Qui est le coupable? L'évêque d'Amiens lance un monitoire. Voici ce que c'est qu'un monitoire : c'est un ordre à tous les fidèles, sous peine de l'enfer, de dire ce qu'ils savent ou croient savoir de tel ou tel fait; injonction meurtrière du fanatisme à l'ignorance. Le monitoire de l'évêque d'Amiens opère; le grossissement des comérages prend les proportions de la dénonciation. La justice

découvre, ou croit découvrir, que, dans la nuit où le crucifix a été jeté à terre, deux hommes, deux officiers, nommés l'un La Barre, l'autre d'Étallonde, ont passé sur le pont d'Abbeville, qu'ils étaient ivres, et qu'ils ont chanté une chanson de corps de garde. Le tribunal, c'est la sénéchaussée d'Abbeville. Les sénéchaux d'Abbeville valent les capitouls de Toulouse. Ils ne sont pas moins justes. On décerne deux mandats d'arrêt. D'Étallonde s'échappe, La Barre est pris. On le livre à l'instruction judiciaire. Il nie avoir passé sur le pont, il avoue avoir chanté la chanson. La sénéchaussée d'Abbeville le condamne; il fait appel au parlement de Paris. On l'amène à Paris, la sentence est trouvée bonne et confirmée. On le ramène à Abbeville, enchaîné. J'abrège. L'heure monstrueuse arrive. On commence par soumettre le chevalier de La Barre à la question ordinaire et extraordinaire pour lui faire avouer ses complices; complices de quoi? d'être passé sur un pont et d'avoir chanté une chanson; on lui brise un genou dans la torture; son confesseur, en entendant craquer les os, s'évanouit; le lendemain, le 5 juin 1766, on traîne La Barre dans la grande place d'Abbeville; là flambe un bûcher ardent; on lit sa sentence à La Barre, puis on lui coupe le poing, puis on lui arrache la langue avec une tenaille de fer, puis, par grâce, on lui tranche la tête, et on le jette dans le bûcher. Ainsi mourut le chevalier La Barre. Il avait dix-neuf ans. (*Longue et profonde sensation.*)

Alors, ô Voltaire, tu poussas un cri d'horreur, et ce sera ta gloire éternelle! (*Explosion d'applaudissements.*)

Alors tu commenças l'épouvantable procès du passé, tu

plaidas contre les tyrans et les monstres la cause du genre humain, et tu la gagnas. Grand homme, sois à jamais béni !
(*Nouveaux applaudissements.*)

Messieurs, les choses affreuses que je viens de rappeler s'accomplissaient au milieu d'une société polie ; la vie était gaie et légère, on allait et venait, on ne regardait ni au-dessus ni au-dessous de soi, l'indifférence se révoltait en insouciance, de gracieux poètes, Saint-Aulaire, Boufflers, Gentil-Bernard, faisaient de jolis vers, la cour était pleine de fêtes, Versailles rayonnait, Paris ignorait ; et pendant ce temps-là, par férocité religieuse, les juges faisaient expirer un vieillard sur la roue et les prêtres arrachaient la langue à un enfant pour une chanson. (*Vive émotion. Applaudissements.*)

En présence de cette société frivole et lugubre, Voltaire, seul, ayant là sous ses yeux toutes ces forces réunies, la cour, la noblesse, la finance ; cette puissance inconsciente, la multitude aveugle ; cette effroyable magistrature, si lourde aux sujets, si docile au maître, écrasant et flattant, à genoux sur le peuple devant le roi (*Bravo !*) ; ce clergé sinistrement mélangé d'hypocrisie et de fanatisme, Voltaire, seul, je le répète, déclara la guerre à cette coalition de toutes les iniquités sociales, à ce monde énorme et terrible, et il accepta la bataille. Et quelle était son arme ? celle qui a la légèreté du vent et la puissance de la foudre. Une plume. (*Applaudissements.*)

Avec cette arme il a combattu, avec cette arme il a vaincu.

Messieurs, saluons cette mémoire.

Voltaire a vaincu, Voltaire a fait la guerre rayonnante, la guerre d'un seul contre tous, c'est-à-dire la grande guerre. La guerre de la pensée contre la matière, la guerre de la raison contre le préjugé, la guerre du juste contre l'injuste, la guerre pour l'opprimé contre l'oppresser, la guerre de la bonté, la guerre de la douceur. Il a eu la tendresse d'une femme et la colère d'un héros. Il a été un grand esprit et un immense cœur. (*Bravos.*)

Il a vaincu le vieux code et le vieux dogme. Il a vaincu le seigneur féodal, le juge gothique, le prêtre romain. Il a élevé la populace à la dignité de peuple. Il a enseigné, pacifié et civilisé. Il a combattu pour Sirven et Montbailly comme pour Calas et La Barre ; il a accepté toutes les menaces, tous les outrages, toutes les persécutions, la calomnie, l'exil. Il a été infatigable et inébranlable. Il a vaincu la violence par le sourire, le despotisme par le sarcasme, l'infaillibilité par l'ironie, l'opiniâtreté par la persévérance, l'ignorance par la vérité.

Je viens de prononcer ce mot, le sourire, je m'y arrête. Le sourire, c'est Voltaire.

Disons-le, messieurs, car l'apaisement est le grand côté du philosophe, dans Voltaire l'équilibre finit toujours par se rétablir. Quelle que soit sa juste colère, elle passe, et le Voltaire irrité fait toujours place au Voltaire calmé. Alors, dans cet œil profond, le sourire apparaît.

Ce sourire, c'est la sagesse. Ce sourire, je le répète, c'est Voltaire. Ce sourire va parfois jusqu'au rire, mais la tristesse philosophique le tempère. Du côté des forts, il est moqueur ; du côté des faibles, il est caressant. Il inquiète

l'opresseur et rassure l'opprimé. Contre les grands, la raillerie ; pour les petits, la pitié. Ah ! soyons émus de ce sourire. Il a eu des clartés d'aurore. Il a illuminé le vrai, le juste, le bon, et ce qu'il y a d'honnête dans l'utile ; il a éclairé l'intérieur des superstitions ; ces laideurs sont bonnes à voir, il les a montrées. Étant lumineux, il a été fécond. La société nouvelle, le désir d'égalité et de concession et ce commencement de fraternité qui s'appelle la tolérance, la bonne volonté réciproque, la mise en proportion des hommes et des droits, la raison reconnue loi suprême, l'effacement des préjugés et des partis pris, la sérénité des âmes, l'esprit d'indulgence et de pardon, l'harmonie, la paix, voilà ce qui est sorti de ce grand sourire.

Le jour, prochain sans nul doute, où sera reconnue l'identité de la sagesse et de la clémence, le jour où l'amnistie sera proclamée, je l'affirme, là-haut, dans les étoiles, Voltaire sourira. (*Triple salve d'applaudissements. Cris : Vive l'amnistie !*)

Messieurs, il y a entre deux serviteurs de l'humanité qui ont apparu à dix-huit cents ans d'intervalle un rapport mystérieux.

Combattre le pharisaïsme, démasquer l'imposture, terrasser les tyrannies, les usurpations, les préjugés, les mensonges, les superstitions, démolir le temple, quitte à le rebâtir, c'est-à-dire à remplacer le faux par le vrai, attaquer la magistrature féroce, attaquer le sacerdoce sanginaire, prendre un fouet et chasser les vendeurs du sanctuaire, réclamer l'héritage des déshérités, protéger les faibles, les pauvres, les souffrants, les accablés, lutter pour

les persécutés et les opprimés ; c'est la guerre de Jésus-Christ ; et quel est l'homme qui fait cette guerre ? c'est Voltaire. (*Bravos.*)

L'œuvre évangélique a pour complément l'œuvre philosophique ; l'esprit de mansuétude a commencé, l'esprit de tolérance a continué ; disons-le avec un sentiment de respect profond, Jésus a pleuré, Voltaire a souri ; c'est de cette larme divine et de ce sourire humain qu'est faite la douceur de la civilisation actuelle. (*Applaudissements prolongés.*)

Voltaire a-t-il souri toujours ? Non. Il s'est indigné souvent. Vous l'avez vu dans mes premières paroles.

Certes, messieurs, la mesure, la réserve, la proportion, c'est la loi suprême de la raison. On peut dire que la modération et la respiration même du philosophe. L'effort du sage doit être de condenser dans une sorte de certitude sereine tous les à peu près dont se compose la philosophie. Mais, à de certains moments, la passion du vrai se lève puissante et violente, et elle est dans son droit comme les grands vents qui assainissent. Jamais, j'y insiste, aucun sage n'ébranlera ces deux augustes points d'appui du labeur social, la justice et l'espérance, et tous respecteront le juge s'il incarne la justice, et tous vénéreront le prêtre s'il représente l'espérance. Mais si la magistrature s'appelle la torture, si l'église s'appelle l'inquisition, alors l'humanité les regarde en face et dit au juge : Je ne veux pas de ta loi ! et dit au prêtre : Je ne veux pas de ton dogme ! je ne veux pas de ton bûcher sur la terre et de ton enfer dans le ciel ! (*Vive sensation. Applaudissements prolongés.*) Alors le philo-

sophe courroucé se dresse, et dénonce le juge à la justice, et dénonce le prêtre à Dieu ! (*Les applaudissements redoublent.*)

C'est ce qu'a fait Voltaire. Il est grand.

Ce qu'a été Voltaire, je l'ai dit ; ce qu'a été son siècle, je vais le dire.

Messieurs, les grands hommes sont rarement seuls ; les grands arbres semblent plus grands quand ils dominent une forêt, ils sont là chez eux ; il y a une forêt d'esprits autour de Voltaire ; cette forêt, c'est le dix-huitième siècle. Parmi ces esprits, il y a des cimes, Montesquieu, Buffon, Beaumarchais, et deux entre autres, les plus hautes après Voltaire, — Rousseau et Diderot. Ces penseurs ont appris aux hommes à raisonner ; bien raisonner mène à bien agir, la justesse dans l'esprit devient la justice dans le cœur. Ces ouvriers du progrès ont utilement travaillé. Buffon a fondé l'histoire naturelle ; Beaumarchais a trouvé, au delà de Molière, une comédie inconnue, presque la comédie sociale ; Montesquieu a fait dans la loi des fouilles si profondes qu'il a réussi à exhumer le droit. Quant à Rousseau, quant à Diderot, prononçons ces deux noms à part ; Diderot, vaste intelligence curieuse, cœur tendre altéré de justice, a voulu donner les notions certaines pour bases aux idées vraies, et a créé l'*Encyclopédie*. Rousseau a rendu à la femme un admirable service ; il a complété la mère par la nourrice, il a mis l'une auprès de l'autre ces deux majestés du berceau ; Rousseau, écrivain éloquent et pathétique, profond rêveur oratoire, a souvent deviné et proclamé la vérité politique ; son idéal confine au réel ; il a eu cette gloire d'être

le premier en France qui se soit appelé citoyen ; la fibre civique vibre en Rousseau ; ce qui vibre en Voltaire, c'est la fibre universelle. On peut dire que, dans ce fécond dix-huitième siècle, Rousseau représente le Peuple ; Voltaire, plus vaste encore, représente l'Homme. Ces puissants écrivains ont disparu ; mais ils nous ont laissé leur âme, la Révolution. (*Applaudissements.*)

Oui, la Révolution française est leur âme. Elle est leur émanation rayonnante. Elle vient d'eux ; on les retrouve partout dans cette catastrophe bénie et superbe qui a fait la clôture du passé et l'ouverture de l'avenir. Dans cette transparence qui est propre aux révolutions, et qui à travers les causes laisse apercevoir les effets et à travers le premier plan le second, on voit derrière Diderot Danton, derrière Rousseau Robespierre, et derrière Voltaire Mirabeau. Ceux-ci ont fait ceux-là.

Messieurs, résumer des époques dans des noms d'hommes, nommer des siècles, en faire en quelque sorte des personnages humains, cela n'a été donné qu'à trois peuples, la Grèce, l'Italie, la France. On dit le siècle de Périclès, le siècle d'Auguste, le siècle de Léon X, le siècle de Louis XIV, le siècle de Voltaire. Ces appellations ont un grand sens. Ce privilège, donner des noms à des siècles, exclusivement propre à la Grèce, à l'Italie et à la France, est la plus haute marque de civilisation. Jusqu'à Voltaire, ce sont des noms de chefs d'états ; Voltaire est plus qu'un chef d'états, c'est un chef d'idées. A Voltaire un cycle nouveau commence. On sent que désormais la suprême puissance gouvernante du genre humain sera la pensée. La civilisation obéissait à la

force, elle obéira à l'idéal. C'est la rupture du sceptre et du glaive remplacés par le rayon ; c'est-à-dire l'autorité transfigurée en liberté. Plus d'autre souveraineté que la loi pour le peuple et la conscience pour l'individu. Pour chacun de nous, les deux aspects du progrès se dégagent nettement, et les voici : exercer son droit, c'est-à-dire, être un homme ; accomplir son devoir, c'est-à-dire, être un citoyen.

Telle est la signification de ce mot, le siècle de Voltaire ; tel est le sens de cet événement auguste, la Révolution française.

Les deux siècles mémorables qui ont précédé le dix-huitième l'avaient préparé ; Rabelais avertit la royauté dans *Gargantua*, et Molière avertit l'église dans *Tartuffe*. La haine de la force et le respect du droit sont visibles dans ces deux illustres esprits.

Quiconque dit aujourd'hui : *la force prime le droit*, fait acte de moyen âge, et parle aux hommes de trois cents ans en arrière. (*Applaudissements répétés.*)

Messieurs, le dix-neuvième siècle glorifie le dix-huitième siècle. Le dix-huitième propose, le dix-neuvième conclut. Et ma dernière parole sera la constatation tranquille, mais inflexible du progrès.

Les temps sont venus. Le droit a trouvé sa formule : la fédération humaine.

Aujourd'hui la force s'appelle la violence et commence à être jugée, la guerre est mise en accusation ; la civilisation, sur la plainte du genre humain, instruit le procès et dresse le grand dossier criminel des conquérants et des capitaines. (*Mouvement.*) Ce témoin, l'histoire, est appelé.

La réalité apparaît. Les éblouissements factices se dissipent. Dans beaucoup de cas, le héros est une variété de l'assassin. (*Applaudissements.*) Les peuples en viennent à comprendre que l'agrandissement d'un forfait n'en saurait être la diminution, que si tuer est un crime, tuer beaucoup n'en peut pas être la circonstance atténuante (*Rires et bravos*); que si voler est une honte, envahir ne saurait être une gloire (*Applaudissements répétés*); que les Tedeums n'y font pas grand'chose; que l'homicide est l'homicide, que le sang versé est le sang versé, que cela ne sert à rien de s'appeler César ou Napoléon, et qu'aux yeux du Dieu éternel on ne change pas la figure du meurtre parce qu'au lieu d'un bonnet de forçat on lui met sur la tête une couronne d'empereur. (*Longue acclamation. Triple salve d'applaudissements.*)

Ah! proclamons les vérités absolues. Déshonorons la guerre. Non, la gloire sanglante n'existe pas. Non, ce n'est pas bon et ce n'est pas utile de faire des cadavres. Non, il ne se peut pas que la vie travaille pour la mort. Non, ô mères qui m'entourez, il ne se peut pas que la guerre, cette voleuse, continue à vous prendre vos enfants. Non, il ne se peut pas que la femme enfante dans la douleur, que les hommes naissent, que les peuples labourent et sèment, que le paysan fertilise les champs et que l'ouvrier féconde les villes, que les penseurs méditent, que l'industrie fasse des merveilles, que le génie fasse des prodiges, que la vaste activité humaine multiplie en présence du ciel étoilé les efforts et les créations, pour aboutir à cette épouvantable exposition internationale qu'on appelle un champ de bataille!

(Profonde sensation. Tous les assistants sont debout et acclament l'orateur.)

Le vrai champ de bataille, le voici. C'est ce rendez-vous des chefs-d'œuvre du travail humain que Paris offre au monde en ce moment.

La vraie victoire, c'est la victoire de Paris. *(Applaudissements.)*

Hélas ! on ne peut se le dissimuler, l'heure actuelle, si digne qu'elle soit d'admiration et de respect, a encore des côtés funèbres, il y a encore des ténèbres sur l'horizon ; la tragédie des peuples n'est pas finie ; la guerre, la guerre scélérate, est encore là, et elle a l'audace de lever la tête à travers cette fête auguste de la paix. Les princes, depuis deux ans, s'obstinent à un contre-sens funeste, leur discord fait obstacle à notre concorde, et ils sont mal inspirés de nous condamner à la constatation d'un tel contraste.

Que ce contraste nous ramène à Voltaire. En présence des éventualités menaçantes, soyons plus pacifiques que jamais. Tournons-nous vers ce grand mort, vers ce grand vivant, vers ce grand esprit. Inclignons-nous devant les sépulcres vénérables. Demandons conseil à celui dont la vie utile aux hommes s'est éteinte il y a cent ans, mais dont l'œuvre est immortelle. Demandons conseil aux autres puissants penseurs, aux auxiliaires de ce glorieux Voltaire, à Jean-Jacques, à Diderot, à Montesquieu. Donnons la parole à ces grandes voix. Arrêtons l'effusion du sang humain. Assez ! assez, despotes ! Ah ! la barbarie persiste, eh bien, que la philosophie proteste. Le glaive s'acharne, que la civilisation s'indigne. Que le dix-huitième siècle vienne au secours du

dix-neuvième ; les philosophes nos prédécesseurs sont les apôtres du vrai, invoquons ces illustres fantômes ; que, devant les monarchies rêvant les guerres, ils proclament le droit de l'homme à la vie, le droit de la conscience à la liberté, la souveraineté de la raison, la sainteté du travail, la bonté de la paix ; et, puisque la nuit sort des trônes, que la lumière sorte des tombeaux ! (*Acclamation unanime et prolongée. De toutes parts éclate le cri : Vive Victor Hugo !*)

A la suite du centenaire de Voltaire, les journaux cléricaux publièrent une lettre adressée à Victor Hugo par M. Dupanloup.

Victor Hugo fit à cette lettre la réponse que voici :

A M. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Paris, 3 juin 1878.

Monsieur,

Vous faites une imprudence.

Vous rappelez, à ceux qui ont pu l'oublier, que j'ai été élevé par un homme d'église, et que, si ma vie a commencé par le préjugé et par l'erreur, c'est la faute des prêtres, et non la mienne. Cette éducation est tellement funeste qu'à près de « quarante ans », vous le constatez, j'en subissais encore l'influence. Tout cela a été dit. Je n'y insiste pas. Je dédaigne un peu les choses inutiles.

Vous insultez Voltaire, et vous me faites l'honneur de m'injurier. C'est votre affaire.

Nous sommes, vous et moi, deux hommes quelconques.

L'avenir jugera. Vous dites que je suis vieux, et vous me faites entendre que vous êtes jeune. Je le crois.

Le sens moral est encore si peu formé chez vous, que vous faites « une honte » de ce qui est mon honneur.

Vous prétendez, monsieur, me faire la leçon. De quel droit? Qui êtes-vous? Allons au fait. Le fait le voici : Qu'est-ce que c'est que votre conscience, et qu'est-ce que c'est que la mienne?

Comparons-les.

Un rapprochement suffira.

Monsieur, la France vient de traverser une épreuve. La France était libre, un homme l'a prise en traître, la nuit, l'a terrassée et garrottée. Si l'on tuait un peuple, cet homme eût tué la France. Il l'a faite assez morte pour pouvoir régner sur elle. Il a commencé son règne, puisque c'est un règne, par le parjure, le guet-apens et le massacre. Il l'a continué par l'oppression, par la tyrannie, par le despotisme, par une inqualifiable parodie de religion et de justice. Il était monstrueux et petit. On lui chantait, *Te Deum, Magnificat, Salvum fac, Gloria tibi*, etc. Qui chantait cela! Interrogez-vous. La loi lui livrait le peuple, l'église lui livrait Dieu. Sous cet homme s'étaient effondrés le droit, l'honneur, la patrie; il avait sous ses pieds le serment, l'équité, la probité, la gloire du drapeau, la dignité des hommes, la liberté des citoyens; la prospérité de cet homme déconcertait la conscience humaine. Cela a duré dix-neuf ans. Pendant ce temps-là, vous étiez dans un palais, j'étais en exil.

Je vous plains, monsieur.

VICTOR HUGO.

III

CONGRÈS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL

I

DISCOURS D'OUVERTURE

SÉANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 1878

Messieurs,

Ce qui fait la grandeur de la mémorable année où nous sommes, c'est que, souverainement, par-dessus les rumeurs et les clameurs, imposant une interruption majestueuse aux hostilités étonnées, elle donne la parole à la civilisation. On peut dire d'elle : c'est une année obéie. Ce qu'elle a voulu faire, elle le fait. Elle remplace l'ancien ordre du jour, la guerre, par un ordre du jour nouveau, le progrès. Elle a raison des résistances. Les menaces grondent, mais l'union des peuples sourit. L'œuvre de l'année 1878 sera indestruc-

tible et complète. Rien de provisoire. On sent dans tout ce qui se fait je ne sais quoi de définitif. Cette glorieuse année proclame, par l'exposition de Paris, l'alliance des industries; par le centenaire de Voltaire, l'alliance des philosophies; par le congrès ici rassemblé, l'alliance des littératures (*Applaudissements*); vaste fédération du travail sous toutes les formes; auguste édifice de la fraternité humaine, qui a pour base les paysans et les ouvriers et pour couronnement les esprits. (*Bravos.*)

L'industrie cherche l'utile, la philosophie cherche le vrai, la littérature cherche le beau. L'utile, le vrai, le beau, voilà le triple but de tout l'effort humain; et le triomphe de ce sublime effort, c'est, messieurs, la civilisation entre les peuples et la paix entre les hommes.

C'est pour constater ce triomphe que, de tous les points du monde civilisé, vous êtes accourus ici. Vous êtes les intelligences considérables que les nations aiment et vénèrent, vous êtes les talents célèbres, les généreuses voix écoutées, les âmes en travail de progrès. Vous êtes les combattants pacificateurs. Vous apportez ici le rayonnement des renommées. Vous êtes les ambassadeurs de l'esprit humain dans ce grand Paris. Soyez les bienvenus. Écrivains, orateurs, poètes, philosophes, penseurs, lutteurs, la France vous salue. (*Applaudissements prolongés.*)

Vous et nous, nous sommes les concitoyens de la cité universelle. Tous, la main dans la main, affirmons notre unité et notre alliance. Entrons, tous ensemble, dans la grande patrie sereine, dans l'absolu, qui est la justice, dans l'idéal, qui est la vérité.

Ce n'est pas pour un intérêt personnel ou restreint que vous êtes réunis ici ; c'est pour l'intérêt universel. Qu'est-ce que la littérature ? C'est la mise en marche de l'esprit humain. Qu'est-ce que la civilisation ? C'est la perpétuelle découverte que fait à chaque pas l'esprit humain en marche ; de là le mot Progrès. On peut dire que littérature et civilisation sont identiques.

Les peuples se mesurent à leur littérature. Une armée de deux millions d'hommes passe, une Iliade reste ; Xercès a l'armée, l'épopée lui manque, Xercès s'évanouit. La Grèce est petite par le territoire et grande par Eschyle. (*Mouvement.*) Rome n'est qu'une ville ; mais par Tacite, Lucrèce, Virgile, Horace et Juvénal, cette ville emplit le monde. Si vous évoquez l'Espagne, Cervantes surgit ; si vous parlez de l'Italie, Dante se dresse ; si vous nommez l'Angleterre, Shakespeare apparaît. A de certains moments, la France se résume dans un génie, et le resplendissement de Paris se confond avec la clarté de Voltaire. (*Bravos répétés.*)

Messieurs, votre mission est haute. Vous êtes une sorte d'assemblée constituante de la littérature. Vous avez qualité, sinon pour voter des lois, du moins pour les dicter. Dites des choses justes, énoncez des idées vraies, et si, par impossible, vous n'êtes pas écoutés, eh bien, vous mettrez la législation dans son tort.

Vous allez faire une fondation, la propriété littéraire. Elle est dans le droit, vous allez l'introduire dans le code. Car, je l'affirme, il sera tenu compte de vos solutions et de vos conseils.

Vous allez faire comprendre aux législateurs qui vou-

draient réduire la littérature à n'être qu'un fait local, que la littérature est un fait universel. La littérature, c'est le gouvernement du genre humain par l'esprit humain. (*Bravo!*)

La propriété littéraire est d'utilité générale. Toutes les vieilles législations monarchiques ont nié et nient encore la propriété littéraire. Dans quel but? Dans un but d'asservissement. L'écrivain propriétaire, c'est l'écrivain libre. Lui ôter la propriété, c'est lui ôter l'indépendance. On l'espère du moins. De là ce sophisme singulier, qui serait puéril s'il n'était perfide : la pensée appartient à tous, donc elle ne peut être propriété, donc la propriété littéraire n'existe pas. Confusion étrange, d'abord, de la faculté de penser, qui est générale, avec la pensée, qui est individuelle; la pensée, c'est le moi; ensuite, confusion de la pensée, chose abstraite, avec le livre, chose matérielle. La pensée de l'écrivain, en tant que pensée, échappe à toute main qui voudrait la saisir; elle s'envole d'âme en âme; elle a ce don et cette force, *virum volutare per ora*; mais le livre est distinct de la pensée; comme livre, il est saisissable, tellement saisissable qu'il est quelquefois saisi. (*On rit.*) Le livre, produit de l'imprimerie, appartient à l'industrie et détermine, sous toute ses formes, un vaste mouvement commercial; il se vend et s'achète; il est une propriété, valeur créée et non acquise, richesse ajoutée par l'écrivain à la richesse nationale, et certes, à tous les points de vue, la plus incontestable des propriétés. Cette propriété inviolable, les gouvernements despotiques la violent; ils confisquent le livre, espérant ainsi confisquer l'écrivain. De là le système des pensions royales. Prendre tout et rendre un peu. Spoliation et sujétion de

l'écrivain. On le vole, puis on l'achète. Effort inutile, du reste. L'écrivain échappe. On le fait pauvre, il reste libre. (*Applaudissements.*) Qui pourrait acheter ces consciences superbes, Rabelais, Molière, Pascal? Mais la tentative n'en est pas moins faite, et le résultat est lugubre. La monarchie est on ne sait quelle succion terrible des forces vitales d'une nation; les historiographes donnent aux rois les titres de *pères de la nation* et de *pères des lettres*; tout se tient dans le funeste ensemble monarchique; Dangeau, flatteur, le constate d'un côté; Vauban, sévère, le constate de l'autre; et, pour ce qu'on appelle « le grand siècle », par exemple, la façon dont les rois sont pères de la nation et pères des lettres aboutit à ces deux faits sinistres : le peuple sans pain, Corneille sans souliers. (*Longs applaudissements.*)

Quelle sombre rature au grand règne!

Voilà où mène la confiscation de la propriété née du travail, soit que cette confiscation pèse sur le peuple, soit qu'elle pèse sur l'écrivain.

Messieurs, rentrons dans le principe : le respect de la propriété. Constatons la propriété littéraire, mais, en même temps, fondons le domaine public. Allons plus loin. Agrandissons-le. Que la loi donne à tous les éditeurs le droit de publier tous les livres après la mort des auteurs, à la seule condition de payer aux héritiers directs une redevance très faible, qui ne dépasse en aucun cas cinq ou dix pour cent du bénéfice net. Ce système très simple, qui concilie la propriété incontestable de l'écrivain avec le droit non moins incontestable du domaine public, a été indiqué, dans la commission de 1836, par celui qui vous parle en ce moment;

et l'on peut trouver cette solution, avec tous ses développements, dans les procès-verbaux de la commission, publiés alors par le ministère de l'intérieur.

Le principe est double, ne l'oublions pas. Le livre, comme livre, appartient à l'auteur, mais comme pensée, il appartient — le mot n'est pas trop vaste — au genre humain. Toutes les intelligences y ont droit. Si l'un des deux droits, le droit de l'écrivain et le droit de l'esprit humain, devait être sacrifié, ce serait, certes, le droit de l'écrivain, car l'intérêt public est notre préoccupation unique, et tous, je le déclare, doivent passer avant nous. (*Marques nombreuses d'approbation.*)

Mais, je viens de le dire, ce sacrifice n'est pas nécessaire.

Ah! la lumière! la lumière toujours! la lumière partout! Le besoin de tout c'est la lumière. La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand. Laissez-le rayonner, laissez-le faire. Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout; enseignez, montrez, démontrez; multipliez les écoles; les écoles sont les points lumineux de la civilisation.

Vous avez soin de vos villes, vous voulez être en sûreté dans vos demeures, vous êtes préoccupés de ce péril, laisser la rue obscure; songez à ce péril plus grand encore, laisser obscur l'esprit humain. Les intelligences sont des routes ouvertes; elles ont des allants et venants, elles ont des visiteurs, bien ou mal intentionnés, elles peuvent avoir des passants funestes; une mauvaise pensée est identique à un voleur de nuit, l'âme a des malfaiteurs; faites le jour partout; ne laissez pas dans l'intelligence humaine de ces coins

ténébreux où peut se blottir la superstition, où peut se cacher l'erreur, où peut s'embusquer le mensonge. L'ignorance est un crépuscule; le mal y rôde. Songez à l'éclairage des rues, soit; mais songez aussi, songez surtout, à l'éclairage des esprits. (*Applaudissements prolongés.*)

Il faut pour cela, certes, une prodigieuse dépense de lumière. C'est à cette dépense de lumière que depuis trois siècles la France s'emploie. Messieurs, laissez-moi dire une parole filiale, qui du reste est dans vos cœurs comme dans le mien : rien ne prévaudra contre la France. La France est d'intérêt publique. La France s'élève sur l'horizon de tous les peuples. Ah! disent-ils, il fait jour, la France est là! (*Oui! oui! Bravos répétés.*)

Qu'il puisse y avoir des objections à la France, cela étonne; il y en a pourtant; la France a des ennemis. Ce sont les ennemis mêmes de la civilisation, les ennemis du livre, les ennemis de la pensée libre, les ennemis de l'émancipation, de l'examen, de la délivrance; ceux qui voient dans le dogme un éternel maître et dans le genre humain un éternel mineur. Mais ils perdent leur peine, le passé est passé, les nations ne reviennent pas à leur vomissement, les aveuglements ont une fin, les dimensions de l'ignorance et de l'erreur sont limitées. Prenez-en votre parti, hommes du passé, nous ne vous craignons pas! allez, faites, nous vous regardons avec curiosité! essayez vos forces, insultez 89, découronnez Paris, dites anathème à la liberté de conscience, à la liberté de la presse, à la liberté de la tribune, anathème à la loi civile, anathème à la révolution, anathème à la tolérance, anathème à la science, anathème au progrès!

ne vous lassez pas! rêvez, pendant que vous y êtes, un syllabus assez grand pour la France et un éteignoir assez grand pour le soleil! (*Acclamation unanime. Triple salve d'applaudissements.*)

Je ne veux pas finir par une parole amère. Montons et restons dans la sérénité immuable de la pensée. Nous avons commencé l'affirmation de la concorde et de la paix; continuons cette affirmation hautaine et tranquille.

Je l'ai dit ailleurs, et je le répète, toute la sagesse humaine tient dans ces deux mots : Conciliation et Réconciliation; conciliation pour les idées, réconciliation pour les hommes.

Messieurs, nous sommes ici entre philosophes, profitons de l'occasion, ne nous gênons pas, disons des vérités. (*Sourires et marques d'approbation.*) En voici une, une terrible : le genre humain a une maladie, la haine. La haine est mère de la guerre; la mère est infâme, la fille est affreuse.

Rendons-leur coup sur coup. Haine à la haine! Guerre à la guerre! (*Sensation.*)

Savez-vous ce que c'est que cette parole du Christ : *Aimez-vous les uns les autres?* C'est le désarmement universel. C'est la guérison du genre humain. La vraie rédemption, c'est celle-là. Aimez-vous. On désarme mieux son ennemi en lui tendant la main qu'en lui montrant le poing. Ce conseil de Jésus est un ordre de Dieu. Il est bon. Nous l'acceptons. Nous sommes avec le Christ nous autres! L'écrivain est avec l'apôtre; celui qui pense est avec celui qui aime. (*Bravos.*)

Ah! poussons le cri de la civilisation! Non! non! non! nous ne voulons ni des barbares qui guerroyent, ni des sauvages qui assassinent! Nous ne voulons ni de la guerre de peuple à peuple, ni de la guerre d'homme à homme. Toute tuerie est non seulement féroce, mais insensée. Le glaive est absurde et le poignard est imbécile. Nous sommes les combattants de l'esprit, et nous avons pour devoir d'empêcher le combat de la matière; notre fonction est de toujours nous jeter entre les deux armées. Le droit à la vie est inviolable. Nous ne voyons pas les couronnes, s'il y en a, nous ne voyons que les têtes. Faire grâce, c'est faire la paix. Quand les heures funestes sonnent, nous demandons aux rois d'épargner la vie des peuples, et nous demandons aux républiques d'épargner la vie des empereurs. (*Applaudissements.*)

C'est un beau jour pour le proscrit que le jour où il supplie un peuple pour un prince, et où il tâche d'user, en faveur d'un empereur, de ce grand droit de grâce qui est le droit de l'exil.

Oui, concilier et réconcilier. Telle est notre mission, à nous philosophes. O mes frères de la science, de la poésie et de l'art, constatons la toute-puissance civilisatrice de la pensée. A chaque pas que le genre humain fait vers la paix, sentons croître en nous la joie profonde de la vérité. Ayons le fier contentement du travail utile. La vérité est une et n'a pas de rayon divergent; elle n'a qu'un synonyme, la justice. Il n'y a pas deux lumières, il n'y en a qu'une, la raison. Il n'y a pas deux façons d'être honnête, sensé et vrai. Le rayon qui est dans l'*Illiade* est identique à la clarté qui est dans

le *Dictionnaire philosophique*. Cet incorruptible rayon traverse les siècles avec la droiture de la flèche et la pureté de l'aurore. Ce rayon triomphera de la nuit, c'est-à-dire de l'antagonisme et de la haine. C'est là le grand prodige littéraire. Il n'y en a pas de plus beau. La force déconcertée et stupéfaite devant le droit, l'arrestation de la guerre par l'esprit, c'est, ô Voltaire, la violence domptée par la sagesse; c'est ô Homère, Achille pris aux cheveux par Minerve! (*Longs applaudissements.*)

Et maintenant que je vais finir, permettez-moi un vœu, un vœu qui ne s'adresse à aucun parti et qui s'adresse à tous les cœurs.

Messieurs, il y a un romain qui est célèbre par une idée fixe, il disait : Détruisons Carthage! J'ai aussi, moi, une pensée qui m'obsède, et la voici : Détruisons la haine. Si les lettres humaines ont un but, c'est celui-là. *Humaniores litteræ*. Messieurs, la meilleure destruction de la haine se fait par le pardon. Ah! que cette grande année ne s'achève pas sans la pacification définitive, qu'elle se termine en sagesse et en cordialité, et qu'après avoir éteint la guerre étrangère, elle éteigne la guerre civile. C'est le souhait profond de nos âmes. La France à cette heure montre au monde son hospitalité, qu'elle lui montre aussi sa clémence. La clémence! mettons sur la tête de la France cette couronne! Toute fête est fraternelle; une fête qui ne pardonne pas à quelqu'un n'est pas une fête. (*Vive émotion. — Bravos redoublés.*) La logique d'une joie publique, c'est l'amnistie, Que ce soit là la clôture de cette admirable solennité, l'Exposition universelle. Réconciliation! réconciliation! Certes,

cette rencontre de tout l'effort commun du genre humain, ce rendez-vous des merveilles de l'industrie et du travail, cette salutation des chefs-d'œuvre entre eux, se confrontant et se comparant, c'est un spectacle auguste; mais il est un spectacle plus auguste encore, c'est l'exilé debout à l'horizon et la patrie ouvrant les bras! (*Longue acclamation; les membres français et étrangers du congrès qui entourent l'orateur sur l'estrade viennent le féliciter et lui serrer la main, au milieu des applaudissements répétés de la salle entière.*)

II

LE DOMAINE PUBLIC PAYANT

SÉANCE DU 21 JUIN

Présidence de Victor Hugo.

Puisque vous désirez, messieurs, connaître mon avis, je vais vous le dire. Ceci, du reste, est une simple conversation.

Messieurs, dans cette grave question de la propriété littéraire il y a deux unités en présence : l'auteur et la société. Je me sers de ce mot unité pour abrégé; ce sont comme deux personnes distinctes.

Tout à l'heure nous allons aborder la question d'un tiers,

l'héritier. Quant à moi, je n'hésite pas à dire que le droit le plus absolu, le plus complet, appartient à ces deux unités : l'auteur qui est la première unité, la société qui est la seconde.

L'auteur donne le livre, la société l'accepte ou ne l'accepte pas. Le livre est fait par l'auteur, le sort du livre est fait par la société.

L'héritier ne fait pas le livre; il ne peut avoir les droits de l'auteur. L'héritier ne fait pas le succès; il ne peut avoir le droit de la société.

Je verrais avec peine le congrès reconnaître une valeur quelconque à la volonté de l'héritier.

Ne prenons pas de faux points de départ.

L'auteur sait ce qu'il fait; la société sait ce qu'elle fait; l'héritier, non. Il est neutre et passif.

Examinons d'abord les droits contradictoires de ces deux unités : l'auteur qui crée le livre, la société qui accepte ou refuse cette création.

L'auteur a évidemment un droit absolu sur son œuvre, ce droit est complet. Il va très loin, car il va jusqu'à la destruction. Mais entendons-nous bien sur cette destruction.

Avant la publication, l'auteur a un droit incontestable et illimité. Supposez un homme comme Dante, Molière, Shakespeare. Supposez-le au moment où il vient de terminer une grande œuvre. Son manuscrit est là, devant lui, supposez qu'il ait la fantaisie de le jeter au feu, personne ne peut l'en empêcher. Shakespeare peut détruire *Hamlet*; Molière, *Tartuffe*; Dante, *l'Enfer*.

Mais dès que l'œuvre est publiée l'auteur n'en est plus le

maître. C'est alors l'autre personnage qui s'en empare, appelez-le du nom que vous voudrez : esprit humain, domaine public, société. C'est ce personnage-là qui dit : Je suis là, je prends cette œuvre, j'en fais ce que je crois devoir en faire, moi, esprit humain ; je la possède, elle est à moi désormais. Et, que mon honorable ami M. de Molinari me permette de le lui dire, l'œuvre n'appartient plus à l'auteur lui-même, il n'en peut désormais rien retrancher ; ou bien, à sa mort tout reparaît. Sa volonté n'y peut rien. Voltaire du fond de son tombeau voudrait supprimer la *Pucelle* ; M. Dupanloup la publierait.

L'homme qui vous parle en ce moment a commencé par être catholique et monarchiste. Il a subi les conséquences d'une éducation aristocratique et cléricale. L'a-t-on vu refuser l'autorisation de rééditer des œuvres de sa presque enfance ? Non. (*Bravo ! bravo !*)

J'ai tenu à marquer mon point de départ. J'ai voulu pouvoir dire : Voilà d'où je suis parti et voilà où je suis arrivé.

J'ai dit cela dans l'exil : Je suis parti de la condition heureuse et je suis monté jusqu'au malheur qui est la conséquence du devoir accompli, de la conscience obéie. (*Applaudissements.*) Je ne veux pas supprimer les premières années de ma vie.

Mais je vais bien plus loin, je dis : il ne dépend pas de l'auteur de faire une rature dans son œuvre quand il l'a publiée. Il peut faire une correction de style, il ne peut pas faire une rature de conscience. Pourquoi ? Parce que l'autre personnage, le public, a pris possession de son œuvre.

Il m'est arrivé quelquefois d'écrire des paroles sévères, que plus tard j'aurais voulu, par un sentiment de mansuétude, effacer. Il m'est arrivé un jour... je puis vous dire cela, de flétrir le nom d'un homme très coupable; et j'ai certes bien fait de flétrir ce nom. Cet homme avait un fils. Ce fils a eu une fin héroïque, il est mort pour son pays. Alors j'ai usé de mon droit, j'ai interdit que ce nom fut prononcé sur les théâtres de Paris où on lisait publiquement les pièces dont je viens de vous parler. Mais il n'a pas été en mon pouvoir d'effacer de l'œuvre le nom déshonoré. L'héroïsme du fils n'a pas pu effacer la faute du père. (*Bravos.*)

Je voudrais le faire, je ne le pourrais pas. Si je l'avais pu, je l'aurais fait.

Vous voyez donc à quel point le public, la conscience humaine, l'intelligence humaine, l'esprit humain, cet autre personnage qui est en présence de l'auteur, a un droit absolu, droit auquel on ne peut toucher. Tout ce que l'auteur peut faire, c'est d'écrire loyalement. Quant à moi, j'ai la paix et la sérénité de la conscience. Cela me suffit. (*Applaudissements.*)

Laissons notre devoir et laissons l'avenir juger. Une fois l'auteur mort, une fois l'auteur disparu, son œuvre n'appartient plus qu'à sa mémoire, qu'elle flétrira ou glorifiera. (*C'est vrai! Très bien!*)

Je déclare que s'il me fallait choisir entre le droit de l'écrivain et le droit du domaine public, je choiserais le droit du domaine public. Avant tout, nous sommes des hommes de dévouement et de sacrifice. Nous devons travailler pour tous avant de travailler pour nous.

Cela dit, arrive un troisième personnage, une troisième unité à laquelle je prends le plus profond intérêt; c'est l'héritier, c'est l'enfant. Ici se pose la question très délicate, très curieuse, très intéressante, de l'hérédité littéraire, et de la forme qu'elle devrait avoir.

Je vous demande la permission de vous soumettre rapidement, à ce nouveau point de vue, les idées qui me paraissent résulter de l'examen attentif que j'ai fait de cette question.

L'auteur a donné le livre.

La société l'a accepté.

L'héritier n'a pas à intervenir. Cela ne le regarde pas.

Joseph de Maistre, héritier de Voltaire, n'aurait pas le droit de dire : Je m'y connais.

L'héritier n'a pas le droit de faire une rature, de supprimer une ligne; il n'a pas le droit de retarder d'une minute ni d'amoindrir d'un exemplaire la publication de l'œuvre de son ascendant. (*Bravo! bravo! Très bien!*)

Il n'a qu'un droit : vivre de la part d'héritage que son ascendant lui a léguée.

Messieurs, je le dis tout net, je considère toutes les formes de la législation actuelle qui constituent le droit de l'héritier pour un temps déterminé comme détestables. Elles lui accordent une autorité qu'elles n'ont pas le droit de lui donner, elles lui accordent le droit de publication pour un temps limité; ce qui est en partie sans utilité : la loi est très aisément éludée.

L'héritier, selon moi, n'a qu'un droit, je le répète : vivre de l'œuvre de son ascendant; ce droit est sacré, — et

certes il ne serait pas si facile de me faire déshériter nos enfants et nos petits-enfants. Nous travaillons d'abord pour tous les hommes, ensuite pour nos enfants.

Mais ce que nous voulons fermement, c'est que le droit de publication reste absolu et entier à la société. C'est le droit de l'intelligence humaine.

C'est pour cela qu'il y a beaucoup d'années — je suis de ceux qui ont la tristesse de remonter loin dans leurs souvenirs — j'ai proposé un mécanisme très simple qui me paraissait, et me paraît encore, avoir l'avantage de concilier tous les droits des trois personnages, l'auteur, le domaine public, l'héritier. Voici ce système : L'auteur mort, son livre appartient au domaine public ; n'importe qui peut le publier immédiatement, en pleine liberté, car je suis pour la liberté. A quelles conditions ? Je vais vous le dire.

Il existe dans nos lois un article qui n'a pas de sanction, ce qui fait qu'il a été très souvent violé. C'est un article qui exige que tout éditeur, avant de publier une œuvre, fasse à la direction de la librairie, au ministère de l'intérieur, une déclaration portant sur les points que voici :

Quel est le livre qu'il va publier ;

Quel en est l'imprimeur ;

Quel sera le format ;

Quel est le nom de l'auteur.

Ici s'arrête la déclaration exigée par la loi. Je voudrais qu'on y ajoutât deux autres indications que je vais vous dire.

L'éditeur serait tenu de déclarer quel serait le prix de revient pour chaque exemplaire du livre qu'il entend publier et quel est le prix auquel il entend le vendre. Entre ces

deux prix, dans cet intervalle, est inclus le bénéfice de l'éditeur.

Cela étant, vous avez des données certaines : le nombre d'exemplaires, le prix de revient et le prix de vente, et vous pouvez, de la façon la plus simple, évaluer le bénéfice.

Ici on va me dire : Vous établissez le bénéfice de l'éditeur sur sa simple déclaration et sans savoir s'il vendra son édition? Non, je veux que la loi soit absolument juste. Je veux même qu'elle incline plutôt en faveur du domaine public que des héritiers. Aussi je vous dis : l'éditeur ne sera tenu de rendre compte du bénéfice qu'il aura fait que lorsqu'il viendra déposer une nouvelle déclaration. Alors on lui dit : Vous avez vendu la première édition, puisque vous voulez en publier une seconde ; vous devez aux héritiers leurs droits. Ce droit, messieurs, ne l'oubliez pas, doit être très modéré, car il faut que jamais le droit de l'héritier ne puisse être une entrave au droit du domaine public, une entrave à la diffusion des livres. Je ne demanderais qu'une redevance de cinq ou dix pour cent sur le bénéfice réalisé.

Aucune objection possible. L'éditeur ne peut pas trouver onéreuse une condition qui s'applique à des bénéfices acquis et d'une telle modération ; car s'il a gagné mille francs on ne lui demande que cent francs et on lui laisse neuf cents francs. Vous voyez à quel point lui est avantageuse la loi que je propose et que je voudrais voir voter.

Je répète que ceci est une simple conversation. Je cherche, nous cherchons tous, mutuellement, à nous éclairer. J'ai beaucoup étudié cette question dans l'intérêt de la lumière et de la liberté.

Y a-t-il des objections? j'avoue que je ne les trouve pas. Je vois s'érouler toutes les objections à l'ancien système; tout ce qui a été dit sur la volonté bonne ou mauvaise d'un héritier, sur un évêque confisquant Voltaire, cela a été excellemment dit, cela était juste dans l'ancien système; dans le mien cela s'évanouit.

L'héritier n'existe que comme partie prenante, prélevant une redevance très faible sur le produit de l'œuvre de son ascendant. Sauf les concessions faites et stipulées par l'auteur de son vivant, contrats qui font loi, sauf ces réserves, l'éditeur peut publier l'œuvre à autant d'exemplaires qu'il lui convient, dans le format qu'il lui plaît; il fait sa déclaration, il paie la redevance et tout est dit.

Ici une objection, c'est que notre loi a une lacune. Il y a dans cette assemblée des jurisconsultes; ils savent qu'il n'y a pas de prescription sans sanction; or, la prescription relative à la déclaration n'a pas de sanction. L'éditeur fait la déclaration qui lui est imposée par la loi, s'il le veut. De là beaucoup de fraudes dont les auteurs dès à présent sont victimes. Il faudrait que la loi attachât une sanction à cette obligation.

Je désirerais que les jurisconsultes voulussent bien l'indiquer eux-mêmes. Il me semble qu'on pourrait assimiler la fausse déclaration faite par un éditeur à un faux en écriture publique ou privée. Ce qui est certain, c'est qu'il faut une sanction; ce n'est, à mon sens, qu'à cette condition qu'on pourra utiliser le système que j'ai l'honneur de vous expliquer, et que j'ai proposé il y a de longues années.

Ce système a été repris avec beaucoup de loyauté et de

compétence par un éditeur distingué que je regrette de ne pas voir ici, M. Hetzel ; il a publié sur ce sujet un excellent écrit.

Une telle loi à mon avis serait utile. Je ne dispose certainement pas de l'opinion des écrivains très considérables qui m'écoutent, mais il serait très utile que dans leurs résolutions ils se préoccupassent de ce que j'ai eu l'honneur de leur dire :

1^o Il n'y a que deux intéressés véritables : l'écrivain et la société ; l'intérêt de l'héritier, quoique très respectable, doit passer après.

2^o L'intérêt de l'héritier doit être sauvegardé, mais dans des conditions tellement modérées que, dans aucun cas, cet intérêt ne passe avant l'intérêt social.

Je suis sûr que l'avenir appartient à la solution que je vous ai proposée.

Si vous ne l'acceptez pas, l'avenir est patient, il a le temps, il attendra. (*Applaudissements prolongés. — L'assemblée vote, à l'unanimité, l'impression de ce discours.*)

SÉANCE DU 25 JUIN

Présidence de Victor Hugo.

Messieurs, permettez-moi d'entrer en toute liberté dans la discussion. Je ne comprends rien à la déclaration de guerre qu'on fait au domaine public.

Comment ! on ne publie donc pas les œuvres de Corneille,

de La Fontaine, de Racine, de Molière? Le domaine public n'existe donc pas? Où sont, dans le présent, ces inconvénients, ces dangers, tout ce dont le Cercle de la librairie nous menace pour l'avenir?

Toutes ces objections, on peut les faire au domaine public tel qu'il existe aujourd'hui.

Le domaine public est détestable, dit-on, à la mort de l'auteur, mais il est excellent aussitôt qu'arrive l'expiration... de quoi? De la plus étrange rêverie que jamais des législateurs aient appliquée à un mode de propriété, du délai fixé pour l'expropriation d'un livre.

Vous entrez là dans la fantaisie irréfléchie de gens qui ne s'y connaissent pas. Je parle des législateurs, et j'ai le droit d'en parler avec quelque liberté. Les hommes qui font des lois quelquefois s'y connaissent; ils ne s'y connaissent pas en matière littéraire. (*Rires approbatifs.*)

Sont-ils d'accord au moins entre eux? Non. Le délai de protection qu'ils accordent est ici de dix ans, là de vingt ans, plus loin de cinquante ans; ils vont même jusqu'à quatrevingts ans. Pourquoi? Ils n'en savent rien. Je les défie de donner une raison.

Et c'est sur cette ignorance absolue des législateurs que vous voulez fonder, vous qui vous y connaissez, une législation! Vous qui êtes compétents, vous accepterez l'arrêt rendu par des incompetents!

Qui expliquera les motifs pour lesquels, dans tous les pays civilisés, la législation attribuée à l'héritier, après la mort de son auteur, un laps de temps variable, pendant lequel l'héritier, absolu maître de l'œuvre, peut la publier

ou ne pas la publier? Qui expliquera l'écart que les diverses législations ont mis entre la mort de l'auteur et l'entrée en possession du domaine public?

Il s'agit de détruire cette capricieuse et bizarre invention de législateurs ignorants. C'est à vous, législateurs indirects, mais compétents, qu'il appartient d'accomplir cette tâche.

En réalité, qu'ont-ils considéré, ces législateurs qui, avec une légèreté incompréhensible, ont légiféré sur ces matières? Qu'ont-ils pensé? Ont-ils cru entrevoir que l'héritier du sang était l'héritier de l'esprit? Ont-ils cru entrevoir que l'héritier du sang devait avoir la connaissance de la chose dont il héritait, et que, par conséquent, en lui remettant le droit d'en disposer, ils faisaient une loi juste et intelligente?

Voilà où ils se sont largement trompés. L'héritier du sang est l'héritier du sang. L'écrivain, en tant qu'écrivain, n'a qu'un héritier, c'est l'héritier de l'esprit, c'est l'esprit humain, c'est le domaine public. Voilà la vérité absolue.

Les législateurs ont attribué à l'héritier du sang une faculté qui est pleine d'inconvénients, celle d'administrer une propriété qu'il ne connaît pas, ou du moins qu'il peut ne pas connaître. L'héritier du sang est le plus souvent à la discrétion de son éditeur. Que l'on conserve à l'héritier du sang son droit, et que l'on donne à l'héritier de l'esprit ce qui lui appartient, en établissant le domaine public payant, immédiat.

Eh quoi! immédiat? — Ici arrive une objection, qui n'en est pas une. Ceux qui l'ont faite n'avaient pas entendu mes paroles. On me dit : Comment! le domaine public s'empa-

rera immédiatement de l'œuvre? Mais si l'auteur l'a vendue pour dix ans, pour vingt ans, celui qui l'a achetée va donc être dépossédé? Aucun éditeur ne voudra plus acheter une œuvre.

J'avais dit précisément le contraire, le texte est là. J'avais dit : « Sauf réserve des concessions faites par l'auteur de son vivant, et des contrats qu'il aura signés. »

Il en résulte que si vous avez vendu à un éditeur pour un laps de temps déterminé la propriété d'une de vos œuvres, le domaine public ne prendra possession de cette œuvre qu'après le délai fixé par vous.

Mais ce délai peut-il être illimité? Non. Vous savez, messieurs, que la propriété, toute sacrée qu'elle est, admet cependant des limites. Je vous dis une chose élémentaire en vous disant : on ne possède pas une maison comme on possède une mine, une forêt, comme un littoral, un cours d'eau, comme un champ. La propriété, il y a des jurisconsultes qui m'entendent, est limitée selon que l'objet appartient, dans une mesure plus ou moins grande, à l'intérêt général. Eh bien, la propriété littéraire appartient plus que tout autre à l'intérêt général; elle doit subir aussi des limites. La loi peut très bien interdire la vente absolue, et accorder à l'auteur, par exemple, au maximum cinquante ans. Je crois qu'il n'y a pas d'auteur qui ne se contente d'une possession de cinquante ans.

Voilà donc un argument qui s'écroule. Le domaine public payant immédiat ne supprime pas la faculté qu'un auteur a de vendre son livre pour un temps déterminé; l'auteur conserve tous ses droits.

Second argument : Le domaine public payant immédiat, en créant une concurrence énorme, nuira à la fois aux auteurs et aux éditeurs. Les livres ne trouveront plus d'éditeurs sérieux.

Je suis étonné que les honorables représentants de la librairie qui sont ici soutiennent une thèse semblable et fassent « comme s'ils ne savaient pas ». Je vais leur rappeler ce qu'ils savent très bien, ce qui arrive tous les jours. Un auteur vend, de son vivant, l'exploitation d'un livre, sous telle forme, à tel nombre d'exemplaires, pendant tel temps, et stipule le format et quelquefois même le prix de vente du livre. En même temps, à un autre éditeur, il vend un autre format, dans d'autres conditions. A un autre, un mode de publication différent ; par exemple, une édition illustrée à deux sous. Il y a quelqu'un qui vous parle ici et qui a sept éditeurs.

Aussi, quand j'entends des hommes que je sais compétents, des hommes que j'honore et que j'estime, quand je les entends dire : — On ne trouvera pas d'éditeurs, en présence de la concurrence et de la liberté illimitée de publication, pour acheter et éditer un livre, — je m'étonne. Je n'ai proposé rien de nouveau ; tous les jours, on a vu, on voit, du vivant de l'auteur et de son consentement, plusieurs éditeurs, sans se nuire entre eux, et même en se servant entre eux, publier le même livre. Et ces concurrences profitent à tous, au public, aux écrivains, aux libraires.

Est-ce que vous voyez une interruption dans la publication des grandes œuvres des grands écrivains français ?

Est-ce que ce n'est pas là le domaine le plus exploité de la librairie? (*Marques d'approbation.*)

Maintenant qu'il est bien entendu que l'entrée en possession du domaine public ne gêne pas l'auteur et lui laisse le droit de vendre la propriété de son œuvre; maintenant qu'il me semble également démontré que la concurrence peut s'établir utilement sur les livres, après la mort de l'auteur aussi bien que pendant sa vie, — revenons à la chose en elle-même.

Supposons le domaine public payant, immédiat, établi.

Il paie une redevance. J'ai dit que cette redevance devrait être légère. J'ajoute qu'elle devrait être perpétuelle. Je m'explique.

S'il y a un héritier direct, le domaine public paie à cet héritier direct la redevance; car remarquez que nous ne stipulons que pour l'héritier direct, et que tous les arguments qu'on fait valoir au sujet des héritiers collatéraux et de la difficulté qu'on aurait à les découvrir, s'évanouissent.

Mais, à l'extinction des héritiers directs, que se passe-t-il?

Le domaine public va-t-il continuer d'exploiter l'œuvre sans payer de droits, puisqu'il n'y a plus d'héritiers directs? Non; selon moi, il continuerait d'exploiter l'œuvre en continuant de payer la redevance.

A qui?

C'est ici, messieurs, qu'apparaît surtout l'utilité de la redevance perpétuelle.

Rien ne serait plus utile, en effet, qu'une sorte de fonds commun, un capital considérable, des revenus solides, appliqués aux besoins de la littérature en continuelle voie

de formation. Il y a beaucoup de jeunes écrivains, de jeunes esprits, de jeunes auteurs, qui sont pleins de talent et d'avenir, et qui rencontrent, au début, d'immenses difficultés. Quelques-uns ne percent pas, l'appui leur a manqué, le pain leur a manqué. Les gouvernements, je l'ai expliqué dans mes premières paroles publiques, ont créé le système des pensions, système stérile pour les écrivains. Mais supposez que la littérature française, par sa propre force, par ce décime prélevé sur l'immense produit du domaine public, possède un vaste fonds littéraire, administré par un syndicat d'écrivains, par cette société des gens de lettres qui représente le grand mouvement intellectuel de l'époque; supposez que votre comité ait cette grande fonction d'administrer ce que j'appellerai la liste civile de la littérature. Connaissez-vous rien de plus beau que ceci : toutes les œuvres qui n'ont plus d'héritiers directs tombent dans le domaine public payant, et le produit sert à encourager, à vivifier, à féconder les jeunes esprits! (*Adhésion unanime.*)

Y aurait-il rien de plus grand que ce secours admirable, que cet auguste héritage, légué par les illustres écrivains morts aux jeunes écrivains vivants?

Est-ce que vous ne croyez pas qu'au lieu de recevoir tristement, petitement, une espèce d'aumône royale, le jeune écrivain entrant dans la carrière ne se sentirait pas grandi en se voyant soutenu dans son œuvre par ces tout-puissants génies, Corneille et Molière? (*Applaudissements prolongés.*)

C'est là votre indépendance, votre fortune. L'émancipation, la mise en liberté des écrivains, elle est dans la

création de ce glorieux patrimoine. Nous sommes tous une famille, les morts appartiennent aux vivants, les vivants doivent être protégés par les morts. Quelle plus belle protection pourriez-vous souhaiter? (*Explosion de bravos.*)

Je vous demande avec instance de créer le domaine public payant dans les conditions que j'ai indiquées. Il n'y a aucun motif pour retarder d'une heure la prise de possession de l'esprit humain. (*Longue salve d'applaudissements.*)

1879

I

DISCOURS POUR L'AMNISTIE

SÉANCE DU SÉNAT

28 FÉVRIER 1879

Le 28 janvier 1879, Victor Hugo avait déposé au Sénat une proposition d'amnistie pleine et entière, ainsi conçue :

« Les soussignés,

« Voulant effacer toutes les traces de la guerre civile, ont l'honneur de présenter la proposition suivante :

« Article premier. — Sont amnistiés tous les condamnés pour actes relatifs aux événements de mars, avril et mai 1871. Les poursuites, pour faits se rapportant auxdits événements, sont et demeurent non avenues.

« Art. 2. — Cette amnistie pleine et entière est étendue à toutes condamnations politiques prononcées depuis la dernière amnistie de 1870.

« Ont signé : MM. Victor Hugo, Schœlcher, Peyrat, Corbon, Laurent-Pichat, Scheurer-Kestner, Barne, Ferrouillat, Romet, Massé, Demôle, Lelièvre, Combescure, Ronjat, Tolain, Griffe, Ch. Brun, La Serve. »

Le gouvernement proposa par contre une amnistie partielle.
Le projet de loi vint en discussion à la séance du 28 février.
Victor Hugo prit la parole :

J'occuperai cette tribune peu d'instants. Tout ce qui pouvait être dit pour ou contre l'amnistie a été dit. Je n'ajouterai rien. Je ne répéterai rien de ce que vous avez entendu.

Le pouvoir exécutif intervient cette fois, et il vous dit : La grâce dépend de moi, l'amnistie dépend de vous. Combinez ces deux solutions; faites des catégories : ici les amnistiés; là les commués; au fond, les non graciés. La peine d'un côté, l'effacement de l'autre.

Messieurs, composez ainsi le pour et le contre; vous verrez tous ces demi-pansements s'irriter, toutes ces plaies saigner, toutes ces douleurs gémir. La question se plaindra jusqu'à ce qu'elle revienne.

Si, au contraire, vous acceptez la grande solution, la solution vraie, l'amnistie totale, générale, sans réserve, sans condition, sans restriction, l'amnistie pleine et entière, alors la paix naîtra, et vous n'entendrez plus rien que le bruit immense et profond de la guerre civile qui se ferme.
(*Applaudissements.*)

Les guerres civiles ne sont finies qu'apaisées.

En politique, oublier c'est la grande loi.

Un vent fatal a soufflé; des malheureux ont été entraînés, vous les avez saisis, vous les avez punis. Il y a de cela huit ans.

La guerre civile est une faute. Qui l'a commise? Tout le monde est personne. (*Bruits à droite.*) Sur une vaste faute, il faut un vaste oubli.

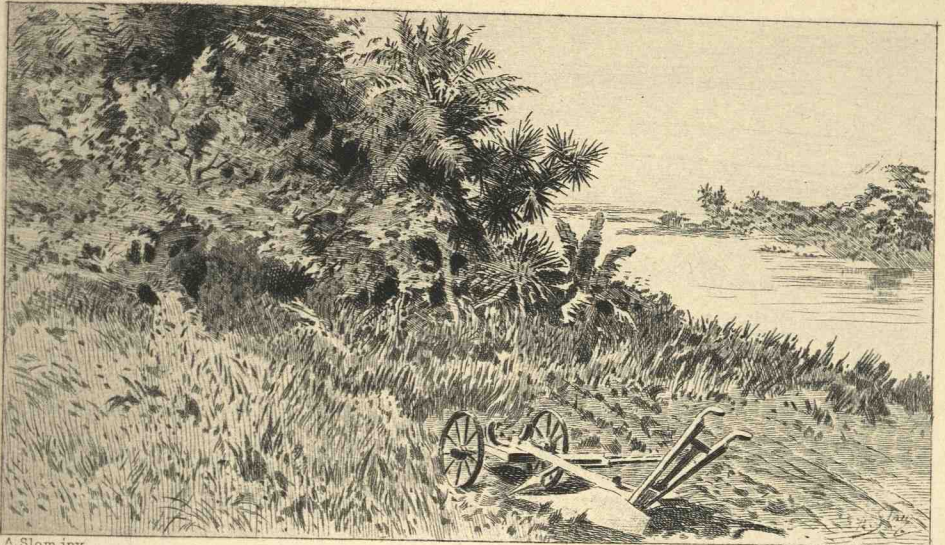
Ce vaste oubli, c'est l'amnistie.

Vous êtes un gouvernement nouveau, établissez-vous par des actes considérables. Faites voir aux vieux gouvernements comment vous montez pendant qu'ils descendent; enseignez-leur l'art de sortir des précipices.

Quel précipice fut plus profond que le vôtre? quelle sortie est plus éclatante? Continuez cette sortie admirable. Montrez comment un peuple magnanime sait préférer à la haine la fraternité, à la mort la vie, à la guerre la paix.

Il est bon qu'après tant de lutttes et d'angoisses, une puissante nation sache prouver au monde qu'elle répond par la grandeur de ses actes à la grandeur de ses institutions.

Quel mal y aurait-il à ce qu'on pût dire : La France a eu un moment terrible; il y avait d'un côté la commune, menaçant la magnifique fondation de 93, l'unité nationale; il y avait de l'autre côté trois monarchies et le pouvoir clérical; ces forces obscures se sont livrés bataille... Vous êtes alors intervenus; vous avez saisi les deux forces et les avez brisées l'une sur l'autre, et vous en avez extrait la clémence, la vraie clémence, — l'oubli. Et c'est ainsi que, dans l'ombre et dans la nuit, la république, la république souveraine, la république toute-puissante, a su, du choc de deux blocs de ténèbres, faire jaillir la lumière. (*Applaudissements à gauche.*)



A. Slom inv.

Ch. de Billy sc.

II

DISCOURS SUR L'AFRIQUE

Le dimanche 18 mai 1879, un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage réunissait, chez Bonvalet, cent vingt convives.

Victor Hugo présidait. Il avait à sa droite MM. Schœlcher, l'auteur principal du décret de 1848 abolissant l'esclavage, et Emmanuel Arago, fils du grand savant républicain qui l'a signé comme ministre de la marine; à sa gauche, MM. Crémieux et Jules Simon.

On remarquait dans l'assistance des sénateurs, des députés, des journalistes, des artistes.

Il y a eu un incident touchant. Un nègre aveugle s'est fait conduire à Victor Hugo. C'est un nègre qui a été esclave et qui doit à la France d'être un homme.

Au dessert, M. Victor Schœlcher a dit les paroles suivantes :

Cher grand Victor Hugo,

La bienveillance de mes amis, en me donnant la présidence honoraire du comité organisateur de notre fête de famille, m'a réservé un honneur et un plaisir bien précieux pour moi, l'honneur et le plaisir de vous exprimer combien nous sommes heureux que vous ayez accepté de nous présider. Au nom de tous ceux qui viennent d'acclamer si chaleureusement votre entrée, au nom des vétérans anglais et français de l'abolition de l'esclavage, des créoles blancs qui se sont noblement affranchis des vieux préjugés de leur caste, des créoles noirs et de couleur qui peuplent nos écoles ou qui sont déjà lancés dans la carrière, au nom de ces hommes de toute classe, réunis pour célébrer fraternellement l'anniversaire de l'émancipation, — je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à notre appel.

Vous, Victor Hugo, qui avez survécu à la race des géants, vous le grand poète et le grand prosateur, chef de la littérature moderne, vous êtes aussi le défenseur puissant de tous les déshérités, de tous les faibles, de tous les opprimés de ce monde, le glorieux apôtre du droit sacré du genre humain. La cause des nègres que nous soutenons, et envers lesquels les nations chrétiennes ont tant à se reprocher, devait avoir votre sympathie; nous vous sommes reconnaissants de l'attester par votre présence au milieu de nous.

Cher Victor Hugo, en vous voyant ici, et sachant que nous vous entendrons, nous avons plus que jamais confiance, courage et espoir. Quand vous parlez, votre voix

retentit par le monde entier; de cette étroite enceinte où nous sommes enfermés, elle pénétrera jusqu'au cœur de l'Afrique, sur les routes qu'y fraient incessamment d'intrépides voyageurs, pour porter la lumière à des populations encore dans l'enfance, et leur enseigner la liberté, l'horreur de l'esclavage, avec la conscience réveillée de la dignité humaine; votre parole, Victor Hugo, aura puissance de civilisation; elle aidera ce magnifique mouvement philanthropique qui semble, en tournant aujourd'hui l'intérêt de l'Europe vers le pays des hommes noirs, vouloir y réparer le mal qu'elle lui a fait. Ce mouvement sera une gloire de plus pour le dix-neuvième siècle, ce siècle qui vous a vu naître, qui a établi la république en France, et qui ne finira pas sans voir proclamer la fraternité de toutes les races humaines.

Victor Hugo, cher hôte vénéré et admiré, nous saluons encore votre bienvenue ici, avec émotion.

Après ces paroles, dont l'impression a été profonde, Victor Hugo s'est levé et une immense acclamation a salué longtemps celui qui a toujours mis son génie au service de toutes les souffrances.

Le silence s'est fait, et Victor Hugo a prononcé les paroles qui suivent :

Messieurs,

Je préside, c'est-à-dire j'obéis; le vrai président d'une réunion comme celle-ci, un jour comme celui-ci, ce serait l'homme qui a eu l'immense honneur de prendre la parole au nom de la race humaine blanche pour dire à la race

humaine noire : Tu es libre. Cet homme, vous le nommez tous, messieurs, c'est Schœlcher. Si je suis à cette place, c'est lui qui l'a voulu. Je lui ai obéi.

Du reste, une douceur est mêlée à cette obéissance, la douceur de me trouver au milieu de vous. C'est une joie pour moi de pouvoir presser en ce moment les mains de tant d'hommes considérables qui ont laissé un bon souvenir dans la mémorable libération humaine que nous célébrons.

Messieurs, le moment actuel sera compté dans ce siècle. C'est un point d'arrivée, c'est un point de départ. Il a sa physionomie : au nord le despotisme, au sud la liberté ; au nord la tempête, au sud l'apaisement.

Quant à nous, puisque nous sommes de simples chercheurs du vrai, puisque nous sommes des songeurs, des écrivains, des philosophes attentifs ; puisque nous sommes assemblés ici autour d'une pensée unique, l'amélioration de la race humaine ; puisque nous sommes, en un mot, des hommes passionnément occupés de ce grand sujet, l'homme, profitons de notre rencontre, fixons nos yeux vers l'avenir ; demandons-nous ce que fera le vingtième siècle. (*Mouvement d'attention.*)

Politiquement, vous le pressentez, je n'ai pas besoin de vous le dire. Géographiquement, — permettez que je me borne à cette indication, — la destinée des hommes est au sud.

Le moment est venu de donner au vieux monde cet avertissement : il faut être un nouveau monde. Le moment est venu de faire remarquer à l'Europe qu'elle a à côté d'elle l'Afrique. Le moment est venu de dire aux quatre nations

d'où sort l'histoire moderne, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la France, qu'elles sont toujours là, que leur mission s'est modifiée sans se transformer, qu'elles ont toujours la même situation responsable et souveraine au bord de la Méditerranée, et que, si on leur ajoute un cinquième peuple, celui qui a été entrevu par Virgile et qui s'est montré digne de ce grand regard, l'Angleterre, on a, à peu près, tout l'effort de l'antique genre humain vers le travail, qui est le progrès, et vers l'unité, qui est la vie.

La Méditerranée est un lac de civilisation ; ce n'est certes pas pour rien que la Méditerranée a sur l'un de ses bords le vieil univers et sur l'autre l'univers ignoré, c'est-à-dire d'un côté toute la civilisation et de l'autre toute la barbarie.

Le moment est venu de dire à ce groupe illustre de nations : Unissez-vous ! allez au sud.

Est-ce que vous ne voyez pas le barrage ? Il est là, devant vous, ce bloc de sable et de cendre, ce monceau inerte et passif qui, depuis six mille ans, fait obstacle à la marche universelle, ce monstrueux Cham qui arrête Sem par son énormité, — l'Afrique.

Quelle terre que cette Afrique ! L'Asie a son histoire, l'Amérique a son histoire, l'Australie elle-même a son histoire ; l'Afrique n'a pas d'histoire. Une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe. Rome l'a touchée, pour la supprimer ; et, quand elle s'est crue délivrée de l'Afrique, Rome a jeté sur cette morte immense une de ces épithètes qui ne se traduisent pas : *Africa portentosa* ! (*Applaudissements*). C'est plus et moins que le prodige. C'est ce qui

est absolu dans l'horreur. Le flamboiement tropical, en effet, c'est l'Afrique. Il semble que voir l'Afrique, ce soit être aveuglé. Un excès de soleil est un excès de nuit.

Eh bien, cet effroi va disparaître.

Déjà les deux peuples colonisateurs, qui sont deux grands peuples libres, la France et l'Angleterre, ont saisi l'Afrique; la France la tient par l'ouest et par le nord; l'Angleterre la tient par l'est et par le midi. Voici que l'Italie accepte sa part de ce travail colossal. L'Amérique joint ses efforts aux nôtres; car l'unité des peuples se révèle en tout. L'Afrique importe à l'univers. Une telle suppression de mouvement et de circulation entrave la vie universelle, et la marche humaine ne peut s'accommoder plus longtemps d'un cinquième du globe paralysé.

De hardis pionniers se sont risqués, et, dès leurs premiers pas, ce sol étrange est apparu réel; ces paysages lunaires deviennent des paysages terrestres. La France est prête à y apporter une mer. Cette Afrique farouche n'a que deux aspects: peuplée, c'est la barbarie; déserte, c'est la sauvagerie; mais elle ne se dérobe plus; les lieux réputés inhabitables sont des climats possibles; on trouve partout des fleuves navigables; des forêts se dressent, de vastes branchages encombrant çà et là l'horizon; quelle sera l'attitude de la civilisation devant cette faune et cette flore inconnues? Des lacs sont aperçus, qui sait? peut-être cette mer Nagain dont parle la Bible. De gigantesques appareils hydrauliques sont préparés par la nature et attendent l'homme; on voit les points où germeront des villes; on devine les communications; des chaînes de montagnes se dessinent; des cols, des

passages, des détroits sont praticables; cet univers, qui effrayait les romains, attire les français.

Remarquez avec quelle majesté les grandes choses s'accomplissent. Les obstacles existent; comme je l'ai dit déjà, ils font leur devoir, qui est de se laisser vaincre. Ce n'est pas sans difficulté.

Au nord, j'y insiste, un mouvement s'opère, le *divide ut regnes* exécute un colossal effort, les suprêmes phénomènes monarchiques se produisent. L'empire germanique unit contre ce qu'il suppose l'esprit moderne toutes ses forces; l'empire moscovite offre un tableau plus émouvant encore. A l'autorité sans borne résiste quelque chose qui n'a pas non plus de limite; au despotisme omnipotent qui livre des millions d'hommes à l'individu, qui crie: Je veux tout, je prends tout! j'ai tout! — le gouffre fait cette réponse terrible: *Nihil*. Et aujourd'hui nous assistons à la lutte épouvantable de ce Rien avec ce Tout. (*Sensation.*)

Spectacle digne de méditation! le néant engendrant le chaos.

La question sociale n'a jamais été posée d'une façon si tragique, mais la fureur n'est pas une solution. Aussi espérons-nous que le vaste souffle du dix-neuvième siècle se fera sentir jusque dans ces régions lointaines, et substituera à la convulsion belliqueuse la conclusion pacifique.

Cependant, si le nord est inquiétant, le midi est rassurant. Au sud, un lien étroit s'accroît et se fortifie entre la France, l'Italie et l'Espagne. C'est au fond le même peuple, et la Grèce s'y rattache, car à l'origine latine se superpose l'origine grecque. Ces nations ont la Méditerranée, et l'Angleterre

a trop besoin de la Méditerranée pour se séparer des quatre peuples qui en sont maîtres. Déjà les États-Unis du Sud s'esquissent, ébauche évidente des États-Unis d'Europe. (*Bravos.*) Nulle haine, nulle violence, nulle colère. C'est la grande marche tranquille vers l'harmonie, la fraternité et la paix.

Aux faits populaires viennent s'ajouter les faits humains; la forme définitive s'entrevoit; le groupe gigantesque se devine; et, pour ne pas sortir des frontières que vous vous tracez à vous-mêmes, pour rester dans l'ordre des choses où il convient que je m'enferme, je me borne, et ce sera mon dernier mot, à constater ce détail, qui n'est qu'un détail, mais qui est immense : au dix-neuvième siècle, le blanc a fait du noir un homme; au vingtième siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. (*Applaudissements.*)

Refaire une Afrique nouvelle, rendre la vieille Afrique maniable à la civilisation, tel est le problème. L'Europe le résoudra.

Allez, Peuples! emparez-vous de cette terre. Prenez-la. A qui? à personne. Prenez cette terre à Dieu. Dieu donne la terre aux hommes, Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. Où les rois apporteraient la guerre, apportez la concorde. Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue; non pour le sabre, mais pour le commerce; non pour la bataille, mais pour l'industrie; non pour la conquête, mais pour la fraternité. (*Applaudissements prolongés.*)

Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires. Allez, faites! faites des routes, faites des

ports, faites des villes; croissez, cultivez, colonisez, multipliez; et que, sur cette terre, de plus en plus dégagée des prêtres et des princes, l'Esprit divin s'affirme par la paix et l'Esprit humain par la liberté!

Ce discours, constamment couvert d'applaudissements enthousiastes, a été suivi d'une explosion de cris de : Vive Victor Hugo! Vive la république!

M. Jules Simon, invité par l'assemblée à remercier son glorieux président, s'est acquitté de la tâche dans une improvisation, d'abord familière et spirituelle, et qui s'est élevée à une vraie éloquence lorsqu'il a dit que c'était aux émancipés, qui avaient tant souffert du préjugé et de l'oppression, à combattre plus que personne à l'avant-garde de la vérité et du droit.

III

LA 100^e REPRÉSENTATION

DE

NOTRE-DAME DE PARIS

13 OCTOBRE

Extrait du *Rappel* :

La centième représentation de *Notre-Dame de Paris* a eu l'éclat de la première. On savait que Victor Hugo y assisterait, et la foule était accourue au théâtre des Nations avec un double empressement, pour le drame et pour le poète. Les artistes ont joué avec leur talent, et on peut dire de tout leur cœur. Jamais M^{me} Laurent n'avait été plus tragique dans la Sachette, jamais M^{lle} Alice Lody plus charmante dans la Esmeralda, jamais Lacressonnière plus profondément touchant dans Quasimodo. Après le dernier acte, la toile s'est relevée, tous les acteurs de la pièce, petits et grands, étaient en scène, et M^{me} Laurent a dit ces beaux vers de Théodore de Banville :

O peuple frissonnant, ému comme une femme!
Heureux de savourer la douleur et l'effroi,
Tu vins cent fois de suite applaudir notre drame
Où l'âme de Hugo pleure et gémit sur toi.

Esmeralda, si belle en sa parure folle
Que les anges du ciel la regardent marcher,
Domptant les noirs truands, par sa douce parole
Et dévorant des yeux Phœbus, le bel archer ;

Esmeralda, rayon, chant, vision, chimère !
Jeune fille sur qui la lumière tombait,
Et qu'un bourreau vient prendre aux baisers de sa mère
Pour l'unir, éperdue, avec l'affreux gibet !

Le prêtre méditant son infâme caresse,
Et le pauvre Jehan brisé comme un fruit mûr ;
Quasimodo tout plein de rage et de tendresse,
Masse difforme ayant en elle de l'azur ;

Et les cloches d'airain, chantant dans les tourelles,
Pleurant, hurlant, tonnant, gémissant dans les tours
D'où s'enfuit à l'aurore un vol de tourterelles,
Et disant tes ardeurs, tes labeurs, tes amours ;

Tu ne te lassais pas de ce drame qui t'aime,
Et qui semble un miroir magique où tu te vois,
O peuple ! car Hugo le songeur, c'est toi-même,
Et ton espoir immense a passé dans sa voix.

C'est lui qui te console et c'est lui qui t'enseigne.
Sans le lasser, le temps a blanchi ses cheveux.
Peuple ! on n'a jamais pu te blesser sans qu'il saigne,
Et quand ton pain devient amer, il dit : « J'en veux ! »

Lui, le chanteur divin béni par les érables
Et les chênes touffus dans la noire forêt,
Il dit : « Laissez venir à moi les misérables ! »
Et son front calme et doux comme un lys apparaît.

Il vient coller sa lèvre à toute âme tuée ;
Il vient, plein de pitié, de ferveur et d'émoi,
Relever le laquais et la prostituée,
Et dire au mendiant : « Mon frère, embrasse-moi. »

O Job mourant, sa bouche a baisé ton ulcère !
Et cependant un jour, parmi les deuils amers,
L'exil, le noir exil l'emporta dans sa serre
Et le laissa, pensif, au bord des sombres mers.

Il méditait, privé de sa douce patrie ;
Et, lui que cette France avait vu triomphant,
Il ne pouvait plus même, en son idolâtrie,
S'agenouiller dans l'herbe où dormait son enfant !

A ses côtés pourtant, invisible et farouche,
Némésis, au courroux redoutable et serein,
Épouvantant les flots du souffle de sa bouche,
Crispait ses doigts sanglants sur la lyre d'airain.

Mais, le jour où la Guerre entoura nos murailles,
Où le vaillant Paris, agonisant enfin,
Succombait et sentait le vide en ses entrailles,
Il revint, il voulut comme nous avoir faim !

Quand sur nous le Carnage enfla son aile noire,
Quand Paris désolé, grand comme un Ilios,
Proie auguste, servit de pâture à l'histoire,
On revit parmi nous sa face de lion.

Et puis enfin l'aurore éclata sur nos cimes !
Le rêve affreux s'enfuit, par le vent emporté,
Et, frémissante encor, de nouveau nous revimes
Fleurir la poésie avec la liberté.

Et ce fut une joie immense, un pur délire,
Et sur la scène, hier morne et déserte, hélas !
Reparurent divins, avec leur chant de lyre,
Hernani, Marion de Lorme, et toi, Ruy Blas !

Et nous-mêmes, dont l'âme à la Muse se livre,
Apportant nos efforts, nos cœurs, nos humbles voix,
Nous avons évoqué le drame et le grand livre
Que tu viens d'applaudir pour la centième fois.

O peuple, que la foi, la vertu, la bravoure,
Charment, quand ton Orphée, avec ses rimes d'or,
Te prodigue l'ivresse adorable, savoure
Cette ambroisie, et toi, poète, chante encor !

Homère d'un héros vivant, plus grand qu'Achille,
Sous le tragique azur emplî d'astres et d'yeux,
Chante ! et console encor ton Prométhée, Eschyle,
Sur le rocher sanglant où l'insultent les dieux !

Parle ! toi qui toujours soutenant ce qui penche,
Opposas la Justice à la Fatalité,
Toi qui sous le laurier lèves ta tête blanche,
Génie entré vivant dans l'immortalité !

Une demi-heure après, la fête était au Grand-Hôtel, où un souper réunissait les artistes et les représentants de la presse théâtrale, sans distinction d'opinion.

Au dessert, le directeur du théâtre des Nations, M. Bertrand, a remercié en paroles émues l'auteur de *Notre-Dame de Paris*.

M^{me} Laurent a dû redire les vers de Théodore de Banville.

Alors Victor Hugo s'est levé et a dit :

Je ne dirai que peu de mots.

Tous les remerciements, c'est moi qui les dois. Je ne suis pas l'auteur du drame, je ne suis que l'auteur du livre.

Mon âge accepte ; l'acceptation est une forme de la déférence. Cette grande poésie qu'on vient d'entendre, cette affection dont on m'a donné tant d'éloquents témoignages, j'accepte tout, et je m'incline. Mais acceptez aussi mon émotion et ma reconnaissance. Je les offre à votre cordialité, messieurs ; je les dépose à vos pieds, mesdames.

Je rends à mon admirable ami Paul Meurice ce qui lui est dû.

Chers confrères, chers auxiliaires, donnons à tout ce qui est en dehors de nous le spectacle utile et doux de notre union profonde. Cela apaise les colères de voir des sourires.

Qu'au-dessus et au delà des discussions religieuses et des haines politiques on sente notre intime fraternité littéraire. Nous faisons de la civilisation.

Il existe une tradition, la plus antique de toutes, ce n'est pas ici le lieu de la critiquer, mais, dans tous les cas, cette tradition est un beau symbole, la voici : *Le Verbe a créé le monde*. Eh bien, s'il est vrai, comme on l'a dit, et comme je le crois, que Dieu et le Peuple soient d'accord, la littérature est le verbe du peuple.

Insistons-y, c'est la littérature qui fait les nations

grandes. Trois villes, seules dans l'histoire, ont mérité ce nom : *urbs*, qui semble résumer la totalité de l'esprit humain à un moment donné. Ces trois villes sont : Athènes, Rome, Paris. Eh bien, c'est par Homère et Eschyle qu'Athènes existe, c'est par Tacite et Juvénal que Rome domine, c'est par Rabelais, Molière et Voltaire que Paris règne. Toute l'Italie s'exprime par ce mot : Dante. Toute l'Angleterre s'exprime par ce mot : Shakespeare. Saluons ces résultats superbes ; ce que le verbe a commencé, la littérature le continue. Après le fait créateur, constatons le fait civilisateur.

Je bois à la santé de vous tous, c'est-à-dire je bois à la littérature française.

1880

I

LE CINQUANTENAIRE D'*HERNANI*

26 FÉVRIER

Extrait du *Rappel* :

Nous sortons d'un banquet dont se souviendront longtemps tous ceux qui ont eu l'honneur et le bonheur d'y assister.

On rendait à Victor Hugo, à l'occasion du soixante-dix-huitième anniversaire de sa naissance et du cinquantenaire d'*Hernani*, le diner qu'il avait donné à la centième représentation de la dernière reprise du chef-d'œuvre qui ne quittera plus le répertoire du Théâtre-Français.

La plus grande salle de l'hôtel Continental était aussi pleine qu'elle peut l'être.

Citons, au hasard de la mémoire, les noms des convives qui nous reviennent.

Victor Hugo avait à sa droite doña Sol, M^{lle} Sarah Bernhardt.

La Comédie-Française était représentée par M^{lle} Sarah Bernhardt et par MM. Mounet-Sully, Worms, Maubant, etc.

L'administrateur général, M. Émile Perrin, avait été retenu par un deuil de famille.

La politique avait pour représentants : MM. Louis Blanc, Laurent Pichat, Édouard Lockroy, Clemenceau, Georges Périn, Spuller, Emmanuel Arago, Émile Deschanel, Camille Sée, Noël Parfait, Laisant, Henri de Lacretelle, etc.

Le *Rappel* y était dans la personne de MM. Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Ernest d'Hervilly, Ernest Blum, Émile Blémont.

Les autres journaux avaient pour les représenter MM. Francisque Sarcey, Jourde, Isambert, Hébrard, Henri Martin, Edmond Texier, Henry Maret, Camille Pelletan, Jules Claretie, Pierre Véron, Charles Bigot, Edmond About, de Molinari, Louis Ulbach, Auguste Vitu, Aurélien Scholl, Dalloz, Adolphe Michel, Escoffier, Léon Bienvenu, Charles Monselet, Arnold Mortier, Maurice Talmeyr, Armand Gouzien, Le Reboullet, Alexis Bouvier, Louis Leroy, Charles Canivet, Édouard Fournier, Stoullig, Paul Foucher, Clément Caraguel, Mayer, Bonhoure, Gaston Bérardi, Dumont, Paul Démény, Jean Walter, Achille Denis, Henri Salles, Eugène Montrosier, Raoul Toché, Renaut, René de Pontjést, Émile Abraham, A. Spoll, etc.

Nous n'avons garde d'oublier MM. Émile Augier, Paul de Saint-Victor, Théodore de Banville, François Coppée, Alphonse Daudet, Henri de Bornier, Arsène et Henri Houssaye, Édouard Thierry, Calmann Lévy, A. Quantin, Lemerre, Méaulle, Jacques Normand, Voillemot, Catulle Mendès, Hetzel, Carjat, Eugène Ritt, Paul Déroulède, le comte d'Ideville, le prince Lubomirsky, Pierre Elzéar, Jean Aicard, Benjamin Constant, Alfred Gassier, Philippe Burty, Émile Allix, Lecanu, Paul Viguier, Édouard Blau, E. Wittmann, Moreau-Châlon, Léon Bocher, Georges Peyrat, de Reinach, Gustave Rivet, Paul Bourdon, Clovis Hugues, Alfred Talon, Adolfo Calzado, Bertie Marriott, Crawford, Alphonse Duchemin, Duret, Campbell-Clarke, M^{me} Edmond Adam.

En face de Victor Hugo était son petit-fils Georges, avec Pierre et Jacques Lefèvre, les deux fils d'Ernest Lefèvre et les deux petits-neveux d'Auguste Vacquerie.

Au dessert, M. Émile Augier s'est levé et a prononcé le toast suivant :

Cher et glorieux maître,

Combien, parmi ceux qui vous offrent cette fête, combien n'avaient pas atteint l'âge d'homme, combien même n'étaient pas nés le jour où éclatait sur la scène française

l'œuvre immortelle dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire.

Les premiers artistes qui ont eu l'honneur de l'interpréter ont tous disparu ; ils ont été deux fois et brillamment remplacés ; les générations se sont succédé, les gouvernements sont tombés, les révolutions se sont multipliées ; l'œuvre a survécu à tout et à tous, de plus en plus acclamée, de plus en plus jeune...

Et il semble qu'elle ait communiqué au poète quelque chose de son éternelle jeunesse ! Le temps n'a pas de prise sur vous, cher maître ; vous ne connaissez pas de déclin ; vous traversez tous les âges de la vie sans sortir de l'âge viril ; l'imperturbable fécondité de votre génie, depuis un demi-siècle et plus, a couvert le monde de sa marée toujours montante ; les résistances furieuses de la première heure, les aigres rébellions de la seconde se sont fondues dans une admiration universelle ; les derniers réfractaires sont rentrés au giron ; et vous donnez aujourd'hui ce rare et magnifique spectacle d'un grand homme assistant à sa propre apothéose et conduisant lui même le char du triomphe définitif que ne poursuit plus l'insulteur.

Quand La Bruyère, en pleine Académie, saluait Bossuet père de l'Église, il parlait d'avance le langage de la postérité ; vous, cher maître, c'est la postérité même qui vous entoure ici, c'est elle qui vous salue et vous porte ce toast :

Au père !

Il nous serait impossible de rendre l'émotion produite par ces belles et généreuses paroles. Quand l'auteur de tant d'œuvres applaudies, et si juste-

ment, a si modestement et si dignement parlé des « réfractaires rentrés au giron », il y a eu, dans l'explosion des applaudissements, en même temps qu'une vive admiration pour l'orateur, une profonde cordialité pour l'homme.

Le deuxième toast a été porté, au nom de la Comédie-Française, par M. Delaunay :

Messieurs,

En l'absence de notre administrateur général, retenu par un deuil de famille, permettez-moi, comme l'un des doyens de la compagnie, de prendre la parole au nom de la Comédie-Française et de porter un toast à l'hôte illustre qui a bien voulu se rendre à notre appel.

Que souhaiter à M. Victor Hugo? Il a lassé la renommée, on a épuisé pour lui toutes les formules de la louange, il a touché à tous les sommets. Qu'il ajoute de longues années à cette longue et prodigieuse carrière faite de gloire et de génie! Tel doit être le seul vœu de tous nos cœurs.

Il en est bien encore un autre! Mais j'ose à peine le formuler, messieurs, et pourtant il aurait, j'en suis sûr, votre approbation unanime. Aux drames merveilleux, à ces chefs-d'œuvre qui sont dans toutes les mémoires, le maître en a ajouté d'autres qu'il tient secrets et qu'il dérobe à notre admiration. Qu'il entende au moins une fois l'immense cri de joie qui saluerait l'apparition d'une nouvelle œuvre dramatique signée de ce nom resplendissant : *Victor Hugo!*

Voulez-vous vous unir à moi, messieurs? C'est peut-être un moment unique et favorable pour lui demander, pour le supplier d'ouvrir, ne fût-ce qu'une fois, la porte de son trésor!

Les applaudissements ont associé tout l'auditoire au vœu si bien exprimé par l'éminent comédien qui a tant de titres à parler au nom de la Comédie-Française.

Les battements de mains n'avaient pas cessé, lorsque M. Francisque Sarcey a repris pour son compte le vœu que venaient d'exprimer M. Delaunay par son discours et tous les assistants par leurs battements de mains.

Nous regrettons de n'avoir pas le texte du discours de l'éminent critique du *Temps*. Disons seulement qu'il a été spirituellement bon enfant quand il a reconnu avoir été un de ces réfractaires dont avait parlé Émile Augier, et qu'il a eu des paroles émues et touchantes quand il a déclaré que sa conviction pour avoir été tardive, n'en était que plus raisonnée et plus inébranlable.

Après l'éloquente causerie de M. Francisque Sarcey, M^{lle} Sarah Bernhardt a redit les beaux vers de François Coppée, la *Bataille d'Hernani*, qui ont eu à l'hôtel Continental le même succès qu'ils venaient d'avoir au Théâtre-Français.

On a acclamé ces vers si vrais :

Désormais tu confonds Chimène et doña Sol,
Et tu sais bien, alors qu'un chef-d'œuvre se trouve,
Que Molière sourit et que Corneille approuve.
Au firmament de l'art où tu les mets tous deux,
Hugo depuis longtemps rayonne à côté d'eux.

Les applaudissements ont redoublé à ce beau vers :

Vieux chêne plein d'oiseaux, sens tressaillir tes branches!

Et à celui-ci :

Ton front marmoréen et fait pour le laurier.

Victor Hugo a pris alors la parole :

J'ai devant moi la grande presse française.

Les hommes considérables qui la représentent ici ont voulu prouver sa concorde souveraine et montrer son indestructible unité. Vous vous ralliez tous pour serrer la main du vieux combattant qui a commencé avec le siècle et qui continue avec lui. Je suis profondément ému. Je remercie.

Toutes ces grandes et nobles paroles que vous venez d'entendre ajoutent encore à mon émotion.

Les journaux, dans ces derniers jours, ont souvent répété certaines dates : — 26 février 1802, naissance de l'homme qui parle à cette heure; 25 février 1830, bataille d'*Hernani*; 26 février 1880, la date actuelle. Autrefois, il y a cinquante ans, l'homme qui vous parle était haï; il était hué, exécré, maudit. Aujourd'hui... aujourd'hui, il remercie.

Quel a été, dans cette longue lutte, son grand et puissant auxiliaire?

C'est la presse française.

Messieurs, la presse française est une des maîtresses de l'esprit humain. Sa tâche est quotidienne, son œuvre est colossale. Elle agit à la fois et à toute minute sur toutes les parties du monde civilisé, ses luttes, ses querelles, ses colères se résolvent en progrès, en harmonie et en paix. Dans ses préméditations, elle veut la vérité; par ses polémiques, elle fait étinceler la lumière.

Je bois à la presse française, qui rend de si grands services et qui remplit de si grands devoirs.

Les acclamations et les cris de : Vive Victor Hugo! qui avaient interrompu plusieurs fois le grand poète populaire et national, ont éclaté alors avec une énergie incomparable, et n'ont cessé que lorsqu'il a fallu se lever de table pour passer dans les salons, dont un était moins un salon qu'un jardin; M. Alphand, voulant participer à l'hommage qu'on rendait au génie, l'avait magnifiquement et artistement rempli d'admirables fleurs.

On a complimenté les orateurs, on a causé, et ainsi s'est terminé ce banquet, qui est plus qu'un banquet exceptionnel, qui est un banquet unique.

II

DEUXIÈME DISCOURS POUR L'AMNISTIE

SÉANCE DU SÉNAT

DU 3 JUILLET

Je ne veux dire qu'un mot.

J'ai souvent parlé de l'amnistie, et mes paroles ne sont peut-être pas complètement effacées de vos esprits; je ne les répéterai point.

Je vous laisse vous redire à vous-mêmes ce qui a été dit, dans tous les temps, contre l'amnistie et pour l'amnistie, dans les deux ordres de faits, dans l'ordre politique et dans l'ordre moral. — Dans l'ordre politique, toujours les mêmes crimes reprochés par un côté à l'autre côté; toujours, à toutes les époques, quels que soient les accusés, quels que soient les juges, les mêmes condamnations, sur lesquelles on entrevoit au fond de l'ombre ce mot tranquille et sinistre : les vainqueurs jugent les vaincus. — Dans l'ordre moral, toujours le même gémissement, toujours la même invocation, toujours les mêmes éloquences, irritées ou atten-

dries, et, ce qui dépasse toute éloquence, des femmes qui lèvent les mains au ciel, des mères qui pleurent. (*Sensation.*)

J'appellerai seulement votre attention sur un fait.

Messieurs, le 14 Juillet est la grande fête; votre vote aujourd'hui touche à cette fête.

Cette fête est une fête populaire; voyez la joie qui rayonne sur tous les visages, écoutez la rumeur qui sort de toutes les bouches. C'est plus qu'une fête populaire, c'est une fête nationale; regardez ces bannières, entendez ces acclamations. C'est plus qu'une fête nationale, c'est une fête universelle; constatez sur tous les fronts, anglais, hongrois, espagnols, italiens, le même enthousiasme; il n'y a plus d'étrangers.

Messieurs, le 14 Juillet, c'est la fête humaine.

Cette gloire est donnée à la France, que la grande fête française c'est la fête de toutes les nations.

Fête unique.

Ce jour-là, le 14 Juillet, au-dessus de l'Assemblée nationale, au-dessus de Paris victorieux, s'est dressée, dans un resplendissement suprême, une figure, plus grande que toi, Peuple, plus grande que toi, Patrie, — l'humanité. (*Applaudissements.*)

Oui, la chute de cette Bastille, c'était la chute de toutes les bastilles. L'écroulement de cette citadelle, c'était l'écroulement de toutes les tyrannies, de tous les despotismes, de toutes les oppressions. C'était la délivrance, la mise en lumière, toute la terre tirée de toute la nuit. C'était l'éclosion de l'homme. La destruction de cet édifice du mal, c'était la construction de l'édifice du bien. Ce

jour-là, après un long supplice, après tant de siècles de torture, l'immense et vénérable Humanité s'est levée, avec ses chaînes sous ses pieds et sa couronne sur sa tête.

Le 14 Juillet a marqué la fin de tous les esclavages. Ce grand effort humain a été un effort divin. Quand on comprendra, pour employer les mots dans leur sens absolu, que toute action humaine est une action divine, alors tout sera dit, le monde n'aura plus qu'à marcher dans le progrès tranquille vers l'avenir superbe.

Eh bien, messieurs, ce jour-là, on vous demande de le célébrer, cette année, de deux façons, toutes deux augustes. Vous ne manquerez ni à l'une ni à l'autre. Vous donnerez à l'armée le drapeau, qui exprime à la fois la guerre glorieuse et la paix puissante, et vous donnerez à la nation l'amnistie, qui signifie concorde, oubli, conciliation, et qui, là-haut, dans la lumière, place au-dessus de la guerre civile la paix civile. (*Très bien! — Bravos.*)

Oui, ce sera un double don de paix que vous ferez à ce grand pays : le drapeau, qui exprime la fraternité du peuple et de l'armée ; l'amnistie, qui exprime la fraternité de la France et de l'humanité.

Quant à moi, — laissez-moi terminer par ce souvenir, — il y a trente-quatre ans, je débutais à la tribune française, — à cette tribune. Dieu permettait que mes premières paroles fussent pour la marche en avant et pour la vérité ; il permet aujourd'hui que celles-ci, — les dernières, si je songe à mon âge, que je prononcerai parmi vous peut-être, — soient pour la clémence et pour la justice. (*Profonde émotion et vifs applaudissements.*)

III

L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE

1^{er} AOÛT

La Société pour l'instruction élémentaire (enseignement laïque), fondée en 1814 par J.-B. Say et Carnot, distribuait, dans la salle du Trocadéro, ses prix et récompenses, et célébrait en même temps son 65^e anniversaire.

Victor Hugo présidait. Il a prononcé, en ouvrant la séance, le discours qui suit :

Il y a un combat qui dure encore, un combat désespéré, un combat suprême, entre deux enseignements, l'enseignement ecclésiastique et l'enseignement universitaire. J'ai proposé, il y a trente ans, à la tribune de l'Assemblée législative, une solution du problème. Cette solution, qui était la vraie, a été repoussée par la réaction, qui a dû en partie peut-être à ce refus son désastreux triomphe.

Aujourd'hui, messieurs, je veux rester dans le calme philosophique. Vous avez pu remarquer que, pour carac-

tériser les deux enseignements qui se querellent, je n'ai voulu employer que les qualificatifs dont ils se désignent eux-mêmes : ecclésiastique, universitaire; j'ai laissé de côté, vieux combattant, ces expressions vivement populaires dont la polémique actuelle se sert avec tant d'éclat. Ne mettons pas de colère dans les mots, il y a assez de colère dans les choses. L'avenir avance, le passé résiste; la lutte est violente, les efforts sont quelquefois excessifs; modérons-les. La certitude du triomphe se mesure à la dignité du combat; la victoire est d'autant plus certaine qu'elle est plus tranquille. (*Bravos.*)

Quelle fête célébrons-nous ici? La fête d'une société pour l'enseignement élémentaire.

Qu'est-ce que cette société? Je vais tâcher de vous le dire.

Elle s'occupe peu de ce qui occupe particulièrement l'école ecclésiastique dont je viens de vous parler; cette société est absorbée, d'abord par ce premier art, lire et écrire, puis par l'histoire, la géographie, la morale, la littérature, la cosmographie, l'hygiène, l'arithmétique, la géométrie, le droit usuel, la chimie, la physique, la musique. Pendant que l'enseignement ecclésiastique, inquiet pour l'erreur dont il est l'apôtre, entre en folie et pousse des cris de guerre et de rage, cette société, profondément calme, se tourne vers les enfants, les mères et les familles, et se laisse pénétrer par la sérénité céleste des choses nécessaires; elle travaille. (*Applaudissements.*)

Elle travaille; elle élève des esprits. Elle n'enseigne rien de ce qu'il faudra plus tard oublier; elle laisse blanche la

page où la conscience, éclairée par la vie, écrira, quand l'heure sera venue. (*Bravos répétés.*)

Elle travaille. Que produit-elle? Écoutez, messieurs. Elle va donner, cette année :

Trois médailles de vermeil,
Trente-cinq médailles d'argent,
Cent dix médailles de bronze,
Deux cent dix-huit mentions honorables,
Et quinze cent quatrevingt-dix certificats d'études.

Ici, j'entends un cri unanime : Grand succès! Messieurs, j'aime mieux dire : Grand effort!

Ce mot, grand effort, fait mieux que satisfaire l'amour-propre, il engage l'avenir.

Oui, un noble, puissant et généreux effort! Et aucune bonne volonté n'est inutile à la marche de l'humanité. La somme du progrès, qu'est-ce? le total de nos efforts.

Je suis un de ces passants qui vont partout où il y a un conseil à donner ou à recevoir, et qui s'arrêtent émus devant ces choses saintes, l'enfance, la jeunesse, l'espérance, le travail. On se sent satisfait et tranquillisé, quand on est de ceux qui s'en vont, de pouvoir, de ce point extrême de la vie, jeter au loin les yeux sur l'horizon, et dire aux hommes :

« Tout va bien. Vous êtes dans la bonne voie. Le mal est derrière vous, le bien est devant vous. Continuez. Les volontés suprêmes s'accomplissent. » (*Vive sensation.*)

Messieurs, nous achevons un grand siècle.

Ce siècle a vaillamment et ardemment produit les premiers fruits de cette immense révolution qui, même lors-

qu'elle sera devenue la révolution humaine, s'appellera toujours la Révolution française. (*Bravos prolongés.*)

La vieille Europe est finie; une nouvelle Europe commence.

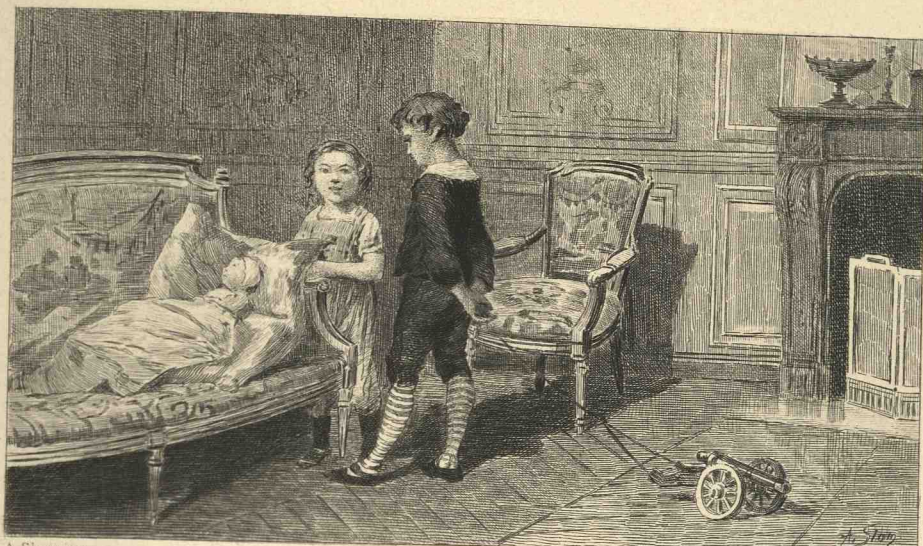
L'Europe nouvelle sera une Europe de paix, de labeur, de concorde, de bonne volonté. Elle apprendra, elle saura. Elle marchera à ce but superbe : l'homme sachant ce qu'il veut, l'homme voulant ce qu'il peut. (*Applaudissements.*)

Nous ne ferons entendre que des paroles de conciliation. Nous sommes les ennemis du massacre qui est dans la guerre, de l'échafaud qui est dans la pénalité, de l'enfer qui est dans le dogme; mais notre haine ne va pas jusqu'aux hommes. Nous plaignons le soldat, nous plaignons le juge, nous plaignons le prêtre. Grâce au glorieux drapeau du 14 Juillet, le soldat est désormais hors de notre inquiétude, car il est réservé aux seules guerres nationales; on ne ment pas au drapeau. Notre pitié reste sur le prêtre et sur le juge. Qu'ils nous fassent la guerre, nous leur offrons la paix. Ils veulent obscurcir notre âme nous voulons éclairer la leur. Toute notre revanche, c'est la lumière. (*Longue acclamation.*)

Allez donc, je ne me laisserai pas de le redire, allez, et efforcez-vous, vous tous, mes contemporains! Que personne ne se ménage, que personne ne s'épargne! Faites chacun ce que vous pouvez faire. L'Être immense sera content. Il égalise l'importance des résultats devant l'énergie des intentions. L'effort du plus petit est aussi vénérable que l'effort du plus grand. (*Bravos.*)

Allez, marchez, avancez. Ayez dans les yeux la clarté de

l'aurore. Ayez en vous la vision du droit, la bonne résolution, la volonté ferme, la conscience, qui est le grand conseil. Ayez en vous — c'est par là que je termine — ces deux choses, qui toutes deux sont l'expression du plus court chemin de l'homme à la vérité, la rectitude dans l'esprit, la droiture dans le cœur. (*Triple salve d'applaudissements. Cri unanime de : Vive Victor Hugo! Toute la salle se lève et fait une ovation à l'orateur.*)



IV

LA FÊTE DE BESANÇON

27 DÉCEMBRE 1880

En mai 1879, M. le sénateur Oudet, maire de Besançon, transmettait à Victor Hugo un extrait d'une délibération du conseil municipal de Besançon, lequel décidait :

« Une plaque en bronze sera placée sur la façade et contre le jambage séparatif des deux fenêtres de la chambre où est né Victor Hugo, au premier étage de la maison Arthaud ; cette plaque portant une inscription qui rappellera la naissance de notre illustre compatriote.

« La rue du Rondot-Saint-Quentin recevra à l'avenir le nom de rue Victor-Hugo. »

En conséquence de cette décision, la ville de Besançon célébrait, le 27 décembre 1880, par une fête en l'honneur de Victor Hugo, l'inauguration de la plaque commémorative.

A une heure, le cortège officiel se réunissait à l'hôtel de ville : le maire, M. Beauquier, député, M. Alfred Rambaud, délégué du ministre de l'instruction publique, les professeurs, les magistrats, les généraux, etc.

Paul Meurice, venu de Paris, représentait Victor Hugo.

Le cortège s'est dirigé vers la maison natale de Victor Hugo.

Le *Rappel* donne ce récit de la journée :

... La foule est immense sur la place du Capitole, sur les balcons, aux fenêtres.

Une vaste estrade a été dressée, toute fleurie d'arbustes charmants. Elle est recouverte d'un haut pavillon, constellé des initiales V. H. sur fond d'or.

En face de l'estrade, la maison où est né Victor Hugo.

Cette maison, qu'habitait en 1802 le commandant Hugo, père du poète de la *Légende des Siècles*, s'élève dans la Grande-Rue qui conduit à la citadelle. Une place, ornée d'une fontaine monumentale, s'étend devant la maison célèbre.

La maison a deux étages et cinq fenêtres de front. Les deux fenêtres, à droite de la porte d'entrée, au premier étage, éclairent une vaste chambre, celle où Victor Hugo est né.

Le large toit flamand a deux rangées de mansardes espagnoles, surmontées de frontons terminés par des boules de pierre. L'une de ces boules, celle du milieu, se termine par trois feuilles de chêne en granit sculpté. Celui qui a sculpté ces feuilles de chêne savait-il quel grand front elles couronneraient?

Les fenêtres sont aujourd'hui remplies de larges camélias en fleurs et surmontées d'écussons peints et dorés sur lesquels on lit : — *Hernani* — *Ruy Blas* — *Les Orientales*, etc.

Une immense guirlande de buis émaillée de roses brode la frise et la corniche du toit et encadre en retombant la sixième croisée du premier étage, qui est du quinzième siècle.

Cette ouverture étrange, formée de deux croisées jumelles à ogive, fait

partie de la maison voisine ; mais elle appartenait alors à l'appartement du commandant Léopold Hugo, et encore aujourd'hui la chambre sur laquelle elle s'ouvre est annexée à l'immeuble du présent propriétaire.

Ainsi, la maison où Victor Hugo est né, située sur l'emplacement d'un ancien capitole romain, donne la main à une maison contemporaine de *Notre-Dame de Paris*.

Autre coïncidence : à dix mètres de cette maison illustre se dresse une magnifique colonnade antique qui a été retrouvée en 1870 avec plusieurs chapiteaux et fragments de statues antiques. Ces restes d'un ancien théâtre romain semblent être sortis de terre pour saluer le glorieux représentant du théâtre moderne.

A quelques pas se dresse un arc de triomphe du temps de Marc-Aurèle.

Le maire, le préfet, les députés, les généraux, les universitaires, le premier président, Paul Meurice, montent sur l'estrade.

M. Oudet prononce, au milieu des applaudissements, un chaleureux discours, dont voici les principaux passages :

Le père de Victor Hugo revint de la campagne du Rhin chef de bataillon ; et, dans les premiers mois de 1801, il fut appelé en cette qualité au commandement du 4^e bataillon de la 20^e demi-brigade, alors en garnison à Besançon.

A cette époque, Jacques Delelée, aide de camp de Moreau, était rentré à Besançon, où il habitait avec sa jeune femme. Peu de nos contemporains ont connu le commandant Delelée, décédé en 1810, à l'armée de Portugal, à l'âge de quarante neuf ans ; mais plusieurs de ceux qui m'entourent se souviennent de sa veuve, M^{me} Delelée, morte le 17 mars 1850, et d'un frère de celle-ci, le capitaine Dessier, décédé en cette ville depuis quelques mois seulement. Si donc nous n'avons plus aujourd'hui les témoins des événements que nous allons raconter, du moins nous en tenons le récit de première main.

Delelée était l'ami du commandant Hugo, qui descendit

chez lui et profita de cette hospitalité pendant deux ou trois mois, d'après l'affirmation que m'en donnait le capitaine Dessirier lui-même, peu de temps avant sa mort. Mais le commandant, ayant appelé près de lui sa femme et ses deux enfants, dut chercher en ville un appartement suffisant pour installer sa jeune famille. Et c'est ainsi qu'il vint à louer le premier étage d'une maison appartenant aux enfants Barratte, située sur la place du Capitole (ancienne place Saint-Quentin, 264). Cette maison, d'une certaine apparence extérieure, était d'ailleurs admirablement placée au point de vue de l'hygiène, dans le quartier le plus salubre de la ville, protégée contre les vents humides et malsains du sud-ouest par la montagne de la citadelle, et ayant sa façade largement aérée et tournée au soleil levant, comme la vigne du chansonnier.

Peu après, s'annonça un troisième enfant. Le père, ayant déjà deux garçons, désirait une fille. Garçon ou fille, on lui chercha un parrain; la marraine était toute trouvée, c'était M^{me} Delelée. Pour parrain, on pensa au général Lahorie. Il était à Paris, Delelée le représenta.

La mère fut si rapidement relevée de ses couches, que vingt-deux jours après elle assistait elle-même, à la mairie de Besançon, à la rédaction de l'acte de naissance du fils d'un compagnon d'armes de son mari, acte qui porte la signature de M^{me} Hugo, et lui donne l'âge vingt-cinq ans. Le commandant Hugo en avait alors vingt-huit.

A quelles circonstances extérieures la mère et l'enfant l'enfant surtout, venu au monde si chétif, devaient-ils d'avoir surmonté si facilement, la mère les dangers d'un

accouchement précédé d'une grossesse pénible, l'enfant la délicate constitution avec laquelle il vint au monde? L'un et l'autre le durent à la salubrité de notre climat, aux soins affectueux qu'ils reçurent.

Oui, il y a de cela soixante-dix-neuf ans, Victor Hugo naquit dans cette maison, dans cette chambre au premier étage; oui, il y est né d'un sang breton et lorrain à la fois; mais il naquit chétif et moribond, et s'il survécut, s'il fit mentir les prévisions de la science, c'est qu'il eut, dès sa première aspiration à la vie, pour se réchauffer et se revivifier, cet air si pur qui anime toute la nature dans notre pays, qui fait les constitutions solides, les caractères bien trempés, les âmes fortes, et qui, dans ses effluves généreux, inspire nos artistes et nos poètes.

J'ai donc le droit de dire que le sang qui a produit ce puissant génie n'est pas seulement lorrain et breton; il est franc-comtois aussi, et j'en revendique notre part; le berceau qui a recueilli et réchauffé au seuil de la vie l'enfant moribond est à nous tout entier!

Arrivé là, ma tâche est finie. Je ne suivrai pas cette longue et incomparable existence dans les diverses phases de son évolution littéraire, politique et sociale. Je n'oserais aborder un pareil et si vaste sujet. Une voix plus jeune, mais aussi plus autorisée par de savantes études littéraires, vous les fera connaître ou vous les rappellera tout à l'heure. Un de mes collègues et amis du Sénat disait, il y a quelque temps, à la tribune, en parlant de Victor Hugo : « Cet homme de génie dont le cerveau a donné l'hospitalité à toutes les idées généreuses et à tous les progrès de son siècle. » Cet

éloge, si grand qu'il soit, est insuffisant. Victor Hugo fut avant tout le poète du dix-neuvième siècle. Or, le poète ne reçoit pas les idées, il les crée, ou plutôt il les devine. Ce n'est point un vulgarisateur, c'est un prophète. Il ne suit pas, il marche en avant. Tel fut le rôle de Victor Hugo, tel il est encore.

J'en ai dit assez pour faire comprendre à mes concitoyens pourquoi j'ai, le 3 mars 1879, proposé au conseil municipal, et pourquoi le conseil a décidé de donner le nom de Victor Hugo à l'une des rues de la ville et de poser sur la façade de cette maison une plaque commémorative de sa naissance.

Vive Victor Hugo! Vive la république!!

Au dernier mot du maire, le voile de velours cramoisi qui cache la plaque commémorative est enlevé, aux acclamations de la foule.

La plaque est en bronze. Une lyre sur laquelle montent deux branches de laurier d'or dresse ses cinq cordes au-dessus d'une inscription qui, d'après le désir du poète, se compose uniquement d'un nom et d'une date :

VICTOR HUGO

26 février 1802

La lyre est couronnée par la rayonnante figure d'une République étoilée.

La jeune fille du propriétaire de la maison, M^{lle} Arthaud, apporte au maire, qui le remet à Paul Meurice, un superbe bouquet destiné à Victor Hugo.

Puis le cortège se dirige vers le théâtre.

Il y entre par une grande porte de côté qui s'ouvre sur la scène même.

Des gradins recouverts d'un tapis y ont été ménagés pour donner accès à l'estrade où ont pris place les invités.

Le buste de Victor Hugo, par David d'Angers, est au milieu de la scène.

Les loges du premier rang, le balcon et l'orchestre étaient déjà occupés par les personnes admises sur lettres d'invitation. Mais alors on a ouvert les portes aux premiers arrivants d'une foule énorme qui se pressait sur la place, et cet admirable public populaire, vivant, bruyant et chaud, s'est entassé, non sans rumeur et sans clameur, sur les banquettes des places d'en haut.

Quand le calme s'est un peu rétabli, le maire-sénateur a résumé, dans une courte allocution, ce qui venait de se dire et de se faire devant la maison de la place du Capitole.

Il a ensuite donné la parole à M. Rambaud.

Ainsi que M. Rambaud l'a rappelé lui-même, il ne parlait pas seulement comme délégué du ministre de l'instruction publique, il parlait aussi comme enfant de Besançon, car il a l'honneur d'être le compatriote de Victor Hugo.

Il a pu ainsi donner à son éloquent discours une allure plus libre et moins officielle. Il a esquissé à larges traits la vie du grand poète et du grand combattant. Puis, il a parlé de son œuvre si multiple et si puissante. Il a dit les luttes du commencement, la bataille d'*Hernani*, les résistances, les haines, puis la conquête progressive des esprits et des pensées, l'influence chaque jour grandissante, et enfin le triomphe éclatant et l'acclamation universelle. Il a raconté aussi les combats intérieurs et les progrès du penseur et de l'homme politique, son exil, son duel de dix-huit ans avec l'empire et, là aussi, sa victoire, qui est la victoire de la république et de la libre pensée.

Il a terminé ainsi :

« ... Le génie lyrique de Victor Hugo n'entend pas vivre hors de ce temps et de ce pays ; il s'inspire des sentiments et des passions de l'homme moderne ; il a chanté la Révolution, la république, la démocratie, et, depuis l'*Ode à la Colonne* jusqu'à l'*Année terrible*, rien de ce qui a fait battre les cœurs français ne lui est resté étranger.

« On peut dire qu'il n'est pas un sentiment humain, français, qu'il n'ait exprimé, et qu'en revanche, il n'est pas un de nous qui n'ait dans l'esprit et dans le cœur quelque empreinte de Victor Hugo, qui, sous le coup de quelque émotion, de quelque enthousiasme, de quelque sentiment triste ou joyeux, ne trouve cette émotion ou ce sentiment déjà formulé en lui avec la frappe que lui a donnée Victor Hugo.

« De là cette action prodigieuse qu'il a exercée sur ses contemporains, pendant les trois générations, si différentes entre elles, qu'il a traversées. Les hommes du premier tiers de ce siècle se groupent autour de lui : Balzac a été

un des applaudisseurs de son *Hernani* : Lamartine, Musset, Vigny, Sainte-Beuve, George Sand, Mérimée, ont plus ou moins senti son influence. Paul de Saint-Victor a prophétisé que sous les pas de celui qu'on appelait le roi des Huns ne repousseraient jamais « les tristes chardons et les fleurettes artificielles des pseudo-classiques ». Théodore de Banville voit en lui un géant, un Hercule, victorieux, et, dans son merveilleux *Traité de la poésie française*, justifie toutes les règles de la poétique nouvelle par des exemples empruntés à celui qu'il appelle tout simplement le *poète*. Michelet se défend de toucher au sujet de *Notre-Dame de Paris*, parce que, dit-il, « il a été marqué de la griffe du lion ».

Théophile Gautier, bien des années après la représentation d'*Hernani*, lui qui a compté parmi les *trois cents Spartiates*, écrivait ceci :

« Cette date reste écrite dans le fond de notre passé en caractères flamboyants... Cette soirée décida de notre vie. Là, nous reçûmes l'impulsion qui nous pousse encore après tant d'années et qui nous fera marcher jusqu'au bout de la carrière. »

« Cette impulsion n'a pas été donnée à Théophile Gautier seulement ; elle a été donnée à tout un siècle, à tout un monde, qui depuis ce jour-là est en marche.

« Les Grecs disaient que d'Homère découlait toute poésie. De Victor Hugo sort aussi une grande source de poésie qui s'est répandue sur les esprits les plus divers et qui les a vivifiés. Les peintres comme Delacroix, les musiciens comme Berlioz ont bu à cette source.

« L'action qu'il a exercée sur ses premiers contemporains s'étend encore sur la génération actuelle. Lorsqu'en 1867, sous l'empire, eut lieu la première reprise d'*Hernani*, le poète exilé reçut une adresse de quelques-uns des noms les plus illustres de la jeune école : Sully Prudhomme, Coppée, Jean Aicard, Theuriet, Léon Dierx, Armand Silvestre, Lafenestre. Bien des vaillants qui avaient fait partie des « vieilles bandes d'*Hernani* » étaient couchés dans la tombe ; une armée nouvelle sortait de terre, rien qu'à voir frissonner de nouveau les plis du vieux drapeau ; la vieille garde morte, toute une jeune garde accourait se ranger autour du maître. »

Le public a souvent interrompu par ses applaudissements ce remarquable discours et les heureuses citations de Victor Hugo que M. Rambaud y a mêlées. On voulait presque faire bisser un passage du discours sur la loi de l'enseignement de 1850.

Les artistes du grand théâtre ont ensuite lu ou chanté diverses poésies de l'œuvre du maître.

Paul Meurice lit alors ce remerciement de Victor Hugo :

Je remercie mes compatriotes avec une émotion profonde.

Je suis une pierre de la route où marche l'humanité, mais c'est la bonne route. L'homme n'est le maître ni de sa vie ni de sa mort. Il ne peut qu'offrir à ses concitoyens ses efforts pour diminuer la souffrance humaine, et qu'offrir à Dieu sa foi invincible dans l'accroissement de la liberté.

VICTOR HUGO.

Applaudissements prolongés. On couronne le buste d'un laurier d'or. Cris : Vive Victor Hugo ! vive la république !

La fête de jour s'est brillamment terminée par le chant de la *Marseillaise*, qui a été exécuté avec une verve toute patriotique par les artistes et l'orchestre du théâtre.

Le soir, à sept heures et demie, un magnifique banquet a été donné dans la grande salle du palais Granvelle, admirablement décorée pour la circonstance par le jeune et habile architecte auquel on doit le dessin de la plaque commémorative. Sur un fond rouge se détachaient en lettres d'or les initiales R. F. et V. H.

Plus de cent convives assistaient à ce banquet, qui réunissait les représentants de la presse parisienne et locale, les autorités civiles, municipales, universitaires et militaires du département.

Divers toasts ont été portés :

Le maire : Au président de la République.

A. Rimbaud : A Victor Hugo, poète des États-Unis du monde.

Ad. Pelleport : A Garibaldi, qui empêcha l'ennemi d'envahir Besançon.

Le général Wolf : Au génie, dans la personne de Victor Hugo.

Paul Meurice : A la ville de Besançon.

M. Beauquier, député : A Victor Hugo, président de la république des lettres.

Après les toasts, de beaux vers de M. Grandmougin, enfant de Besançon comme Victor Hugo, lus par M. le recteur, ont été salués d'unanimes applaudissements.

On a passé dans un jardin d'hiver qui avait été improvisé dans une autre salle du palais Granvelle.

De beaux arbustes verts portaient des lanternes vénitiennes d'un effet charmant. L'hôtel de ville et la maison où est né Victor Hugo étaient brillamment illuminés.

La foule répandue dans les rues participait à la fête par sa joie et ses nombreux vivats auxquels faisait écho la musique militaire. — *Ad. Pelleport.*

1881

I

SÉANCE DU SÉNAT

4 MARS 1881

La fête du 27 février vient d'avoir lieu. Paris, les écoles, les associations ouvrières ont célébré, par une grande manifestation populaire, l'entrée de Victor Hugo dans sa quatrevingtième année.

Cette fête a eu, le 4 mars, son écho dans la séance du Sénat.

On discutait le tarif des douanes. Tout à coup un mouvement se produit dans la salle. Victor Hugo, qui n'était pas venu au Sénat de la semaine, entrait en causant avec M. Peyrat. Au moment où il monte à son fauteuil, l'assemblée se lève et le salue par une triple salve d'applaudissements. Beaucoup de sénateurs s'empresent autour de lui et lui serrent la main.

Victor Hugo, très ému, dit alors :

Ce mouvement du Sénat est tout à fait inattendu pour moi. Je ne saurais dire à quel point il m'a touché.

Mon trouble inexprimable est un remerciement. (*Applau-*

dissements.) Je l'offre au Sénat, et je remercie tous ses membres de cette marque d'estime et d'affection.

Jamais, jusqu'au dernier jour de ma vie, je n'oublierai l'honneur qui vient de m'être fait. Je m'assieds profondément ému. (*Applaudissements répétés.*)

M. LÉON SAY, *président.* — Le génie a pris séance, et le Sénat l'a salué de ses applaudissements. Le Sénat reprend sa délibération. (*Nouveaux applaudissements.*)

II

OBSÈQUES DE PAUL DE SAINT-VICTOR

12 JUILLET 1881

M. Paul Dalloz a lu, au seuil de l'église Saint-Germain-des-Prés, les paroles suivantes, envoyées par Victor Hugo :

Je suis accablé. Je pleure. J'aimais Saint-Victor.

Je vais le revoir. Il était de ma famille dans le monde des esprits, dans ce monde où nous irons tous. Ce n'était pas un esprit ni un cœur qui peuvent se perdre ; la mort de telles âmes est un grandissement de fonction.

Quel homme c'était, vous le savez. Vous vous rappelez cette rudesse, généreux défaut d'une nature franche, que recouvrait une grâce charmante. Pas de délicatesse plus exquise que celle de ce noble esprit. Combinez la science d'un mage assyrien avec la courtoisie d'un chevalier français, vous aurez Saint-Victor.

Qu'il aille où sa place est marquée, parmi les français glorieux. Qu'il soit une étoile de la patrie. Son œuvre est une des œuvres de ce grand siècle. Elle occupe les sommets suprêmes de l'art.

Parmi d'autres gloires, il a celle-ci, ne l'oublions pas : il a été fidèle à l'exil. Pendant les plus sombres années de l'empire, l'exil a entendu cette voix amie, cette voix persistante, cette voix intrépide. Il a soutenu les combattants, il a couronné les vaincus, il a montré à tous combien est calme et fière cette habitude des hautes régions.

Que toute cette gloire lui revienne aujourd'hui; qu'il entre dans la sérénité souveraine, et qu'il aille s'asseoir parmi ces hommes rares qui ont eu ce double don, la profondeur du grand artiste et la splendeur du grand écrivain.

1882

I

LE BANQUET GRISEL

10 MAI

Le 10 mai 1882, un banquet était offert par les mécaniciens de France à leur camarade Grisel, qui venait d'être décoré pour avoir autrefois sauvé un train en marche, avec un courage et un sang-froid qui n'auraient pas dû attendre si longtemps leur récompense. La république avait tenu à payer cette dette du second empire.

Victor Hugo, sollicité par une députation parlant au nom de l'immense corporation des chemins de fer, avait accepté la présidence effective de cette fête du travail.

Le banquet a eu lieu dans la salle de l'Élysée-Montmartre, magnifiquement décorée de drapeaux, de fleurs et de plantes exotiques.

Dans la grande salle, douze tables de cent couverts avaient été dressées. Avec les tables des salles du jardin et de la galerie, les convives étaient au nombre de 1,400 environ.

La table d'honneur, élevée en avant de l'orchestre, était dominée par un splendide trophée encadrant un beau buste en bronze de la République.

Les représentants de la presse, les membres du comité, les délégués

anglais, les membres de l'Association fraternelle, occupaient le haut des tables, près de la table d'honneur. Les députés, les sénateurs, les conseillers municipaux venaient ensuite au nombre de près de trois cents.

La voiture qui amenait Victor Hugo est signalée. Un mouvement prolongé se manifeste dans la foule.

Lorsque Victor Hugo descend et paraît sur les marches de l'Élysée-Montmartre, les cris de : Vive Victor Hugo ! vive la république ! retentissent de toutes parts. Le poète, nu-tête, se retourne et salue la foule, qui fait entendre de nouveaux vivats.

Les commissaires reçoivent au haut de l'escalier Victor Hugo, très ému de l'ovation dont il vient d'être l'objet.

Victor Hugo s'assied entre le mécanicien Grisel à sa droite et M. Raynal, ministre du commerce, à sa gauche. M. Gambetta, président du conseil, est en face d'eux.

Au dessert, Victor Hugo se lève (*Acclamations*) et prononce les paroles suivantes :

Il y a deux sortes de réunions publiques : les réunions politiques et les réunions sociales.

La réunion politique vit de la lutte, si utile au progrès ; la réunion sociale a pour base la paix, si nécessaire aux sociétés.

La paix, c'est ici le mot de tous. Cette réunion est une réunion sociale, c'est une fête.

Le héros de cette fête se nomme Grisel. C'est un ouvrier, c'est un mécanicien. Grisel a donné toute sa vie, — cette vie qui unit le bras laborieux au cerveau intelligent, — il l'a donnée au grand travail des chemins de fer. Un jour, il dirigeait un convoi. A un point de la route, il s'arrête. — Avancez ! ordonne le chef de train. — Il refuse. Ce refus c'était sa révocation, c'était la radiation de tous ses services, c'était l'effacement de sa vie entière. Il persiste. Au

moment où ce refus définitif et absolu le perd, un pont sur lequel il n'a pas voulu précipiter le convoi s'écroule. Qu'a-t-il donc refusé? Il a refusé une catastrophe.

Cet acte a été superbe. Cette protection donnée par l'humble et vaillant ouvrier, n'oubliant que lui-même, à toutes les existences humaines mêlées à ce convoi, voilà ce que la République glorifie.

En honorant cet homme, elle honore les deux cent mille travailleurs des chemins de fer de France, que Grisel représente.

Maintenant, qui a fait cet homme? C'est le travail. Qui a fait cette fête? C'est la République.

Citoyens, vive la République!

Cette allocution est suivie d'applaudissements prolongés et des cris de : Vive Victor Hugo!

Les membres du comité apportent un buste de la République et prient Victor Hugo de le remettre à Grisel. — Je le fais de grand cœur, dit le poète; et il serre la main de Grisel, qui, ému, répond :

— Au nom des mécaniciens de France, je remercie Victor Hugo, le poète immortel, d'avoir bien voulu présider cette fête fraternelle et démocratique.

M. Martin Nadaud, député, fait l'éloge chaleureux des travailleurs, et salue, dans Victor Hugo le grand travailleur, le plus grand génie du siècle.

M. Gambetta prononce à son tour quelques paroles, et dit :

« Cette belle fête a son caractère essentiel, qui est la paix sociale, comme le disait tout à l'heure celui qui est notre maître à tous, Victor Hugo. (*Bravos.*)

« Je crois que la pensée unanime de cette réunion peut être exprimée par le toast que je porte ici : Au génie et au travail! A Victor Hugo! A Grisel! (*Acclamations!*)

« Beau et grand spectacle ! l'homme qui résume les hauteurs du génie national mettant sa main dans la main du généreux travailleur qui, depuis vingt-cinq ans, attendait la récompense qu'il n'a jamais sollicitée. »

Victor Hugo lève la séance.

Au dehors, la foule est innombrable sur le boulevard. Comme à l'arrivée, Victor Hugo est, à son départ, l'objet d'une ovation enthousiaste. Il faut toute la vigilance des gardiens de la paix pour qu'il n'arrive pas d'accidents, tellement la voiture est entourée par des groupes qui se pressent et s'étouffent.

Enfin les commissaires parviennent à dégager le chemin, et la voiture part au milieu des cris répétés de : Vive Victor Hugo ! vive la république !

II

OBSÈQUES DE LOUIS BLANC

12 DÉCEMBRE 1882

Sur la tombe de Louis Blanc, M. Charles Edmond a lu, au nom de Victor Hugo, les paroles qui suivent :

Un homme comme Louis Blanc meurt, c'est une lumière qui s'éteint. On est saisi d'une tristesse qui ressemble à l'accablement. Mais l'accablement dure peu; les âmes croyantes sont les âmes fortes. Une lumière s'est éteinte, la source de la lumière ne s'éteint pas. Les hommes nécessaires comme Louis Blanc meurent sans disparaître; leur œuvre les continue. Elle fait partie de la vie même de l'humanité.

Honorons sa dépouille, saluons son immortalité. De tels hommes doivent mourir, c'est la loi terrestre; et ils doivent

durer, c'est la loi céleste. La nature les fait, la république les garde.

Historien, il enseignait; orateur, il persuadait; philosophe, il éclairait. Il était éloquent et il était excellent. Son cœur était à la hauteur de sa pensée. Il avait le double don, et il a fait le double devoir : il a servi le peuple, et il l'a aimé.

1884

I

LE DÉJEUNER DES ENFANTS DE VEULES

25 SEPTEMBRE

Chaque automne, depuis trois ans, Victor Hugo veut bien accepter l'hospitalité chez Paul Meurice, à Veules, près Saint-Valery-en-Caux, tout au bord de la mer. Dans le village il est connu, vénéré, aimé; aimé des enfants surtout, qu'il a gagnés par son sourire.

En 1884, il veut faire pour les enfants de Veules ce qu'il faisait pour les enfants de Guernesey. Avant de partir, il donnera un banquet aux cent petits les plus pauvres de la commune. Ceux qui n'ont pas trois ans n'en participeront pas moins à la fête; ils auront un billet pour la tombola de cinq cents francs qui suivra le repas. Tous les billets gagneront; les moins heureux auront une pièce de vingt sous toute neuve; les autres 2 francs, 5 francs, 10 francs, 20 francs. Il y aura un gros lot de cent francs.

Le 25 septembre, pendant que la musique de Veules exécute la *Marseillaise*, Victor Hugo fait son entrée à l'hôtel Pelletier. Deux tables ont été dressées parallèlement dans la grande salle, et les murs disparaissent sous les guirlandes et les drapeaux. M. Bellemère, le maire de Veules, adresse au poète,

en quelques phrases simples et émues, le remerciement qui est dans tous les cœurs. L'instituteur, M. Deschamps, s'avance vers Victor Hugo, à la tête de ses élèves, et lui dit :

J'apporte à votre cœur, interprète soumis,
Doux et vénéré maître à qui l'enfance est chère,
Les hommages, les vœux de vos jeunes amis,
Et je viens présenter les enfants au grand-père.

Tous un jour ils diront : Je l'ai vu ! De vos yeux
A leurs fronts peut jaillir une secrète flamme
Et pour eux votre vue être un éveil des cieux.
Je leur apprends les mots, vous leur enseignez l'âme.

Victor Hugo serre la main de l'excellent maître d'école, et dit à son tour :

Mes chers enfants,

A Veules, je suis chez vous ; accueillez-moi donc comme m'accueillent chez moi mes petits-enfants Georges et Jeanne. Vous aussi, vous êtes des petits-enfants, et, au milieu de vous, qu'est-ce que je veux être et qu'est-ce que je suis ? Le grand-père.

Vous êtes petits, vous êtes gais, vous riez, vous jouez, c'est l'âge heureux. Eh bien, voulez-vous — je ne dis pas être toujours heureux, vous verrez plus tard que ce n'est pas facile — mais voulez-vous n'être jamais tout à fait malheureux ? Il ne faut pour ça que deux choses, deux choses très simples : aimer et travailler.

Aimez bien qui vous aime ; aimez aujourd'hui vos parents, aimez votre mère ; ce qui vous apprendra doucement à aimer votre patrie, à aimer la France, notre mère à tous.

Et puis travaillez. Pour le présent, vous travaillez à

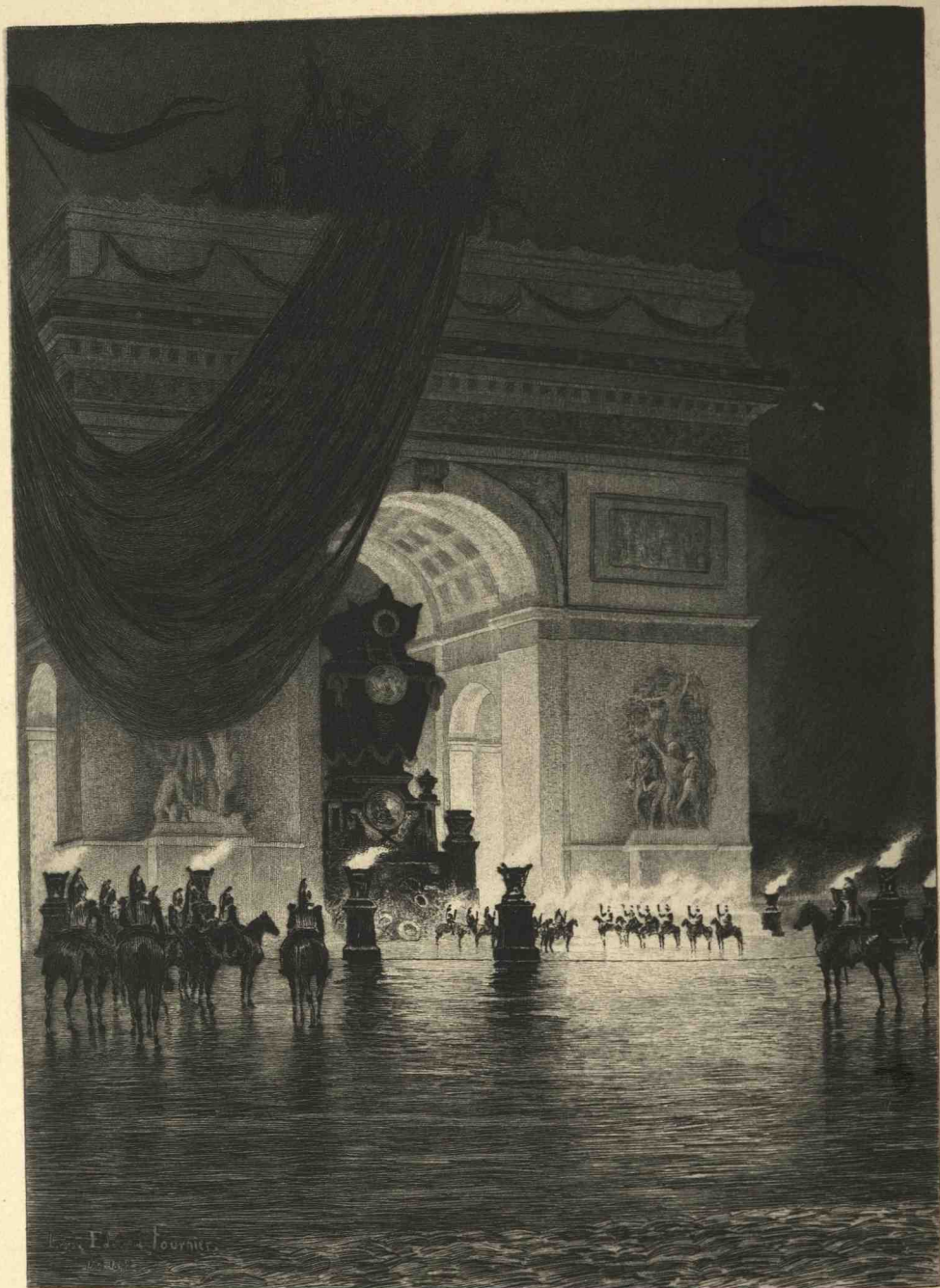
vous instruire, à devenir des hommes, et, quand vous avez bien travaillé et que vous avez contenté vos maîtres, est-ce que vous n'êtes pas plus légers, plus dispos? est-ce que vous ne jouez pas avec plus d'entrain? C'est toujours ainsi; travaillez, et vous aurez la conscience satisfaite.

Et quand la conscience est satisfaite et que le cœur est content, on ne peut pas être entièrement malheureux.

Pour le moment, mes chers petits convives, ne pensons qu'à nous réjouir d'être ensemble, et faites, je vous prie, honneur à mon déjeuner de tout votre appétit. Je désire que vous soyez seulement aussi contents d'être avec moi que je suis heureux d'être avec vous.

Toutes les petites mains battent joyeusement. Victor Hugo s'assied, seule « grande personne », au milieu de ses soixante-quatorze jeunes convives, garçons et petites filles, qui sont servis par M^{lles} Pelletier et par les trois filles de Paul Meurice.

Après le repas, la loterie. Le sort a été intelligent; le gros lot est gagné par une pauvre femme restée veuve avec quatre enfants, qui vient en pleurant de joie recevoir le lot de sa petite fille endormie dans ses bras.



L. Ed. Fournier inv.

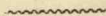
Edition Nationale

L. Muller sc.

FUNÉRAILLES DE V. HUGO

(Actes et Paroles)

ACTES ET PAROLES



LES FUNÉRAILLES DE VICTOR HUGO

L'Arc de Triomphe en deuil.

Du haut du fronton, un immense crêpe noir tombe en diagonale de la corniche opposée au groupe de Rude.

Sous la grande arche faisant face à l'avenue des Champs-Élysées se dresse le catafalque. Il est surélevé de douze marches et touche presque à la voûte...

Sur la chaussée, au pied du cénotaphe, s'ouvrait une double haie de cuirassiers portant des torches.

1885

I

MORT DE VICTOR HUGO

22 MAI

Extrait du *Rappel*.

Victor Hugo est mort.

Il est mort aujourd'hui vendredi 22 mai 1885, à une heure vingt-sept minutes de l'après-midi.

Il était né le 26 février 1802.

Il est mort à quatrevingt-trois ans trois mois moins quatre jours.

Né avec le siècle, il semblait devoir mourir avec lui. Il l'avait tellement personnifié qu'on ne les séparait pas et qu'on s'attendait à les voir partir ensemble. Le voilà parti le premier.

Il y a huit jours, nous l'avions quitté aussi bien portant que d'habitude. On avait diné gaiement. On était nombreux, et il avait fallu faire une petite table. Il avait, outre ses habitués du jeudi, M. de Lesseps et ses enfants. Enfants, jeunes filles, jeunes femmes avaient ajouté à son sourire ordinaire, et il s'était mêlé souvent à la conversation. Nous n'étions pas plus tôt sortis que la maladie le saisissait.

Elle l'a attaqué à deux endroits, au poumon et au cœur. C'a été une lutte terrible. Il était si fortement constitué que par moments le mal céda, mais pour reprendre aussitôt. Ceux qui le soignaient ont passé par des alternatives incessantes d'espérances et d'angoisses, croyant un instant qu'il n'avait plus qu'un quart d'heure à vivre, et l'instant d'après qu'il allait guérir.

Lui, il ne s'est pas fait illusion.

Dès le premier jour, il disait à M^{me} Lockroy que c'était la fin.

Samedi, il me prenait la main, la serrait et souriait.

— Vous vous sentez mieux! lui dis-je.

— Je suis mort.

— Allons donc! Vous êtes très vivant, au contraire!

— Vivant en vous.

Lundi, il disait à Paul Meurice :

— Cher ami, comme on a de la peine à mourir!

— Mais vous ne mourez pas!

— Si! c'est la mort. Et il ajouta en espagnol : — Et elle sera la très bien venue.

Il acceptait la mort avec la plus entière tranquillité. Toute sa vie il l'avait regardée en face, comme celui qui n'a rien à craindre d'elle. Il avait d'ailleurs une telle foi dans l'immortalité de l'âme que la mort n'était pour lui qu'un changement d'existence, et la tombe que la porte d'un monde supérieur.

Mardi, il y a eu un semblant de mieux, et nous avions tant besoin d'espérer que nous avons repris courage. Mercredi, notre confiance est tombée.

Hier, jeudi, la journée a été moitié oppression et moitié prostration. Le malade, quand on lui parlait, ne répondait plus et ne paraissait pas entendre. Nous désespérions encore une fois.

Tout à coup, vers cinq heures et demie, il a eu comme une résurrection. Il a répondu aux questions avec sa voix de santé, a demandé à boire, s'est dit soulagé, a embrassé ses petits-enfants et les deux amis qui étaient là. Et nous avons eu encore l'illusion d'une guérison possible. Hélas! c'était la dernière clarté que la lampe jette en s'éteignant. Il a dit : Adieu, Jeanne! Et la prostration l'a repris. Puis, dans la nuit, des accès d'agitation que ne parvenaient plus à calmer les injections de morphine.

Le matin, l'agonie a commencé.

Les médecins disaient qu'il ne souffrait pas, mais le râle était douloureux pour ceux qui l'entendaient. C'était d'abord un bruit rauque qui ressemblait à celui de la mer sur les galets, puis le bruit s'est affaibli, puis il a cessé.

Victor Hugo était mort.

Il était mort dans la maison devant laquelle, il y a quatre ans, six cent mille personnes étaient venues le saluer, debout à sa fenêtre, nu-tête malgré l'hiver, portant ses soixante-dix-neuf ans comme les chênes portent leurs branches. Une foule égale va venir l'y chercher ; mais elle ne l'y trouvera plus debout.

Il est couché, immobile, pâle comme le marbre, la figure profondément sereine. On se dit qu'il est immortel, qu'il est plus vivant que les vivants, et l'on en a la preuve dans ce grand cri de douloureuse admiration qui retentit d'un bout du monde à l'autre ; on se dit que c'est beau d'être pleuré par un peuple, et pas par un seul ; mais n'importe, le voir là gisant, pour ceux dont la vie a été pendant cinquante ans mêlée à la sienne, c'est bien triste.

AUGUSTE VACQUERIE.

La nouvelle de la maladie de Victor Hugo ne s'était répandue que dans la journée du dimanche. Mais, à partir de ce moment, elle avait été l'unique pensée de Paris.

Le lundi 18 mai, les journaux publiaient ce premier bulletin :

« Victor Hugo, qui souffrait d'une lésion du cœur, a été atteint d'une congestion pulmonaire.

« GERMAIN SÉE.

« D^r ÉMILE ALLIX. »

Le mardi, il y eut une consultation des docteurs Vulpian, Germain Sée et Émile Allix. Ils rédigèrent le bulletin suivant :

« L'état ne s'est pas modifié d'une manière notable. De temps à autre, accès intenses d'oppression. »

Les bulletins se succédèrent ainsi chaque jour, signalant tantôt des syncopes alarmantes, tantôt un calme relatif et quelque tendance à l'amélioration. Paris, on pourrait dire la France entière, a passé, avec les amis et les proches, par des alternatives de crainte et d'espérance et a suivi, heure par heure, les péripéties de la maladie.

Le soir, sur les boulevards, on s'arrachait les journaux pour y chercher les bulletins et les nouvelles. A chaque instant, des voitures s'arrêtaient devant le petit hôtel de l'avenue Victor Hugo ; des personnalités parisiennes, des étrangers, descendaient, s'informaient avec anxiété, s'inscrivaient ou déposaient leur carte. Sur les trottoirs, autour de la maison, toute une foule attendait.

Le 22 mai, la fatale nouvelle se répand avec une incroyable rapidité et jette la consternation dans Paris, il n'y a qu'un cri : « Deuil national ! »

La Chambre des députés ne siégeait pas ce jour-là ; mais les députés y étaient venus en foule pour attendre les nouvelles. A une heure cinquante minutes, on affichait à la salle des Pas-Perdus cette laconique dépêche : « Victor Hugo est mort à une heure et demie. » L'émotion est profonde. Toutes les commissions convoquées se retirent sur-le-champ.

Au Sénat, à l'ouverture de la séance, M. Le Royer, président, se lève, et dit, au milieu de l'émotion de tous :

« Messieurs les sénateurs,

« Victor Hugo n'est plus.

« Celui qui, depuis soixante années, provoquait l'admiration du monde et le légitime orgueil de la France, est entré dans l'immortalité... »

Le président termine en proposant au Sénat de lever la séance en signe de deuil.

La séance est immédiatement levée.

Au conseil municipal de Paris, la nouvelle de la mort de Victor Hugo est apportée au milieu d'une délibération, qui est aussitôt interrompue. Le président propose de lever la séance.

M. Pichon demande, de plus, que « le conseil municipal décide qu'il se rendra en corps, et immédiatement, à la demeure de Victor Hugo, pour exprimer à la famille du plus grand de tous les poètes les sentiments de sympathie et de condoléance profonde des représentants de la ville de Paris ».

La proposition de M. Pichon est unanimement adoptée, et le conseil municipal se rend en corps à la maison mortuaire.

A l'Institut, ce n'était pas le jour de séance de l'Académie française, c'était celui de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et la règle est qu'une classe de l'Institut ne doit lever la séance en signe de deuil que pour ses propres membres. A la nouvelle de la mort de Victor Hugo, l'Académie des inscriptions lève aussitôt la sienne.

Le lendemain, l'Académie des sciences morales et l'Académie des beaux-arts rendaient à l'illustre mort le même hommage.

A Rome, la Chambre des députés est en séance quand le télégraphe apporte la triste nouvelle. M. Crispi monte à la tribune : « La mort de Victor Hugo, dit-il, est un deuil, non seulement pour la France, mais encore pour le monde civilisé. » Le président de la Chambre ajoute : « Le génie de Victor Hugo n'illustre pas seulement la France, il honore aussi l'humanité. La douleur de la France est commune à toutes les nations. L'Italie reconnaissante s'associe au deuil de la nation française *. »

Est-il besoin de dire la part que, dès ce premier jour, la presse parisienne et française prit dans le deuil de tous ? Plusieurs journaux du soir parurent encadrés de noir. Tous étaient pleins du souvenir et de la louange du poète.

A la maison de Victor Hugo, la douleur universelle se traduisait par l'affluence des visites, des lettres, des dépêches, des adresses.

A une heure et demie, Victorien Sardou, qui connaissait à peine Victor Hugo, venait prendre des nouvelles, apprenait que tout était fini et s'en allait en sanglotant. Comment citer tous les noms, tous les témoignages : le président de la République, les présidents des deux Chambres, les ministres, les députés et les sénateurs en foule, le bureau du conseil général de la Seine, et tant d'amis qu'il faut renoncer à les dire.

Et les villes de France, — Montpellier, Nancy, Compiègne, Saumur, Troyes, Melun, Tarascon, Abbeville, etc. ; les maires de Clermont-Ferrand, de Marseille, de Toul, au nom de leur conseil municipal, etc.

Et l'étranger, — les maçons italiens de Rome, le cercle Mazzini de Gênes, la colonie française de Londres, la *Concordia*, association des littérateurs de Vienne, l'association des écrivains et artistes de Buda-Pesth, etc. Les journaux de Londres avaient fait des éditions spéciales ; la *Pall Mall Gazette* donnait, le soir même du 22, un portrait de Victor Hugo.

Pour les amis inconnus, ils sont innombrables. A minuit et demi on venait encore s'inscrire en masse sur une petite table, éclairée de deux lanternes, qui avait été installée devant la maison mortuaire.

Le 2 août 1883, Victor Hugo avait remis à Auguste Vacquerie, dans une enveloppe non fermée, les lignes testamentaires suivantes, qui constituaient ses dernières volontés pour le lendemain de sa mort :

* Voir aux Notes les procès-verbaux de ces séances.

Je donne cinquante mille francs aux pauvres.
 Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard.
 Je refuse l'oraison de toutes les églises ; je demande une prière à toutes les âmes.
 Je crois en Dieu.

VICTOR HUGO.

Il fallait concilier la modestie de ces dispositions avec l'éclat que voulait donner la France à des funérailles qui, dans la pensée de tous, devaient être telles qu'aucun roi, qu'aucun homme n'en aurait eu de pareilles.

Dès le 22 mai, le président du conseil, M. Henri Brisson, avait annoncé au Sénat, avant la levée de la séance, que le gouvernement présenterait le lendemain aux Chambres un projet de loi pour faire à Victor Hugo des funérailles nationales.

Le conseil municipal de Paris avait, le même jour, sur la proposition de M. Deschamps, émis le vœu « que le Panthéon fût rendu à sa destination primitive et que le corps de Victor Hugo y fût inhumé ».

Le 23 mai, le président du conseil, à l'ouverture de la séance du Sénat, prononçait sur Victor Hugo de mémorables paroles. Il disait :

« Son génie domine notre siècle. La France, par lui, rayonnait sur le monde. Les lettres ne sont pas seules en deuil, mais aussi la patrie et l'humanité, quiconque lit et pense dans l'univers entier... C'est tout un peuple qui conduira ses funérailles. »

Et il présentait un projet de loi par lequel des funérailles nationales seraient faites à Victor Hugo.

L'urgence aussitôt est votée, le rapport rédigé et lu, et le projet de loi adopté sans discussion.

A la Chambre des députés, après un éloquent discours de M. Floquet, président, les funérailles nationales sont également votées, par 415 voix sur 418 votants.

M. Anatole de La Forge dépose alors la proposition qui suit :

« Le Panthéon sera rendu à sa destination première et légale.

« Le corps de Victor Hugo sera transporté au Panthéon. »

Il demande l'urgence, qui est votée. La discussion est remise au mardi suivant.

En attendant, une commission est nommée par le ministre de l'intérieur, sous la présidence de M. Turquet, sous-secrétaire d'État à l'instruction publique, pour organiser les funérailles nationales.

La commission se compose de MM. Bonnat, Bouguereau, Dalou, Garnier, Guillaume, Mercié, Michelin, président du conseil municipal, Peyrat, Ernest Renan et Auguste Vacquerie.

MM. Alphand, Bartet et de Lacroix sont adjoints à la commission pour exécuter ses décisions.

Comme si le génie de Victor Hugo dictait, une idée nouvelle et grande se présente à tous :

La commission décide : Le corps de Victor Hugo sera exposé sous l'Arc de Triomphe. Il partira de là pour le lieu de sa sépulture.

La commission choisit, dans sa seconde séance, le projet de décoration de l'Arc de Triomphe présenté par M. Garnier.

Mais où serait inhumé Victor Hugo?

L'Assemblée nationale de 1791 avait décidé que le Panthéon « serait destiné à recevoir les cendres des grands hommes, à dater de l'époque de la liberté française » ; elle avait fait inscrire sur le fronton : AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE ; et elle avait immédiatement décerné à Mirabeau l'honneur de cette sépulture. Une ordonnance de Louis-Philippe avait, en 1830, confirmé la loi de l'Assemblée nationale. Il est vrai que deux décrets des deux Napoléon avaient rétabli le culte au Panthéon, mais ces décrets n'avaient jamais été exécutés.

Le gouvernement de la République jugea que, pour restituer le Panthéon aux grands hommes, une loi n'était pas nécessaire ; un décret suffisait.

Le 26 mai 1885, deux décrets du président de la République étaient insérés au *Journal officiel*. Le premier rendait le Panthéon « à sa destination primitive et légale ». Le second décidait que le corps de Victor Hugo serait déposé au Panthéon.

Ainsi le corps de Victor Hugo irait reposer au Panthéon, après être parti de l'Arc de Triomphe. On ne pouvait, jusqu'ici, rien rêver de plus grand.

La décoration de l'Arc de Triomphe ne devait pas être terminée avant le samedi 30 mai.

La date des funérailles fut fixée au lundi 1^{er} juin, onze heures du matin.

Le corps de Victor Hugo serait exposé sous l'Arc de Triomphe pendant la journée du dimanche 31 mai.

L'itinéraire du cortège funèbre fut ainsi réglé par le conseil des ministres : il descendrait les Champs-Élysées jusqu'à la place de la Concorde, traverserait le pont, suivrait le boulevard Saint-Germain, prendrait le boulevard Saint-Michel et arriverait au Panthéon par la rue Soufflot.

A l'Arc de Triomphe, des discours seraient prononcés au nom des corps constitués : le Sénat, la Chambre des députés, le gouvernement, l'Académie française, le conseil municipal de Paris, le conseil général de la Seine. Les autres discours seraient prononcés au Panthéon.

Le lundi 1^{er} juin, jour des funérailles nationales, serait comme un jour férié. Toutes les écoles et toutes les administrations publiques seraient fermées.

Le samedi 23 mai, le corps de Victor Hugo avait été embaumé et reposait maintenant sur son lit couvert de fleurs.

Le visage du poète était tout empreint d'un calme et d'une majesté suprêmes.

Le sculpteur Dalou modela la tête de Victor Hugo. MM. Bonnat, Falguière, Clairin, Léopold Flameng et Guillaume firent des croquis. M. Léon Glaize peignit la chambre.

Pendant toute la semaine, une foule innombrable et sans cesse renouvelée vint s'inscrire à la maison mortuaire. Des gardiens de la paix maintenaient la double file. Un lierre qui tapisse le mur à l'intérieur du jardin déborde un peu au sommet; c'était à qui en atteindrait une feuille.

Le lundi, les étudiants des diverses facultés de Paris se rendirent en corps auprès de la famille, si nombreux que la plupart durent rester dehors. L'un d'eux prit la parole et exprima éloquemment la douleur causée aux élèves des écoles « par la perte du grand poète qui a si admirablement traduit tous les sentiments chers à la jeunesse ».

Les ouvriers et leurs délégations n'étaient pas les moins empressés et les moins affligés.

De toutes parts ne cessaient d'arriver à la famille et aux amis les condoléances et les hommages des représentants les plus autorisés et les plus

illustres de la France et du monde. On ne peut que citer pêle-mêle et comme au hasard : Émile Augier, M. et M^{me} Rattazzi, Benjamin Bright, Jules Simon, Clémenceau, Gounod, la Chambre nationale du Mexique, le roi de Grèce, Antoine, député de Metz, Zorilla, la maison de Lar et Lara d'Espagne, le gouvernement roumain, les représentants de l'île de Crète, le prince Torlonia, syndic de Rome, Paul Bert, les artistes et le directeur de la Porte-Saint-Martin, Georges Perrot, directeur de l'École normale, Gréard, Camille Saint-Saëns, Menotti Garibaldi, la veuve d'Edgar Quinet, le père de Gambetta, le fils de Canaris, le fils de Miçkiewicz, Benito Juarez, Sacher Masoch, Mounet-Sully, etc. Tous envoyaient les lettres et les télégrammes les plus émus et les plus touchants.

Nombre de villes d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, de Belgique, de Portugal, du Trentin, etc., firent parvenir des adresses : « Le peuple grec, écrivait M. Théodore Delyannis, pleure en Victor Hugo le plus ancien, le plus généreux et le plus constant des philhellènes. » Toute l'Europe partageait le deuil de la France.

Durant toute la semaine, les journaux, sans distinction d'opinion, furent remplis chaque jour du nom et de la gloire de Victor Hugo. Il faut pardonner, en les omettant, quelques basses insultes cléricales. Partout ailleurs concert unanimes de douleur et d'admiration.

Ernest Renan :

Victor Hugo a été une des preuves de l'unité de notre conscience française. L'admiration qui entourait ses dernières années a montré qu'il y a encore des points sur lesquels nous sommes d'accord.

Sans distinction de classes, de partis, de sectes, d'opinions littéraires, la France, depuis quelques jours, a été suspendue aux récits navrants de son agonie, et maintenant il n'est personne qui ne sente au cœur de la patrie un grand vide.

Il était un membre essentiel de l'église en la communion de laquelle nous vivons; on dirait que la flèche de cette vieille cathédrale s'est écroulée avec la noble existence qui a porté le plus haut en notre siècle le drapeau de l'idéal.

Leconte de l'Isle :

Dors, Maître, dans la paix de ta gloire ! Repose,
Cerveau prodigieux, d'où, pendant soixante ans,
Jaillit l'éruption des concerts éclatants.
Va ! la mort vénérable est ton apothéose :
Ton esprit immortel chante à travers les temps !

Pour planer à jamais dans la vie infinie,
Il brise comme un Dieu les tombeaux clos et sourds,
Il emplit l'avenir des voix de ton génie,
Et la terre entendra ce torrent d'harmonie
Rouler de siècle en siècle en grandissant toujours !

Edmond Scherer :

Le monde civilisé tout entier portera le deuil du grand poète ; il sentira qu'une grande lumière s'est éteinte, et que le plus glorieux des fils de la France moderne est entré définitivement par la mort dans cette immortalité dont, vivant, il avait déjà connu les prémices.

Victor Hugo a ouvert dans notre histoire littéraire une époque. Il a été à la fois très fort et très nouveau. On n'a longtemps voulu voir en lui qu'un chef d'école ; il a été plus et mieux que cela, un créateur, un initiateur. Je ne vois personne à lui comparer en ce genre, ni Ronsard, ni Corneille, ni Voltaire. Ajoutons qu'il a été plus extraordinaire que les plus grands ; Victor Hugo n'a pas été seulement un génie, il a été un phénomène.

Arsène Houssaye :

Un siècle après la mort de Voltaire, nous saluons la même apothéose pour Victor Hugo. Ils ne se ressemblent pas par le génie, ce poète et ce philosophe, ces deux conteurs merveilleux ; ils se ressemblent par l'amour de l'humanité. Ce sont deux papes de l'esprit humain.

Henri Fouquier :

Victor Hugo a été le poète du siècle.

Pas un homme, dans le monde entier contemporain, ne pourrait songer un instant à opposer son œuvre à l'œuvre immense de Victor Hugo.

Il n'est pas une forme de la pensée humaine qu'il n'ait abordée, toujours avec supériorité, le plus souvent avec génie. Sa lyre avait toutes les cordes ;

il a été sans effort de la chanson d'Anacréon au poème épique de Dante. Il a tout compris de l'humanité, tout aimé, tout chanté.

Henry Houssaye :

Le génie de Victor Hugo rayonne sur la France depuis soixante ans. Cinq générations d'écrivains l'ont salué vivant comme un maître souverain. Ce siècle est plein de lui, de ses œuvres, de ses paroles, de sa langue, de ses conceptions, de la musique de ses vers, de la lumière de ses idées. De Sainte-Hélène à l'île de Chio, tous les vaincus ont trouvé sa voix d'airain pour les glorifier. Immense a été et est encore son action sur les lettres françaises. Tous ceux qui tiennent une plume aujourd'hui, les prosateurs comme les poètes, les journalistes comme les auteurs dramatiques, procèdent plus ou moins de lui. Ils se servent d'épithètes et d'images, ils ont des alliances de termes et des surprises de rimes, des tours de phrases et des formes de pensée, qui sont des réminiscences inconscientes de Victor Hugo. Le style moderne est marqué à son empreinte. Son œuvre écrite passe par le nombre des volumes celle même de Voltaire et égale par la puissance et l'éclat celle des plus grands poètes.

On ne peut pas dire de Victor Hugo qu'il meurt pour entrer dans l'immortalité, car son immortalité avait commencé lui vivant. Depuis quinze ans et plus, il assistait à son apothéose. Ses adversaires mêmes, ceux de la politique et ceux des lettres, se taisaient devant sa glorieuse vieillesse. Et, avec le vingtième siècle, viendra la vraie postérité, non point cette postérité des premières années, soumise à tant de modes et à tant de variations, mais la grande, l'éternelle, l'immuable postérité, celle où sont dans le rayonnement suprême Eschyle, Dante, Shakespeare et le grand Corneille.

Camille Pelletan :

Quelle vie et quelle œuvre ! Ce siècle en est rempli. — Peut-on parler du poète qui a fait vibrer toutes les émotions, qui a donné à la strophe son plus prodigieux coup d'aile, et dont on ne peut résumer l'œuvre que par le titre qu'il a écrit sur une de ses œuvres : « Toute la Lyre » ?

Faut-il parler de l'écrivain ; — du plus prodigieux manieur de la langue française qui ait jamais existé ; — du Maître qui n'a pas seulement produit les plus étonnants chefs-d'œuvre, mais qui a encore créé le style et l'école littéraire du dix-neuvième siècle ?

Faut-il parler du génie profond, qui a donné de nouveaux accents à la

pitié humaine, qui a traduit, par ce qu'il y a de plus puissant dans la langue, ce qu'il y a de plus profond dans la miséricorde pour tout ce qui souffre; — de l'auteur de *Claude Gueux* et des *Misérables*, du poète qui a chanté toutes les déchéances?

Faut-il enfin parler du combattant? Faut-il rappeler comment l'homme, à qui il était si aisé et si glorieux de jouir d'une admiration incontestée, s'est jeté dans la bataille, du côté où il voyait l'idéal, le droit, le peuple, l'avenir? Faut-il rappeler le proscrit, Titan enchaîné sur un rocher de l'océan, et défiant, écrasant de là le despote? Faut-il rappeler ce grand cœur, qui, seul, dans la hideuse folie de la guerre civile, plus encore, après la défaite, à l'heure de l'immense déroute qui charriait dans ses flots irrésistibles les derniers sentiments d'humanité..., faut-il rappeler l'homme qui alors, en pleine terreur, livra son front glorieux aux huées, se mit en travers des furieux et couvrit les proscrits de sa poitrine?...

Comme Voltaire, il a remué le monde, parce qu'il l'a aimé.

Auguste Vitu :

C'en est fait, Victor Hugo « entré vivant dans la postérité », entre aujourd'hui glorieusement dans la mort.

Environné de l'admiration publique, consolé de ses épreuves passées et de ses douleurs domestiques par une popularité prodigieuse et sans exemple dans notre pays, Victor Hugo n'apparaissait plus que comme le symbole radieux du génie de la France.

Nulle royauté littéraire n'égala jamais la sienne. Voltaire régnait à d'autres titres. On a dit de Voltaire qu'il était le second dans tous les genres. Victor Hugo, au contraire, est et demeurera le premier dans plusieurs. Ni dans ce siècle, ni dans nul des siècles qui l'ont précédé, la France n'a possédé un poète de cette hauteur, de cette abondance et de cette envergure. Il est pour nous ce que Dante, Pétrarque, le Tasse et l'Arioste réunis furent pour l'Italie; c'est le chêne immense dont les robustes frondaisons couvrent depuis soixante ans de leur ombre les floraisons sans cesse renaissantes de la pensée française.

Henry Maret :

Ne vous semble-t-il pas que ce soit là un coucher d'astre, et que nous entrions dans je ne sais quelles ténèbres?

Comme Voltaire, mourant presque au même âge, presque au même jour,

il donnera son nom au siècle qu'il a illuminé de son génie, qu'il a éclairé de sa bonté.

Deuil national, deuil universel, deuil avant tout de ce Paris qu'il a tant aimé. La cité, qu'il a baptisée capitale du monde, fera à son poète de splendides funérailles ; l'atelier chômera, le théâtre fermera, les passions s'apaiseront, et les partisans des vieux trônes se joindront aux fils de la Révolution pour accompagner, tristes et recueillis, les restes du chantre sublime de toutes les gloires et de tous les malheurs.

Henri Rochefort :

Le grand amnistieur, c'est sous ce nom et avec ce caractère que le souvenir de Victor Hugo restera vivant parmi le peuple. Il n'est allé rendre visite aux souverains que pour demander la grâce de quelque proscrit. Lorsqu'en 1869 j'allai voir à La Haye l'illustre Armand Barbès, j'aperçus dans sa chambre à coucher un portrait de Victor Hugo :

« Est-il ressemblant ? » me demanda-t-il ; et il ajouta : « Comprenez-vous que sans lui j'aurais eu certainement la tête coupée, et que je ne l'ai jamais vu ? »

Après la Commune, la première voix qui cria : Amnistie ! fut la voix de Victor Hugo ; comme ce fut sa porte qui s'ouvrit la première aux échappés de la Semaine sanglante.

Victor Hugo, depuis, a demandé la grâce du patriote Oberdank à l'empereur d'Autriche, la grâce du justicier de l'espion James Carey à la reine d'Angleterre...

Émile Augier :

La France perd le plus illustre de ses fils.

Vous perdez, Meurice et vous, mon cher Vacquerie, le meilleur et le plus glorieux des pères.

Émile Zola, à Georges Hugo :

... Victor Hugo a été ma jeunesse, je me souviens de ce que je lui dois. Il n'y a plus de discussion possible en un pareille jour ; toutes les mains doivent s'unir, tous les écrivains français doivent se lever pour honorer un maître et pour affirmer l'absolu triomphe du génie.

Théodore de Banville :

... Ah ! le deuil n'est pas seulement pour Paris, pour la France, pour l'Europe ; il est pour le monde entier, car la patrie du plus grand des poètes était partout, et il laisse des orphelins partout. Ceux qui perdent en lui un père, ce ne sont pas seulement les poètes, les écrivains, les artistes, les penseurs ; ce sont les humbles, tous les souffrants, tous les petits, tous les misérables, tout le peuple, dont il pansait et baisait les blessures ; ce sont les riches, les heureux, les triomphants, les rois du monde, dont il élevait les cœurs vers la charité et vers l'idéal ; ce sont toutes les patries, à qui il tendait les branches d'olivier pacifiques, en leur disant de sa voix attendrie et dominatrice : Aimez-vous les uns les autres !

Oui, l'âme de Victor Hugo est avec ses pareils, avec Homère, avec Pindare, avec Eschyle, avec Dante, avec Shakespeare ; mais aussi elle est, elle sera vue toujours vivante parmi nous ; et longtemps après que les petits-fils de nos fils seront couchés sous le gazon, c'est elle, c'est cette âme qui continuera à éclairer les hommes, et à les embraser des feux de l'immense amour. Tout ce qui sera fait de grand, de beau, d'héroïque, sera nécessairement fait en son nom. Victor Hugo sera présent, il sera visible parmi nous toutes les fois que la vieillesse sera honorée, que la femme sera déifiée, que la misère sera consolée ; toutes les fois que retentira un noble chant de lyre, faisant s'ouvrir mystérieusement les portes du ciel...

NOTES

NOTE I

ÉLECTIONS DU 8 FÉVRIER 1871

SEINE

Liste complète des représentants élus

Électeurs inscrits : 545,605.

1. Louis Blanc	216,471	23. Marc Dufraisse	101,192
2. Victor Hugo	216,149	24. Greppo	101,001
3. Garibaldi	200,065	25. Langlois	95,756
4. Edgar Quinet	169,008	26. Général Frébault	95,235
5. Gambetta	191,211	27. Clémenceau	95,048
6. Henri Rochefort	193,248	28. Vacherot	94,394
7. Amiral Saisset	154,347	29. Jean Brunet	93,345
8. Ch. Delescluze	153,897	30. Charles Floquet	93,438
9. P. Joigneaux	153,314	31. Cournet	91,648
10. Victor Schœlcher	149,918	32. Tolain	89,160
11. Félix Pyat	141,118	33. Littré	87,780
12. Henri Martin	139,155	34. Jules Favre	81,126
13. Amiral Pothuau	138,122	35. Arnault (de l'Ariège)	79,710
14. Édouard Lockroy	134,635	36. Ledru-Rollin	76,736
15. F. Gambon	129,573	37. Léon Say	75,939
16. Dorian	128,197	38. Tirard	75,178
17. Ranc	126,572	39. Razoua	74,415
18. Malon	117,253	40. Edmond Adam	73,217
19. Henri Brisson	115,710	41. Millière	73,145
20. Thiers	102,945	42. A. Peyrat	72,243
21. Sauvage	102,690	43. E. Farcy	69,798
22. Martin Bernard	102,188		

NOTE II

VICTOR HUGO A BORDEAUX

(Extrait de la Gironde, 16 février 1871.)

A l'issue de la séance, des groupes nombreux stationnaient autour du palais de l'Assemblée, qui était protégé par un cordon de garde nationale. Chaque député, à sa sortie, a été accueilli par le cri de : Vive la république!

Les acclamations ont redoublé lorsque Victor Hugo, qui avait assisté à la séance, est arrivé à son tour sur le grand perron. A partir de ce moment, les vivats en l'honneur du grand poète des *Châtiments* ont alterné avec les vivats en l'honneur de la république.

Cette ovation, à laquelle la garde nationale elle-même a pris part, s'est prolongée sur tout le passage de Victor Hugo, qui, du geste et du regard, répondait aux acclamations de la foule.

NOTE III

DÉMISSION DE VICTOR HUGO

Nous reproduisons, en les atténuant, les appréciations des principaux écrivains politiques présents à Bordeaux, sur la séance où Victor Hugo a dû donner sa démission.

Bordeaux, 8 mars (5 heures 1/2.)

A la dernière minute, quelques mots en hâte sur l'événement qui met l'Assemblée et la ville en rumeur.

Victor Hugo vient de donner sa démission.

Voici comment et pourquoi.

La vérification des pouvoirs en était arrivée aux élections de l'Algérie. La nomination de Gambetta à Oran et celle de M. Mocquard à Constantine venaient d'être validées.

Pour l'élection de Garibaldi à Oran, le rapporteur proposait l'annulation, attendu que « Garibaldi n'est pas français ».

Applaudissements violents à droite.

Le président dit : — Je mets l'annulation aux voix. Personne ne demande la parole?

— Si fait, moi! dit Victor Hugo.

Profond silence. — Victor Hugo a parlé admirablement, avec une indignation calme, si ces deux mots peuvent s'allier. Le *Moniteur* vous portera ses paroles exactes; je les résume tant bien que mal :

— La France, a-t-il dit, vient de passer par des phases terribles, dont elle est sortie sanglante et vaincue; elle n'a rencontré que la lâcheté de l'Europe. La France a toujours

pris en main la cause de l'Europe, et pas un roi ne s'est levé pour elle, pas une puissance. Un homme seul est intervenu, qui est une puissance aussi. Son épée, qui avait déjà délivré un peuple, voulait en sauver un autre. Il est venu, il a combattu...

— Non! non! crie la droite furieuse. Non! il n'a pas combattu!

Et des insultes pour Garibaldi.

— Allons! riposte Victor Hugo, je ne veux offenser ici personne; mais, de tous les généraux français engagés dans cette guerre, Garibaldi est le seul qui n'ait pas été vaincu!

Là-dessus, épouvantable tempête. Cris : A l'ordre! à l'ordre!

Dans un intervalle, entre deux ouragans, Victor Hugo reprend :

— Je demande la validation de l'élection de Garibaldi.

Cris de la droite plus effroyables encore : — A l'ordre! à l'ordre! Nous voulons que le président rappelle M. Victor Hugo à l'ordre.

Le général Ducrot se fait remarquer parmi les plus bruyants.

Le président. — Je demande à M. Victor Hugo de vouloir bien s'expliquer. Je rappellerai à l'ordre ceux qui l'empêcheront de parler. Je suis juge du rappel à l'ordre.

Le tumulte est inexprimable. Victor Hugo fait de la main un geste; on se tait; il dit :

— Je vais vous satisfaire. Je vais même aller plus loin que vous. Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi; aujourd'hui vous refusez de m'entendre; je donne ma démission.

Stupeur et consternation à droite. Le général Ducrot croit injurier Garibaldi en disant qu'il est venu défendre, non la France, mais la république.

Cependant le président annonce « que M. Victor Hugo vient de lui faire remettre une lettre par laquelle il donne sa démission ».

— Est-ce que M. Victor Hugo persiste? demande-t-il.

— Je persiste, dit Victor Hugo.

— Non! non! lui crie-t-on maintenant à droite.

Mais il répète : — Je persiste.

Et le président reprend : — Je ne lirai néanmoins cette lettre qu'à la séance de demain.

Séance du 8 mars 1871.

Je vous ai jeté, à la dernière minute, quelques mots sur l'événement qui était la rumeur d'hier et qui est encore la rumeur d'aujourd'hui, — la démission de Victor Hugo.

Si vous aviez assisté à ce moment de la séance, aux vociférations de la réaction, à sa rage, à son épilepsie, comme vous approuveriez le grand orateur de n'être pas resté là!

Victor Hugo avait dit que Garibaldi était le seul de nos généraux qui n'eût pas été battu. Notez que c'est rigoureusement exact, — et que ce n'est pas injurieux pour les quelques généraux énergiques, mais malheureux, qui n'ont pas à rougir de n'avoir pas réussi. Et, en effet, quand la majorité a hurlé : « Vous insultez nos généraux! » Chanzy, Jauréguiberry, l'amiral La Roncière, etc., ont fait signe que non, et il n'y a eu que deux généraux parfaitement inconnus, et un troisième trop connu par son serment — M. Ducrot — qui se soient déclarés offensés.

Lorsque Victor Hugo a dit que Garibaldi était venu avec son épée... — un vieux rural a ajouté : — Et Bordone! Ce vieux rural s'appelle M. de Lorgetil.

Victor Hugo : « Garibaldi est venu, il a combattu... » Toute la majorité : « Non! non! » Donc ils ne veulent même pas que Garibaldi ait combattu. On se demande s'ils comprennent ce qu'ils disent.

Il s'est trouvé un rural pour cette interruption : « Faites donc taire M. Victor Hugo ; il ne parle pas français ».

Au paroxysme du tumulte, il fallait voir le dédain et l'impassibilité de l'orateur attendant, les bras croisés, la fin de ce vacarme inférieur.

Vous allez avoir de la peine à me croire ; eh bien, quand Victor Hugo a donné sa démission, même cette majorité-là a senti, ce dont je l'aurais crue incapable, qu'en perdant l'éternel poète des *Châtiments*, elle perdait quelque chose. M. Grévy ayant demandé si Victor Hugo persistait dans sa démission, il y a eu sur tous les bancs des voix qui ont crié : Non ! non !

Victor Hugo a persisté. Et comme il a eu raison ! Qu'il retourne à Paris, et qu'il laisse cette majorité parfaite toute seule ce qu'elle a si bien commencé en livrant à la Prusse Strasbourg et Metz.

La validation des élections a eu son cours. J'allais me retirer, quand tout à coup Victor Hugo apparaît à la tribune. Quelle que soit l'opinion de M. Victor Hugo comme homme politique, il est un fait incontestable, c'est qu'il est un puissant esprit, le plus grand poète de France, et qu'à ce titre il a droit au respect d'une assemblée française, et doit tout au moins être écouté d'elle. C'est au milieu des hurlements, des cris, d'un tumulte indescriptible, du refus de l'écouter, que M. Victor Hugo est resté une bonne demi-heure à la tribune. Il s'agissait de l'élection de Garibaldi à Alger. On voulait l'écartier parce qu'il n'a pas la qualité de français.

« La France accablée, mutilée en présence de toute l'Europe, n'a rencontré que la lâcheté de l'Europe. Aucune puissance européenne ne s'est levée pour défendre la France, qui s'était levée tant de fois pour défendre l'Europe. Un homme est intervenu. (Ici les murmures commencent.) Cet homme est une puissance. (A droite, grognements.) Cet homme, qu'avait-il ? (Rires des cacochymes.) Une épée. Cette épée avait délivré un peuple. (La voix de l'orateur, si forte, est couverte par les violentes apostrophes de la majorité.) Elle pouvait en sauver un autre. (Dénégations frénétiques, jeunes et vieux se lèvent ivres de colère.) Enfin cet homme a combattu. (Ici l'orage crève. C'est un torrent. La voix du président est étouffée ; le bruit de la clochette n'arrive pas jusqu'à nous, et pourtant elle est agitée avec vigueur. On n'entend plus que ces mots : Ce n'est pas vrai, c'est un lâche ! Garibaldi ne s'est jamais battu ! Enfin le président saisit un moment de calme relatif et, avec colère, lance une dure apostrophe à cette assemblée que l'intolérance aveugle. Hugo, calme et serein, les mains dans les poches, laisse passer l'orage.)

« Je ne veux blesser personne. Il est le seul des généraux qui ont lutté pour la France qui n'ait pas été vaincu. » (A ces mots la rage déborde : A l'ordre ! à la porte ! Qu'il ne parle plus ! Nous ne voulons plus l'entendre ! Tels sont les cris qui s'échangent au milieu d'une exaspération croissante.)

Hugo se croise les bras et attend. Le président refuse de rappeler l'orateur à l'ordre. Hugo, alors, avec une grande dignité : « Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi — (Vous mentez ; tout le monde sait que ce n'est pas vrai ! lui crie-t-on), — aujourd'hui vous refusez de m'entendre, je me retire. »

Alors Ducrot s'élançait à la tribune et demande une enquête pour savoir si Garibaldi est venu défendre la France ou la République universelle. — Il est accueilli par des hourras de : Oui ! oui !

Le président, consterné, demande publiquement à Hugo de retirer la lettre par laquelle il donne sa démission. Sollicité vivement par quelques amis, Hugo répond avec fermeté : Non ! non ! non !

L'Assemblée comprend l'acte ridicule qu'elle a commis et le président demande de ne lire cette lettre que demain.

Les hommes de cœur et d'intelligence ne peuvent plus rester... — GERMAIN CASSE.

Deux délégations ont été adressées à Victor Hugo pour l'engager à retirer sa démission.

La première venait au nom de la réunion républicaine de la rue de l'Académie. M. Bethmont a pris la parole.

La seconde, au nom du centre gauche, l'envoyé était M. Target.

Victor Hugo, en les remerciant avec émotion de leur démarche, leur a expliqué les raisons qui l'obligeaient à persister dans sa résolution et à maintenir sa démission.

L'Assemblée qui a chassé Garibaldi a refusé d'entendre Victor Hugo. Ces deux actes suffiront à l'histoire pour la juger. Nous ne regrettons pas seulement l'admirable orateur que nous n'entendront plus, nous regrettons encore, nous jeunes gens, cette grande indulgence, cette grande bienveillance et cette grande bonté qui étaient près de nous. C'est un triple deuil.

Le tumulte a été grand. La majorité, non contente d'avoir invalidé l'élection de Garibaldi, a voulu qu'il fût calomnié à la tribune. Un député — que je ne connais pas — mais que l'Assemblée a pris pour le général Ducrot, s'est chargé de ce soin. Ce député a donné à entendre qu'il fallait attribuer à Garibaldi la défaite de l'armée de l'Est. J'ai senti, à ces mots, comme tous les honnêtes gens, une vive indignation, et je n'ai pu me retenir de demander la parole. Elle me fut retirée dès mes premières phrases, je ne sais pourquoi. Je voulais seulement faire remarquer à mes honorables collègues qu'ils étaient dans une erreur complète touchant le général Ducrot et le député qui, si audacieusement, usurpait ce titre et ce nom.

Le général Ducrot, dans une circulaire célèbre, a dit :

— Je reviendrai mort ou victorieux!

Or le général Ducrot n'est point homme à prononcer de telles paroles en l'air. Il a été, malheureusement, vaincu, et je le tiens pour mort. On me dira tout ce qu'on voudra, je n'en démordrai point. Le général Ducrot est mort. Et le député qui a parlé hier et qui paraît se porter fort bien n'est point le général Ducrot.

M. Jules Favre a dit, il est vrai : « Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses », et il a donné l'Alsace et il a donné la Lorraine. M. Trochu a dit : « Je ne capitulerai pas », et il a prié un de ses amis de capituler. Mais M. le général Ducrot est mort. Jamais on ne me persuadera le contraire.

M. le général Ducrot, s'il avait vécu, aurait compris qu'il n'appartenait point à un général battu d'attaquer un général victorieux; il n'aurait rappelé ni Wissembourg, où il a été défait, ni Buzenval, où il est arrivé six heures trop tard. Il se serait tu, — se conformant à cet axiome que les grandes douleurs doivent être muettes.

L'histoire compte déjà le faux Démétrius et le faux Smerdis. Nous avons le faux Ducrot. Voilà tout. — ÉDOUARD LOCKROY.

NOTE IV

Le soir du 8 mars, à une députation de citoyens de Bordeaux venant le prier de retirer sa démission, M. Victor Hugo a dit :

Je ne juge pas cette Assemblée, je la constate. Je me sens même indulgent pour elle. Elle est comme un enfant mal venu. Elle est le produit de la France mutilée. Elle m'afflige et m'attendrit comme un nouveau-né infirme. Elle se croit issue du suffrage universel. Or le suffrage universel qui l'a nommée était séparé de Paris. Sans Paris, il n'y a pas de lumière sur le suffrage universel, et le vote reste obscur. Électeur ignorant, élu quelconque. C'est le malheur du moment. L'Assemblée en est plus victime que coupable. Tout en souhaitant qu'elle disparaisse vite, je lui suis bienveillant. Plus elle m'a insulté, plus je lui pardonne.

Ceci est la quatrième Assemblée dont je fais partie. J'ai donc l'habitude de la lutte parlementaire. On m'a interrompu, cela me serait bien égal. L'Assemblée ne me connaît point, mais vous me connaissez, vous, et vous ne vous y méprenez pas. Je suis pour la liberté de la tribune et je suis pour la liberté de l'interruption. D'abord, l'interruption est une liberté; cela suffit pour qu'elle me plaise. Ensuite l'interruption aide l'improvisation; elle suggère à l'orateur l'inattendu. Je fais donc plus que d'absoudre l'interruption, je l'aime; à une condition, c'est qu'elle sera passionnée, c'est-à-dire loyale. Je ne lui demande pas d'être polie, je lui demande d'être honnête. Un jour un interrupteur m'a reproché l'argent que coûterait mon discours : *Et dire que ce discours coûtera vingt-cinq francs à la France!* il était de bonne foi, j'ai souri. Un autre jour, le 17 juin 1851, je dénonçais le complot qui a éclaté en décembre, et je déclarais que le président de la république conspirait contre la république; on m'a crié : *Vous êtes un infâme calomniateur!* C'était vif; cette fois encore, j'ai souri. Pourquoi? c'est que l'interrupteur était simplement un imbécile. Or, être un imbécile, c'est un droit; bien des gens en usent.

Je n'interromps jamais, mais j'aime qu'on m'interrompe. Cela me repose. Je me trompe en disant que je n'interromps jamais. Une fois

dans ma vie j'ai interrompu un ministre ; M. Léon Faucher, je crois, était à la tribune. C'était en 1849, il faisait l'éloge du roi de Naples, et je lui criai : — *Le roi de Naples est un monstre!* — Ce mot a fait le tour de l'Italie et n'a évidemment pas nui à la chute des Bourbons de Naples. L'interruption peut donc être bonne.

J'admets l'interruption. Je l'admets pleinement. J'admets que l'orateur soit vieux et que l'interrupteur soit jeune, j'admets que l'orateur ait des cheveux blancs et que l'interrupteur n'ait pas même de barbe au menton, j'admets que l'orateur soit vénérable et que l'interrupteur soit ridicule. J'admets qu'on dise à Caton : Vous êtes un lâche. J'admets qu'on dise à Tacite : Vous mentez. J'admets qu'on dise à Molière ou à Voltaire : Vous ne savez pas le français. J'admets qu'un homme de l'empire insulte un homme de l'exil. Écoutez, je vais vous dire, en fait d'injures, j'admets tout. Je vais loin, comme vous voyez. Mais, en fait de servitude, je n'admets rien. Je n'admets pas que la tribune soit supprimée par l'interruption. Opprimée oui, supprimée non. Là commence ma résistance. Je n'admets pas que la liberté inférieure abolisse la liberté supérieure. Je n'admets pas que celui qui crie bâillonne celui qui pense ; criez tant que vous voudrez, mais laissez-moi parler. Je n'admets pas que l'orateur soit l'esclave de l'interrupteur, Or, voici en quoi consiste l'esclavage de l'orateur ; c'est en ceci seulement : ne pouvoir dire sa pensée. Vous m'appelez calomniateur. Que m'importe, si vous me laissez dire ce que vous appelez ma calomnie. Ma liberté, c'est ma dignité. Frappe, mais écoute. Insultez-moi, mais laissez-moi libre. Or, le 17 juillet 1851, j'ai pu dénoncer et menacer Bonaparte, et le 8 mars 1871, je n'ai pu défendre Garibaldi. Cela, je ne l'admets pas. Je ne consens pas à cette dérision : avoir la parole et avoir un bâillon. Être à la tribune et être au baignoir. Vouloir obéir à sa conscience, et ne pouvoir qu'obéir à la majorité. On n'obtiendra pas de moi cette bassesse, et je m'en vais.

En dehors de cette question de principes qui me commande ma démission, je le répète, je n'en veux pas à l'Assemblée. Le loup est né loup et restera loup. On ne change pas son origine. Si certains membres de la droite, qui peut-être en leur particulier sont les meilleurs gens du monde, mais qui sont illettrés, ignorants et inconvenants, font que

parfois l'Assemblée nationale de France ressemble à une populace, ce n'est certes pas la faute de ces honorables membres qui sont, à leur insu, une calamité publique. C'est le malheur de tous, et ce n'est le crime de personne. Mais ce malheur, tant que l'Assemblée siégera, est irrémédiable. Là où il n'y a pas de remède, le médecin est inutile.

Je n'espère rien de cette Assemblée, j'attends tout du peuple.

C'est pourquoi je sors de l'Assemblée, et je rentre dans le peuple.

La droite m'a fait l'honneur de me prendre pour ennemi personnel. Il y a dans l'Assemblée bien des hommes du dernier empire; en entrant dans l'Assemblée, j'ai oublié que j'avais fait *les Châtiments*; mais eux, ils s'en souviennent. De là ces cris furieux.

J'amnistie ces clameurs, mais je veux rester libre. Et encore une fois, je m'en vais.

Le même soir, 8 mars, la réunion de la gauche radicale a vivement pressé le représentant Victor Hugo de retirer sa démission. Il a persisté, et il a adressé à la réunion quelques paroles que nous reproduisons :

Je persiste dans ma résolution.

C'est pour moi une douleur de vous quitter, vous avec qui je combattais.

Plusieurs d'entre vous et moi, nous étions ensemble dans Paris devant l'ennemi, la Prusse; nous sommes ensemble à Bordeaux devant un autre ennemi, la monarchie. Je vous quitte, mais c'est pour continuer le combat. Soyez tranquilles.

Ici le combat est devenu impossible, à moi du moins. J'ai souri de ce bon curé debout qui me montrait le poing et qui criait : *A mort!* C'était sa façon de demander le rappel à l'ordre. Cela ne serait que risible si la droite finissait par écouter. Mais non. C'est l'interruption à jet continu. Nul moyen de dire sa pensée tout entière. La majorité ne veut pas qu'une idée se fasse jour. C'est la voie de fait et la violence remplaçant la discussion. L'Assemblée n'a pas voulu entendre Garibaldi, et il n'a pu rester dans l'Assemblée plus d'un jour. Elle n'a pas voulu m'entendre, et j'ai donné ma démission. Tenez, le jour où M. Thiers cessera de leur plaire, la droite le traitera comme elle a traité Garibaldi,

comme elle m'a traité, et je ne serais pas surpris qu'elle le forçât, lui aussi, à donner sa démission *. Ne nous faisons aucune illusion. La Chambre introuvable est retrouvée, nous sommes en 1815.

C'est du reste une loi, toute invasion étrangère est suivie d'une invasion monarchique. Après le droit de force, le droit divin. Après le glaive, le sceptre.

Ce sera pour moi un insigne honneur et un beau souvenir d'avoir présidé pendant quelques jours, moi le moindre d'entre vous, cette généreuse réunion; cette réunion où vous êtes, vous, Louis Blanc, historien profond, orateur puissant, grande âme; vous Schœlcher, duquel j'ai dit : Schœlcher a élevé la vertu jusqu'à la gloire; vous Peyrat, grand journaliste, conscience droite et talent fier; vous, Lockroy, esprit éclatant et intrépide; vous, Langlois, combattant de la tribune comme du champ de bataille; vous, Joigneaux, vous, Edmond Adam, vous, Floquet, vous, Martin-Bernard, vous, Naquet, vous, Brisson, hommes éloquents et vaillants, vous tous, car tous comptent ici. Chez les vieux, la vétérance n'exclut pas l'énergie; chez les jeunes, l'ardeur n'exclut pas la gravité. Dans le camp démocratique, on mûrit vite et on ne vieillit pas.

Je vous quitte, mais, je le répète, c'est pour mieux combattre. Quand l'interruption devient la mutilation, l'orateur doit descendre de la tribune; il le doit à sa dignité, il le doit à la liberté. Mais je serai l'orateur du dehors. Je reste votre auxiliaire. Une haine systématique étouffe ici ma voix. Mais on étouffe une voix, on n'étouffe pas une pensée. Paralysé ici, je retrouve hors d'ici toute ma liberté d'action. Et au besoin, je saurai, s'il le faut, reprendre la route de l'exil. Souvent, parler de plus loin, c'est parler de plus haut.

Je ne dis pas que je ne consentirai jamais à rentrer dans une Chambre; plus tard, quand les leçons données auront porté leur fruit, quand la liberté de la tribune sera rétablie, si mes concitoyens se souviennent assez de moi pour savoir mon nom, j'accepterai d'eux, alors comme toujours, toutes les formes du devoir. Je remonterai, s'ils le désirent, à la tribune redevenue possible pour moi, et j'y défendrai la république, le peuple, la France, et tous les grands principes du droit

* Ceci s'est réalisé. Séance du 24 août.

auxquels appartiennent ma dernière parole comme orateur, ma dernière pensée comme écrivain, et mon dernier souffle comme citoyen.

NOTE V

FIN DE L'INCIDENT BELGE.

L'incident belge a eu une suite. Le dénoûment a été digne du commencement. La conscience publique exigeait un procès. Le gouvernement belge l'a compris; il en a fait un. A qui? Aux auteurs et complices du guet-apens de la place des Barricades? Non. Au fils de Victor Hugo, et un peu par conséquent au père. Le gouvernement belge a simplement accusé M. François-Victor Hugo de vol. M. François-Victor Hugo avait depuis quatre ou cinq ans dans sa chambre quelques vieux tableaux achetés en Flandre et en Hollande. Le gouvernement catholique belge a supposé que ces tableaux devaient avoir été volés au Louvre par la Commune et par M. François-Victor Hugo. Il les a fait saisir en l'absence de M. François-Victor Hugo, et un juge nommé Cellarier a gravement et sans la moindre stupeur instruit le procès. Au bout de six semaines, il a fallu renoncer à cette tentative, digne pendant de la tentative nocturne du 27 mai. La justice belge s'est désistée du procès, a rendu les tableaux et a gardé la honte. De tels faits ne se qualifient pas.

La justice belge n'ayant pu donner le change à l'opinion, et n'ayant pas réussi dans son essai de poursuivre un faux crime, a paru, au bout de trois mois, se souvenir qu'elle avait un vrai crime à poursuivre. Le 20 août, M. Victor Hugo a reçu, à Vianden, l'invitation de faire sa déclaration sur l'assaut du 27 mai devant le juge d'instruction de Diekirch. Il l'a faite en ces termes :

Le 4^{er} juin 1871, au moment de quitter la Belgique, j'ai publié la déclaration que voici :

« L'assaut nocturne d'une maison est un crime qualifié. A six heures du matin, le procureur du roi devait être dans ma maison; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, cinq témoins devaient être immédiatement entendus, les trois servantes, M^{me} Charles Hugo et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu; aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain toute trace aura à peu près disparu, et les témoins seront dispersés; l'intention de ne rien voir est ici évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une dépo-

sition n'a été judiciairement recueillie; et le principal témoin, qu'avant tout on devrait appeler, on l'expulse.

« VICTOR HUGO. »

Tout ce que j'ai indiqué dans ce qu'on vient de lire s'est réalisé Aujourd'hui, 20 août 1871, je suis cité à faire, par-devant le juge d'instruction de Diekirch (Luxembourg), délégué par commission rogatoire, la déclaration de l'acte tenté contre moi dans la nuit du 27 mai.

Deux mois et vingt-quatre jours se sont écoulés.

Je suis en pays étranger.

Le gouvernement belge a laissé aux traces matérielles le temps de disparaître, et aux témoins le temps de se disperser et d'oublier.

Puis, quand il a fait tout ce qu'il a pu pour rendre l'enquête illusoire, il commence l'enquête.

Quand la justice belge pense qu'au bout de près de trois mois le fait a eu le temps de s'évanouir judiciairement et est devenu insaisissable, elle se saisit du fait.

Pour commencer, au mépris du code, elle qualifie, dans la citation qui m'est remise, l'assaut d'une maison par une bande armée de pierres et poussant des cris de mort : « violation de domicile ».

Pourquoi pas tapage nocturne?

A mes yeux, le crime qualifié de la place des Barricades a une circonstance atténuante. C'est un fait politique. C'est un acte sauvage et inconscient, un acte d'ignorance et d'imbécillité, du même genre que les faits reprochés aux agents de la Commune. Cette assimilation est acquise aux hommes de la place des Baricades. Ils ont agi aveuglément comme agissaient les instruments de la Commune. C'est pourquoi je les couvre de la même exception. C'est pourquoi il ne m'a pas convenu d'être plaignant.

C'est pourquoi, témoin, j'eusse plaidé la circonstance atténuante qu'on vient d'entendre.

Mais je n'ai pas voulu être plaignant, et le gouvernement belge n'a pas voulu que je fusse témoin.

Je serai absent.

Par le fait de qui?

Par le fait du gouvernement belge.

La conduite du ministère belge, dans cette affaire, a excité l'indignation de toute la presse libre d'Europe, que je remercie.

En résumé,

Près de trois mois s'étant écoulés,

Les traces matérielles du fait étant effacées,

Les témoins étant dispersés,

Le principal témoin, le contrôleur nécessaire de l'instruction, étant écarté,

L'enquête réelle n'étant plus possible,

Le débat contradictoire n'étant plus possible,

Il est évident que ce simulacre d'instruction ne peut aboutir qu'à un procès dérisoire ou à une ordonnance de non-lieu, plus dérisoire encore.

Je signale et je constate cette forme nouvelle du déni de justice.

Je proteste contre tout ce qui a pu se faire en arrière de moi.

L'audacieuse et inqualifiable tentative faite contre mon fils, à propos de ses tableaux, par la justice belge, montre surabondamment de quoi elle est capable.

Je maintiens contre le gouvernement belge et contre la justice belge toutes mes réserves.

Je fais juge de cette justice-là la conscience publique.

VICTOR HUGO.

Diekirch, 22 août 1871.

Voici comment s'est terminée la velléité de justice qu'avait eue la justice : un juge d'instruction a mandé M. Kerwyn de Lettenhove, fils du ministre de l'intérieur local, et désigné par toute la presse libérale belge comme un des coupables du 27 mai. Ce M. Kerwyn n'a pu nier qu'il n'eût fait partie de la bande qui avait assiégé la nuit une maison habitée et failli tuer un petit enfant. L'honorable juge, sur cet aveu, lui a demandé s'il voulait nommer ses complices. M. Kerwyn a refusé. Le juge l'a condamné à cent francs d'amende. Fin.

NOTE VI

La lettre du 26 mai à l'*Indépendance belge* disait primitivement :

« Johannard et La Cécilia... font fusiller un enfant... »

Ce fait est inexact, comme le prouve la lettre suivante du général La Cécilia. Le général La Cécilia, disons-le à son honneur, a été commandant des francs-tireurs de Châteaudun.

A M. VICTOR HUGO.

Genève, 2 août 1871.

Monsieur,

Dans une lettre, désormais historique, que vous avez adressée à l'*Indépendance belge*, à la date du 26 mai, j'ai lu, avec une pénible surprise, la phrase suivante :

« Ceux de la Commune, Johannard et La Cécilia, qui font fusiller un enfant de quinze ans, sont des criminels... »

Par suite de quelle erreur fatale votre voix illustre et vénérée s'élevait-elle pour m'accuser d'une lâcheté aussi odieuse? C'est ce qu'il m'importait de rechercher, mais le soin de dérober ma tête aux fureurs de la réaction m'a empêché jusqu'ici de le faire.

Sans attendre mes explications, plusieurs de mes amis ont pris ma défense dans la presse française et étrangère; je crois pourtant devoir profiter du premier instant de tranquillité pour vous fournir quelques détails qui achèveront de dissiper vos doutes, si vous en avez encore.

Le *Journal officiel de la Commune* du 20 mai contient le rapport ci-dessous que je transcris rigoureusement :

« LE CITOYEN JOHANNARD. — Je demande la parole pour une communication. Je me suis rendu hier au poste qu'on m'a fait l'honneur de me confier. On s'est battu toute la nuit. La présence d'un membre de la Commune a produit la meilleure influence parmi les combattants. — Je ne serais peut-être pas venu sans un fait très important, dont je crois de mon devoir de vous rendre compte.

« On avait mis la main sur un GARÇON qui passait pour un espion, — toutes les preuves étaient contre lui et il a fini par avouer lui-même qu'il avait reçu de l'argent et qu'il avait fait passer des lettres aux Versaillais. — J'ai déclaré qu'il fallait le fusiller sur-le-champ. — Le général La Cécilia et les officiers d'état-major étant du même avis, il a été fusillé à midi.

« Cet acte m'ayant paru grave, j'ai cru de mon devoir d'en donner communication à la Commune et je dirai qu'en pareil cas j'agirai toujours de même. »

Vrai quant au fond, ce récit renferme cependant deux inexactitudes :

La première, c'est que l'individu que Johannard appelle un *garçon* était un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans; la seconde, c'est qu'il n'aurait pas suffi de l'avis de Johannard pour me déterminer à ordonner, conformément aux lois de la guerre, l'exécution d'un espion. Le rapport que j'ai adressé à ce sujet au délégué de la guerre témoigne que la sentence fut prononcée après toutes les formalités d'usage en pareille circonstance.

Néanmoins j'ai réfléchi que les paroles attribuées à Johannard par l'*Officiel* ne vous

permettaient pas de conclure que l'espion fusillé par mon ordre était un enfant de quinze ans.

J'ai donc continué mes recherches et j'ai fini par trouver que certains journaux belges, entre autres *l'Écho du Parlement*, avaient, en reproduisant le compte rendu de *l'Officiel*, eu le soin d'ajouter que la *victime de ma férocité* était un enfant de quinze ans.

Or, je n'ai pas besoin de vous le dire, à cette assertion j'oppose le démenti le plus formel.

Et pour vous, monsieur, comme pour tous ceux qui me connaissent, mon affirmation suffira, je le dis avec orgueil, si l'on fouille dans ma vie, on trouvera que je n'ai rien à me reprocher, pas même une faiblesse, pas même une capitulation de conscience.

C'est donc comptant sur votre loyauté que je viens vous prier de vouloir bien effacer mon nom de votre lettre du 26 mai.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Votre dévoué,

N. LA CÉCILIA,

*Ex-général de division, commandant en chef
la 2^e armée de la Commune de Paris.*

NOTE VII

LE DÉPORTÉ JULES RENARD

Aux rédacteurs du Rappel.

Je reçois aujourd'hui, 17 juin 1872, cette lettre du 27 mai.

Jules Renard est cet homme résolu qui a poussé le respect de sa conscience jusqu'à se dénoncer lui-même. Il est en prison parce qu'il l'a voulu.

Je crois la publication de cette lettre nécessaire.

La presse entière s'empressera, je le pense, de la reproduire.

Cette lettre est remarquable à deux points de vue, l'extrême gravité des faits, l'extrême modération de la plainte.

A l'heure qu'il est, certainement, j'en suis convaincu du moins, Jules Renard n'est plus au cachot, mais il y a été, et cela suffit.

Une enquête est nécessaire; je la réclame comme écrivain, n'ayant pas qualité pour la réclamer comme représentant.

Évidemment la gauche avisera.

VICTOR HUGO.

Prison de Noailles, cellule de correction, n° 74,
le 27 mai 1872.

A M. Victor Hugo.

De profundis, clamo ad te...

Je suis au cachot depuis huit jours, pour avoir écrit la lettre suivante à M. le général Appert, chef de la justice militaire :

Prison des Chantiers, 20 mai 1872.

« Monsieur le général,

« Nous avons l'honneur de vous informer que depuis quelque temps le régime de la prison des Chantiers n'est plus supportable. — Des provocations directes sont adressées chaque jour aux détenus en des termes qui, si ces faits se prolongeaient, donneraient lieu à des appréciations non méritées sur tout ce qui porte l'uniforme de l'armée française. Les sous-officiers employés au service de la prison ne se font aucun scrupule de frapper à coups de bâton sur la tête des prisonniers dont ils ont la garde. Les expressions les plus grossières, les plus humiliantes, les plus blessantes, sont proférées contre nous et deviennent pour nous une continuelle excitation à la révolte.

« Aujourd'hui encore, le maréchal des logis D... a frappé avec la plus extrême violence un de nos codétenus, puis s'est promené dans les salles, un revolver dans une main, un gourdin dans l'autre, nous traitant tous de lâches et de canailles. Ce même sous-officier nous soumet depuis quelques jours à la formalité humiliante de la coupe des cheveux et profite de cette occasion pour nous accabler de vexations et d'injures.

« Jusqu'ici, faisant effort sur nous-mêmes, nous avons contenu notre indignation, et nous avons répondu à ces faits, que nous ne voulons pas qualifier, par le silence et le dédain. Mais aujourd'hui la mesure est comble, et nous croyons de notre devoir rigoureux, monsieur le général, d'appeler votre haute attention sur ces faits que vous ignorez bien certainement, et de provoquer une enquête.

« Il ne s'agit pas, croyez-le bien, monsieur le général, d'opposition de notre part. — Quelque dure que soit la consigne qui nous est imposée, nous sommes tous disposés à la respecter. Ce que nous avons l'honneur de vous soumettre, ce sont les excitations, les provocations, les voies de fait, dont le commandant de la prison donne l'exemple, et qui pourraient occasionner des malheurs. En un mot, il s'agit d'une question d'humanité, de dignité, à laquelle tout homme de cœur et d'honneur ne saurait rester insensible.

« Nous avons l'honneur d'être, monsieur le général, vos respectueux,

« JULES RENARD,

et une cinquantaine d'autres signataires. »

C'est pour avoir écrit cette lettre que je suis *jusqu'à nouvel ordre dans un cachot infect*, avec un forçat qui a les fers aux pieds, et cinq autres malheureux.

JULES RENARD,
ancien secrétaire de Rossel.

NOTE VIII

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ
AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Séance du dimanche 16 janvier 1876

(Exécution de la loi du 2 août 1875, sur les élections sénatoriales.)

L'an mil huit cent soixante-seize, le seize janvier, à une heure et demie de relevée, le conseil municipal de la ville de Paris s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Clémenceau, MM. Delzant et Sigismond Lacroix étant secrétaires.

M. le préfet de la Seine a donné lecture :

- 1° De la loi constitutionnelle du 24 février 1875 sur l'organisation du Sénat;
- 2° De la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° De la loi du 30 décembre 1875 fixant à ce jour l'élection des délégués des conseils municipaux;
- 4° Du décret du 3 janvier 1876 convoquant les conseils municipaux et fixant la durée du scrutin.

Élection du délégué.

Il a ensuite invité le conseil à procéder, *sans débat*, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis au président.

Le dépouillement du vote a commencé à deux heures et demie. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	73
A déduire, bulletin blanc.	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	72
Majorité absolue.	37

Ont obtenu :

MM. Victor Hugo.	53 voix.
Mignet.	7
Gouin.	7
Dehaynin.	1
Raspail père.	1
Naquet.	1
De Freycinet.	1
Malarmet.	1

M. Victor Hugo, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué.

Le soir de ce jour, M. Clémenceau, président du conseil municipal de Paris, accompagné de plusieurs de ses collègues, s'est présenté chez M. Victor Hugo.

Il a dit à M. Victor Hugo :

Mon cher et illustre concitoyen,

Mes collègues m'ont chargé de vous faire connaître que le conseil municipal vous a élu aujourd'hui, entre tous nos concitoyens, pour représenter notre Paris, notre cher et grand Paris, dans le collège sénatorial du département de la Seine.

C'est un grand honneur pour moi que cette mission. Permettez-moi de m'en acquitter sans phrases.

Le conseil municipal de la première commune de France, de la commune française par excellence, avait le devoir de choisir, pour représenter cette laborieuse démocratie parisienne qui est le sang et la chair de la démocratie française, un homme dont la vie fût une vie de travail et de lutte, et qui fût en même temps, s'il se pouvait rencontrer, la plus haute expression du génie de la France.

Il vous a choisi, mon cher et illustre concitoyen, vous qui parlez de Paris au monde, vous qui avez dit ses luttes, ses malheurs, ses espérances; vous qui le connaissez et qui l'aimez; vous enfin qui, pendant vingt ans d'abaissement et de honte, vous êtes dressé inexorable devant le crime triomphant; vous qui avez fait taire l'odieuse clameur des louanges prostituées pour faire entendre au monde

La voix qui dit : Malheur, la bouche qui dit : Non!

Hélas! le malheur que vous prédisiez est venu. Il est venu trop prompt, et surtout trop complet.

Notre génération, notre ville, commencent à jeter vers l'avenir un regard d'espérance. Notre nef est de celles qui ne sombrent jamais. *Fluctuat nec mergitur*. Puisque les brumes du présent ne vous obscurcissent pas l'avenir, quittez l'arche, vous qui planez sur les hauteurs, donnez vos

grands coups d'aile, et puissions-nous bientôt vous saluer rapportant à ceux qui douteraient encore le rameau vert de la république !

M. Victor Hugo a répondu :

Monsieur le président du conseil municipal de Paris,

Je suis profondément ému de vos éloquents paroles. Y répondre est difficile, je vais l'essayer pourtant.

Vous m'apportez un mandat, le plus grand mandat qui puisse être attribué à un citoyen. Cette mission m'est donnée de représenter, dans un moment solennel, Paris, c'est-à-dire la ville de la république, la ville de la liberté, la ville qui exprime la révolution par la civilisation, et qui, entre toutes les villes, a ce privilège de n'avoir jamais fait faire à l'esprit humain un pas en arrière.

Paris — il vient de me le dire admirablement par votre bouche — a confiance en moi. Permettez-moi de dire qu'il a raison. Car, si par moi-même je ne suis rien, je sens que par mon dévouement j'existe, et que ma conscience égale la confiance de Paris.

Il s'agit d'affermir la fondation de la république. Nous le ferons ; et la réussite est certaine. Quant à moi, armé de votre mandat, je me sens une force profonde. Sentir en soi l'âme de Paris, c'est quelque chose comme sentir en soi l'âme même de la civilisation.

J'irai donc, droit devant moi, à votre but, qui est le mien. La fonction que vous me confiez est un grand honneur ; mais ce qui s'appelle honneur en monarchie, s'appelle devoir en république. C'est donc plus qu'un grand honneur que vous me conférez, c'est un grand devoir que vous m'imposez. Ce devoir, je l'accepte, et je le remplirai. Ce que veut Paris, je le dirai à la France. Comptez sur moi. Vive la république !

NOTE IX

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE LA SEINE

RÉUNION DES ÉLECTEURS

21 janvier 1876.

M. LAURENT-PICHAT, *président*. — Je mets aux voix la candidature de M. Victor Hugo.

M. L. ASSELINE. — Je demande que le vote ait lieu sans débats pour rendre hommage à l'illustre citoyen. (*Assentiment général.*)

La candidature de M. Victor Hugo est adoptée par acclamation.

M. VICTOR HUGO. — Je ne croyais pas utile de parler; mais, puisque l'assemblée semble le désirer, je dirai quelques mots, quelques mots seulement, car votre temps est précieux.

Mes concitoyens, le mandat que vous me faites l'honneur de me proposer n'est rien à côté du mandat que je m'impose. (*Mouvement.*)

Je vais bien au delà.

Les vérités dont la formule a été si fermement établie par notre éloquent président sont les vérités mêmes pour lesquelles je combats depuis trente-six ans. Je les veux, ces vérités absolues, et j'en veux d'autres encore. (*Oui! oui!*) Vous le savez, lutter pour la liberté est quelquefois rude, mais toujours doux, et cette lutte pour les choses vraies est un bonheur pour l'homme juste. Je lutterai.

A mon âge, on a beaucoup de passé et peu d'avenir, et il n'est pas difficile à mon passé de répondre de mon avenir.

Je ne doute pas de l'avenir. J'ai foi dans le calme et prospère développement de la république; je crois profondément au bonheur de ma patrie; le temps des grandes épreuves est fini, je l'espère. Si pourtant il en était autrement, si de nouvelles commotions nous étaient réservées, si le vent de tempête devait souffler encore, eh bien! quant à moi, je suis prêt. (*Bravos.*) Le mandat que je me donne à moi-même est sans limite. Ces vérités suprêmes qui sont plus que la base de la politique, qui sont

la base de la conscience humaine, je les défendrai, je ne m'épargnerai pas, soyez tranquilles! (*Applaudissements.*)

Je prendrai la parole au Sénat, aux assemblées, partout; je prendrai la parole là où je l'aurai, et, là où je ne l'aurai pas, je la prendrai encore. Je n'ai reculé et je ne reculerai devant aucune des extrémités du devoir, ni devant les barricades, ni devant le tyran; j'irais... cela va sans dire, et votre émotion me dit que la pensée qui est dans mon cœur est aussi dans le vôtre, et je lis dans vos yeux les paroles que je vais prononcer... — pour la défense du peuple et du droit, j'irais jusqu'à la mort, si nous étions condamnés à combattre, et jusqu'à l'exil si nous étions condamnés à survivre. (*Acclamations.*)

NOTE X

APRÈS LE DISCOURS POUR L'AMNISTIE

Un groupe maçonnique de Toulouse a écrit à Victor Hugo.

Toulouse, 26 mai 1876

Maître et citoyen,

La cause que vous avez plaidée lundi au Sénat est noble et belle; juste au point de vue humanitaire, juste au point de vue politique. Le Sénat n'a voulu comprendre ni l'un ni l'autre; il avait le parti pris de ne pas se laisser émouvoir; et pourtant, vos sublimes accents ont fait vibrer tous les cœurs français et véritablement humains. Mais vos collègues avaient revêtu leurs poitrines de la triple cuirasse du poète latin; sous prétexte de politique, ils sont demeurés sourds à la voix de l'humanité. Souvent trop d'habileté nuit, car, en étouffant celle-ci, ils ont compromis celle-là.

Dans la question de l'amnistie, les intérêts de la politique et de l'humanité sont les mêmes. Qu'importe que le Sénat n'ait point voulu prendre leur défense? Il a cru étouffer la question en la rejetant, il n'a réussi qu'à lui donner une impulsion plus vive, que l'imposer aux méditations de tous. Les deux Chambres ont rejeté la cause de l'amnistie, de l'humanité, de la justice; le pays la prend en main, et il faudra bien que le pays finisse par avoir raison de toutes les fausses peurs, de toutes les mauvaises volontés, de tous les calculs égoïstes.

Maître, la France ne se faisait pas d'illusion; elle savait que l'amnistie était condamnée d'avance et qu'elle se heurterait à un parti pris; elle savait que les puissants du jour ne consentiraient pas à ouvrir les portes de la patrie à ces milliers de malheureux qui expient, depuis cinq années, loin du sol natal, le crime de s'être laissé égarer un

moment après les souffrances et les privations du siège et du bombardement, après avoir défendu et sauvé l'honneur national compromis par... d'autres. Cela était prévu, la France n'avait aucune illusion; elle n'applaudit qu'avec plus d'attendrissement et d'enthousiasme à votre patriotisme, à votre courage civique. En vous lisant, elle a cru entendre la voix de la Patrie désolée qui pleure l'exil de ses enfants; elle a cru entendre la voix de l'Humanité faisant appel à l'union des cœurs, à la fraternité des membres d'une même famille. Et, quant à la page éloquente, digne des plus belles des *Châtiments*, où vous prenez au collet le sinistre aventurier de Boulogne et de Décembre, le démoralisateur de la France, le lâche et le traître de Sedan, pour le flétrir et le condamner, nous avons cru entendre la sentence vengeresse de l'impartiale Histoire.

Maitre, un groupe maçonnique de Toulouse, après avoir lu votre splendide discours — tellement irréfutable que les complices eux-mêmes de l'assassin des boulevards, vos collègues au Sénat, hélas! sont demeurés muets et cloués à leurs fauteuils, — vous fait part de son enthousiasme et de sa vénération, et vous dit : Maitre, la France démocratique — c'est-à-dire la fille de la Révolution de 1789, celle qui travaille, celle qui pense, celle qui est humaine et qui veut chasser jusqu'au souvenir de nos discordes — est avec vous; votre saisissant et admirable langage a été l'expression fidèle des sentiments de son cœur et de sa volonté inébranlable. La cause de l'amnistie a été perdue devant le Parlement, elle a été gagnée devant l'opinion publique.

Pour les francs-maçons, au nom desquels je parle, pour la France intellectuelle et morale, vous êtes toujours le grand poète, le courageux citoyen, l'éloquent penseur, l'interprète le plus admiré des grandes lois divines et humaines, en même temps que le plus éclatant génie moderne de la patrie de Voltaire et de Molière.

Permettez-nous de serrer votre loyale main,

LOUIS BRAUD. . .

Ont adhéré :

DOUMERGUE, L. EDAN, TOURNIÉ aîné, CODARD, P. BAUX, LAPART, F. MASSY, BONNEMAISON, SIMON, CASTAING, BOULHIÈRES, DELCROSSE, BIRON, ALIÉ, THIL, PELYRIN, DUREST, CLERGUE, DEMEURE, BOURGARE, TARRIÉ, OURNAC, HAFNER, AMOUROUX, A. FUMEL, URBAIN, FUMEL, GAUBERT, DE MARGEOT, HECTOR, GOUA, CASTAGNÉ, BRENEL, PARIS aîné, PUJOL, GRATELOU, GIRONS, GROS, COSTE, A. SABATHIER, BROL, PAGÈS, ROCHE, FIGARID, BERGER, GARDEL, BOLA, CORNE, BOUDET, GAUSSERAN, COUDARD, BARLE, DELMAS, PICARD, LANNES, ARISTE, PASSERIEUX, * * etc., etc.

Voici la réponse de Victor Hugo :

Paris, 4 juin 1876.

Mes honorables concitoyens,

Votre patriotique sympathie, si éloquemment exprimée, serait ma récompense, si j'en méritais une.

Mais je ne suis rien qu'une voix qui a dit la vérité.

Je saisis, en vous remerciant, l'occasion de remercier les innombrables partisans de l'amnistie qui m'écrivent en ce moment tant de généreuses lettres d'adhésion. En vous répondant, je leur réponds.

Cette unanimité pour l'amnistie est belle; on y sent le vœu, je dirais presque le vote de la France.

En dépit des hésitations aveugles, l'amnistie se fera. Elle est dans la force des choses. L'amnistie s'impose à tous les cœurs par la pitié et à tous les esprits par la justice.

Je presse vos mains cordiales.

VICTOR HUGO.

NOTE XI

LE CERCLE DES ÉCOLES.

Un cercle des écoles est en voie de formation. Le comité d'organisation adresse à Victor Hugo la lettre suivante :

Illustre Maître,

« Un grand nombre d'étudiants républicains et anticléricaux ont résolu de fonder un cercle des écoles, dans le but de s'entraider fraternellement pendant le cours de leurs études.

« Ils croient faire en cela une œuvre utile et généreuse.

« Dans l'application de cette idée si éminemment républicaine, et surtout toute de fraternité, ils ont voulu s'assurer un concours : celui du poète qui, dans les pages palpitantes des *Misérables*, a si magnifiquement personnifié la jeunesse des écoles.

« Ils sont donc venus à lui.

« En se plaçant sous le haut patronage de son nom, ils veulent bien préciser les sentiments qui les animent et faire en quelque sorte, une déclaration de principes. Qui dit Victor Hugo, dit Justice, république, libre pensée.

« Maître, vous entendrez notre appel!

« Notre œuvre est en bonne voie; un mot de vous et le succès nous est assuré.

« Nous vous prions d'agréer, cher et illustre Maître, l'hommage respectueux de notre profonde admiration. »

Ont signé : L. DEMAY, A. DUT, H. GALICHEL, P. HELLET, TOUTÉE.

Victor Hugo a répondu :

Paris, 26 février 1877.

Mes jeunes et chers concitoyens.

Je vous approuve.

Votre fondation est excellente. La fraternité dans la jeunesse, c'est une force à la fois grande et douce. Cette force, vous l'aurez.

Toute la clarté de la conscience est dans votre généreux âge.

Vous serez la coalition des cœurs droits et des esprits vaillants, contre le despotisme et le mensonge, pour la liberté et la lumière.

Vous continuerez et vous achèverez la grande œuvre de nos pères : la délivrance humaine.

Courage !

Soyez les serviteurs du droit et les esclaves du devoir.

Votre ami,

VICTOR HUGO.

NOTE XII

LE DROIT DE LA FEMME.

Victor Hugo écrit à M. Léon Richer, à l'occasion de son livre, *la Femme libre*.

5 août 1877.

Mon cher confrère,

J'ai enfin, malgré les préoccupations et les travaux de nos heures troublées, pu lire votre livre excellent. Vous avez fait œuvre de talent et de courage.

Il faut du courage, en effet, cela est triste à dire, pour être juste, hélas ! envers le faible. L'être faible, c'est la femme. Notre société mal équilibrée semble vouloir lui retirer tout ce que la nature lui a donné. Dans nos codes, il y a une chose à refaire, c'est ce que j'appelle « la loi de la femme ».

L'homme a sa loi ; il se l'est faite à lui-même ; la femme n'a pas d'autre loi que la loi de l'homme. La femme est civilement mineure et moralement esclave. Son éducation est frappée de ce double caractère d'infériorité. De là tant de souffrances, dont l'homme a sa part ; ce qui est juste.

Une réforme est nécessaire. Elle se fera au profit de la civilisation, de la vérité et de la lumière. Les livres sérieux et forts comme le vôtre y aideront puissamment ; je vous remercie de vos nobles travaux, en ma qualité de philosophe, et je vous serre la main, mon cher confrère.

VICTOR HUGO.

NOTE XIII

MEETING POUR LA PAIX

Un meeting pour la paix est tenu à Paris, sur l'initiative de l'Association anglaise pour la paix.

M. Tolain, président, lit cette lettre, que Victor Hugo adresse de Guernesey au meeting :

Guernesey, 20 août 1878.

Mes chers compatriotes d'Europe,

Je ne puis en ce moment, à mon grand regret, aller vous présider. Je demande ce que vous demandez. Je veux ce que vous voulez. Notre alliance est le commencement de l'unité.

Hors de nous, les gouvernements tentent quelque chose, mais rien de ce qu'ils tâchent de faire ne réussira contre votre décision, contre votre liberté, contre votre souveraineté. Regardez-les faire sans inquiétude, toujours avec douceur, quelquefois avec un sourire. Le suprême avenir est en vous.

Tout ce qu'on fait, même contre vous, vous servira. Continuez de marcher, de travailler et de penser. Vous êtes un seul peuple, l'Europe, et vous voulez une seule chose, la Paix.

Votre ami,

VICTOR HUGO.

NOTE XIV

UN JOURNAL POUR LE PEUPLE

Victor Hugo adresse la lettre suivante aux rédacteurs du journal *le Petit Nord*, qui se publie à Lille :

Paris, 29 novembre 1878.

Messieurs,

Je vous vois avec joie entrer dans la grande cause, comme des combattants de tous les jours.

Vous avez le talent, vous aurez le succès.

Servir le pauvre, aider le faible, renseigner le citoyen, affermir la République, en un mot, agrandir la France, déjà si grande, tel sera votre but; d'avance j'applaudis.

Donnez au peuple tout l'appui paternel qu'il réclame et qu'il mérite; traitez-le doucement, car il est souffrant, et grandement, car il est souverain.

Suaviter et granditer, cette vieille loi des anciennes républiques est toute neuve pour les jeunes démocraties.

Je vous envoie tous mes vœux de succès.

VICTOR HUGO.

NOTE XV

LA VILLE DE SAINT-QUENTIN

La lettre qui suit est adressée par Victor Hugo au Cercle républicain de Saint-Quentin :

Paris, le 17 janvier 1880.

Chers concitoyens de Saint-Quentin,

M. Anatole de La Forge va vous revoir; il va constater une fois de plus la profonde adoption qui le lie à votre cité. Votre cité, dans une occasion suprême, a trouvé en lui, dans l'écrivain et dans le préfet, les deux hommes nécessaires aux temps sérieux où nous vivons : l'homme éloquent et l'homme vaillant.

Votre nom et le sien sont liés ensemble, et glorieusement, aux jours terribles de l'invasion vandale.

Il va vous parler de moi. Je ne puis l'en empêcher; d'ailleurs, j'appartiens à tous, et le peu que je vauX vient de là. Qu'il accomplisse donc sa pensée; mais quelle que soit la puissance de sa parole, jamais il ne vous dira assez combien j'honore en vous le double sentiment qui fait de votre cité une ville charmante parmi les villes littéraires, et une ville héroïque parmi les villes patriotes.

Je presse vos mains cordiales,

VICTOR HUGO.

NOTE XVI

CONTRE L'EXTRADITION D'HARTMANN

Le gouvernement russe réclamait du gouvernement français l'extradition du nihiliste Hartmann.

Victor Hugo intervient :

AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Vous êtes un gouvernement loyal. Vous ne pouvez pas livrer cet homme.

La loi est entre vous et lui.

Et, au-dessus de la loi, il y a le droit.

Le despotisme et le nihilisme sont les deux aspects monstrueux du même fait, qui est un fait politique. Les lois d'extradition s'arrêtent devant les faits politiques. Ces lois, toutes les nations les observent; la France les observera.

Vous ne livrerez pas cet homme.

27 février 1880.

NOTE XVII

LE CENTENAIRE DE CAMOËNS

A l'occasion du centenaire de Camoëns, Victor Hugo, sollicité par le comité des fêtes d'apporter son témoignage au poète portugais, répond ce qui suit :

Paris, le 2 juin 1880.

Camoëns est le poète du Portugal. Camoëns est la plus haute expression de ce peuple extraordinaire qui, à peine compté sur le globe, a su se faire compter dans l'histoire, qui a su saisir la terre comme l'Espagne et la mer comme l'Angleterre, qui n'a reculé devant aucune aventure et fléchi devant aucun obstacle, et qui, parti de peu, a su faire la conquête de tout.

Nous saluons Camoëns.

VICTOR HUGO.

NOTE XVIII

LA TOUR DU VERTBOIS

Un architecte de la Ville veut démolir la tour du Vertbois, à Paris.

M. Romain-Boulenger appelle au secours de l'édifice menacé l'auteur de *Guerre aux démolisseurs!* qui lui répond :

5 octobre 1880.

Démolir la tour? Non. Démolir l'architecte! Oui. Cet homme doit être immédiatement changé. Il ne comprend rien à l'histoire et, par conséquent, rien à l'architecture.

Sur pied la tour! à terre l'architecte! Telle est ma réponse à votre question, monsieur.

La tour Saint-Jacques de Nicolas Flamel a, elle aussi, été condamnée. Arago me l'a signalée. Je l'ai sauvée. Me le reproche-t-on aujourd'hui?

Je suis en proie à des travaux qui dépassent mes forces et auxquels je ne puis rien ajouter. Mais vous, monsieur, faites, continuez; vous avez prouvé votre compétence par votre excellent travail sur les *Musées*, qui est un vrai livre.

Prenez cette base : tous les vieux vestiges de Paris doivent être conservés désormais.

Paris est la ville de l'avenir. Pourquoi? Parce qu'il est la ville du passé.

VICTOR HUGO.

NOTE XIX

LES MORTS DE MENTANA

Milan donne de grandes fêtes pour recevoir Garibaldi et pour inaugurer le monument consacré aux « tombés de Mentana ».

Le Comité convie à ces fêtes Victor Hugo, qui répond :

Paris, 29 octobre 1880.

Mes chers et vaillants amis,

Je vous remercie. Votre généreux appel me va au cœur. Je ne puis quitter Paris en ce moment, mais je serai moralement à Milan, et mon âme s'unit aux vôtres.

Nous sommes tous, France, Italie, Espagne, la même famille. Les enfants de ces nobles pays sont frères; ils ont la même mère : l'antique République romaine.

Je serre vos mains cordiales,

VICTOR HUGO.

NOTE XX

LES ARÈNES DE LUTÈCE

Il y a doute et débat sur la conservation des Arènes de Lutèce.
Victor Hugo invoqué écrit au conseil municipal de Paris .

Monsieur le président du conseil municipal,

Il n'est pas possible que Paris, la ville de l'avenir, renonce à la preuve vivante qu'elle a été la ville du passé. Le passé amène l'avenir.

Les Arènes sont l'antique marque de la grande ville. Elles sont un monument unique. Le conseil municipal qui les détruirait se détruirait en quelque sorte lui-même.

Conservez les Arènes de Lutèce. Conservez-les à tout prix. Vous ferez une action utile, et, ce qui vaut mieux, vous donnerez un grand exemple.

VICTOR HUGO.

27 juillet 1883

NOTE XXI

DEMANDE EN GRACE POUR O'DONNELL

L'irlandais O'Donnell est condamné pour avoir frappé un traître et s'être fait justicier par patriotisme.

Victor Hugo demande sa grâce à la reine d'Angleterre.

Paris, 14 décembre 1883.

La reine d'Angleterre a montré plus d'une fois la grandeur de son cœur. La reine d'Angleterre fera grâce de la vie au condamné O'Donnell, et acceptera le remerciement unanime et profond du monde civilisé.

VICTOR HUGO.

L'appel n'a pas été entendu, O'Donnell a été exécuté.

NOTE XXII

LE MONT-SAINT-MICHEL

Le Mont-Saint-Michel, s'il n'est consolidé et restauré, est menacé de ruine et par le temps et par l'océan.

Victor Hugo proteste :

Le Mont-Saint-Michel est pour la France ce que la Grande Pyramide est pour l'Égypte.

Il faut le préserver de toute mutilation.

Il faut que le Mont-Saint-Michel reste une île.

Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art.

VICTOR HUGO.

14 janvier 1884.

NOTE XXIII

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE AU BRÉSIL

Dans un banquet présidé par Victor Schœlcher, on fête l'abolition de l'esclavage dans une province brésilienne, Victor Hugo écrit :

Une province du Brésil vient de déclarer l'esclavage aboli.

C'est là une grande nouvelle.

L'esclavage, c'est l'homme remplacé dans l'homme par la bête; ce qui peut rester d'intelligence humaine dans cette vie animale de l'homme appartient au maître, selon sa volonté et son caprice. De là des circonstances horribles.

Le Brésil a porté à l'esclavage un coup décisif. Le Brésil a un empereur; cet empereur est plus qu'un empereur, il est un homme. Nous le félicitons et nous l'honorons. Avant la fin du siècle, l'esclavage aura disparu de la terre.

VICTOR HUGO.

25 mars 1884.

NOTE XXIV

ANNIVERSAIRE DE LA DÉLIVRANCE DE LA GRÈCE

A l'occasion d'un banquet donné pour célébrer le soixante-troisième anniversaire de la délivrance de la Grèce, Victor Hugo écrit :

5 avril 1884.

Je serai par le cœur avec vous. Personne ne peut manquer à la célébration de la délivrance des Grecs. Il y a des titres sacrés.

J'ai autrefois, dans les jours de combat, fait ce vers dont le souvenir me revient au jour de la victoire :

L'Italie est la mère et la Grèce est l'aïeule.

VICTOR HUGO.

NOTE XXV

INAUGURATION DE LA STATUE DE GEORGE SAND

Le 10 août 1884, la statue de George Sand est inaugurée à La Châtre.
Paul Meurice lit, à la cérémonie de l'inauguration, cette lettre de Victor Hugo.

Il y a quelque vingt-cinq ans, la grande et illustre femme que nous célébrons aujourd'hui fut un moment l'objet des attaques les plus vives et les plus imméritées. J'eus alors l'occasion d'écrire à notre ami commun Jules Hetzel une lettre, qu'il fit reproduire dans un journal du temps, et où je lui disais :

« Je vous applaudis de toutes mes forces et je vous remercie d'avoir glorifié George Sand, cette belle renommée, cet éminent esprit, ce noble et illustre écrivain.

« George Sand est un cœur lumineux, unè belle âme, un généreux combattant du progrès, une flamme dans notre temps. C'est un bien plus vrai et bien plus puissant philosophe que certains bonshommes plus ou moins fameux du quart d'heure que nous traversons. Et voilà ce penseur, ce poète, cette femme, en proie à je ne sais quelle aveugle réaction. Quant à moi, je n'ai jamais plus senti le besoin d'honorer George Sand qu'à cette heure où on l'insulte. »

J'écrivais cela en 1859. Ce que je disais à l'heure où on insultait George Sand, il m'a semblé que je n'avais qu'à le répéter à l'heure où on la glorifie.

VICTOR HUGO.

MES FILS

1847



A. Slom. inv.

Ch. de Billy. sc.

I

Un homme se marie jeune ; sa femme et lui ont à eux deux trente-sept ans. Après avoir été riche dans son enfance, il est devenu pauvre dans sa jeunesse ; il a habité des palais de passage, à présent il est presque dans un grenier. Son père a été un vainqueur de l'Europe et est maintenant un brigand de la Loire. Chute, ruine, pauvreté. Cet homme, qui a vingt ans, trouve cela tout simple, et travaille. Travailler, cela fait qu'on aime ; aimer, cela fait qu'on se marie. L'amour et le travail, les deux meilleurs points de départ pour la famille ; il lui en vient une. Le voilà avec des enfants.

Il prend au sérieux toute cette aurore. La mère nourrit l'enfant, le père nourrit la mère. Plus de bonheur demande plus de travail. Il passait les jours à la besogne, il y passera les nuits. Qu'est-ce qu'il fait ? peu importe. Un travail quelconque.

Sa vie est rude, mais douce. Le soir, avant de se mettre à l'œuvre jusqu'à l'aube, il se couche à terre et les petits montent sur lui, riant, chantant, bégayant, jouant. Ils sont quatre, deux garçons et deux filles.

Les années passent, les enfants grandissent, l'homme mûrit. Avec le travail un peu d'aisance lui est venue. Il habite dans de l'ombre et dans de la verdure, aux Champs-Élysées. Il reçoit là des visites de quelques travailleurs pauvres comme lui, d'un vieux chansonnier appelé Béranger, d'un vieux philosophe appelé Lamennais, d'un vieux proscrit appelé Chateaubriand. Il vit dans cette retraite, rêveur, s'imaginant que les Champs-Élysées sont une solitude, destiné pourtant à la vraie solitude plus tard. S'il écoute, il n'entend que des chants. Entre les arbres et lui, il y a les oiseaux ; entre les hommes et lui, il y a les enfants.

La mère leur apprend à lire ; lui, il leur apprend à écrire. Quelquefois il écrit en même temps qu'eux sur la même table, eux des alphabets et des jambages, lui autre chose ; et, pendant qu'ils font lentement et gravement des jambages et des alphabets, il expédie une page rapide. Un jour, le plus jeune des deux garçons, qui a quatre ans, s'interrompt, pose la plume, regarde son père écrire, et lui dit : *C'est drôle, quand on a de petites mains, on écrit*

tout gros, et quand on a de grosses mains, on écrit tout petit.

Au père maître d'école succède le collège. Le père pourtant tient à mêler au collège la famille, estimant qu'il est bon que les adolescents soient le plus longtemps possible des enfants. Arrive, pour ces petits à leur tour, la vingtième année; le père alors n'est plus qu'une espèce d'aîné; car la jeunesse finissante et la jeunesse commençante fraternisent, ce qui adoucit la mélancolie de l'une et tempère l'enthousiasme de l'autre.

Ces enfants deviennent des hommes; et alors il se trouve que ce sont des esprits. L'un, le premier-né, est un esprit alerte et vigoureux; l'autre, le second, est un esprit aimable et grave. La lutte du progrès veut des intelligences de deux sortes, les fortes et les douces: le premier ressemble plus à l'athlète, le second à l'apôtre. Leur père ne s'étonne pas d'être de plain-pied avec ces jeunes hommes; et, en effet, comme on vient de le dire, il les sent frères autant que fils.

Eux aussi, comme a fait leur père, ils prennent leur jeunesse avec probité, et, voyant leur père travailler, ils travaillent. A quoi? A leur siècle. Ils travaillent à l'éclaircissement des problèmes, à l'adoucissement des âmes, à l'illumination des consciences, à la vérité, à la liberté. Leurs premiers travaux sont récompensés, ils sont décorés de bonne heure, l'un de six mois de prison, pour avoir combattu l'échafaud, l'autre de neuf mois, pour avoir défendu le droit d'asile. Disons-le en passant, le droit d'asile est mal vu. Dans un pays voisin, il est d'usage que le ministre de l'intérieur ait un fils qui organise des bandes chargées

des assauts nocturnes aux partisans du droit d'asile; si le fils ne réussit pas comme bandit, le père réussit comme ministre; et celui qu'on n'a pu assassiner, on l'expulse. De cette façon, la société est sauvée. En France, en 1851, pour mettre à la raison ceux qui défendent les vaincus et les proscrits, on n'avait recours ni à la lapidation, ni à l'expulsion, on se contentait de la prison. Les mœurs des gouvernements diffèrent.

Les deux jeunes hommes vont en prison; ils y sont ensemble; le père s'y installe presque avec eux, faisant de la Conciergerie sa maison. Cependant son tour vient à lui aussi. Il est forcé de s'éloigner de France, pour des causes qui, si elles étaient rappelées ici, troubleraient le calme de ces pages. Dans la grande chute de tout, qui survient alors, le commencement d'aisance ébauché par son travail s'écroule; il faudra qu'il recommence; en attendant, il faut qu'il parte. Il part. Il s'éloigne par une nuit d'hiver. La pluie, la bise, la neige, bon apprentissage pour une âme, à cause de la ressemblance de l'hiver avec l'exil. Le regard froid de l'étranger s'ajoute utilement au ciel sombre; cela trempe un cœur pour l'épreuve. Ce père s'en va, au hasard, devant lui, sur une plage déserte, au bord de la mer. Au moment où il sort de France, ses fils sortent de prison, coïncidence heureuse, de façon qu'ils peuvent le suivre; il avait partagé leur cellule, ils partagent sa solitude.

II

On vit ainsi. Les années passent. Que font-ils pendant ce temps-là? Une chose simple, leur devoir. De quoi se compose pour eux le devoir? de ceci : Persister. C'est-à-dire servir la patrie, l'aimer, la glorifier, la défendre; vivre pour elle et loin d'elle; et, parce qu'on est pour elle, lutter, et, parce qu'on est loin d'elle, souffrir.

Servir la patrie est une moitié du devoir, servir l'humanité est l'autre moitié; ils font le devoir tout entier. Qui ne le fait pas tout entier, ne le fait pas, telle est la jalousie de la conscience.

Comment servent-ils l'humanité? en étant de bon exemple.

Ils ont une mère, ils la vénèrent; ils ont une sœur morte, ils la pleurent; ils ont une sœur vivante, ils l'aiment; ils ont un père proscrit, ils l'aident. A quoi? à porter la proscription. Il y a des heures où cela est lourd. Ils ont des compagnons d'adversité, ils se font leurs frères; et à ceux qui n'ont plus le ciel natal, ils montrent du doigt l'espérance, qui est le fond du ciel de tous les hommes. Il y a parfois dans ce groupe intrépide de vaincus des instants de poignante angoisse; on en voit un qui se dresse la nuit sur son lit et se tord les bras en criant : *Dire que je ne suis plus en France!* Les femmes se cachent pour pleurer, les hommes se cachent pour saigner. Ces deux jeunes bannis sont fermes

et simples. Dans ces ténèbres, ils brillent; dans cette nostalgie, ils persévèrent; dans ce désespoir, ils chantent. Pendant qu'un homme, en ce moment-là empereur des français et des anglais, vit dans sa demeure triomphale, baisé des reines, vainqueur, tout-puissant et lugubre, eux, dans la maison d'exil inondée d'écume, ils rient et sourient. Ce maître du monde et de la minute a la tristesse de la prospérité misérable; eux, ils ont la joie du sacrifice. Ils ne sont pas abandonnés d'ailleurs; ils ont d'admirables amis : Vacquerie, le puissant et superbe esprit; Meurice, la grande âme douce; Ribeyrolles, le vaillant cœur. Ces deux frères sont dignes de ces fiers hommes-là. Aucune sérénité n'éclipse la leur; que la destinée fasse ce qu'elle voudra, ils ont l'insouciance héroïque des consciences heureuses. L'aîné, à qui l'on parle de l'exil, répond : *Cela ne me regarde pas.* Ils prennent avec cordialité leur part de l'agonie qui les entoure; ils pansent dans toutes les âmes la plaie rongée que fait le bannissement. Plus la patrie est absente, plus elle est présente, hélas! Ils sont les points d'appui de ceux qui chancellent; ils déconseillent les concessions que le mal du pays pourrait suggérer à quelques pauvres êtres désorientés. En même temps, ils répugnent à l'écrasement de leurs ennemis, même infâmes. Il arrive un jour qu'on découvre, dans ce campement de proscrits, dans cette famille d'expatriés, un homme de police, un traître affectant l'air farouche, un agent de Maupas affublé du masque d'Hébert; toutes ces probités indignées se soulèvent, on veut tuer le misérable, les deux frères lui sauvent la vie. Qui use du droit de souffrance peut user du droit de clémence.

Autour d'eux, on sent que ces jeunes hommes ont la foi, la vraie, celle qui se communique. De là, une certaine autorité mêlée à leur jeunesse. Le proscrit pour la vérité est un honnête homme dans l'acception hautaine du mot; ils ont cette grave honnêteté-là. Toute défaillance à côté d'eux est impossible; ils offrent leur robuste épaule à tous les accablements. Toujours debout sur le haut de l'écueil, ils fixent sur l'énigme et sur l'ombre leur regard tranquille, ils font le signal d'attente dès qu'ils voient une lueur poindre à l'horizon, ils sont les vigies de l'avenir. Ils répandent dans cette obscurité on ne sait quelle clarté d'aurore, silencieusement remerciés par la douceur sinistre des résignés.

III

En même temps qu'ils accomplissent la loi de fraternité, ils exécutent la loi du travail.

L'un traduit Shakespeare, et restitue à la France, dans un livre de sagace peinture et d'érudition élégante, « la Normandie inconnue ». L'autre publie une série d'ouvrages solides et exquis, pleins d'une émotion vraie, d'une bonté pénétrante, d'une haute compassion. Ce jeune homme est tout simplement un grand écrivain. Comme tous les puissants et abondants esprits, il produit vite, mais il couve longtemps, avec la féconde paresse de la gestation; il a cette préméditation que recommande Horace, et qui est la source des improvisations durables. Son début dans le conte vision-

naire (1856) est un chef-d'œuvre. Il le dédie à Voltaire, et, détail qui montre la magnifique envergure de ce jeune esprit, il eût pu en même temps le dédier à Dante. Il a l'ironie comme Arouet et la foi comme Alighieri. Son début au théâtre (1859) est un chef-d'œuvre aussi, mais un chef-d'œuvre petit, un badinage de penseur, vivant, fuyant, rapide, inoubliable, comédie légère et forte qui a la fragilité apparente des choses ailées.

Ce jeune homme, pour qui le voit de près, semble toujours au repos, et il est toujours en travail. C'est le nonchalant infatigable. Du reste, il a autant de facultés qu'il fait d'efforts ; il entre dans le roman, c'est un maître ; il aborde le théâtre, c'est un poète ; il se jette dans les mêlées de la polémique, c'est un journaliste éclatant. Dans ces trois régions, il est chez lui.

Toute son œuvre est mêlée, c'est-à-dire une. Et c'est encore la loi des intelligences planantes, lesquelles voient tout l'horizon. Pas de cloison dans cet esprit ; ou rien que des cloisons apparentes. Ses romans sont des tragédies ; ses comédies sont des élégies, et elles sont tristes, ce qui ne les empêche pas d'être joyeuses ; versement de la raillerie dans la mélancolie et de la colère dans le sarcasme, qui, de tout temps, d'Aristophane à Plaute et de Plaute à Molière, a caractérisé l'art suprême. Rire, quel motif de pleurer ! Ce jeune homme est fait comme ces grands hommes. Il médite et sourit ; il médite, et s'indigne. Par moments, son intonation moqueuse prend subitement l'accent tragique. Hélas ! la sombre gaieté des penseurs sanglote.

Pour ces causes et pour d'autres, ce jeune écrivain a

dans le style cet imprévu qui est la vie. L'inattendu dans la logique, c'est le souverain secret des écrivains supérieurs. On ne sait pas assez ce que c'est que le style. Pas de grand style sans grande pensée. Le style contient aussi nécessairement la pensée que le fruit contient la sève. Qu'est-ce donc que le style? C'est l'idée dans son expression absolue, c'est l'image sous sa figure parfaite; tout ce qu'est la pensée, le style l'est; le style, c'est le mot fait âme; le style, c'est le langage fait verbe. Otez le style, Virgile s'efface, Horace s'évanouit, Tacite disparaît. On a de nos jours imaginé un barbarisme curieux : « les stylistes ». Il y a une trentaine d'années, une école imbécile de critiques, oubliée aujourd'hui, faisait tous ses efforts pour insulter le style, et l'appelait : « la forme ». Quelle insulte! *forma*, la beauté. La Vénus hottentote dit à la Vénus de Milo : Tu n'as que la forme!

Les œuvres succèdent aux œuvres; après *la Bohême dorée*, *la Famille tragique*; créations composées de divination et d'observation, où l'ironie se décompose en pitié, où l'intérêt dramatique arrive parfois à l'effroi, où l'intelligence se dilate en même temps que le cœur se serre.

Toutes ces qualités, style, émotion, bonté d'écrivain, vertu de poète, dignité d'artiste, ce jeune homme les concentre et les condense dans un grand livre, *les Hommes de l'exil*. Ce livre est un grand livre politique, pourquoi? parce que c'est un grand livre littéraire. Qui dit *littérature*, dit *humanité*. Ce livre, *les Hommes de l'exil*, est une protestation et un défi; protestation soumise à Dieu, défi jeté aux tyrans. L'âme est le personnage, l'exil est le drame; les

martyrs sont divers, le martyr est un ; l'épreuve varie, les éprouvés, non. Cette sévère peinture restera. Ce livre austère et tragique est un livre d'amour ; amour pour la vérité, pour l'équité, pour la probité, pour la souffrance, pour le malheur, pour la grandeur ; de là une haine profonde contre ce qui est vil, lâche, injuste et bas. Ce livre est implacable ; pourquoi ? parce qu'il est tendre.

Partout la justice, et partout la pitié ; la belle âme exprimée par le beau style ; tel est ce jeune écrivain.

Ajoutons à ce don de la nature, le pathétique, un don de la solitude, la philosophie.

Insistons sur cette philosophie. L'isolement développe dans les âmes profondes une sagesse d'une espèce particulière, qui va au delà de l'homme. C'est cette sagesse étrange qui a créé l'antique magisme. Ce jeune homme, dans le désert de Jersey et dans le crépuscule de Guernesey, est, comme les autres solitaires pensifs qui l'entourent, atteint par cette sagesse. Une intuition presque visionnaire donne à plusieurs de ses ouvrages, comme à d'autres œuvres des hommes du même groupe, une portée singulière ; chose qu'on ne peut pas ne point souligner, ce qui préoccupe ce jeune esprit, c'est ce qui préoccupe aussi les vieux ; à ce commencement de la vie où il semble qu'on a le droit d'être uniquement absorbé par la préparation de soi-même, ce qui inquiète ce penseur, lumineux et serein jusqu'à l'éclat de rire, mais attendri, ce qui l'émeut et le tourmente, c'est le côté impénétrable du destin ; c'est le sort des êtres condamnés au cri ou au silence, bêtes, plantes, de ce qu'on appelle l'animal, de ce qu'on appelle le végétal ; il lui semble

voir là des déshérités ; il se penche vers eux ; il constate qu'ils sont hors de la liberté, et presque de la lumière ; il se demande qui les a chassés dans cette ombre, et il oublie, en se courbant sur ces bannis, qu'il est lui-même un exilé. Superbe commisération, fraternité de l'être parlant pour les êtres muets, noble augmentation de l'amour de l'humanité par la douceur envers la création. Les vivants d'en bas, quelle énigme ! *Inferi*, mot mystérieux ; les inférieurs. L'Enfer. Creusez le rêve des religions, vous trouverez au fond la vérité. Seulement, les religions interposées la défigurent par leur grossissement. Toute vie infernale, étant une vie planétaire, est une vie passagère ; la vie céleste seule est éternelle.

IV

Ces deux frères sont comme le complément l'un de l'autre : l'aîné est le rayonnant, le plus jeune est l'austère. Austérité aimable comme celle d'un jeune Socrate. Sa présence est fortifiante ; rien n'est sain et rien n'est rassurant comme l'imperturbable aménité de l'ouvrier content. Ce jeune exilé volontaire conserve, dans le désert où l'on est pour jamais peut-être, les élégances de sa vie passée, et en même temps il se met à la tâche ; il veut construire, et il construit un monument ; il ne perd pas une heure, il a le respect religieux du temps ; ses habitudes sont à la fois parisiennes et monacales. Il habite une chambre encombrée de livres. Au

point du jour il entend marcher au-dessus de sa tête, sur le toit de la maison, quelqu'un qui travaille ; c'est son père ; ce pas le réveille ; alors il se lève et travaille aussi. Ce qu'il fait, on l'a vu plus haut, il traduit Shakespeare ; entreprise considérable. Il traduit Shakespeare ; il l'interprète, il le commente, il le fait accessible à tous ; il taille degré par degré dans la roche et dans le glacier on ne sait quel vertigineux escalier qui aboutit à cette cime. On a bien raison de dire que ces proscrits-là sont des ambitieux ; celui-ci rêve la familiarité avec les génies ; il se dit : Je traduirai plus tard de la même façon Homère, Eschyle, Isaïe et Dante. En attendant, il tient Shakespeare. Conquête illustre à faire. Introduire Shakespeare en France, quel vaste devoir ! Ce devoir, il l'accepte ; il s'y engage, il s'y enferme ; il sait que sa vie désormais sera liée par cette promesse faite au nom de la France au grand homme de l'Angleterre ; il sait que ce grand homme de l'Angleterre est un des grands hommes du genre humain tout entier, et que servir cette gloire, c'est servir la civilisation même ; il sait qu'une telle entreprise est impérieuse, qu'elle sera exigeante et altière, et qu'une fois commencée elle ne peut être ni interrompue ni abandonnée ; il sait qu'il en a pour douze ans ; il sait que c'est là une autre cellule, et qu'il se condamne au cloître, et que lorsqu'on entre dans un tel labeur, on y est muré ; il y consent, et, de même qu'il s'est exilé pour son père, il s'emprisonne pour Shakespeare.

Sa récompense, c'est son effort même. Il a voulu traduire Shakespeare, et, en effet, voilà Shakespeare traduit. Il a renouvelé l'effrayant combat nocturne de Jacob ; il a

jouté avec l'archange, et son jarret n'a pas plié. Il est l'écrivain qu'il fallait.

L'anglais de Shakespeare n'est plus l'anglais d'à présent; il a été nécessaire de superposer à cet anglais du seizième siècle le français du dix-neuvième, sorte de corps à corps des deux idiomes; la plus redoutable aventure où puisse se hasarder un traducteur : ce jeune homme a eu cette audace. Ce qu'il a entrepris de faire, il l'a fait. Il importait de ne rien perdre de l'œuvre énorme. Il a mis sur Shakespeare la langue française, et il a réussi à faire passer, à travers l'inextricable claire-voie de deux idiomes appliqués l'un sur l'autre, tout le rayonnement de ce génie.

Pour cela, il a dû dépenser, à chaque phrase, à chaque vers, presque à chaque mot, une inépuisable invention de style. Pour une telle œuvre, il faut que le traducteur soit créateur. Il l'a été.

Un écrivain qui prouve son originalité par une traduction, c'est étrange et rare. Traduire ne lui suffit pas. Il bâtit autour de Shakespeare, comme des contreforts autour d'une cathédrale, toute une œuvre à lui, œuvre de philosophie, de critique, d'histoire. Il est linguiste, artiste, grammairien, érudit. Il est docte et alerte; toujours savant, jamais pédant. Il accumule et coordonne les variantes, les notes, les préfaces, les explications. Il condense tout ce qui est épars dans les environs de Shakespeare. Pas un anfre de cette caverne immense où il ne pénètre. Il fait des fouilles dans ce génie.

V

Et c'est ainsi qu'après douze années de labeur il fait à la France don de Shakespeare. Les vrais traducteurs ont cette puissance singulière d'enrichir un peuple sans appauvrir l'autre, de ne point dérober ce qu'ils prennent, et de donner un génie à une nation sans l'ôter à sa patrie.

Cette longue incubation se fait sans qu'il l'interrompe un seul jour. Aucune solution de continuité, pas de relâche, aucune lacune, aucune concession à la fatigue, toutes les aurores ramènent la besogne ; *nulla dies sine linea* ; c'est là, du reste, la bonne loi des fiers esprits. L'œuvre qu'on accomplit et qu'on voit croître est par elle-même reposante. Aucun autre repos n'est nécessaire. Ce jeune homme le comprend ainsi ; il ne quitte jamais sa tâche ; il s'éveille chaque matin dès qu'il entend le marcheur d'en haut s'éveiller ; et quand, l'heure de la table de famille venue, ils redescendent tous les deux de leur travail, son père et lui, ils échangent un doux sourire.

Isolement, intimité, renoncement, apaisement de la nostalgie par la pensée ; telle est la vie de ces hommes. Pour horizon le brouillard des flots et des événements, pour musique le vent de tempête, pour spectacle la mobilité d'un infini, la mer, sous la fixité d'un autre infini, le ciel. On est des naufragés, on regarde les abîmes. Tout a sombré, hors la conscience ; navire dont il ne reste que la boussole.

Dans cette famille personne n'a rien à soi ; tout est en commun, l'effort, la résistance, la volonté, l'âme. Ce père et ces fils resserrent de plus en plus leur étroit embrassement.

Il est probable qu'ils souffrent, mais ils ne se le disent pas ; chacun s'absorbe et se rassérène dans son œuvre diverse ; dans les intermittences, le soir, aux réunions de famille, aux promenades sur la plage, ils parlent. De quoi ? de quoi peuvent parler des proscrits, si ce n'est de la patrie ? Cette France, ils l'adorent ; plus l'exil s'aggrave, plus l'amour augmente. Loin des yeux, près du cœur. Ils ont toutes les grandes convictions, ce qui leur donne toutes les grandes certitudes. On a agi de son mieux ; on a fait ce qu'on a pu ; quelle récompense veut-on ? Une seule. Revoir la patrie. Eh bien, on la reverra. Comme on y était heureux, et comme on y sera heureux encore ! Certes, l'heure bénie du retour sonnera. On les attend là-bas. Ainsi parlent ces bannis. La causerie finie, on se remet au travail. Toutes les journées se ressemblent. Cela dure dix-neuf ans. Au bout de dix-neuf ans l'exil cesse, ils rentrent, les voilà dans la patrie ; ils sont attendus en effet, eux par la tombe, lui par la haine.

VI

Est-ce que ceci est une plainte ? Point. Et de quel droit la plainte ? Et vers qui se tournerait-elle ? Vers vous, Dieu ? Non. Vers toi, patrie ? Jamais.

Qui pourrait songer à la France autrement que recon-

naissant et attendri? Et pour cet homme-là, pour ce père, n'y a-t-il pas trois journées inoubliables, le 5 septembre 1870, le 18 mars 1871, le 28 décembre 1873! Le 5 septembre 1870, il rentra dans la patrie, la France; le 18 mars 1871, le 28 décembre 1873, ses fils rentrèrent, l'un après l'autre, dans l'autre patrie, le sépulcre; et à ces trois rentrées, tu vins de toutes parts faire cortège, ô immense peuple de Paris! Tu y vins tendre, ému, magnanime, avec ce profond murmure des foules qui ressemble parfois au bercement des mères. Depuis ces trois jours ineffaçables, y a-t-il eu quelque part, n'importe où, dans des régions quelconques, de la calomnie, de l'insulte et de la haine? Cela se peut, mais pourquoi pas? et à qui cela fait-il du mal? à ceux qui haïssent peut-être. Plaignons-les. Le peuple est grand et bon. Le reste n'est rien. Il faudrait pour s'en émouvoir n'avoir jamais vu l'océan. Qu'importe une vaine surface écumante quand le fond est si majestueusement ami et paisible! Se plaindre de la patrie, lui reprocher quoi que ce soit, non, non, non! Même ceux qui meurent par elle vivent par elle.

Quant à vous, Dieu, que vous dire? Est-ce que vous n'êtes pas l'Ignoré? Que savons-nous sinon que vous êtes et que nous sommes? Est-ce que nous nous connaissons, ô mystère! Éternel Dieu, vous faites tourner sur ses gonds la porte de la tombe, et vous savez pourquoi. Nous faisons la fosse, et vous ce qui est au delà. Au trou dans la terre s'ajuste une ouverture dans le firmament. Vous vous servez du sépulcre comme nous du creuset, et, l'indivisible étant l'incorruptible, rien ne se perd, ni l'atome matériel, la molécule, dans le creuset, ni l'atome moral, le moi, dans le tombeau. Vous

maniez la destinée humaine; vous abrégez la jeunesse, vous prolongez la vieillesse; vous avez vos raisons. Dans notre crépuscule, nous qui sommes le relatif, nous nous heurtons à tâtons à vous qui êtes l'absolu, et ce n'est pas sans meurtrissure que nous faisons la rencontre obscure de vos lois. Vous êtes calomnié vous aussi; les religions vous appellent jaloux, colère, vengeur; par moments elles plaident vos circonstances atténuantes; voilà ce que font les religions. La religion vous vénère. Aussi la religion a-t-elle pour ennemies les religions. Les religions croient l'absurde. La religion croit le vrai. Dans les pagodes, dans les mosquées, dans les synagogues, du haut des chaires et au nom des dogmes, on vous conseille, on vous exhorte, on vous interprète, on vous qualifie; les prêtres se font vos juges, les sages non. Les sages vous acceptent. Accepter Dieu, c'est là le suprême effort de la philosophie. Nos propres dimensions nous échappent à nous-mêmes. Vous les connaissez, vous; vous avez la mesure de tout et de tous. Les lois de percussion sont diverses. Tel homme est frappé plus souvent que les autres; il semble qu'il ne soit jamais perdu de vue par le destin. Vous savez pourquoi. Nous ne voyons que des raccourcis; vous seul connaissez les proportions véritables. Tout se retrouvera plus tard. Chaque chiffre aura son total. Vivre ne donne sur la terre pas d'autre droit que mourir, mais mourir donne tous les droits. Que l'homme fasse son devoir, Dieu fera le sien. Nous sommes à la fois vos débiteurs et vos créanciers; relation naturelle des fils au père. Nous savons que nous venons de vous; nous sentons confusément, mais sûrement, le point d'attache de l'homme à

Dieu ; de même que le rayon a conscience du soleil, notre immortalité a conscience de votre éternité. Elles se prouvent l'une par l'autre ; cercle sublime. Vous êtes nécessairement juste puisque vous êtes ; et que ni le mal ni la mort n'existent. Vous ne pouvez pas être autre chose que la bonté au haut de la vie et la clarté au fond du ciel. Nous ne pouvons pas plus vous nier que nous ne pouvons nier l'infini. Vous êtes l'illimité évident. La vie universelle, c'est vous ; le ciel universel, c'est vous. Votre bonté est la chaleur de votre clarté ; votre vérité est le rayon de votre amour. L'homme ne peut que bégayer à jamais un essai de vous comprendre. Il travaille, souffre, aime, pleure et espère à travers cela. Devant vous, abaisser nos fronts, c'est élever nos esprits. C'est là tout ce que nous avons à vous dire, ô Dieu.

VII

Pas de plainte donc. Nous n'avons tout au plus droit qu'à l'étonnement. L'étonnement contient toute la quantité de protestation permise à cet immense ignorant qui est l'homme. Et ce douloureux étonnement, comment le réserver pour soi quand la France le réclame ? Comment songer aux douleurs privées en présence de l'affliction publique ? Une telle patrie prend toute la place. Que chacun ait sa blessure à lui, soit, mais qu'il la cache en présence du flanc saignant de notre mère. Ah ! quels songes on faisait ! On était mis hors la loi, expulsé, banni, rebanni, proscrit,

reproscrit; tel homme qui a des cheveux blancs a été chassé quatre fois, d'abord de France, puis de Belgique, puis de Jersey, puis de Belgique encore; eh bien, quoi? on était des exilés. On souriait. On disait : Oui, mais la France! La France est là, toujours grande, toujours belle, toujours adorée, toujours France! Il y a un voile entre elle et nous, mais un de ces jours l'empire se déchirera du haut en bas, et, derrière la déchirure lumineuse, la France reparaitra! La France reparaitra, quel éblouissement! Dans sa splendeur, dans sa gloire, dans sa majesté fraternelle aux nations, avec toute sa couronne comme une reine, avec toute son auréole comme une déesse, puissante et libre, puissante pour protéger, libre pour délivrer! Voilà ce qui est triste, c'est de s'être dit cela. Hélas, on rêvait l'apothéose, on a le pilori. La patrie a été foulée aux pieds par cette sauvage, la guerre étrangère, et par cette folle, la guerre civile; l'une a essayé d'assassiner la civilisation et de supprimer le chef-lieu du monde; l'autre a brûlé les deux crèches sacrées de la Révolution, les Tuileries, nid de la Convention, l'hôtel de ville, nid de la Commune. On a profité de la présence des prussiens pour jeter bas la colonne d'Iéna. On leur a ajouté cette joie. On a tué des vieillards, on a tué des femmes, on a tué des petits enfants. On a été des gens ivres qui ne savent ce qu'ils font. On a creusé des fosses immenses où l'on a enterré pêle-mêle, et à demi morts le juste et l'injuste le faux et le vrai, le bien et le mal. On a voulu abattre cette géante, Paris; on a voulu ressusciter ce fantôme, Versailles. On a eu des incendies dignes d'Érostrate et des fratricides dignes d'Atrée. Qui a fait ces crimes? Personne et tout le

monde; ces deux exécrables anonymes, la guerre étrangère et la guerre civile; les barbares, qui en sont venus aux mains, stupidement, des deux côtés à la fois, du côté orageux où sont les aigles, du côté ténébreux où sont les hiboux, enjambant la frontière, enjambant la muraille, ceux-ci franchissant le Rhin, ceux-là, ensanglantant la Seine, tous franchissant et ensanglantant la conscience humaine, sans pouvoir dire pourquoi, sans rien comprendre, sinon que le vent qui passe les avait mis en colère. Attentats des ignorants. Aussi bien des ignorants d'en haut que des ignorants d'en bas. Attentats des innocents aussi, car l'ignorance est une innocence. Férocités farouches. Qui plaindre? les vaincus et les vainqueurs. Oh! voir à terre, gisant, inerte, souffleté, le cadavre de notre gloire! Et la vérité! et la justice! et la raison! et la liberté! toutes ces artères sont ouvertes. Nous sommes saignés aux quatre veines de notre honneur. Pourtant nos soldats ont été héroïques, et certes le seront encore. Mais quels désastres! Rien n'est crime, tout est fatalité! Les vieilles calamités de Ninive, de Thèbes et d'Argos sont dépassées. Personne qui n'ait sa plaie, laquelle est la plaie publique. Et, à travers tout cela, aggravation lugubre, il vous vient par moments cette pensée poignante qu'à cette heure il y a, à cinq mille lieues d'ici, loin de leur mère, des enfants de vingt ans condamnés à mort, puis au baign, pour un article de journal. O pauvres hommes! éternelle pitié! fanatismes contre fanatismes. Hélas! fanatiques, nous le sommes tous. Celui qui écrit ces lignes, est un fanatique lui-même; fanatique de progrès, de civilisation, de paix et de clémence; inexorable pour les impi-

toyables ; intolérant pour les intolérants. Frappons-nous la poitrine.

Oui, ces choses sombres ont été accomplies. On a vu cela, et, à cette heure, que voit-on ? La joie des rois assis comme des bourreaux sur un démembrement. Après les écartèlements, cela se fait ; et Charlot, avant de les jeter au bûcher, s'accroupit et se reposa un moment sur les lamentables tronçons de Damiens, comme Guillaume sur l'Alsace et la Lorraine. Guillaume, du reste, n'est pas plus coupable que Charlot ; les bourreaux sont innocents ; les responsables sont les juges ; l'histoire dira quels ont été, dans l'affreux traité de 1871, les juges de la France. Ils ont fait une paix pleine de guerre. Ah ! les infortunés ! A cette heure, ils règnent, ils sont princes, et se croient maîtres. Ils sont heureux de tout le bonheur que peut leur donner une tranquillité violente ; ils ont la gloire d'un immense sang répandu ; ils se pensent invulnérables, ils sont cuirassés de toute-puissance et de néant ; ils préparent, au milieu des fêtes, dans la splendeur de leur imbécillité souveraine, la dévastation de l'avenir ; quand on leur parle de l'immortalité des nations, ils jugent de cette immortalité par leur majesté à eux-mêmes, et ils en rient ; ils se croient de bons tueurs, ils pensent avoir réussi ; ils se figurent que c'est fait, que les dynasties en ont fini avec les peuples ; ils s'imaginent que la tête du genre humain est décidément coupée, que la civilisation se résignera à cette décapitation, qu'est-ce que Paris de plus ou de moins ? Ils se persuadent que Metz et Strasbourg deviendront de l'ombre, qu'il y aura prescription pour ce vol, que nous en prendrons notre parti,

que la nation-chef sera paisiblement la nation-serve, que nous descendrons jusqu'à l'acceptation de leur pourpre épouvantable, que nous n'avons plus ni bras, ni mains, ni cerveau, ni entrailles, ni cœur, ni esprit, ni sabre au côté, ni sang dans les veines, ni crachat dans la bouche, que nous sommes des idiots et des infâmes, et que la France, qui a rendu l'Amérique à l'Amérique, l'Italie à l'Italie, et la Grèce à la Grèce, ne saura pas rendre la France à la France.

Ils croient cela, ô frémissement!

VIII

Et cependant la nuée monte; elle monte, pareille à la mystérieuse colonne conductrice, noire sur l'azur, rouge sur l'ombre. Elle emplît lentement l'horizon. Les vieillards la redoutent pour les enfants, et les enfants la saluent. Une funeste inclémence germe. Les rancunes couvent les représailles; les plus doux se sentent confusément implacables; les augustes promiscuités fraternelles ne sont plus de saison; la frontière redevient barrière; on recommence à être national, et le plus cosmopolite renonce à la neutralité; adieu la mansuétude des philosophes! entre l'humanité et l'homme la patrie se dresse, terrible. Elle regarde les sages, indignée. Qu'ils ne viennent plus parler d'union, d'harmonie et de paix! Pas de paix, que la tête haute! Voilà ce que veut la patrie. Ajournement de la concorde humaine. Oh! la misérable aventure! Les échéances sont inévitables;

on entend sourdre sous terre les catastrophes semées, et sur leur croissance, de plus en plus distincte, on peut calculer l'heure de leur éclosion. Nul moyen d'échapper. L'avenir est plein d'arrivées fatales. Eschyle, s'il était français, et Jérémie, s'il était teuton, pleureraient. Le penseur médite accablé. Que faire? Attendre et espérer, mais espérer à travers le carnage. De là un sinistre effarement. Le penseur, qui est toujours compliqué d'un prophète, a devant les yeux un tumulte, qui est l'avenir. Il cherchait du regard, au delà de l'horizon, l'alliance et la fraternité, et il est condamné à entrevoir la haine. Rien n'est certain, mais tout menace. Tout est obscur, mais sombre. Il pense et il souffre. Ses rêves d'inviolabilité de la vie humaine, d'abolition de la guerre, d'arbitrage entre les peuples et de paix universelle, sont traversés par de vagues flamboiements d'épées.

En attendant on meurt, et ceux qui meurent laissent derrière eux ceux qui pleurent. Patience. On n'est que précédé. Il est juste que le soir vienne pour tous. Il est juste que tous montent l'un après l'autre pour recevoir leur paie. Les passe-droits ne sont qu'apparents. La tombe n'oublie personne.

Un jour, bientôt peut-être, l'heure qui a sonné pour les fils sonnera pour le père. La journée du travailleur sera finie. Son tour sera venu; il aura l'apparence d'un endormi; on le mettra entre quatre planches, il sera ce quelqu'un d'inconnu qu'on appelle un mort, et on le conduira à la grande ouverture sombre. Là est le seuil impossible à deviner. Celui qui arrive y est attendu par ceux qui sont arrivés. Celui qui arrive est le bienvenu. Ce qui sem-

ble la sortie est pour lui l'entrée. Il perçoit distinctement ce qu'il avait obscurément accepté; l'œil de la chair se ferme, l'œil de l'esprit s'ouvre, et l'invisible devient visible. Ce qui est pour les hommes le monde s'éclipse pour lui. Pendant qu'on fait silence autour de la fosse béante, pendant que des pelletées de terre, poussière jetée à ce qui va être cendre, tombent sur la bière sourde et sonore, l'âme mystérieuse quitte ce vêtement, le corps, et sort, lumière, de l'amoncellement des ténèbres. Alors pour cette âme les disparus reparaissent, et ces vrais vivants, que dans l'ombre terrestre on nomme les trépassés, emplissent l'horizon ignoré, se pressent, rayonnants, dans une profondeur de nuée et d'aurore, appellent doucement le nouveau venu, et se penchent sur sa face éblouie avec ce bon sourire qu'on a dans les étoiles. Ainsi s'en ira le travailleur chargé d'années, laissant, s'il a bien agi, quelques regrets derrière lui, suivi jusqu'au bord du tombeau par des yeux mouillés peut-être et par de graves fronts découverts, et en même temps reçu avec joie dans la clarté éternelle; et, si vous n'êtes pas du deuil ici-bas, vous serez là-haut de la fête, ô mes bien-aimés!

TESTAMENT LITTÉRAIRE

1875

TESTAMENT LITTÉRAIRE

Je veux qu'après ma mort tous mes manuscrits non publiés, avec leurs copies s'il en existe, et toutes les choses écrites de ma main que je laisserai, de quelque nature qu'elles soient, je veux, dis-je, que tous mes manuscrits, sans exception, et quelle qu'en soit la dimension, soient réunis et remis à la disposition des trois amis dont voici les noms :

Paul Meurice,
Auguste Vacquerie,
Ernest Lefèvre.

Je donne à ces trois amis plein pouvoir pour requérir l'exécution entière et complète de ma volonté.

Je les charge de publier mes manuscrits de la façon que voici :

Lesdits manuscrits peuvent être classés en trois catégories :

Premièrement, les œuvres tout à fait terminées ;
Deuxièmement, les œuvres commencées, terminées en partie, mais non achevées ;

Troisièmement, les ébauches, fragments, idées éparses, vers ou prose, semées çà et là, soit dans mes carnets, soit sur des feuilles volantes.

Je prie mes trois amis, ou l'un d'eux choisi par eux, de faire ce triage avec le plus grand soin et comme je le ferais moi-même, dans l'esprit et dans la pensée qu'ils me connaissent, et avec toute l'amitié dont ils m'ont donné tant de marques.

Je les prie de publier, avec des intervalles dont ils seront juges entre chaque publication :

D'abord, les œuvres terminées ;

Ensuite, les œuvres commencées et en partie achevées ;

Enfin, les fragments et idées éparses.

Cette dernière catégorie d'œuvres, se rattachant à l'ensemble de toutes mes idées, quoique sans lien apparent, formera, je pense, plusieurs volumes, et sera publiée sous le titre Océan. Presque tout cela a été écrit dans mon exil. Je rends à la mer ce que j'ai reçu d'elle.

Pour assurer les frais de la publication de cet ensemble d'œuvres, il sera distrait de ma succession une somme de *cent mille* francs qui sera réservée et affectée auxdits frais.

MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre, après les frais payés, recevront, pour se les partager entre eux dans la proportion du travail fait par chacun :

1° Sur la première catégorie d'œuvres, *quinze pour cent* du bénéfice net ;

2° Sur la deuxième catégorie, *vingt-cinq pour cent* du bénéfice net ;

3° Sur la troisième catégorie, qui exigera des notes, des préfaces peut-être, beaucoup de temps et de travail, *cinquante pour cent* du bénéfice net.

Indépendamment de ces trois catégories de publication, mes trois amis, dans le cas où l'on jugerait à propos de publier mes lettres après ma mort, sont expressément chargés par moi de cette publication, en vertu du principe que les lettres appartiennent, non à celui qui les a reçues, mais à celui qui les a écrites. Ils feront le triage de mes lettres et seront juges des conditions de convenance et d'opportunité de cette publication.

Ils recevront sur le bénéfice net de la publication de mes lettres *cinquante pour cent*.

Je les remercie du plus profond de mon cœur de vouloir bien prendre tous ces soins.

En cas de décès de l'un d'eux, ils désigneraient, s'il était nécessaire, une tierce personne qui aurait leur confiance, pour le remplacer.

Telles sont mes volontés expresses pour la publication de tous les manuscrits inédits, quels qu'ils soient, que je laisserai après ma mort.

J'ordonne que ces manuscrits soient immédiatement remis à MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre, pour qu'ils exécutent mes intentions comme l'eussent fait mes fils bien-aimés que je vais rejoindre.

Fait et écrit de ma main, en pleine santé d'esprit et de corps, aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent soixante-quinze, à Paris.

VICTOR HUGO.

Le lendemain du jour où ce testament fut rendu public, les journaux insérèrent les déclarations qui suivent :

Nous sommes profondément touchés de la confiance que Victor Hugo nous témoigne et profondément reconnaissants de l'immense honneur qu'il nous fait en nous choisissant pour les metteurs en œuvre de ses manuscrits et pour les interprètes de sa pensée.

Nous acceptons la mission.

Nous n'acceptons pas l'argent.

Pendant trente ans, nous avons fait pour rien ce que Victor Hugo nous demande de continuer. Il ne nous convient pas d'en être payés après sa mort plus que de son vivant.

Nous renonçons entièrement et irrévocablement à notre part dans les bénéfices de la publication de ses manuscrits.

Nous la donnons à tout ce qui servira sa mémoire et son œuvre. Un acte régulier en déterminera et en constatera l'emploi.

Les premiers produits en seront attribués à la souscription pour le monument.

PAUL MEURICE. — AUGUSTE VACQUERIE.

Extrêmement honoré d'avoir été associé par Victor Hugo au mandat de MM. Paul Meurice et Auguste Vacquerie, je me joins à leur déclaration : je refuse l'argent, et j'accepte la mission avec reconnaissance. — ERNEST LEFÈVRE.

TABLE

	Pages.
PARIS ET ROME.	4

DEPUIS L'EXIL

PREMIÈRE PARTIE

DU RETOUR EN FRANCE A L'EXPULSION DE BELGIQUE

PARIS

I.	Rentrée à Paris	47
II.	Aux allemands.	51
III.	Aux français.	59
IV.	Aux parisiens.	65
V.	<i>Les Châtiments.</i>	71
VI.	Élections du 8 février 1871.	86

BORDEAUX

I.	Arrivée à Bordeaux.	89
II.	Discours sur la guerre.	91
III.	Discours et Déclaration sur les démissionnaires alsaciens.	101
IV.	La question de Paris.	144

	Pages.
V. La démission.	118
VI. Mort et obsèques de Charles Hugo.	127

BRUXELLES

I. A MM. Meurice et Vacquerie.. . . .	135
II. L'incident belge. — La protestation. — L'attaque nocturne. — L'expulsion.	149
III. Vianden.	179
IV. Élections du 2 juillet 1871.	184
CONCLUSION.	185

DEUXIÈME PARTIE

DE L'EXPULSION DE BELGIQUE A L'ENTRÉE AU SÉNAT

PARIS

I. Aux rédacteurs du <i>Rappel</i>	191
II. A M. Léon Bigot, avocat de Maroteau.	203
III. A M. Robert Hyenne.	212
IV. Le mandat contractuel.	214
V. Élection du 7 janvier. — Lettre au Peuple de Paris.	218
VI. Funérailles d'Alexandre Dumas.	221
VII. Aux rédacteurs de la <i>Renaissance</i>	225
VIII. Aux rédacteurs du <i>Peuple souverain</i>	228
IX. Réponse aux romains.	232
X. Questions sociales : — l'Enfant, la Femme.	235
XI. Anniversaire de la République.	242
XII. L'avenir de l'Europe.	246
XIII. Offres de rentrer à l'Assemblée.	250

	Pages.
XIV. Henri Rochefort.	253
XV. La ville de Trieste et Victor Hugo.	256
XVI. Mort de François-Victor Hugo.	259
XVII. Le Centenaire de Pétrarque.	269
XVIII. La question de la paix remplacée par la question de la guerre.	273
XIX. Obsèques de Madame Paul Meurice.	279
XX. Aux Démocrates italiens.	284
XXI. Pour un soldat.	285
XXII. Obsèques d'Edgar Quinet.	291
XXIII. Au Congrès de la paix.	296
XXIV. Le Délégué de Paris aux Délégués des communes de France.	300
XXV. Obsèques de Frédérick-Lemaître.	307
XXVI. Élection des sénateurs de la Seine.	312
XXVII. Le condamné Simbozel.	313
XXVIII. L'Exposition de Philadelphie.	316
XXIX. Obsèques de Madame Louis Blanc.	323
XXX. Obsèques de George Sand.	329
XXXI. L'amnistie au Sénat.	333

TROISIÈME PARTIE

1876 A 1885

1876

I. POUR LA SERBIE.	353
II. AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS DE LA PAIX.	359
III. LE BANQUET DE MARSEILLE.	360

1877

	Pages.
I. LES OUVRIERS LYONNAIS.	365
II. LE SEIZE MAI.	375
I. La Prorogation. — <i>Réunion des gauches.</i>	375
II. La Dissolution. — <i>Au 4^e bureau.</i>	378
— <i>Séance du 12 juin.</i>	382
— <i>Lettre aux lyonnais.</i>	394
— <i>L'Histoire d'un crime.</i>	396
III. Les Élections. — <i>Candidature Jules Grévy.</i>	396
III. ANNIVERSAIRE DE MENTANA.	402
IV. LE DINER D' <i>HERNANI.</i>	403

1878

I. INAUGURATION DU TOMBEAU DE LEDRU-ROLLIN.	411
II. LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE.	417
A. M. l'évêque d'Orléans.	431
III. CONGRÈS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL.	433
I. Discours d'ouverture.	433
II. Le domaine public payant.	443

1879

I. DISCOURS POUR L'AMNISTIE.	459
II. DISCOURS SUR L'AFRIQUE.	463
III. LA 100 ^e REPRÉSENTATION DE <i>NOTRE-DAME DE PARIS.</i>	472

1880

	Pages.
I. LE CENTENAIRE D' <i>HERNANI</i>	477
II. DEUXIÈME DISCOURS POUR L'AMNISTIE.	483
III. L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE.	486
IV. LA FÊTE DE BESANÇON.	491

1881

I. LA FÊTE DU 27 FÉVRIER.	501
II. OBSÈQUES DE PAUL DE SAINT-VICTOR.	503

1882

I. LE BANQUET GRISEL.	505
II. OBSÈQUES DE LOUIS BLANC.	509

1884

I. LE DÉJEUNER DES ENFANTS DE VEULES.	511
---	-----

1885

I. MORT DE VICTOR HUGO.	515
---------------------------------	-----

NOTES

NOTE I. Élections du 8 février 1871.	531
NOTE II. Victor Hugo à Bordeaux.	532

	Pages.
NOTE III.	Démission de Victor Hugo. 532
NOTE IV.	A la députation des citoyens de Bordeaux. 536
NOTE V.	Fin de l'incident belge. 540
NOTE VI.	Lettre La Cécilia. 543
NOTE VII.	Le déporté Jules Renard. 544
NOTE VIII.	Procès-verbal de l'élection du Délégué aux élec- tions sénatoriales. 546
NOTE IX.	Élections sénatoriales de la Seine. 549
NOTE X.	Les francs-maçons de Toulouse. 550
NOTE XI.	Le cercle des Écoles. 552
NOTE XII.	Le droit de la femme. 553
NOTE XIII.	Meeting pour la paix. 554
NOTE XIV.	Un journal pour le peuple. 554
NOTE XV.	La ville de Saint-Quentin. 555
NOTE XVI.	Contre l'extradition d'Hartmann. 556
NOTE XVII.	Le centenaire de Camoëns. 556
NOTE XVIII.	La tour du Vertbois. 557
NOTE XIX.	Les morts de Mentana. 557
NOTE XX.	Les arènes de Lutèce. 558
NOTE XXI.	Demande en grâce pour O'Donnell. 559
NOTE XXII.	Le Mont-Saint-Michel. 559
NOTE XXIII.	L'abolition de l'esclavage au Brésil. 560
NOTE XXIV.	Anniversaire de la délivrance de la Grèce. 560
NOTE XXV.	Inauguration de la statue de George Sand. 561

MES FILS

MES FILS.	565
TESTAMENT LITTÉRAIRE.	591

VERIFICAT
2017



VERIFICAT
1987



ACHEVÉ D'IMPRIMER

A PARIS

SUR LES PRESSES DE MM. CHAMEROT ET RENOUARD



LE SEPT FÉVRIER MDCCC XCV

